This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

2375 e. 874
1-2

9[86] **Barruel** (l'abbé). **Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme. Nouv. édition revue et corrigée par l'auteur.** *Lyon, Pitrat*, **1819, 4 vol. in-8 br., couv. muette, etiquette. (371-412) 45 fr.**

Huitième et dernière édition, la plus complète.

Cet ouvrage très discuté, alimente la polémique maçonnique et anti-maçonnique depuis un siècle. Ses huit éditions, malgré ses 4 ou 5 vol. témoignent de son succès et de son importance.

Thory estime que cet ouvrage a fait beaucoup de mal à la Franc-Maçonnerie.

Nesta H. Webster

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DU JACOBINISME,

PAR M. L'ABBÉ BARRUEL.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR.

TOME PREMIER.

IMPRIMERIE DE THÉODORE PITRAT.

A LYON,

CHEZ THÉODORE PITRAT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DU PÉRAT.

1818.

en 1797

BODLEIAN
D
- 8 MAY 1961
LIBRARY

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

Sous le nom désastreux de *Jacobins*, une secte a paru dans les premiers jours de la Révolution française, enseignant que les *hommes sont tous égaux et libres;* au nom de cette égalité, de cette liberté désorganisatrices, foulant aux pieds les autels et les trônes; au nom de cette même égalité, de cette même liberté, appelant tous les peuples aux désastres de la rebellion et aux horreurs de l'anarchie. Apparition des Jacobins.

Dès les premiers instans de son apparition, cette secte s'est trouvée forte de trois cent mille adeptes, soutenue de deux millions de bras qu'elle faisoit mouvoir dans toute l'étendue de la France, armés de torches, de piques, de haches et de toutes les foudres de la révolution.

C'est sous les auspices, c'est par les mouvemens, l'impulsion, l'influence et l'action de cette secte, que se sont commises toutes ces grandes atrocités qui ont inondé un vaste empire du sang de ses pontifes, de ses prêtres, de ses nobles, de ses riches, de ses citoyens de tout rang, de tout âge, de tout sexe. C'est par ces mêmes hommes que le roi Louis XVI, la Reine son épouse, la princesse Elisabeth sa sœur, abreuvés d'outrages et d'ignominie dans une longue captivité, ont été

solennellement assassinés sur l'échafaud, et tous les Souverains du monde fièrement menacés du même sort. C'est par eux que la révolution française est devenue le fléau de l'Europe, la terreur des puissances vainement combinées pour mettre un terme aux progrès de ces armées révolutionnaires, plus nombreuses et plus dévastatrices que l'inondation des Vandales.

Qu'est-ce donc que ces hommes sortis, pour ainsi dire, des entrailles de la terre, avec leurs dogmes et leurs foudres, avec tous leurs projets, tous leurs moyens et toute la résolution de leur férocité? Qu'est-ce que cette secte dévorante? D'ou lui viennent tout à la fois et cet essaim d'adeptes, et ces systêmes et ce délire de la rage contre tous les autels et tous les trônes, contre toutes les institutions religieuses et civiles de nos ancêtres? Aussi nouveaux que leur nom même, les Jacobins ne sont-ils devenus les plus terribles instrumens de la révolution, que parce qu'ils en sont les premiers nés et les enfans chéris; ou bien, antérieurs à la révolution, si elle est leur ouvrage, que furent-ils eux-mêmes avant de se montrer? Quelle fut leur école et quels furent leurs maîtres? Quels sont leurs projets ultérieurs? Cette révolution française terminée, cesseront-ils enfin de tourmenter la terre, d'assassiner les rois et de fanatiser les peuples?

Importance de leur histoire.

Ces questions ne sont rien moins qu'indifférentes pour les nations et pour les hommes chargés de leur bonheur, ou du maintien de la société.

J'ai cru qu'il n'étoit pas impossible de les résoudre; mais c'est dans ses annales mêmes que j'ai cru devoir étudier la secte, ses projets, ses systêmes, ses complots et ses moyens. C'est à les dévoiler que je consacre ces Mémoires.

J'aurois vu les sermens et les conspirations des Jacobins se borner aux désastres qu'ils ont déjà produits; j'aurois vu des jours plus sereins se lever et annoncer le terme de nos maux avec celui de la révolution française, je n'en croirois pas moins à l'importance, à la nécessité de dévoiler les ténébreux complots auxquels nous la devons.

Pour la postérité.

Les fastes affligeans de la peste et de ces grands fléaux qui, à certaines époques, ont désolé la terre, alors même que les peuples croyoient enfin respirer tranquillement, ne sont pas le simple objet d'une curiosité inutile. L'histoire des poisons révèle ordinairement les remèdes qu'il faut leur opposer; celle des monstres nous dit par quelles armes ils ont été domptés. Quand les fléaux antiques reparoissent, et tant qu'il est à craindre de les voir reparoître, il est toujours utile de savoir quelles causes ont hâté leurs ravages, quels moyens auroient pu en arrêter le cours, et quelles fautes peuvent encore les rappeler. Les générations présentes s'instruisent par les malheurs passés; dans l'histoire des nôtres, il faut que nos neveux trouvent les leçons nécessaires pour être plus heureux.

Pour la génération présente.

Mais il est pour nous-mêmes des malheurs plus pressans à prévenir; il est pour la génération pré-

sente des illusions à dissiper, qui peuvent redoubler le fléau à l'instant même où elle s'en croira délivrée. Nous avons vu des hommes s'aveugler sur les causes de la révolution française. Nous en avons connu cherchant à persuader que toute secte révolutionnaire et conspirante, avant cette révolution même, n'étoit qu'une secte chimérique. Pour ceux-là, tous les maux de la France et toutes les terreurs de l'Europe se succèdent, s'enchaînent par le simple concours de circonstances imprévues, impossibles à prévoir. Il leur semble inutile de chercher des complots et des agens qui aient ourdi la trame et dirigé la chaîne des événemens. Les acteurs qui dominent aujourd'hui ignorent les projets de ceux qui les ont devancés; et ceux qui les suivront ignoreront de même les projets de leurs prédécesseurs.

Première erreur à dissiper sur la cause de leur révolution.

Préoccupés d'une opinion si fausse, remplis d'un préjugé si dangereux, ces prétendus observateurs diroient volontiers aux nations diverses : Que la révolution française ne vous alarme plus. C'est un volcan qui s'est ouvert, sans qu'on puisse connoître le foyer où il s'est préparé ; mais il s'épuisera de lui-même, avec son aliment, sur les contrées qui l'ont vu naître. Des causes inconnues dans vos climats, des élémens moins propres à fermenter, des lois plus analogues à votre caractère, la fortune publique mieux assurée, vous annoncent que le sort de la France ne peut pas devenir le vôtre ; et si vous deviez un jour le partager, en vain chercheriez-vous à l'éviter. Le

concours et la fatalité des circonstances vous entraîneroient malgré vous ; ce que vous auriez fait pour vous y soustraire appelleroit peut-être le fléau, et ne feroit que hâter vos malheurs.

Croiroit-on que j'ai vu dans une erreur si propre à rendre les nations victimes d'une fatale sécurité, jusqu'à ces hommes mêmes que LOUIS XVI avoit placés auprès de sa personne, pour l'aider à détourner les coups que la Révolution ne cessoit de lui porter ? J'ai entre les mains le mémoire d'un ex-ministre consulté sur les causes de cette Révolution, et en particulier sur les principaux conspirateurs qu'il devoit mieux connoître, et sur le plan de la conspiration. Je l'ai vu prononcer qu'il seroit inutile de chercher, soit des hommes, soit une association d'hommes qui eussent médité la ruine de l'autel et du trône, ou formé aucun plan que l'on puisse appeler conjuration. Infortuné Monarque ! quand ceux-mêmes qui doivent veiller pour vous ignorent jusqu'au nom et jusqu'à l'existence de vos ennemis, de ceux de votre peuple, est-il bien étonnant que vous et votre peuple en soyez les victimes !

Vérités à opposer à cette première erreur.

Appuyés sur les faits, et munis des preuves qu'on trouvera développées dans ces Mémoires, nous tiendrons un langage bien différent. Nous dirons et nous démontrerons ce qu'il importe aux peuples et aux chefs des peuples de ne pas ignorer; nous leur dirons : Dans cette Révolution française,

tout jusqu'à ses forfaits les plus épouvantables ; tout a été prévu, médité, combiné, résolu, statué : tout a été l'effet de la plus profonde scélératesse, puisque tout a été préparé, amené par des hommes qui avoient seuls le fil des conspirations long-temps ourdies dans des sociétés secrètes, et qui ont su choisir et hâter les momens propices aux complots. Dans ces événemens du jour, s'il existe quelques circonstances qui semblent moins l'effet des conspirations, il n'en étoit pas moins une cause et des agens secrets qui appeloient ces événemens, qui savoient profiter de ces circonstances ou bien les faire naître, et qui les dirigeoient toutes vers l'objet principal. Toutes ces circonstances ont bien pu servir de prétexte et d'occasion ; mais la grande cause de la Révolution, de ses grands forfaits, de ses grandes atrocités, en fut toujours indépendante ; cette grande cause est toute dans des complots ourdis de longue main.

En dévoilant l'objet et l'étendue de ces complots, j'aurai à dissiper une erreur plus dangereuse encore. Dans une illusion funeste il est des hommes qui ne font pas difficulté de convenir que cette Révolution française a été méditée ; mais ils ne craignent pas d'ajouter que dans l'intention de ses premiers auteurs elle ne devoit tendre qu'au bonheur et à la régénération des Empires ; que si de grands malheurs sont venus se mêler à leurs projets, c'est qu'ils ont trouvé de grands obstacles ; c'est qu'on ne régénère pas un grand

peuple sans de grandes secousses ; mais qu'enfin les tempêtes ne sont pas éternelles : que les flots s'appaiseront et que le calme renaîtra ; qu'alors les nations étonnées d'avoir pu redouter la Révolution française, n'auront qu'à l'imiter, en s'en tenant à ses principes.

Seconde erreur sur la nature de leur révolution.

Cette erreur est sur-tout celle que les coryphées des Jacobins s'efforcent le plus d'accréditer. Elle leur a donné pour premiers instrumens de la rebellion toute cette cohorte de Constitutionnels, qui regardent encore leurs décrets sur les droits de l'homme comme un chef-d'œuvre de droit public, et qui ne perdent pas encore l'espoir de voir un jour tout l'univers régénéré par cette rapsodie politique. Elle leur a donné un nombre prodigieux de sectateurs, dans cette espèce d'hommes plus aveugles encore que furieux, que l'on auroit pu prendre pour honnêtes gens, si la vertu pouvoit se combiner avec tous les moyens de la férocité, dans l'intention seule d'un avenir meilleur. Elle leur a donné tous ces hommes dont la stupide crédulité, avec toutes ses bonnes intentions, ne voit qu'un malheur nécessaire dans les horreurs du dix août, et dans la boucherie du 2 septembre. Elle leur donne enfin tous ces hommes qui encore aujourd'hui se consolent de trois ou quatre cent mille assassinats, de ces millions de victimes que la guerre, la famine, la guillotine, les angoisses révolutionnaires ont coûtées à la France; tous ces hommes qui encore aujourd'hui se con-

solent de cette immense dépopulation, sous prétexte que toutes ces horreurs amèneront enfin un meilleur ordre de choses.

Vérités opposées à la seconde erreur.

A cet espoir fallacieux, à toutes ces prétendues intentions de la secte révolutionnaire, j'opposerai ses vrais projets et ses conspirations pour les réaliser. Je dirai, parce qu'il faut bien enfin le dire, parce que toutes les preuves en sont acquises : La Révolution française a été ce qu'elle devoit être dans l'esprit de la secte. Tout le mal qu'elle a fait, elle devoit le faire ; tous ses forfaits et toutes ses atrocités ne sont qu'une suite nécessaire de ses principes et de ses systèmes. Je dirai plus encore : bien loin de préparer dans le lointain un avenir heureux, la Révolution française n'est encore qu'un essai des forces de la secte ; ses conspirations s'étendent sur l'univers entier. Dût-il lui en coûter par-tout les mêmes crimes, elle les commettra ; elle sera également féroce : il est dans ses projets de l'être par-tout où le progrès de ses erreurs lui promettra les mêmes succès.

Vraie conséquence de ces vérités.

Si parmi nos Lecteurs il en est qui concluent : Il faut donc que la secte des Jacobins soit écrasée, ou bien que la societé toute entière périsse, et que par-tout sans exception à nos Gouvernemens actuels succèdent les convulsions, les bouleversemens, les massacres et l'infernale anarchie de la France ; je répondrai : Oui, il faut s'attendre à ce désastre universel ou écraser la secte ; mais je me hâterai d'ajouter : Ecraser une secte n'est pas

imiter ses fureurs, sa rage sanguinaire et l'homicide enthousiasme dont elle enivre ses apôtres ; ce n'est pas égorger, immoler ses adeptes, et diriger contr'eux toutes les foudres dont elle les armoit. Ecraser une secte, c'est l'attaquer dans ses écoles mêmes, dissiper ses prestiges, mettre au jour l'absurdité de ses principes, l'atrocité de ses moyens, et sur-tout la scélératesse de ses maîtres. Oui, anéantissez le Jacobin, mais laissez vivre l'homme. La secte est toute entière dans ses opinions; elle n'existe plus, elle est doublement écrasée, quand ses disciples l'abandonnent pour se rendre aux principes de la raison et de la société.

La secte est monstrueuse, mais ses disciples ne sont pas tous des monstres. Les soins mêmes qu'elle prenoit pour cacher au grand nombre ses derniers projets, les précautions extrêmes dont elle usoit pour ne les révéler qu'aux élus de ses élus, nous démontrent assez combien elle craignoit de se voir sans moyens et sans force, et d'être abandonnée par la multitude de ses disciples, s'ils venoient à pénétrer dans toute l'horreur de ses mystères. Je n'en ai pas douté un seul instant : quelque dépravation qui régnât parmi les Jacobins, la plus grande partie auroit abandonné la secte, s'ils avoient su prévoir à quel terme et par quels moyens on vouloit les conduire. Et ce peuple français surtout, comment eût-il suivi de pareils chefs, s'il eût été possible alors de lui dire et de lui faire entendre : Voilà les projets de vos chefs; voilà jusqu'où s'étendent leurs complots et leurs conspirations !

Intérêt des peuples à connoître les projets des Jacobins.

Si la France, aujourd'hui fermée comme l'enfer, ne peut plus entendre d'autre voix que celle des démons de la Révolution, au moins est-il encore temps de prévenir une partie des autres Nations. Elles ont entendu parler des forfaits et des malheurs de cette Révolution ; il faut bien qu'elles sachent le sort qui les attend elles-mêmes, si la secte des Jacobins prévaut ; il faut bien qu'elles sachent aussi que leurs propres révolutions ne font pas moins partie du grand complot que celle de la France ; et que tous ces forfaits, toute cette anarchie, toutes ces atrocités qui ont suivi la dissolution de l'Empire français, ne sont qu'une partie de la dissolution qu'on leur prépare à toutes ; il faut bien qu'elles sachent que leur religion, ainsi que leurs ministres, leurs temples, leurs autels et leurs trônes ne sont pas moins l'objet de cette même conspiration des Jacobins, que la religion, les prêtres, les autels et le trône des Français.

Intérêt des Puissances.

Lorsque des simulacres de paix sembleront mettre fin à la guerre entre les Jacobins et les Puissances combinées, il faudra bien aussi que ces Puissances connoissent à quel point elles peuvent compter sur leurs traités. Alors plus que jamais il sera important de revenir sur l'objet de ces guerres faites par une secte, qui envoyoit ses légions bien moins pour s'emparer des sceptres que pour les briser tous ; qui ne promettoit pas à ses adeptes la couronne des Princes, des Rois, des Empereurs, mais qui exigeoit d'eux le serment

de broyer les couronnes, les Princes, les Rois, les Empereurs. Alors plus que jamais, il faudra réfléchir qu'avec les sectes la plus dangereuse des guerres n'est pas celle qui se poursuit au champ de Mars. Quand la rebellion et l'anarchie sont dans les élémens des sectaires, les bras peuvent bien être désarmés, mais l'opinion reste, la guerre est dans les cœurs. Une secte réduite à se cacher ou à se reposer, n'en reste pas moins secte. Elle pourra dormir, mais son sommeil sera le calme des volcans. Ils ne vomissent plus au-dehors leurs torrens et leurs flammes, mais les feux souterrains serpentent, travaillent de nouvelles issues et préparent de nouvelles secousses.

L'objet de ces Mémoires n'est donc précisément ni cette paix, ni cette guerre qui se font de puissance à puissance. Alors même que le danger subsiste tout entier, je sais qu'il est des temps où il faut que le glaive de la mort se repose, je sais qu'il est des ressources qui s'épuisent. Je laisse aux chefs des peuples les moyens de la force à discuter. Mais je sais, quels que soient les traités, qu'il est une espèce de guerre que la sécurité de ces traités peut rendre plus funeste; et cette guerre est celle des complots, des conspirations secrètes, dont les traités publics n'effacent pas les vœux et les sermens. Malheur à la puissance qui aura fait la paix, sans avoir même su pourquoi son ennemi lui avoit déclaré la guerre! Ce que les Jacobins ont fait avant d'éclater une première fois, ils le feront encore avant d'éclater de

nouveau ; ils poursuivront dans les ténèbres le grand objet de leurs conspirations ; et de nouveaux désastres apprendront aux peuples que toute la Révolution française n'étoit que le commencement de la dissolution universelle que la secte médite.

Objet de ces Mémoires.

Voilà ce qui a fait des vœux secrets des Jacobins, de la nature même de leur secte, de leurs systêmes, de leurs voies sourdes et ténébreuses, enfin de leurs conspirations souterraines, l'objet plus spécial de mes recherches. On a vu le délire, la rage et la férocité des légions de la secte ; on les connoît assez comme instrumens de tous les crimes, de toutes les dévastations, de toutes les atrocités de la Révolution française ; on ne sait pas assez quels maîtres, quelle école, quels vœux et quels complots les ont successivement férocisés. Il ne sera que trop long-temps facile à nos neveux de juger du fléau par ses effets. Le français qui voudra retracer le tableau des ravages, n'aura long-temps encore qu'à regarder autour de lui. Assez long-temps encore les débris des palais et des temples, les décombres des villes, les ruines d'un vaste empire éparses dans les provinces, attesteront la barbarie des modernes Vandales. L'épouvantable liste du Prince et des sujets tombés sous les décrets de la proscription, la solitude des cités et des campagnes, assez long-temps encore rappelleront le règne des fatales lanternes, de la vorace guillotine, des bandits assassins et des législateurs bourreaux.

Ces détails humilians pour la nature et flétrissans pour l'ame, n'entrent point daus l'objet de ces Mémoires. Ce que j'aurai à dire plus spécialement, ce n'est point ce qu'ont fait les légions infernales des Marat, des Roberspierre, des Sieyes, ce sont les conspirations et les systêmes, les écoles, les maîtres; c'est tout ce qui a fait les Sieyes, les Condorcet, les Péthion, et qui prépare encore à chaque peuple de nouveaux Marats, de nouveau Roberspierres. Ce que je me propose, c'est que la secte des Jacobins et ses conspirations connues, ses forfaits n'aient plus rien d'étonnant; que la facilité à répandre le sang, que ses impiétés contre l'autel, et ses frénétiques fureurs contre le trône, et ses atrocités contre les citoyens, soient aussi naturelles que les ravages de la peste, afin que désormais les peuples n'aient pas moins d'attention à se préserver de l'une que de l'autre.

C'est pour atteindre cet objet important que j'ai dirigé mes recherches sur la secte et ses chefs, son origine, ses projets, ses complots, ses moyens, ses progrès, sur tout ce qu'elle a fait pour arriver à la Révolution, bien plus que sur les détails mêmes de la Révolution.

Le résultat de ces recherches et de toutes les preuves que j'ai puisées, sur-tout dans les archives des Jacobins et de leurs premiers maîtres, a été que leur secte et leurs conspirations ne sont en elles-mêmes que l'ensemble, la coalition d'une triple secte, d'une triple conspiration dans lesquelles, long-temps avant la Révolution, se tra-

Triple conspiration à dévoiler, et plan de ces Mémoires.

mèrent et se trament encore la ruine de l'autel, celle du trône, et enfin celle de toute la société civile.

1.° Bien des années avant cette Révolution française, des hommes qui se firent appeler philosophes conspirèrent contre le Dieu de l'Evangile, contre tout christianisme, sans exception, sans distinction du protestant ou du catholique, de l'anglican ou du presbytérien. Cette conspiration avoit pour objet essentiel de détruire tous les autels de Jésus-Christ. Elle fut celle des sophistes de l'incrédulité et de l'impiété.

2.° A cette école des sophistes impies se formèrent bientôt les sophistes de la rebellion; et ceux-ci à la conspiration de l'impiété contre les autels du Christ, ajoutant la conspiration contre tous les trônes des rois, se réunirent à l'antique secte dont les complots faisoient tous le secret des arrière-loges de la franc-Maçonnerie, mais qui depuis long-temps se jouoit de l'honnêteté même de ses premiers adeptes, en réservant aux élus des élus le secret de sa profonde haine contre la religion du Christ et contre les monarques.

3.° Des sophistes de l'impiété et de la rebellion naquirent les sophistes de l'impiété et de l'anarchie; et ceux-ci conspirèrent, non plus seulement contre le christianisme, mais contre toute religion quelconque, même contre la religion naturelle; non plus simplement contre les rois, mais contre tout gouvernement, contre toute société civile, et même contre toute espèce de propriété.

Cette troisième secte, sous le nom d'Illuminés, s'unit aux sophistes conjurés contre le Christ, aux sophistes et aux Maçons conjurés contre le Christ et contre les rois. Cette coalition des adeptes de l'*impiété*, des adeptes de la *rebellion*, des adeptes de l'*anarchie*, forma les clubs des Jacobins; sous ce nom commun désormais à la triple secte, les adeptes réunis continuent à tramer leur triple conspiration contre l'autel, le trône et la société.

Telle fut l'origine, et tels sont les progrès, les complots de cette secte devenue si désastreusement fameuse sous le nom de Jacobins.

L'objet de ces Mémoires sera de dévoiler séparément chacune de ces conspirations, leurs auteurs, leurs moyens, leurs progrès, leurs adeptes et leurs coalitions.

Je sais qu'il faut des preuves, quand on dénonce aux nations des complots de cette nature et de cette importance; quelque abrégées que soient ici celles que j'ai extraites des premières éditions de mes Mémoires sur le Jacobinisme, elles seront encore plus que suffisantes pour m'autoriser à dire à mes lecteurs : « A quelque religion, à quelque » gouvernement, à quelque rang de la société » civile que vous apparteniez, si le Jacobinisme » l'emporte, si les projets, les sermens de la secte » s'accomplissent, c'en est fait de votre religion et » de votre sacerdoce, de votre gouvernement et » de vos lois, de vos propriétés et de vos magis- » trats. Vos richesses, vos champs, vos maisons, » jusqu'à vos chaumières, jusqu'à vos enfans, tout

Conséquence de ces conspirations.

» cesse d'être à vous. Vous avez cru la Révolution » terminée en France ; et la Révolution en France » même n'est qu'un premier essai des Jacobins ; » et les vœux, les sermens, les conspirations du » Jacobinisme s'étendent sur l'Angléterre, l'Al- » lemagne, l'Italie, sur toutes les nations, comme » sur la nation française. »

Qu'on ne se hâte pas de crier au fanatisme, à l'enthousiasme ; je n'en veux ni dans moi, ni dans mes lecteurs. Je demande qu'on juge de mes preuves avec tout le sang froid qu'il m'a fallu pour les recueillir et pour les rédiger. Pour dévoiler les conspirations que je dénonce, je suivrai le même ordre que la secte a suivi pour les tramer. Je commence par celle qu'elle a formée d'abord, qu'elle poursuit encore contre toute la religion de l'Evangile, et que j'appelle Conspiration antichrétienne.

CONSPIRATION ANTICHRÉTIENNE.

CHAPITRE PREMIER.

DES PRINCIPAUX AUTEURS DE LA CONSPIRATION.

Vers le milieu du siècle où nous vivons, trois hommes se rencontrèrent, tous trois pénétrés d'une profonde haine contre le Christianisme. Ces trois hommes étoient Voltaire, d'Alembert et Frédéric II, roi de Prusse. Voltaire haïssoit la religion, parce qu'il jalousoit son auteur et tous ceux dont elle a fait la gloire; d'Alembert, parce que son cœur froid ne pouvoit rien aimer; Frédéric, parce qu'il ne l'avoit jamais connue que par ses ennemis. Chefs des Conjurés.

Il faut à ces trois hommes en ajouter un quatrième. Celui-ci, appelé Diderot, haïssoit la religion, parce qu'il étoit fou de la nature; parce que, dans son enthousiasme pour le chaos de ses idées, il aimoit mieux se bâtir des chimères et se forger lui-même ses mystères, que soumettre sa foi au Dieu de l'Evangile.

Un grand nombre d'adeptes furent dans la suite entraînés dans cette conspiration. La plupart n'y entrèrent qu'en qualité d'admirateurs stupides ou d'agens secondaires. Voltaire en fut le chef;

d'Alembert, l'agent le plus rusé; Frédéric, le protecteur et souvent le conseil; Diderot, l'enfant perdu.

Voltaire. Le premier de ces conspirateurs, Marie-François Arouet, étoit né à Paris le 20 février 1694; fils d'un ancien notaire au Châtelet, la vanité changea son nom en celui de Voltaire, qu'il trouva plus noble, plus sonore, mieux fait pour soutenir la réputation à laquelle il visoit. Nul homme en effet n'avoit encore paru avec tant de talens et avec tant d'ardeur pour dominer dans l'empire des lettres. La gravité des mœurs, l'esprit de méditation, le génie des discussions et des profondes recherches, malheureusement ne furent pas au nombre de ces dons que la nature lui avoit départis. Plus malheureusement encore il trouva dans son cœur toutes les passions qui rendent les talens nuisibles. Dès sa tendre jeunesse l'usage qu'il en fit, annonça qu'il les tourneroit tous contre la religion.

Voltaire étoit encore simple étudiant de rhétorique au collége de Louis-le-Grand, et déjà il avoit mérité de s'entendre dire par le jésuite le Jay, son professeur : *Malheureux! tu seras le porte-étendard de l'impiété.* (Vie de Volt. édit. de Kell, et Dict. hist. de Feller.) Jamais oracle ne fut accompli plus littéralement.

A peine sorti du collége, Voltaire ne vit plus, n'aima plus que la société des hommes qui pouvoient fortifier ses penchans à l'incrédulité, par la corruption des mœurs. Il vécut surtout dans celle de Chaulieu, l'Anacréon du jour, le poète des voluptés, et dans celle de quelques épicuriens qui tenoient leurs séances à l'hôtel de Vendôme. Il débuta par des satires qui déplurent au gouvernement; par des tragédies qui n'auroient annoncé que l'émule de Corneille, de Racine et

de Crébillon, si dès-lors il ne se fût montré aussi celui de Celse, de Porphyre, et de tous les ennemis de la Religion. Dans un temps où la licence des opinions trouvoit encore des obstacles en France, il crut devoir chercher un asile en Angleterre. Il y trouva des hommes que les productions de Shaftsbury, commentées par Bolingbroke, avoient formés au déisme. Il les crut philosophes; il se persuada que les Anglois ne connoissoient et n'estimoient que ces sortes de philosophes. S'il ne se trompa pas alors, les temps ont changé en Angleterre. Tous ces sophistes qu'il célèbre comme faisant la gloire de la Grande-Bretagne, y sont plus oubliés et méprisés que lus. Les Collins et les Hobbes sont mis à Londres à côté de Thom. Payne, par ceux qui en connoissent encore le nom; le bon sens de l'Anglois ne lui permet guères de haïr la religion et de faire parade d'impiété. Avec sa tolérance et l'étonnante variété de ses symboles, rien ne lui paroît moins digne du philosophe que l'affectation de nos sophistes ou la haine du Christianisme, et surtout que des conjurations pour le détruire.

On dit que le philosophisme étoit né Angleterre; je ne saurois souscrire à cette proposition. Le philosophisme en général est l'erreur de tout homme qui, réduisant tout à sa propre raison, rejette, en fait de religion, toute autre autorité que celle des lumières naturelles; c'est l'erreur de tout homme qui dès-lors se refuse à tout mystère inconcevable à sa raison; de tout homme qui, rejetant la révélation, renverse de fond en comble la religion chrétienne, sous prétexte de maintenir la liberté, les droits de la raison, et l'égalité de ces droits dans chaque homme.

Cette erreur peut faire secte; l'histoire des Jacobins anciens démontre que la secte existoit

depuis long-temps ; mais elle étoit rentrée dans les clubs souterrains à l'époque où Voltaire parut.

Cette erreur peut être celle de quelques individus. Il en avoit paru plusieurs de cette espèce dans les deux derniers siècles. De Luther et de Calvin il s'étoit formé un nombre prodigieux de sectes, qui attaquoient chacune quelque partie des anciens dogmes du Christianisme. Il s'éleva enfin des hommes qui, les attaquant toutes, ne voulurent rien croire. On les appela d'abord libertins ; c'étoit le seul nom qu'ils méritassent.

Voltaire auroit trouvé partout quelques-uns de ces hommes ; il en avoit trouvé surtout à Paris, sous la régence du duc d'Orléans, qui fut lui-même un monstrueux libertin, mais qui, sentant au moins le besoin que l'état avoit de la religion, ne permettoit pas que le Christianisme fut impunément attaqué dans les écrits publics.

Ce fut en Angleterre, il est vrai, que par leur Collins et leur Hobbes les libertins commencèrent à se donner un air de philosophes et à prendre le ton d'être penseurs ; ils le prirent dans quelques productions impies, qui dans le reste de la chrétienté n'auroient joui ni de la même publicité ni de la même impunité. Mais il est aussi vrai de dire que Voltaire auroit été partout ce qu'il devint en Angleterre ; il l'auroit été au moins partout où des lois peu répressives lui auroient permis de suivre le penchant qu'il avoit à tenir tous les sceptres de l'opinion et de la gloire dans l'empire des sciences et des lettres.

Il ne lui étoit pas donné d'atteindre à la réputation des Bossuet, des Pascal, et de tous les génies qui s'étoient distingués dans la défense de la religion ; il n'aimoit pas leur cause ; il jalousa leur gloire ; il jalousa celle de leur Dieu même. Résolu de combattre son empire, il voulut être

au moins le premier dans celui des philosophes, et il y réussit. Mais il fallut, pour lui donner ce rang, dénaturer l'idée même de la philosophie et la confondre avec l'impiété. Voilà ce qui dicta à Voltaire le projet de renverser la religion. Cependant l'Angleterre fut le lieu où il crut reconnoître la possibilité du succès. Condorcet devenu son adepte, son confident, son historien et son panégyriste, nous l'assure du moins en ces termes positifs : *Ce fut là*, ce fut en Angleterre, *que Voltaire jura de consacrer sa vie à ce projet, et il a tenu parole* (Vie de Volt. édit. de Kell.)

De retour à Paris, vers l'an 1730, il s'en cachoit si peu, il avoit déjà publié tant d'écrits contre le Christianisme, il se flattoit si bien de pouvoir l'anéantir, que M. Hérault, lieutenant de police, lui reprochant un jour son impiété, et ajoutant : *Vous avez beau faire, quoi que vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne.* Voltaire n'hésita pas à répondre : *C'est ce que nous verrons.* (*Ibid.*)

Ce vœu se fortifiant par les obstacles, Voltaire ne fit que se roidir; il crut voir tant de gloire au succès, qu'il eût voulu ne la partager avec personne. « Je suis las, disoit-il, de leur entendre » répéter que douze hommes ont suffi pour établir » le Christianisme, et j'ai envie de leur prouver » qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. » (*Ibid.*) En disant ces paroles, que Condorcet répète avec complaisance, la haine l'aveugloit au point de ne pas réfléchir que le génie du singe destructeur ou du méchant jaloux, brisant les chefs-d'œuvre, les monumens de l'art, n'égale pas la gloire de les avoir produits; que le sophiste élevant la poussière, assemblant les nuages, rappelant les ténèbres, n'arrive pas au Dieu de lumière; qu'il ne faut, pour séduire les hommes, rien moins

que la sagesse, les merveilles et les vertus des Apôtres qui les sanctifièrent.

Quoique le grand objet de Voltaire se bornât à détruire, et quelque prix qu'il mit à la gloire de détruire à lui seul la religion chrétienne, il n'en crut pas moins dans la suite devoir se donner des coopérateurs. Il craignit même que l'éclat de son projet ne nuisit à l'exécution, et résolut d'agir en conjuré. Déjà ses productions nombreuses, impies ou obscènes, lui avoient formé des admirateurs. Ses disciples déjà, sous le nom de philosophes, aimoient à faire sentir leur mépris et leur haine pour celui de chrétien. Il regarda autour de son école, distingua d'Alembert et en fit le premier confident de la nouvelle marche qu'il croyoit devoir suivre dans sa guerre contre le Christ. D'Alembert méritoit cette distinction.

D'Alembert.

Si Voltaire étoit fait pour jouer le rôle d'Agamemnon dans une armée de sophistes conjurés, d'Alembert pouvoit en quelque sorte leur fournir un Ulysse. Si la comparaison est trop noble, on peut y suppléer par celle du renard. D'Alembert en eut toute la ruse, toutes les allures, jusqu'au clapissement. Bâtard de Fontenelle, d'autres disent du médecin Astruc, il ne sut jamais lui-même quel étoit son père. La chronique du jour pouvoit lui en donner autant que les scandales de sa mère en supposoient. Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin, religieuse au monastère de Montfleury en Dauphiné, ensuite dégoûtée des vertus de son état, et enfin apostate, s'étoit fait à Paris une société de certains gens de lettres qu'elle appeloit *ses bêtes*. (Dict. hist.) Ce fut de ses incestes avec quelqu'une de ces bêtes que naquit d'Alembert. Pour cacher et la honte et le double crime de sa naissance, sa mère le relégua parmi

les enfans trouvés. Il fut d'abord appelé *Jean le Rond*, du nom de l'oratoire où on l'avoit trouvé, sur le seuil de la porte, enveloppé de langes, dans la nuit du 16 au 17 novembre 1717.

Elevé d'abord par les charités de l'Eglise, d'Alembert ne tarda pas à la punir des soins qu'elle avoit pris de son enfance. Sa jeunesse fut celle d'un temps où Voltaire commençoit à faire des partisans à l'incrédulité. Avec quelques secours pour son éducation, il fit tout ce que font tant de jeunes gens, qui trouvent des délices à se nourrir furtivement des ouvrages écrits contre une religion dont ils aiment peu à connoître les preuves. Il fit surtout ce que font les enfans méchans, qui se plaisent à déchirer un maître qui les gêne.

Avec ces dispositions du cœur et de l'esprit, d'Alembert fut bientôt disciple de Voltaire. La conformité de leur penchant pour l'incrédulité, et leur haine commune pour le Christ, compensèrent la différence des caractères et l'immense intervalle des talens.

Voltaire étoit bouillant, colère et impétueux; d'Alembert réservé, froid, prudent et astucieux. Voltaire aimoit l'éclat; d'Alembert se cachoit pour n'être qu'aperçu. L'un ne dissimuloit que malgré lui, en chef qui doit masquer ses batteries; il auroit mieux aimé, comme il s'en explique lui-même, faire à la religion une guerre ouverte, *et mourir sur un tas de* chrétiens, qu'il appelle *bigots immolés à ses pieds*. (Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 20 avril 1761.) L'autre dissimuloit par instinct. La guerre qu'il faisoit étoit celle d'un demi-chef, qui rit derrière ses huissons, de voir tomber ses ennemis les uns après les autres dans les piéges qu'il a tendus. (*Voyez surtout la lettre* 100 *de d'Alembert*, 4 *mai* 1762.)

Avec tous les talens et tout le goût de la belle littérature, Voltaire étoit presque nul pour les mathématiques. Celles-ci furent pour d'Alembert le seul titre à sa réputation : sur tout autre sujet il est maigre, précieux, entortillé ; il est par fois bas et ignoble, autant que Voltaire est coulant, noble, facile, riche et élégant, quand il veut l'être. D'Alembert méditant un sarcasme ou une épigramme, ne l'a pas encore affilée, que la plume courante de Voltaire en a parsemé des volumes.

Hardi jusqu'à l'impudence, Voltaire brave, nie, affirme, invente, contrefait l'écriture, les Pères, l'histoire ; appelle également le *oui*, le *non ;* frappe partout également, peu lui importe pourvu qu'il ait blessé. D'Alembert, sur ses gardes, prévoit une réplique qui pourroit le compromettre ; il marche enveloppé de nuages, et toujours de côté, de peur qu'on ne sache où il tend. Qu'on l'attaque, il s'enfuit, il dissimule toute réfutation ; il aime mieux paroître n'avoir pas combattu qu'ajouter au bruit de sa défaite. Voltaire ne demande qu'à connoître ses ennemis ; il les appelle tous. Cent fois défait, cent fois il revient à la charge. C'est en vain qu'on réfute l'erreur ; il la redit, la répète sans cesse ; il voit toute la honte dans la fuite, jamais dans la défaite. Après une guerre de soixante ans il est encore sur le champ de bataille.

Il faut à d'Alembert l'hommage des cotteries ; quarante mains qui applaudissent dans une enceinte académique font son jour de triomphe. Il faut à Voltaire toutes les trompettes de la renommée ; de Londres à Pétersbourg, de Boston à Stockolm, ce n'est pas assez pour sa gloire.

D'Alembert enrôle autour de lui, il forme, il initie les adeptes secondaires, dirige leurs mis-

sions, et entretient les petites correspondances. Voltaire appelera contre le Christ les rois, les empereurs, les ministres, les princes; son palais est la cour du sultan de l'incrédulité. Parmi ceux qui lui rendent hommage et qui entrent le plus avant dans ses complots, l'histoire doit enfin distinguer ce Frédéric, qu'elle n'a fait encore connoître que par des titres à la gloire des rois, ou conquérans ou administrateurs.

Frédéric II.

Dans ce Frédéric II, dont les sophistes ont fait le Salomon du Nord, il y avoit deux hommes. L'un est ce roi de Prusse, ce héros moins digne de nos hommages par ses victoires et sa tactique au champ de Mars, que par des soins consacrés à donner à ses peuples, à l'agriculture, au commerce, aux arts une nouvelle vie, à expier en quelque sorte, par la sagesse et la bienfaisance de son administration intérieure, des triomphes peut-être plus éclatans que justes. L'autre est le personnage qui pouvoit le moins s'allier à la sagesse et à la dignité d'un monarque, le pédant philosophe, l'allié des sophistes, l'écrivailleur impie, l'incrédule conspirateur, le vrai Julien du dix-huitième siècle; moins cruel, mais plus adroit et tout aussi haineux; moins enthousiaste et plus perfide que le Julien si fameux sous le nom d'Apostat.

Il en coûte à l'histoire de révéler ces ténébreux mystères de l'impie couronné; mais il faut bien qu'elle soit vraie et qu'elle dise spécialement ici toute la vérité. Il faut bien que les rois de la terre sachent la part qu'ont eue leurs collègues à la conjuration contre l'autel, pour qu'ils sachent d'où vient la conspiration contre leur trône.

Frédéric eut le malheur de naître avec l'esprit dont il pouvoit le plus aisément se passer, avec

celui de Celse, et de toute l'école des sophistes. Il n'eut auprès de lui ni des Tertulien ni des Justin capables d'éclaircir ses recherches sur la religion, et il s'entoura d'hommes qui ne savoient que la calomnier. Encore prince royal, il étoit déjà en commerce de lettres avec Voltaire; il disputoit déjà avec lui sur la métaphysique et la religion. Il se croyoit déjà grand philosophe, en mandant à Voltaire : « Pour vous parler avec » ma franchise ordinaire, je vous avouerai naturellement que tout ce qui regarde *l'homme Dieu* » ne me plaît point dans la bouche d'un philosophe, qui doit être au-dessus des erreurs » populaires. Laissez au *grand Corneille, vieux* » *radoteur et tombé dans l'enfance*, le travail » insipide de rimer l'imitation de J. C., et ne » tirez que de votre propre fonds ce que vous » avez à nous dire. On peut parler de fables, » mais seulement comme fables; et je crois qu'il » vaut mieux garder un silence profond sur les » fables chrétiennes, canonisées par leur ancienneté et par la crédulité des gens absurdes et » stupides. » (*Lettre* 53, *an* 1728.)

Déjà on voit par ses premières lettres, qu'avec le ridicule orgueil d'un roi pédant, il aura toute la mobilité et même toute l'hypocrisie des sophistes. Frédéric donne des leçons à Voltaire contre la liberté, quand Voltaire la défend; (*Voyez leurs lettres en* 1737.) et quand Voltaire ne voit plus que l'homme machine, Frédéric ne voit plus que l'homme libre. (*Voyez sa lettre du* 16 *septembre* 1771.) Ici il soutiendra qu'il y a nécessairement une liberté, précisément parce que nous en avons une idée nette; (*ibid.*) et ailleurs il voudra l'homme toute matière, quoiqu'il n'y ait pas d'idée plus ténébreuse que celle de la matière libre et pensante, ergotisante,

même à la façon de Frédéric. (*Voyez sa lettre du 4 décembre* 1775.) Il a repris Voltaire de sa dissimulation dans des louanges données à J. C. et il ne rougit pas d'écrire trois ans plus tard : « Pour moi, je vous avoue (s'il faut s'enrôler » sous la bannière du fanatisme) que je n'en » ferai rien, et que je me contenterai de com» poser quelques psaumes pour donner bonne » opinion de mon orthodoxie.... Socrate encen» soit les Pénates ; Cicéron, qui n'étoit pas cré» dule, en faisoit autant ; il faut se prêter aux » fantaisies d'un peuple futile, pour éviter la » persécution et le blâme. Car, après tout, ce » qu'il y a de plus désirable en ce monde, c'est » de vivre en paix. Faisons quelques sottises avec » les sots, pour arriver à cette situation tran» quille ». (*Lettre du* 6 *janvier* 1740.)

Ce même Frédéric, partageant la haine de son maître, avoit aussi écrit que la religion chrétienne *ne portoit que des herbes venimeuses* ; (143 Lett. à Volt. an 1766.) et Voltaire l'avoit félicité d'avoir, par-dessus tous les princes, *l'ame assez forte, le coup-d'œil assez juste, et d'être assez instruit pour savoir que depuis dix-sept cents ans la secte chrétienne n'avoit jamais fait que du mal.* (Lettre du 5 avril 1767.) On ne s'attendoit pas qu'avec le coup-d'œil si juste, un roi si philosophe se trouvât obligé de combattre dans les autres ce qu'il croyoit avoir si bien vu lui-même. Qu'on lise cependant ce qu'il oppose aux mêmes assertions, quand il réfute le *Système de la nature*. « On pourroit, nous dit-il, accuser » l'auteur de sécheresse d'esprit et surtout de » maladresse, parce qu'*il calomnie la religion* » *chrétienne, en lui imputant des défauts qu'elle* » *n'a pas.* Comment peut-il dire avec vérité, » continue Frédéric, que cette religion est cause

» de tous les malheurs du genre humain? Pour » s'exprimer avec justesse, il auroit fallu dire » simplement, que l'ambition et l'intérêt des » hommes se servoient de cette religion pour » troubler le monde et contenter les passions. Que » peut-on reprendre de bonne foi dans la morale » contenue dans le Décalogue? N'y eût-il dans » l'Evangile que ce seul précepte : Ne faites pas » aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on » vous fasse, on seroit obligé de convenir que ce » peu de mots renferme toute la quintessence de » la morale. Et le pardon des offenses, et la » charité, et l'humanité ne fûrent-elles pas prê- » chées par JÉSUS, dans son excellent sermon de » la montagne? etc. » (Voy. *Examen du Système de la nature, par Frédéric, roi de Prusse, janvier* 1770.)

Quand Frédéric écrivoit ces paroles, il n'avoit donc plus le coup-d'œil assez juste pour voir que cette religion ne peut produire que de l'ivraie, et n'a fait que du mal. Mais par une contradiction plus étrange encore, après avoir si bien vu que cette religion chrétienne est loin d'être la cause de nos maux, il ne continue pas moins à féliciter Voltaire d'en être *le fléau*; (12 août 1772.) il n'en donne pas moins lui-même ses projets pour la détruire; (29 *juillet* 1775.) il n'en prétend pas moins que si elle est conservée et protégée en France, c'en est fait *des beaux arts et des hautes sciences*, et que *la rouille de la superstition achèvera de détruire un peuple d'ailleurs aimable et né pour la société.* (Lett. à Voltaire, 30 juillet 1774.)

Si le roi sophiste avoit été prophète, on voit par les événemens qu'il eût précisément annoncé le contraire. Il eût dit que ce peuple, *d'ailleurs aimable et fait pour la société*, épouvanteroit

l'univers par ses atrocités à l'instant même où il auroit perdu sa religion ; mais Frédéric devoit, comme Voltaire, être aussi le jouet de toute sa prétendue sagesse et de ses opinions. Il l'étoit même de toute son affection pour la philosophie : il eut bien des caprices et pour elle et contre elle. Nous le verrons un jour apprécier assez justement ses adeptes ; mais, au milieu de ses mépris pour eux, nous ne le verrons pas cesser de conspirer pour détruire, comme eux, la religion de JÉSUS-CHRIST.

La correspondance qui nous apprend si bien à connoître et ce roi adepte et Voltaire son idole, commence en 1736. Elle fut assidue le reste de leur vie, si on en excepte quelques années de disgraces pour l'idole. C'est là qu'il faut étudier l'incrédule et l'impie. Pour en jouer le rôle, Frédéric y dépose presque toujours celui de roi. Passionné pour la gloire des prétendus philosophes, plus encore qu'il ne fut jaloux de celle des Césars, pour égaler Voltaire, il ne dédaigne pas de s'en faire le singe. Poète sous-médiocre, métaphysicien subalterne, il n'excelle que dans deux choses, dans son admiration pour Voltaire, et dans son impiété quelquefois pire encore que celle de son maître.

En faveur des hommages et du zèle de Frédéric, Voltaire crut devoir oublier tous ses caprices, tous les désagrémens qu'il en avoit reçus à Berlin, et jusqu'à ces coups de bâton que le sophiste desposte lui avoit envoyés à Francfort, par un de ses majors. Il étoit trop intéressant pour la secte d'avoir dans ses complots tout l'appui d'un adepte souverain. Nous verrons à quel point Frédéric les seconda ; mais pour sentir combien la haine qui dicta ses complots étoit commune à Frédéric et à Voltaire, il faut savoir de quels obstacles

elle sut triompher dans l'un et dans l'autre ; il faut entendre Voltaire lui-même sur ce qu'il avoit eu à souffrir à Berlin. A peine y avoit-il passé quelques années, qu'il écrivit à Mad. Denis, sa nièce et la confidente de ses secrets : « La Métrie dans ses » préfaces vante son extrême félicité d'être auprès » d'un grand roi, qui lui lit quelquefois ses vers, » et en secret il pleure avec moi ? il voudroit s'en » retourner à pied : mais moi, pourquoi suis-je » ici ? Je vais bien vous étonner : Ce la Métrie » est un homme sans conséquence, qui cause » familièrement avec le roi après la lecture. Il » me parle avec confiance. Il m'a juré qu'en par- » lant au roi ces jours passés de ma prétendue » faveur et de la jalousie qu'elle excite, le roi » lui avoit répondu : J'aurai besoin de lui encore » un an tout au plus. On presse l'orange et on » jette l'écorce. Je me suis fait répéter ces douces » paroles ; j'ai redoublé mes interrogations, et » il a redoublé ses sermens.... J'ai fait ce que » j'ai cru pour ne pas croire la Métrie. Je ne » sais pourtant. En relisant ses vers, (du Roi) » je suis tombé sur une épitre à un peintre nommé » *Père*, qui est à lui ; en voici les premiers vers :

Quel spectacle étonnant vient de frapper mes yeux !
Cher Père, ton pinceau t'égale au rang des dieux.

» Ce Père est un homme qu'il ne regarde pas ; » cependant *c'est le cher Père, c'est un Dieu* : » Il pourroit bien en être autant de moi ; c'est-à- » dire pas grand'chose.... Vous imaginez bien » quelles réflexions, quel retour, quel embarras, » et pour tout dire, quel chagrin l'aveu de la » Métrie fait naître. » (*Lett. à Mad. Denis, Berlin, 2 sept.* 1751.)

Cette lettre fut suivie d'une seconde, conçue en ces termes : « Je ne songe qu'à déserter hon- » nêtement, à prendre soin de ma santé, à vous

» revoir, à oublier le rêve de trois années. Je » vois bien qu'on a pressé l'orange, il faut penser » à sauver l'écorce. Je vais me faire, pour mon » instruction, un dictionnaire à l'usage des rois : » *Mon ami* signifie *mon esclave ; mon cher ami* » veut dire, *vous m'êtes plus qu'indifférent.* Entendez par *je vous rendrai heureux, je vous* » *souffrirai tant que j'aurai besoin de vous. Soupez avec moi ce soir*, signifie *je me moquerai* » *de vous ce soir.* Le dictionnaire peut être long ; » c'est un article à mettre dans l'encyclopédie.

» Sérieusement cela serre le cœur. Tout ce » que j'ai vu est-il possible ? Se plaire à mettre » mal ensemble ceux qui vivent avec lui ! Dire à » un homme les choses les plus tendres, et écrire » contre lui des brochures ! Arracher un homme » à sa patrie par les promesses les plus sacrées, » et le maltraiter avec la malice la plus noire ! » Que de contrastes ! Et c'est là l'homme qui » m'écrivoit tant de choses philosophiques, et que » j'ai pu croire philosophe ! Et je l'ai appelé le » *Salomon du Nord !* Vous souvenez-vous de » cette belle lettre, qui ne vous a jamais rassurée ? » Vous êtes philosophe, disoit-il, je le suis aussi. » Ma foi, Sire, nous ne le sommes ni l'un ni » l'autre.» (*Lett. à la même*, 18 *décemb.* 1752.)

Voltaire n'avoit jamais rien dit de plus vrai. Ni lui, ni Frédéric ne furent philosophes dans le sens qui devoit rester attaché à ce mot ; mais l'un et l'autre le furent au suprême degré, dans le sens que les conjurés y attachoient ; dans celui d'une raison impie, dont la haine du christianisme est toute la vertu.

Ce fut à la suite de cette dernière lettre que Voltaire quitta furtivement la cour de son disciple, qui fit alors de lui la risée de l'Europe. Pour oublier l'outrage, il n'eut besoin que du

temps qu'il lui falloit pour s'établir à Ferney. Frédéric et Voltaire ne se revirent plus ; mais le premier n'en redevint pas moins *le Salomon du Nord*, et Voltaire en revanche n'en fut pas moins pour lui le premier philosophe de l'univers. Sans s'aimer davantage, ils furent de nouveau unis pour toujours par la haine du Christ, qui n'avoit pas cessé de leur être commune. La trame du complot n'en fut ourdie qu'avec moins d'obstacles, et conduite avec plus d'intelligence, par le moyen de leur correspondance.

Diderot. Quant à Diderot, il vola de lui-même au-devant des conjurés. Une tête emphatique, un enthousiasme de pythonisse pour ce philosophisme dont Voltaire avoit donné le ton, un désordre dans ses idées pareil à celui du chaos, et d'autant plus sensible, que sa langue et sa plume suivoient tous les élans et toutes les secousses de son cerveau, le montrèrent à d'Alembert comme un homme essentiel à l'objet de la conspiration. Il se l'associa pour lui faire ou laisser dire tout ce qu'il n'osoit pas dire lui-même. L'un et l'autre furent jusqu'à la mort toujours intimement unis à Voltaire, comme Voltaire le fut à Frédéric.

Incertitude et diversité des chefs dans leurs opinions philosophiques.

Si leur serment de détruire la religion chrétienne avoit renfermé celui d'y substituer une religion, une école quelconque, il étoit difficile de réunir quatre hommes moins propres à s'accorder sur une pareille entreprise.

Voltaire eût bien voulu être déiste ; il le parut long-temps : ses erreurs l'entraînèrent vers le spinosisme ; il finit par ne savoir quel parti prendre. Ses remords, si on peut appeler ainsi des doutes et des inquiétudes sans repentir, le tourmentèrent jusque dans ses dernières années. Il se tourna tantôt vers d'Alembert, tantôt vers Frédéric, ni l'un ni l'autre ne purent le fixer. Il étoit presque octogénaire,

octogénaire, et se trouvoit encore réduit à exprimer ainsi ses incertitudes : « Tout ce qui nous » environne est l'empire du doute, et *le doute* » *est un état désagréable.* Y a-t-il un Dieu tel » qu'on le dit, une ame telle qu'on l'imagine, » des relations telles qu'on les établit? Y a-t-il » quelque chose à espérer après le moment de la » vie? Gilimer dépouillé de ses états, avoit-il » raison de se mettre à rire quand on le présenta » devant Justinien? Et Caton avoit-il raison de » se tuer de peur de voir César? La gloire n'est-» elle qu'une illusion? Faut-il que Mustapha dans » la mollesse de son harem, faisant toutes les sot-» tises possibles, ignorant, orgueilleux et battu, » soit plus heureux s'il digère, qu'un philosophe » qui ne digère pas? Tous les êtres sont-ils égaux » devant le grand Etre qui anime la nature? En » ce cas l'ame de Ravaillac seroit-elle égale à » celle d'Henri IV? ou ni l'un ni l'autre n'auroit-il » d'ame? Que le philosophe débrouille tout cela, » pour moi je n'y entends rien. » (*Lettre* 179, 12 *octobre* 1770.)

D'Alembert et Frédéric pressés alternativement par ces questions, y répondoient, chacun à leur manière. Le premier ne pouvant se fixer lui-même, confesse franchement qu'il ne lui a pas été donné de savoir y répondre. « Je vous avoue, dit-il, » que sur l'existence de Dieu, l'auteur *du Sys-*» *tème de la nature* me paroît trop ferme et trop » dogmatique, et je ne vois en cette matière que » le scepticisme de raisonnable. *Qu'en savons-*» *nous*, est pour moi la réponse à presque toutes » les questions métaphysiques; et la réflexion qu'il » faut y joindre, c'est, puisque nous n'en savons » rien, qu'il ne nous importe pas sans doute d'en » savoir davantage. » (*Lett.* 36, *an.* 1770.)

Cette réflexion sur le peu d'importance de toutes

ces questions, étoit ajoutée de peur que, tourmenté par ses inquiétudes, Voltaire ne s'arrachât à un philosophisme incapable de résoudre ses doutes sur des objets qu'il ne s'accoutumoit pas à regarder comme indifférens pour le bonheur de l'homme. Il insista, et d'Alembert aussi ; mais ce fut pour lui dire encore que « *non* en métaphysique » ne lui paroissoit guères plus sage que *oui*, et » que le *non liquet* (ou cela n'est pas clair) est » la seule réponse raisonnable presqu'à tout. » (*Lettre* 38, *ibid.*)

Frédéric n'aimoit pas les doutes plus que Voltaire ; mais à force de vouloir s'en délivrer, il crut y avoir réussi. « Un philosophe de ma connoissance, répondit-il, homme assez déterminé dans » ses sentimens, croit que nous avons assez de » degrés de probabilité pour arriver à la certitude » que *post mortem nihil est* (ou bien que la mort » n'est qu'un sommeil éternel) ; il prétend que » l'homme n'est pas double, que nous ne sommes » que la matière animée par le mouvement : cet » étrange homme dit qu'il n'y a aucune relation » entre les animaux et l'intelligence suprême. » (*Lettre du* 30 *octobre* 1770.)

Ce philosophe si déterminé, cet homme si étrange, c'étoit Frédéric même. Il ne s'en cacha plus, et il écrivit d'un ton plus déterminé encore quelques années après : « Je suis très-certain que « je ne suis pas double, de là je ne me considère » que comme un être unique (pour parler fran» çois, dites simple) ; je sais que je suis un animal » organisé et qui pense ; d'où je conclus que la » matière peut penser, ainsi qu'elle a la propriété » d'être électrique. » (*Lettre du 4 décembre* 1775.)

Plus près de sa tombe encore, et toujours pour inspirer sa confiance à Voltaire, il lui écrivoit de

nouveau : « La goutte s'est promenée successive-
» ment dans tout mon corps. Il faut bien que notre
» frêle machine soit détruite par le temps qui
» absorbe tout. Mes fondemens sont déjà sapés :
» mais tout cela ne m'embarrasse guères. » (*Lettre du 8 avril 1776.*)

Le quatrième héros de la conspiration, le fameux Diderot, étoit précisément celui dont les décisions contre Dieu paroissoient à d'Alembert trop fermes et trop dogmatiques. Diderot en revanche avoit bien des momens où, dans le même ouvrage, après avoir tranché contre les Déistes, il n'en tranchoit pas moins, tantôt en faveur des Sceptiques ou de l'Athée, tantôt contre l'Athée et contre le Sceptique. Mais, soit qu'il écrivît pour Dieu ou contre Dieu ; Diderot paroissoit ignorer ces troubles et ces inquiétudes. Il écrivoit franchement ce qu'il pensoit, au jour et au moment où il tenoit la plume, soit lorsqu'il *écrasoit les Athées du poids de l'univers*, et que *l'œil d'un ciron*, *l'aile d'un papillon* suffisoient pour les battre (*Voyez ses pensées philosophiques*, N°. 20) ; soit quand tout ce *spectacle ne le menoit pas même à l'idée de quelque chose de divin* (Code de la nature), et que cet univers n'étoit qu'un *résultat fortuit du mouvement et de la matière* (Pensées philos. N°. 21) : soit lorsqu'il ne falloit rien assurer sur Dieu, et que *le Scepticisme en tout lieu*, *pouvoit seul se garantir des deux excès opposés* (idem, N°. 33) ; soit lorsqu'il *prioit Dieu pour les Sceptiques*, parce qu'il les voyoit tous *manquer de lumières* (idem, N.° 22) ; soit enfin, lorsque pour faire un Sceptique, *il falloit avoir la tête aussi bien faite que le philosophe Montagne.* (idem, N.° 28.)

On ne vit jamais d'homme prononçant et le pour et le contre d'un ton plus affirmatif, qui sente

moins la gêne, la contrainte, le trouble, le remords, l'inquiétude. Diderot ne les connoissoit pas même lorsqu'il prononçoit hardiment qu'entre *lui et son chien il n'y avoit de différence que l'habit.* (Vie de Sénèque, pag. 377.)

Avec ces disparates dans leurs opinions religieuses, Voltaire se trouvoit un impie tourmenté par ses doutes et son ignorance ; d'Alembert un impie tranquille dans ses doutes et son ignorance ; Frédéric un impie triomphant ou croyant avoir triomphé de son ignorance, laissant Dieu dans le ciel, pourvu qu'il n'y eût point d'ames sur la terre ; Diderot alternativement Athée, Matérialiste, Déiste et Sceptique, mais toujours impie et toujours fou, n'en étoit que plus propre à jouer tous les rôles qu'on lui destinoit.

Tels sont les hommes dont il importoit spécialement de connoître les caractères et les erreurs religieuses, pour dévoiler la trame de la conspiration dont ils furent les chefs, et dont nous allons constater l'existence, indiquer l'objet précis, développer les moyens et les progrès.

CHAPITRE II.

Objet, étendue, époque, existence de la conjuration antichrétienne.

Vrais caractères d'une conspiration.

DIRE qu'il exista une conjuration antichrétienne, dont Voltaire, d'Alembert, Frédéric II, roi de Prusse, et Diderot furent les chefs, les grands mobiles, les principaux auteurs, ce n'est pas se borner à dire simplement que chacun de ces hommes fut ennemi de la religion de Jésus-Christ, et que leurs ouvrages tendent à la détruire. Avant eux et après eux, cette même religion a eu bien

d'autres ennemis qui cherchèrent aussi à répandre dans leurs écrits tout le venin de l'incrédulité. La France a eu ses Bayle, ses Montesquieu. Le premier écrivit en sophiste qui ne savoit à quoi s'en tenir; il débita toute sa vie le pour et le contre avec une égale facilité; il n'eut point cette haine qui fait les conjurés et cherche des complices. Montesquieu, dans ses *Lettres persannes*, n'est encore qu'un jeune homme qui n'a rien d'arrêté ou de fixe contre les objets de sa foi, et qui un jour réparera ses torts, en déclarant *avoir toujours respecté la religion;* qui verra même bientôt dans l'Evangile, *le plus beau présent que Dieu ait fait aux hommes.* (Dictionnaire des hommes illustres par Feller, art. Montesquieu.)

L'Angleterre a ses Hobbes, ses Collins, ses Woolstons et bien d'autres incrédules de cette espèce; mais chacun de ces sophistes suit sa propre impulsion. Quoi qu'en disent plus d'une fois Voltaire et Condorcet, rien n'a manifesté le concert de ces écrivains; ils sont impies chacun à leur manière et sans accord entre eux; ils combattent chacun le Christianisme sans autres conseils et sans autres complices qu'eux-mêmes. Cela ne suffit pas pour en faire autant de conjurés antichrétiens.

Une véritable conspiration contre le Christianisme suppose non-seulement le vœu de le détruire, mais un concert et des intelligences secrètes dans les moyens de l'attaquer, de le combattre et de l'anéantir. Aussi, lorsque je nomme Voltaire et Frédéric, Diderot et d'Alembert, comme les chefs d'une conspiration antichrétienne, je ne prétends pas me réduire à prouver que leurs écrits sont ceux d'autant d'impies ennemis du Christianisme; je dis que chacun d'eux avoit formé le vœu d'anéantir la religion de Jésus-Christ; qu'ils se communiquèrent secrètement ce vœu, qu'ils com-

binèrent de concert les moyens de le réaliser ; qu'ils n'épargnèrent rien de ce que toute la politique de leur impiété pouvoit mettre en usage pour le remplir ; qu'ils furent les appuis, les principaux mobiles des agens secondaires entrés dans leur complot ; et qu'ils mirent enfin à le poursuivre toute l'intelligence, toute l'ardeur et toute la constance de véritables conjurés. Je prétends même tirer les grandes preuves de cette conjuration antichrétienne, de ce que nous pouvons justement appeler les archives des conjurés, c'est-à-dire de leur correspondance intime et long-temps secrète, ou bien de leurs aveux, et de diverses productions des principaux adeptes de la conjuration.

Vraies archives des conjurés sophistes.

Au moment où Beaumarchais donna l'édition générale de Voltaire, avec toute la pompe des caractères de Baskerville, déjà les succès des adeptes leur persuadoient peut-être que la gloire de leur chef, loin d'être compromise par l'idée d'un complot monstrueusement impie, recevroit un nouvel éclat de la publicité de leurs projets. Peut-être aussi les éditeurs de ces archives n'avoient-ils pas saisi eux-mêmes, ou bien n'imaginoient-ils pas que dans quarante volumes de lettres à toutes sortes de personnes et sur mille sujets divers qui s'entrecoupent, s'entrelacent, il fût facile de saisir, de raprocher les fils d'une trame ourdie pendant bien des années. Quelque intention qu'ils aient eue, quelque art même qu'ils aient pu mettre à supprimer une partie de cette correspondance, ils n'ont pas réussi à rendre impossibles tous les rapprochemens que cet objet exige. Un travail de cette espèce n'eût été que fastidieux, pénible et révoltant, si je n'avois senti combien il pouvoit être utile, combien il étoit intéressant de constater sur les archives mêmes des conjurés l'existence de leurs complots, de se présenter, preuves en main,

pour dire aux nations par quel art, par quels hommes on cherche à les séduire, à renverser tous leurs autels sans exception, ceux de Luther, ceux de Calvin, de Zuingle et de toute secte chrétienne, comme tous ceux des Catholiques ; ceux de Londres, de Genève, de Stokholm, de Pétersbourg, tout comme ceux de Paris, de Vienne, de Madrid et de Rome ; pour ajouter un jour avec toutes les preuves de l'évidence : Voilà quels crimes souterrains appeloient, par la conspiration contre votre Dieu, les conspirations contre vos Princes, contre vos Magistrats, contre toute société civile, et tendoient à rendre universel le fléau de la révolution Française.

Je sens toute la force et toute l'évidence des démonstrations qui peuvent seules justifier un pareil langage ; qu'on me pardonne de multiplier ici les preuves jusqu'à satiété.

Mot du guet des conjurés.

Tous les conspirateurs ont ordinairement leur langage secret ; tous ont un mot du guet, une espèce de formule inintelligible au vulgaire, mais dont l'explication secrète dévoile et rappelle sans cesse aux adeptes le grand objet de leur conspiration. La formule choisie par Voltaire pour exprimer la sienne, fut dictée par le démon de la haine, de la rage et de la frénésie ; elle consistoit dans ces deux mots, *écrasez l'infâme*, et ces mots dans sa bouche, dans celle de d'Alembert, de Frédéric et de tous les adeptes, signifièrent constamment, *écrasez Jésus-Christ, la religion de Jésus-Christ*, écrasez toute religion qui adore Jésus-Christ.

Preuves du vrai sens de ce mot du guet chez Voltaire.

Que le lecteur retienne son indignation, toute juste qu'elle est, pour écouter nos preuves.

Quand Voltaire se plaint que les adeptes ne sont pas assez unis dans la guerre qu'ils font à *l'infâme* ; quand il veut ranimer leur zèle par l'espoir du succès dans cette guerre, il rappelle dis-

tinctement le projet et l'espoir qu'il avoit déjà conçu lui-même, lorsque vers l'an 1730, le Lieutenant de Police de Paris lui dit qu'il ne réussiroit pas à détruire la religion de Jésus-Christ, et qu'il eut la hardiesse de répondre : *C'est ce que nous verrons.* (Lett. 66 à d'Alemb. 20 juin 1760.)

Quand il se félicite des ses propres succès dans la guerre contre *l'infâme*, et des progrès que la conjuration fait autour de lui, il s'applaudit spécialement qu'à Genève, dans la ville de *Calvin*, il n'y a plus que quelques gredins qui croient au Consubstantiel. (119 *lettre*, 28 *septembre* 1763.)

Quand il veut exprimer ce qui dans sa guerre contre *l'infâme* le rend plus tolérant pour les Sociniens, c'est, dit-il lui-même, parce que *Julien les auroit favorisés, parce qu'ils haïssent ce qu'il haïssoit, et méprisent ce qu'il méprisoit.* (Lett. à Frédéric, 8 novem. 1773.)

Quelle est donc cette haine commune aux Sociniens et à Julien l'Apostat, si ce n'est leur haine et leur mépris pour la divinité de Jésus-Christ ? Quel est encore ce *Consubstantiel* dont Voltaire se réjouit de voir l'empire détruit autour de lui, si ce n'est Jésus-Christ ? Quel pouvoit être enfin cet infâme à écraser, pour un homme qui avoit dit : « Je m'ennuie de leur entendre répéter que » douze hommes ont suffi pour établir le chris» tianisme ; et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en » faut qu'un pour le détruire » (*Vie de Volt. par Condorcet*) ; pour un homme qui, dans ses combinaisons contre *l'infâme*, ne craignoit pas de s'écrier : « Seroit-il possible que cinq ou six hommes » de mérite, qui s'entendroient, ne réussissent » pas, après l'exemple de douze faquins qui ont » réussi ? » (*Lett. à d'Alemb*, 24 *juillet* 1760.)

Peut-on bien se cacher que dans la bouche de

ce frénétique, ces *douze faquins* sont les Apôtres, et *l'infâme* leur maître ?

J'insiste peut-être trop, je prouve ce qui n'a plus besoin d'être prouvé ; mais l'évidence ne peut être superflue dans une pareille accusation.

Tous les hommes que Voltaire exalte, comme se distinguant par leur ardeur à écraser *l'infâme*, sont précisément ceux qui ont observé le moins de décence et de ménagement dans leur guerre contre le christianisme. Ce sont les Diderot, les Condorcet, Helvétius, Fréret, Boulanger, Dumarsais et autres impies de ce rang. Ceux qu'il charge d'Alembert de réunir pour écraser plus efficacement *l'infâme*, ce sont précisément et nommément les Athées, les Déistes et les Spinosistes. (*Lett.* 37 *à d'Alemb.* 1770.)

Quelle coalition que celle-là ? et contre qui encore peuvent se réunir les Athées, les Déistes et les Spinosistes, si ce n'est contre le Dieu de l'Evangile ?

Ceux au contraire contre lesquels Voltaire presse, anime le zèle des conjurés, ceux qu'il veut voir traités avec le plus profond mépris, sont les saints Pères, et les auteurs modernes qui ont écrit pour démontrer la vérité du christianisme et la divinité de J. C. « La victoire se déclare pour » nous de tous côtés, écrit-il aux adeptes, je vous » assure que dans peu il n'y aura plus que la ca- » naille sous les étendards de nos ennemis, et » nous ne voulons pas de cette canaille, ni pour » partisans, ni pour adversaires. Nous sommes » un corps de braves chevaliers, défenseurs de la » verité, qui n'admettons parmi nous que des gens » bien élevés. Allons, brave Diderot, intrépide » d'Alembert, joignez-vous à mon cher Damila- » ville ; courez sus aux fanatiques et aux fripons ; » plaignez Blaise Pascal, méprisez Houteville et

» Abadie, autant que s'ils étoient Pères de l'E-» glise. » (*Lett. à Damilaville*, 1765.)

Voilà donc ce que c'est pour Voltaire qu'*écraser l'infâme* ; c'est défaire ce qu'ont fait les Apôtres ; c'est haïr ce que haïssoit Julien l'apostat ; c'est combattre celui qu'ont toujours combattu les Athées, les Déistes et les Spinosistes ; c'est courir sus à tout St. Père, et à tout homme qui se déclare pour la religion de J. C.

Chez Frédéric.

Le sens de cet atroce mot du guet n'est pas moins évident sous la plume de Frédéric. Pour le Sophiste couronné, tout comme pour Voltaire, *le christianisme*, *la secte chrétienne*, *la superstition christicole et l'infâme*, sont toujours synonymes. Pour lui, tout comme pour Voltaire, ce prétendu *infâme ne porte que des herbes vénimeuses ;* les meilleures pièces contre *l'infâme* sont encore précisément les productions les plus impies ; et si elles méritent plus spécialement son estime, c'est que, *depuis Celse*, *on n'a rien publié de plus frappant* contre le christianisme ; c'est que Boulanger, cet auteur malheureusement plus connu par son impiété que par ses rétractations, *est encore supérieur à Celse.* (Voy. lett. du R. de Prusse, 143, 145, 153, an. 1767, etc. etc.)

Chez d'Alembert.

Quant à d'Alembert, quoique plus réservé dans l'usage de l'affreux mot du guet, la preuve qu'il l'entend, c'est qu'il répond toujours dans le sens de Voltaire ; c'est que tous les moyens que nous le verrons suggérer, les ouvrages que nous le verrons approuver et chercher à répandre comme les plus propres à écraser *l'infâme*, sont encore précisément tous ceux qui tendent le plus directement à effacer dans l'esprit du peuple tout respect pour la religion ; c'est que toutes les preuves qu'il allégue de son zèle contre *l'infâme*, et des progrès que font les conjurés, n'annoncent jamais que son

ardeur à seconder les efforts de Voltaire, ou ses regrets de ne pouvoir parler aussi librement que Voltaire contre le christianisme. Ses expressions et le nombre de ses lettres que nous aurons à citer, ne laisseront pas plus de doute sur cet objet, que celles de Voltaire et Frédéric. (*Voyez lettres de d'Alemb.* 100, 102, 151.)

Etendue de la conjuration.

Les autres adeptes n'entendirent pas autrement eux-mêmes ce mot du guet. Au lieu du serment d'écraser *l'infâme*, Condorcet met nettement dans la bouche de Voltaire le serment d'écraser *le christianisme* (vie de Voltaire), et Mercier celui d'écraser *Jésus-Christ.* (Lett. de Mercier, N.° 60, de M. Pelletier.)

Dans l'intention des conjurés, il n'étoit pas trop fort, ce mot *d'écraser* le Christ et sa religion. L'étendue qu'ils donnoient à leurs complots ne devoit pas laisser sur la terre les moindres vestiges de son culte. Ils faisoient aux catholiques l'honneur de les haïr plus que tout le reste des chrétiens; mais toutes les églises de Luther, de Calvin, celles du Génevois, celles de l'Anglican; toutes celles enfin qui, dans leur séparation de Rome, ont conservé au moins l'article de sa foi au Dieu du christianisme, toutes étoient comprises dans la conspiration, comme Rome elle-même.

Tout l'Evangile de Calvin n'étoit pour Voltaire que *les sottises de Jean Chauvin.* (Lett. à Damila. 18 août 1766.) C'étoit de ces sottises qu'il se félicitoit d'avoir spécialement délivré Genève, quand il mandoit à d'Alembert, *que dans la ville de Calvin il n'y avoit plus que quelques gredins qui crussent au Consubstantiel, c'est-à-dire qui crussent à Jésus-Christ.* C'étoit sur-tout la chute de l'église Anglicane qu'il se réjouissoit de pouvoir annoncer, quand il applaudissoit aux *vérités angloises*, c'est-à-dire à toutes les impiétés de

Hume (*Lett. au Marq. d'Argens*, 28 *avril* 1760); ou quand il croyoit avoir le droit d'écrire que dans Londres le Christ étoit bafoué. (*Lett. à d'Alemb.* 28 *sept.* 1763.)

Les disciples qui lui faisoient hommage de leur science philosophique, écrivoient comme lui ; » Je n'aime point Calvin ; il étoit intolérant, et » le pauvre Servet en a été la victime : aussi n'en » parle-t-on plus à Genève, comme s'il n'avoit » jamais existé. Pour Luther, quoiqu'il ne fût pas » doué de beaucoup d'esprit, comme on le voit » dans ses écrits, il n'étoit pas persécuteur, et il » n'aimoit que le vin et les femmes. (*Voyez Lett. du Landgrave à Voltaire* ; 9 *sept.* 1766.)

Il est même à observer que les succès des Sophistes conjurés, dans toutes ces églises protestantes, furent long-temps le spécial objet de leur satisfaction. Voltaire ne se contenoit plus de joie, quand il croyoit pouvoir écrire que l'Angleterre et la Suisse regorgeoient de ces hommes qui *haïssent et méprisent* le christianisme comme *Julien* l'apostat le *haïssoit*, *le méprisoit* (Voy. Lett. au R. de P. 15 nov. 1773), et *qu'il n'y avoit pas actuellement un chrétien de Genève à Berne.* (Lett. à d'Alemb. 8 fév. 1776.) Ce qui plaisoit enfin spécialement à Frédéric dans le succès de la conjuration, c'est ce qu'il annonçoit en disant à Voltaire, *dans nos pays protestans on va plus vîte.* (Lett. 143.)

Telle étoit donc l'étendue de la conspiration, qu'elle ne devoit laisser subsister aucune des églises, aucune des sectes reconnoissant le Dieu du christianisme. L'historien auroit pu s'y méprendre, en voyant les adeptes solliciter plus d'une fois le retour des protestans en France : mais alors même que Voltaire écrivoit aux adeptes combien il regrettoit que la demande de ce retour des Calvinistes, faite par le ministre Choiseul,

eût été rejettée ; alors même, crainte que les adeptes n'imaginassent qu'il épargnoit les Huguenots plus que les Catholiques, il se hâtoit d'ajouter que les Huguenots ou les Calvinistes *n'étoient pas moins fous que les Sorboniqueurs* ou les Catholiques ; qu'ils étoient même des *fous à lier.* (Lett. à Marmont. 2 décembre 1767.) Quelquefois même il ne voyoit *rien de plus atrabilaire et de plus féroce que les Huguenots.* (Lett. au Marquis d'Argens de Dirac, 2 mars 1763.)

Tout ce prétendu zèle des conjurés pour calviniser la France, n'étoit même dès-lors inspiré que par l'espoir d'aller un jour plus vîte ; c'étoit un premier pas à faire pour la déchristianiser. La gradation de leur marche est sensible dans ces mots de d'Alembert à Voltaire : « Pour moi qui » vois tout en ce moment couleur de rose, je vois » d'ici la tolérance s'établir, *les Protestans rappelés*, les prêtres mariés, la confession abolie, et » le fanatisme écrasé, *sans qu'on s'en apperçoive.* » (4 mai 1762.) Ce mot de *fanatisme* s'entend dans la bouche de d'Alembert ; il dit la même chose que celui d'*infâme* dans la même lettre ; il dit le Christ et toute sa religion écrasée.

Une exception que Voltaire faisoit quelquefois auroit laissé au Christ quelques adorateurs dans la plus vile populace. On croiroit qu'il étoit peu jaloux de cette conquête, lorsqu'il mandoit à d'Alembert : « Damilaville doit être bien content, et » vous aussi, du mépris où l'*infâme* (la religion » du Christ) est tombé chez tous les honnêtes » gens de l'Europe. *C'étoit tout ce qu'on vouloit*, » et tout ce qui étoit nécessaire. On n'a jamais » prétendu éclairer les *cordonniers et les servantes* ; c'est le partage des Apôtres (2 *sept.* 1768) ; » ou bien encore lorsqu'il écrivoit à Diderot : » Quelque parti que vous preniez, je vous recom-

» mande *l'infâme*, (la religion du Christ), il » faut la détruire chez les honnêtes gens, *et la* » *laisser à la canaille* pour qui elle est faite » (25 *sept.* 1762); ou bien enfin quand il écrivoit à Damilaville : « Je vous assure que dans peu il n'y » aura que la canaille sous les étendards de nos » ennemis, et nous ne voulons de cette canaille » ni pour partisans, ni pour adversaires. » (*An* 1765.)

Mais Voltaire, dans le désespoir d'un plus ample succès, exceptoit aussi quelquefois le *Clergé et la grand'chambre du Parlement.* Nous verrons dans la suite de ces mémoires, le zèle des conjurés étendre sur cette canaille même, le serment d'écraser Jésus-Christ, propager leurs complots et leur activité, du palais des Rois jusqu'aux chaumières.

CHAPITRE III.

Secret et union des Conjurés.

Nom de guerre des conjurés.

IL suffit rarement à des conjurés de cacher l'objet général de leur conspiration sous des formules dont ils ont seuls le sens, ou sous un mot du guet convenu parmi eux. Ils ont aussi leur manière spéciale de se désigner les uns aux autres, sous des noms différens de ceux auxquels le public pourroit les reconnoître. Ils ont soin de tenir secrète leur correspondance; et s'ils craignent de la voir interceptée, c'est alors sur-tout qu'ils usent de ces précautions pour ne compromettre ni leur nom ni l'objet de leur complot.

Voltaire et d'Alembert ne négligèrent aucun de ces moyens. Dans leur correspondance, *Duluc* est assez souvent le nom de guerre de Frédéric.

(*Voy. lett.* 77 *de d'Alemb.*) D'Alembert est désigné sous le nom de Protagoras (*Lett. de Volt. à Thiriot*, 26 *janv.* 1762), mais souvent il change lui-même ce nom en celui de *Bertrand*. (Lett. 90.) L'un et l'autre lui convenoient à merveille; celui-là pour désigner l'impie, celui-ci pour marquer les moyens de son impiété, les ruses de Bertrand dans la fable du singe et du chat. Quand d'Alembert est Bertrand, c'est Voltaire qui est Raton. (*Lett.* 22 *mars* 1774.) Diderot est quelquefois *Platon* et d'autre fois *Tomplat*. (Lett. de Volt. à Damilaville, 11 août 1766.) Le nom général des conjurés est *Cacouac*; c'est un bon *Cacouac* signifie entre eux, c'est un de nos fidèles. (*Lett. de d'Alemb.*) Plus souvent Voltaire surtout les appelle *frères*, comme font entre eux les Maçons. Dans leur langage énigmatique il est aussi des phrases entières qui ont pour eux un sens spécial; par exemple *la vigne de la vérité est bien cultivée*, signifie : Nous faisons de grands progrès contre la religion (*Lett.* 35 *à d'Alembert.*)

Leur langage énigmatique.

Ce langage secret est sur-tout employé quand les conjurés doutent si leurs lettres arriveront. D'Alembert et Voltaire eurent quelquefois des inquiétudes sur cet article. Aussi s'écrivoient-ils sous les adresses fictives, tantôt d'un négociant, tantôt de quelque commis ou secrétaire de bureau qui avoit le secret. On ne voit pas qu'ils aient employé des chiffres pour les caractères ordinaires. Cette méthode eût été trop longue pour Voltaire, pour la multitude de lettres qu'il écrivoit ou recevoit. Elle étoit réservée à des conspirateurs non moins ardens, mais plus profonds. En général même, Voltaire et d'Alembert, rassurés par la précaution des adresses fictives et par celle de ne pas signer leur nom, se parlaient dans leurs lettres assez ouvertement. S'il en est quelqu'une plus

énigmatique, il est aisé de l'expliquer par celles qui précèdent ou qui suivent. L'usage qu'ils font de ces diverses ruses est assez fréquent pour qu'on voie le soin de se ménager des explications, des excuses; et s'ils sont surpris, il est rarement assez énigmatique pour avoir besoin d'étude.

Il y a cependant quelques-unes de leurs lettres plus difficiles à déchiffrer, telle que celle-ci, écrite par Voltaire à d'Alembert le 30 janvier 1764 : » Mon illustre philosophe m'a envoyé la lettre » d'*Hippias B.* Cette lettre de B. prouve qu'il y » a des T. et que la pauvre littérature retombe » dans les fers dont *Malesherbes* l'avait tirée. Ce » demi-savant et demi-citoyen, d'Aguesseau, » étoit un *T.* Il vouloit empêcher la nation de » penser. Je voudrois que vous eussiez vu un » animal nommé *Maboul*. C'étoit un bien sot *T.* » chargé de la douane des pensées sous le *T.* » d'Aguesseau. Ensuite viennent les sous *T.* qui » sont une demi-douzaine de gredins, dont l'em- » ploi est d'ôter, pour quatre cents francs par an, » tout ce qu'il y a de bon dans les livres. »

On voit bien ici que ces *T.* tiennent la place du mot *Tyran*, et que de ces prétendus tyrans, l'un est le Chancelier d'Aguesseau, et le second, Maboul, l'intendant de la librairie. On voit que les sous *T.* ou sous-tyrans ne sont que les censeurs publics, dont la pension étoit en effet de quatre cents livres. Mais il est difficile de deviner quel étoit cet *Hippias B.*, apparemment aussi quelque autre tyran qui ne vouloit pas laisser imprimer et vendre librement tous ces livres, dont le poison préparoit les peuples à renverser l'autel et le trône. Mais peut-on ne pas s'indigner quand on voit un homme tel que le chancelier d'Aguesseau, l'honneur de la Magistrature, traité de tyran, de demi-citoyen, de demi-savant! Au reste, c'est encore beaucoup

beaucoup que Voltaire ne l'outrage pas davantage; car dans toute cette correspondance, il faut s'attendre à le voir lui et d'Alembert n'épargner ni les titres de cuistre, ni ceux de canaille, de polisson et autres injures de cette espèce, à tout homme qui ne pense pas comme eux, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, et sur-tout à tout homme qui écrit ou travaille en faveur de la religion.

Leur secret.

Quoique ces conjurés se parlassent ordinairement avec assez de clarté sur l'objet de leurs complots, le secret n'en étoit que plus recommandé à l'égard du public. Voltaire sur-tout le recommandoit aux adeptes, comme un objet de la plus grande importance. « Les mystères de Mitra, leur faisoit-il » dire par d'Alembert, ne doivent point être » divulgués.... Il faut qu'il y ait cent mains invi» sibles qui percent le monstre (la religion), et » qu'il tombe sous mille coups redoublés. » (*Lett. à d'Alembert*, 1 *mai* 1768.)

Ce secret cependant devoit moins tomber sur l'objet de la conspiration que sur le nom même des agens, et sur la manière dont ils s'y prenoient pour renverser l'autel. Car pour son vœu général d'anéantir le christianisme, la haine de Voltaire ne lui avoit pas permis de le cacher; mais il avoit à craindre, d'une part, l'opposition des lois, et de l'autre, il vouloit éviter le mépris et la honte qui pouvoit rejaillir sur lui, sur les adeptes, de l'impudence de leurs mensonges, de l'effronterie de leurs calomnies, si l'on avoit pu en nommer les auteurs et les prendre personnellement à partie.

Ce n'est pas la faute de l'histoire si elle est obligée de montrer dans le chef des conjurés l'homme tout à la fois le plus hardi, le plus constant dans sa haine du Christ, et en même temps le plus jaloux de cacher ses attaques.

Voltaire conjurant en secret et cachant ses

moyens, n'est pas un autre homme que Voltaire hardi profanateur. C'est le même sophiste attaquant les autels du Christ en face de l'univers, mais espérant bien plus encore des coups qu'il lui porte en secret, et des mines qu'il creuse sous le temple. C'est une même haine qui laisse publiquement échapper ses transports, et qui le fait agir en conjuré plus encore qu'en ennemi public, et c'est ce conjuré sur-tout que j'ai à dévoiler dans ces mémoires.

Leurs leçons sur l'art de se cacher.

En cette qualité, les mystères de Mitra et toutes les ruses des conspirateurs lui tiennent infiniment à cœur. En cette qualité, voici ses instructions secrètes : « Confondez l'infâme le plus » que vous pourrez ; dites hardiment ce que vous » avez sur le cœur ; frappez et *cachez votre* » *main*. On vous reconnoîtra ; je veux bien croire » qu'on en ait l'esprit, qu'on ait le nez assez » bon, mais on ne pourra pas vous convaincre. » (*Lett. à d'Alembert, mai* 1761.)

« Le Nil, disoit-on, cachoit sa tête et répandoit » ses eaux bienfaisantes ; *faites-en autant*, vous » jouirez en secret de votre triomphe. Je vous » recommande l'infâme. (*Lettre à Helvétius*, » 11 *mai* 1761.) On embrasse notre digne che- » valier, et on l'exhorte à *cacher sa main aux enne-* » *mis*. » (Lett. à M. de Villevielle, 26 avril 1767.)

Il n'est point de précepte que Voltaire inculquât plus souvent que celui de frapper et de cacher sa main. Si par fois des adeptes indiscrets le faisoient reconnoître, il se plaignoit amèrement de voir ses manœuvres découvertes ; alors il démentoit jusqu'aux ouvrages les plus incontestablement sortis de sa plume, alors il écrivoit : « Je ne sais » par quelle fureur on s'obstine à me croire l'au- » teur du *Dictionnaire philosophique*; le plus grand » service que vous puissiez me rendre est de bien

» assurer, sur votre part du paradis, que je n'ai » nulle part à cette œuvre d'enfer. Il y a trois ou » quatre personnes qui crient que j'ai soutenu la » bonne cause, que je combats jusqu'à la mort » contre les bêtes féroces ; *c'est trahir ses frères* » *que de les louer en pareille occasion ; ces* » *bonnes ames me bénissent et me perdent.* C'est » lui, dit-on, c'est son style, c'est sa manière. » Ah, mes frères ! quels discours funestes ! Vous » devriez au contraire crier dans les carrefours, » ce n'est pas lui ; *il faut qu'il y ait cent mains* » *invisibles qui percent le monstre, et qu'il* » *tombe sous mille coups redoublés.* » (Lett. à d'Alembert, 1 mai 1768.)

D'Alembert excelloit dans cet art du secret et de cacher sa marche, aussi Voltaire le recommandoit-il aux frères comme le vrai modèle à suivre et comme *l'espoir du troupeau.* « Il est hardi, » leur disoit-il, mais il n'est point téméraire ; il » est pour faire trembler les hypocrites (entendez les hommes religieux) sans donner prise sur » lui. » (*Lett. de Volt. à Thiriot*, 19 *nov.* 1760.)

Non-seulement Frédéric approuvoit ce secret et ces ruses, (*Lett. à Volt. du* 29 *juin* 1771.) mais nous le verrons appliquer lui-même tous les artifices de sa ténébreuse politique aux moyens de faire réussir la conjuration.

Union des conjurés.

Dans tout complot encore, l'union à conserver parmi les conjurés n'est pas moins essentielle que le secret ; aussi leur étoit-elle bien spécialement et bien souvent recommandée. Leurs instructions sur cet objet portent entre autres : « O mes phi- » losophes ! il faudroit marcher serrés comme la » phalange macédonienne ; elle ne fut vaincue » que pour avoir été dispersée. Que les philoso- » phes véritables fassent une confrérie comme les » francs-maçons, qu'ils s'assemblent, qu'ils se

» soutiennent, qu'ils soient fidèles à la confrérie. » Cette académie vaudra bien mieux que l'aca- » démie d'Athènes et que toutes celles de Paris. » (85 *Lett. de Volt. à d'Alemb.*, *an* 1761, *et* 2 *Lett.*, *an* 1769.)

S'il arrivoit quelque division entre les conjurés, le chef ne manquoit pas de leur écrire pour les appaiser; alors il leur disoit : « Ah ! pauvres » frères ! les premiers fidèles se conduisoient » mieux que nous. Patience, ne nous découra- » geons point; Dieu nous aidera si nous restons » unis. » Pour marquer plus spécialement l'objet de cette union, c'est alors qu'il rappeloit sa ré- ponse à Hérault : *Nous verrons s'il est vrai qu'on ne puisse pas détruire la religion chrétienne.* (66 Lett. au même.)

La plupart de ces divisions provenoient surtout de ce que les conjurés variant dans leurs opinions, et s'accordant fort peu dans leurs sophismes con- tre le christianisme, se blessoient, se heurtoient par fois les uns les autres. Voltaire s'aperçut de tout l'avantage qu'en tiroient les écrivains reli- gieux; et ce fut alors qu'il donna à d'Alembert le soin de rapprocher le parti des athées, des spi- nosistes, de celui des déistes.» Il faut, lui disoit-il, » que les deux partis s'unissent; je voudrois » que vous vous chargeassiez de cette réconcilia- » tion, et que vous leur disiez : Passez-moi » l'émétique, et je vous passerai la saignée. » (*Au même*, 37 *lett.*, *an* 1770.)

Ardeur et constance dans le complot.

Ce chef des conjurés ne souffroit pas que leur ardeur se refroidît. Pour la renouveler, et pour animer leur zèle et leur constance, tantôt il écri- voit aux principaux : « J'ai peur que vous ne soyez » pas assez zélés; vous enfouissez vos talens; » vous vous contentez de mépriser un monstre » qu'il faut abhorrer et détruire. Que vous en

» coûteroit-il de l'écraser en quatre pages, en » ayant la modestie de lui laisser ignorer qu'il » meurt de votre main. C'est à Méléagre à tuer » le sanglier ; *lancez la flèche sans montrer votre* » *main.* Consolez-moi dans ma vieillesse. » (*Lett. à d'Alembert*, 28 *sept.* 1763.) Tantôt il faisoit dire à quelque jeune adepte qu'un défaut de succès pouvoit abattre : *Courage, qu'il ne se rebute pas.* (Lett. à Damil.) Tantôt enfin, pour les engager tous par le plus vif des intérêts, il leur disoit à tous, par d'Alembert : « Telle est notre situation, » que nous sommes l'exécration du genre humain » si nous n'avons pas pour nous les honnêtes » gens. Il faut donc les avoir à quelque prix que » ce soit. Travaillez donc à la vigne. *Ecrasez l'in-* » *fâme, écrasez l'infâme.*» (Lett. du 13 fév. 1664.)

Aveu formel de Voltaire.

C'est ainsi que tout ce qui distingue des conjurés, langage énigmatique, vœu commun et secret, union, ardeur, constance, tout devoit se trouver chez les auteurs de cette guerre faite au christianisme. C'est ainsi que tout montre à l'historien le droit et le devoir de présenter cette coalition de sophistes, comme une vraie conspiration contre l'autel. Enfin, Voltaire même ne se le cachoit pas, et ne vouloit pas qu'on le cachât à ses adeptes, que la guerre dont il étoit le chef, étoit un vrai complot dans lequel chacun d'eux avoit à jouer son rôle en conjuré. Quand un excès d'ardeur exposoit le secret, il avoit soin de leur dire, ou de leur faire dire par d'Alembert : Que dans la guerre qu'ils avoient entreprise, *il falloit agir en conjurés et non pas en zélés.* (142 Lett. de Volt. à d'Alembert.)

Quand le chef des impies fait lui-même un aveu si formel, quand il donne des ordres si précis et si clairs d'*agir en conjurés*, il seroit absurde de vouloir encore de nouvelles preuves pour croire à

la conjuration. A force de les multiplier, j'ai peut-être fatigué le lecteur ; mais sur un objet de cette importance, j'ai dû le supposer aussi sévère qu'il me convenoit à moi-même de l'être pour la démonstration.

Maintenant qu'on ne peut, sans résister à l'évidence, contester ni l'existence de cette coalition des sophistes de l'impiété, ni rien de tout ce qui fait de leur coalition une vraie conjuration contre le Christ et sa religion, je ne finirai pas ce chapitre, sans avoir dit un mot pour fixer l'origine, la véritable époque de leurs complots.

Epoque de la conjuration.

Si le moment où Voltaire jura de consacrer sa vie à l'anéantissement du christianisme, peut être regardé comme la première époque de la conjuration, c'est au moins à l'année 1728 qu'il faut remonter pour en découvrir l'origine. Car c'est de cette année que date son retour de Londres en France ; et ses plus fidèles disciples nous apprennent qu'il étoit encore en Angleterre lorsqu'il fit ce serment. (*Vie de Volt. édit. de Kell.*) Mais Voltaire vécut bien des années, seul ou presque seul, enivré de sa haine contre le Christ. Il est vrai que dès-lors il se fit le champion, le protecteur de tous les écrits impies tendant au même but ; mais ces productions étoient encore l'ouvrage de quelques sophistes isolés, écrivant sans concert et sans toutes ces intelligences, sans ce concours et cet accord secret que suppose une véritable conjuration. Il lui fallut du temps pour former des adeptes et leur souffler la même haine. Ses malheureux succès les avoient déjà multipliés, quand en 1750 il se rendit aux vœux de Frédéric et partit pour Berlin. De tous les disciples qu'il laissoit à Paris, les plus zélés se trouvèrent d'Alembert et Diderot. C'est même à ces deux hommes que le philosophisme doit plus spéciale-

ment la première coalition contre le Christ. Sans être encore dans toute sa force, elle date au moins comme complot, comme véritable conjuration, du jour où ils formèrent le projet de l'Encyclopédie, c'est-à-dire de la même année où Voltaire avoit quitté Paris pour se rendre à Berlin. Voltaire avoit formé tous les disciples, mais ce fut d'Alembert et Diderot qui les réunirent pour faire l'énorme compilation annoncée sous le titre d'Encyclopédie, le réceptacle universel et en quelque sorte l'arsenal de tous les sophismes et de toutes les armes de l'impiété contre la religion du Christ.

Voltaire qui valoit à lui seul une armée d'impies, travaillant seul de son côté à la guerre contre le Christ, laissa encore quelques temps les Encyclopédistes livrés à leurs propres moyens; mais si les disciples avoient pu commencer la coalition, il ne leur étoit pas donné de la soutenir seuls. Les obstacles se multiplièrent, les Encyclopédistes sentirent qu'il leur falloit un homme capable de les vaincre. Ils n'hésitèrent pas sur le choix, ou plutôt *Voltaire*, nous dit son historien, *se trouva naturellement leur chef, par son âge, sa célébrité et son génie.*

A son retour de Prusse, c'est-à-dire vers la fin de l'année 1752, la conjuration se trouva complette. Son objet précis fut d'écraser le Christ et sa religion; son chef primordial fut celui qui le premier avoit fait le serment de renverser les autels du Christ; ses chefs secondaires furent d'Alembert, Diderot et ce Frédéric qui, malgré ses brouilleries avec Voltaire, ne cessa jamais de lui rester uni, quant à l'objet de ce serment. Les adeptes furent tous ceux que Voltaire comptoit déjà parmi ses disciples. Depuis le jour où la partie se trouva complètement liée entre le chef primordial, et les chefs secondaires, et les adeptes

acteurs ou protecteurs ; depuis le jour où il fut décidé que le grand objet de leur coalition seroit d'anéantir le christianisme, et sous le nom d'*infâme*, d'écraser J. C., toute sa religion, tous ses autels ; jusqu'au moment où les décrets, les proscriptions et les massacres des Jacobins devoient remplir et consommer en France le grand objet de la coalition, il devoit s'écouler encore près d'un demi-siècle. Il ne fallut rien moins que cet intervalle aux philosophes corrupteurs pour préparer les voies aux philosophes massacreurs.

Rapports des conjurés sophistes et des conjurés jacobins.

Nous n'arriverons pas à la fin de cette longue période, sans avoir vu la secte qui se dit philosophe et jure d'écraser, se réunir à celle qui écrase et massacre sous le nom de *Jacobins*.

Dans cette conjuration de la prétendue philosophie de Voltaire et de d'Alembert, tout nous montre d'avance les vœux, les sermens et le système d'impiété que la révolution françoise doit un jour consommer. Ce Dieu du christianisme, et cette religion que Voltaire, d'Alembert, Frédéric et tous leurs adeptes, sous le nom de philosophes, ont juré d'écraser, ne sont pas en effet un autre Dieu, une autre religion que le Dieu et la religion dont les sophistes, sous le nom de Jacobins, viendront un jour proscrire le culte, renverser les autels, égorger ou chasser les Prêtres et les Pontifes.

Avec la même haine contre le Christ, et avec le même serment de l'écraser, ce sont encore les mêmes sophismes, ce sont jusqu'aux mêmes prétextes, que nous retrouverons à l'école des Jacobins, et que nous entendons à celle de Voltaire.

Les jacobins diront un jour : Tous les hommes sont libres, tous les hommes sont égaux. De cette liberté de cette égalité, ils concluront que l'homme ne doit être livré qu'aux lumières de sa raison ; que toute religion soumettant la raison à

des mystères ou à l'autorité d'une révélation qui parle au nom de Dieu, n'est qu'une religion d'esclaves; qu'il faut l'anéantir pour rétablir la liberté, l'égalité des droits à croire ou ne pas croire tout ce que la raison de chaque homme approuve ou désapprouve; et ils appeleront le règne de cette liberté, de cette égalité, l'empire de la raison, de la philosophie. Ce seroit une grande erreur de fait, que de croire cette même liberté et cette même égalité étrangères à la guerre de Voltaire contre le Christ. Dans toute cette guerre, ni les chefs, ni les adeptes n'eurent point d'autre objet que celui d'établir l'empire de leur prétendue philosophie, de leur prétendue raison, sur cette même liberté, sur cette égalité appliquées à la révélation, à ses mystères, et sans cesse mises en opposition avec les droits du Christ et de son église.

Si Voltaire déteste et l'Eglise et les Prêtres, c'est parce qu'il ne trouve rien de si contraire au droit égal de croire tout ce que bon nous semble; c'est parce qu'il ne voit rien de *si pauvre et de si misérable* qu'un homme recourant à un autre homme pour diriger sa foi, pour savoir *ce qu'on doit croire.* (Lett. au duc d'Usez, du 19 nov. 1760.) *Raison*, *Liberté* et *Philosophie*, ces mots là sont sans cesse dans la bouche de d'Alembert et de Voltaire, comme ils sont sans cesse dans celle des Jacobins du jour, pour les tourner contre la religion de l'évangile et la révélation. (*Voyez toute leur correspondance.*) Quand les adeptes viennent et veulent exalter la gloire des maîtres, ils nous les représentent *ne se lassant jamais de réclamer l'indépendance de la raison*, et sans cesse rappelant ces jours *où le soleil n'éclairera plus que des hommes libres et ne reconnoissant d'autres maîtres que leur raison.* (Condorcet, esquisse d'un tableau des prog. Epoq. 9.)

Lors donc que sur les débris des temples et des autels du Christ, les Jacobins érigeront l'idole de leur raison, de leur liberté, de leur philosophie, le vœu qu'ils rempliront ne sera pas un autre vœu que celui de Voltaire et de ses adeptes, de sa conjuration contre le Christ.

Alors même que la hache des Jacobins fera tomber également les temples du protestant et ceux du catholique, et ceux de toute secte reconnoissant encore pour Dieu le Dieu du christianisme, ils ne donneront pas à leur système destructeur plus d'étendue que ne lui en donnoit Voltaire, maudissant également les autels de Genève, de Londres et ceux de Rome.

Quand le grand club se remplira également de tout ce que la révolution française doit nous montrer d'athées, de déistes, de sceptiques et d'impies de toutes les dénominations, leurs légions coalisées et réunies contre le Christ ne seront pas d'autres légions que celles dont Voltaire exhortoit d'Alembert à composer ses armées dans la guerre contre le même Dieu.

Et enfin, lorsque les légions du grand club ou de toutes les sectes de l'impiété, réunies sous le nom de jacobins, porteront en triomphe au Panthéon les cendres de Voltaire, dans les rues de Paris, la révolution anti-chrétienne consommée par ce triomphe, ne sera pas autre chose elle-même que la révolution méditée par Voltaire. Les moyens auront pu varier; la conspiration dans son objet, dans ses prétextes et dans son étendue, aura été la même. Encore verrons-nous que, dans ses moyens même, cette révolution qui brise les autels, qui dépouille et massacre les ministres par la hache des jacobins, ne fut étrangère ni aux vœux des philosophes conjurés, ni à ceux de leurs premiers adeptes. Pour la partie même la plus ré-

voltante de cette révolution antireligieuse, toute la différence pourroit bien se réduire à ces mots : les uns auroient voulu écraser, et les autres écrasent. Les moyens pour les uns et pour les autres, ont été tout ce qu'ils pouvoient être à chaque époque de la conjuration. Cherchons à dévoiler ce qu'ils furent successivement pour les sophistes qui avoient encore un demi-siècle à préparer les voies.

CHAPITRE IV.

Premier moyen des Conjurés.

POUR *écraser l'infâme* dans le sens de Voltaire, pour arriver au point d'anéantir les autels et le culte du Dieu prêché par les apôtres, il ne falloit rien moins que changer ou dompter l'opinion publique, la foi de tous les peuples répandus sur la surface de la terre, sous le nom de chrétiens. La dompter par la force ne pouvoit pas entrer dans les moyens des conjurés, au moment où se forma leur coalition. Il falloit pour cela que la révolution des idées religieuses eût été ménagée et successivement conduite au point où l'ont trouvée nos législateurs jacobins. Il falloit que l'incrédulité eût acquis un assez grand nombre d'adeptes pour les voir dominer dans les Cours, les Sénats, les armées et dans les diverses classes des peuples. Ces progrès de la corruption et de l'impiété supposoient un assez grand nombre d'années, pour que Voltaire et Frédéric ne se flattassent pas d'y arriver. (*Lett. de Fréd. à Volt. du* 5 *mai* 1767.) Les conseils des conjurés ne pouvoient donc pas ressembler encore à ceux de nos conquérans carmagnoles. Aussi n'avons-nous

pas à parler ici de guillotines, de réquisitions à force armée, et de combats livrés pour abattre tous les autels du christianisme.

Les premiers moyens des sophistes devoient être moins tumultueux, plus sourds, plus souterrains, plus lents; mais dans leur lenteur même ils n'en devoient être que plus insidieux et plus efficaces. Il falloit que l'opinion publique perît en quelque sorte par la gangrène, avant que les autels tombassent sous la hache. C'est ce que Frédéric avoit très-bien senti, lorsqu'il écrivoit à Voltaire, que *miner sourdement et sans bruit l'édifice, c'étoit l'obliger à tomber de lui-même.* (13 août 1775.) C'est ce que d'Alembert avoit encore mieux senti, lorsqu'il reprochoit à Voltaire d'aller trop vîte, lorsqu'il lui écrivoit que si *le genre humain s'éclairoit*, c'est parce qu'on *avoit la précaution de ne l'éclairer que peu à peu.* (31 juillet 1762.) Ce fut enfin la nécessité de cette précaution, qui inspira à d'Alembert le projet de l'Encyclopédie, comme le grand moyen d'éclairer peu à peu le genre humain, et d'écraser l'infâme. Il conçut ce projet, Diderot le saisit avec enthousiasme, Voltaire le soutint avec une constance qui ranima souvent celle de d'Alembert et de Diderot, prêts à succomber l'un et l'autre plus d'une fois sous leur entreprise.

Projet de l'Encyclopédie.

Pour sentir à quel point le succès de ce fameux dictionnaire devoit intéresser le chef et les complices, il faut absolument savoir sur quel plan il avoit été conçu, et comment son exécution étoit devenue dans leur conseil, le premier et le plus infaillible des moyens destinés à changer peu à peu l'opinion publique, à insinuer tous les principes de l'incrédulité, à renverser enfin successivement tous ceux du christianisme.

Objet supposé de l'Encyclopédie.

L'Encyclopédie fut d'abord annoncée comme

devant former l'ensemble, le trésor le plus complet de toutes les connoissances humaines. Religion, théologie, physique, histoire, géographie, astronomie, commerce, tout ce qui peut être l'objet d'une science; poésie, éloquence, grammaire, peinture, architecture, manufactures, tout ce qui est l'objet des arts utiles ou agréables; tout en un mot, jusques aux préceptes et aux procédés des métiers, des plus simples manœuvres: tout devoit se trouver réuni dans cet ouvrage. Il devoit valoir seul les plus immenses bibliothèques, et suppléer à toutes. Il devoit être le résultat des travaux d'une société d'hommes choisis parmi ceux que la France contenoit de plus célèbres dans chaque genre de sciences. Le discours par lequel d'Alembert l'annoncoit à tout l'univers, étoit écrit avec tant d'art; il avoit été si bien pesé et si bien médité; l'enchaînement des sciences, les progrès de l'esprit humain y paroissoient si bien tracés; tout ce qu'il avoit pris dans les œuvres de Chambers et du chancelier Bacon, sur la filiation des idées, étoit si bien déguisé; le sophiste plagiaire avoit si bien su se parer des richesses d'autrui, que le prospectus de l'Encyclopédie fut regardé comme un chef-d'œuvre, et son auteur comme l'homme du monde le plus digne de se voir à la tête d'un ouvrage si étonnant.

Objet secret de l'Encyclopédie.

C'étoient là de superbes promesses hautement annoncées, et que l'on avoit fort peu envie de tenir. Il étoit en revanche un objet sur lequel on gardoit un profond silence, et qu'on se tenoit à peu près assuré de remplir. Cet objet si secret étoit de faire de l'Encyclopédie un immense dépôt de toutes les erreurs, de tous les sophismes, de toutes les calomnies qui, depuis les premières écoles de l'impiété jusques à cette énorme compilation, pouvoient avoir été inventés contre la re-

ligion; mais de cacher si bien le poison, qu'il se versât très-insensiblement dans l'ame des lecteurs, sans qu'ils pussent s'en apercevoir. Pour abuser de leur crédulité, l'erreur ne devoit jamais se trouver, elle devoit au moins se cacher avec un soin particulier dans les articles où l'on auroit pu la prévoir, la soupçonner. La religion devoit paroître respectée, et même défendue dans les discussions qui la regardoient plus directement. Quelquefois l'objection devoit être réfutée de manière à persuader qu'on vouloit la faire disparoître, tandis qu'on ne pensoit qu'à la rendre plus dangereuse, en faisant semblant de la combattre. Il y a même plus; les auteurs qui devoient seconder d'Alembert et Diderot dans ce travail immense, n'étoient pas tous des hommes dont la religion dût être suspecte. La probité de quelques-uns, de M. Jaucourt, par exemple, de ce savant qui seul a rempli un nombre prodigieux des articles de l'Encyclopédie, étoit si bien connue, qu'elle sembloit devoir servir de garant contre les embûches de la ruse et de la perfidie. Enfin on annonçoit que des objets religieux seroient discutés par des théologiens connus par leur savoir et leur orthodoxie.

Tout cela pouvoit être très-vrai, et l'ouvrage n'en être que plus perfide. Il restoit à d'Alembert et à Diderot une triple ressource pour remplir tout l'objet de la conspiration antichrétienne.

Moyens et ruses de l'Encyclopédie.

La première étoit l'art d'insinuer l'erreur, l'impiété, dans les articles où naturellement elle devoit le moins être attendue, dans les parties de l'histoire, de la physique, même de la chimie, de la géographie, que l'on auroit cru pouvoir parcourir avec le moins de danger. La seconde étoit l'art des renvois, cet art si précieux, qui consistoit, après avoir mis sous les yeux du lecteur quelques vérités religieuses, à lui faire sentir

qu'il devoit chercher d'autres leçons dans des articles d'une toute autre espèce. Quelquefois même le mot seul du renvoi pouvoit faire épigramme et sarcasme. Pour cela il suffisoit de mettre au-dessous de l'article traité religieusement, l'un de ces mots : *Voyez l'article Préjugé*, ou bien *voyez Superstition*, *voyez Fanatisme*. Enfin si le sophiste renvoyeur craignoit que cette ruse ne suffît pas encore, il pouvoit altérer les discussions d'un collaborateur honnête ; il pouvoit sur le même objet ajouter son propre article et faire semblant d'appuyer en réfutant. En un mot, le voile de l'impiété devoit être assez transparent pour la rendre piquante, assez obscur pour ménager une excuse et des défaites. Cet art étoit surtout celui du sophiste renard, de d'Alembert. Diderot, plus hardi, devoit quelquefois être livré à toute la folie de son impiété ; mais quand le sang froid de la réflexion venoit, ses articles devoient être retouchés, et il devoit alors ajouter de lui-même quelque restriction apparente en faveur de la religion, quelques-uns de ces mots révérentiels qui ne laissoient pas moins subsister toute l'impiété. S'il dédaignoit ce soin, d'Alembert, reviseur général, s'en chargeoit.

Les premiers volumes de l'immense collection devoient être surtout digérés avec prudence pour ne pas révolter le clergé, et tout ce que les conjurés appeloient hommes à préjugés. A mesure que l'on avanceroit, on devoit devenir plus hardi ; et si les circonstances ne permettoient pas encore de dire assez ouvertement tout ce que l'on avoit envie de dire, on avoit la ressource des supplémens, on avoit celle des nouvelles éditions à faire dans les pays étrangers, à les rendre moins coûteuses pour les rendre plus communes, et mettre le poison à la portée des lecteurs les moins riches.

L'Encyclopédie, à force d'être recommandée, exaltée par les adeptes, devoit devenir le livre de toutes les bibliothèques, et peu à peu tout le monde savant devoit se trouver le monde anti-chrétien.

Le projet ne pouvoit être mieux conçu pour arriver au but des conjurés : il étoit difficile de l'exécuter plus fidèlement.

Preuves du fait.

Nous devons à l'historien les preuves du fait et les preuves de l'intention. Pour saisir les premières, il suffit de jeter un coup d'œil sur divers articles de cette immense collection, de rapprocher tout ce que l'on y trouve d'assez exact sur les principaux dogmes du christianisme ou même de la religion naturelle ; de rapprocher, dis-je, ces divers articles de ceux auxquels nos conjurés ont soin de renvoyer le lecteur. On verra l'existence de Dieu, la liberté, la spiritualité de l'ame, traitées à peu près comme elles devoient l'être par tout philosophe religieux ; mais le lecteur, que d'Alembert et Diderot ont soin de renvoyer successivement aux articles *démonstration*, *corruption*, verra successivement aussi disparoître toute cette doctrine. Celle qui domine dans les endroits que d'Alembert et Diderot prennent soin de lui recommander, est précisément celle du sceptique ou bien du spinosiste, du fataliste et du matérialiste (*a*).

Ruses de l'Encyclopédie sur l'art. *Dieu*.

(*a*) Qu'on voie l'article *Dieu* dans l'Encyclopédie, édition de Genève, on y trouvera des idées très-saines, et la démonstration directe, physique et métaphysique de son existence. Il eût été trop mal-adroit de manifester sous un pareil article les moindres doutes et le moindre penchant pour l'Athéisme, le Spinosisme ou l'Epicuréisme ; mais à la fin de cet article le lecteur se trouve renvoyé à celui de *Démonstration*, et là disparoît tout ce que l'on avoit trouvé de force dans les preuves physiques et métaphysiques de cette existence d'un Dieu. Là,

Cette

Cette ruse n'échappa point aux observations des auteurs religieux. (*Voyez la Religion vengée*,

on vous apprend que toutes les démonstrations directes *supposent l'idée de l'infini, et que cette idée n'est pas fort claire*, soit pour les physiciens, soit pour les métaphysiciens (*art. Démonstration*); ce qui d'un seul mot détruit toute la confiance que le lecteur pouvoit avoir aux preuves qu'on lui avoit données de l'existence de Dieu. Là encore, on veut bien vous dire qu'un insecte seul, aux yeux du philosophe, prouve mieux *un Dieu que tous les raisonnemens métaphysiques* (ibidem); mais il est aussi un autre article auquel on a encore soin de vous renvoyer, celui de *Corruption*, et là vous apprenez qu'*il faut bien se garder d'assurer d'une manière positive, que la corruption ne puisse jamais engendrer des corps animés*; que *cette production de corps animés par la corruption paroît appuyée par des expériences journalières* (art. Corruption); et ces prétendues expériences sont précisément celles dont les Athées concluent qu'ils peuvent très-bien se passer de Dieu pour créer l'homme et les animaux. Prévenu par le jeu de ces renvois contre les preuves de la Divinité, que le lecteur en vienne aux articles *Encyclopédie*, *Epicuréisme*; dans l'un on lui dira qu'*il n'y a aucun être dans la nature qu'on puisse appeler premier ou dernier; et une machine infinie en tout* sens, prendra la place de la Divinité (*Dictionn. et art. Encyclopédie*); dans l'autre, ce sera l'*atome* qui se trouvera Dieu. Il sera *la première cause de tout, par qui tout est et dont tout est actif, essentiellement par lui-même, seul inaltérable, seul éternel, seul immuable* (art. Epicuréisme); et le lecteur, au lieu du Dieu de l'Evangile, n'aura plus à choisir qu'entre le Dieu de Spinosa et celui d'Epicure.

Ruses sur l'art. *Ame.*

Mêmes ruses, lorsqu'il s'agit de l'*ame*. Lorsque les Sophistes conjurés traitent directement de son essence, ils ne refusent pas de mettre sous nos yeux ces preuves ordinaires de sa spiritualité, de son *immortalité*; ils ont même soin de vous dire encore ailleurs qu'on ne peut supposer l'ame matérielle, ou réduire la bête *à la qualité de machine*, sans s'exposer à faire de l'homme un *automate* (art. Bête). Ils ajoutent que si les déterminations de l'homme ou même ses oscillations naissent de quelque chose de matériel qui soit extérieur à son

Gauchat, *Bergier*, *Lettres Helviennes.*) De son côté Voltaire prit sur lui de venger l'Encyclopédie

---

ame, il n'y aura ni bien ni mal, ni juste ni injuste, ni obligation ni droit (*art. Droit naturel*); mais aussi pour faire disparoître toute cette importance, ils vous diront ailleurs : Qu'importe que la matière pense ou non? qu'est-ce que cela fait à la justice ou à l'injustice, à l'immortalité et à toutes les vérités du système, soit politique, soit religieux? (*art. Locke*). Et le lecteur, dans sa qualité d'être pensant, ne trouvant plus les preuves d'un être spirituel, ne sait plus s'il doit se croire tout matière. Pour le tirer encore de cette incertitude, ils lui diront ailleurs que *le vivant et l'animé n'est qu'une propriété physique de la matière* (art. Animal); et de crainte qu'il ne se croie humilié de ressembler à la plante, à l'animal, ils lui apprendront à ne pas rougir même de ressembler à la plante; ils lui diront que la *seule différence qu'il y auroit entre certains végétaux et des animaux tels que nous, c'est qu'ils dorment et que nous veillons, que nous sommes des animaux qui sentent, et qu'ils sont des animaux qui ne sentent pas* (voyez art. Encyclop. et Animal); ou bien même que la différence entre la turle et l'homme, c'est que l'une tombe toujours, et que l'autre ne tombe jamais de la même manière (*Voyez art. Animal*); et le lecteur parcourant de bonne foi ces divers articles, se trouvera conduit insensiblement au plus parfait Matérialisme.

Sur l'art. *Liberté.*

Mêmes ruses encore et même artifice sur la *liberté.* Quand il faut en traiter directement, ils laissent leurs faiseurs vous dire clairement : « Otez la liberté, toute la » nature humaine est renversée, et il n'y a plus aucune » trace d'ordre dans la société.... Les récompenses sont » ridicules, les châtimens injustes.... La ruine de la » liberté renverse avec elle tout ordre, toute police, » autorise toute infamie monstrueuse.... Une doctrine si » monstrueuse ne doit point être examinée dans l'école, » mais punie par les Magistrats, etc., » O liberté, s'écrient-ils eux-mêmes, *ô liberté, présent des cieux! Liberté d'agir et de penser!* seule tu es capable de produire de grandes choses. (*Voy. art. Autorité et Discours prélim.*) Mais ailleurs toute cette liberté d'actions et de pensées n'est plus qu'*un pouvoir qui ne s'exerce pas, qui ne peut être connu par l'exercice actuel.* (art. Fortuit.)

des réclamations, en représentant ces auteurs religieux comme les ennemis de l'Etat, comme autant de mauvais citoyens. (*Voy. Lett.* 18 *à d'Alemb.*) C'étoient assez là ses armes ordinaires ; s'il avoit réussi à donner le change, il eut suffi d'entrer dans ses confidences, avec les auteurs mêmes de

---

Ailleurs encore, faisant semblant de maintenir la liberté, Diderot dira bien « que tout cet enchaînement » des causes et des effets, imaginé par les philosophes » pour se former des idées représentatives du mécanisme » de l'univers, n'a pas plus de réalité que les Tritons » et les Naïades. » (*art. Evidence.*) Mais d'Alembert et Diderot reviendront sur cette grande chaîne, et d'Alembert alors vous dira que si elle est souvent imperceptible, elle n'en est pas moins *réelle ;* qu'elle lie tout dans la nature ; *que tous les événemens en dépendent*, comme toutes *les roues d'une montre*, dans leur mouvement, *dépendent les unes des autres ;* que depuis *le premier instant de notre existence nous ne sommes nullement les maîtres de nos mouvemens ;* que *s'il y avait mille mondes existans à la fois, tous semblables à celui-ci, et gouvernés par les mêmes lois, tout s'y passeroit absolument de même ; que les hommes, en vertu de ces mêmes lois, feroient aux mêmes instans les mêmes actions, dans chacun de ces mondes.* (art. Fortuit.) Et vous saurez alors combien est chimérique toute la liberté dont l'homme peut jouir dans ce monde, et qu'il ne peut exercer actuellement. Diderot aussi reviendra sur cette chaîne, qui, article *Evidence*, n'étoit pas plus réelle que les Tritons et les Naïades, pour vous prouver fort longuement que son existence ne sauroit être contestée ni *dans le monde physique*, *ni dans le monde moral et intelligible* (art. Fatalité) ; et vous saurez encore à quel point il faut croire à cette liberté sans laquelle *il n'y a plus ni juste ni injuste*, ni obligation ni droit.

Ces exemples, auxquels il seroit facile d'ajouter, suffiront à l'historien pour voir combien le plan sur lequel cette Encyclopédie fut rédigée, répond à l'idée que j'ai donnée de cet ouvrage ; combien ses grands auteurs se sont étudiés à répandre les principes de l'Athéisme même, du Matérialisme, du Fatalisme et de toutes les erreurs les plus incompatibles avec cette religion, pour laquelle ils avoient eu soin d'annoncer un si grand respect.

l'Encyclopédie, pour voir si les intentions qu'on leur prêtoit se trouvoient dénuées de fondement.

Preuves de l'intention.

A cent lieues de Paris, et loin des obstacles qu'éprouvoit d'Alembert, Voltaire n'eût pas été fâché que ces intentions se manifestassent par des attaques plus directes : il n'aimoit pas certaines restrictions familières à d'Alembert : il lui reprocha spécialement celle qu'il avoit mise à l'article de Bayle ; d'Alembert répondit : « Vous me faites » une querelle de Suisse, au sujet du dictionnaire » de Bayle. Premièrement, je n'ai point dit, heu» reux s'il eût plus respecté la religion et les » mœurs ; ma phrase est beaucoup plus modeste. » *Mais d'ailleurs qui ne sait pas que, dans le* « *maudit pays où nous écrivons, ces sortes de* » *phrases sont de style de notaires, et ne servent* » *que de passe-ports aux vérités qu'on veut établir* » *d'ailleurs. Personne au monde n'y est trompé.* » (Lett. de d'Alembert, 10 octob. 1764.)

Dans ce temps où Voltaire étant tant occupé des articles qu'il envoyoit à d'Alembert pour l'Encyclopédie, ne pouvant se cacher combien il auroit mieux aimé que l'on allât directement au fait, qu'on laissât de côté tous ces ménagemens que l'on avoit encore pour la religion, il écrivoit : « Ce qu'on me dit des articles de la théologie et » de la métaphysique me serre le cœur : *Il est* » *bien cruel d'imprimer le contraire de ce que* » *l'on pense.* » (Lett. du 9 Octob. 1755.) D'Alembert, plus adroit, sentoit combien tous ces ménagemens étoient nécessaires pour n'être pas *traité de fou par ceux même qu'il vouloit convertir*, c'est-à-dire par ceux dont il vouloit faire autant d'apostats ; il prévoyoit le temps où il pourroit répondre : « Le genre humain n'est aujourd'hui si » éclairé que parce qu'on a eu la précaution ou » le bonheur de ne l'éclairer que peu à peu. » (*Lettre du* 16 *Juillet* 1762.)

Quand, sous le nom d'un Prêtre de Lausanne, Voltaire envoyoit des articles trop hardis, d'Alembert encore avoit soin de lui dire : « Nous recevrons avec reconnoissance tout ce qui nous viendra de la même main. Nous demandons seulement permission à votre hérétique de faire patte de velours dans les endroits où il aura un peu trop montré la griffe : *c'est le cas de reculer pour mieux sauter.* » (Lettre du 21 Juillet 1757.) Pour démontrer en même temps qu'il n'oublioit jamais cet art de reculer pour mieux sauter, d'Alembert répondoit aux reproches que Voltaire faisoit sur l'article *Enfer* : « Sans doute nous avons de mauvais articles de théologie et de métaphysique; mais avec des censeurs théologiens et un privilége, je vous défie de les faire meilleurs. *Il y a d'autres articles moins au jour où tout est réparé.* » (Ibid.)

Comment douter enfin de l'intention précise et décidée des Encyclopédistes, quand on voit Voltaire exhorter d'Alembert à profiter du temps où l'autorité plus occupée d'autres objets, se montrait moins attentive aux progrès des impies, et lui écrire formellement : « *Pendant la guerre des Parlemens et des Evêques, les Philosophes auront beau jeu. Vous aurez le loisir de farcir l'Encyclopédie de vérités qu'on n'auroit pas osé dire il y a vingt ans.* » (Lettre à d'Alembert du 13 nov. 1756.)

Toutes ces intrigues, toutes ces sollicitudes de Voltaire se conçoivent aisément, quand on sait à quel point il faisoit dépendre de l'Encyclopédie le succès de sa conspiration. Je m'intéresse bien à une bonne pièce de théâtre, écrivoit-il à Damilaville, « mais j'aimerois encore mieux un bon livre de philosophie qui écrasât pour jamais l'infâme. *Je mets toutes mes espérances dans l'Encyclo-*

» *pédie.* » (Lett. à Damil. du 23 mai 1764.) Quel historien, après un aveu si formel, pourroit se refuser à regarder cette massive compilation, comme spécialement destinée à devenir l'arsenal de toutes les armes des Sophistes contre la religion?

Diderot, dont la marche étoit toujours plus franche jusques dans ses embûches, ne cachoit pas ce qu'il lui en coûtoit de se voir si souvent réduit à employer la ruse. Il ne dissimuloit pas combien il eût voulu pouvoir insérer ses principes avec moins de réserve; et il étoit aisé de voir ce qu'il entendoit par ses principes, quand il disoit que « tout le siècle de Louis XIV n'avoit produit que » deux hommes dignes de travailler à l'Encyclo» pédie. » De ces deux hommes, l'un étoit Perrault, l'autre Boindin; le premier, on ne sait trop pourquoi; la raison du second étoit plus claire. Boindin qui étoit né en 1676, venoit de mourir avec une réputation si publique d'athéisme, qu'on avoit refusé de l'enterrer avec les cérémonies chrétiennes; cette même réputation d'athée lui avoit fait refuser les portes de l'Académie française, et c'étoient là ses titres à l'Encyclopédie, s'il eût vécu.

Tel étoit donc l'objet de cet ouvrage; telle étoit l'intention de ses auteurs coalisés. D'après leur aveu même, l'essentiel n'étoit pas d'y réunir tout ce qui auroit pu en faire le trésor des sciences, mais bien d'en faire le dépôt de ces prétendues vérités, c'est-à-dire de toutes ces impiétés, qu'on n'eût pas osé dire lorsque l'autorité veilloit sur ses propres intérêts et sur ceux de la religion; de faire passer toutes ces impiétés sous le masque et le *passe-port* de l'hypocrisie; de dire à contre-cœur quelques vérités religieuses; *d'imprimer le contraire de ce que l'on pensoit* sur le Christianisme,

pour se ménager l'occasion d'imprimer tout ce qu'on pensoit contre.

Malgré toutes ces ruses, les personnes zélées pour la religion s'élevèrent avec force contre l'Encyclopédie; le dauphin se récria sur-tout, et obtint pour un temps la suspension de cet ouvrage. Les auteurs essuyèrent des dégoûts à diverses reprises; d'Alembert fatigué sembloit y renoncer. Voltaire, qui sentoit mieux que personne l'importance de ce premier moyen des conjurés, releva leur courage. Loin de se relâcher lui-même, il travailloit, il demandoit, il envoyoit sans cesse de nouveaux articles. Il exaltoit sur-tout l'honneur de la persévérance dans une si belle entreprise : il montroit à d'Alembert, à Diderot, l'opprobre des obstacles retombant sur leurs persécuteurs (*voyez ses lett. années* 1755 *et* 1756); il les pressoit, les conjuroit au nom de l'amitié, au nom de la philosophie, de vaincre les dégoûts, de ne pas se laisser décourager dans une si belle carrière. (*Voyez ses lett. du* 5 *sept.* 1752, *et du* 13 *novembre* 1756, *surtout du* 8 *janvier* 1757.)

Obstacles et succès de l'Encyclopédie.

L'Encyclopédie fut enfin terminée : elle parut sous le sceau d'un privilége public; et ce premier triomphe annonça aux conjurés tous les autres succès qu'ils pouvoient se promettre contre la religion.

Pour juger encore mieux de l'intention qui avoit présidé à cette énorme compilation, l'historien doit être instruit du choix que d'Alembert et Diderot avoient eu soin de faire en se donnant des coopérateurs, sur-tout pour la partie religieuse. La premier de leurs théologiens fut Raynal. Les Jésuites qui avoient découvert son penchant pour l'impiété, venoient de le chasser de leur société. Ce fut là le meilleur de ses titres auprès de d'Alembert. On sait à quel point ce frénétique a jus-

Coopérateurs de l'Encyclopédie.

tifié la sentence de ses anciens confrères, et le choix des encyclopédistes, par ses déclamations atroces contre la religion; mais ce qu'on ne sait pas et ce qu'il est bon de savoir, c'est l'anecdote qui fit rayer Raynal du nombre même des coopérateurs de l'Encyclopédie, et lie son histoire avec celle d'un second théologien qui, sans avoir été impie, s'étoit d'abord laissé entraîner dans les sociétés philosophiques.

Celui-ci étoit l'abbé Yvon, métaphysicien singulier, mais bon homme et plein de candeur, manquant souvent de tout, et, autant qu'il croyoit pouvoir le faire honnêtement, faisant servir sa plume à le sustenter dans son indigence. Il avoit fait de la meilleure foi du monde *la défense de l'abbé de Prades*. Je le sais de lui-même : je l'avois entendu défier un théologien de trouver la moindre erreur dans cet ouvrage, et je le vis se rendre au premier mot. Je l'ai entendu raconter avec la même simplicité, comment il s'étoit laissé engager à travailler pour l'Encyclopédie : « J'avois » besoin d'argent, me dit-il; Raynal me ren- » contra, et m'exhorta à faire quelques articles, » ajoutant qu'on me payeroit bien. J'acceptai » l'offre; mon travail fut remis au bureau par » Raynal, et je reçus de lui vingt-cinq louis. Je » me croyois très-bien payé, lorsqu'un des li- » braires de l'Encyclopédie, à qui je faisois part » de ma bonne fortune, me parut fort surpris » d'apprendre que les articles remis au bureau » par Raynal n'étoient pas de lui. Il s'indigna du » tour qu'il soupçonnoit. Peu de jours après je » fus mandé au bureau, et Raynal qui avoit reçu » mille écus en donnant mon travail pour le sien, » fut condamné à me restituer les cent louis qu'il » avoit gardés pour lui. »

Cette anecdote n'étonnera pas ceux qui sont un

peu instruits des autres plagiats de Raynal très-connu en ce genre. Le bureau ne voulut plus de lui. Sa constance dans son impiété le réconcilia pourtant avec d'Alembert et Diderot.

Pour l'honneur de l'abbé Yvon, je dois ajouter que ses articles sur Dieu et sur l'ame dans l'Encyclopédie, sont précisément ceux qui serroient le cœur à Voltaire, mais auxquels d'Alembert et Diderot suppléèrent si bien par leurs renvois.

Le troisième théologien de l'Encyclopédie, ou bien, en comptant comme d'Alembert, qui, pour la gloire du bon abbé Yvon, n'ose pas même parler de lui à Voltaire; le second de ces théologiens fut ce fameux abbé de Prades, obligé de s'enfuir en Prusse pour avoir voulu tromper la Sorbonne même, en affichant les thèses de son impiété pour celles de la religion. C'étoit la ruse de ses thèses qui avoit trompé l'abbé Yvon; elle fut découverte; le Parlement sévit contre l'auteur: mais Voltaire et d'Alembert le mirent sous la protection du roi de Prusse. (*Correspondance de Volt. et d'Alemb. lettres* 2 *et* 3.)

L'honneur de ce de Prades exige encore que je révèle ici ce que l'on ne trouve pas dans la correspondance de ses protecteurs. Trois ans après son espèce d'apostasie publique, il rétracta publiquement ses erreurs, par une déclaration signée, du 6 avril 1754, détestant ses liaisons avec les Sophistes, et ajoutant qu'il *n'avoit pas assez d'une vie pour pleurer sa conduite passée.* Il mourut en 1782. (*Dictionnaire historique de Feller.*)

Un nouveau *théologien ou théologal* de l'Encyclopédie fut l'abbé Morellet, homme infiniment cher à d'Alembert et sur-tout à Voltaire, qui l'appeloit, *Mords-les*, parce que, sous prétexte de s'élever contre l'inquisition, il avoit mordu l'E-

glise de toutes ses forces. (*Voyez corresp. de d'Alemb. lett.* 16 *juin* 1760; *et lett. à Thiriot*, 26 *janvier* 1762.)

La plupart des écrivains laïques, coadjuteurs de l'Encyclopédie, étoient encore bien pires. Je ne distinguerai que Dumarsais, cet impie si fameux et si diffamé, que l'autorité publique s'étoit vue obligée de détruire l'école qu'il avoit érigée pour y faire sucer à ses élèves tout le venin de son impiété. Ce malheureux aussi rétracta ses erreurs, mais au lit de la mort seulement. Le choix que d'Alembert avoit fait de sa plume n'en démontre pas moins quels hommes et quelle intention devoient seconder ses projets encyclopédiques.

Il ne faut pourtant pas confondre avec ces hommes tous ceux qui ont eu part à cet ouvrage, tels que MM. Formey et de Jaucourt. Ce dernier sur-tout, comme je l'ai déjà dit, a fourni grand nombre d'articles : tout le reproche que l'histoire doit lui faire, est d'avoir continué à en fournir quand il s'apperçut, ou dut s'apercevoir de l'abus qu'on faisoit de son zèle, pour mêler au dépôt de ses vastes compilations tous les sophismes, et tout l'artifice de l'impiété.

Jugement de l'Encyclopédie par Diderot.

Après les deux hommes que je viens de nommer, l'histoire peut, à un fort petit nombre près, comprendre tous les autres auteurs encyclopédiques dans le tableau qu'en fait Diderot lui-même, lorsqu'il peint « toute cette race détestable de » travailleurs, qui ne sachant rien, mais se piquant de tout savoir, cherchèrent à se distinguer » par une universalité désespérante, se jetèrent » sur tout, brouillèrent tout, gâtèrent tout, et » firent de ce prétendu dépôt des sciences *un* » *gouffre, où des espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal-vues,*

» *mal-digérées, bonnes, mauvaises, incertaines,* » *et toujours incohérentes.* » Cet aveu est précieux quant au mérite intrinsèque de l'Encyclopédie ; mais quant à l'intention des auteurs principaux, il en est un plus précieux encore de Diderot, dans le même endroit de ses ouvrages, lorsqu'il parle de l'art qu'il a fallu, des peines, des tourmens qu'il leur en a coûté, pour insinuer tout ce qu'on ne pouvoit dire ouvertement sans révolter les préjugés, c'est-à-dire, dans son style, les idées religieuses, et pour les renverser sans qu'on s'en apperçut (*a*).

D'ailleurs, toute l'ineptie des chiffonniers n'empêcha pas qu'ils ne fussent très-utiles aux conjurés. Leurs compilations faisoient masse et hâtoient l'apparition des volumes. Voltaire, d'Alembert et Diderot, de leur côté, se hâtoient d'insérer à droite et à gauche, dans chaque volume ce qui tendoit au grand objet. Enfin l'ouvrage fut terminé ; les trompettes et tous les journaux du parti remplirent le monde de sa renommée. L'univers littéraire y fut trompé, chacun voulut avoir une Encyclopédie. Il s'en fit des éditions de toutes les formes et de tous les prix. Sous prétexte de corriger on devint plus hardi. Au moment où la révolution de l'impiété se trouvoit à peu près complète, parut *l'Encyclopédie par ordre de matières.* Lorsqu'on la commença, il falloit encore quelque ménagement pour la partie de la religion. Un homme de très-grand mérite, M. Bergier, chanoine de Paris, crut devoir s'en charger, et se rendre aux sollicitations pressantes qu'on lui en faisoit, de peur que la science même de la reli-

Nouvelle Encyclopédie.

(*a*) Le texte de Diderot sur les vices de l'Encyclopédie est bien plus long ; ne l'ayant pas en main, j'ai pris ce que j'en cite ici, de son article Dictionn. des hommes illustres par Feller, nouvelle édition.

gion ne fût traitée dans cet ouvrage par ses plus grands ennemis. Il arriva ce qu'il étoit facile de prévoir. Le travail de ce savant, connu par d'excellens ouvrages contre Rousseau, Voltaire, et les autres impies du jour, ne fit que servir de passe-port à cette nouvelle collection appelée l'Encyclopédie méthodique. Lorsque celle-ci fut commencée, la révolution française étoit sur le point d'éclater. Bientôt les petits impies du jour qui s'étoient chargés de ce travail, sentirent qu'ils pouvoient se passer des ménagemens, des égards que leurs prédécesseurs avoient eus pour la religion. Quelque éloge que l'on doive au travail de M. Bergier, et à quelques autres parties de cet ouvrage, la nouvelle Encyclopédie n'en devint pas moins, à plus juste titre encore que la première, le dépôt des sophismes et des principes antireligieux. Les Sophistes du moment y consommèrent les intentions et les projets de d'Alembert et de Diderot, relativement à ce premier moyen des conjurés antichrétiens.

CHAPITRE V.

Second moyen des Conjurés. Extinction des Jésuites.

L'HYPOCRISIE de d'Alembert et de Voltaire avoit triomphé de tous les obstacles. Ils avoient si bien su présenter les ennemis de l'Encyclopédie comme autant de barbares et de fanatiques ennemis de toutes les sciences ; ils avoient trouvé successivement dans les ministres d'Argenson, Choiseul et Malesherbes, des protecteurs si puissans, que toute l'opposition du Grand-Dauphin, du Clergé et des écrivains religieux, n'empêchèrent pas que

ce dépôt de toute impiété ne fût regardé comme un ouvrage désormais nécessaire. Il étoit devenu en quelque sorte le fondement de toutes les bibliothèques publiques et particulières, soit en France, soit même dans tous les pays étrangers. C'étoit par-tout le livre à consulter sur toutes sortes d'objets. C'étoit bien plus spécialement encore le livre où toute ame simple, sous prétexte de s'instruire, pouvoit sans s'en apercevoir avaler le poison de l'incrédulité; celui où tout sophiste et tout impie devoient trouver des armes contre la religion. Les conjurés s'applaudissoient de ce premier moyen. Ils ne se dissimulèrent pas qu'il existoit des hommes dont le zèle, la science, la considération et l'autorité pouvoient encore faire avorter la conjuration. L'Eglise avoit ses défenseurs dans le corps des évêques et dans tout le clergé du second ordre. Elle avoit de plus un grand nombre de corps religieux, que le clergé séculier pouvoit regarder comme des troupes auxiliaires, et toujours prêtes à s'unir à lui pour la cause du christianisme. Avant de dire comment les conjurés s'y prirent pour ôter à l'Eglise tous ses défenseurs, je dois d'abord parler d'un projet que Frédéric forma pour la ruiner, et dont nous verrons naître la résolution de commencer par la destruction des Jésuites, pour arriver à celle de tous les autres ordres religieux, à celle des évêques et de tout le sacerdoce.

Vœu général des conjurés sur les corps religieux.

En l'année 1743, Voltaire avoit été chargé d'une négociation secrète auprès du roi de Prusse. Parmi les lettres qu'il écrivoit alors de Berlin, il en existe une, adressée au ministre Amelot, et conçue en ces termes: « Dans le dernier entretien » que j'eus avec sa Majesté Prussienne, je lui » parlai d'un imprimé qui courut il y a six se- » maines en Hollande, dans lequel on propose.

Premier plan de Frédéric, pour ruiner l'église.

» des moyens de pacifier l'empire, en sécularisant des principautés ecclésiastiques en faveur » de l'Empereur et de la reine d'Hongrie. Je lui » dis que je voudrois de tout mon cœur le succès » d'un pareil projet ; que c'étoit rendre à César ce » qui appartient à César ; que l'Eglise ne devoit » que prier Dieu et les princes ; que les bénédictins n'avoient pas été institués pour être souverains, et que cette opinion, dans laquelle j'avois toujours été, m'avoit fait beaucoup d'ennemis dans le clergé. Il m'avoua que c'étoit lui » qui avoit fait imprimer le projet. Il me fit entendre qu'il ne seroit pas fâché d'être compris » dans ces restitutions que les prêtres doivent, » dit-il, en conscience aux rois, et qu'il embelliroit volontiers Berlin du bien de l'Eglise. Il » est certain qu'il veut parvenir à ce but, et ne » procurer la paix que quand il verra de tels avantages. C'est à votre prudence à profiter de ce » dessein secret, qu'il n'a confié qu'à moi. » (*Corresp. génér. lett. du* 8 *oct.* 1743.)

Effets de ce plan à la Cour de Versailles.

Au moment où cette lettre fut écrite, la Cour de Louis XV se remplissoit de ministres pensant comme Voltaire et Frédéric sur la religion. Ils ne trouvèrent pas autour d'eux des électeurs ecclésiastiques à dépouiller ; mais ils virent un grand nombre de religieux, dont les possessions réunies pouvoient fournir de grandes sommes. Ces ministres conçurent que si le plan de Frédéric ne pouvoit pas encore être suivi, il n'étoit pas du moins impossible d'en tirer avec le temps un certain parti pour la France. Le marquis d'Argenson, conseiller d'état et ministre des affaires étrangères, étoit un des plus grands protecteurs de Voltaire : ce fut lui qui entra le premier dans ses vues pour dépouiller l'Eglise, et qui traça le plan à suivre pour la destruction des religieux.

La marche de ce plan devoit être lente et successive, crainte d'effaroucher les esprits : d'abord on ne devoit détruire et séculariser que les ordres les moins nombreux. Peu à peu on devoit rendre l'entrée en religion plus difficile, en ne permettant la profession qu'à un âge où l'on s'est ordinairement décidé pour un autre genre de vie. Les biens des couvens supprimés devoient être d'abord employés à des œuvres pies ou même réunis aux évêchés ; mais le temps devoit aussi arriver où, tous les ordres religieux supprimés, on devoit faire valoir les droits du roi comme un grand suzerain, et appliquer à son domaine tout ce qui leur avoit appartenu, et même tout ce qu'en attendant on avoit réuni aux évêchés.

Projet du Ministre d'Argenson, contre les religieux.

Les ministres en France changent bien souvent, disoit un légat observateur ; mais les projets une fois admis par la Cour de France, restent, se perpétuent jusqu'au moment propice pour l'exécution. Celui qu'avoit formé M. d'Argenson, pour la destruction des corps religieux, avoit été rédigé avant 1745. Il étoit encore sur la cheminée du premier ministre Maurepas, quarante ans après. Je le sais d'un généreux bénédictin, nommé de Bevis, savant distingué, que M. de Maurepas estimoit, chérissoit au point de vouloir l'engager à quitter son ordre, afin de lui procurer quelque bénéfice séculier. Le bénédictin repoussoit toutes ces offres. Pour le déterminer à les accepter, le ministre lui dit qu'également il faudroit tôt ou tard s'y résoudre ; et pour l'en convaincre, il lui donna à lire le plan de M. d'Argenson, que l'on suivoit depuis long-temps et qui devoit bientôt se consommer.

La preuve que l'avarice seule n'avoit pas dicté ce projet, c'est qu'il détruisoit non-seulement les ordres rentés, mais aussi tous ceux qui ne possé-

dant rien, ne pouvoient rien offrir à voler par leur destruction.

Presser l'exécution de ce projet, ou le dévoiler avant que les sophistes de l'Encyclopédie n'eussent disposé les esprits à s'y prêter, c'étoit l'exposer à de trop grands obstacles. Il fut donc enseveli dans les bureaux de Versailles pendant quelques années. En attendant, les ministres voltairiens favorisoient sous main tous les progrès de l'incrédulité : d'un côté ils sembloient poursuivre les philosophes, et de l'autre ils les enhardissoient. Ils ne permettoient pas à Voltaire de rentrer dans Paris, et il se trouvoit *tout ébahi de recevoir une pancarte du roi* qui rétablissoit sa pension *supprimée depuis douze ans*. (Lett. à Dam. du 9 janv. 1762.) Des premiers commis et des ministres lui prêtoient leur nom et leur cachet, pour sa correspondance avec tous les impies de Paris, et pour les complots antireligieux dont ils connoissoient tous les secrets. (*Lett. à Marmontel*, 13 *août* 1760.) C'est là cette partie de la conspiration antichrétienne, dont Condorcet décrit lui-même les manœuvres, quand il nous dit : « Souvent un gouvernement » récompensoit d'une main les philosophes, en » payant de l'autre leurs calomniateurs ; les pros- » crivoit, et s'honoroit que le sort eût placé leur » naissance sur son territoire ; les punissoit de » leurs opinions, et auroit été humilié d'être » soupçonné de ne pas les partager. » (*Esquisse d'un tableau hist. par Condorcet*, 9 *époque*.)

Choiseul d'intelligence avec les philosophes.

Cette perfide intelligence des ministres du roi très-chrétien avec les conjurés antichrétiens, hâtoit les progrès de la secte. Enfin le plus impie et le plus despote de ces ministres crut le temps arrivé où il pouvoit frapper le coup le plus décisif pour la destruction des corps religieux. Ce ministre est le duc de Choiseul. De tous les protecteurs de l'impiété,

l'impiété, il fut dans tout le temps de sa puissance celui sur lequel Voltaire comptoit le plus. Aussi Voltaire écrivoit-il à d'Alembert : « Ne craignez » pas du tout que le duc de Choiseul vous barre ; » je vous le répète, je ne vous trompe pas, il se » fera un mérite de vous servir. (*Lett.* 68, *an* » 1760.) Nous avions été un peu alarmés de » certaines terreurs paniques, disoit-il encore à » Marmontel, jamais crainte ne fut plus mal fon- » dée ; M. le duc de Choiseul et Mad. de Pom- » padour connoissent la façon de penser de l'on- » cle et de la nièce : on peut nous tout envoyer » sans risque. » Telle étoit enfin sa confiance à la protection que ce même duc accordoit aux sophistes contre la Sorbonne et l'Eglise, qu'il s'écrioit dans ses transports : *Vive le ministère de France, vive sur-tout M. le duc de Choiseul.* (Let. à Marmontel, du 13 août 1760, 2 décemb. 1767.)

Comment il fait résoudre la destruction des Jésuites ; et pourquoi il commence par eux.

Cette confiance du chef des conjurés ne pouvoit pas être mieux méritée ; Choiseul avoit repris le projet du comte d'Argenson ; les ministres crurent y voir une source de richesses pour l'État ; plusieurs cependant se trouvoient encore loin de chercher par la destruction des moines celle de la religion ; ils ne crurent pas même qu'on pût se passer de tous. Ils firent d'abord excepter les Jésuites de la proscription. C'étoit précisément par ceux-ci que Choiseul vouloit commencer. Son intention étoit même connue par une anecdote qui déjà se répétoit chez les Jésuites. Je les ai entendus raconter entr'eux, qu'un jour Choiseul conversant avec trois Ambassadeurs, l'un de ceux-ci lui dit que s'il avoit jamais quelque pouvoir, il détruiroit tous les corps religieux, excepté les jésuites, parce qu'au moins ceux-ci étoient utiles pour l'éducation. « Et moi, reprit Choiseul, si » jamais je le puis, je ne détruirai que les Jésuites,

» parce que leur éducation détruite, tous les » autres corps religieux tomberont d'eux-mêmes. » Cette politique étoit profonde. Il est constant que détruire en France un corps qui à lui seul étoit chargé de la plus grande partie des colléges, c'étoit dans un instant tarir la source de cette éducation chrétienne, qui fournissoit aux divers ordres religieux le plus grand nombre de leurs sujets. Malgré l'exception du conseil, Choiseul ne désespéra pas de l'amener à son opinion.

Les Jésuites furent sondés; on ne les trouva nullement disposés à seconder la destruction des autres corps religieux, mais à représenter au contraire tous les droits de l'Eglise, et à les maintenir de toute l'influence qu'ils pouvoient avoir sur l'opinion publique, soit par leurs discours, soit par leurs écrits. Il fut alors facile à Choiseul de faire entendre au conseil que si l'on vouloit jamais procurer à l'état les ressources qui devoient lui venir des possessions religieuses, il falloit commencer par les Jésuites.

Je ne donne encore cette anecdote que comme la tenant des Jésuites, et comme devenue, par les faits, au moins assez vraisemblable pour n'être pas absolument négligée par l'histoire. Mon objet au reste n'est point ici d'examiner si ces religieux méritèrent on non le sort qu'ils essuyèrent, mais uniquement de montrer la main qui se cachoit, et les hommes qui, suivant l'expression de d'Alembert, *avoient donné les ordres* pour la destruction de cette société. Est-il vrai que cette destruction des jésuites a été conçue, pressée, méditée par les conjurés, et regardée par eux comme un des grands moyens pour arriver à l'anéantissement du christianisme? Voilà uniquement ce que l'historien doit chercher à constater relativement à cette conspiration antichrétienne. Pour cela il faut voir

quelle étoit la destination des jésuites ; combien l'idée qu'on avoit alors d'eux tendoit en général à les rendre odieux aux conjurés. Il faut sur-tout entendre les conjurés eux-mêmes sur la part qu'ils eurent et l'intérêt qu'ils prirent à la destruction de cette société.

Ce que c'étoit que le corps des Jésuites.

Les Jésuites étoient un corps de vingt mille religieux répandus dans tous les pays catholiques ; ils étoient spécialement dévoués à l'éducation de la jeunesse. Ils se livroient aussi à la direction des consciences, à la prédication ; par un vœu spécial ils s'engageoient à faire les fonctions de missionnaires par-tout où les papes les enverroient prêcher l'évangile. Formés avec soin à l'étude des lettres, ils avoient produit un grand nombre d'auteurs, et sur-tout de théologiens appliqués à combattre les diverses erreurs qui s'élevoient contre l'Eglise. Dans ces derniers temps, en France surtout, ils avoient pour ennemis les jansénistes et les soi-disant philosophes. Leur zèle pour l'église catholique étoit si connu et si actif, que le roi de Prusse les appeloit *les Gardes du corps du Pape.* (154^e^. Lettre du roi de Prusse à Volt. 1767.)

Opinion des évêques sur les Jésuites.

L'assemblée du clergé composée de cinquante prélats, cardinaux, archevêques ou évêques français, consultée par Louis XV, lorsqu'il fut question de détruire cette société, répondit expressément : « Les Jésuites sont très-utiles à nos diocèses, » pour la prédication, pour la conduite des ames, » pour établir, conserver et renouveler la foi et » la piété par les missions, les congrégations, » les retraites qu'ils font, avec notre approbation » et sous notre autorité. Par ces raisons, nous » pensons, Sire, que leur interdire l'instruction » ce seroit porter un notable préjudice à nos dio» cèses, et que pour l'instruction de la jeunesse il » seroit très-difficile de les remplacer avec la même

» utilité, sur-tout dans les villes de provinces où » il n'y a point d'universités. ») *Avis des évêques, an* 1761.)

Voilà l'idée que l'on avoit en général, parmi les catholiques, de ces religieux. Voilà aussi ce que l'histoire ne doit pas dissimuler pour faire concevoir combien leur destruction devoit naturellement entrer dans le plan des conjurés antichrétiens. Elle fut dans le temps attribuée au Jansénisme; et il est certain que les Jansénistes se montrèrent très-ardens pour en venir à bout. Mais le duc de Choiseul, et cette fameuse courtisane, la marquise de Pompadour, qui régnoient alors en France, sous le nom et à l'ombre de Louis XV, n'aimoient pas plus les Jansénistes que les Jésuites. Le duc et la marquise avoient tous les secrets des conjurés Sophistes, par cela seul qu'ils avoient celui de Voltaire. (*Lett. de Volt. à Marmontel, du* 13 *août* 1760.) Et Voltaire, ainsi qu'il s'en explique lui-même, auroit voulu *qu'on envoyât chaque Jésuite dans le fond de la mer avec un Janséniste au cou.* (Lettre à Chabanon.)

Les Jansénistes ne furent donc que les dogues, ou la meute lancée par Choiseul, la Pompadour et les philosophes, contre les Jésuites. Mais Choiseul lui-même et la Pompadour, quel intérêt les pressoit si fort, et quelle main les dirigeoit? Le ministre d'abord étoit un de ces hommes dont toute la conduite décèle hautement l'impiété. La courtisane avoit à se venger du jésuite de Sacy, qui refusoit de lui administrer les Sacremens à moins qu'elle ne réparât, en quittant la Cour, le scandale de sa vie publique avec Louis XV. L'un et l'autre, d'après les lettres de Voltaire, avoient toujours été les grands protecteurs des nouveaux Sophistes; le ministre sur-tout favorisoit sous main tous leurs secrets, autant que les circonstances le

permettoient à sa politique. (*Voy. Lett. de Volt. à Marmontel, du* 13 *août* 1760.) Or voici quel étoit, relativement aux Jésuites, le secret des conjurés. Il ne faut encore que les entendre les uns après les autres pour en dévoiler la profondeur. Écoutons d'abord ce que d'Alembert écrivoit à Voltaire, dans le pressentiment de sa victoire sur les Jésuites, et des grands avantages que la conjuration devoit retirer de leur chute.

Aveux de d'Alembert sur la destruction des jésuites.

« Ecrasez l'infâme, me répétez-vous sans cesse, » (*c'est-à-dire, écrasez la Religion chrétienne.*) » Eh mon Dieu, laissez-la se précipiter elle-même! » Elle y court plus vîte que vous ne pensez. Savez-» vous ce que dit Astruc? Ce ne sont point les » Jansénistes qui tuent les Jésuites; c'est l'En-» cyclopédie, mordieu, c'est l'Encyclopédie. Il » pourroit bien en être quelque chose, et le ma-» roufle d'Astruc est comme Pasquin; il parle » quelquefois d'assez bon sens. Pour moi, qui » vois tout, en ce moment, couleur de rose, je » vois d'ici les Jansénistes mourant de leur belle » mort l'année prochaine, après avoir fait périr » cette année les Jésuites de mort violente; la » tolérance s'établit, les Protestans rappellés, les » prêtres mariés, la confession abolie, et le fana-» tisme (ou l'infâme) écrasé sans qu'on s'en ap-» perçoive. » (*Lettre* 100.)

Dans le langage des conjurés eux-mêmes, telle est donc la véritable part qu'ils ont à la mort des Jésuites : telle en est la vraie cause, tel est l'espoir qu'ils en conçoivent; ils ont soufflé la haine et prononcé l'arrêt de mort; les Jansénistes, après avoir si bien servi les conjurés, doivent périr eux-mêmes; les calvinistes reviendront, périront à leur tour : tout ce que les Sophistes appellent fanatisme, toute religion chrétienne sera écrasée,

il ne restera plus que les conjurés et leurs adeptes.

D'Alembert ne voit dans les Parlemens même que des magistrats aveuglés qui, par la destruction des Jésuites, secondent sans le savoir les intentions des philosophes. C'est dans ce sens qu'il écrivoit à Voltaire encore : « Les Jésuites n'ont » plus les rieurs pour eux depuis qu'ils se sont » brouillés avec la philosophie; ils sont à présent » aux prises avec les gens du Parlement, qui trouvent que la société de Jésus est contraire à la » société humaine, comme la société de Jésus » trouve de son côté que l'ordre du Parlement » n'est pas l'ordre de ceux qui ont le sens droit ; » et *la philosophie jugeroit que la société de* » *Jésus et le Parlement ont tous deux raison.* » (88 Lett. an. 1761.) C'est dans ce sens encore qu'il mandoit, toujours à Voltaire : « L'évacuation » du collége de Louis le Grand, (*collége des Jé-* » *suites à Paris*) nous occupe beaucoup plus » que celle de la Martinique. Par ma foi, ceci » est très-sérieux, et les classes du Parlement n'y » vont pas de main morte. Ils croient servir la » religion, mais ils servent la *raison sans s'en* » *douter.* Ce sont des exécuteurs de la haute justice pour la *philosophie*, *dont ils prennent les* » *ordres sans le savoir.* ». (100 Lett.) Toujours plein de son idée, au moment où il voit les ordres de l'Encyclopédie près de s'exécuter, il s'ouvre franchement sur la cause de ses vengeances ; il va jusqu'à s'adresser au Dieu qu'il ne croit pas, de peur que sa proie ne lui échappe. Il écrit encore : » La philosophie touche peut-être au moment où » elle va être vengée des Jésuites. Mais qui la » vengera des autres fanatiques ? Prions Dieu, » mon cher confrère, que la raison obtienne de » nos jours ce triomphe. » (90 *Lett.* 1761.)

Le jour de ce triomphe arrive, d'Alembert l'an-

nonce encore comme l'objet tant désiré : « Enfin, » s'écrie-t-il, le six du mois prochain, nous se- » rons délivrés de la canaille Jésuitique. Mais la » raison en sera-t-elle mieux, et l'infâme plus » mal ? » (102 *Lett.*)

Ainsi l'abolition de cette Religion chrétienne toujours désignée sous l'affreuse formule, sous le nom d'*infâme*, dans le langage des conjurés, se trouve toujours unie à leurs vœux et à leur joie sur la destruction des Jésuites. D'Alembert étoit si persuadé de l'importance de son triomphe sur cette société, que, redoutant un jour ce qu'on lui avoit dit de la prétendue reconnoissance de Voltaire pour ses anciens maîtres, il se hâta de lui écrire : « Savez-vous ce qu'on me dit hier ? » Que les Jésuites commençoient à vous faire » pitié, et que vous seriez presque tenté d'écrire » en leur faveur, s'il étoit possible de rendre in- » téressans des gens que vous avez rendus si ri- » dicules. *Croyez-moi, point de foiblesse hu-* » *maine ;* laissez la canaille Janséniste nous dé- » faire de la canaille Jésuitique ; et n'empêchez » pas ces araignées de se dévorer les unes les » autres. » (*Lett. du* 25 *sept.* 1762.)

Aveux de Voltaire.

Rien n'étoit moins fondé que cette alarme sur la foiblesse de Voltaire. Il ne faisoit pas secrètement les réquisitoires des avocats généraux du Parlement, comme d'Alembert étoit accusé d'avoir fait celui de M. de la Chalotais, le plus rusé et le plus virulent de tous ceux qui parurent contre les Jésuites ; mais il n'en travailloit pas moins efficacement à leur perte. Il composoit et faisoit circuler des mémoires contre eux. (*Lett. au Marq. d'Argens de Dirac*, 26 *fév.* 1762.)

S'il leur connoissoit quelque protecteur parmi les grands, il mettoit tout son zèle à les tourner contre eux. C'est ainsi qu'il écrivoit, par exem-

ple, au duc de Richelieu : « On m'a dit, Mon-
» seigneur, que vous aviez favorisé les Jésuites
» à Bordeaux. Tâchez d'ôter tout crédit aux Jé-
» suites. » (*Lett. du 27 novemb.* 1761.) C'est ainsi encore qu'il ne rougissoit pas de reprocher au roi de Prusse d'avoir offert un asile à ces malheureuses victimes du complot. (*Lett. du 8 nov.* 1773.) Tout aussi haineux que d'Alembert, il marquoit de même, sur le ton des injures les plus grossières, toute sa joie, lorsqu'il étoit instruit de leurs désastres ; et l'on voit par ses lettres, avec quels adeptes il la partageoit, quand il écrit au marquis de Villevielle : « Je me réjouis avec mon
» brave chevalier de l'expulsion des Jésuites. Le
» Japon commença par chasser ces fripons de
» Loyola ; les Chinois ont imité le Japon, la
» France et l'Espagne imitent les Chinois. Puisse-
» t-on exterminer tous les moines qui ne valent
» pas mieux que ces fripons de Loyola. Si on
» laissoit faire la Sorbonne. elle seroit pire que
» les Jésuites. On est environné de monstres. On
» embrasse notre digne chevalier ; *on l'exhorte à*
» *cacher sa marche aux ennemis.* » (Lett. du 27 avril 1767.)

Quels exemples que ceux qu'allègue ici le philosophe de Ferney ! Celui du Japon, c'est-à-dire de son féroce Taikosama, qui ne chasse ou ne crucifie les missionnaires Jésuites qu'en versant dans son empire le sang de mille et mille martyrs, pour y éteindre le Christianisme ! (*Voyez l'hist. du Japon, par Charlevoix.*) Celui de la Chine, infiniment plus modéré sans doute, mais où chaque persécution contre les mêmes missionnaires a toujours été suivie ou précédée de la défense de prêcher l'Evangile ! L'homme qui s'appuie sur de semblables autorités n'a-t-il pas évidemment formé le même vœu ?

Il est à remarquer que Voltaire n'ose pas rapporter ici l'exemple du Portugal ou du tyran Carvalho (*a*). La vraie raison de ce silence, c'est que Voltaire, avec tout le reste de l'Europe, se voyoit forcé de convenir que la conduite de ce ministre à l'égard de Malagrida et de la prétendue conspiration des Jésuites en Portugal, étoit l'*excès du ridicule joint à l'excès d'horreur.* (Siècle de Louis XV, chap. 33.)

Il est à remarquer aussi que les Sophistes conjurés, sur-tout Damilaville, ayant fait leur possible pour mettre sur le compte des Jésuites l'assassinat de Louis XV, Voltaire répondit : « Mes » frères, vous devez vous appercevoir que je n'ai » pas ménagé les Jésuites; mais je soulèverois la » postérité en leur faveur, si je les accusois d'un » crime dont l'Europe et Damien les ont justifiés. « Je ne serois qu'un vil écho des Jansénistes si je » parlois autrement. » (*Lett. à Damilav. du 2 mars* 1763.)

Malgré ce peu d'accord dans les accusations intentées aux Jésuites, assuré que Voltaire n'en

(*a*) J'ai vu des personnes instruites, pensant que la persécution excitée contre les Jésuites en Portugal n'étoit pas sans liaison avec la conspiration philosophique, qu'elle n'étoit qu'un premier essai de ce que l'on pourroit tenter contre eux par-tout ailleurs. Cela pourroit être; la politique et l'influence de Choiseul, le caractère de Carvalho sont assez connus pour ne pas contrarier cette opinion; mais je n'ai point de preuves sur l'intelligence secrète de ces deux ministres; et d'un autre côté, la férocité et la scélératesse de Carvalho ont été mises dans un si grand jour; il a fait mourir, il a tenu dans une longue et cruelle captivité tant de victimes démontrées innocentes par le décret rendu le 8 avril 1771, qu'il n'avoit besoin que de lui-même pour tous les les forfaits et toute la tyrannie dont son ministère est un affreux tissu. (*Voyez les mémoires et les anecdotes de M. de Pombal; les discours sur l'histoire par le comte d'Albon*, etc.)

est pas moins constant que lui dans toute cette guerre, d'Alembert lui envoie sa prétendue histoire de ces religieux, ouvrage sur lequel il faut encore l'entendre s'exprimer lui-même, pour voir avec quel art l'atroce hypocrisie s'étoit appliquée à la tourner vers le grand objet de la conspiration. » Je recommande ce livre à votre protection, » écrit-il à Voltaire, et je crois qu'en effet il » pourra être utile à la cause commune, et que » la superstition avec toutes les révérences que » je fais semblant de lui faire, ne s'en trouvera pas » mieux. Si j'étois comme vous, assez loin de » Paris, *pour lui donner de bons coups de bâton*, assurément ce seroit de tout mon cœur, » de toute mon ame, de toutes mes forces, comme » on prétend qu'il faut aimer Dieu. Mais *je ne suis* » *posté que pour lui donner des croquignoles*, » en lui demandant pardon de la liberté grande, » et il me semble que je ne m'en suis pas mal » acquitté. » (*Lett. du 3 janv.* 1765.)

Ce n'est plus simplement la bassesse des expressions qui révolte dans cette confidence, c'est encore la profondeur de cette hypocrisie, de cette dissimulation dont nos soi-disant philosophes se font l'aveu entr'eux. Certes, si l'artifice, les ruses les plus noires et les plus lâches sont le grand appanage des conjurés, l'histoire en trouvera difficilement des exemples plus odieux, des aveux plus frappans.

Etrange conduite et aveux de Frédéric.

Quant à Frédéric, dans toute cette guerre antijésuitique, il se conduisit d'une manière qui ne peut être rendue que par lui-même. Il voyoit dans les Jésuites *les Gardes du corps de la Cour de Rome*, les Grenadiers de la Religion; comme tels, il les détestoit, et il applaudissoit à leur destruction : il se joignoit contre eux au triomphe des conjurés; mais il voyoit aussi dans cette société un corps

extrêmement utile et même nécessaire à ses Etats : comme tels, il les conserva encore quelques années, il résista aux sollicitations de Voltaire et de tout le philosophisme. On diroit même qu'il les aimoit, les estimoit franchement, quand on l'entend répondre en ces termes à Voltaire : « Pour » moi, j'aurois tort de me plaindre de Ganganelli, » il me laisse mes chers Jésuites que l'on persé» cute par-tout. J'en conserverai la précieuse » graine pour en fournir à ceux qui voudroient » cultiver chez eux cette plante si rare. » (*Lett. du 7 juillet* 1770.)

Frédéric daigna même entrer avec Voltaire dans de plus grands détails, comme pour se justifier de la résistance qu'il opposoit aux vues, aux sollicitations des conjurés. « J'ai conservé cet Ordre tant » bien que mal, répondoit-il, tout hérétique que » je suis, et puis encore incrédule. » En voici les raisons :

» On ne trouve dans nos contrées aucun Catho» lique lettré, si ce n'est parmi les Jésuites. Nous » n'avions personne capable de tenir les classes. » Nous n'avions ni Pères de l'Oratoire, ni Pu» ristes (Piaristes ou Pères des écoles Pies), il » falloit donc conserver les Jésuites ou laisser » périr toutes les écoles. Il falloit donc que l'Or» dre subsistât, pour fournir des professeurs à » mesure qu'il venoit à en manquer, et la fonda» tion pouvoit fournir la dépense à ces frais; elle » n'auroit pas été suffisante pour payer des pro» fesseurs laïques. De plus, c'étoit à l'université » des Jésuites que se formoient les théologiens » destinés à remplir les Cures. Si l'Ordre avoit été » supprimé, l'université ne subsisteroit plus, et » l'on auroit été obligé d'envoyer les Silésiens » étudier leur théologie en Bohême, ce qui au» roit été contraire aux principes fondamentaux

» du gouvernement. » (*Lett. du* 18 *nov.* 1777.)

Ainsi s'exprimoit Frédéric, quand il parloit en Roi, quand il croyoit pouvoir exposer les raisons politiques de sa conduite; et on voit qu'il avoit bien saisi celles qui pouvoient l'engager à se désister en ce point de l'objet des conjurés. Mais je l'ai dit : il y avoit deux hommes dans Frédéric. Il y avoit dans lui, le Roi qui se croyoit obligé de conserver les Jésuites, et le Sophiste qui conspiroit avec Voltaire, l'impie qui applaudissoit aux pertes que faisoit la religion en perdant les Jésuites. En cette qualité d'impie, Frédéric s'expliquoit plus librement avec les conjurés. Il se félicitoit, aussi bien que d'Alembert, de voir dans l'abolition des Jésuites un présage assuré pour lui de l'abolition de tout Christianisme. Sur le ton du sarcasme, alors il écrivoit : « Quel malheureux » siècle pour la Cour de Rome ! On l'attaque ou» vertement en Pologne; on chasse *ses gardes* » *du corps* de France et de Portugal, et il paroît » qu'on en fera autant en Espagne. Les philoso» phes sappent ouvertement les fondemens du » Trône apostolique; on persiffle le grimoire du » Magicien; on éclabousse l'auteur de la secte ; » on prêche la tolérance, tout est perdu ; il faut » un miracle pour sauver l'Eglise. C'est elle qui » est frappée d'un coup d'apoplexie terrible; et » vous, (*Voltaire*) vous aurez la consolation de » l'enterrer, et de faire son épitaphe, comme » vous fîtes autrefois pour la Sorbonne. » (154 *Lett. an* 1767.)

Quand ce que Frédéric prévoyoit des Espagnols fut enfin arrivé, il ne put contenir sa joie. Il écrivit encore à Voltaire : « Voilà pourtant un » nouvel avantage que nous venons d'emporter » en Espagne; les Jésuites *sont chassés du* » *royaume*. De plus, les Cours de Versailles, de

» Vienne, de Madrid ont demandé au Pape la
» suppression d'un grand nombre de couvens. On
» dit que le St. Père sera obligé d'y consentir,
» quoiqu'en enrageant. Cruelle révolution ! A
» quoi ne doit pas s'attendre le siècle qui suivra
» le nôtre ! La coignée est mise à la racine de
» l'arbre ; d'une part les Philosophes s'élèvent
» contre les abus d'une superstition révérée ;
» d'une autre les abus de la dissipation forcent
» les Princes à s'emparer des biens de ces reclus,
» les suppôts et les trompettes du fanatisme. Cet
» édifice sappé par ses fondemens va s'écrouler,
» et les Nations transcriront dans leurs annales
» que Voltaire fut le promoteur de cette révolu-
» tion, qui se fit au dix-neuvième siècle dans l'es-
» prit humain.» (*Lett. du 5mai 1767.*)

Nouveaux aveux de d'Alemb. et de Volt.

Long-temps combattu par la diversité de ces opinions, comme sophiste et comme Roi, Frédéric ne cédoit pas encore aux sollicitations des conjurés. Celles de d'Alembert sur-tout étoient vives et fréquentes. On ne peut mieux juger de l'importance qu'il mettoit au succès que par ce qu'il en dit lui-même. « Mon respectable Patriar-
» che, écrit-il à Voltaire, ne m'accusez pas de
» ne pas servir la bonne cause ; *personne peut-*
» *être ne lui rend plus de services que moi* : savez-
» vous à quoi je travaille actuellement ? A faire
» chasser de Silésie *la canaille Jésuitique*, dont
» votre ancien disciple n'a que trop envie de se
» débarrasser, attendu les trahisons et les perfi-
» dies qu'il m'a dit lui-même en avoir éprouvées
» durant la dernière guerre. Je n'écris point de
» lettres à Berlin, où je ne dise *que les philoso-*
» *phes de France sont étonnés que le roi des phi-*
» *losophes, le protecteur déclaré de la philoso-*
» *phie*, tarde si long-temps à imiter les rois de
» France et de Portugal. Ces lettres sont lues au

» Roi qui est très-sensible, comme vous le savez, » à ce que les vrais croyans pensent de lui; et » cette semence produira sans doute un bon effet, » moyennant la grace de Dieu, qui, comme le » dit très-bien l'Écriture, tourne le cœur des rois » comme un robinet. » (*Lett. de d'Alemb. à Volt. du 29 décemb.* 1763.)

Il m'en coûte de transcrire ces plates boufonneries dont d'Alembert accompagne la noirceur de ses complots et le sang-froid de ses persécutions souterraines contre une société, dont pour lui tout le crime étoit de ne pas penser comme lui sur la religion. J'épargne à mes Lecteurs bien d'autres expressions de cette espèce ou même plus indécentes, mais au moins faut-il que l'on voie quelquefois ces prétendus grands hommes dans leur déshabillé, et comme ils sont petits, vils et méprisables avec tout leur orgueil, quand ils se montrent tels qu'ils sont.

Au reste, toutes ces sollicitations auprès de Frédéric produisirent leur effet bien plus tard que d'Alembert ne l'eût voulu, puisque 15 ans plus tard Frédéric conservoit encore *ses chers Jésuites*, Cette expression de sa part, et lorsqu'enfin il se laissa vaincre par ces intrigues, son silence absolu sur les trahisons de ces religieux, prouveroient assez qu'il n'en coûtoit pas plus à d'Alembert d'appuyer sur des calomnies, sur les prétendus témoignages des autres, que de les calomnier lui-même. Car ainsi qu'il le dit ailleurs, Frédéric n'étoit pas homme à *renfermer dans son cœur royal* les sujets de plaintes qu'il auroit eus contre eux (*Lett. du 24 juillet* 1767), comme l'avoit fait le roi d'Espagne, dont la conduite paroissoit en cela si blâmable aux conjurés eux-mêmes. (*Lett. de d'Alemb. à Volt. du 4 mai* 1767.)

Quoi qu'il en soit, ce n'étoit pas assez pour ces conjurés d'avoir obtenu de tant de Rois l'abolition des Jésuites, ce fut encore de leurs clubs que sortirent les cris pour obtenir de Rome l'*extinction totale de cette société*. On le voit par l'intérêt que Voltaire mettoit à un ouvrage dont cette extinction étoit le seul objet. Elle fut obtenue. La France enfin s'apperçut de la plaie qu'elle avoit faite à l'éducation publique. Sans paroître vouloir reculer, quelques personnes puissantes s'occupèrent du soin d'y remédier par une nouvelle société, dont tout l'objet seroit l'éducation de la jeunesse, et dans laquelle on admettroit sur-tout les anciens Jésuites, comme plus exercés dans cette partie du service public. Sur les premières nouvelles de ce projet d'Alembert s'alarme de nouveau, il croit voir les Jésuites ressuscités. Il écrit, il récrit à Voltaire ; il lui donne encore son thême à diriger contre ce plan. Il veut sur-tout que l'on insiste *sur le danger qui en résulteroit pour l'Etat, pour le Roi, pour le duc d'Aiguillon*, sous le ministère duquel la destruction de cette société s'étoit consommée. Ce n'est pas tout, il faut que l'on insiste sur l'*inconvénient de mettre la jeunesse entre les mains d'une communauté de prêtres quelconque*, et qu'on les représente tous comme *ultramontains par principes, et anticitoyens. Bertrand d'*Alembert finit par dire en son langage, à Voltaire *Raton, que ce marron demande un feu couvert, et une patte aussi adroite que celle de Raton; et sur ce, il baise bien tendrement ses chères pattes.* Tout aussi alarmé que d'Alembert, Voltaire se met à l'ouvrage et demande de nouvelles instructions. Il médite quel tour on peut donner à cette affaire ; il la trouve trop sérieuse pour rester dans le domaine du ridicule. D'Alembert revient à la charge.

Leur inquiétude sur le retour des jésuites.

(*Voyez sur-tout leurs lett. des* 26 *fév.* 5 *mars*, 22 *mars* 1774.) Tandis que Voltaire écrit à Ferney contre le projet, les conjurés agissent dans Paris et à la Cour. Les Ministres sont gagnés de nouveau, et le plan est rejeté; la jeunesse reste encore sans maîtres, et Voltaire peut encore de nouveau écrire à d'Alembert: « Mon cher ami, » je ne sais pas ce qui m'arrivera, mais goûtons » toujours le plaisir d'avoir vu chasser les Jésui- » tes. » (*Lett. du* 27 *avril* 1771.)

Ce plaisir est encore troublé par de fausses nouvelles; et d'Alembert s'effraye de nouveau. » On assure, écrit-il à Voltaire. que la canaille » Jésuitique va être rétablie en Portugal, à l'ex- » ception de l'habit. Cette nouvelle Reine me » paroît une superstitieuse majesté. Si le roi d'Es- » pagne vient à mourir, je ne réponds pas que » ce royaume imite le Portugal. *C'en est fait de* » *la raison si l'armée ennemie gagne cette ba-* » *taille.* » (Lett. du 23 Juin 1777.)

Pour démontrer combien les conjurés avoient à cœur la destruction des Jésuites, combien ils regardoient la ruine de leur société comme essentiellement liée au projet de détruire la Religion chrétienne, et combien elle faisoit partie de leurs complots, j'avois promis de m'en tenir aux aveux, aux archives des conjurés eux-même. Je laisse bien des lettres qui auroient ajouté à la démonstration; je laisse même celle où, 15 ans après l'extinction des Jésuites en France, on voit encore Voltaire se flatter de les faire chasser de la Chine, *par le moyen de la Cour de Pétersbourg*, et cela, uniquement parce que ces *Jésuites que l'Empereur de la Chine a eu la bonté de conserver à Pékin*, *sont plus convertiseurs que mathématiciens.* (Lett. du 8 décembre 1776.) Si les Sophistes avoient mis moins d'intérêt et moins d'activité dans

dans l'extinction de cette société, j'aurois moins insisté moi-même sur cet objet. Je crois à présent devoir observer que toute cette guerre d'extinction déclarée aux Jésuites par le philosophisme, venoit elle-même d'une idée fausse et outrageante pour la Religion. Les conjurés sophistes étoient persuadés que l'Eglise chrétienne est l'ouvrage des hommes, et la plupart croyoient que lui ôter la ressource des Jésuites, c'étoit hâter sa ruine, sapper ses fondemens et la réduire à ne pouvoir plus exister. Elle avoit cependant existé, cette même église, plus de quatorze siècles avant les Jésuites. L'enfer pouvoit dilater ses portes après leur mort : il n'en étoit pas moins écrit qu'il ne prévaudroit pas. La puissance et les intrigues des ministres en France, celles d'un Choiseul et d'une Pompadour ligués avec Voltaire; en Espagne, celles d'un d'Aranda, l'ami public de d'Alembert et de tous nos impies; en Portugal, celles d'un Carvalho, le féroce persécuteur des gens de bien; et ailleurs celles de tant d'autres ministres subjugués par les relations de l'impiété, plus encore que par celles de la politique, ont bien pu menacer le pape du schisme des empires; ces menaces ont pu arracher à Ganganelli le décret qui éteint une société chère à tant d'autres papes; mais ce pontife savoit et tous les Chrétiens savent que l'Evangile ne porte pas sur les Jésuites; qu'il porte sur le Dieu qui juge et les Jésuites, et les sophistes, et les ministres, et les pontifes mêmes. Cette société de vingt mille religieux répandus sur la surface de la chrétienté, formant une succession d'hommes appliqués à l'éducation de la jeunesse, à l'étude des humanités et des sciences religieuses, pouvoit être sans doute d'une grande utilité à l'Eglise et à l'Etat; mais les conjurés eux-mêmes ne furent pas long-temps à s'appercevoir

Erreur des conjurés sur cette destruction.

qu'il restoit à la religion d'autres secours ; qu'ils faisoient trop d'honneur aux Jésuites, en faisant reposer l'Eglise sur eux, comme sur la pierre fondamentale. Il fallut encore s'occuper d'autres moyens pour la détruire. Celui que les conjurés suivirent avec une nouvelle ardeur, fut la destruction absolue de tous les autres corps religieux.

CHAPITRE VI.

Troisième moyen des Conjurés. Extinction de tous les corps religieux.

Reproches faits aux religieux.

LES ennemis des moines ont pris à tâche de les faire regarder comme des corps parfaitement inutiles à la Religion et sur-tout à l'Etat. Je ne sais de quel droit l'Europe peut se plaindre d'une association, à laquelle elle doit n'être plus ce qu'elle fut sous nos anciens Gaulois, Tudesques et Bretons, c'est-à-dire une région qui n'avoit pas des deux tiers des terres cultivées qu'elle a aujourd'hui ; qui n'avoit que des villes très-médiocres et beaucoup moins de villages, parce qu'elle fournissoit beaucoup moins à leur subsistance, parce qu'elle étoit en très-grande partie couverte de forêts, de marais et de landes stériles. Je ne sais comment l'Etat pouvoit regarder comme inutiles des hommes sans contredit encore les meilleurs cultivateurs des terres défrichées par leurs fondateurs, et par-là même fournissant aux citoyens une grande partie de leur subsistance ; des hommes que devoient apprendre à nommer avec reconnoissance, au moins ceux qui, jusques dans le nom de leur patrie, de leur ville, ou de leur village, devroient apprendre que sans les moines ils n'existeroient pas ; des hommes enfin sans lesquels

toute l'histoire dit que nous en serions encore où en étoient nos pères dans les siècles barbares, à ne savoir pas lire. Et de ce côté-là, peut-être, hélas! n'ont-ils rendu que trop de services. Ils ont appris à nos pères à lire; et nous avons appris à mal lire. Ils ont ouvert le temple des sciences, et nous n'y sommes entrés qu'à demi, et dans toutes les sciences, l'homme le plus dangereux n'est pas celui qui ne sait rien, c'est celui qui sait mal, c'est celui-là sur-tout qui sait très-peu et qui croit tout savoir.

Que l'on prenne d'ailleurs ceux que l'on se plaisoit à appeler des moines ignorans, je mets en fait qu'on les trouvera tous au moins aussi instruits que l'est le commun des laïques, de ceux même qui ont eu une éducation soignée. Mon témoignage doit être peu suspect, je n'ai jamais appartenu à aucun des corps compris dans ce reproche. Je le crois pour tous les religieux en général, aussi injuste, qu'il eût été honteux de le mériter. J'ai vu beaucoup de ces hommes qu'on traitoit d'ignorans; j'ai vu qu'il savoient ce qu'ils devoient savoir, et que s'ils n'avoient point la science du siècle et celle de notre philosophisme, ils n'en étoient que plus heureux, en se contentant de la science de leur état. J'ai vu sur-tout qu'il y avoit non seulement chez les Bénédictins, les seuls auxquels on rende une espèce de justice, mais encore dans presque tous les autres corps religieux, des hommes qui méritoient d'être distingués par leurs connoissances comme par leur piété, et cela en beaucoup plus grande proportion que dans le siècle. L'historien qui voudra être juste ne doit pas s'en tenir, sur cet objet-là, aux déclamations qu'il trouvera chez les Sophistes de nos jours; mais il en est un autre sur lequel tous les corps religieux doivent se glorifier de trouver

l'histoire et la preuve de leurs services, dans les annales mêmes des impies conjurés contre eux et la religion.

Projets de Frédéric contre les religieux.

Les Jésuites étoient détruits, les conjurés Sophistes virent que le Christianisme subsistoit encore, et alors ils se dirent : Il nous reste à détruire les moines; tant qu'ils existeront nous nous flattons en vain de triompher. Ce projet fut de nouveau fortement senti par Frédéric. Une lettre de Voltaire, datée du 3 mars 1767, lui fournit l'occasion de le développer : « Hercule alloit combattre les brigands et Bellérophon les chimères, écrivoit le » sophiste de Ferney; je ne serois pas fâché de » voir des Hercules et des Bellérophons délivrer » la terre des brigands et des chimères catholiques. » La réponse de Frédéric, datée du 24 même mois, même année, est conçue en ces termes : « Il n'est point réservé aux armes de *détruire* » *l'infâme*; elle périra par les bras de la vérité et » par la séduction de l'intérêt. Si vous voulez » que je développe cette idée, voici ce que j'entends. J'ai remarqué, et d'autres comme moi, » que les endroits où il y a plus de couvens de » moines, sont ceux où le peuple est le plus aveuglément attaché à la superstition. Il n'est pas » douteux que si l'on parvient à détruire ces asiles » du fanatisme, le peuple ne devienne un peu » indifférent et tiède sur ces objets qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agiroit » *de détruire les Cloîtres*, au moins de commencer à diminuer leur nombre. Ce moment est » venu, parce que le gouvernement français et » celui de l'Autriche sont endettés, qu'ils ont » épuisé les ressources de l'industrie pour acquitter les dettes, sans y parvenir. L'appât des riches abbayes et des couvens bien rentés est » tentant. En leur représentant le mal que les Cé-

» nobites font à la population de leurs états,
» ainsi que l'abus du grand nombre des *Cucullati*
» qui remplissent les provinces, en même temps
» la faciliter de payer une partie de leurs dettes,
» en y appliquant les trésors de ces communautés
» qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on
» les détermineroit à commencer cette réforme ;
» et il est à présumer qu'après avoir joui de la
» sécularisation de quelques bénéfices, leur avi-
» dité engloutira le reste.

» Tout gouvernement qui se déterminera à
» cette opération, *sera ami des philosophes* et
» partisan de tous les livres qui attaqueront les
» superstitions populaires et le faux zèle qui vou-
» dra s'y opposer.

» Voilà un petit projet que je soumets à l'exa-
» men du patriarche de Ferney ; c'est à lui,
» comme père des fidèles, de le rectifier et de
» l'exécuter.

» Le patriarche m'objectera peut-être ce *qu'on*
» *fera des évêques ;* je lui réponds qu'il n'est pas
» temps d'y toucher, qu'il faut commencer par
» détruire ceux qui soufflent l'embrâsement du
» fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple
» sera refroidi, *les évêques deviendront de petits*
» *garçons dont les souverains disposeront par la*
» *suite des temps comme ils voudront.* »

De pareils conseils étoient trop du goût de Voltaire, pour qu'il ne sût pas les apprécier. Aussi répondit-il au roi de Prusse : « Votre idée d'atta-
» quer par les moines *la superstition christicole*,
» est d'un grand capitaine. Les moines une fois
» abolis, l'erreur est exposée au mépris universel.
» On écrit beaucoup en France sur cette matière,
» tout le monde en parle ; mais on n'a pas cru cette
» affaire assez mûre. On n'est pas assez hardi en

» France ; les dévots ont encore du crédit. » (*Lett. du 5 avril 1767.*)

Quand on a lu ces lettres, il n'est plus temps de demander à quoi servoient dans l'Eglise catholique tous ces corps religieux. Il n'est que trop vrai que plusieurs avec le temps étoient déchus de leur première ferveur ; mais dans leur état même de décadence, Frédéric appliquant toute sa politique à rechercher les causes qui retardent encore les progrès de ses complots contre le Christianisme, voit les plus grands obstacles dans le zèle, l'exemple, les leçons de ces corps ; il ne croit pas qu'on puisse abattre l'édifice de l'Eglise jusqu'à ce que ce rempart ait été renversé. Voltaire à cette idée reconnoît un grand capitaine qui signale tout l'art des guerriers contre la *superstition christicole*, comme il l'a signalé dans ses longues guerres contre l'Autriche et la France. Ils étoient donc encore utiles à quelque chose, ces corps tant accusés d'ignorance et d'oisiveté ; ils étoient une véritable barrière contre l'impiété. Frédéric en est si persuadé, que cinq mois après il revient et insiste pour qu'on renverse cette barrière avant que d'attaquer directement les évêques et le corps de la place, alors même que l'incrédulité et le philosophisme ont occupé les avenues du trône.

Le 29 juillet 1775, Voltaire lui écrit : « Nous » espérons en France, que la philosophie qui est » *auprès du trône* sera *bientôt dedans*. Mais ce » n'est qu'une espérance. Elle est souvent trompeuse. Il y a tant de gens intéressés à soutenir » l'erreur et la sottise ; il y a tant de dignités et » de richesses attachées à ce métier, qu'il est à » craindre que les hypocrites ne l'emportent sur » les sages. Votre Allemagne elle-même n'a-t-elle » pas fait des Souverains de vos principaux ecclé-

» siastiques ? quel est l'électeur et l'évêque parmi » vous qui prendra le parti de la raison contre » une secte qui lui donne quatre à cinq millions » de rente ? »

Frédéric ne vouloit pas encore de cette attaque directe contre les évêques ; mais toujours opinant pour la guerre aux corps religieux, il répondit à Voltaire :

« Tout ce que vous me dites de nos évêques » Teutons n'est que trop vrai. Ce sont des porcs » engraissés des dixmes de Sion (telle est cons- » tamment l'honnêteté ou la grossièreté des con- » jurés sophistes, dans les secrets qu'ils se com- » muniquent) ; mais vous savez aussi que dans » le Saint Empire Romain, l'ancien usage, la » bulle d'or, et *telles autres antiques sottises*, » font respecter les abus établis. On les voit, on » lève les épaules, et les choses continuent leur » train.

» Si l'on veut diminuer le fanatisme, *il ne* » *faut pas d'abord toucher aux évêques ;* mais si » l'on parvient à diminuer les moines, surtout » les ordres mendians, le peuple se refroidira. » Celui-là moins superstitieux, permettra aux » puissances de *ranger les évêques* selon qu'il » conviendra au bien de leur état. *C'est la seule* » *marche à suivre. Miner sourdement* et sans » bruit l'édifice de la déraison, c'est l'obliger à » s'écrouler de lui-même. » (*Lett. du 13 août 1775.*)

J'ai annoncé que les moyens des conjurés ajouteroient aux preuves que j'ai données de l'existence de la conjuration et de son objet, je ne sais plus ce qu'il faudroit entendre par ces mots de *conspiration antichrétienne*, si l'historien ne la voit pas dans toutes les confidences mutuelles dont je recueille avec attention les expressions mêmes. Qu'est-ce qu'une conspiration, si on ne la voit

pas dans cette *marche à suivre pour miner sourdement l'édifice* de cette religion qu'on se plaît à désigner sans cesse sous les noms de *superstition christicole*, de fanatisme, de déraison, pour arriver par-là successivement à la perte des premiers pontifes, pour détacher insensiblement les peuples de tout attachement à l'Evangile ? Qu'est-ce donc qu'une conspiration, si on n'en veut point voir dans tous ces conseils secrets, que la distance des lieux n'empêche pas d'arriver perpétuellement de Ferney à Berlin, de Berlin à Paris en passant par Ferney ? Eh ! quel lecteur assez peu clairvoyant pour ne pas entendre le langage et concevoir l'objet de tous ces conseils ; pour supposer encore que par l'établissement de la raison les conjurés n'entendent pas l'abolition de tout Christianisme ? N'est-il pas même bien étonnant que déjà les conjurés s'expliquassent si clairement sur cet objet de leur complot et sur les moyens qu'ils combinoient entre eux pour le remplir.

Projet qu'on suit en France sur les religieux.

Au reste, Voltaire avoit raison de répondre à Frédéric qu'on s'occupoit beaucoup en France de la destruction des corps religieux. Depuis l'expulsion des jésuites, ce projet se poursuivoit efficacement par des hommes chers aux conjurés dans le ministère. On commença d'abord par reculer le terme de la profession religieuse jusqu'à l'âge de vingt-un ans ; les ministres avoient même voulu en exiger vingt-cinq. C'étoit dire à peu près, que sur cent jeunes gens appelés à cet état, à peine un ou deux pourroient-ils suivre leur vocation, puisque peu de parens auroient consenti à voir leurs enfans arrivés à cet âge sans se décider et se former pour un autre état. Les réclamations des ames pieuses obtinrent que l'âge fixé pour l'émission solennelle des vœux fût celui de dix-huit ans pour les religieuses, et de vingt-un

pour les religieux. L'édit n'en fut pas moins regardé par bien des personnes comme une atteinte au droit des citoyens, qui certainement doivent avoir celui de se consacrer à Dieu dans l'état où leur conscience les appelle, et de se dérober aux dangers des passions dans l'âge où elles se développent avec plus d'activité. On y vit surtout une atteinte à l'idée d'un Dieu qui a droit au sacrifice de ceux qu'il veut former de bonne heure aux vertus religieuses; aux droits de l'Eglise, à qui seule il semble appartenir de fixer ce qui regarde les engagemens religieux, et qui dans le dernier Concile écuménique avoit elle-même marqué l'âge de 16 ans et au-dessus, comme un terme auquel les jeunes gens avoient toute la connoissance et la liberté requises pour contracter cet engagement, et qui d'ailleurs accordoit toujours cinq ans pour ceux et celles qui voudroient réclamer contre leur engagement, comme n'ayant pas eu toute la liberté qu'elle exige elle-même pour accepter les vœux de la religion. (*Voyez là-dessus le discours de Chapelain.*) Il eût été ridicule en France d'objecter que cette profession privoit l'état de ses sujets. Dans les idées de la religion, des hommes consacrés plus spécialement aux œuvres de piété, à l'édification et à l'instruction des peuples, ne sont point inutiles aux nations. Il étoit d'ailleurs visible que la France, malgré le nombre de ses couvens, avoit constamment une population plus considérable que la plupart des autres états. Elle comprenoit surtout un grand nombre de célibataires mondains sur lesquels les lois auroient dû fixer leur attention, avant que de parler des pertes qu'elle pouvoit faire par le célibat religieux. Ces réclamations furent inutiles; le temps de la profession religieuse fut reculé à 21 ans pour les hommes. Ce qu'on avoit prévu, et

ce que désiroient les ministres conduits par les sophistes, arriva. Dans un très-grand nombre de colléges où les jésuites furent mal remplacés, les jeunes gens privés d'une éducation plus soignée, livrés ensuite à leurs passions, ou bien croyant perdre les années qu'il auroit fallu attendre pour entrer en religion, ne pensèrent presque plus à cet état. Ceux que l'on recevoit encore, y entroient, les uns uniquement pressés par la misère pour y trouver du pain plutôt que pour y servir Dieu; les autres, avec des penchans et des vices, avec des habitudes trop formées pour se plier aisément à la règle. Il y avoit déjà bien des abus dans les cloîtres. Ils allèrent croissant. A mesure que d'un côté le nombre des religieux diminuoit, la ferveur de l'autre se perdoit, les scandales augmentoient. C'étoit là précisément ce que vouloient les ministres pour avoir des prétextes de suppression, ce que vouloient bien plus encore les sophistes leurs maîtres, qui d'ailleurs ne cessoient de répandre une foule de livres dont tout l'objet étoit de verser à pleins torrens le ridicule, le sarcasme et le mépris sur les cénobites.

Brienne poursuivant le projet contre les religieux.

Celui qui seconda le mieux ici l'intention des conjurés, fut un homme qui étoit venu à bout de faire croire à ses confrères mêmes qu'il avoit quelque apt[illegible] pour le gouvernement, et qui a fini par se faire placer au nombre des ministres que l'ambition a rendus imbéciles. Cet homme étoit Brienne, archevêque de Toulouse, puis archevêque de Sens, puis ministre principal, puis apostat public, et mort dans un mépris, dans une exécration qui égale au moins celle que l'univers a aujourd'hui pour Necker. Brienne tout honni, tout abhorré qu'il est, n'est pas encore au point de l'infamie qu'il mérite. On ne sait pas qu'il fut l'ami, le confident de d'Alembert, et qu'il fut

dans l'Eglise tout ce qu'auroit pu être d'Alembert archevêque dans une assemblée de commissaires chargés de réformer les corps religieux.

Le clergé avoit cru devoir s'occuper de cette réforme à faire dans les maisons religieuses, pour y rétablir leur première ferveur. La Cour fit semblant de se prêter à cette intention; elle nomma des conseillers d'Etat pour délibérer sur cet objet avec les évêques de la commission appelée des Réguliers. Il arriva ce qu'on pouvoit attendre d'un mélange bizarre d'hommes qui apportoient dans un pareil conseil les vues du siècle, et de prélats qui ne devoient y apporter que les vues de l'église. Les intentions se croisèrent souvent; on convint cependant ou l'on crut convenir de divers articles. Plusieurs évêques se dégoutèrent et abandonnèrent la commission; il s'en forma une nouvelle (*a*), composée de M. de Dillon, archevêque de Narbonne; de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix; de M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, et enfin du fameux Brienne, archevêque de Toulouse.

Le premier de ces commissaires, avec de la noblesse dans son maintien et de la majesté dans son éloquence, étoit mieux fait pour représenter dignement le roi aux états de Languedoc, que saint François ou saint Benoît, dans une commis-

(*a*) On a été surpris de me voir parler d'une *Nouvelle* Commission sur les Réguliers; on observe qu'il n'y en avoit eu qu'une. Je n'avois pas cru qu'il fallût un arrêt du Conseil ou un décret de l'Académie pour appeler *Nouvelle* une Commission qui se compose de nouveaux Membres. Quoi qu'on en ait dit encore, je n'ai pas nommé, parmi ces Membres, un seul Prélat qui n'en ait été. Quelques-uns, il est vrai, n'en furent que bien peu de temps; mais c'est ce qui prouve tout ce que j'ai voulu dire dans cet article; qu'ils n'étaient pas hommes à seconder l'impiété de Brienne.

sion de religieux. Aussi ne voit-on pas qu'il se soit beaucoup occupé de cet objet.

M. de Boisgelin, avec tous les talens qu'il a développés à l'Assemblée appelée nationale, avec le zèle qu'il a manisfesté pour les droits de l'Eglise dans l'établissement et le maintien d'un état consacré à la perfection évangélique, pouvoit apporter à cette commission les intentions de l'ordre, et donner des conseils que la Cour n'avoit pas l'intention de suivre.

Quant à M. de Circé, depuis garde des sceaux de la révolution, si la sanction donnée, si les sceaux apposés par sa main aux décrets constitutionnels, démontrent qu'il pouvoit être trompé, son repentir et ses rétractations sont une preuve que son cœur auroit moins secondé des projets destructeurs, s'il les eût mieux connus.

Intelligence de Brienne et d'Alemb.

Dans cette commission des réguliers, Brienne avoit seul l'oreille des ministres, leur secret et celui de d'Alembert. Celui-ci, en revanche, savoit si bien tout ce que les conjurés pouvoient attendre de services du prélat philosophe, qu'au moment où Brienne fut agrégé à l'académie française, d'Alembert se hâta de l'annoncer en ces termes au chef des conjurés : « Nous avons en lui un très-» bon confrère qui sera certainement utile aux » lettres et *à la philosophie*, pourvu que la phi-» losophie ne lui lie pas les mains par un excès » de licence, ou que le cri général ne l'oblige » pas d'agir contre son gré. » (*Lett. des* 30 *juin et* 21 *déc.* 1770.) Autant eût valu dire : Nous avons dans Brienne un homme qui pense comme nous et qui sera pour nous, pour nos complots, tout ce que je serois moi-même, en cachant mon jeu, si j'étois à sa place.

D'Alembert se connoissoit en confrères ; il se tenoit si sûr de celui-ci, que Voltaire ayant cru

pouvoir se plaindre du monstrueux prélat, d'Alembert n'hésita pas à répondre : « Je vous demande » en grace de ne point précipiter votre jugement. » — Je gagerois *cent contre un* qu'on vous en a » imposé ou qu'on vous a du moins fort exagéré » ses torts. Je connois trop sa façon de penser » pour n'être pas sûr qu'il n'a fait en cette occa- » sion que ce qu'il n'a pas pu absolument se dis- » penser de faire. » (*Lett. du 4 déc.* 1770.)

Les plaintes de Voltaire venoient d'un mandement publié par Brienne contre l'adepte Audra ; qui, professeur public, donnoit à Toulouse les leçons de l'impiété même pour celles de l'histoire. D'après les recherches faites par d'Alembert, il se trouva que Brienne, en faveur de cet adepte, avoit « résisté pendant un an entier aux clameurs » du parlement, des Evêques, de l'assemblée du » clergé, « et qu'il avoit absolument fallu lui *forcer la main* pour empêcher la jeunesse de son diocèse de recevoir de pareilles leçons ; aussi l'apologiste ajoutoit-il : « Ne vous laissez donc » pas prévenir contre Brienne, et soyez sûr en- » core une fois que jamais la raison (notre raison à » nous) n'aura à s'en plaindre. » (21 *déc.* 1770.)

Tel étoit l'hypocrite scélérat ou l'adepte mitré que l'intrigue étoit venue à bout de faire entrer dans une commission établie pour la réforme des ordres religieux. Il sut en faire une commission de désordre et de destruction. Appuyé du ministère, et se jouant des autres évêques de la commission appelée des réguliers, il attira tout à lui, il domina seul dans cette prétendue réforme. A l'édit qui reculoit la profession religieuse, il en fit ajouter un nouveau pour supprimer tous les couvens des villes qui n'auroient pas au moins vingt religieux, et ailleurs tous ceux où il s'en trouveroit moins de dix, sous le prétexte spécieux

Moyens et succès de Brienne contre les religieux.

que la règle s'observoit mieux avec un plus grand nombre. Les évêques, le cardinal de Luynes surtout, furent obligés de représenter les services que nombre de petits couvens rendoient dans les campagnes, soit pour aider les curés, soit pour les suppléer. Malgré ces réclamations, les prétextes ne manquèrent pas; Brienne se prêta si bien aux vues des sophistes conjurés, qu'avant la révolution il y avoit déjà en France quinze cents couvens de supprimés. Il s'y prenoit de manière à n'avoir bientôt plus besoin de suppression. A force d'accueillir et de solliciter lui-même les plaintes des jeunes contre les anciens, des inférieurs contre les supérieurs; à force de gêner, de contrarier les élections des supérieurs, il semoit et nourrissoit la division, le désordre et l'anarchie dans les cloîtres. D'un autre côté, ses confrères les sophistes inondoient le public de tant de libelles contre les moines, ils étoient venus à bout de les rendre si ridicules, qu'à peine se présentoit-il quelques nouveaux sujets pour remplacer les morts. De ceux qui restoient, les uns étoient honteux *de porter une robe couverte d'opprobre* (Voltaire, 159 lett. au R. de P.); et d'autres, excédés par les tracasseries de Brienne, demandoient eux-mêmes leur suppression.

Le philosophisme et les principes de liberté, d'égalité, s'introduisoient même dans plusieurs de ces maisons, avec tous les désordres qu'ils entraînent naturellement. Les bons religieux, les anciens surtout, versoient des larmes de sang sur ces persécutions de Brienne. Encore quelques années, et il auroit fait à lui seul en France tout ce que Frédéric et Voltaire avoient projété contre l'existence des corps religieux. Leur décadence étoit on ne peut pas plus sensible dans une foule de maisons : c'étoit un prodige qu'il en restât en-

core de ferventes. Ç'a été un bien plus grand prodige encore, que la foi du plus grand nombre de ces moines se soit ranimée précisément aux jours de la révolution, parmi ceux mêmes qui avoient demandé auparavant leur suppression. Je sais, à ne pouvoir pas en douter, que le nombre de ceux-ci étoit au moins le triple de ceux qui ont fait le serment constitutionnel. Le moment de l'apostasie les a effrayés : la persécution souterraine de Brienne les avoit ébranlés; la persécution ouverte de l'assemblée nationale les ranima, en leur montrant à quoi tendoit une suppression méditée depuis long-temps, comme un des grands moyens philosophiques pour arriver à la perte absolue du christianisme.

Ses moyens inutiles auprès des religieuses.

Voltaire et Frédéric ne vécurent pas assez long-temps pour voir leur projet consommé en France; mais Brienne le vit, et quand il voulut s'en faire honneur, il n'en recueillit que l'opprobre: le remords et la honte l'emportèrent où l'attendoient ceux qui l'avoient conçu. Son impiété et ses complots s'étoient aussi étendus contre les vierges consacrées à la vie religieuse; mais il échoua complètement contre cette précieuse portion de l'église. Celles-ci étoient pour la plupart sous l'inspection immédiate des évêques, qui ne lui auroient pas permis d'aller aussi semer les divisions et l'anarchie parmi ces saintes filles, et qui apportoient le plus grand soin dans le choix des hommes auxquels leur direction étoit confiée. L'âge de leur profession n'avoit pas d'ailleurs été assez reculé pour donner aux passions le temps de se fortifier. Leur éducation se faisoit dans l'intérieur même des couvens, à l'exception de celles qui se dévouoient au service des pauvres, des malades, et dont la charité, la modestie étoient, au milieu du monde, un spectacle digne des anges.

Les autres, retirées dans leurs saintes maisons, y trouvoient un asile inaccessible à la corruption des mœurs et de l'impiété. Brienne eut beau chercher comment il ôteroit encore à l'église cette ressource, les prétextes même lui manquoient.

Pour diminuer le nombre des vraies religieuses, il imagina qu'elles auroient moins de novices quand il auroit établi et multiplié une autre espèce d'asile, que son intention étoit de rendre moitié mondain, moitié religieux. Il multiplia ces chanoinesses dont la règle semble moins exiger de ferveur, parce qu'elle laisse plus de liberté pour communiquer avec le monde.

Par une sottise inexprimable, si elle n'avoit pas eu son objet secret, il exigea des quartiers de noblesse pour entrer dans ces asiles auxquels il appliquoit ces fondations qui appartenoient auparavant à tous les ordres de citoyens. On eût dit qu'il vouloit à la fois rendre les vraies religieuses méprisables à la noblesse, et la noblesse elle-même odieuse aux autres citoyens, en lui appliquant exclusivement des fondations auxquelles tous avoient le même droit, faute que l'on faisoit aussi en destinant les mêmes fonds à des chanoines nobles.

Ces sortes de réflexions n'entroient pas dans la tête de Brienne. Il tendoit ses embûches, et d'Alembert sourioit, se flattant que bientôt on n'auroit plus ni chanoinesses ni religieuses. Ici toutes les ruses de l'un et de l'autre furent insuffisantes. Les unes et les autres ont déjoué le projet de l'impie. Il fallut tout le despotisme des constituans pour tirer de leurs maisons et de leurs cellules ces saintes filles, dont la piété et la constance font l'honneur de leur sexe, et avec les martyrs de septembre, la partie la plus belle de la révolution. Jusqu'à ces décrets dignes de Néron, ni le nombre

des

des religieuses, ni leur ferveur n'étoient diminuées. Mais enfin l'Assemblée dite nationale et constituante envoya ses décrets, ses satellites et même ses canons; trente mille religieuses furent chassées de leurs couvens, malgré un autre décret de la même assemblée qui promettoit de les y laisser mourir en paix. Il n'y eut plus alors en France ni maisons de religieux ni maisons de religieuses. Depuis plus de quarante ans le projet de leur destruction avoit été dicté par le philosophisme aux ministres même d'un roi très-chrétien. Au moment de la consommation il n'existoit plus de ministres du roi très-chrétien. Le roi étoit lui-même aux tours du Temple. L'objet tant recherché par l'abolition des ordres religieux étoit déjà rempli. La religion souffroit dans ses ministres la plus atroce des persécutions; mais pour arriver à ce triomphe, les conjurés, dans ce long intervalle d'années, avoient employé d'autres moyens que j'ai à faire connoître.

Projets contre les religieux terminés par l'Assemblée nationale.

CHAPITRE VII.

Quatrième moyen des Conjurés. Colonie de Voltaire.

DANS le temps même où les conjurés étoient si occupés de l'abolition des Jésuites et de tous les corps religieux, Voltaire méditoit un projet qui devoit donner à l'impiété même ses apôtres et ses propagandistes. C'est aux années 1760 et 1761, qu'il semble avoir eu les premières idées de ce nouveau moyen d'arriver enfin à l'extirpation du christianisme. « Seroit-il possible, écrivit-il alors » à d'Alembert, que cinq ou six hommes de mé- » rite qui s'entendroient ne réussissent pas, après

Objet de cette colonie.

» les exemples que nous avons de douze faquins » qui ont réussi. » (70 *Lett.*, *an* 1760.) L'objet de cette réunion s'explique et se développe dans une autre lettre que j'ai déjà citée, et dans laquelle il dit : « Que les philosophes véritables fassent » une confrérie comme les francs-maçons, qu'ils » s'assemblent, qu'ils se soutiennent, et qu'ils » soient fidèles à la confrérie, et alors je me » fais brûler pour eux. Cette académie secrète » vaudra mieux que celle d'Athènes et toutes » celles de Paris. Mais chacun ne songe qu'à soi, » et on oublie que le premier des devoirs est » *d'écraser l'infâme.* » (85 Lett. à d'Alembert, an 1761.)

Frédéric seconde le projet.

Les conjurés n'avoient pas oublié ce premier des devoirs, mais ils éprouvoient des obstacles. La religion trouvoit encore en France des défenseurs zélés ; Paris ne sembloit pas encore un asile assuré pour une pareille association. Il paroît que Voltaire fut pour quelque temps obligé d'y renoncer. Il reprit cependant son projet quelques années après ; il se tourna vers Frédéric pour l'exécution, et lui proposa, dit l'éditeur même de leur correspondance, « d'établir à Clèves une » petite colonie de philosophes français, qui » pourroient y dire librement la vérité, *sans* » *craindre ni ministres*, *ni prêtres*, *ni parle-* » *mens.* » Frédéric répondit à cette proposition avec tout le zèle que le nouveau fondateur pouvoit espérer de la part du sophiste couronné. « Je vois, lui dit-il, que vous avez à cœur l'éta- » blissement de la petite colonie dont vous m'avez » parlé.... Je crois que le moyen le plus simple » seroit que ces gens (ou bien vos associés) en- » voyassent à Clèves, pour voir ce qui seroit à » leur convenance, et de quoi je puis disposer » en leur faveur. » (*Lett. du 24 octob.* 1765.)

Il est fâcheux que plusieurs des lettres de Voltaire sur cet objet, se trouvent supprimées dans sa correspondance. Mais celles de Frédéric suffisent pour nous montrer Voltaire constant dans son projet, revenant à la charge et insistant avec une ardeur dont on ne peut douter, quand on voit le premier répondre de nouveau : « Vous me parlez » d'une colonie de philosophes qui se proposent » de s'établir à Clèves. Je ne m'y oppose point, » je puis leur accorder tout ce qu'ils demandent, au bois près, que le séjour de leurs compatriotes a presque entièrement détruit dans ces » forêts. Toutefois à condition qu'ils ménagent » ceux qui doivent être ménagés, et qu'en imprimant, ils observent la décence dans leurs » écrits. » (146 *Lett.*, *an* 1766.)

Lorsque nous en serons à la conspiration antimonarchique, nous verrons ce que Frédéric entend ici par ceux qui doivent être ménagés. Quant à cette décence à observer, elle devoit être un moyen de plus pour arriver au grand objet de la nouvelle colonie, sans révolter les esprits, par des éclats qui pouvoient nuire aux conjurés eux-mêmes, et qui auroient nécessité la politique à réprimer leur hardiesse ou leur impudence.

En sollicitant auprès du roi de Prusse les secours et la protection dont les nouveaux apôtres de l'impiété auroient besoin, pour faire en toute sûreté la guerre à la religion, Voltaire s'occupoit ailleurs à recruter des hommes dignes d'un tel apostolat. Il étoit prêt à se sacrifier lui-même, pour se mettre à leur tête, tous les délices de Ferney. « Votre ami persiste toujours dans son » idée, écrivoit-il à Damilaville ; il est vrai, » comme vous l'avez dit, qu'il faudra l'arracher à » bien des choses qui font sa consolation et qui » sont l'objet de ses regrets ; mais il vaut mieux

» les quitter par philosophie que par la mort. » Tout ce qui l'étonne, c'est que plusieurs per- » sonnes n'aient pas formé de concert cette réso- » lution. Pourquoi un certain baron philosophe » ne viendroit-il pas travailler à l'établissement » de cette colonie? Pourquoi tant d'autres ne » saisiroient-ils pas une si belle occasion? »

Par cette même lettre, on voit que Frédéric n'étoit pas le seul prince que Voltaire eût déjà fait entrer dans ce projet; car il ajoute : « Votre » ami a reçu depuis peu, chez lui, deux princes » souverains, qui pensent entièrement comme » vous. L'un d'eux offriroit une ville, si celle » concernant le grand ouvrage n'étoit pas conve- » nable. » (*Lett. du* 6 *août* 1766.)

Le temps où Voltaire écrivoit cette lettre, étoit précisément celui où le landgrave de Hesse-Cassel venoit de payer son hommage à l'idole de Ferney. La date du voyage et la conformité de sentimens, nous laissent peu de doute que ce ne fût ce même prince qui se chargeoit de fournir une ville à la colonie antichrétienne, supposé que Clèves ne fût pas convenable. (*Voyez la lettre du Landgrave*, 9 *sept.* 1766.)

Froideur des conjurés pour cette colonie.

Cependant les apôtres du nouveau Messie, quelque fût leur zèle pour le grand ouvrage, ne se montroient pas également prêts aux mêmes sacrifices. D'Alembert qui jouoit dans Paris le premier rôle auprès des philosophes, sentoit qu'il ne seroit auprès de Voltaire qu'une divinité subalterne. Ce Damilaville, leur ami commun, et que Voltaire peint lui-même comme haïssant Dieu; ce Damilaville étoit un personnage nécessaire à Paris pour le secret de la correspondance. Diderot et ce certain baron philosophe, et les autres adeptes trouvoient en France des jouissances que ne leur offroient pas les villes allemandes. Tant de lenteurs

déconcertoient Voltaire, il essaya de réchauffer l'ardeur des conjurés. Pour les piquer d'honneur, il écrivit : « Six ou sept cent mille huguenots ont » abandonné leur patrie *pour les sottises de* » *Jean Chauvin*, et il ne se trouvera pas douze » sages qui fassent le moindre sacrifice à la raison » universelle qu'on outrage. » (*Lett. à Damil.*, 18 *août même année.*)

Pour leur représenter qu'il ne manquoit plus de leur part que de consentir au grand œuvre, il écrivit encore : « Tout ce que je puis vous dire » aujourd'hui par une voie sûre, c'est que tout » est prêt pour l'établissement de la manufacture. » Plus d'un prince en disputeroit l'honneur ; et » des bords du Rhin jusques à l'Oby, Tomplat, » (c'est-à-dire le Platon Diderot) trouveroit sû- « reté, encouragement et honneur. »

Crainte que cet espoir ne suffît pas pour décider les conjurés, c'est alors que Voltaire rappeloit le grand objet de la conjuration. C'est alors que, pour faire passer dans leurs cœurs toute la haine qui enflammoit le sien contre le Christ, il ajoutoit, il leur crioit, il leur répétoit ; *écrasez* donc *l'infâme*, *écrasez l'infâme*, *écrasez l'infâme.* (Lett. au même, 25 août, même année.)

Regrets de Voltaire sur sa colonie.

Des sollicitations, des instances si vives, si pressantes, ne l'emportèrent pas sur les attraits de Paris. Cette même raison, qui disoit à Voltaire de sacrifier jusques aux délices de Ferney pour aller aux fonds de l'Allemagne, consacrer ses écrits et ses jours à l'extinction du christianisme, disoit aux adeptes qu'il falloit savoir unir le zèle à tout ce que le monde, et à ce que Paris sur-tout leur offroit de plaisirs. Il fallut donc enfin renoncer à l'espoir d'expatrier ces apôtres. Pour concevoir combien Voltaire y fut sensible, il faut l'entendre s'en exprimer lui-même, trois ou quatre

ans encore après ce défaut de succès : « J'avouerai, « écrivit-il alors à Frédéric, que j'ai été si fâché » et si honteux du peu de succès de la transmi- » gration de Clèves, que je n'ai osé, depuis ce » temps-là, présenter aucune de mes idées à votre » Majesté. Quand je songe qu'un fou et qu'un im- » bécile, comme St. Ignace, a trouvé une dou- » zaine de prosélites qui l'ont suivi, et que je » n'ai pu trouver trois philosophes, j'ai été tenté » de croire que la raison n'étoit bonne à rien. » (*novembre* 1769.) Je ne me consolerai jamais » de n'avoir pu exécuter ce dessein. C'étoit là où » je devois achever ma vieillesse. » (12 *octobre* 1770.)

Nous verrons dans ces mémoires qu'au moment où Voltaire se plaignoit si amèrement de la froideur des conjurés, ils ne méritoient rien moins que ces reproches.

D'Alembert sur-tout avoit bien d'autres projets à suivre. Au lieu d'expatrier ses adeptes, au lieu de s'exposer à perdre sa dictature, il se plaisoit sur-tout à leur ménager dans Paris les honneurs du palladium, dont il avoit su accaparer l'empire. Nous le verrons même en son temps, avec les élus des adeptes, suppléer abondamment à ce projet. La manière seule dont il s'y prit pour ériger le Lycée français en une vraie colonie de conjurés, devoit suffire pour consoler Voltaire.

CHAPITRE VIII.

Cinquième moyen des Conjurés. Honneurs académiques.

LA protection que les rois accordoient aux sciences et aux arts, valoit aux gens de lettres une estime qu'ils surent mériter, tant qu'on les vit se

tenir dans leur sphère, et que l'abus des talens ne les tourna ni contre la religion ni contre la politique. L'académie françoise étoit sur-tout devenue en ce genre, le siége de l'honneur, le grand objet de l'émulation des orateurs, des poètes, de tous les écrivains distingués dans la carrière de l'histoire ou dans tout autre genre de littérature française. Corneille, Bossuet, Racine, Massillon, la Bruyère, la Fontaine, tous les auteurs enfin qui avoient illustré le règne de Louis XIV, s'étoient fait une gloire d'être admis à siéger dans ce sanctuaire des lettres. Les mœurs et les lois sembloient avoir pourvu à ce que les impies ne vinssent jamais le profaner. Toute marque publique d'incrédulité devoit être un titre d'exclusion, et le fut encore long-temps sous le règne de Louis XV. Le fameux Montesquieu s'étoit vu lui-même repoussé, à cause des soupçons que certains articles de ses Lettres persannes autorisoient sur son orthodoxie. Il fallut, pour être admis, désavouer l'impiété et témoigner des sentimens plus religieux. Voltaire a prétendu que Montesquieu avoit trompé le cardinal de Fleury pour le faire consentir à son admission; qu'il lui avoit présenté une nouvelle édition des Lettres persannes, dont on avoit eu soin de supprimer tout ce qui pouvoit autoriser l'opposition de ce premier ministre. Cette supercherie étoit indigne de Montesquieu; il paroît qu'on n'exigea de lui qu'un repentir, dont il donna, au moins dans la suite, des marques sincères.

Premier objet des Académies.

Boindin, dont l'incrédulité ne laissoit pas lieu à l'examen, avoit été absolument rejeté par cette académie, quoiqu'il eût été admis dans plusieurs autres. Voltaire avoit aussi long-temps été repoussé; il n'avoit triomphé des obstacles que par de grandes protections, et par ces moyens d'hy-

pocrisie que nous le verrons conseiller aux autres. D'Alembert qui savoit tout prévoir, avoit eu soin de ne pas s'afficher avant que d'être admis : mais déjà les adeptes que l'incrédulité avoit à la Cour et parmi les ministres, commençoient à élargir les voies. D'Alembert s'apperçut qu'il ne seroit pas impossible de changer, avec le temps, les titres d'exclusion; et qu'à force d'intrigues, cette même académie, qui d'abord rejetoit les impies, pourroit bien un jour ne s'ouvrir que pour eux, ou n'offrir ses fauteuils, ses honneurs qu'à ceux des adeptes que leurs productions auroient rendus dignes de s'asseoir près de lui, de partager les secrets du complot. Les petites intrigues, son vrai champ de bataille, le rendoient tout-à-fait propre à diriger l'admission des nouveaux membres. Il réussit si bien, qu'à la fin de sa vie le titre d'académicien se confondoit, à peu de chose près, avec celui d'incrédule. D'Alembert ne fut pas toujours aussi heureux qu'il l'eût voulu sur cet objet; mais la trame ourdie entre Voltaire et lui pour l'admission de Diderot, suffira pour prouver l'avantage que les conjurés se flattoient de trouver dans ce nouveau moyen d'accréditer l'impiété.

Projet de d'Alembert sur les académies.

Intrigues pour Diderot.

D'Alembert avoit fait les premières propositions; Voltaire les reçut comme un homme qui en concevoit toute l'importance. Il répondit : « Vous » voulez qne Diderot entre à l'Académie, et il » faut en venir à bout. » L'approbation du choix appartenoit au roi, et d'Alembert craignoit l'opposition du ministère. Ce fut alors que Voltaire lui dit tout ce que le philosophisme pouvoit attendre de Choiseul; qu'il assura, qu'il répéta que ce ministre, loin de barrer de semblables complots, se feroit un mérite de les servir. « En un mot, » ajoutoit-il, il faut mettre Diderot à l'académie; » c'est la plus belle vengeance qu'on puisse tirer

» de la pièce contre les philosophes. L'académie » est indignée contre le Franc de Pompignan. » Elle lui donnera avec plaisir ce soufflet à tour » de bras. — Je ferai un feu de joie lorsque Di- » derot sera nommé. Ah ! qu'il seroit doux de re- » cevoir à la fois Diderot et Helvétius ! » (*Lett. du 9 juillet 1760.*)

Ce triomphe eût été aussi doux pour d'Alembert qu'il pouvoit l'être pour Voltaire ; mais d'Alembert étoit sur les lieux ; il voyoit plus d'obstacles à la Cour, sur-tout de la part du dauphin, de la reine et du clergé. Aussi répliqua-t-il : « J'aurois » plus d'envie que vous de voir Diderot à l'aca- » démie. *Je sens tout le bien qui en résulteroit » pour la cause commune*, mais cela est plus » impossible que vous ne pouvez l'imaginer. » (*Lett. du 18 juillet 1760.*)

Voltaire bien instruit que Choiseul et la marquise de Pompadour avoient déjà remporté sur le dauphin bien d'autres victoires, ordonna à d'Alembert de ne pas désespérer. Il se met lui-même à la tête de l'intrigue ; il espère sur-tout beaucoup de la courtisane en faveur. « Il y a plus, dit-il, il » se peut qu'elle se fasse un mérite et un hon- » neur de soutenir Diderot : qu'elle désabuse le » roi sur son compte, et qu'elle se plaise à con- » fondre une cabale qu'elle méprise. » (*Lett. du 24 juillet, même année.*) Ce que d'Alembert ne peut essayer par lui-même auprès du ministre, Voltaire le recommande aux courtisans, et sur-tout au comte d'Argental. « Mon divin ange, dit-il » à celui-ci, mettez Diderot de l'académie ; c'est » le plus beau coup qu'on puisse faire dans la » partie que la raison joue contre le fanatisme et » la sottise (traduisez : dans la guerre que le phi- » losophisme fait à la religion et à la piété) ; im- » posez pour pénitence au duc de Choiseul de

» faire entrer Diderot à l'académie. » (15 *juin* 1761.)

Voltaire appelle encore à son secours le secrétaire de l'académie; il prescrit à Duclos comment il faut s'y prendre pour faire réussir le mémoire en faveur de l'adepte à recevoir. « Ne pourriez-» vous pas représenter ou faire représenter com-» bien un tel homme vous devient nécessaire pour » la perfection d'un ouvrage nécessaire? Ne pour-» riez-vous pas, *après avoir sourdement établi* » *cette batterie*, vous assembler *sept à huit élus*, » et faire une députation au roi pour lui deman-» der M. Diderot comme le plus capable de con-» courir à votre entreprise ? M. le duc de Niver-» nois ne vous seconderoit-il pas dans ce projet ? » Ne pourroit-il pas même se charger de porter » avec vous la parole ? Les dévots diront que » Diderot a fait un ouvrage de métaphysique » qu'ils n'entendent pas; il n'a *qu'à répondre qu'il* » *ne l'a point fait, et qu'il est bon catholique :* » *il est si aisé d'être catholique !* » (Lett. du 11 août, même année.)

Le lecteur et l'historien même pourroient s'étonner de voir ici Voltaire mettre tant d'importance, employer tant d'intrigues, appeler à la fois les ducs, les courtisans et ses confrères, et ne pas rougir même de conseiller la lâche hypocrisie, la vile dissimulation, pour la simple admission d'un de ses conjurés à l'académie française; mais que le lecteur et l'historien pèsent ces paroles de d'Alembert : *Je sens tout ce qu'il en résulteroit pour la cause commune*, ou bien pour la guerre que nous et nos adeptes avons vouée au christianisme, et toutes ces machinations pour un semblable objet seront aisées à expliquer. Admettre en effet à cette académie l'homme publiquement reconnu pour le plus hardi des incrédules,

n'étoit-ce pas mettre le sceau à la faute que le gouvernement avoit déjà faite, en se laissant tromper par les hypocrites démonstrations de d'Alembert et de Voltaire ? N'étoit-ce pas ouvrir la porte des triomphes littéraires à l'impiété la plus scandaleuse ? N'étoit-ce pas déclarer hautement que désormais la profession la plus ouverte d'athéisme, loin d'être regardée comme une tache dans la société, jouiroit paisiblement des honneurs accordés aux sciences et aux lettres ? N'étoit-ce pas au moins afficher la plus parfaite indifférence pour la religion ? Choiseul et la Pompadour sentirent qu'il n'étoit pas encore temps d'accorder ce triomphe aux conjurés. D'Alembert lui-même redouta les clameurs qu'il n'auroit pas manqué d'exciter, et il fallut s'en désister ; mais on en étoit à ce moment où les ministres protégeoient d'une main ce qu'ils sembloient rejeter ou repousser de l'autre. D'Alembert espéra qu'avec quelques ménagemens il ne seroit pas impossible d'arriver au même but, d'exclure des honneurs académiques tout écrivain qui n'auroit pas au moins fait quelque sacrifice à la philosophie antichrétienne, et il y réussit.

Succès des conjurés dans les académies.

A dater de l'époque où d'Alembert conçut combien pouvoit être utile aux conjurés cette académie française métamorphosée en vrai club de sophistes irréligieux, que l'on prenne les titres de ceux qui furent admis parmi ses membres, on verra à leur tête *Marmontel*, l'homme le plus uni d'opinions, de sentiment, à Voltaire, à d'Alembert et à Diderot ; on verra arriver successivement au fauteuil académique un la Harpe, adepte favori de Voltaire ; un Champfort, l'adepte coadjuteur hebdomadaire de Marmontel et de la Harpe ; un Lemierre signalé à Voltaire comme *un bon ennemi de l'infâme* ou du Christ. (*Lett. de Volt. à Damilaville*, 1767.) Un abbé Millot, dont

Liste des principaux académiciens.

tout le titre étoit auprès de d'Alembert d'avoir parfaitement oublié qu'il étoit prêtre, et auprès du public, d'avoir su métamorphoser l'histoire de France en histoire d'antipape. (*Voy. lett. de d'Alemb.* 27 *déc.* 1777.) Un Brienne, depuis long-temps connu par d'Alembert comme un ennemi de l'église, dans le sein même de l'Eglise; un Suard, un Gaillard, enfin un Condorcet, dont l'admission à l'académie françoise diroit seule à quel point le démon de l'athéisme devoit y dominer.

Je ne sais trop pourquoi Turgot n'y parvint pas, malgré toutes les intrigues de Voltaire et de d'Alembert qui l'y poussoient également. (*Voy. lett. de Volt.* 8 *fév.* 1776.) Pour se faire une idée de l'intérêt qu'ils mettoient à remplir ce sanhédrin philosophique de leurs adeptes favoris, que l'on jette un coup d'œil sur leurs lettres. Il en est plus de trente où on les voit se consulter, tantôt sur celui des adeptes dont il faut presser l'admission à cette académie, tantôt sur les protections qu'il faut mettre en mouvement pour écarter l'homme religieux. Leurs intrigues en ce genre furent si bien suivies et leur succès fut si complet, qu'en peu d'années le titre d'académicien se confondoit presque avec celui de déiste ou d'athée. Si l'on trouvoit encore parmi eux quelques hommes, sur-tout quelques évêques d'une autre trempe que Brienne, c'étoit un reste de déférence que quelques-uns d'entre eux prenoient pour un honneur, et qu'ils auroient mieux fait, à côté de d'Alembert, de Marmontel et de Condorcet, de regarder comme un outrage.

Dans cette académie des quarante, il étoit cependant un laïque infiniment respectable par sa piété, c'étoit M. Beauzée. Je lui demandois un jour comment il avoit pu se faire que le nom d'un homme comme lui se trouvât sur la liste de tant

d'hommes connus pour vrais impies. « La ques-
» tion que vous me faites, me répondit-il, je l'ai
» moi-même faite à d'Alembert. Me voyant pres-
» que seul à croire en Dieu dans nos séances, je
» lui disois un jour : Comment avez-vous pu pen-
» ser à moi, que vous saviez si éloigné de vos
» opinions et de celles de MM. vos confrères ? »
D'Alembert, ajoutoit M. Beauzée, n'hésita pas à me répondre : Je sens bien que cela doit vous étonner, mais nous avions besoin d'un Grammairien; parmi tous nos adeptes il n'en étoit pas un qui se fût fait une réputation en ce genre. Nous savions que vous croyiez en Dieu, mais vous sachant aussi fort bon homme, nous pensâmes à vous faute d'un philosophe qui pût vous suppléer.

C'est ainsi que le sceptre des talens et des sciences devint en peu de temps celui de l'impiété même. Voltaire avoit voulu transplanter les conjurés sous la protection du sophiste couronné, d'Alembert les retint et les fit triompher sous la protection des monarques mêmes, dont le premier et le plus honorable des titres étoit celui de Princes très-chrétiens. Sa trame mieux ourdie mettoit d'un côté toutes les couronnes littéraires sur la tête des impies du jour; de l'autre, elle vouoit au mépris, au sarcasme tout écrivain religieux. L'académie française seule, métamorphosée en club d'impiété, servit mieux la conjuration des sophistes contre le christianisme, que n'auroit pu le faire toute la colonie de Voltaire. Elle infecta les gens de lettres, et les gens de lettres infectèrent l'opinion publique, en inondant l'Europe de ces productions que nous allons voir devenir, pour les chefs, un des grands moyens de préparer les peuples à une apostasie générale.

CHAPITRE IX.

Sixième moyen des Conjurés. Inondation de livres antichrétiens.

Concert des chefs pour leurs productions antichrétiennes.

QUE depuis quarante ans, et sur-tout pendant les vingt dernières années de Voltaire, l'Europe se soit vue inondée d'une foule de productions antichrétiennes, en pamphlets, en systêmes, en romans, en prétendues histoires, et sous toutes les formes, c'est là un de ces faits trop clairs, trop évidens pour que je doive chercher à en fournir les preuves. Sans dire encore ici tout ce que j'ai à révéler sur cet objet, je veux montrer au moins le concert des chefs de la conjuration, quant à la marche à suivre dans ces productions antichrétiennes, et leur intelligence dans l'art de les multiplier et d'en aider la circulation, pour infecter l'Europe de leur impiété.

Cette marche à suivre dans leurs propres ouvrages se concertoit spécialement entre Voltaire, d'Alembert et Frédéric. Leur correspondance nous les montre attentifs à se rendre compte des ouvrages qu'ils préparent les uns ou les autres contre le christianisme, et du fruit qu'ils en attendent, de l'art qu'il faut y mettre pour en assurer le succès. Tel étoit ce concert, que dans leur intime correspondance on les voit rire entre eux des embûches qu'ils tendent à la religion, précisément dans ces ouvrages et ces systêmes qu'ils affectent le plus de faire regarder comme indifférens pour la religion, ou même comme tendant plutôt à la servir qu'à la détruire. D'Alembert est sur-tout admirable en ce genre. Que l'historien et le lecteur, par l'exemple suivant, apprennent à juger de

l'art que ce rusé sophiste mit à tendre ses piéges.

Ruse spéciale de d'Alembert sur les systêmes.

On sait assez combien nos philosophes se sont occupés dans ce siècle de leurs prétendus systêmes physiques sur la formation de l'univers ; on sait quelle peine ils ont prise pour nous donner des théories et des généalogies du globe terrestre. On les a vus occupés à fouiller dans les mines, disséquer les montagnes ou creuser la surface, pour trouver des coquilles, pour tracer les voyages de l'Océan et bâtir des époques. L'objet de ces recherches et de tant de travaux n'étoit, à les entendre, que de faire des découvertes intéressantes pour l'histoire naturelle et pour les sciences purement profanes. La religion sur-tout n'en devoit pas être moins respectée par ces faiseurs d'époques. On doit même croire que de nos physiciens naturalistes, quelques-uns en effet n'avoient point d'autre objet. Mais lorsque ceux-ci se sont trouvés de vrais savans, des hommes francs dans leurs recherches, et capables d'observer, de comparer sans préjugé les observations, leurs courses, leurs études, leurs travaux; leurs découvertes n'ont fait précisément que nous fournir des armes contre ces vains systêmes. Il n'en est pas ainsi de d'Alembert et de ses adeptes. Il vit que ses systêmes et toutes ces époques excitoient l'attention des théologiens, qui avoient à maintenir la vérité des faits et l'authenticité des livres de Moïse, comme le fondement et les premières pages de la révélation. Pour donner le change à la Sorbonne et à tous les défenseurs des livres saints, il se mit à écrire, sous le titre captieux d'*Abus de la critique*, une véritable apologie de tous ces systêmes. Le grand objet de cet écrit étoit, en affichant un profond respect pour la religion, de prouver que la révélation et l'honneur de Moïse n'étoient pas le moins du monde intéressés dans toutes ces

théories et ces époques; que les craintes de la théologie n'étoient que de fausses alarmes. Il fit plus, il employa bien des pages et bien des argumens pour démontrer que ces systêmes sont faits pour donner une idée grande et sublime; que loin d'avoir rien de *contraire à la puissance de Dieu ni à sa sagesse divine*, ils servent à la *développer davantage*. Il prétendit sur-tout que, vu l'objet de ces systêmes, ce n'étoit nullement *aux théologiens, mais aux physiciens à les juger*. Il traita les premiers *d'esprits étroits, pusillanimes, ennemis de la raison*, s'effrayant d'un objet qui ne les regardoit seulement pas. Il écrivit très-positivement contre ces terreurs prétendues paniques; et il disoit, entre autres choses : « On a » voulu lier au christianisme les systêmes de la » philosophie les plus arbitraires. En vain la reli» gion si simple et si précise dans ses dogmes a » rejeté constamment un alliage qui la défiguroit: » c'est d'après cet alliage qu'on a cru la voir atta» quée dans les ouvrages où elle l'étoit le moins. » Ces ouvrages étoient précisément ceux dont les auteurs exigent, pour la formation de l'univers, un temps *plus long* que l'histoire de la création tracée par Moïse ne permet de le supposer. (*Voy. Abus de la crit.* N.os 4, 15, 16, 17.)

Qui n'eût cru d'Alembert persuadé que tous ces systêmes prétendus physiques, ces théories, et ce temps *plus long*, au lieu de renverser le christianisme, ne servoient qu'à donner une idée plus grande, plus sublime du Dieu des chrétiens et de Moïse? C'étoit cependant ce même d'Alembert qui, dans l'espoir de découvrir les preuves *d'un temps plus long*, applaudissoit d'avance au démenti que ses adeptes voyageurs étoient chargés de donner à Moïse, à la révélation. C'étoit d'Alembert qui recommandoit à Voltaire, comme des hommes

hommes *précieux à la philosophie*, ces adeptes qui alloient parcourir les Alpes et l'Apennin, dans cette intention. C'étoit lui qui, tenant au public ce langage si rassurant pour l'honneur de Moïse et de la révélation, écrivoit en secret à Voltaire : « Cette lettre, mon cher confrère, vous sera remise par Desmarets, homme de mérite et bon » philosophe, qui désire vous rendre ses hommages en allant en Italie, où il se propose de » faire *des observations d'histoire naturelle qui* » *pourroient bien donner le démenti à Moïse.* Il » n'en dira rien au maître du sacré palais ; mais si » par hasard *il s'apperçoit que le monde est plus* » *ancien que ne le prétendent même les Septante*, » *il ne vous en fera pas un secret.* » (137 Lett. année 1764.)

Il seroit difficile de mieux cacher sa main dans le moment même où l'on dirige celle de l'assassin. D'Alembert dirigeoit aussi par fois la plume de Voltaire, quand il falloit faire partir de Ferney des traits qu'il n'étoit pas encore temps de lancer de Paris. Dans ces occasions il envoyoit le thème à peu près fait, et il ne restoit plus à Voltaire qu'à y mettre son coloris.

Ouvrages de Voltaire dirigés par d'Alembert.

Lorsqu'en soixante et treize la Sorbonne afficha cette fameuse thèse qui prédisoit aux rois tout ce que la révolution française vient de leur apprendre, sur les dangers de la philosophie moderne, quant à leur trône même, d'Alembert se hâta d'annoncer à Voltaire combien il importoit d'effacer l'impression qu'alloit faire une pareille insurrection contre les conjurés. Il apprit à Voltaire comment il falloit s'y prendre pour donner le change aux rois eux-mêmes, et pour faire retomber toutes leurs craintes, tous leurs soupçons sur l'église. En lui donnant pour thème un chef-d'œuvre de ruse, il l'invitoit sur-tout à rappeler

ces contestations depuis long-temps éteintes entre le sacerdoce et l'empire ; il lui montroit tout l'art de rendre le clergé suspect et odieux. (*Voy. lett. de d'Alemb.* 18 *janv. et* 9 *fév.* 1773. (On trouve dans ses lettres bien d'autres plans semblables qu'il traçoit au philosophe de Ferney, suivant les circonstances. (*Voyez sur-tout les lettres* 26 *fév.* 22 *mars* 1774.) C'étoit là, dans leur style, les *marrons* que *Bertrand* d'Alembert *montroit sous la cendre*, et que *Raton* Voltaire devoit l'aider à tirer du feu avec ses *pattes délicates*.

Conseils et concert de Voltaire dans ces productions.

De son côté, Voltaire ne manquoit pas d'instruire d'Alembert ou les autres adeptes qui pouvoient l'appuyer, des ouvrages qu'il composoit dans le même genre, ou même des démarches qu'il faisoit auprès du ministère. C'est ainsi que préludant d'avance aux décrets spoliateurs de la révolution, il eut soin d'avertir le comte d'Argental du mémoire qu'il envoyoit au duc de Praslin, pour engager le ministère à priver le clergé de sa subsistance en lui ôtant les dixmes. (*Lett. au C. d'Arg.* 1764.)

Jusques à ces mémoires secrets, tout ainsi se faisoit de concert parmi les conjurés. Il n'y avoit pas jusqu'aux anecdotes vraies ou calomnieuses contre les écrivains religieux, qui ne fussent concertées entre Voltaire et d'Alembert. (*Lett.* 18 *et* 20.) Il n'y avoit pas jusqu'au sourire, aux bons mots, aux plates épigrammes des adeptes, que Voltaire ne dirigeât, ne fît entrer dans les moyens de la conjuration. Sachant mieux que personne toute la puissance du ridicule, c'est sur-tout de cette arme qu'il leur recommandoit le fréquent usage, soit dans les conversations, soit dans leurs livres. « Tâchez toujours de conserver votre gaieté, » écrivoit-il à d'Alembert, tâchez toujours d'écra» ser l'infâme. Je ne vous demande que cinq à six

» bons mots par jour, cela suffit. Il ne s'en relè-
» vera pas. Riez, Démocrite, et faites-moi rire,
» et les sages triompheront. » (*Lettre* 128.)

Voltaire cependant ne crut pas toujours que cette manière d'attaquer la religion suffît à la gloire des philosophes et pour écraser le christianisme. Continuant à diriger l'attaque, il manifesta le désir qu'il avoit de voir paroître *après ces déluges de plaisanteries et de sarcasmes, quelque ouvrage sérieux qui pourtant se fît lire*, où les philosophes fussent justifiés et l'infâme confondu. (67 *Lett. à d'Alembert*) Cet ouvrage est le seul que les exhortations de Voltaire et son concert avec les autres adeptes n'aient jamais produit. En revanche, la secte, à leur exemple, enfantoit chaque jour ceux où le déisme, et souvent le grossier athéisme distilloient contre la religion tout le venin de la calomnie et de l'impiété. En Hollande sur-tout, il paroissoit chaque mois, chaque semaine, quelques-unes de ces productions sorties de la plume des plus hardis impies. On y faisoit paroître, entre autres, *le Militaire philosophe*, *les Doutes*, *l'Imposture sacerdotale*, *le Polissonisme dévoilé*, productions à peu près les plus monstrueuses de la secte. On eût dit que Voltaire présidoit seul à tout ce commerce de l'impiété, tant il mettoit de zèle pour en seconder le débit. Il étoit averti des éditions, il en avertissoit ses frères de Paris, il leur recommandoit de se les procurer, de les faire circuler, il leur reprochoit leur défaut d'ardeur à les répandre; il les semoit lui-même dans tous ses environs. (*Voyez ses lettres au comte d'Argental, à Mad. du Deffant, à d'Alembert, et sur-tout 2. lett. an.* 1769.) Pour les encourager, il leur mandoit avec transport, que c'étoit dans ces sortes d'ouvrages que *toute la jeunesse Allemande apprenoit à lire;*

Exhortations à les répandre.

qu'ils devenoient le catéchisme universel depuis Bade jusqu'à Moskow. (Lettre au C. d'Argental, 26 septembre 1766.)

Crainte que la Hollande ne suffît pas encore pour infecter la France, il choisissoit, il désignoit à d'Alembert celles précisément des productions les plus impies qu'il le chargeoit de faire réimprimer dans Paris et de distribuer par milliers d'exemplaires ; telles, par exemple, qu'un prétendu Examen de la religion par Dumarsais.

« On m'a envoyé, ce sont les termes de Voltaire à d'Alembert, on m'a envoyé l'ouvrage de » Dumarsais attribué à Saint-Evremont. *C'est un* » *excellent ouvrage* (c'étoit précisément un des » plus impies), je vous exhorte, mon très-cher » frère, à déterminer quelqu'un de nos amés » et féaux à faire réimprimer ce petit ouvrage » qui peut faire beaucoup de bien. » (122 *Lett.*) Mêmes exhortations et plus pressantes encore, pour reproduire et multiplier *le testament de Jean Meslier*, de ce fameux curé d'Etrépigni, dont l'apostasie et les blasphèmes pouvoient faire encore bien plus d'impression sur la populace des esprits. Voltaire se plaignoit qu'il n'y eût pas au moins dans Paris autant d'exemplaires de cet impie testament, qu'il avoit eu soin d'en répandre et faire circuler dans les cabanes des montagnes suisses. (*Lettre de d'Alemb.* 31 *juillet*, *de Volt.* 15 *septembre* 1762.)

(1)

D'Alembert fut lui-même obligé de répondre à des reproches, comme s'il eût montré trop de tiédeur, trop peu d'empressement à seconder ce zèle, et spécialement pour n'avoir pas osé, sur les instances de Voltaire, *imprimer* dans Paris *et distribuer les quatre ou cinq mille exemplaires du testament de Jean Meslier.* Son excuse fut celle d'un conjuré qui sait attendre l'occasion,

Excuses de d'Alembert.

(2)

prendre ses précautions, pour obtenir peu à peu un succès que la précipitation auroit fait perdre. (102 *Lett.*) La preuve qu'il savoit, aussi bien que Voltaire, tout ce que peut produire dans l'esprit du peuple ce soin de multiplier et de rendre vulgaires les ouvrages les plus impies, la preuve qu'il savoit saisir le moment quand il étoit propice, c'est le conseil qu'il donne lui-même sur une de ces productions, chef-d'œuvre d'impiété, sous le titre de *Bon sens*. « Cette production, écrit-il à Vol» taire, est un livre bien plus terrible que le Sys» tême de la nature. » Elle l'est en effet, parce qu'avec plus d'art, plus de sang froid, elle n'en prêche pas moins le plus pur athéisme. Mais c'est pour cela même que d'Alembert fait sentir l'avantage que les conjurés en tireroient si on abrégeoit encore ce livre déjà très portatif, et qu'on le mit au *point de ne coûter que dix sous, et de pouvoir être lu et acheté par les cuisinières*. (146 Lett.)

Les moyens des conjurés pour inonder l'Europe de ces productions anti-chrétiennes, ne se réduisoient pas à leurs intrigues souterraines, et à l'art d'éluder la vigilance de la loi. Ils avoient à la Cour même des hommes puissans, des Ministres adeptes qui savoient faire taire la loi même, ou ne lui permettoient de parler quelquefois que pour favoriser sous main plus efficacement le commerce d'impiété et de corruption que les Magistrats proscrivoient. Le duc de Choïseul et Malesherbes furent encore les promoteurs de ce grand moyen d'arracher au peuple sa religion et de lui insinuer toutes les erreurs du philosophisme. Le premier, avec toute la confiance que lui donnoit le despotisme de son ministère, menaçoit la Sorbonne de son indignation, lorsque, par ses censures publiques, elle essayoit de prévenir les peuples contre ces productions du jour. C'étoit spécialement pour

Circulation de ces ouvrages aidée par les Ministres.

cet étrange usage de l'autorité que Voltaire s'écrioit, *vive le Ministère de France*, vive sur-tout M. le duc de Choiseul! (*Lettre de Voltaire à Marmontel*, 1767.)

Malesherbes, que la surintendance de la librairie mettoit plus à portée d'éluder à chaque instant la loi, par l'introduction et la circulation de ces œuvres impies, étoit sur cet objet dans une parfaite intelligence avec d'Alembert. Ils eussent bien voulu l'un et l'autre que les défenseurs de la religion n'eussent pas la même liberté de faire imprimer leurs réponses à la légion d'impies qui s'élevoit en France. Ce moment n'étoit pas encore venu. Avec sa prétendue tolérance, Voltaire s'indigna que, sous le ministre philosophe, les apologistes de l'Evangile jouissent encore du droit d'être entendus; et d'Alembert fut obligé d'écrire que si M. de Malesherbes laissoit imprimer contre les philosophes, c'étoit à contre cœur et *par des ordres supérieurs* dont ce Ministre même n'avoit pas pu empêcher l'exécution. (*Lett. du 28 janv.* 1757.) Voltaire n'étoit pas encore content de ces excuses: une simple connivence ne lui suffisoit pas; il lui falloit l'autorité des Rois pour seconder son zèle; il eut encore recours à Frédéric. Ce déluge de productions impies (*a*) devoit être le principal objet

Doctrine des ouvrages recommandés par les Conjurés.

Généralité de la conjuration prouvée

(*a*) Si je connoissois moins une espèce très-nombreuse de lecteurs, je pourrois regarder comme superflues les observations que je vais faire sur la doctrine des ouvrages que les chefs des conjurés, indépendamment de leurs productions propres, cherchoient plus spécialement à répandre et à faire circuler dans toutes les classes de la société; mais il n'est pas seulement des hommes difficiles à convaincre, il en est encore qui résistent à l'évidence même, à moins qu'elle ne les opprime. Malgré toutes les preuves que j'ai déjà fournies d'une conspiration formée et conduite par Voltaire, par d'Alembert, Frédéric, Diderot et leurs adeptes, contre l'existence même du

de sa colonie. Dans ces temps où il n'étoit pas encore consolé d'avoir vu son projet échoué, il écrivit à ce roi des sophistes : « Si j'étois moins vieux » et si j'avois de la santé, je quitterois sans regret » le château que j'ai bâti, les arbres que j'ai » plantés, pour venir achever ma vie dans le pays

Accord de Voltaire et de Frédéric sur le même objet.

---

christianisme, j'ai peur qu'on en revienne à dire encore que tous ces Sophistes n'en vouloient qu'aux abus et non pas à la religion même; que tout au plus ils en vouloient au catholicisme et nullement aux autres religions qui font partie du christianisme, telles que les diverses religions des Protestans de Genève, d'Allemagne, de Suède, d'Angleterre. Cette prétention, à force d'être fausse, devient de la plus grande absurdité, quand on réfléchit tant soit peu sur la nature des ouvrages que l'on a vu les conjurés s'étudier à répandre. Sans doute tout leur zèle, en faisant circuler ces productions, n'avoit pas d'autre objet que de répandre aussi les opinions prêchées dans ces ouvrages : consultons-les donc, et voyons s'il en est un seul qui se réduise à la réforme des abus, ou bien même à la destruction du Catholicisme.

par les ouvrages que les chefs font circuler.

Ces ouvrages que l'on a vu si fort recommandés par Voltaire et d'Alembert, sont spécialement ceux de Fréret, de Boulanger, d'Helvétius, de Jean Meslier, de Dumarsais, de Maillet, ou du moins ceux qui portent le nom de ces Sophistes. Ce sont encore *le Militaire philosophe*, *le Bon sens*, *les Doutes ou le Pyrrhonisme du sage*, dont les auteurs sont restés inconnus. Je veux mettre sous les yeux du Lecteur les diverses opinions de ces auteurs chéris des conjurés, sur des objets que l'on ne peut attaquer sans renverser les premiers fondemens de tout christianisme. Que l'historien déduise de ces preuves s'il est vrai que la conjuration ne s'étendit jamais au-delà des abus ou de quelque branche du christianisme.

Toutes les branches du christianisme portent au moins sur l'existence même de la Divinité : quel est sur cet objet la doctrine de ces auteurs tant exaltés par les chefs des conjurés ?

Doctrine de ces ouvrages sur Dieu.

Fréret nous dit expressément : « *La cause universelle*, » *ce Dieu des Philosophes, des Juifs et des Chrétiens*, » *n'est qu'une chimère et un fantôme.* » — Ce même Auteur insiste pour nous dire : « L'imagination enfante » tous les jours de nouvelles chimères, qui excitent

» de Clèves avec deux ou trois philosophes, et » pour consacrer mes derniers jours, sous votre » protection, à l'impression de quelques livres

---

» dans eux les mouvemens de la terreur, et tel est le » *fantôme de la Divinité.* » (Lettre de Thrasibule à Leucipe, pag. 164 et 254.)

L'auteur *du Bon sens* ou de ce même ouvrage que d'Alembert voudroit voir abrégé, pour le vendre dix sous à la classe du peuple la moins instruite et la moins riche, n'est pas si expressif; mais qu'apprend-il au peuple? *Que les phénomènes de la nature ne prouvent l'existence de Dieu qu'à quelques hommes prévenus*, c'est-à-dire remplis d'un faux préjugé...; *que les merveilles de la nature*, loin d'annoncer un Dieu, *ne sont que les effets nécessaires d'une matière prodigieusement diversifiée.* (N.° 36 et passim.)

Le *Militaire philosophe* ne nie point l'existence de Dieu; mais son premier chapitre est une monstrueuse comparaison de *Jupiter* et du *Dieu des Chrétiens*; et tout l'avantage de cette comparaison est pour le Dieu du Paganisme.

D'après le Christianisme dévoilé, paroissant sous le nom de Boulanger, *il est plus raisonnable* d'admettre avec Manès, *un double Dieu*, que le Dieu du Christianisme. (*Christianisme dévoilé, page* 101.)

L'auteur des *Doutes* ou du Pyrrhonisme, apprend aux peuples qu'ils ne peuvent savoir, ni s'il existe un Dieu, ni s'il existe la moindre différence *entre le bien et le mal, le vice et la vertu.* C'est à cela que se réduit tout cet ouvrage. (*Voy. entr'autres les N.os* 100 *et* 101.) Même opposition entre la doctrine de toute la religion chrétienne et celles de ces mêmes auteurs, sur la spiritualité de l'ame. Tout ce qu'on appelle *esprit* ou *ame*, *n'a pas plus de réalité* pour Fréret, *que les fantômes, les chimères, les sphinx.* (Lettre de Thrasibule.)

Sur l'ame.

Le Sophiste du prétendu *Bon sens* accumule les argumens pour démontrer encore que c'est le corps qui sent, pense et juge, et que l'ame n'est qu'un être chimérique. (*Voyez* N.os 20 et 100.)

Helvétius nous débite que l'on a tort *de faire de l'ame un être spirituel; que rien n'est plus absurde; que cette ame n'est pas un être distinct du corps.* (Extrait de l'Esprit, et de l'Homme et de son éducation, N.os 4 et 5.)

» utiles. Mais, Sire, *ne pouvez-vous pas, sans* » *vous compromettre, faire encourager quelques* » *libraires de Berlin à les imprimer et à les*

Boulanger nous décide que *l'immortalité de l'ame*, loin d'être un motif de pratiquer la vertu, *n'est qu'un dogme barbare, funeste, désespérant et contraire à toute législation.* (Antiquité dévoilée, pag. 15.)

Si de ces dogmes fondamentaux, essentiels à toute religion, comme au catholicisme, nous passons à la morale, il faudra entendre Fréret apprenant au peuple, que *les idées de justice et d'injustice, de vertu et de vice, de gloire et d'infamie, sont purement arbitraires et dépendantes de l'habitude* (Lettre de Thrasibule.) Sur la morale.

Helvétius nous dira tantôt que la seule règle, pour distinguer les actions *vertueuses* des actions *vicieuses*, c'est la loi des Princes et l'intérêt public ; tantôt que *la vertu, la probité, par rapport au particulier, n'est que l'habitude des actions personnellement utiles ; que l'intérêt personnel est l'unique et l'universel appréciateur du mérite des actions des hommes ;* enfin que si un homme vertueux n'est pas dans ce monde un homme heureux, *c'est alors le cas de s'écrier : ô vertu ! tu n'es qu'un vain songe.* (Voyez Helvétius, de l'Esprit, discours 2 et 4.)

Près du même Sophiste les peuples apprendront que *la sublime vertu, la sagesse éclairée, sont le fruit des passions qu'on appelle folie ;* que l'on devient stupide dès que *l'on cesse d'être passionné ;* que vouloir modérer les passions, *c'est la ruine des Etats* (idem, disc. 2 et 3, chap. 6, 7, 8 et 10) ; que la conscience et *les remords ne sont que la prévoyance des peines physiques auxquelles le crime nous expose ; qu'un homme au-dessus des lois commet sans repentir l'action malhonnête qui lui est utile* (Helvét. de l'Homme, tome I, sect. 2, chap. 7) ; *que peu importe que les hommes soient vicieux, c'en est assez s'ils sont éclairés.* (Idem, N.° 9, chap. 6.)

Les femmes apprendront spécialement de ce même auteur, que la *pudeur* n'est qu'une *invention de la volupté raffinée ;* qu'il n'y a rien à craindre pour *les mœurs de la part de l'amour ;* que cette passion *forme les génies et les gens vertueux* (de l'Esprit, disc. 2, chapit. 4 et 15, etc.) : il dira aux enfans que *le*

» *faire débiter dans l'Europe, à un bas prix,* » *qui en rende la vente facile.*» (Du 5 avr. 1767.)

---

commandement d'aimer ses père et mère, est plus l'ouvrage de l'éducation que de la nature (de l'Homme, chap. 8); il dira aux époux que la loi qui les condamne à vivre ensemble est *une loi barbare et cruelle, aussitôt qu'ils cessent de s'aimer.* (de l'Homme, sect. 8, etc.)

Dans les autres ouvrages que les chefs des conjurés cherchent à répandre parmi le peuple, on chercheroit en vain des principes d'une morale plus chrétienne. Dumarsais, ainsi qu'Helvétius, ne connoît de vertu que *ce qui est utile*, et de vice que *ce qui est nuisible à l'homme sur la terre.* (Essai sur les préjugés, chap. 8.) Le *Militaire philosophe* croit que, loin de pouvoir offenser Dieu, *les hommes sont forcés d'exécuter ses lois* (Ch. 20.) L'auteur du *Bon sens* encore, cet auteur si précieux aux chefs des conjurés, leur diroit aussi que croire pouvoir offenser Dieu, *c'est se croire plus fort que Dieu.* (Sect. 67.) Il leur apprendroit même à nous répondre : « *Si votre Dieu laisse aux hommes la liberté* » *de se damner, de quoi vous mêlez-vous ! êtes-vous* » *donc plus sage que ce Dieu dont vous voulez venger* » *les droits !* » (Le Bon sens, sect. 135.)

Boulanger, dans l'ouvrage tant exalté par Voltaire et Fréderic, nous apprend que *la crainte de Dieu*, loin d'être le commencement de la sagesse, *seroit plutôt le commencement de la folie.* (Christianisme dévoilé, page 163, en note.)

Il seroit inutile de pousser plus loin ces citations. Ceux qui voudront trouver ces textes et une foule d'autres du même genre cités plus au long, n'ont qu'à parcourir les *Lettres Helviennes :* mais certainement en voilà bien assez pour démontrer que des conjurés qui mettent tant de soin à répandre des productions de cette espèce, ne se bornent pas à vouloir détruire la Religion catholique, bien moins encore à réformer quelques abus ; que leur complot s'étend évidemment à l'abolition de tout Protestantisme, de tout Calvinisme, de tout Anglicisme, de toute religion, en un mot, qui conserve encore le moindre respect pour Jésus-Christ et la révélation.

Le projet seul de faire circuler, de distribuer quatre

Cette proposition, qui faisoit du roi de Prusse le colporteur en chef de toutes les brochures anti-chrétiennes, ne déplut point à sa majesté protectrice. « Vous pouvez, répondit Frédéric, *vous* » *servir de nos imprimeurs selon vos désirs*, » ils jouissent d'une liberté entière; et comme » ils sont liés avec ceux de Hollande, de France » et d'Allemagne, je ne doute pas qu'ils n'aient » des voies pour faire passer des livres où ils ju- » gent à propos. » (*Lett. du* 5 *mai* 1767.)

Jusques à Pétersbourg, Voltaire avoit des hommes qui secondoient ce zèle pour inonder l'Europe de ces productions antichrétiennes. Sous la protection et sous l'influence du comte Schouvallow, la Russie faisoit demander à Diderot *la permission d'être honoré de l'impression de l'Encyclopédie.* Voltaire fut chargé d'annoncer ce triomphe à Diderot. (*Lett. de Volt. à Diderot.*) Le plus impie et le plus séditieux ouvrage d'Helvétius se réimprimoit à la Haye, et c'étoit le prince Gallitzin qui osoit dédier cet ouvrage à l'impératrice de Russie. Pour le coup le zèle de Voltaire ne conçut pas lui-même ses succès. Il ne peut s'empêcher d'observer combien on seroit étonné de voir un pareil livre dédié à la puissance la plus despotique qui soit sur la terre; mais tout en riant de l'imprudence et de la sottise du Prince adepte, il observoit au moins avec transport combien *le troupeau des sages croissoit à la sourdine*, puisque des princes même ne se montroient pas moins empressés que lui à faire circuler les productions les plus anti-chrétiennes. Au com-

à cinq mille exemplaires du Testament de *Jean Meslier*, prouveroit le dessein bien formé d'anéantir jusqu'aux plus légers vestiges du christianisme, puisque ce Testament est une déclamation des plus grossières contre tous les dogmes de l'Evangile.

ble de sa joie, on le voit dans ses lettres à d'Alembert, revenir jusqu'à trois fois sur cette nouvelle, tant il comptoit sur ce moyen d'anéantir enfin dans l'opinion publique, toute idée du Christianisme.

Je n'ai dit dans ce chapitre que les soins particuliers des chefs pour faire circuler dans le public tout le venin de ces productions. Quand il en sera temps, nous verrons les moyens de la secte pour le faire arriver jusques dans les cabanes des pauvres, et pour empoisonner de son impiété jusqu'à cette partie de la vile populace, que Voltaire ne sembloit pas d'abord avoir envie de conquérir à son philosophisme.

CHAPITRE X.

Spoliations. Violences projétées par les Conjurés, et cachées sous le nom de Tolérance.

Ce que c'étoit que tolérance pour les conjurés.

DES moyens adoptés par les chefs de la conjuration anti-chrétienne, il n'en est point peut-être qui leur réussit mieux que leur affectation à répéter sans cesse dans leurs écrits, ces mots de *tolérance*, *raison*, *humanité*, dont Condorcet nous dit qu'ils avoient fait leur *cri de guerre*. (Esquisse du Tableau Historique, Epoque 9.) Il étoit en effet assez naturel que l'on crût devoir prêter l'oreille à des hommes qui sembloient pénétrés des sentimens exprimés par ces mots ; mais étoient-ils réels, ces sentimens ? Les conjurés Sophistes vouloient-ils avec le temps se contenter de cette vraie tolérance ? En la demandant pour eux, étoit-il dans leurs vœux de la laisser aux autres, si jamais ils étoient les plus forts ? L'historien qui voudra résoudre cette question n'en sera pas réduit à exa-

miner ce que peuvent être l'humanité, la tolérance pour des hommes, qui admettant ce cri de guerre lorsqu'ils ont à parler en public, n'en ont pas moins entre eux d'autre formule que celle qui sans cesse leur rappelle le vœu d'anéantir et *d'écraser la Religion.* Il suffira de jeter un coup-d'œil sur leur correspondance pour voir s'il n'en fut pas des premiers conjurés de ce siècle comme des Jacobins leurs successeurs, et si les Péthion, les Condorcet, les Roberspierre parlant aussi beaucoup de tolérance, ont fait autre chose qu'adopter les vœux de leurs prédécesseurs et de les exécuter.

Spoliations méditées par Voltaire.

Les spoliations, les violences les plus outrées, la mort, telle a été la tolérance des Révolutionnaires. Ni les uns, ni les autres de ces moyens ne furent étrangers aux vœux des premiers conjurés dont ils avoient emprunté ce langage. Quant aux spoliations, d'abord j'ai déjà dit ce que Voltaire, dès l'année 1743, combinoit avec le roi de Prusse, pour priver de leurs possessions les Princes ecclésiastiques et les corps religieux. On a vu qu'en 1764 il étendit ses projets sur les dixmes et envoya au duc de Praslin un mémoire tendant à leur abolition, pour ôter au Clergé sa subsistance. (*Lett. de Voltaire au comte d'Argental, an* 1764.) En 1770 il n'avoit pas perdu de vue toutes ces spoliations; on voit très-clairement combien elles lui tenoient au cœur, lorsqu'il écrivoit à Frédéric: « Plût à Dieu que Ganganelli eût quelque bon domaine dans votre voisinage et que vous ne fussiez pas si loin de Lorette. Il est beau de savoir railler ces arlequins faiseurs de bulles; j'aime à les rendre ridicules, *j'aimerois mieux les dépouiller.* » (Lett. du 8 juin 1770.)

Ces diverses lettres apprennent à l'historien comment le chef des conjurés prévenoit les décrets spoliateurs des Jacobins, et ces courses

même que les armées révolutionnaires devoient pousser jusqu'à Lorette.

Tour-à-tour approuvées, rejetées par Frédéric.

Frédéric prenant le ton des Rois, parut un instant révolté de ces spoliations; il sembla oublier qu'il avoit été le premier à les solliciter; il répondit : « Lorette seroit à côté de ma vigne, je » n'y toucherois pas. Ces trésors pourroient séduire des Mandrin, des Conflans, des Turpin, » des Rich... et leurs pareils. Ce n'est pas que je » respecte les dons que l'abrutissement a consacrés; mais il faut épargner ce que le public » vénère, il ne faut point donner de scandale; » et supposé qu'on se croie plus sage que les » autres, il faut par compassion, par commisération pour leurs foiblesses, ne point choquer » leurs préjugés. Il seroit à souhaiter que les prétendus philosophes de nos jours pensassent de » même. » (*Lett. du 7 juillet* 1770.) Mais bientôt le sophiste dominant les idées du monarque, Frédéric ne vit plus que les Mandrin dussent être les seuls à dépouiller l'Eglise. Dès l'année suivante, plus conformément aux vœux de Voltaire, il lui écrivit : « Si le nouveau Ministre fran» çais est homme d'esprit, il n'aura ni la foiblesse » ni l'imbécilité de rendre Avignon au Pape. » (*Lett. du 29 juin* 1771.) Il revint sur les moyens de *miner sourdement l'édifice*, de dépouiller d'abord les Religieux, en attendant qu'on pût dépouiller les Evêques. (*Voy. Lett. du 13 août* 1775.)

Conseils de d'Alembert.

Avant que d'en venir à ces spoliations, d'Alembert eût voulu que l'on commençât par ôter au Clergé la considération dont il jouissoit dans l'Etat. Envoyant à Voltaire son thème à peu près fait, pour lui faire dire ce qu'il n'osoit pas trop dire lui-même; « il ne faudroit pas oublier, lui » écrivoit-il, si cela pouvoit se faire délicate» ment, de joindre à la première partie un petit

» appendice ou postscript intéressant sur le dan-
» ger qu'il y a pour les États et les Rois, de souf-
» frir que les prêtres fassent dans la Nation un
» corps distingué, et qui ait le privilége de s'as-
» sembler régulièrement. » (96 *Lett. an* 1772.)

Ni les Rois ni l'Etat ne s'étoient encore apperçus de ce prétendu danger, qu'il y avoit à laisser le Clergé faire dans la nation un corps distingué comme les deux autres ordres de la noblesse et du tiers; mais c'est ainsi que les chefs préludoient dans leurs conseils aux vœux et aux décrets spoliateurs des adeptes Jacobins qui les ont suivis.

Vœux de Voltaire pour les moyens violens.

Quant aux décrets d'exil, de violence, de sang et de mort, on ne voit pas non plus qu'ils fussent absolument étrangers aux vœux et aux conseils des premiers chefs. Quelque souvent qu'on trouve chez Voltaire ces mots de tolérance, humanité, raison, on seroit dans une grande erreur si on croyoit que son vœu d'écraser la Religion chrétienne ne s'étendoit pas à celui d'employer d'autres armes pour y réussir. Quand il écrivoit au comte d'Argental : « Si j'avois cent mille hommes, je
» sais bien ce que je ferois. » (16 *fév.* 1761.) On le voit bien mieux encore quand il écrivoit à Frédéric : « Hercule alloit combattre les brigands,
» et Bellérophon les chimères, je ne serois pas
» fâché de voir des Hercules et des Bellérophons
» délivrer la terre des chimères catholiques. »
(3 *mars* 1764.) Ce n'étoit pas sans doute la tolérance qui lui dictoit ces vœux, et l'on se sent porté à conclure qu'il ne lui manqua que l'occasion pour applaudir au massacre des prêtres par les Hercules et les Bellérophons septembriseurs. Lorsqu'il souhaite encore de voir précipiter *tous les Jésuites au fond des mers avec un Janséniste au cou*; lorsque pour venger Helvétius et le philosophisme, il ne rougit pas de demander : *Est-ce*

que la proposition honnête et modeste d'étrangler le dernier des Jésuites avec les boyaux du dernier des Jansénistes, ne pourroit pas amener les choses à quelque conciliation? Lors, dis-je, qu'on entend Voltaire exprimer des vœux de cette espèce, on seroit au moins tenté de soupçonner que sa tolérance et son humanité n'auroient pas été bien révoltées de voir les prêtres catholiques amoncelés dans ces vaisseaux que Carrier faisoit percer pour les engloutir tous à la fois dans l'Océan.

Vœux de Frédéric pour la force majeure.

Frédéric sembloit plus approcher de la simple tolérance, quand il répondit à Voltaire: « Il n'est » point réservé aux armes de détruire l'infâme » (ou la Religion chrétienne), elle périra par » les bras de la vérité. » (25 *mars* 1767.) Frédéric cependant crut prévoir que le dernier coup ne seroit porté à la Religion que par une force majeure, et il ne paroît plus ennemi de cette force; on voit même que si l'occasion eût été favorable, il auroit bien su la mettre en usage, lorsqu'il écrit encore à Voltaire: « C'est à Bayle » votre précurseur et à vous sans doute, que la » gloire est due de cette révolution qui se fait » dans les esprits. Mais disons la vérité, elle n'est » pas complète; les dévots ont leur parti, *et ja-* » *mais on ne l'achèvera que par une force ma-* » *jeure: c'est du Gouvernement que doit partir* » *la sentence qui écrasera l'infâme.* Des Minis- » tres éclairés pourront y contribuer beaucoup, » mais il faut *que la volonté du souverain s'y* » *joigne.* Sans doute cela se fera avec le temps, » mais ni vous ni moi ne serons spectateurs de ce » moment si désiré. » (97 *Lett. an* 1775.)

On ne peut s'y méprendre, ce moment si désiré pour le roi sophiste étoit celui où l'impiété, assise sur le trône, leveroit enfin ce masque de tolérance dont il est encore forcé de se couvrir lui-même.

lui-même. Si ce moment tant désiré fût arrivé, Frédéric, tout comme Julien, auroit eu recours *à la force majeure*; il eût porté cette sentence qui devoit écraser la religion de J. C.; aux sophismes des adeptes, il eût joint la volonté du Souverain, il eût parlé en maître, et alors peut-être, sous peine d'être traité comme rebelle aux lois du Souverain, sous Frédéric tout comme sous Julien ou sous Domitien, il eût fallu choisir entre l'apostasie et la mort ou l'exil. Au moins est-il bien difficile d'accorder avec cette force majeure, avec cette sentence du Gouvernement qui écrase, le jugement que d'Alembert portoit du roi sophiste, quand il écrivoit à Voltaire : « Je le crois » aux abois, et c'est grand dommage. La philo- » sophie ne trouvera pas aisément un Prince tolé- » rant comme lui par indifférence, ce qui est la » bonne manière de l'être, et l'ennemi de la superst- » tition et du fanatisme. » (195 *Lett. an* 1762.)

Vœu frénétique de d'Alembert.

Mais pour d'Alembert même cette manière d'être tolérant par indifférence n'excluoit pas les persécutions sourdes. Elle n'étoit pas même incompatible avec le vœu de la rage même et de la frénésie, avec ce vœu qu'il exprime franchement dans ses lettres à Voltaire, de voir périr une Nation entière, précisément parce qu'elle a fait preuve de son attachement au christianisme. L'homme tolérant par indifférence n'auroit pas écrit ces paroles : « A propos de ce roi de Prusse, » le voilà pourtant qui surnage, et je pense bien » comme vous, en qualité de français et d'être » pensant, que c'est un grand bonheur pour la » France et pour la philosophie. Ces Autrichiens » *sont des Capucins insolens qui nous haïssent et* » *nous méprisent, et que je voudrois voir anéan-* » *tir avec la superstition qu'ils protégent.* » (12 janv. 1763.)

Il n'est pas inutile d'observer ici que ces Autrichiens que d'Alembert voudroit voir anéantir, étoient précisément les alliés de la France, alors en guerre avec le roi de Prusse, aux victoires duquel il applaudit. Cette double circonstance sembleroit annoncer combien la philosophie l'emportoit dans le cœur des conjurés sur l'amour de la patrie. Elle sembleroit dire que la tolérance les eût peu empêchés de trahir et leur Roi et l'Etat, si cette trahison leur eût fourni un nouveau moyen d'écraser l'infâme.

Cependant tous ces vœux inhumains échappoient aux conjurés, plutôt qu'ils n'étoient le véritable objet de leur correspondance et de leurs délibérations. Ils préparoient les voies aux séditieux et aux ames féroces, qui devoient exécuter ce que les sophistes ne pouvoient encore que méditer et projetter. Le temps des séditions et de l'atrocité n'étoit pas encore arrivé. Avec les mêmes vœux, les circonstances n'offroient pas encore les mêmes rôles à jouer. Il me reste à exposer celui des premiers chefs, et par quels services chacun d'eux signalant son zèle pour la révolution antichrétienne, prépara le règne des nouveaux adeptes.

CHAPITRE XI.

Rôle, mission, services et moyens particuliers de chacun des chefs de la Conjuration antichrétienne.

Services de Voltaire.

POUR arriver au grand objet de leur conjuration, pour écraser enfin ce Christ dont la haine les tourmentoit, c'étoit peu encore que tous ces moyens généraux, concertés entre les conjurés pour l'extinction du Christianisme. Chacun d'eux devoit y concourir de plus en plus par ses moyens propres,

par tous ceux que ses facultés respectives, sa situation personnelle ou sa mission particulière mettoient en sa puissacce. Voltaire avoit reçu presque tous les talens qui peuvent distinguer un homme dans la carrière des écrivains; aussitôt que la partie fut liée contre le Christ, il les consacra tous à cette guerre. Pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, il n'eut plus d'autre objet. Il le disoit lui-même: *Ce qui m'intéresse, c'est l'avilissement de l'infâme.* (Lett. à Damilaville, du 15 mai 1761.) Jusqu'alors il avoit partagé son temps entre la carrière des Poëtes et celle des impies: à cette époque il ne fut plus qu'impie. On eût dit qu'il vouloit à lui seul livrer plus de combats, vomir contre le Christ plus de blasphêmes, plus de calomnies, que tous les Porphyres et les Celses de tous les âges. De la nombreuse collection de ses œuvres, plus de quarante volumes in-8.°, romans, dictionnaires, histoires, lettres, mémoires, commentaires, coulèrent de sa plume, tous dictés par la rage, par le vœu d'écraser Jésus-Christ. Son ardeur.

Il ne faut pas chercher dans cette immense collection le système spécial du Déiste, ou celui du Matérialiste, ou celui du Sceptique. On les y trouve tous. On l'a vu conjurant d'Alembert de concilier ces ennemis divers pour les réunir contre le Christ. Cette réunion s'est faite dans son cœur. De quelque main qu'il reçoive le trait, peu lui importe, pourvu qu'il puisse le lancer contre le Christ, ses autels ou ses prêtres. Les auteurs religieux et nous-mêmes, nous le représentâmes adoptant à chaque heure du jour une opinion nouvelle; ce tableau étoit pris de ses œuvres diverses. (*Voy. les Helviennes et sur-tout Lett.* 34 *et* 42.) On y voyoit vingt hommes dans un seul; c'étoit dans tous la même haine. Le phénomène de ces Raison de ses contradictions.

contradictions s'explique par celui de sa rage. Celui même de son hypocrisie n'a point d'autre principe. Ce dernier phénomène n'est pas assez connu, il faut le consacrer dans l'histoire ; mais c'est de Voltaire même qu'il faut en apprendre toute l'étendue et toute la cause.

De son hypocrisie et de ses communions.

Pendant toute cette inondation de livres antichrétiens, l'autorité en France sévissoit quelquefois, quoique bien mollement, contre leurs auteurs. Voltaire lui-même s'étoit vu sous les décrets pour ses premières productions impies. Quand il se vit le chef des chefs antichrétiens, il crut avoir besoin de plus de précautions pour éviter au moins toute preuve légale de son impiété. Pour combattre plus sûrement le Christ, pour l'écraser, il se cacha sous les livrées du Christ, il fréquentoit ses temples, il assistoit à ses mystères ; il reçut dans sa bouche le Dieu qu'il blasphémoit ; il ne le recevoit, il ne faisoit annuellement ses pâques que pour le blasphémer plus hardiment. Si l'accusation est monstrueuse, que la preuve en soit sans réplique.

Le 15 janvier 1761, Voltaire envoie à l'une des adeptes femelles, à cette comtesse d'Argental qu'il appeloit son Ange, je ne sais quel ouvrage. Son éditeur conjecture que c'est l'épître à Clairon, fameuse actrice de ces jours. A coup sûr, c'est une de ses plus scandaleuses productions ; car Voltaire n'ose encore la communiquer qu'aux élus des élus. Quel que soit l'objet de cet envoi, voici la lettre qui l'accompagne :

» Voulez-vous vous amuser à lire ce chiffon ? » Voulez-vous le lire à Mademoiselle Clairon ? Il « n'y a que vous et M. le duc de Choiseul qui en » ayez. Vous m'allez dire que je deviens bien » hardi et un peu méchant sur mes vieux jours. » Méchant ! Non, je deviens Minos. Je juge les » pervers. — Mais prenez garde à vous. Il y a des

» gens qui ne pardonnent pas. – Je le sais, et je » suis comme eux. J'ai soixante-sept ans : je vais » à la messe de paroisse ; j'édifie mon peuple. Je » bâtis une Eglise, je communie ; et je m'y ferai « enterrer, mordieu, malgré les hypocrites. Je » crois en Jésus-Christ consubstantiel à Dieu, en » la Vierge Marie mère de Dieu. Lâches persé- » cuteurs, qu'avez-vous à me dire ? – Mais vous » avez fait la Pucelle. – Non je ne l'ai pas faite ; » c'est vous qui en êtes l'auteur, c'est vous qui » avez mis les oreilles à la monture de Jeanne. Je » suis bon Chrétien, bon serviteur du Roi, bon » Seigneur de paroisse, bon précepteur de filles. » Je fais trembler Jésuites et Curés ; je fais ce » que je veux de ma petite province grande » comme le plat de la main (sa terre avoit deux » lieues d'étendue) ; je suis homme à avoir le pape » dans ma manche quand je voudrai. Eh bien ! » cuistres, qu'avez-vous à me dire ? Voilà, mes » chers Anges, ce que je répondrois aux Fantins, » aux Grisels, aux Guyons, et au petit Singe » noir, etc. »

Les adeptes femelles pouvoient rire du ton, de la tournure de cette lettre ; mais dans le fond, des lecteurs réfléchis y voient-ils autre chose qu'un vieillard insolent, fort de ses protections, et qui n'en est pas moins déterminé à mentir impudemment, à faire la profession de foi la plus chrétienne, si des auteurs religieux l'accusent d'impiété ; à opposer aux lois ses désaveux mensongers, ses communions ? Et l'impie parle des hypocrites et des lâches !

Il paroît que le comte d'Argental fut lui-même révolté de ces odieux artifices. Car on voit Voltaire lui écrire le 16 janvier suivant : « Mes anges, si » j'avois cent mille hommes, je sais bien ce que » je ferois ; mais comme je ne les ai pas, *je com-*

» *munierai à Pâques*, et vous m'appellerez *hy-*
» *pocrite tant que vous voudrez.* Oui par Dieu,
» je communierai avec Mad. Denis et Mademoi-
» selle Corneille ; et si vous me fâchez, je mettrai
» en rimes croisées le *Tantum ergo.* »

Il paroît que bien d'autres adeptes encore rougissoient de cette lâcheté de leur chef. Il se crut obligé d'en écrire à d'Alembert, et il lui dit : « Je sais qu'il y a des gens qui disent du mal de
» mes pâques ; c'est une pénitence qu'il faut que
» j'accepte pour racheter mes péchés.... *Oui, j'ai*
» *fait mes pâques, et qui plus est, j'ai rendu le*
» *pain béni en personne....* Après cela je défierai
» hardiment les jansénistes et les molinistes. »
(*Lett. du 27 avril 1768.*)

Si ces dernières paroles ne montrent pas assez clairement les motifs de cette hypocrisie, on les trouve encore plus indubitablement exprimés dans la lettre qui suivit celle-là de très-près. « A votre
» avis, disoit Voltaire à d'Alembert, que doi-
» vent faire les sages quand ils sont environnés
» d'insensés barbares ? Il y a des temps où il *faut*
» *imiter leurs contorsions, parler leur langage.*
» *Mutemus clypeos* (changeons nos boucliers).
» Au reste, ce que j'ai fait cette année, *je l'ai*
» *déjà fait plusieurs fois*, et, s'il plaît à Dieu,
» je le ferai encore. » (*Premier mai 1768.*) C'est dans cette même lettre que Voltaire recommande spécialement que les *mystères de Mithra ne soient pas divulgués ;* c'est encore cette même lettre qu'il termine par ces vœux contre le christianisme : *Il faut qu'il y ait cent mains invisibles qui percent le monstre, et qu'il tombe enfin sous mille coups redoublés !*

Avec cette profonde dissimulation (*a*) se com-

(*a*) Si j'en crois à des hommes qui avoient connu Voltaire dans les premières années de ses triomphes

binoit dans Voltaire toute l'activité souterraine que pouvoient inspirer au chef des chefs antichrétiens, le serment et le vœu d'écraser le Dieu du christianisme. Peu content de ce qu'il faisoit lui-même contre ce Dieu, il pressoit, il animoit et harceloit sans cesse les légions d'adeptes répandus de l'orient à l'occident, et faisant tous au Christ la même guerre. Présent à tous par sa correspondance, il écrivoit à l'un : « *Engagez tous les* » *frères à poursuivre l'infâme de vive voix et* » *par écrit, sans lui donner un moment de re-* » *lâche.* » Il mandoit à l'autre : « *Faites tant que* » *vous pourrez les plus sages efforts pour écraser* » *l'infâme.* » S'il trouvoit des adeptes moins ar- » dens qu'il ne l'étoit lui-même, il étendoit ses » reproches à tous : *On oublie*, disoit-il alors,

Ses pressantes exhortations aux adeptes.

littéraires, cette profonde hypocrisie n'étoit pas dans sa conduite un artifice nouveau. Voici au moins un fait que j'ai appris de ces hommes qui l'avoient bien connu. Par une des plus étranges bizarreries, Voltaire avoit dans l'abbé Arouet un frère Janséniste zélé et mettant dans ses mœurs toute l'austérité qu'affectoit cette secte. L'abbé Arouet, héritier d'une fortune considérable, refusoit de voir un frère impie, et disoit hautement qu'il ne disposeroit jamais de rien en sa faveur. Mais il étoit d'une santé infirme et qui annonçoit une mort prochaine. Voltaire n'avoit pas renoncé à l'héritage ; il se fit Janséniste et joua le dévot personnage. Tout-à-coup on le vit arborer le rigoureux costume, le grand chapeau aux ailes rabattues ; il se mit à courir les églises. Il s'y rendoit sur-tout aux mêmes heures que l'abbé Arouet, et là, avec tout l'air contrit et humilié du diacre Pâris, à genoux au milieu de la nef ou bien debout, les bras croisés sur la poitrine, les yeux fixés vers la terre ou sur l'autel, ou bien sur l'orateur chrétien, il écoutoit ou il prioit avec toute la componction d'un pécheur revenu de ses égaremens. L'abbé crut voir son frère converti ; il l'exhorta à la persévérance, lui donna tous ses biens et mourut. Voltaire ne garda de sa conversion que les écus du Janséniste.

» *que la principale occupation doit être d'écra-*
» *ser le monstre;* » et dans sa bouche, le monstre comme l'infâme, étoit toujours le Christ, la religion du Christ. (*Voy. lett. à Thiriot, à Saurin, à Damilaville, etc.*) Dans la guerre des enfers contre les Cieux, Satan ne put pas mettre plus d'ardeur à soulever ses légions contre le Verbe. Il ne put pas leur dire d'une voix plus pressante : Il faut ou triompher du Verbe ou servir en esclaves. Il ne peut pas leur montrer plus de honte dans la défaite, que Voltaire criant à ses adeptes : « *Telle* » *est notre situation, que nous sommes l'exé-* » *cration du genre humain, si* (*dans cette guerre* » *contre le Christ*) *nous n'avons pas pour nous* » *les honnêtes gens. Il faut donc les avoir à* » *quelque prix que ce soit : écrasez l'infâme,* » *écrasez l'infâme, vous dis-je.* ») 129 Lett. à d'Alembert.)

Sa correspondance.

Tant de zèle avoit fait de lui l'idole du parti. Les adeptes accouroient de toutes parts pour le voir, et s'en retournoient remplis du même feu ou de la même rage pour écraser le Christ. Ceux qui ne pouvoient pas l'approcher, le consultoient, lui exposoient leurs doutes, lui demandoient s'il y avoit réellement un Dieu, ou s'ils avoient une ame. Voltaire qui ne savoit rien de tout cela, rioit lui-même de son empire, n'en répondoit pas moins qu'il falloit écraser le Dieu des Chrétiens. Tous les huit jours il recevoit de pareilles lettres. (*Voy. lett. à Mad. du Deffant, 22 juillet* 1761.) Il en écrivoit lui-même un nombre prodigieux, toutes pleines de ces exhortations à écraser l'infâme. Il faut en avoir vu la collection pour croire que le cœur et la haine d'un seul homme ait pu suffire à les dicter, ou que sa plume ait suffi à les écrire, quand même on n'y comprendroit pas tant d'autres volumes de blasphèmes. Dans

l'entre de Ferney il falloit qu'il sût tout, qu'il vît tout et qu'il dirigeât tout ce qui avoit rapport à la conjuration. Rois, Princes, Ducs, Marquis, petits Auteurs, Bourgeois, pourvu qu'on fût impie, on pouvoit lui écrire ; il répondoit à tous, les fortifioit et les animoit tous. Jusques à la dernière décrépitude, sa vie étoit celle de cent démons, tous occupés et toujours occupés du serment d'écraser le Christ et ses autels.

Services de Frédéric.

L'adepte Frédéric sur le trône n'en étoit pas un chef moins actif et moins inconcevable dans son activité. Cet homme, qui faisoit à lui seul pour ses Etats tout ce que font les Rois, et plus que la plupart des Rois ne font par leurs Ministres, faisoit aussi lui seul contre le Christ tout ce que font les sophistes. En qualité de chef des conjurés, son rôle ou sa folie étoit de les voir tous, de les protéger tous, de les dédommager sur-tout de ce qu'ils appeloient les persécutions du fanatisme. De Prades est obligé de fuir les censures de la Sorbonne et les décrets du Parlement, le sophiste roi le fait en récompense chanoine de Breslaw. (*Corr. de Volt. et d'Alemb.* 2 et 3.) Un jeune écervelé échappe aux magistrats qui avoient à punir ses outrages aux monumens publics de la religion, le sophiste roi l'accueille, et le charge de porter ses enseignes. (*Ibid. lett.* 211.) Alors même que ses trésors semblent épuisés par ses armées, ils ne le seront pas pour les adeptes. Au plus fort de ses guerres, les pensions qu'il leur fait, celle sur-tout qu'il paye à d'Alembert, sont la plus sacrée de ses dettes.

Quelquefois on le vit se souvenir qu'un monarque est peu fait pour se confondre avec de vils sophistes ; alors il ne voyoit chez eux qu'nn tas de polissons, de fats, de visionnaires. (*Voy. ses Dialogues des morts.*) C'étoient-là des caprices

que les sophistes lui pardonnoient, et bientôt en effet tout son philosophisme revenoit, sa passion contre le Christ l'emportoit de nouveau; il revenoit à eux, il reprenoit alors sa guerre contre le Christ; et comme si Voltaire n'avoit pas eu assez de haine, assez d'activité; Frédéric le pressoit, il le sollicitoit, il attendoit avec impatience toutes ses œuvres antichrétiennes; et plus elles étoient impies, plus il applaudissoit. Alors, comme Voltaire même et d'Alembert, il s'abaissoit aux artifices; il approuvoit sur-tout cette main qui frappoit sans se montrer, et, pour me servir de ses expressions mêmes, *cette méthode de donner des nazardes à l'infâme, en le comblant de politesses.* (Lett. du 16 mars, an 1771.)

Alors lâche flatteur, il faisoit de Voltaire le Dieu de la philosophie. Il le voyoit « comblé, » rassasié de gloire, et vainqueur de l'infâme, » monter l'Olympe, soutenu par les génies de » Lucrèce, de Sophocle, de Virgile et de Locke, » placé entre Newton et Epicure, sur un char » brillant de clarté. » (*Lett. du 25 novemb.* 1766.) Il lui faisoit hommage de la révolution antichrétienne qu'il voyoit se préparer. (154 *Lett. an* 1767.) Ne pouvant se promettre de triompher lui-même à tous ces titres, il essayoit du moins de mériter tous ceux d'un laborieux impie. Les volumes d'impiétés soit rimées, soit en prose, publiés sous son nom, ne sont pas en effet les seules productions du roi sophiste. Il en est un bon nombre qu'il faisoit paroître secrètement, et qu'on n'eût jamais cru les productions d'un homme à qui le trône marquoit tant de devoirs à remplir. Tel cet extrait de Bayle, où, plus impie que Bayle même, il n'élague les articles inutiles que pour condenser le poison des autres; tels cet Akakia et ce discours pour servir à l'his-

toire de l'Eglise, discours et préface si souvent exaltés par le coryphée des impies. Telles encore une foule d'autres productions où Voltaire ne trouve que le défaut des siennes, celui de repéter, de ressasser, de rabâcher sans cesse les mêmes argumens contre la religion. (*Voy. Corresp. du roi de Prusse et de Volt. Lett.* 133, 151, 159, *etc. etc.*)

Ainsi pour Frédéric ce n'étoit pas assez de tous ces conseils que nous avons vu sa politique donner aux conjurés, ou de cet asile qu'il leur offroit à tous; il vouloit encore avoir et il eut en effet, par son application et sa constance à infecter l'Europe de ses impiétés, le rang et le mérite des chefs. S'il fit moins que Voltaire, ce ne fut pas la haine, ce fut le talent seul qui lui manqua; et il est vrai de dire que Voltaire auroit lui-même beaucoup moins fait s'il n'avoit pas eu Frédéric pour excitateur, pour appui, pour conseil, pour coopérateur. Avec tout le secret de la conspiration, Frédéric eût voulu initier tous les rois à ses mystères; il fut celui de tous qui seconda le plus les conjurés. Sa protection et ses ouvrages les servirent encore moins que ses exemples. Il fut vraiment, tant qu'il régna, l'impie couronné.

Services de Diderot.

Placés dans une sphère plus obscure, Diderot et d'Alembert commencèrent leur mission et leur rôle par un jeu, dans lequel ils annonçoient l'un et l'autre le caractère de leur apostolat. Ils en avoient déjà tout le zèle, mais ni l'un ni l'autre n'avoient encore cette réputation qu'ils dûrent dans la suite à leur impiété bien plus qu'à leurs talens. Les cafés de Paris furent leur premier théâtre. Là, sans être connus, tantôt dans un café, tantôt dans un autre, ils amenoient le conversation sur des objets religieux. Diderot attaquoit, d'Alembert défendoit. L'objection étoit tou-

jours pressante ; l'action de Diderot et son ton triomphant la rendoit invincible ; la réponse étoit foible, mais faite avec tout l'air d'un chrétien qui voudroit soutenir l'honneur et la vérité de sa religion. Les Parisiens oisifs, dont ces retraites étoient le rendez-vous ordinaire, écoutoient, admiroient, se mêloient de la partie ; Diderot insistoit, reprenoit et pressoit l'argument. D'Alembert finissoit par convenir que la difficulté lui paroissoit sans réplique. Puis il se retiroit comme un homme honteux, et désespéré que toute sa théologie et son amour pour la religion ne lui fournissent pas de réponse plus satisfaisante. Bientôt nos deux amis se retrouvoient et se félicitoient de l'impression que leur dispute simulée avoit faite sur une foule d'auditeurs ignorans et dupes de ce charlatanisme. Ils se donnoient un nouveau rendez-vous ; la dispute recommençoit ; l'avocat hypocrite de la religion montroit toujours le même zèle, et toujours se laissoit battre par l'avocat de l'athéisme. Quand la police, instruite de ce jeu, voulut y mettre fin, il n'en étoit déjà plus temps ; les sophismes étoient entrés dans les sociétés, ils n'en sortirent plus ; et c'est de là en grande partie que vinrent à la jeunesse Parisienne cette manie bientôt changée en mode, de disputer contre la religion, et cette folie de regarder comme invincibles des objections qui disparoissent quand on veut étudier serieusement la verité, et sur-tout quand on veut la connoître et la suivre, malgré tout ce qu'elle pourroit avoir de contraire aux passions.

Ce fut à l'occasion de ces disputes de café, que le Lieutenant de police reprochant à Diderot de prêcher l'athéisme, cet insensé répondit fièrement : *cela est vrai, je suis athée, et m'en fais gloire.* Eh ! monsieur, répliqua le ministre, vous

sauriez, à ma place, que si Dieu n'existoit pas, il faudroit l'inventer.

Quelque exalté que fût l'athée, il fallut renoncer à son apostolat dans les cafés, crainte de la Bastille. Le ministre eût mieux fait de menacer Diderot des petites maisons. On peut voir dans l'ouvrage des *Helviennes* combien il y avoit de titres. (*Voyez les Helviennes*, *let.* 57 *et* 58.) Il fut vraiment le fou glorieux des conjurés. Il leur falloit un homme de cette espèce pour dire toutes les impiétés les plus absurdes, les plus contradictoires qui pussent lui passer par la tête. Il en remplit ses productions, telles que ses Pensées soi-disant philosophiques, telles que sa Lettre sur les aveugles, son Code et son Système de la nature.

Pour des raisons que nous ferons connoître, en parlant de la conspiration contre les rois, ce dernier ouvrage révolta Frédéric qui crut devoir le réfuter. Aussi d'Alembert ne vouloit-il pas qu'on en connût l'auteur. Il fit toujours semblant de l'ignorer, même auprès de Voltaire, quoiqu'il le sût alors tout aussi bien que je l'ai su moi-même. Diderot n'avoit pas fait à lui tout seul ce fameux système. Pour bâtir ce chaos de la *nature*, qui sans *intelligence* a fait l'homme *intelligent*, il s'étoit associé deux autres sophistes, que je n'ose pas nommer, parce que dans le temps où je fus instruit de cette anecdote, je ne mettois pas assez d'importance dans le nom de ces vils coopérateurs, pour assurer que je m'en souviens bien. Quant à Diderot, j'en suis bien sûr, parce que je le connoissois déjà. Ce fut lui qui vendit le manuscrit pour être imprimé hors de France. Le prix fut de cent pistoles. Je le sais de l'homme même qui les avoit payées et qui m'en fit l'aveu, dans un temps où il avoit appris à mieux connoître toute cette société d'impies.

Malgré toutes ces folies Diderot n'en fut pas moins, aux yeux de Voltaire, *l'illustre philosophe, le brave Diderot*, et l'un des plus utiles *chevaliers* de la conjuration. (*Voy. lett. de Volt. à Diderot*, 25 *Déc.* 1761, *à Damilaville*, 1765, *etc.*) Les conjurés le proclamoient comme un grand homme, ils le montroient, ils l'envoyoient dans les Cours étrangères comme l'homme admirable ; ils en étoient quittes pour le désavouer ou pour se taire, quand il avoit fait quelque grande sottise. C'est spécialement ce qui lui arriva auprès de l'impératrice de Russie.

Autrefois les Princes avoient des fous à leur Cour pour se désennuyer. La mode étoit venue dans le Nord d'avoir des philosophes Français. On y avoit peu gagné du côté du bon sens. L'impératrice Catherine ne fut pas long-temps à voir ce qu'on pouvoit y perdre du côté de la tranquillité publique. Elle avoit fait venir Diderot ; elle lui *trouva* d'abord *une imagination intarissable* ; elle le *rangeoit parmi les hommes les plus extraordinaires qui eussent existé.* (Voy. sa corresp. avec Voltaire, 134 lett. an. 1774.) Elle le jugeoit bien. Diderot se montra si extraordinaire qu'il fallut le renvoyer bien vîte d'où il étoit venu. Il se consola de cette disgrâce en jugeant que les Russes n'étoient pas assez mûrs pour la sublimité de sa philosophie. Il se remit en route pour Paris, voyageant le bonnet sur la tête et en robe de chambre. Son domestique marchoit devant lui quand il falloit traverser quelque ville ou village, et avoit soin de dire aux admirateurs : C'est le grand homme, M. Diderot, qui passe. (*Voy. son article, Dict. des hommes illustres par Feller, nouv. édit.*) Il arriva dans cet équipage de Saint-Pétersbourg à Paris. Là il fut encore l'homme extraordinaire, tantôt écrivant à son bureau, tantôt

débitant dans les sociétés toutes ses absurdités philosophiques, toujours le grand ami de d'Alembert et l'admiration des autres sophistes. Il finit son apostolat par la *Vie de Sénèque*, ouvrage dans lequel il ne trouvoit plus de différence que dans l'habit, entre lui et son chien ; et par ses *nouvelles Pensées philosophiques*, où il faisoit de Dieu *l'animal prototype*, et des hommes autant de parcelles de ce grand animal, parcelles qui successivement se métamorphosent en toutes sortes d'animaux jusqu'à la fin des siècles, et qui viendront se réunir à la substance divine, comme elles en étoient émanées originairement. (*Voy. nouvelles Pensées philosoph. pages* 17 *et* 18, *et les Helviennes, lett.* 49.)

Diderot disoit en fou toutes les absurdités possibles, comme Voltaire les disoit en impie. On n'en croyoit pas une ; mais on cessoit de croire aux vérités religieuses, contre lesquelles se dirigeoient ces absurdités décorées du verbiage et de l'appareil philosophique. On cessoit de croire à la religion du Christ, toujours outragée dans ces sortes de productions, et c'étoit là tout ce que demandoient les conjurés. C'est par là que le rôle de Diderot leur fut si précieux, tout absurde qu'il étoit.

Que l'on explique comme on pourra ce zèle antichrétien, ce zèle même toujours bouillant, et toujours emphatique de Diderot, quand son imagination se montoit ; il n'en est pas moins vrai que cet homme avoit aussi des momens d'une franche admiration pour l'Evangile. J'en citerai ce que j'ai entendu raconter à l'académicien qui en fut témoin. M. Bauzée entre un jour chez Diderot et le trouve expliquant à sa fille un chapitre de l'Evangile, avec autant de sérieux et d'intérêt qu'auroit pu le faire un père vraiment chrétien.

M. Bauzée témoigne sa surprise. J'entends ce que vous voulez dire, répond Diderot; mais au fond, quelles meilleures leçons pourrois-je lui donner? où trouverai-je mieux?

Services de d'Alembert.

D'Alembert n'eût pas fait cet aveu. Constant ami de Diderot, il n'y eut pas moins toute leur vie, dans leur rôle philosophique, la même différence que dans les premiers essais de leur apostolat. Diderot disoit tout ce qu'il avoit pour le moment dans l'ame; d'Alembert ne dit jamais que ce qu'il vouloit dire. Je défie qu'on trouve son secret sur Dieu et sur l'ame autre part que dans ses intimes confidences aux conjurés. Ses ouvrages ont toute la ruse de l'impiété, mais c'est le renard qui empeste et se tapit. On suivroit plutôt les replis tortueux de l'anguille ou du serpent qui se glisse sous l'herbe, que les tours et retours de sa plume dans les ouvrages qu'il avoue. (*a*)

(*a*) D'après l'examen que j'ai fait de ses œuvres dans mes Lettres Helviennes, voici ce qui en résulte. D'Alembert ne dira jamais qu'il est sceptique, qu'il ne sait s'il y a un Dieu ou non. Il vous laisse même penser qu'il croit en Dieu; mais il attaquera d'abord certaines preuves de la Divinité; il vous dira que c'est par zèle même pour la Divinité qu'il faut savoir choisir parmi ces preuves; il finira par les attaquer toutes; et à force de *oui* sur un objet, de *non* ensuite sur le même objet, mais dans un autre endroit, il entortillera l'esprit de ses lecteurs, leur fera naître des doutes, et rira de les voir arriver, sans s'en apercevoir, au point où il veut les conduire. Jamais il ne vous dit de combattre la religion, mais il fait un faisceau de ses armes et les met dans vos mains pour la battre. (*Voy. ses Elémens de philosophie, et nos Helviennes, lettr.* 37.) Il se gardera bien de déclamer contre la morale de l'Eglise et les commandemens de Dieu; mais il vous dira qu'*il n'existe pas encore un seul catéchisme de morale à la portée de la jeunesse*, et qu'il est à souhaiter qu'un Philosophe vienne enfin nous faire ce cadeau. (*Elém. de philos.* N.° 12.) Il ne prétendra pas vous parler contre le bonheur de la vertu, Jamais

Jamais personne n'observera mieux que lui ce précepte de Voltaire : Frappez et cachez votre main. L'aveu qu'il fait lui-même de ses *révérences* à la Religion, dans le moment même où il cherche le plus à la déchirer (151 *Lett. à Volt.*), dispense l'historien des preuves nombreuses qu'offriroient en ce genre les œuvres de ce sophiste. Pour se dédommager de la contrainte où le réduisoit cette dissimulation, dans ses propres ouvrages, il s'exprimoit par fois plus librement par la bouche des autres adeptes ou des jeunes élèves de la secte. En revoyant leurs œuvres, il savoit insinuer tantôt un article, tantôt une préface ; et tant pis pour l'élève s'il subissoit la peine méritée par le maître. Morellet, jeune encore, quoique déjà théologal de l'Encyclopédie, venoit de publier son coup-d'essai philosophique. C'étoit un Manuel qui enchantoit Voltaire. Il en estimoit sur-tout la préface ; il y voyoit *un des meilleurs coups de dent qu'eût jamais donné Protagoras.* Le jeune adepte fut saisi et mis à la Bastille. Le vrai Protagoras, ou d'Alembert, qui lui avoit si bien appris à mordre, se garda bien de dire que le coup de dent étoit de lui. (*Voy. Lett. de d'Alemb. à Volt. an* 1760, *et de Volt. à Thiriot*, 26 *Janvier* 1762.)

Sa mission spéciale pour la jeunesse.

Dans le fond d'Alembert n'eût rendu que peu de services aux conjurés, s'il s'en fût tenu à celui de

mais il vous apprendra que « tous les philosophes auroient mieux connu notre nature s'ils s'étoient contentés de borner à l'exemption de la douleur le souverain bien de la vie présente. » (*Préface de l'Encycl.*) Il ne vous mettra pas sous les yeux des descriptions obscènes, mais il vous dira : « Les hommes se réunissent sur la nature du bonheur ; ils conviennent tous qu'il est le même que le plaisir, ou du moins qu'il doit au plaisir tout ce qu'il a de plus délicieux » (*Encycl. art. Bonheur*), et son élève se trouvera ainsi, sans le savoir, un petit Epicure.

sa plume. Malgré son style pointilleux et toutes ses épigrammes, le talent d'ennuyer laissoit à ses lecteurs au moins une espèce de contre-poison. Voltaire, en lui donnant une autre mission, attrapa mieux son genre. Il s'étoit chargé, lui, des Ministres, des Ducs, des Princes et des Rois, et de cette espèce d'adeptes qui se trouvoient déjà assez avancés pour entrer dans les profondeurs de la conjuration. Il chargea d'Alembert du soin de former les jeunes adeptes. « *Tâchez*, lui écrivoit-il » formellement; *tâchez, de votre côté, d'éclai-* » *rer la jeunesse autant que vous le pourrez.* » (15 Sept. 1762.)

Jamais mission ne fut remplie avec plus d'adresse, plus de zèle et plus d'activité. Il est même à observer que d'Alembert, quelque secret qu'il mît dans ses autres services rendus aux conjurés, ne fut pas fâché que cette partie de son zèle fût connue. Il s'établit le protecteur de tous les jeunes gens qui venoient à Paris avec quelques talens. A ceux qui arrivoient avec quelque fortune, il montroit les couronnes, les prix, les fauteuils académiques dont il disposoit à peu près souverainement, soit comme secrétaire perpétuel, soit par toutes ces petites intrigues dans lesquelles il excelloit. J'ai déjà dit comment c'étoit un coup de parti pour les conjurés, que de remplir ainsi de leurs adeptes cette espèce de tribunal de nos Mandarins lettrés européens. L'influence et les manœuvres de d'Alembert en ce genre s'étendirent bien plus loin que Paris. « Je viens, écrivoit-il à Voltaire, » de faire entrer dans l'Académie de Berlin, Hel- » vétius et le chevalier de Jaucourt. »

Ceux des adeptes auxquels d'Alembert donnoit le plus de soins, étoient destinés à former d'autres adeptes, à remplir les fonctions de précepteurs, d'instituteurs, de professeurs, les uns

dans les maisons d'éducation publique, les autres dans l'éducation particulière des enfans, de ceux-là sur-tout dont la naissance promettoit aux conjurés un protecteur, et dont l'opulence annonçoit à l'adepte instituteur une récompense plus généreuse. C'étoit le vrai moyen d'insinuer à l'enfance même tous les principes de la conjuration. D'Alembert sentit mieux que personne toute l'importance de ce service : il en fit si bien son affaire, qu'il réussit, disent nos Biographes, à répandre ces sortes de gouverneurs, d'instituteurs, dans toutes les provinces de l'Europe, et mérita par-là que le philosophisme le regardât comme un de ses plus heureux propagateurs.

Les preuves qu'il citoit lui-même de leurs progrès, suffisent pour donner une idée du choix qu'il avoit soin de faire. « Voilà, mon cher philosophe, » écrit-il à Voltaire, dans la joie de son ame, » voilà ce qui a été prononcé à Cassel, le 8 avril, » en présence de Mgr. le Landgrave de Hesse-» Cassel, de six Princes de l'Empire et de la plus » nombreuse assemblée, par *un professeur d'his-» toire que j'ai donné à Mgr. le Landgrave.* » La pièce envoyée étoit un discours plein de grossières invectives contre l'Eglise et le Clergé. *Obscurs fanatiques, phraseurs crossés ou sans mitres, avec un capuchon ou sans capuchon ;* c'étoit là le style du professeur donné par d'Alembert ; c'étoit la preuve qu'il fournissoit lui-même de la victoire que ses protégés remportoient sur les idées religieuses, et des sentimens qu'ils inspiroient à la jeunesse. (78 *Lett. de d'Alemb. an* 1772.)

C'étoit sur-tout auprès des jeunes Princes, aux enfans destinés à gouverner les peuples qu'il importoit aux conjurés de placer des instituteurs initiés aux mystères. Leur attention à ne pas négliger un moyen si puissant, et tout ce que Vol-

taire et d'Alembert s'en promettoient, s'explique encore par leur correspondance.

La Cour de Parme cherchoit des hommes dignes de présider à l'éducation du jeune Infant. On crut y avoir réussi, en mettant à la tête de ses instituteurs l'abbé de Condillac et de Leire. En s'arrêtant à ces deux hommes, on ne pensoit rien moins qu'à remplir la tête du jeune Prince de toutes les idées antireligieuses des sophistes du jour. L'abbé de Condillac sur-tout ne passoit pas pour un de ces hommes dont la philosophie fût absolument celle des Encyclopédistes. Il étoit un peu tard quand on s'apperçut de l'erreur, quand, pour y remédier, il fallut renverser tout l'ouvrage des deux instituteurs. On l'auroit prévenu si l'on avoit été instruit que Condillac étoit précisément intime ami de d'Alembert, qui le regardoit comme un des hommes précieux au parti soi-disant philosophique; et si l'on avoit su que le choix de ces deux instituteurs n'étoit que le fruit d'une intrigue dont Voltaire s'applaudissoit, en écrivant à d'Alembert: « Il me paroît que l'enfant Parmesan » sera bien entouré. Il aura un Condillac, un de » Leire. Si avec cela il est bigot, il faudra que la » grâce soit forte. » (77 *Lett. de Volt. à d'Alemb. et* 151 *de d'Alemb.*)

Ces vœux et ces artifices de la secte se transmirent si bien aux conjurés, que, malgré tout l'attachement de Louis XVI à la religion, ils n'oublièrent rien pour mettre auprès de l'héritier de sa couronne de nouveaux Condillac. Sous divers prétextes ils réussirent à écarter tout évêque de l'éducation du jeune Dauphin; ils eussent bien voulu en écarter aussi tout ecclésiastique. Ne pouvant s'en flatter, ils cherchèrent à faire tomber la fonction d'instituteur sur quelqu'un de ces prêtres disposés comme Condillac, à inspirer tous les principes

des sophistes à son illustre élève. Je connois un des hommes qu'ils osèrent tenter. Ils lui proposèrent cette place d'instituteur du Dauphin, se disant assurés de la lui procurer et de faire par là sa fortune, mais à condition qu'en apprenant son catéchisme au jeune prince, il auroit soin de lui insinuer que toute cette doctrine religieuse et tous les mystères du christianisme étoient des préjugés, des erreurs populaires qu'un prince doit connoître, mais qu'il ne doit pas croire, et qu'il lui donneroit pour vraie doctrine, dans ses leçons secrètes, tout leur philosophisme. Heureusement ce prêtre répondit qu'il ne savoit pas faire fortune au prix de son devoir. Plus heureusement encore Louis XVI n'étoit pas homme à vouloir seconder ces intrigues. M. le duc d'Harcourt, nommé pour présider à l'éducation du Dauphin, consulta des évêques; et pour donner à son auguste élève des leçons religieuses, choisit un des prêtres qui pouvoit le mieux remplir ces fonctions, puisqu'il étoit alors principal du collége de la Flèche. Hélas! pourquoi faut-il féliciter ce tendre enfant d'une mort prématurée? Les sophistes de l'incrédulité préparoient leurs poisons pour en faire une impie : quand la révolution arriva, plus que son jeune frère auroit-il échappé aux sophistes de la rebellion?

Avec le même zèle pour mettre le philosophisme sur le trône, et préparer les voies à la révolution antichrétienne dans les diverses cours, d'autres adeptes montroient la même activité. Jusqu'à Saint-Pétersbourg ils obsédoient l'Impératrice; ils avoient réussi à lui persuader que l'éducation de son fils devoit être confiée à un des conjurés de la première classe. D'Alembert fut nommé; M. le comte de Schouvalow fut chargé de lui en faire la proposition de la part de sa souveraine. D'Alembert se contenta de voir dans ces offres la preuve que

Voltaire ne devoit pas être mécontent de sa mission; que *la philosophie commençoit déjà très-sensiblement à gagner les trônes.* (106 et 107 Lett. an. 1762.) Malgré ce qu'il pouvoit espérer d'une pareille commission, d'Alembert eut la prudence de ne point l'accepter; le petit empire qu'il exerçoit dans Paris, comme chef des adeptes, lui parut préférable à la faveur variable des Cours, de celle-là sur-tout qui, l'éloignant du centre des conjurés, ne lui eût plus permis de jouer parmi eux le même rôle.

Roi des jeunes adeptes, il ne concentroit pas son zèle pour leur protection à ceux qu'il formoit dans Paris. Jusqu'au fond de la Russie il suivoit leurs progrès, leur destin; il essayoit, dans leurs revers, de leur faire sentir sa protection. Quand elle devenoit insuffisante, il recouroit au crédit de Voltaire; alors il lui mandoit, par exemple: « Ce pauvre Bertrand n'est pas heureux, il avoit » demandé à la *belle Catau* (l'impératrice de » Russie), de rendre la liberté à cinq ou six » pauvres étourdis de Welches; il l'en avoit » conjurée au nom de la philosophie: il avoit » fait au nom de cette philosophie, le plus élo- » quent plaidoyer que de mémoire de singe on » ait jamais fait, et Catau fait semblant de ne pas » l'entendre.» (90 *Lett. an.* 1773.) C'étoit dire à Voltaire: Essayez à présent vous-même d'être plus heureux, et de faire pour eux ce que vous avez fait pour tant d'adeptes dont je vous ai fait connoître les malheurs.

Comment il sert Voltaire par son espionnage.

Ce concert de Voltaire et de d'Alembert s'étendoit à tout ce qui avoit rapport au grand objet de la conjuration. Peu content de marquer les écrits à réfuter, ou de fournir le thème de quelque nouvelle impiété à composer, d'Alembert étoit vraiment dans Paris l'espion de tout auteur reli-

gieux. On est étonné de trouver dans Voltaire tant d'objets relatifs à l'état et à la vie privée des hommes qu'il prétend réfuter, tant d'anecdotes souvent calomnieuses, quelquefois ridicules, toujours étrangères à la question. C'étoit d'Alembert qui les lui fournissoit. Vraies ou fausses, il choisissoit toutes celles qui pouvoient rendre ridicule la personne de ces auteurs, parce qu'il savoit bien comment Voltaire les feroit servir de supplément à la raison, à la solidité des preuves. La preuve de ces soins officieux ou de ce vil espionnage est dans tout ce qu'il lui écrit sur des hommes du plus grand mérite, tels que le P. Berthier et l'abbé Guénée, que Voltaire lui-même ne pouvoit s'empêcher d'admirer; elle est encore dans ce qu'il lui écrit sur M. le Franc, sur Caveyrac, Sabbatier, et bien d'autres auxquels Voltaire ne répond le plus souvent qu'avec les armes fournies par d'Alembert.

De son côté, Voltaire n'épargnoit rien pour donner de la considération à d'Alembert. Il le recommandoit à ses amis; il n'est pas jusques aux coteries, jusques aux petits clubs philosophiques où il ne lui servît d'introducteur. Il se formoit déjà dans Paris de ces clubs domestiques, que devoit un jour absorber le grand club. Il existoit même de ceux que la révolution appeleroit aristocrates. C'étoit le rendez-vous hebdomadaire des comtes, des marquis, des chevaliers, déjà trop importans personnages pour fléchir le genou devant l'autel. Là aussi on parloit préjugé, superstition et fanatisme. Là on rioit de Jésus-Christ, de ses prêtres, de la bonhomie du peuple adorateur; là on pensoit aussi à secouer le joug de la religion, et à n'en laisser subsister que ce qu'il en faudroit pour maintenir la canaille dans la soumission. Là présidoit entre autres une adepte fe-

melle comtesse du Deffant, dirigée par Voltaire dans son cours philosophique, et par ses ordres étudiant Rabelais, Bolimbrocke, Hume, le conte du Tonneau, et autres romans de cette espèce. (*Voyez lett. de Voltaire à cette dame, et surtout* 13 *octob.* 1759.)

Ses clubs et coteries.

D'Alembert se trouvoit peu à l'aise dans ces clubs aristocratiques; il n'aimoit pas cette adepte femelle. Voltaire qui savoit tout ce que l'on peut attendre de ces sortes d'assemblées, lui en ouvroit les portes par ses lettres; il vouloit qu'il y fût pour y tenir sa place. Il en coûta bien moins pour l'introduire dans quelques autres de ces clubs, et surtout chez la dame Necker, quand celle-ci vint arracher le sceptre de la philosophie à toutes les adeptes de son sexe. (*Voy. corresp. de d'Alemb., lett.* 77 *et suiv.; lett. de Volt. à Mad. Fontaine,* 8 *fév.* 1762; *du même à d'Alemb.* 31, *an* 1770.)

Son projet pour rebâtir le temple de Jérusalem.

Nos deux chefs sur-tout s'aidoient mutuellement en se faisant part de leurs projets pour détacher enfin les peuples de leur religion. Parmi ces projets il en est un, entre autres, qui dévoile trop bien le caractère de celui qui le forme, toute l'étendue de ses vues et de celles des autres conjurés, pour ne pas être bien spécialement consigné dans ces mémoires. D'Alembert n'étoit pas le premier à le concevoir, mais il sentit parfaitement le parti que pourroit en tirer sa philosophie; quelque étrange qu'il fût, il se flatta de l'exécution.

On sait toute la force que la religion chrétienne tire de l'accomplissement des prophéties, et surtout de celles de Daniel, de Jésus-Christ lui-même, sur le sort des juifs et de leur temple. On sait que l'apostat Julien, pour donner le démenti à Jésus-Christ, à Daniel, essaya de rebâtir ce temple; qu'il n'en fut empêché que par des flammes, qui à diverses fois dévorèrent les ouvriers

employés à cette entreprise. D'Alembert savoit bien qu'une foule de témoins oculaires avoient constaté cette preuve des vengeances célestes ; il avoit lu sans doute ce fait et ces détails au moins dans Ammien Marcellin, auteur irrécusable, ami de Julien et païen comme lui ; d'Alembert n'en écrivit pas moins à Voltaire la lettre suivante :

« Vous savez apparemment qu'il y a actuelle-
» ment un incirconcis, qui, en attendant le pa-
» radis de Mahomet, est venu voir votre ancien
» disciple, de la part du Sultan Mustapha. J'écri-
» vois l'autre jour dans ce pays-là, que si le Roi
» vouloit seulement dire un mot, ce seroit une
» belle occasion de faire rebâtir le temple de Jé-
» rusalem. » (*Lett. du* 8 *Déc.* 1763).

Le mot de l'ancien disciple ne fut pas dit ; d'Alembert en apprit la raison à Voltaire, en ces mots : « Je ne doute pas que nous ne parvins-
» sions à faire rebâtir le temple des Juifs, si votre
» ancien disciple ne craignoit de perdre à cette
» négociation quelques honnêtes circoncis, qui
» emporteroient de chez lui trente ou quarante
» millions. » (*Lett. du* 29 *Déc.* 1763.) Ainsi, malgré l'envie de donner un démenti au Dieu des chrétiens et à ses prophètes, tout, jusqu'à l'intérêt des conjurés, ne servit qu'à la confirmation de ses oracles.

Dix-huit ans plus tard, Voltaire n'avoit encore renoncé ni à ce projet ni à l'espoir de le remplir. Voyant que d'Alembert n'avoit pas réussi auprès du roi de Prusse, il se tourna du côté de l'impératrice de Russie, et lui manda : « Si votre Ma-
» jesté a une correspondance suivie avec Aly Bey,
» j'implore votre protection auprès de lui. J'ai
» une petite grâce à lui demander, ce seroit de
» faire rebâtir le temple de Jérusalem, et d'y
» rappeler tous les Juifs, qui lui payeroient un

» gros tribut, et qui feroient de lui un grand » Seigneur. » (*Lett. du* 6 *Juillet* 1771.)

Voltaire étoit presque octogénaire, qu'il poursuivoit encore ce moyen de démontrer aux peuples que le Dieu des chrétiens et leurs prophètes étoient des imposteurs. Frédéric et d'Alembert étoient aussi bien avancés dans leur carrière; le temps approchoit où ils devoient paroître devant le même Dieu, ce prétendu infâme contre lequel ils conspiroient depuis tant d'années. J'ai dit par quels moyens et avec quelle constance ils s'étoient occupés d'anéantir son empire, sa foi, ses prêtres et ses autels; de faire succéder sa haine et son ignominie au culte de l'univers chrétien. Soit pour l'objet, soit pour l'étendue et les moyens de leur conjuration, ce n'est point aux bruits publics, à de simples imputations que je m'en suis tenu; mes preuves sont les leurs; je n'ai eu d'autre travail que celui de rapprocher leurs propres confidences. J'avois promis sur tous ces objets, moins une histoire qu'une vraie démonstration. Il me semble que j'ai tenu parole. Mes lecteurs désormais peuvent rapprocher d'avance cette conspiration et ses moyens, de toute cette révolution opérée par les Jacobins du jour. Ils peuvent déjà voir comment ceux-ci, en détruisant tous les autels du Christ, ne font qu'exécuter le grand projet des sophistes, leurs premiers maîtres.

Il n'est pas un temple à renverser, pas une seule spoliation à décréter contre l'Eglise par les Jacobins, dont nous n'ayons déjà trouvé le plan; il n'est pas jusques aux Roberspierre et aux Marat que nous n'ayons vu appelés par les Hercule et les Bellérophon de Voltaire; il n'est pas jusqu'à des nations entières à écraser, en haine du christianisme, dont nous n'ayons entendu le vœu exprimé par d'Alembert. Tout nous dit que la haine des

pères se fortifiant dans les enfans, et les complots se propageant, d'une génération impie il devra naître une génération brutale et féroce, quand la force viendra aider l'impiété.

Mais cette force à acquérir par les conjurés suppose des progrès successifs. Il falloit, pour la voir éclater, que les succès de la conjuration ajoutassent au nombre des adeptes et leur assurassent les bras de la multitude. Je vais dire quels furent progressivement ces succès sous le règne de la corruption, du vivant de Voltaire et des autres chefs, dans les diverses classes de la société. L'historien en concevra, en expliquera mieux dans la suite ce qu'ils furent sous le règne de la terreur et des désastres.

CHAPITRE XII.

Progrès de la conspiration sous Voltaire. Première classe. Disciples protecteurs. Adeptes couronnés.

Courage de vérité nécessaire à l'historien.

LE grand objet de Voltaire avoit été d'ôter au Christ, d'entraîner dans la haine du Christ et de sa religion, toute cette classe d'hommes que les conjurés appeloient honnêtes gens, de ne laisser au Christ que la populace, supposé même qu'il fût impossible d'anéantir chez elle toute idée de l'Evangile. Cette classe d'honnêtes gens comprenoit d'abord tout ce qui brille dans le monde par la puissance, le rang et les richesses, et ensuite tout ce que l'on appelle gens instruits, honnêtes citoyens, élevés au-dessus de ce que Voltaire appelle la canaille, les laquais, les cuisiniers, etc. Ce n'est point une observation à négliger dans l'histoire, que les progrès de la conjuration antichré-

tienne commencèrent par la plus haute de ces classes, par les Princes, les Rois, les Empereurs, les têtes couronnées, les Ministres, les Cours, et par ceux que nous pouvons comprendre sous le nom de grands Seigneurs. Si l'écrivain n'ose pas dire ces vérités, qu'il laisse là sa plume? il est trop lâche, il n'est pas fait pour donner les leçons les plus importantes de l'histoire. Celui qui craint de dire aux Rois : C'est vous qui, les premiers, êtes entrés dans la conjuration contre le Christ; et c'est le Christ qui a laissé les conjurés menacer, ébranler et miner sourdement vos trônes, et ensuite se jouer de votre autorité; celui, dis-je, qui craint de tenir ce langage, laissera les puissances du monde dans un fatal aveuglement. Elles continueront à écouter l'impie, à protéger l'impiété, à la laisser dominer auprès d'eux, circuler et se répandre des palais dans les villes, des villes dans les campagnes, des maîtres aux valets, des seigneurs aux peuples; et le ciel aura trop de crimes à venger sur les nations, pour ne pas envoyer le luxe, la discorde, l'ambition, les conspirations et tous les fléaux qui les perdent. Les Monarques, fussent-ils seuls à braver dans leur empire le Dieu qui fait les Rois, qui leur a dit qu'ils seroient seuls punis, que les crimes du chef ne retomberoient pas sur les membres, ceux du Prince sur le peuple; encore une fois, que l'historien se taise, s'il n'ose pas dire ces vérités. Il cherchera les causes de la révolution dans ses agens; il verra des Necker, des Brienne, des Philippe d'Orléans, des Mirabeau, des Robespierre; il trouvera le désordre dans les finances, les factions parmi les grands, l'insubordination dans les armées, l'inquiétude, l'agitation, la séduction dans le peuple; il ne verra pas ce qui a fait les Necker, les Brienne, les Philippe d'Or-

léans, les Mirabeau, les Roberspierre ; celui qui a jeté le désordre dans les finances, l'esprit de faction, d'insubordination, de séduction dans les diverses classes de l'Etat et du peuple. Il sera au dernier fil de la trame, il croira l'avoir développée ; il en sera à l'agonie des empires, et se taira sur la fièvre lente qui les pourrit, les consume, et réserve la violence de ses accès pour ses dernières crises et leur dissolution. Il décrira le mal que tout le monde a vu, et il laissera ignorer le remède. S'il craint de dévoiler le secret des maîtres de la terre, qu'il les dévoile pour eux-mêmes, pour les sauver d'une conspiration qui retombe sur eux. Et quel secret d'ailleurs ? Est-ce nous qui le violons ? Je le prends où il repose publiquement depuis plus de dix années, dans leur correspondance avec le chef des conjurés. Il n'est plus temps de s'inscrire en faux contre nous. Ces lettres ont été imprimées pour le scandale des peuples, pour montrer l'impie jouissant de toute la faveur des souverains. Quand nous montrons les souverains punis de cette protection, ce n'est pas leur honte que nous cherchons à divulguer, c'est la vraie cause de leur malheur et de celui des peuples que nous cherchons à faire connoître, pour que le vrai moyen d'y remédier ou d'en prévenir de plus grands, se montre de lui-même, et ce motif vaut bien toutes les considérations qui pourroient nous porter au silence.

Premier adepte, Joseph II.

Dans la correspondance des conjurés, il est plus d'une lettre qui dépose, avec toute l'évidence possible dans ces sortes de témoignages, que l'empereur Joseph II avoit été admis et initié par Frédéric aux mystères de la conspiration antichrétienne.

Par la première de ces lettres, Voltaire annonçoit en ces termes sa conquête à d'Alembert :

« Vous m'avez fait un vrai plaisir en réduisant » l'infini à sa juste valeur. Mais *voici une chose* » *plus intéressante : Grimm assure que l'Empe-* » *reur est des nôtres. Cela est heureux*, car la » duchesse de Parme, sa sœur, est contre nous. » (*Lettre du 28 octobre 1769.*)

Par une seconde lettre, Voltaire, en se félicitant d'une conquête de cette importance, écrit à Frédéric : « Un Bohémien qui a beaucoup d'es- » prit et de philosophie, nommé Grimm, m'a » mandé que vous aviez initié l'Empereur à nos » saints mystères. » Cette lettre est du mois de » novembre 1769. » (162 *Lett.*) Enfin une troisième, datée du même mois 1770, dans laquelle Voltaire, après avoir fait l'énumération des princes et princesses qu'il compte parmi les adeptes, ajoute encore ces mots : « Vous m'avez flaté » aussi que l'Empereur étoit dans la voie de per- » dition. » *Voilà une bonne récolte pour la philosophie.* (181 Lett.) Cette lettre fait allusion à celle que Voltaire avoit reçue peu de mois auparavant, et dans laquelle Frédéric lui disoit : « Je » pars pour la Silésie, et vais trouver l'Empereur » qui m'a invité à son camp de Moravie, non pas » pour nous battre, comme autrefois, mais pour » vivre en bons voisins. Ce prince est très-aimable » et plein de mérite ; *il aime vos ouvrages et les* » *lit autant qu'il peut.* Il n'est *rien moins que* » *superstitieux*. Enfin, c'est un Empereur comme » de long-temps il n'y en a eu en Allemagne : nous » n'aimons ni l'un ni l'autre les ignorans et les » barbares, mais ce n'est pas une raison pour » les exterminer. » (18 *août* 1770.)

Quant on sait ce que c'est pour Frédéric, qu'un Prince qui *n'est rien moins que superstitieux*, *et qui lit Voltaire autant qu'il peut*, on entend aisément ce que signifient ces éloges. Ils désignent

vraiment un empereur tel qu'il n'y en avoit eu de long-temps en Allemagne, un empereur précisément aussi irréligieux que Frédéric. La date et les dernières paroles de cette lettre : *Ce n'est pas une raison de les exterminer*, nous rappellent un temps où Frédéric trouvant que les philosophes alloient trop vîte, essaya lui-même de réprimer une imprudence qui pouvoit renverser tout le système des Gouvernemens politiques. Ce n'étoit pas encore le temps d'employer une *force majeure*, de porter la *dernière sentence*. La guerre résolue contre le Christ entre Joseph et Frédéric, ne fut donc point encore une guerre d'extermination ; ce ne fut pas la guerre des Néron, des Dioclétien ; ce fut une de ces guerres qui minent sourdement et peu à peu. Ce fut celle que Joseph commença aussitôt que la mort de Marie-Thérèse lui en laissa la liberté. Ce fut d'abord une guerre d'hypocrisie ; car Joseph, tout aussi peu croyant que Frédéric, n'en continua pas moins à se donner pour un Prince religieux, à protester qu'il étoit bien éloigné de vouloir rien changer au véritable Christianisme. Il continua même, en parcourant l'Europe, à s'approcher des sacremens avec un extérieur de piété qui ne sembloit pas dire qu'il faisoit ses pâques, et communioit à Vienne et à Naples précisément comme Voltaire le faisoit à Ferney. Il porta la dissimulation, en traversant la France, jusques à refuser de passer à Ferney, dont il étoit fort près, et où Voltaire croyoit le recevoir. On prétendit même qu'il affecta de dire en se détournant, *qu'il ne pouvoit voir un homme qui, en calomniant la religion, avoit porté le plus grand coup à l'humanité*. Je ne sais à quel point on peut ajouter foi à ces paroles. Ce qu'il y a de certain, c'est que les philosophes ne s'en crurent pas moins assurés de Joseph. Ils lui par-

donnèrent de n'avoir pas rendu son hommage à Voltaire, en répandant qu'il n'en conservoit pas moins son admiration pour ce coriphée de l'impiété ; qu'il auroit bien voulu lui faire une visite, mais qu'il s'en étoit abstenu par égard pour sa mère qui, *à la sollicitation des prêtres*, *lui avoit fait promettre de ne pas le voir dans son voyage.* (Voyez note sur la lettre de M. le comte de la Touraille, du 6 août 1777, corresp. générale de Voltaire.)

Malgré toute cette réserve et toutes ces dissimulations, la guerre que Joseph faisoit à la religion, devint bientôt une guerre d'autorité, d'oppression même, de rapine et de violence, et peu s'en fallut qu'elle ne devînt une guerre d'extermination pour ses propres sujets. Il commença par supprimer un grand nombre de monastères. (On a vu que c'étoit le plan de Frédéric, et la partie même la plus essentielle de son plan, pour arriver à l'anéantissement du Christianisme.) Il s'empara d'une grande partie des biens ecclésiastiques. (C'étoit-là encore le vœu que Voltaire exprimoit, en disant : J'aimerois bien mieux les dépouiller.) Joseph II chassa de leurs cellules jusqu'à ces Carmélites, dont la pauvreté ne laissoit pas le moindre prétexte de destruction à l'avarice, et dont la ferveur angélique en laissoit encore moins à la réforme. Il donna le premier à son siècle le spectacle de ces saintes filles réduites à errer dans les autres empires, pour chercher, jusques en Portugal, un asile à leur piété. Changeant tout à son gré dans l'Eglise, il préluda à cette fameuse Constitution appelée civile par des Législateurs jacobins, et qui a fait en France tous les martyrs des Carmes. Le Souverain Pontife se crut obligé de quitter Rome, de se transporter en Autriche pour aller, en père commun des fidèles, représenter lui-même

à

à cet empereur et la foi et les droits de l'Eglise. Joseph II le reçut avec respect, il lui laissa rendre tout cet hommage de vénération publique, que commandent également les vertus et la dignité de Pie VI ; mais il n'en continua pas moins sa guerre d'oppression. Il ne chassa pas les Evêques, mais il les tourmenta, en s'érigeant lui-même en quelque sorte, en Supérieur de séminaire, en voulant forcer les ecclésiastiques à prendre leurs leçons des maîtres qu'il désignoit lui-même, et dont la doctrine, comme celle de *CAMUS*, tendoit à préparer la grande apostasie. Ses persécutions sourdes et ses destructions firent éclater les murmures. Les Brabançons lassés se révoltèrent ; on les vit dans la suite appeler les Jacobins français, qui leur annonçoient la liberté de leur religion, et qui, plus séducteurs encore que Joseph, consomment aujourd'hui son ouvrage. Moins tourmentés dans leur foi par l'adepte de Frédéric, ces Brabançons eussent bien moins cherché à secouer le joug de la maison d'Autriche ; avec plus de zèle et un amour plus mérité pour l'empereur Joseph, ils auroient mieux secondé son successeur, et ils auroient eu plus de confiance aux vertus de François II ; ils auroient mis de plus grands obstacles à l'invasion que l'on a vu s'étendre jusqu'au Danube. Si l'histoire s'en prend aux mânes de Joseph, qu'elle remonte jusqu'au temps où il fut initié aux mystères de Frédéric et de Voltaire ; l'Empereur adepte ne sera pas innocent de la guerre d'extermination qui a pu menacer jusqu'à son trône.

Nous verrons, dans la suite de cet ouvrage, Joseph se repentir de la guerre qu'il avoit faite au Christ, en découvrant celle que la philosophie lui faisoit à lui-même et à son trône. Il essayera alors, mais trop tard, de réparer ses fautes ; il en sera une triste victime.

La correspondance des Conjurés nous montre bien d'autres Souverains entrés avec la même imprudence dans tous ces complots contre le Christ. D'Alembert se plaignant à Voltaire des obstacles qu'il appeloit *persécutions*, et que l'autorité mettoit encore, de temps à autre, aux progrès de l'impiété, s'en consoloit en ajoutant : « Mais nous avons pour » nous l'impératrice Catherine, le roi de Prusse, » le roi de Danemarck, la reine de Suède et son » fils, beaucoup de princes de l'Empire et toute » l'Angleterre. » (*Lett. du 23 nov. 1770*). Vers le même temps Voltaire écrivoit à Frédéric : « Je ne » sais pas ce que pense Mustapha (sur l'immor- » talité de l'ame); je pense qu'il ne pense pas : » pour *l'impératrice de Russie*, *la reine de* » *Suède votre sœur*, *le roi de Pologne*, *le prince* » *Gustave*, fils de la reine de Suède, j'imagine » que je sais ce qu'ils pensent. » (*Lett. du 21 novemb. 1770.*)

Voltaire le savoit en effet. Les lettres de ces Rois ne le lui avoient pas laissé ignorer; mais quand même nous n'aurions pas ces lettres à citer, voilà déjà un Empereur et une Impératrice, une Reine et quatre Rois que la secte des conjurés anti-chrétiens comptoit parmi ses adeptes.

Fausses conséquences à éviter dans l'énumération des adeptes couronnés.

En dévoilant cet horrible mystère, que l'historien ne s'abandonne pas à de fausses déclamations, et à des conséquences plus fausses encore. Qu'il ne dise point au peuple : Vos Rois ont secoué le joug du Christ; il est juste pour vous de secouer celui de leur empire. Les conséquences blasphémeroient le Christ lui-même, et sa doctrine, et ses exemples. Pour le bonheur des peuples, pour le préserver des révolutions, des désastres de la rebellion, Dieu seul s'est réservé de frapper l'apostat sur le trône. Que les Chrétiens résistent à l'apostasie et qu'ils soient soumis au

Prince. Ajouter à son impiété la révolte des peuples, ce n'est pas écarter le fléau religieux; c'est vouloir que les Nations y ajoutent le plus terrible des fléaux politiques, celui de l'anarchie. Ce n'est pas remédier à la conjuration des sophistes impies contre l'autel, c'est consommer la conspiration des sophistes séditieux contre le trône, et contre toutes les lois de la société civile. C'est là précisément ce qu'éprouvèrent les Brabançons soulevés contre Joseph II. Ils crurent avoir droit de rejeter leur Souverain légitime, et ils sont aujourd'hui sous le joug des Jacobins. Ils appelèrent l'insurrection au secours de la Religion, et la Religion proscrit l'insurrection contre toute autorité légitime. Au moment où j'écris, des rapports foudroyans à la Convention annoncent les décrets qui, en mettant le culte religieux, les priviléges, les églises des Brabançons au niveau de la révolution française, vont les punir de leur erreur. Lors donc que l'historien dévoilera les noms des Souverains conjurés contre le Christ ou admis au secret de la conspiration, que son intention soit toute de ramener les Rois à la Religion; mais qu'il évite avec soin les conséquences fausses et pernicieuses au repos des Nations. Alors, plus que jamais, qu'il insiste sur les devoirs du peuple même, sur les devoirs que cette Religion impose à tous, à l'égard des Césars et de toute autorité publique.

Catherine II, impératrice de Russie.

Parmi ces protecteurs couronnés de Voltaire, tous n'étoient pas d'ailleurs conjurés comme lui, ou comme Frédéric et Joseph. Ils avoient tous bu le poison dans la coupe de l'incrédulité; mais tous ne vouloient pas également le verser à leur peuple.

Entre le roi de Prusse et cette impératrice de Russie, dans laquelle les conjurés mettoient tant de confiance, la différence étoit immense. Séduite

par l'hommage et les talens du premier des impies, Catherine avoit pu trouver chez lui le premier moteur de son goût pour les lettres : elle avoit dévoré des livres qu'elle crut les chefs-d'œuvre de l'histoire et de la philosophie, qu'elle ne savoit pas être l'histoire travestie suivant toutes les vues de l'impiété ; sur l'éloge trompeur des faux sages, elle avoit imaginé que *tous les miracles du monde n'effaceroient pas la prétendue tache d'avoir empêché l'impression de l'Encyclopédie* (Voy. sa corresp. avec Volt. Lett. 1, 2, 3 et 8) ; mais on ne la vit pas, comme Frédéric, pour l'encens grossier des sophistes, rendre à l'impiété même un encens plus grossier encore. Catherine lisoit les œuvres des sophistes, Frédéric les faisoit circuler, en composoit lui-même, et vouloit les voir dévorées par le peuple. Frédéric proposoit des moyens d'écraser la Religion chrétienne, Catherine rejetoit les plans de destruction que proposoit Voltaire. Elle étoit tolérante par caractère, Frédéric ne l'étoit que par nécessité. Il eût cessé de l'être, s'il avoit pu concilier sa haine avec sa politique, en appelant *la force majeure* pour écraser le christianisme (*a*).

(*a*) Ceux qui jugeront la correspondance de cette Impératrice, comme littérateurs, trouveront une bien grande différence entre ses lettres et celles du roi de Prusse. Les premières sont celles d'une femme d'esprit qui se joue quelquefois de Voltaire fort agréablement. Avec son style léger et plein de goût, elle n'en sait pas moins conserver de la noblesse et de la dignité. On ne la verra pas au moins s'abaisser au ton grossier des injures et des blasphèmes. Celles de Frédéric sont les lettres d'un sophiste pédant et sans pudeur dans son impiété, comme sans dignité dans ses éloges. Quand Voltaire écrivoit à Catherine : *Nous sommes trois, Diderot, d'Alembert et moi, qui vous dressons des autels*, elle répondoit : *Laissez-moi s'il vous plaît sur la terre, j'y serai plus à portée d'y recevoir vos lettres et celles de vos*

Cependant Catherine est aussi l'adepte sur le trône; elle sait le secret de Voltaire, elle applaudit aux plus fameux de nos impies. (*Voy. ses Let. du 26 sept. 1773, et 134 Lett. an 1774.*) Elle va jusqu'au point de vouloir livrer l'héritier de son sceptre aux leçons de d'Alembert; son nom est mis constamment par les impies au rang des adeptes protectrices : il n'est pas donné à l'historien de l'effacer. Puisse-t-il lui être donné, à elle, de réparer l'erreur et ses ravages !

Christian VII, roi de Danemarck.

Les droits de Christian VII, roi de Danemarck, au titre d'adepte couronné, se trouvent également dans ses lettres à Voltaire. Parmi tous les services de d'Alembert, j'aurois pu compter les soins qu'il prit pour faire souscrire les Puissances et les grands Seigneurs à l'érection d'une statue en l'honneur de Voltaire. J'aurois pu montrer le modeste sophiste de Ferney, pressant lui-même d'Alembert pour obtenir ces souscriptions, et sur-tout celle du roi de Prusse, qui n'attendit pas ces sollicitations. Ce triomphe de leur chef étoit trop cher aux conjurés. Christian VII s'empressa d'envoyer aussi son contingent. Une première lettre, et quelques complimens à Voltaire, ne nous suffiroient pas absolument pour montrer un adepte; mais Voltaire nommoit lui-même le roi de Danemarck ; et d'ailleurs, parmi ces complimens adressés à Voltaire, nous avons observé celui-ci, tout à fait dans le goût et dans le style de Frédéric : « Vous vous occupez présentement » à délivrer un nombre considérable d'hommes » du *joug des Ecclésiastiques, le plus dur de*

amis. (Lett. 8 et 9.) On ne trouvera rien d'aussi français que cela chez Frédéric. On est seulement fâché que cette réponse s'adresse à des impies. Catherine écrit à merveille la langue de Voltaire ; et Frédéric seroit un bien petit Héros, s'il n'avoit pas mieux su manier ses armes que sa plume.

» *tous*, parce que les devoirs de la société ne sont » connus que de la tête de ces Messieurs, *et* » *jamais sentis dans leur cœur. Ceci vaut bien*, » *se venger des barbares.* » (Lett. à Voltaire an 1770.) Infortunés Monarques ! c'étoit là aussi le langage que vos corrupteurs tenoient à Marie-Antoinette, dans le temps de sa prospérité. Elle fut malheureuse : elle vit la sensibilité, la fidélité de ces prétendus *barbares*, et elle s'écrioit aux Thuileries : *Oh ! que nous avons été trompés ! nous voyons bien à présent combien les Prêtres se distinguent parmi les fidèles sujets du Roi.* (*a*) Puisse le Roi séduit par le philosophisme, n'être jamais réduit à la même expérience, et profiter au moins d'une Révolution qui nous démontre assez qu'il est un joug plus dur que celui de ces Prêtres, que son maître Voltaire lui a si bien appris à calomnier !

Au moins faut-il le dire ici, pour l'honneur de ce Prince et de tant d'autres qu'avoient séduits les conjurés, les sophistes s'emparoient de leur jeunesse. A cet âge, Voltaire et ses productions faisoient aisément illusion à des hommes qui, pour être Rois, ne savent pas mieux que les autres ce qu'ils n'ont pas appris, et n'en sont pas plus en état de discerner l'erreur de la vérité, dans des objets sur-tout où le défaut d'études, propres à ces objets, est encore moins à craindre que les penchans et les passions.

Lors de son voyage en France, Christian n'avoit encore que dix-sept ans, et déjà il avoit ce que

(*a*) Ces paroles de Marie-Antoinette me furent rapportées dans le fort de la révolution, et j'avois besoin de les savoir pour croire qu'elle étoit revenue des préjugés qu'on lui avoit donnés contre le clergé, et qui avoient semblé redoubler après le second voyage de l'Empereur son frère à Versailles.

d'Alembert appelle *le courage de dire à Fontainebleau*, que Voltaire *lui avoit appris à penser*. (Lett. de d'Alembert, 12 novembre 1768.) Des hommes qui pensoient différemment à la Cour de Louis XV, voulurent empêcher sa jeune Majesté d'apprendre encore à penser comme Voltaire, et d'en voir dans Paris les adeptes ou les plus fameux disciples. Ceux-ci surent se procurer des audiences. Pour juger comment ils surent en profiter, il ne faut qu'entendre d'Alembert écrivant à Voltaire : » J'avois vu ce Prince chez lui, avec plusieurs » autres de vos amis; il me parla beaucoup de » vous, *des services que vos ouvrages avoient* » *rendus, des préjugés que vous avez détruits*, » des ennemis que votre *liberté de penser* vous » avoit faits; *vous vous doutez bien de mes ré-* » *ponses*. » (Ib. et Lett. du 6 décemb. 1768.) D'Alembert voit de nouveau le Prince; de nouveau il écrit à Voltaire : » Le roi de Danemarck ne » m'a presque *parlé que de vous.--Je vous assure* » *qu'il auroit mieux aimé vous voir à Paris*, » *que toutes les fêtes dont on l'a accablé*. » Cette conversation avoit été courte; d'Alembert y suppléa à l'Académie par un discours qu'il prononça sur la philosophie, en présence du jeune Monarque. Tous les adeptes accourus en foule applaudissent, et le jeune Monarque applaudit aussi. (*Lett. du* 17 *décemb.* 1778.) Enfin telle est l'idée qu'il emporte de cette prétendue philosophie, grâces aux nouvelles leçons de d'Alembert, qu'à la première nouvelle d'une statue à ériger en l'honneur du héros des impies conjurés, il envoie *une belle souscription* que Voltaire reconnoît devoir aux leçons que le Prince a reçues de l'adepte Académicien. (*Voy. Lett. de Volt. à d'Alembert*, 5 *nov.* 1770.) Il ne m'est pas donné de dire à quel point ces leçons se trouvent aujour-

d'hui oubliées par Christian VII ; mais assurément, depuis que sa majesté Danoise avoit appris *à penser* de Voltaire, il s'est passé bien des événemens qui lui auront appris à voir d'un œil bien différent les prétendus *services* que les *ouvrages* de son maître ont rendus aux Empires.

Gustave III, roi de Suède.

Les mêmes artifices et les mêmes erreurs firent aussi de Gustave III, roi de Suède, un adepte protecteur. Ce prince étoit aussi venu à Paris recevoir les hommages et les leçons des soi-disant philosophes. Il n'étoit encore que Prince royal, quand, déjà l'exaltant comme un de ces adeptes dont la protection était acquise à la secte, d'Alembert écrivoit à Voltaire : « Vous aimez la raison » et la liberté, mon cher confrère, et on ne peut » guères aimer l'un sans l'autre. Eh bien ! voilà » *un digne philosophe républicain* que je vous » présente, qui parlera avec vous *philosophie* » *et liberté*. C'est M. *Jennings*, chambellan du » roi de Suède. — Il a d'ailleurs des complimens » à vous faire de *la part de la reine de Suède et* » *du Prince royal, qui protégent dans le Nord* » *la philosophie* si mal accueillie par les Princes » du Midi. M. *Jennings* vous *dira combien la* » *raison fait de progrès en Suède sous ses heu-* » *reux auspices*. » (Lett. du 19 janv. 1769.)

Lorsque d'Alembert écrivoit cette lettre, Gustave, qui devoit bientôt rendre à la monarchie des droits que sa couronne avoit perdus depuis long-temps, ignoroit sans doute que ses grands protégés fussent par excellence des *philosophes républicains*. Il ignoroit également quel seroit un jour pour lui le dernier fruit de cette philosophie des conjurés, quand, arrivé au trône, il écrivit à leur coryphée : « Je prie tous les jours l'être des » êtres qu'il prolonge vos jours précieux à l'hu- » manité et si utiles aux progrès de la raison et

» de la vraie philosophie. » (*Lett. du roi de Suède à Voltaire*, 10 *janv.* 1772.)

La prière de Gustave fut exaucée; les jours de Voltaire furent prolongés; mais celui qui devoit subitement trancher les jours de Gustave lui-même, étoit déjà né, et il devoit bientôt sortir, avec tous ses poignards, de l'arrière-école de Voltaire. Pour l'instruction des Princes, que l'historien rapproche ici la généalogie philosophique de ce malheureux Roi et celle de l'adepte qui fut son assassin.

Ulrique de Brandebourg avoit été initiée aux mystères des sophistes conjurés par Voltaire lui-même. Bien loin de rejeter ses principes, elle ne s'étoit pas même sentie outragée par les vœux d'une passion que Voltaire avoit eu la hardiesse d'exprimer. (*a*) Devenue reine de Suède, elle pressa plus d'une fois l'impie de venir terminer ses jours auprès d'elle. (*Voy. ses lett. à Volt. ans* 1743 *et* 1751.) Elle ne crut pas pouvoir lui donner de plus grandes preuves de sa fidélité aux principes qu'elle en avoit reçus, lors du premier séjour de Voltaire à Berlin, qu'en les faisant sucer avec le lait au Roi son fils. Elle initia Gustave et voulut être la mère du Sophiste, comme elle l'étoit du Roi. Aussi voyons-nous constamment et la mère et le fils mis au rang des adeptes dont les conjurés se tenoient le plus assurés.

Telle étoit donc la généalogie philosophique de ce malheureux roi de Suède. Voltaire avoit initié la reine Ulrique, et Ulrique avoit initié Gustave.

Mais, d'un autre côté, Voltaire initiait Condorcet, et Condorcet siégeant au club des Jaco-

(*a*) C'est pour cette princesse que Voltaire avoit fait le Madrigal : *Souvent un peu de vérité, etc.*

bins initia Ankastrom. Elève de Voltaire, Ulrique apprenoit à son fils à se jouer des mystères et des autels du Christ ; élève de Voltaire, Condorcet apprit à Ankastrom à se jouer du trône et de la vie des Rois.

Au moment où les nouvelles publiques annoncèrent que Gustave III devoit commander en chef les armées liguées contre la révolution française, Condorcet et Ankastrom appartenaient au grand club ; et ce grand club retentissoit du vœu de délivrer la terre de ses Rois. Gustave fut marqué pour en être la première victime, et Ankastrom s'offrit pour être le premier bourreau. Il part de Paris, et Gustave tombe sous ses coups. (*Voy. le journal de Fontenay.*)

Les Jacobins venoient de célébrer l'apothéose de Voltaire ; ils célébrèrent aussi celle d'Ankastrom.

Voltaire avoit appris aux Jacobins *que le premier des Rois fut un soldat heureux ;* les Jacobins apprirent à Ankastrom que le premier héros fut l'assassin des Rois ; ils placèrent son buste à côté de celui de Brutus.

Les Rois avoient souscrit pour la statue de Voltaire, les Jacobins souscrivirent pour celle d'Ankastrom.

Poniatowski, roi de Pologne.

Enfin les confidences de Voltaire mettent encore Poniatowski, roi de Pologne, au nombre des adeptes protecteurs. Il avoit en effet connu nos philosophes dans Paris, ce Roi dont la philosophie devait faire tous les malheurs ; il avoit surtout rendu son hommage à leur chef, il lui avoit écrit : « M. de Voltaire, tout contemporain d'un » homme tel que vous, qui sait lire, qui a » voyagé, et qui ne vous a pas connu, doit se » trouver malheureux. Il vous seroit permis de » dire : Les nations feront des vœux pour que les » Rois me lisent. » (*Lett. du 21 Fév.* 1767.) Au-

jourd'hui que le roi Poniatowski a vu les hommes qui avoient lu Voltaire comme lui, qui le préconisoient de même, essayer en Pologne la révolution qu'ils avoient faite en France; aujourd'hui que victime lui-même de cette révolution, il a vu son sceptre se briser entre ses mains, par la suite de cette révolution, sans doute il fait des vœux bien différens; sans doute il le voudroit, que les nations n'eussent jamais connu Voltaire, et que les rois sur-tout l'eussent moins lu. Mais les temps que d'Alembert annonçoit et qu'il eût voulu voir, sont arrivés, sans que les rois adeptes protecteurs aient su les prévoir. Quand les malheurs de la religion retombent sur eux, qu'ils relisent ces vœux que d'Alembert, dans son style souvent bas et ignoble, exprimoit à Voltaire : « Votre illustre » et ancien protecteur (le roi de Prusse) a com» mencé le branle, le roi de Suède a continué, » Catherine les imite tous deux et fera peut-être » mieux encore. Je rirois bien si je voyois le cha» pelet se défiler de mon vivant. » (*Lett. du 2 oct.* 1762.) Le chapelet se défile en effet; le roi Gustave est mort assassiné; le roi Louis XVI guillotiné; le roi Louis XVII empoisonné; le roi Poniatowski est détrôné; le Stathouder chassé, et les adeptes, enfans de d'Alembert, de son école, rient, comme il l'eût fait lui-meme, des rois qui protégeant la conspiration de l'impie contre l'autel, n'avoient pas su prévoir celle des enfans de l'impie contre le trône.

Ces réflexions préviennent malgré moi ce que j'aurai à révéler de cette seconde conspiration; mais telle devoit être l'union des sophistes impies et des sophistes séditieux, qu'à peine est-il possible d'exposer les regrets des uns, sans avoir à parler des ravages et des forfaits des autres. Ce sont les faits eux-mêmes qui, dans l'intimité de

cette union, nous forcent à montrer aux Monarques protecteurs une des leçons les plus importantes que l'histoire leur ait encore donnée jusqu'à nos jours.

Je ne finirai pas ce chapitre sans observer que parmi ces Rois du nord, dont la protection rendoit les sophistes si glorieux, on ne les voit pas une seule fois mentionner le roi d'Angleterre. Ce silence de la part des conjurés vaut bien tous leurs éloges. S'il ne leur eût fallu qu'un prince chéri de ses sujets et méritant de l'être, qu'un Roi bon, juste, sensible, bienfaisant, jaloux de maintenir la liberté des lois et le bonheur de son empire, George III eût été aussi leur Antonin, leur Marc-Aurèle, leur Salomon du nord. Ils le virent trop sage pour s'unir à de vils conjurés, qui ne connoissent de mérite que dans l'impiété, et voilà la vraie cause de leur silence. Il est beau pour un prince d'avoir été si nul dans l'histoire de leurs complots, quand celle de la révolution le trouve si actif pour en arrêter les désastres; si grand, si généreux et si compatissant pour en soulager les victimes.

Quant aux Rois du midi, c'est encore une justice à leur rendre dans l'histoire, que les sophistes, au lieu de les compter parmi leurs adeptes, se plaignoient au contraire de les trouver encore si loin de leur philosophisme.

CHAPITRE XIII.

Seconde classe de Protecteurs. Adeptes Princes et Princesses.

DANS la seconde classe des adeptes protecteurs, je comprendrai ces hommes qui, sans être sur le trône, jouissent sur le peuple d'une puissance presque égale à celle des rois, et dont l'autorité, l'exemple, ajoutant aux moyens des conjurés, leur

faisoient espérer qu'ils n'auroient pas juré en vain d'écraser la religion chrétienne.

La correspondance de Voltaire nous montre plus spécialement dans cette seconde classe de protecteurs, Mgr. le Landgrave de Hesse-Cassel. Le soin que d'Alembert avoit eu de choisir pour ce prince le professeur d'histoire dont nous avons parlé, suffiroit pour nous dire à quel point les sophistes du jour abusèrent de sa confiance. Elle fut bien spécialement trompée par celle que son Altesse Sérénissime avoit à la philosophie et aux lumières de Voltaire. Elle souffrit en quelque sorte que ce chef des sophistes dirigeât ses études. Il étoit difficile de se livrer à un instituteur plus perfide. Une lettre du 25 août 1766, suffit pour nous montrer à quelle source Voltaire envoyoit son auguste élève, puiser les leçons de la sagesse: « Votre Altesse Sérénissime, écrivoit ce maître » corrupteur, m'a paru avoir envie de voir les » livres nouveaux qui peuvent être dignes d'elle. » Il en paroît un intitulé; *le Recueil nécessaire.* » Il y a sur-tout dans ce recueil un ouvrage de » mylord Bolingbrock, qui m'a paru ce qu'on n'a » jamais écrit de plus fort contre la superstition. » Je crois qu'on le trouve à Francfort; mais j'en » ai un exemplaire broché que je lui enverrai, si » elle le souhaite. »

[Frédéric Landgr. de Hesse-Cassel.

Pour un prince qui avoit réellement le désir de s'instruire, quelles leçons que celles qu'il devoit trouver dans ce recueil! Le nom de Bolingbrock ne dit pas assez combien elles tendoient à pervertir sa religion, quand on sait que Voltaire lui-même publioit sous ce nom des ouvrages plus impies encore que ceux du Philosophe anglais, et qu'il étoit l'auteur de plusieurs de ceux qu'il recommandoit si spécialement dans ce recueil.

Réduit à lui-même pour résoudre les doutes

fomentés par ces sortes de lectures, et prévenu trop malheureusement contre les hommes qui auroient pu l'aider à les résoudre, M. le Landgrave se livroit tout entier à des leçons qu'il prenoit pour celles de la vérité et de la plus haute philosophie. Quand il pouvoit les recevoir de la bouche même de Voltaire, l'illusion étoit au point que son Altesse s'en applaudissoit elle-même, et croyoit franchement avoir trouvé le vrai moyen de s'élever au-dessus du vulgaire. Elle regrettoit une absence qui la privoit des leçons de son maître, elle croyoit réellement lui avoir des obligations; elle lui écrivit: « J'ai quitté Ferney » avec bien de la peine; — je suis charmé que vous » soyez content de ma manière de penser, je tâche » autant qu'il m'est possible de me défaire des pré- » jugés, et si en cela je pense différemment du » vulgaire, c'est aux entretiens que j'ai eus avec » vous et à vos ouvrages que j'en ai l'unique obli- » gation. » (9 *sept.* 1766.)

Pour donner quelques preuves de ses progrès à l'école de la philosophie, l'illustre adepte faisoit part à son maître des nouvelles découvertes qu'il regardoit comme des objections sérieuses contre l'authenticité des Livres saints. «J'ai fait, écrivoit-il » encore à son héros, j'ai fait depuis quelque » temps des réflexions sur Moyse et sur quelques » historiens du nouveau Testament, qui m'ont » paru être très-justes. Est-ce que Moyse ne » seroit pas un bâtard de la fille de Pharaon, que » cette princesse auroit fait élever? Il n'est pas à » croire qu'une fille de roi ait eu tant de soin d'un « enfant israélite, dont la nation étoit en horreur » aux Egyptiens. » (*Lett.* 66.) Voltaire eût aisément pu dissiper ce doute, en faisant observer à son élève que son Altesse calomnioit assez gratuitement un sexe bienfaisant, sensible, porté à s'at-

tendrir sur le sort d'un enfant exposé à un pareil danger ; plusieurs feroient encore très-naturellement ce qu'avoit fait la fille de Pharaon, et le feroient précisément même avec plus de soins et plus d'attention encore, si des haines nationales ajoutoient au danger de cet enfant. Si Voltaire avoit eu l'intention d'éclairer son illustre élève et de lui donner les règles d'une saine critique, il auroit observé qu'au lieu d'un fait très-simple et très-naturel, son Altesse en imaginoit un véritablement incroyable. Une princesse qui veut donner à son enfant une éducation brillante, et qui commence par le faire exposer à être submergé pour avoir le plaisir d'aller le chercher et le trouver à point nommé sur les rives du Nil ; une Princesse égyptienne qui aime son enfant, qui sait toute l'horreur que les Egyptiens ont pour les Israélites, et qui faisant allaiter cet enfant par une mère Israélite, lui laisse croire à lui-même qu'il naquit de cette nation qu'elle déteste, et le persuade même dans la suite aux Egyptiens, pour leur rendre cet enfant odieux, détestable ; et ce qui sembleroit un mystère bien plus étrange encore, un enfant qui devient l'homme le plus terrible aux Egyptiens, et dont personne ne découvre l'origine ; un enfant que toute la cour de Pharaon s'obstine à croire un Israélite, dans un temps ou il auroit suffi de dire que Moyse étoit Egyptien, pour lui ôter toute la confiance des Israélites et délivrer l'Egypte : voilà bien des choses que Voltaire auroit pu répondre à son Altesse, pour lui faire sentir qu'il n'est pas dans les règles de la critique d'opposer à un fait très-naturel, très-simple, des suppositions véritablement incroyables. Mais ces suppositions servoient la haine de Voltaire contre Moyse, contre les livres des chrétiens : il aimoit bien mieux voir les progrès de ses disciples dans l'incrédulité, que leur exposer les règles d'une saine critique.

Voltaire applaudissoit encore à son adepte, quand il vit son Altesse prétendre que le *serpent d'airain*, isolé sur une montagne, *ne ressembloit pas mal au dieu Esculape*, tenant un bâton d'une main et un serpent de l'autre, avec un chien à ses pieds, dans le temple d'Epidaure ; que les *Chérubins* déployant leurs ailes au-dessus de l'arche, *ne ressembloient pas mal au Sphinx* à la tête de femme, aux quatre griffes, au corps et à la queue de lion ; que *les douze bœufs qui étoient sous la mer d'airain*, chargés de cette cuve large de douze coudées, haute de cinq et remplie d'eau, pour servir aux ablutions des Israélites, ressembloient encore assez bien *au dieu Apis* ou au bœuf érigé sur l'autel, et voyant à ses pieds toute l'Egypte. (*Ibid.*)

La conclusion de Monseigneur étoit que Moïse sembloit avoir donné aux Juifs beaucoup de cérémonies qu'il avoit prises des Egyptiens. (*Ibid.*) Celle de l'historien doit être qu'avec un peu plus de sincérité il eût été facile aux conjurés de désabuser un adepte qui, dans le fond, ne cherchoit qu'à s'instruire. En plaignant son Altesse d'avoir été dupe de pareils maîtres, nous devons au moins lui rendre la justice de reconnoître avec quelle franchise elle cherchoit la vérité, quand elle ajoutoit, en parlant toujours à Voltaire : « Pour ce qui est du nouveau Testament, il y a » des histoires *dans lesquelles je voudrois être* » *mieux instruit.* Le massacre des Innocens me » paroît incompréhensible. Comment le roi Hé- » rode auroit-il pu faire égorger tous ces petits » enfans, lui qui n'avoit point droit de vie et de » mort, comme nous le voyons par l'histoire de » la Passion, et que ce fut Ponce Pilate, gou- » verneur des Romains, qui condamna Jésus- » Christ à mort. » (*Ibid.*)

En

En recourant aux sources de l'histoire, en consultant tout autre historien que son professeur donné par d'Alembert, ou bien tout autre maître que ces vains sophistes, le prince qui vouloit être mieux instruit, qui méritoit de l'être, auroit vu cette légère difficulté s'évanouir. Il auroit appris qu'Hérode d'Ascalon, surnommé le Grand, et que l'on eût plus justement surnommé le Féroce, celui qui ordonna le massacre des Innocens, étoit roi de toute la Judée, roi de Jérusalem, et n'étoit pas le même que celui dont il est parlé dans l'histoire de la Passion. Il auroit appris que celui-ci, nommé Hérode Antipas, n'avoit pu obtenir des Romains que la troisième partie des états de son père, et qu'étant simplement tétrarque de Galilée, il n'avoit plus la même autorité à exercer sur les autres provinces; qu'ainsi il eût été peu surprenant qu'il n'eût pas exercé le droit de vie et de mort dans Jérusalem, où cependant Pilate lui-même l'invita à l'exercer en lui envoyant Jésus-Christ à juger, comme il avoit déjà jugé et fait décapiter St. Jean-Baptiste.

Quant au féroce Hérode d'Ascalon, Mgr. eût appris que ce Néron anticipé avoit fait mourir les enfans de Bethléem, comme il fit mourir Aristobule et Hyrcan, l'un frère et l'autre aïeul octogénaire de la reine; comme il fit mourir Mariamne son épouse et deux de ses enfans; comme il fit mourir Sohème son confident et une foule de ses amis ou des grands de sa Cour, dès qu'ils commencèrent à lui déplaire. En apprenant tant de meurtres et tant de tyrannie; en apprenant surtout que ce même Hérode d'Ascalon, sur le point de mourir, et dans la crainte que le jour de sa mort ne fût un jour de réjouissance publique, avoit fait enfermer dans le cirque tous les principaux des Juifs, et ordonné qu'ils fussent massacrés au

moment où il expireroit lui-même ; en apprenant, dis-je, tous ces faits incontestables, l'illustre adepte eût appris aussi comment cet Hérode exerçoit le droit de vie et de mort ; il ne lui seroit pas venu dans l'esprit que les Evangélistes eussent pu imaginer eux-mêmes un fait pareil au massacre des Innocens, un fait assez récent pour que bien des Juifs encore vivans en eussent été témoins : il auroit réfléchi que les imposteurs ne s'exposent pas à un démenti si facile à donner publiquement, et toutes ses difficultés sur le massacre des Innocens n'auroient pas ébranlé sa foi à l'Evangile.

Mais il se nourrissoit des mêmes objections que son maître ; il étudioit nos Livres saints dans le même esprit ; et Voltaire qui avoit donné dans des milliers d'erreurs grossières sur ces Livres, se gardoit bien de renvoyer ses disciples aux réponses qu'il avoit reçues des auteurs religieux. (*Voyez sur-tout les Erreurs de Voltaire, les Lettres de quelques Juifs Portugais.*)

En mêlant ces légères discussions à nos mémoires, nous n'ajouterons pas à l'amertume des reproches que se font aujourd'hui tant de princes séduits par les chefs des impies ; nous ne leur dirons pas : « De quel étrange aveuglement étiez-» vous donc frappés? Votre devoir étoit d'étudier » nos livres religieux pour apprendre à devenir » meilleurs, à rendre vos sujets plus heureux, » et vous vous abaissez dans l'arène des sophistes, » à disputer comme eux contre le Christ et ses » prophètes. Si vous avez des doutes sur la re-» ligion, pourquoi vous adresser aux hommes qui » ont juré sa perte ? Un temps viendra aussi où » le Dieu des chrétiens fera naître des doutes sur » vos droits, et renverra vos peuples aux Jacobins » pour les résoudre. Les voilà aujourd'hui dans » vos Etats et vos palais, tout prêts à applaudir,

» comme Voltaire, à vos objections contre le » Christ. Répondez à leur glaive pour celles qu'ils » opposent à vos lois. » Laissons là ces réflexions, et contentons-nous de dire avec l'histoire combien ils étoient malheureux ces princes qui, cherchant à s'instruire, s'adressoient à des hommes dont tout l'objet étoit de les faire servir à renverser l'autel, en attendant que l'on vît arriver le moment de renverser les trônes.

Louis-Eugène, duc, et Louis, prince de Wirtemberg.

Au nombre des adeptes protecteurs, l'historien se trouvera forcé de mettre encore bien d'autres princes, dont les Etats goûtent aussi en ce moment les fruits de la nouvelle philosophie. Dans le compte que d'Alembert rendoit à Voltaire des princes étrangers qui ne visitoient point la France sans rendre leur hommage aux conjurés sophistes, on le voit exalter le *duc de Brunswick*, comme *méritant d'être fêté*, et le méritant sur-tout par opposition au *prince de Deux-Ponts*, qui ne protége que les *Fréron et autre canaille*, c'est-à-dire ici, que les auteurs religieux. (25 *juin* 1766.) L'armée des Jacobins prouve aujourd'hui quel fut celui de ces deux princes qui se trompoit le plus dans sa protection. Nous le verrons encore mieux dans ces Mémoires, lorsque nous en serons à la dernière et à la plus profonde conspiration du jacobinisme.

A ce duc de Brunswick ajoutons Louis-Eugène, duc de Wirtemberg, et Louis, prince de Wirtemberg. L'un et l'autre s'applaudissoient également des leçons de Voltaire. Le premier écrivoit à son maître : « Je me crois, lorsque je suis à » Ferney, plus philosophe que Socrate. » (*Lett. du 1.er fév.* 1763.) Le second ajoutoit aux éloges du philosophe, la demande du livre le plus licencieux, le plus impie que Voltaire eût écrit, du poème de Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans.

Charles Théodore, électeur Palatin.

Charles Théodore, électeur Palatin, tantôt sollicitoit auprès du même impie le même chef-d'œuvre d'obscénité, les mêmes leçons de philosophie ; et tantôt il pressoit, conjuroit leur auteur de venir à Manheim pour le mettre à portée d'en recevoir de nouvelles. (*Voyez lettre du 1.er mai 1754, et 38 lett. an 1762.*)

Princesse d'Anhalt-Zerbst.

Il n'y avoit pas jusques à ces adeptes, dont les yeux auroient dû se fermer de pudeur au nom seul de cette production ; il n'y avoit pas jusqu'à la princesse d'Anhalt-Zerbst qui n'envoyât des remercîmens à l'auteur qui avoit eu l'impudence de lui faire un cadeau digne de l'Aretin. (9 *et* 39 *Lett. de la princesse d'Anhalt à Volt.*)

L'empressement de ces grands adeptes pour une production de cette espèce, ne doit pas échapper à l'historien. Il y verra l'attrait que la corruption des mœurs donnoit aux leçons des conjurés. Il s'étonnera moins sur le nombre de ceux que les sophistes séduisoient, quand il réfléchira combien ils ont de force sur l'esprit, ceux qui commencent par gâter et pervertir le cœur. C'est malgré nous que cette réflexion nous échappe ; mais elle tient de trop près à l'histoire du philosophisme, à celle de la conspiration antichrétienne et aux causes de ses progrès, pour que nous ayons pu la supprimer. Nous savons respecter les grands noms, mais nous ne savons pas leur sacrifier la vérité. Tant pis pour ceux qu'elle couvre de honte, quand la cacher encore seroit trahir leurs propres intérêts, ceux des peuples, ceux des trônes et de l'autel.

Wilhelmine, margrave de Bareith.

Son altesse Wilhelmine, margrave de Bareith, dans le même rang des adeptes protectrices, fournit à l'historien une nouvelle cause à développer des progrès des sophistes antichrétiens, et du crédit que leur donnoit toute la vanité de

leur école, toute leur prétention à se distinguer du vulgaire par la supériorité des lumières.

Il s'en faut bien qu'il ait été donné à tous les hommes de raisonner avec un égal succès sur les objets religieux ou philosophiques. Sans manquer au respect que nous devons à la précieuse moitié du genre humain, nous pouvons, je pense, observer qu'en général il est un peu moins donné aux femmes d'exercer leur esprit sur les mêmes objets que le philosophe, le métaphycien ou le théologien. La nature a compensé chez elles la profondeur des recherches et des méditations par le don d'embellir la vertu, par la douceur et la vivacité du sentiment, guide souvent plus sûr que nos raisonnemens. Elles font mieux que nous le bien qui leur est propre. Leurs foyers, leurs enfans, c'est là leur véritable empire ; celui de leurs leçons est dans le charme de l'exemple, et il vaut bien nos syllogismes. Mais une femme philosophe de la philosophie de l'homme est un prodige ou un monstre, et le prodige est rare. La fille de Necker, la femme de Roland, comme les dames du Deffant, les d'Espinasse, les Geoffrin, et bien d'autres adeptes parisiennes, malgré toutes leurs prétentions au bel esprit, sont restées sans droit à l'exception. Si le lecteur s'indigne de trouver sur la même ligne l'auguste Wilhelmine, margrave de Bareith, que la honte en retombe sur l'homme qui sut lui inspirer les mêmes prétentions ! Qu'on juge de ses maîtres par le ton qu'elle prit avec eux, et qui lui assuroit leurs suffrages ! Voici du style de cette illustre adepte, singeant et les principes et les plaisanteries de Voltaire, pour capter ses suffrages aux dépens de S. Paul :

« Sœur Guillemette à frère Voltaire, salut. » J'ai reçu votre consolante épître ; je vous jure

» mon grand juron qu'elle m'a infiniment plus » édifiée que celle de saint Paul à dame Elue. » Celle-ci me causoit un certain assoupissement » qui valoit l'opium et m'empêchoit d'en aper- » cevoir les beautés ; la vôtre a fait un effet » contraire, elle m'a tiré de la léthargie, et a » remis en mouvement mes esprits vitaux. » (*Lett. du 25 déc.* 1751.)

Nous ne connoissons point d'épître de S. Paul à dame Elue ; sœur Guillemette travestissant comme Voltaire ce qu'elle a lu et même ce qu'elle n'a pas lu, veut sans doute parler de l'épître de S. Jean à Electe. Celle-ci ne contient d'autre compliment que ceux d'un apôtre applaudissant à la piété d'une mère qui élève ses enfans dans les voies du salut, l'exhortant à la charité, l'avertissant de fuir les discours et l'école des séducteurs. Il est fâcheux que ces leçons ne soient que de l'opium pour l'illustre adepte. Voltaire en eût trouvé peut-être une dose dans la lettre suivante, si elle fût venue d'autre part que de sœur Guillemette. Nous la copierons cependant, comme faisant époque dans les annales philosophiques. On y verra une adepte femelle donnant des leçons de philosophie à Voltaire lui-même, prévenant Helvétius, et par la seule force de son génie, sans s'en apercevoir, copiant Epicure. Avant de les donner ces leçons, sœur Guillemette assurant Voltaire de l'amitié du *Margrave*, avoit eu soin de demander *l'esprit de Bayle*. (Lettre du 12 juin 1752.) Elle crut un jour l'avoir trouvé tout entier ; alors elle écrivit à *frère Voltaire* : « Dieu, dites-vous, » (poëme de la Loi naturelle) a donné à tous les » hommes la justice et la conscience pour les » avertir, comme il leur a donné ce qui leur est » nécessaire. Dieu ayant donné à l'homme la jus- » tice et la conscience, ces deux vertus sont

» innées dans l'homme et deviennent un attribut » de son être. Il s'ensuit de toute nécessité que » l'homme doit agir en conséquence, et qu'il ne » sauroit être ni juste ni injuste, ni sans remords, » ne pouvant combattre un instinct attaché à son » essence. L'expérience prouve le contraire. Si la » justice étoit un attribut de notre être, la chicane » seroit bannie; vos conseillers au Parlement ne » s'amuseroient pas, comme ils le font, à trou- » bler la France pour un morceau de pain donné » ou refusé. Les jésuites et les jansénistes con- » fesseroient leur ignorance en fait de doctrine. » — Les vertus ne sont qu'accidentelles. — L'a- » version des peines et l'amour du plaisir ont » porté l'homme à devenir juste; le trouble ne » peut qu'enfanter la peine; la tranquillité est la » mère du plaisir. Je me suis fait une étude par- » ticulière du cœur humain; je juge par ce que » je vois de ce qui a été. » (*Lett. du* 1.er *nov.* 1752.)

Il existe une comédie ayant pour titre : *la Théologie tombée en quenouille;* cette lettre de son altesse margrave de Bareith, métamorphosée en sœur Guillemette, fournira peut-être un jour la même idée pour la philosophie. Laissant aux Molières du jour le soin de s'égayer sur les Socrates femelles, l'historien tirera des erreurs de Wilhelmine de Bareith une leçon plus sérieuse sur les progrès d'une philosophie antichrétienne. Il en verra une nouvelle cause dans les mortifiantes limites de l'esprit humain, et dans la vanité de ces prétentions qui, dans certains adeptes, semble précisément s'étendre, autant que la nature leur avoit ménagé de raisons d'humilité et de modestie, dans la foiblesse de leur entendement.

Sœur Guillemette craint pour la liberté, s'il est vrai que Dieu ait mis dans l'homme la conscience,

le sentiment nécessaire pour distinguer le juste de l'injuste. Elle ne sait pas que l'homme, avec les yeux que Dieu lui a donnés pour voir et distinguer sa route, n'en est pas moins libre d'aller où bon lui semble. Elle s'est fait une étude particulière du cœur humain, et elle n'a pas lu dans ce cœur, que l'homme voit souvent le mieux et fait le pire. Elle se croit à l'école de Socrate; et avec Epicure, elle ne voit que *l'aversion des peines et l'amour des plaisirs* pour principe de la justice et des vertus. Elle nous dit sans le savoir, sans s'en apercevoir même, que si la chicane n'est pas encore bannie, c'est que nos procureurs n'ont pas encore assez d'aversion pour l'indigence; que si nos vestales ne sont pas toutes chastes, c'est qu'elles ont trop peu d'amour pour le plaisir; et il faut devant elle que Parlemens, Jésuites, Jansénistes, et toute la Sorbonne sans doute, et toute la Théologie, confessent leur ignorance *en fait de doctrine*.

Avec moins de confiance en ses lumières, avec plus de raison de s'en tenir à celles qu'il pouvoit trouver dans son génie, Frédéric-Guillaume, prince royal de Prusse, nous montre une toute autre espèce d'adeptes. Infatigable aux champs de la victoire, celui-ci n'ose plus se répondre de lui-même; il sait ce qu'il voudroit croire, il ne sait pas ce qu'il doit croire, il a peur de se perdre dans le raisonnement. Son ame toute entière lui crie qu'il doit être immortel; il craint de se tromper sur cette voix, et il faut que Voltaire lui évite la peine d'une décision. Pour les lauriers de Mars, c'est toute la confiance, toute l'activité des héros; pour s'assurer du sort qui lui est réservé dans un autre univers, c'est toute la modestie, toute l'humilité d'un disciple, c'est presque toute la nonchalance d'un sceptique. Il faut au moins que l'autorité de son maître lui évite la

peine des recherches, et ce maître est encore Voltaire. « Puisque je me suis permis de m'entretenir » avec vous, lui écrivoit-il respectueusement, » souffrez que je vous demande pour ma seule » instruction, si en avançant en âge vous ne trou» vez rien à changer à vos idées sur la nature de » l'ame ?... Je n'aime pas à me perdre dans des » raisonnemens métaphysiques. Mais je voudrois » ne pas mourir tout entier, et qu'un génie tel » que le vôtre ne fût pas anéanti. » (*Lett du 12 novembre* 1770.)

En homme qui sait prendre tous les tons, Voltaire répondit : « La famille du roi de Prusse a » grande raison de ne pas vouloir que son ame » soit anéantie.... Il est vrai qu'on ne sait pas trop » bien ce que c'est qu'une ame. On n'en a jamais » vu. Tout ce que nous savons, c'est que le maître » éternel de la nature nous a donné la faculté de » sentir et de connoître la vertu. Il n'est pas dé» montré que cette faculté vive après notre mort ; » mais le contraire n'est pas démontré davantage ; » il n'y a que les charlatans qui soient certains. » Nous ne savons rien des premiers principes. » — Le doute n'est pas une chose bien agréable, » mais l'assurance est un état ridicule. » (28 *nov.* 1770.)

Je ne sais pas l'impression que fit cette lettre sur le sérénissime et respectueux disciple, mais on y voit au moins que le chef des conjurés fait varier l'empire qu'il exerce sur les princes adeptes comme sur les bourgeois d'Harlem. Quand le roi Frédéric lui écrit d'un ton si ferme, si précis que *l'homme mort, il n'y a plus rien*, il se garde bien de répondre que l'assurance est un *état ridicule*, qu'il n'y a que *les charlatans qui soient certains ;* Frédéric roi de Prusse est toujours le premier des rois philosophes. (*Voy. leurs lettres* 30 *oct. et* 21

novemb. 1770.) Et quand huit jours après, Frédéric prince royal ne demande qu'à être rassuré sur l'immortalité de son ame, c'est alors que, malgré tous les troubles, toutes les inquiétudes du scepticisme, les doutes du sceptique sont le seul état raisonnable pour les vrais philosophes. Cet état lui suffit pour savoir que son adepte n'appartient plus à la religion de Jésus-Christ, et c'est à cet état au moins qu'il veut le conduire pour s'assurer de sa conquête. Il domine, par l'admiration et par les éloges, le roi matérialiste et ferme dans son opinion, malgré l'incertitude de son maître; il se laisse admirer par Eugène de Wirtemberg qui pense en tout comme son maître; il laisse disputer Wilhelmine de Bareith plus hardie que son maître. Il s'élève et il tranche, il menace de ne voir plus qu'un ridicule, un charlatan dans l'humble adepte qui essaye d'adoucir, de ramener son maître. A ceux-là il donne des principes, avec ceux-ci il ordonne de croire que l'homme est condamné à ne rien savoir des *premiers principes*. Il n'est pas moins l'idole de ces princes admirateurs. Il ne s'en fait pas moins à lui, à son école, à tous ses conjurés des princes protecteurs; et tel est le succès dont il se flatte, que dès l'année 1776 il écrivoit à son cher comte d'Argental : « *Il n'y* » *a pas à présent un prince allemand qui ne soit* » *philosophe* — de la philosophie de l'incrédu- » lité. » (*Lett. du 26 sept.* 1766.) Il est sans doute des exceptions à faire à cette assertion, mais au moins prouve-t-elle à quel point les Coryphées de l'impiété croyoient pouvoir s'applaudir de leurs progrès auprès de tant de princes, de tant de souverains à qui l'impiété devoit un jour devenir si fatale.

CHAPITRE XIV.

Troisième classe des Adeptes protecteurs. Ministres, grands Seigneurs, Magistrats.

C'ÉTOIT en France que le philosophisme avoit pris toutes les formes d'une vraie conspiration. Ce fut en France aussi que ses succès, dans la classe des citoyens riches ou puissans, annoncèrent plus spécialement ses triomphes et ses ravages. Il ne fut point donné aux conjurés de le voir assis sur le trône des Bourbons, comme il l'étoit sur ceux du Nord; mais l'histoire voudroit en vain le dissimuler, Louis XV, sans être impie, sans pouvoir être compté au nombre des adeptes, n'en fut pas moins une des grandes causes des progrès de la conjuration antichrétienne. Il n'eut pas le malheur de perdre la Foi; il est même vrai de dire qu'il aima la Religion; mais pendant les trente-cinq dernières années de sa vie, cette Foi dans son cœur resta si morte, si peu active; la dissolution de ses mœurs, la publicité de ses scandales, le triomphe de ses courtisanes, répondirent si mal au titre de Roi Très-Chrétien, qu'autant eût valu presque qu'il professât la religion de Mahomet. Erreurs de Louis XV.

Les Souverains ne savent pas assez tout le mal que leur fait l'apostasie des mœurs. Ils ne veulent pas perdre la Religion, qu'ils savent être un frein pour leurs sujets. Malheur à ceux qui ne la voient que sous ce jour! Ils auroient beau en conserver les dogmes dans leur cœur, c'est l'exemple qui doit la maintenir. Après celui des prêtres, c'est sur-tout l'exemple des Rois qu'il faut pour contenir les peuples. Quand la Religion n'est pour

vous qu'une affaire de politique, la plus vile populace n'est pas long-temps à s'en appercevoir. Alors elle voit elle-même cette Religion comme une arme dont vous usez contre elle ; cette arme, elle la brise tôt ou tard, et vous n'êtes plus rien. Que si vous prétendez vainement croire à la Religion sans en avoir les mœurs, le peuple, comme vous, se croira aussi religieux sans mœurs ; et on vous l'a dit depuis si long-temps : que sont toutes vos lois sans les mœurs? Il viendra un jour où le peuple, se croyant plus conséquent que vous, laissera là et les mœurs et le dogme ; et alors encore que serez-vous pour lui ?

Ces leçons furent souvent répétées à Louis XV par les orateurs chrétiens ; elles le furent trop inutilement. Louis XV, sans mœurs, s'entoura de ministres sans foi, par lesquels il eût été bien moins facilement trompé, si son amour pour la Religion avoit été soutenu de la pratique. Même après la mort du cardinal de Fleuri, il en eut sans doute quelques-uns encore, tels que le maréchal de Belle-Isle ou M. de Bertin, qui ne méritent pas d'être confondus dans la classe des adeptes ; mais il eut successivement M. Amelot, ministre des affaires étrangères ; le comte d'Argenson dans le même ministère ; les ducs de Choiseul, de Praslin et Malesherbes. Il eut, tant qu'elle vécut, sa marquise de Pompadour ; et tous ces gens-là eurent des rapports intimes avec Voltaire et sa conjuration. On l'a vu s'adresser à M. Amelot, pour faire admettre ses projets de ruiner le Clergé. Ce ministre avoit eu dans Voltaire assez de confiance pour le charger d'une commission importante auprès du roi de Prusse ; Voltaire en avoit eu assez en lui pour ne pas lui cacher à quel point il savoit tourner la commission contre l'Eglise. Il n'en avoit pas moins en ce *duc de Praslin*,

D'Argenson et Choiseul.

à qui il envoyoit ses mémoires tendant à priver le Clergé de la plus grande partie de sa subsistance, par l'abolition des dixmes. (*Lett. au comte d'Argental, an* 1764.) Toute cette confiance du chef des Conjurés indique assez l'accord de ses sentimens avec ceux des hommes à qui il s'adressoit pour remplir ses projets.

Un ministre que l'assiduité de sa correspondance avec Voltaire nous montre encore plus d'accord avec tout son philosophisme, étoit ce marquis d'Argenson, que nous avons vu tracer le plan à suivre pour l'extinction des corps religieux. Il fut son premier protecteur à la Cour avec la marquise de Pompadour; il fut aussi un de ses disciples les plus impies. Aussi voit-on Voltaire lui écrire constamment comme à un des adeptes dont il se tient le plus assuré. Il paroît même par leur correspondance, que M. d'Argenson étoit plus décidé que Voltaire même dans ses opinions anti-religieuses; que sa philosophie ressembloit davantage à celle du roi de Prusse, bien intimement convaincu qu'il n'étoit pas double, qu'il n'avoit rien à craindre ou à espérer pour son ame, quand son corps se seroit endormi pour toujours. (*Voy. dans la Correspondance générale, les diverses lettres à M. d'Argenson.*)

Bien plus zélé, bien plus actif que d'Argenson même pour le règne de l'impiété, le duc de Choiseul connut et seconda bien mieux encore les secrets de Voltaire. On a vu à quel point celui-ci s'applaudissoit des victoires qu'un si grand protecteur l'aidoit à remporter sur la Sorbonne. On a vu pourquoi ce même Duc, hâtant tous les projets de d'Argenson pour la destruction des corps religieux, commença par celle des Jésuites. Je n'insisterai pas sur ce Ministre; il est trop bien connu pour un des impies les plus déterminés qui aient jamais existé.

Malesherbes avant la révolution.

De semblables ministres se succédant les uns aux autres, et préparant de loin la ruine des autels, laissoient chacun aux Jacobins qui devoient les suivre, quelque chose de moins à faire pour la révolution de leur impiété. Celui de tous à qui elle dut davantage, à qui tous les impies et les chefs des impies payèrent aussi le plus assidûment le tribut de leurs éloges, fut précisément celui qui devoit voir un jour de plus près toutes les horreurs de cette Révolution, et se trouver le moins étonné d'en être la victime. Ce protecteur de la conjuration contre le Christ fut Malesherbes. Je sais bien que le nom de cet homme rappelle quelques vertus morales; je sais que l'on pourra lui savoir gré de ce qu'il fit pour adoucir la rigueur des prisons, pour remédier aux abus des lettres de cachet; mais je sais que la France lui doit plus qu'à tout autre la perte de ses temples, et que jamais Ministre n'abusa davantage de son autorité pour établir en France le règne de l'impiété. D'Alembert qui le connoissoit bien, lui rend constamment ce témoignage, de n'exécuter que malgré lui des *ordres supérieurs* donnés en faveur de la Religion, et de faire pour son philosophisme tout ce que les circonstances lui permettent. Et malheureusement combien ne sut-il pas profiter de ces circonstances? (*Voy. corr. de d'Al. Lett.* 21, 24, 121, 128, *etc.*) Son ministère lui confioit l'observation des lois relatives à la librairie; il les effaça toutes d'un seul mot, en prétendant que tout livre, soit impie, soit religieux, soit séditieux, n'étoit *qu'une affaire de commerce.*

Que les politiques de quelques autres Nations raisonnent sur cet objet, conséquemment à ce que l'expérience peut leur avoir appris chez eux, il est au moins constant par le fait que c'est aux grands abus de la presse, à une véritable inonda-

tion de livres d'abord impies, et ensuite de livres impies et séditieux, que la France doit tous les malheurs de sa révolution; il est d'ailleurs bien des raisons particulières qui rendent en France les abus de la presse plus funestes qu'ailleurs.

Liberté de la presse plus spécialement dangereuse en France.

Sans prétendre élever nos écrivains au-dessus des autres, on peut observer, et je l'ai entendu dire aux étrangers, qu'il est un caractère de clarté, une certaine marche, un art plus méthodique qui, en mettant nos livres français plus à portée du commun des lecteurs, les rend en quelque sorte plus populaires, et dès-lors plus dangereux quand ils sont mauvais.

D'ailleurs, notre légèreté peut être un défaut; mais ce défaut en France faisoit plus rechercher un livre que toute la profondeur des méditations anglaises. Ni la vérité ni l'erreur cachées au fond du puits ne plaisent aux Français. Il aime à y voir clair, il aime l'épigramme, le sarcasme et tout ce qu'il appelle un bon mot. Le blasphême même, paré des graces du langage, comme une prostituée entourée de ses charmes, cessera de déplaire à une Nation qui a le malheureux talent de rire sur les objets les plus sérieux, et qui pardonne tout à celui qui l'égaie. Ce fut là ce qui fit le succès des productions impies sorties en si grand nombre de la plume de Voltaire.

Quelle qu'en soit la raison, les Anglais ont des livres contre la religion chrétienne; ils ont leurs Collins, leurs Hobbes, leurs Woolstons, et bien d'autres où se trouve en substance tout ce que nos sophistes français n'ont fait que répéter à leur manière, c'est-à-dire avec cet art qui sait presque tout mettre à la portée des esprits les plus vulgaires. Les Collins et les Hobbes sont très-peu lus en Angleterre même; ils y sont presque ignorés. A Londres, Bolingbrock et les auteurs de la même

espèce, quoique avec plus de mérite comme littérateurs, ne sont guères connus d'un peuple qui sait s'occuper d'autres choses. Nos impies français, et Voltaire spécialement, sont lus en France par toutes les classes, depuis le marquis et la comtesse oisive jusques aux clers de procureurs ou au commis marchand, et à nos petits bourgeois qui auroient bien autre chose à faire, mais qui veulent avoir aussi l'air de connoître le livre du jour et le plaisir de le juger. En France, en général, le peuple est plus liseur. Le plus simple bourgeois y veut sa bibliothèque. Aussi dans Paris seulement tout libraire étoit-il sûr de vendre autant d'exemplaires de l'ouvrage le plus pitoyable, que l'on en vend à Londres pour toute l'Angleterre des ouvrages d'une bonté commune.

Le français se passionne pour ses auteurs comme pour toutes ses modes; l'anglais qui daigne les lire, les juge et reste froid. Est-ce plus de bon sens? Ne seroit-ce que ce que l'on appelle indifférence? Est-ce tout à la fois l'un et l'autre? Malgré tous les bienfaits des anglais, je ne prononce pas; je ne dois être ni flatteur, ni critique; mais le fait est réel, et ce fait auroit dû apprendre à Malesherbes qu'en France, plus que par-tout ailleurs, un livre impie ou séditieux ne peut pas être regardé comme un simple objet de commerce. Plus ce peuple français est liseur, léger et raisonneur, plus le Ministre de la librairie devoit faire observer les lois portées contre la licence de la presse. Il la favorisa au contraire de tout son pouvoir. Sa condamnation se trouve dans les éloges mêmes des Conjurés qui, sachant apprécier ce service, ne virent plus en lui que l'homme qui *avoit brisé les fers de la littérature.* (Correspondance de Voltaire et de d'Alembert, 128 lettre.)

Vainement diroit-on que le Ministre laissoit la même

même liberté aux écrivains religieux. D'abord cela ne fut pas toujours vrai ; Malesherbes ne laissoit paroître que malgré lui les réfutations des impies ; (*ibid. lett. 22 et 24.*) et ce qu'un Ministre souffre malgré lui, il a bien des moyens de l'empêcher. Il n'est pas vrai sur-tout qu'un Ministre soit absous de laisser le poison devenir public, sous prétexte qu'il n'empêche pas de vendre le remède. De plus, quelque excellent que soit un livre religieux, il n'a pas les passions pour lui, et il faut beaucoup plus de talent pour en faire aimer la lecture. Un sot peut persuader au peuple de courir aux spectacles, il faut des Chrysostômes pour l'en arracher. Avec le même talent, celui qui plaide pour la licence et pour l'impiété, séduit plus aisément que le plus sage et le plus éloquent des orateurs ne convertit. Les apologistes religieux demandent une lecture sérieuse, réfléchie, une volonté ferme de connoître le vrai. Cette étude fatigue, et on n'en a pas besoin pour se gâter. Enfin il est bien plus facile d'irriter, de soulever les peuples, que de les appaiser.

Malesherbes pendant la révolution.

Malesherbes voyant la révolution se consommer par la mort de Louis XVI, montra enfin une sensibilité tardive. Son zèle en ce moment n'empêcha pas des hommes, qui avoient profondément senti sa faute, de pouvoir lui dire : « Officieux défenseur, il n'est plus temps de plaider pour ce » Roi que vous avez vous-même trahi. Cessez de » vous en prendre à cette légion de régicides qui » demandent sa tête. Ce n'est pas Roberspierre qui » est son premier bourreau ; c'est vous qui pré- » pariez de loin son échafaud, lorsque vous lais- » siez étaler, jusques sous le vestibule de son » palais, toutes les productions qui invitoient le » peuple à démolir et l'autel et le trône. Ce » prince malheureux vous avoit honoré de sa con-

» fiance ; il vous avoit donné une partie de son
» autorité pour réprimer les écrivains impies et
» séditieux ; quand, au lieu de remplir ce devoir,
» vous laissiez son peuple savourer le blasphême
» et la haine des rois, dans les productions d'Hel-
» vétius, de Raynal et de Diderot, n'étoit-ce là
» aussi qu'une affaire de commerce ? Aujourd'hui
» que ce même peuple enivré des poisons que
» vous faisiez vous-même circuler, demande en
» forcené la tête de Louis XVI, il n'est plus tems
» de vous faire honneur de sa défense et de vous
» en prendre aux Jacobins. »

Des hommes réfléchis prévirent dès long-temps ces reproches que l'histoire feroit un jour à Malesherbes. Ils ne passoient jamais sous la galerie du Louvre, sans les lui faire d'avance, sans dire dans l'amertume de leur cœur : *Malheureux Louis XVI ! Voilà donc comme on te vend à la porte de ton palais* !

Quand Malesherbes quitta le ministère, vaincus par les réclamations des ames religieuses, ses successeurs voulurent ou plutôt firent semblant de vouloir rappeler les lois anciennes ; mais bientôt, sous le titre *d'Apologues*, les sophistes essayèrent encore de distribuer leur poison au peuple ; et charmé du succès, d'Alembert écrivit à Voltaire : « Ce qu'il y a d'heureux, c'est que ces apologues, » bien meilleurs que ceux d'Esope, se vendent » ici (à Paris) assez librement. Je commence à » croire que la librairie n'aura rien perdu à la re- » traite de M. de Malesherbes. » (121 *Lett.*) Elle y perdit si peu en effet, que bientôt les défenseurs du trône et de l'autel se trouvèrent les seuls contrariés, pour faire paroître leurs ouvrages. (*a*)

(*a*) Nous connoissons de très-bons livres, tels, par exemple, que le *Catéchisme philosophique* de M. Feller,

Cependant les conjurés calculoient avec soin leurs succès auprès du ministère. Au moment où Louis XVI monta sur le trône, ils étoient déjà tels, que Voltaire écrivant à Frédéric, lui marquoit en ces termes tout son espoir : « Je ne sais » pas si notre jeune roi marchera sur vos traces ; » *mais je sais qu'il a pris pour ses ministres des* » *philosophes*, à un seul près, qui a le malheur » d'être dévot. Il y a sur-tout M. Turgot, qui » seroit digne de parler à votre majesté. Les prê- » tres sont au désespoir. Voilà le commencement » d'une grande révolution. » (*Lett. du 3 août* 1776.) Ministres de Louis XVI.

Ce que disoit ici Voltaire, étoit vrai dans toute la force du terme. Il me souvient d'avoir vu en ce temps des prêtres vénérables pleurer sur la mort de Louis XV, tandis que toute la France, tandis que nous-mêmes nous nous flattions de voir des jours meilleurs. Ils nous disoient, ces prêtres : Celui que nous perdons avoit sans doute bien des fautes à expier, mais celui qui prend sa place est

qui jamais ne purent obtenir une entrée libre en France, par cela seul qu'on y trouvoit une excellente réfutation des systèmes du jour. Nous connoissons d'autres auteurs religieux, et nous pourrions nous citer nous-même, pour qui l'on étoit plus sévère que la loi même, tandis qu'on la violoit ouvertement pour des livres impies. Le censeur de nos *Lettres Helviennes* eut besoin de toute sa fermeté pour maintenir ses droits et les nôtres, en faisant paroître cet ouvrage que les sophistes voulurent supprimer, avant que le premier volume ne fût à moitié imprimé ; et le même censeur, M. Lourdet, professeur au Collége royal, réclama en vain toutes les lois pour empêcher la publication des œuvres de Raynal. Cet auteur séditieux avoit eu l'impudence de soumettre à la censure son *Histoire* prétendue *philosophique* ; au lieu d'approbation, il ne reçut que les reproches de la plus juste indignation. En dépit du censeur et des lois, l'ouvrage de Raynal parut le lendemain et se vendit publiquement.

bien jeune et a bien des dangers à courir. Ils prévoyoient cette même révolution que Voltaire annonçoit à Frédéric : ils versoient d'avance sur elle des larmes bien amères. Mais que l'historien ne s'en prenne pas à ce jeune prince du malheureux choix dont Voltaire s'applaudissoit. Louis XVI avoit fait, pour mieux y réussir, tout ce que la défiance de ses propres lumières, tout ce qu'un véritable amour de ses sujets et de la religion pouvoient lui suggérer. La preuve en est dans cette déférence qu'il eut pour les derniers avis de son père, de ce Louis Dauphin, dont toutes les vertus avoient fait l'admiration de la France, et dont la mort avoit été le deuil de tous les gens de bien. La preuve en est encore dans cet empressement avec lequel Louis XVI se hâta d'appeler au ministère ce même homme dont Voltaire nous dit qu'il avoit le malheur d'être dévot. Cet homme étoit M. le maréchal de Muy. Quand l'historien verra autour du trône tant de perfides agens de l'autorité, que sa plume se délasse à venger la piété, la généreuse charité, la ferveur du chrétien, le courage, la fidélité et toutes les vertus du citoyen, dans la mémoire de ce Maréchal. Monsieur de Muy fut le compagnon, l'ami de cœur de ce même Dauphin, père de Louis XVI; cette amitié vaut bien les mépris, les outrages de Voltaire. Le maréchal de Saxe sollicitoit pour un de ses protégés la place de menin auprès du jeune Prince; il sut qu'elle étoit destinée à M. de Muy; il répondit : *Je ne veux pas faire à monsieur le Dauphin le tort de le priver de la société d'un homme aussi vertueux que le chevalier de Muy, et qui peut devenir très-utile à la France.* Que la postérité apprécie ce suffrage, et que les manes du sophiste en rougissent.

Maréchal de Muy à excepter.

M. de Muy étoit l'homme qui ressembloit le

mieux au Dauphin son ami ; c'étoit la même régularité de mœurs, la même humanité, la même bienfaisance, le même dévouement au bien public, le même zèle pour la Religion. Il fut l'œil de son Prince, qui ne pouvant voir par lui-même, l'envoyoit visiter les provinces, examiner les plaintes et les malheurs du peuple, pour lui en rendre compte et préparer ensemble les moyens d'y remédier dans un temps, hélas ! qu'une mort prématurée devoit prévenir. Quand la guerre appeloit M. de Muy à donner d'autres preuves de sa fidélité à Crevell et à Warbourg, le Dauphin chaque jour prononçoit à genoux cette prière : « Mon » Dieu, défendez de votre épée, protégez de » votre bouclier le comte Félix de Muy, afin que » si jamais vous me faites porter le pesant fardeau » de la Couronne, il puisse me soutenir par sa » vertu, ses leçons et ses exemples. »

Quand le Dieu qui vouloit se venger de la France, pour son premier fléau étendit le voile de la mort sur le Dauphin, M. de Muy versoit auprès de Louis mourant les larmes de l'amitié. Le Prince, d'une voix qui déchire les entrailles, lui adresse ces dernières paroles : « Ne vous aban- » donnez pas à la douleur ; conservez-vous pour » servir mes enfans. Ils auront besoin de vos lu- » mières, de vos vertus ; soyez pour eux ce que » vous auriez été pour moi ; donnez à ma mé- » moire cette marque de tendresse, et sur-tout » que leur jeunesse, dans laquelle j'espère que » Dieu les protégera, ne vous éloigne pas d'eux. »

Louis XVI en montant sur le trône rappela ces paroles à M. de Muy, en le conjurant d'accepter le ministère. M. de Muy qui l'avoit refusé sous le règne précédent, ne put résister aux prières du fils de son ami. Au milieu d'une Cour assiégée par l'impiété, il lui apprit que le héros chrétien ne

sait pas ce que c'est que rougir de son Dieu. Commandant de la Flandre, il avoit eu l'honneur de recevoir le duc de Glocester, frère du roi d'Angleterre, dans un temps où l'Eglise prescrit l'abstinence des viandes. Fidèle à son devoir, il conduit à sa table le Prince, en lui disant : « Ma loi s'ob» serve exactement dans ma maison. Si j'avois le » malheur d'y manquer quelquefois, je l'obser» verois plus particulièrement aujourd'hui, que » j'ai l'honneur d'avoir un illustre Prince pour » témoin et pour censeur de ma conduite. Les » anglais suivent fidèlement leur loi ; par res» pect pour vous-même je ne donnerois pas le » scandale d'un mauvais catholique qui ose violer » la sienne jusqu'en votre présence. »

Si le philosophisme n'appelle tant de religion que le malheur d'être dévôt, qu'il interroge les milliers d'infortunés que cette même religion soulageoit par les mains de M. de Muy ; les soldats qu'il commandoit par l'exemple bien plus encore que par le précepte du courage et de la discipline ; la province qu'il gouverna, et dont la révolution même, qui semble avoir été assez généralement l'école de l'ingratitude, n'a pas effacé la reconnoissance et les bénédictions. (*Voy. les Œuvres de M. le Tourneur, de Tressol, sur ce Maréchal, et son art. Dict. de Feller.*)

Maurepas. Un des grands malheurs de Louis XVI fut de perdre bientôt ce vertueux Ministre. Maurepas n'étoit nullement fait pour le remplacer dans la confiance du jeune Roi. Celle de son père même qui le lui désignoit dans son testament, comme pouvant l'aider de ses conseils, avoit été trompée par l'aversion que cet ancien Ministre avoit montrée pour la dame de Pompadour. Les années d'un long exil n'avoient pas produit sur le vieillard les effets que monsieur le Dauphin supposoit.

La docilité du jeune Roi aux conseils de son père montra au moins combien il désiroit s'entourer de ministres capables de seconder ses vœux pour son peuple. Mais il eût été mieux servi, s'il avoit pu savoir ce qui avoit trompé le Dauphin même. Maurepas n'étoit plus qu'un vieillard décrépit, avec tous les défauts de la jeunesse. Voltaire en fait aussi un philosophe ; Maurepas ne le fut que par légèreté et par indolence. Il étoit incroyant, mais sans haine pour l'autel comme sans amour pour les sophistes. Il eût dit un bon mot fort indifféremment contre un Evêque ou contre d'Alembert. Il avoit trouvé le plan de d'Argenson pour la destruction des corps religieux, et il le suivit ; mais il se fût débarrassé du ministre haineux qu'il eût connu conspirateur contre la religion de l'Etat. Ennemi des secousses violentes, sans avoir de principes fixes sur le christianisme, il étoit de ceux qui regardent au moins comme impolitique le vœu de le détruire. Ce n'étoit pas sans doute un de ces hommes capables d'arrêter les révolutions ; mais au moins il ne les hâtoit pas ; il faisoit moins le mal qu'il ne le laissoit faire, mais par malheur, ce mal qu'il laissoit faire étoit grand. Le philosophisme, sous son ministère, ne laissa pas de faire d'horribles progrès. Rien ne le prouve mieux que le choix de ce Turgot, dont Voltaire nous donne l'appel au ministère comme *le commencement d'une grande révolution*. Turgot.

On a beaucoup parlé de la philantropie de cet homme, elle fut celle d'un hypocrite ; il ne faut, pour en juger, qu'écouter d'Alembert même écrivant à Voltaire : « Vous aurez bientôt une » autre visite dont je vous préviens, c'est celle » de M. Turgot, maître des requêtes, plein de » philosophie, de lumières, de connoissances, » et fort de mes amis, qui veut vous voir en

» bonne fortune. Je dis en bonne fortune, car » *propter metum Judæorum*, il ne faut pas qu'il » s'en vante trop, ni vous non plus. » (164 *Lett. an* 1760.)

Si l'on ne conçoit pas d'abord ce que signifie cette crainte des juifs, d'Alembert va lui-même l'expliquer par le nouveau portrait de son ami. « Ce M. Turgot, écrit-il encore à Voltaire, est » un homme d'esprit, très-instruit et très-ver- » tueux; en un mot c'est un très-honnête Ca- » couac, mais qui a de bonnes raisons pour ne le » pas trop paroître; car je suis payé pour savoir » que la cacouaquerie (la philosophie du jour) » ne conduit pas à la fortune, et il mérite de faire » la sienne. » (76 *Lett.*)

Voltaire vit Turgot, et le jugea si bien qu'il répondit : « Si vous avez plusieurs maîtres de » cette espèce dans votre secte, je tremble pour » *l'infâme* (c'est-à-dire toujours pour la religion); » elle est perdue pour la bonne compagnie. » (77 *Lett.*)

Pour l'homme qui sait lire et entendre ces éloges de d'Alembert et de Voltaire, autant eût valu dire : Turgot est un adepte secret, ambitieux, hypocrite, parjure, traître tout à la fois à la religion, au roi et à l'État; mais il n'en est pas moins un de ces hommes que nous appelons nous très-vertueux, et un des conjurés tels qu'il nous les faut pour nous flatter d'anéantir bientôt le christianisme. Si Voltaire et d'Alembert avoient eu à tracer le portrait d'un prêtre ou d'un auteur religieux, avec toutes ces vertus de Turgot, ils en auroient fait un monstre. Que l'historien plus impartial réforme ces réputations usurpées, et qu'il dise : Turgot, riche au-dessus de la plus grande partie des citoyens, et tendant encore à la fortune, aux dignités, n'est certainement pas un de

ces hommes que l'on puisse appeler philosophes. Turgot, adepte des sophistes conjurés et maître des requêtes, est déjà un parjure; il le sera encore en arrivant au ministère. Car d'après les lois alors existantes, il n'a pu arriver à ces dignités qu'en attestant et faisant attester de sa fidélité au roi et à la religion de l'Etat. Il a trahi la religion, les lois; il va trahir encore le roi. Il appartient à cette secte d'économistes qui, détestant la monarchie française, ne veut encore d'un roi que pour en faire précisément ce qu'en ont fait les premiers rebelles de la révolution.

Arrivé au ministère par toutes les intrigues de la secte, il profite de son crédit pour inspirer au jeune monarque ses propres dégoûts pour la monarchie, et ses principes contre l'autorité d'un trône qu'il a juré de maintenir comme ministre. Autant qu'il est en lui, il fait du jeune roi un Jacobin. Il le prépare, il le dispose à toutes ces erreurs qui vont mettre le sceptre entre les mains de la multitude, et renverser, sous peu d'années, et l'autel et le trône. Si ce sont là les vertus d'un ministre, ce sont celles d'un traître; si ce sont des erreurs de l'esprit, ce sont celles d'un sot. Turgot ne fut jamais que l'un et l'autre. La nature lui avoit donné quelque penchant à soulager ses frères. Il entendit tous les sophistes déclamer contre les restes de l'ancienne féodalité qui pesoient sur le peuple; il prit pour sensibilité sur le sort du peuple, ce qui n'étoit chez les sophistes que la haine des rois. Il vit ce que tout le monde voyoit, sur les corvées spécialement. Il ne vit pas ce que toute l'histoire lui disoit, que les monarques n'avoient jusques alors réussi à délivrer le peuple de tant d'autres vestiges de féodalité que par la sagesse et la maturité des conseils, qu'en prévoyant les inconvéniens, et en ne supprimant

qu'avec tous les moyens de remplacer. Il voulut tout hâter, il gâta tout. Les sophistes le dirent renvoyé trop tôt, il le fut trop tard. Il avoit apporté auprès du trône toutes les sottises des clubs sur le peuple souverain. Il n'avoit pas senti que donner la souveraineté au peuple, c'étoit la faire en tout dépendre de ses caprices. Il prétendoit rendre ce peuple heureux, en lui donnant des armes qu'il ne sait manier que pour se tuer lui-même. Il croyoit rendre aux lois leur vrai principe, il n'apprenoit au peuple qu'à secouer leur joug. Il abusa de l'esprit d'un monarque trop jeune pour débrouiller les sophismes de la secte. La bonté de son cœur aida Louis XVI à se laisser tromper. Dans les prétendus droits du peuple, il ne vit que les siens à sacrifier ; et c'est des leçons de Turgot qu'il faut dater l'erreur qui fit à ce malheureux prince un devoir de sa facilité, de ses perpétuelles condescendances, de son inaltérable patience pour une populace dont la souveraineté le conduisoit, lui, sa femme, sa sœur, à l'échafaud.

Turgot fut le premier qui porta au ministère le double esprit de cette révolution antichrétienne à la fois et antimonarchique. Choiseul et Malesherbes furent aussi impies que Turgot ; et le premier sur-tout fut peut-être plus méchant ; mais il n'avoit pas encore existé de ministre assez sot pour chercher à détruire dans l'esprit du roi lui-même les principes de l'autorité qu'ils en recevoient. On a dit que Turgot se repentit, quand il vit une émeute du peuple souverain toute dirigée conte lui ; quand il vit ce peuple souverain se plaindre de la famine et fondre sur les marchés et sur les magasins, pour jeter et le pain et le blé dans le rivière ; on a dit qu'à ce moment enfin il avoit conçu sa sottise et dévoilé à Louis XVI les projets des

sophistes, et qu'alors les sophistes avoient agi pour abattre celui qu'ils avoient élevé. Cette anecdote, pour l'honneur de Turgot, est malheureusement fausse. Il avoit été l'idole des sophistes avant son élévation au ministère, il le fut jusqu'à sa mort. Il mérita d'avoir pour historien et pour panégyriste Condorcet, qui très-certainement n'auroit point pardonné un tel repentir à ses adeptes.

Necker.

Les fléaux se succèdent sur la France pendant la révolution ; ils se succédoient sous Louis XVI dans le ministère avant la révolution. Necker parut après Turgot, et Necker reparut après Brienne. Les sophistes parloient aussi beaucoup de ses vertus, presque autant qu'il le faisoit lui-même. C'est encore une de ces réputations que l'historien jugera par les faits, non pas pour se donner le plaisir malin d'humilier des tartufes conspirateurs, mais parce que toutes ces réputations n'ont été qu'un moyen de faire réussir leur conspiration.

Necker n'étoit encore que le petit commis d'un banquier ; des spéculateurs le prirent pour leur confident et leur agent, dans une affaire qui dans un instant devoit beaucoup accroître leur fortune. Ils avoient le secret d'une paix très-prochaine, qui alloit redonner leur valeur aux billets du Canada ; une des conditions de cette paix étant le payement de ceux qui étoient restés en Angleterre, il confièrent leur secret à Necker, et convinrent que pour leur gain commun il écriroit à Londres, et feroit acheter tous ces billets au très-vil prix où la guerre les réduisoit encore. Necker consentit à l'association, se servit à Londres du crédit de son maître ; les billets furent accaparés. Les associés revinrent pour savoir où en étoit la commission ; Necker leur répondit que la spéculation lui paroissant mauvaise, il s'en

étoit désisté et avoit contremandé l'achat. La paix arrivée, les billets se trouvèrent dans la caisse de Necker, qui ne les avoit achetés que pour son compte, et se trouva dès-lors riche de trois millions. (Voyez les détails de cette fraude chez M. Meulan, *Causes de la révolution.*) — Telle fut la vertu de Necker encore simple commis.

La table du mylord impromptu s'ouvrit aux philosophes ; elle devint pour eux un de ces clubs hebdomadaires, dont le Mécène étoit abondamment payé de ses dîners par les éloges des convives. D'Alembert et les principaux sophistes de Paris ne manquoient pas de se rendre à ces assemblées tous les vendredis. (*Voyez Correspond. de Voltaire et d'Alemb.* 31 *lett. an* 1770.) Necker, en entendant parler philosophie, se trouva philosophe presque aussi promptement qu'il s'étoit fait milord. L'intrigue et les éloges du parti en firent un Sully protecteur. A force d'entendre parler des talens de cet homme pour les hautes finances, Louis XVI l'appela au contrôle général. Parmi tous les moyens de hâter la révolution méditée par les conjurés, un des plus infaillibles étoit de ruiner le trésor public ; Necker y réussit par des emprunts dont les excès auroient annoncé tout l'objet, sans l'aveugle confiance que les éloges affectés de cet homme inspiroient au public. Soit que Necker n'agit par l'impulsion des conjurés qu'en ministre imbécille qui ne sait pas où on le pousse, soit qu'il creusât l'abîme en homme qui en sait toute la profondeur, ce n'est pas au moins sa prétendue vertu que l'on doit opposer à la noirceur du projet. Celui qui, rappelé au ministère, imagina d'affamer la France au milieu de l'abondance même, pour la forcer à la révolution, pouvoit bien d'abord n'avoir voulu la ruiner que pour appeler cette

même révolution. Sa vertu doit s'accorder avec les manœuvres de la plus profonde scélératesse.

Dans le temps où Necker, rappelé au ministère pour remplacer Brienne, publioit et faisoit publier ses efforts prétendus et ses prétendues générosités pour donner du pain au peuple, dans ce temps-là même Necker étoit plus que d'intelligence avec Philippe d'Orléans pour réduire ce peuple à toutes les extrémités de la famine, et l'entraîner ainsi à l'insurrection contre le roi, les nobles et le clergé. L'assassin vertueux accaparoit les blés, les tenoit renfermés dans des magasins ou les faisoit promener de côté et d'autre sur des bateaux, et défense étoit faite aux intendans de laisser vendre ces grains jusqu'au moment que Necker marqueroit. Les magasins restoient fermés, les bateaux continuoient à errer d'un port à l'autre. Le peuple demandoit du pain à grands cris, mais en vain. Le parlement de Rouen, touché de l'extrémité où se trouvoit la Normandie, chargea son président d'écrire au ministre Necker pour obtenir la vente d'une grande quantité de blés que l'on savoit être dans la province. Necker laissa la lettre sans réponse. Le premier président reçut de sa compagnie ordre de revenir à la charge, d'écrire de nouveau et d'insister sur les besoins du peuple. Necker répond enfin qu'il fait passer à l'intendant les ordres demandés. Les ordres de Necker s'exécutent ; pour sa propre justification, l'intendant est forcé de les produire au parlement. Loin de porter que le blé sera vendu, on n'y voit qu'une exhortation à différer la vente, à trouver des moyens dilatoires, des excuses, des prétextes pour éluder les sollicitations des Magistrats, et délivrer Necker de leurs instances.

Cependant les vaisseaux chargés de grains se promenoient de l'Océan sur les rivières, et des

rivières sur l'Océan, ou même simplement dans l'intérieur des provinces. Au moment où Necker fut renvoyé pour la seconde fois, le peuple étoit encore sans pain. Le parlement avoit acquis des preuves que les mêmes bateaux chargés des mêmes blés, avoient été de Rouen à Paris, et de Paris à Rouen, rembarqués à Rouen pour le Havre, et du Havre rapportés à Rouen à moitié pourris. M. le procureur-général profita du renvoi de Necker pour écrire à tous ses substituts dans la province d'arrêter ces manœuvres, ces exportations, et de donner au peuple la liberté d'acheter ces grains. Sur le renvoi de son vertueux ministre, la populace stupide souveraine de Paris, courut aux armes, redemandant Necker, portant son buste dans les rues et celui de Philippe d'Orléans. Jamais deux assassins n'avoient mieux mérité d'être accouplés dans leur triomphe. Il fallut rendre à cette populace son bourreau qu'elle appeloit son père, et Necker de retour se hâta de la tuer encore par la famine. A peine eut-il appris les ordres donnés par le procureur-général du parlement de Normandie, que des brigands partirent pour Rouen, ameutèrent le peuple contre ce magistrat, pillèrent ou brisèrent tout dans son hôtel, et mirent sa tête à prix.

Telles furent les vertus de Necker adepte, devenu protecteur et ministre.

L'historien citera pour témoins de ces faits, tous les magistrats du parlement de Rouen. Si, pour faire connoître leur auteur, je me suis encore trouvé forcé de prévenir l'ordre des temps, c'est que Necker étoit de ces adeptes dont la conspiration embrassoit à la fois le trône et l'autel. Il étoit ce qu'il falloit aux sophistes conjurés, pour ajouter à leur parti celui des Calvinistes. Laissant croire à ceux-ci qu'il pensoit en enfant de Genève,

Necker n'avoit réellement d'autre foi que celle d'un Déiste. S'ils n'avoient bien voulu s'aveugler sur cet homme, les Calvinistes auroient aisément pu s'en apercevoir, non-seulement par ses liaisons avec tous les impies, mais par ses productions. Car cet être, ballon enflé de vent, voulut tout faire. Il fut commis, contrôleur, sophiste; il se crut théologien. Il publia un livre sur les *Opinions religieuses*, et ce livre n'étoit que le Déisme; encore est-ce là lui faire grâce, car on pouvoit y voir que Necker ne regardoit pas l'existence de Dieu comme démontrée. Et qu'est-ce que la religion d'un homme qui vous laisse douter si Dieu existe? Aussi Necker, auteur, fut-il couronné par le sanhédrin académique, comme ayant donné dans cette production le meilleur ouvrage du jour, c'est-à-dire, celui qui, laissant le moins voir l'impiété, l'insinuoit le mieux.

Brienne.

Après ce que j'ai dit du ministre Brienne, de cet intime confident de d'Alembert, après ce que tout le monde sait aujourd'hui de sa scélératesse, je n'en parlerois plus, si je n'avois à dévoiler une intrigue dont, pour l'honneur de la nature humaine, on ne trouvera pas un exemple autre part que dans les annales des sophistes modernes. Sous le nom d'économistes réunis dans une société secrète, que je ferai bientôt connoître, les philosophes conjurés attendoient avec impatience la mort de M. de Beaumont, archevêque de Paris, pour lui donner un successeur capable d'entrer dans leurs vues. Le successeur devoit, sous prétexte d'humanité, de bonté, de tolérance, se montrer aussi patient et aussi doux pour le philosophisme, le jansénisme, et toutes les sectes, que M. de Beaumont s'étoit montré plein de zèle et d'ardeur pour le maintien de la Religion. Ce successeur devoit sur-tout se montrer assez indulgent pour

laisser les prêtres de paroisse se relâcher sur la discipline, au point de la laisser périr en peu d'années. Il ne devoit pas être plus sévère pour le dogme. Il devoit réprimer ceux dont le zèle paroîtroit trop actif, les interdire, les priver de leur place comme des hommes trop ardens, et comme de vrais perturbateurs. Il devoit se prêter à toutes les accusations de cette espèce, donner ces mêmes places à des hommes qu'on auroit soin de disposer et de lui recommander, sur-tout pour les premières dignités. Sur ce plan, les paroisses de Paris, administrées par les prêtres les plus édifians, devoient bientôt se remplir de scandales; les catéchismes, les prônes, les sermons, toutes les instructions religieuses devenant plus rares, ne roulant bientôt plus que sur une espèce de morale philosophique, les livres des impies se multipliant sans opposition, le peuple ne voyant bientôt en fonction que des prêtres méprisables par leurs mœurs et peu zélés pour la doctrine, devoit naturellement s'en détacher, laisser là de lui-même ses églises et sa religion. L'apostasie de la Capitale entraînoit celle du Diocèse le plus essentiel, il étoit naturel qu'elle s'étendit plus loin. Ainsi, sans violence et sans secousses, la religion se trouvoit écrasée, au moins dans Paris, par la seule connivence de son premier pasteur, qui, dans l'occasion, auroit pu cependant donner quelques preuves extérieures de zèle, si les circonstances l'avoient quelquefois obligé d'agir contre son gré. (*Voyez ci-après la déclaration de M. le Roy.*)

Il falloit toute l'ambition de Brienne, il falloit toute la scélératesse et tout le judaïsme de son ame pour se faire archevêque de Paris à ces conditions. Il se seroit fait Pape, pour trahir J. C. et son Eglise. Il accepta le pacte; les sophistes mirent toutes

toutes leurs protections en mouvement. La Cour fut obsédée : un Renard, sous le nom de Vermon, que Brienne avoit donné à Choiseul pour en faire le lecteur de la Reine, saisit l'occasion de payer son premier protecteur. La Reine crut bien faire en recommandant le protecteur de Vermon, le Roi lui-même crut faire encore mieux, en nommant archevêque de Paris un homme dont il entendoit vanter par bien des gens la prudence, la modération, le génie. Brienne fut un jour archevêque de Paris; le bruit s'en répandit : tout ce qu'il y avoit d'ames chrétiennes à la Cour et dans Paris frémit à cette nouvelle. Mesdames de France, Madame la princesse de Marsan sur-tout, sentirent toute l'immensité du scandale que cette nomination alloit donner à la France. Le Roi, vaincu par leurs prières, en crut assez pour rétracter ce qu'il venoit de faire. L'archevêché fut donné à l'homme dont la piété franche, la modestie, le zèle, le désintéressement contrastoient le mieux avec les vices de Brienne. Mais, pour le malheur de la France, ni le Roi, ni la Reine sur-tout, n'en crurent point assez pour perdre toute confiance aux prétendues vertus de ce dernier. Les Conjurés ne perdirent pas tout espoir de le faire arriver plus haut.

Pareil à la foudre qui attend les tempêtes pour éclater, Brienne se cacha jusqu'à l'orage dont il sortit premier Ministre, au milieu des troubles de la première assemblée des Notables, convoquée par M. de Calonne. Pour hâter les services qu'il avoit promis aux Conjurés, il commença par le fameux édit que Voltaire sollicitoit vingt ans auparavant en faveur des Huguenots, tout en les regardant comme des *fous* et des *fous à lier*. (Lett. à Marmontel, 2 décemb. 1767.) Par cet édit que d'Alembert attendoit, pour voir les Pro-

testans dupés et tout Christianisme *écrasé sans qu'on s'en apperçût.* (100 Lett. du 4 mai 1762.) Enfant de la tempête, il souleva contre lui-même toutes celles qui firent rappeler Necker, et que Necker termina en livrant la Noblesse, le Clergé et le Roi à toute l'impiété des sophistes, à toutes les fureurs des démagogues.

Brienne est mort consumé d'infamie, mais sans remords ; il s'est tué d'ennui de ne pouvoir plus nuire.

Lamoignon.

Avec lui les sophistes avoient poussé au ministère un homme dont le nom avoit été dans ses ancêtres l'honneur de la Magistrature. M. de Lamoignon devint Garde des Sceaux quand Brienne fut fait premier Ministre. Ce Lamoignon n'étoit pas simplement un incrédule, comme tant d'autres Seigneurs l'étoient alors, il étoit un des impies conjurés. Nous trouverons son nom dans un de leurs plus secrets comités. Ce Lamoignon se tua en philosophe, après sa disgrace qui suivit de très-près celle de Brienne. Deux hommes de cette espèce aux deux premières places du ministère ! Par quelles combinaisons infernales ne pouvoient-ils pas seconder celles des Conjurés antichrétiens ?

Pourquoi tant de ministres impies.

Il sera difficile à la postérité de concevoir comment un Prince aussi religieux que Louis XVI fut cependant toujours entouré de ces Ministres appelés philosophes, et qui n'étoient qu'impies. Cette énigme cessera d'en être une, quand l'historien réfléchira que le grand objet des Conjurés avoit d'abord été plus spécialement de détruire la Religion dans les premières classes de la société ; que dès la première date de leurs complots, leurs efforts s'étoient toujours dirigés vers ces hommes les plus distingués dans l'ordre des richesses ou des dignités, c'est-à-dire, vers ceux qui approchent ordinairement la personne des Rois. (*Lett.*

de Volt. à Diderot, 25 décemb. 1762; à d'Alemb. et Damilav. passim.) Qu'on réunisse avec toutes les passions propres à cette classe, tous les moyens, tout le désir qu'elle a de les satisfaire, et il sera aisé de concevoir avec quelle facilité elle apprit de Voltaire à se jouer d'une Religion qui les mortifie toutes. Il y avoit sans doute encore de grandes vertus, des personnes d'une piété édifiante dans la noblesse et parmi les grands Seigneurs, à la Cour même; je pourrois dire: A la Cour surtout il y avoit des vertus éminentes. Madame Elisabeth, sœur du Roi, Mesdames de France ses tantes, les princesses de Conti et Louise de Condé, le duc de Penthièvre, la princesse de Marsan, le maréchal de Mouchi, le maréchal de Broglie, et divers autres étoient de ces personnages, qui, dans les plus beaux siècles du Christianisme, auroient honoré la Religion. Parmi les Ministres eux-mêmes, l'historien aura des exceptions à faire. M. de Vergennes, M. de St.-Germain, et peut-être quelques autres encore, ne sont pas de ces hommes que l'impiété puisse revendiquer. Dans toutes les classes des nobles et des riches, ces exceptions seroient peut-être plus nombreuses qu'on ne pense; mais avec tout cela il est malheureusement vrai de dire que Voltaire avoit grandement lieu de s'applaudir des progrès de son philosophisme parmi les Grands du monde, et ces progrès expliquent aisément les plus malheureux choix de Louis XVI. Les vertus aiment à se cacher; la piété est peu jalouse des grands postes. Louis XVI, regardant autour de lui, voyoit des ambitieux empressés à le servir pour dominer. Parmi ces ambitieux, les sophistes avoient soin de désigner eux-mêmes ceux qu'ils savoient plus propres à seconder leurs vues, ceux dont ils avoient la politique de faire des adeptes. Quand leur choix

étoit fait, ils dirigeoient l'opinion publique, ils embouchoient toutes les trompettes de la renommée en faveur de l'adepte qu'ils poussoient près du trône. Ils y avoient eux-mêmes leurs agens et leurs intrigues plus secrètes que celles des courtisans ; il étoit difficile avec tous ces moyens, avec tant d'influence sur la voix publique, sur la Cour elle-même, qu'ils n'en eussent pas aussi une bien grande sur l'opinion d'un Roi qui avoit lui-même trop peu de confiance en ses lumières. Ce furent ces intrigues du philosophisme, bien plus encore que celles de l'ambition, qui donnèrent successivement à Louis XVI les Turgot, les Necker, les Lamoignon et les Brienne, sans parler des ministres subalternes, des commis importans, dont les sophistes conjurés s'assuroient les services.

Maupeou. Avec ces protections, les lois contre l'impiété étoient réduites à se taire, ou ne parloient que foiblement. Le clergé sollicitoit en vain l'autorité ; elle étoit de connivence avec les conjurés. Leurs ouvrages circuloient, leur personne étoit en sûreté. Lorsque Voltaire écrit à d'Alembert, que grâces à un prêtre de Cour, *il étoit perdu sans M. le Chancelier, qui, dans tous les temps, avoit eu pour lui une extrême bienveillance.* (133 Lett.) On voit facilement comment toutes les réclamations du clergé devenoient inutiles contre le chef même des conjurés. Cette lettre est de l'année 1774. C'est encore un nouveau ministre, c'est Maupeou à compter parmi les protecteurs. C'est celui-là même dont l'ambition et les liaisons avec le chef des sophistes s'étoient cachées sous le masque de tant de zèle pour la religion.

Les importans services que Voltaire retiroit de ces protections, non-seulement pour lui, mais pour les adeptes conjurés comme lui, se voient encore par ce qu'il écrivoit au même confident sur

le compte de Choiseul. « Je lui ai, disoit-il, les » plus grandes obligations. C'est à lui seul que je » dois les priviléges de ma terre. Toutes les graces » que je lui ai demandées *pour mes amis*, il me » les a accordées. » (110 *Lett. an* 1762.)

Quelques-uns de ces grands protecteurs vouloient aussi avoir la gloire d'être auteurs; s'ils n'avoient pas les talens de Voltaire, ils essayoient par fois de donner au peuple les mêmes leçons. De ce nombre je trouve un duc d'Usez, fort connu par l'importance de son nom. Il s'étoit mis à écrire aussi en faveur de la liberté, de la raison et de l'égalité des droits à croire tout ce que chacun pense en fait de religion, sans consulter ni docteurs ni Eglise. L'ouvrage paroissoit admirable à Voltaire, qui ne demandoit qu'à le voir perfectionné, pour le croire aussi utile aux autres qu'à M. le duc même. (*Lettre de Voltaire au duc d'Usez, du* 19 *novemb.* 1760.) Mais cet ouvrage étant resté sans titre et inconnu, on ne sait à quel point il auroit fait honneur au génie du duc Théologien. Duc d'Usez.

En parcourant les lettres de Voltaire, nous avons vu la liste des adeptes protecteurs s'enrichir de bien d'autres noms qui avoient droit jadis à une célébrité fondée sur d'autres titres. Nous avons trouvé un descendant de *Crillon* à côté d'un prince de *Salm*, jugés l'un et l'autre par Voltaire *dignes d'un autre siècle;* mais l'on se tromperoit en croyant que Voltaire entend par-là, dignes du siècle des Bayards et des preux chevaliers : non, c'est un siècle digne *de leur modestie et de leur science philosophique.* On peut y voir encore un prince de Ligne, en qui Voltaire a placé son espoir pour la propagation des lumières philosophiques dans le Brabant, et un duc de Bragance tout aussi exalté par Voltaire, comme pensant de même. Autres Seigneurs.

Quant aux marquis, aux comtes et chevaliers, c'est un marquis d'Argence de Dirac, brigadier des armées, fort zélé pour déchristianiser sa province d'Angoumois, et pour faire de ses compatriotes autant de philosophes à la moderne. C'est M. le marquis de Rochefort, colonel d'un régiment, et devenu, par son philosophisme, le grand ami de d'Alembert et de Voltaire. C'est M. le chevalier de Chatellux, hardi, mais plus adroit dans la guerre qu'il fait au christianisme. En un mot, s'il falloit en croire Voltaire, ce seroit à peu près tout ce qu'il connoissoit de cette classe qu'il appeloit par excellence les honnêtes gens, lorsque, dès l'année 1763, il écrivoit à Helvétius : « Soyez » sûr que l'Europe est remplie d'hommes raisonnables et qui ouvrent les yeux à la lumière. En » vérité le nombre en est prodigieux, et je n'ai » pas vu depuis dix ans *un seul honnête homme*, » *de quelque pays, et de quelque religion qu'il* » *fût, qui ne pensât absolument comme vous;* » mais il est vraisemblable que Voltaire s'exagéroit à lui-même ses succès. On ne sauroit penser que de cette multitude de Seigneurs qui alloient à Ferney contempler le Lama des sophistes, il n'y en eût plusieurs d'attirés par la curiosité bien plus que par l'impiété. Une règle plus sûre pour distinguer les vrais adeptes, c'est de voir le plus ou moins de confiance avec laquelle il s'exprime auprès d'eux, ou leur envoie tantôt ses productions, tantôt celles des autres impies. La liste des adeptes, en suivant cette règle, seroit encore bien longue. On y trouveroit des duchesses, des marquises protectrices, tout aussi philosophes que la sœur Guillemette. Laissons-les dans l'oubli que méritent des adeptes plus dupes que méchantes; elles n'en sont que plus à plaindre lorsqu'elles se croient moins dignes de pitié.

Un des protecteurs à distinguer plus spécialement, est ce comte d'Argental, conseiller honoraire au Parlement, aussi vieux que Voltaire, et toujours son ami de cœur. Tout ce que dit M. de la Harpe de cet aimable comte, peut être très-vrai; mais il n'est que trop vrai aussi qu'avec toutes ces aimables qualités, le comte et la comtesse d'Argental n'en furent que plus dupes de leur admiration et de leur amitié pour Voltaire. Sa correspondance avec ces deux adeptes étoit aussi suivie qu'avec d'Alembert. Il les exhortoit avec la même confiance à écraser l'infâme. Il les appeloit ses deux anges; il avoit fait du comte, en quelque sorte, son agent pour tout ce qui demandoit de grandes protections. Il en eut peu de plus empressés, de plus fidèles, c'est-à-dire, de plus impies. (*Voy. la Corresp. générale.*)

Un nom plus important qu'il faut encore placer sur la liste de ces adeptes protecteurs, est celui de M. le duc de la Rochefoucault. Quand on sait à quel point ce malheureux duc se trompa, s'il se crut de l'esprit, on est peu étonné de le voir presque nul dans la correspondance de Voltaire; mais la publicité des faits supplée ici aux preuves écrites. M. le duc de la Rochefoucault avoit eu la bonhomie de se laisser persuader que, pour être quelque chose, il falloit être impie, et se donner au moins un nom parmi les philosophes. Il les protégea et les dota même dans la personne de Condorcet. Heureux si, pour connoître de que c'est que leur philosophie, il n'avoit pas attendu que ses assassins envoyés par Condorcet vinssent le lui apprendre!

Dans les Cours étrangères, aussi bien que dans Paris, les hauts et puissans seigneurs s'imaginoient aussi que leur zèle pour le philosophisme devoit les distinguer du commun des hommes.

Voltaire étoit dans l'admiration de celui que témoignoit le prince Gallitzin, en faisant imprimer la production la plus impie d'Helvétius, et en osant dédier cette édition à l'impératrice de Russie. (117 *Lettre à d'Alembert.*) Il savoit encore plus de gré au comte de *Schouwallow*, protecteur si puissant des sophistes à la même Cour, et à tous ceux qui étoient venus à bout de faire nommer d'Alembert pour instituteur de l'héritier de cette couronne.

La Suède, d'où étoit parti ce chambellan Jennings, qui alloit annoncer à Ferney les progrès que la philosophie faisoit dans son pays sous les auspices de la Reine et du Prince royal, (*Lett. de d'Alemb. du* 19 *janv.* 1769) avoit produit un adepte bien plus précieux encore aux conjurés. C'étoit M. le comte de Creutz, d'abord ambassadeur en France, et ensuite en Espagne. Le comte de Creutz avoit si bien uni à son ambassade la mission d'un apôtre du philosophisme, et Voltaire étoit si enchanté de son zèle, qu'il ne se consoloit pas de le voir quitter Paris. Aussi écrivoit-il à la dame Geoffrin, reine des philosophes : « S'il y » avoit un empereur Julien au monde, c'étoit » chez lui que M. le comte de Creutz devoit aller » en ambassade, et non chez des gens qui font » des auto-da-fé ; il faut que la tête ait tourné » au sénat de Suède, pour ne pas laisser un tel » homme en France ; il y auroit fait du bien, » et il est impossible d'en faire en Espagne. » (*Lett. à Mad. Geoffrin, du* 21 *mai* 1764.)

Cependant cette Espagne, tant dédaignée par Voltaire, avoit aussi son d'Aranda, qu'il appeloit le *favori de la philosophie*, et qui, chaque soir, alloit réchauffer son zèle avec d'Alembert, Marmontel et autres adeptes majeurs, chez la demoiselle d'Espinasse, la plus chérie des adeptes fe-

melles, et dont le club valoit presque l'académie française.

L'Espagne comptoit même d'autres ducs, chevaliers ou marquis, grands admirateurs des sophistes français. Elle avoit sur-tout le marquis de Mora, et le duc de Villa Hermosa. (*Lett. de Volt. du 1.er mai 1768.*) Dans cette même contrée, que les conjurés regardoient comme si peu mûre pour leur philosophie, d'Alembert distinguoit plus spécialement le duc d'Albe. C'est de lui qu'il écrivoit à Voltaire : « Un des plus grands seigneurs » d'Espagne, homme de beaucoup d'esprit, et » le même qui a été ambassadeur en France sous » le nom de duc d'Huescar, vient de m'envoyer « vingt louis pour votre statue. Condamné, me » dit-il, à cultiver en secret ma raison, je sai- » sirai avec transport cette occasion de donner un » témoignage public de ma reconnoissance au » grand homme qui le premier montra le chemin. » (108 *Lett. an 1773.*)

C'est en voyant tous ces noms sur la liste de ses disciples, que Voltaire écrivoit : « La vic- » toire se déclare pour nous de tous côtés ; je » vous assure que dans peu il n'y aura que la » canaille sous les étendards de nos ennemis. » (*Lett. à Damilaville.*) Il ne prévoyoit pas assez loin encore. Cette canaille elle-même devoit aussi un jour se laisser fasciner comme les grands Seigneurs ; mais les premiers adeptes devoient en ce jour être punis par les derniers.

Quant à d'Alembert, il ne contenoit plus ni sa joie ni son style, quand, instruit du concours de ces admirateurs auprès de Voltaire, il pouvoit lui écrire : « Comment diable ! quarante convives » à votre table, dont deux maîtres de requêtes » et un conseiller de grand'chambre, sans compter » les duc de Villars et compagnie. » (76 *Lett.*

an 1760.) Ce n'étoit pas une preuve infaillible sans doute du philosophisme de chacun des convives, que l'empressement d'assister à cette table; mais ce concours n'en désignoit pas moins en général des hommes qui alloient admirer le Coryphée d'une impiété qui devoit tous les perdre.

Ce n'est pas sans raison que d'Alembert fait une mention spéciale de ce conseiller de la grand'chambre. Il savoit combien il importoit aux conjurés d'avoir des protecteurs ou des admirateurs jusques dans le sein de la première magistrature. Voltaire le savoit aussi bien que lui, quand il lui écrivoit : « Heureusement on a fait dans ce par-» lement (de Toulouse) depuis environ dix ans, » des recrues de jeunes gens qui ont beaucoup » d'esprit, qui ont bien lu, et qui pensent comme » vous. » (11 *lett. an* 1769. Cette lettre expliqueroit seule la mollesse des premiers tribunaux, dans les années qui ont précédé la révolution. Ils avoient toute l'autorité requise pour sévir contre les auteurs et les distributeurs des œuvres de l'impiété et de la sédition, et ils avoient laissé cette autorité s'avilir, au point qu'un arrêt du Parlement, publié par manière d'acquit contre ces productions, n'étoit plus en quelque sorte qu'un avertissement de leur publication et un nouveau titre pour les vendre plus chères.

Cependant, ces conquêtes du philosophisme dans les premiers tribunaux du royaume, ne répondoient pas à beaucoup près au désir de Voltaire. On le voit très-souvent se plaindre de ces corps respectables, comme étant encore composés de bien des magistrats attachés à la religion. En revanche, on le voit applaudir plus spécialement à ceux dont le zèle philosophique s'étoit manifesté dans les parlemens du Midi. « Là, » écrivoit-il à d'Alembert, vous allez d'un

» M. *Duché* à un M. de *Castillon*. Grenoble se » vante de M. *Servan*. *Il est impossible que la* » *raison et la tolérance ne fassent de très-grands* » *progrès sous de pareils maîtres.* » (Lettre du 5 nov. 1770.) Cet espoir paroissoit d'autant mieux fondé, que les trois magistrats que nomme ici Voltaire, étoient précisément ceux à qui leurs fonctions de procureurs ou d'avocats-généraux auroient fait un devoir plus spécial de s'opposer aux progrès de cette prétendue raison, toujours confondue par Voltaire avec l'impiété, d'en dénoncer les productions journalières, et de requérir l'exécution des lois contre leurs auteurs.

De tous ces avocats généraux, celui qui semble avoir été le plus d'intelligence avec Voltaire, est M. la Chalotais, du parlement de Bretagne. C'est sur-tout par les lettres du philosophe de Ferney à ce magistrat, que l'on pourra voir et l'obligation et la reconnoissance que les conjurés lui témoignoient de son zèle contre les Jésuites, et combien la destruction de cette société se trouvoit liée, dans leurs projets, à celle de tous les autres corps religieux, pour arriver à celle de toute autorité ecclésiastique. (*Voyez sur-tout lettre de Volt. à M. la Chalotais*, 17 *mai* 1762.)

Malgré tous ces progrès du philosophisme dans le corps même de la magistrature, il restoit dans ces corps des hommes vénérables, dont les vertus étoient l'honneur des premiers tribunaux. La grand'chambre sur-tout du parlement de Paris, sembloit à Voltaire un corps si étranger à son impiété, qu'il désespéroit de la voir jamais philosophe. Il lui faisoit l'honneur de la mettre sur la même ligne que *cette populace* et *ces assemblées du clergé*, qu'il ne se flattoit pas de rendre *raisonnables*, c'est-à-dire d'entraîner dans son impiété. (*Lett. à d'Alembert*, 13 *déc.* 1763.)

Il fut même un temps où l'indignation de Voltaire contre les Parlemens s'exprimoit en ces termes dans ses lettres à Helvétius : « Je crois » que les français descendent des Centaures, » qui étoient moitié hommes et *moitié chevaux* » *de bât ;* ces deux moitiés-là se sont séparées, » il est resté des hommes comme vous, par » exemple, et quelques autres, *et il est resté des* » *chevaux qui ont acheté des charges de con-* » *seiller* (au Parlement) ou qui se sont faits » docteurs en Sorbonne. » (22 *juillet* 1761.)

Je me fais un devoir de citer ces preuves du dépit des sophistes contre le premier corps de la magistrature française ; elles font au moins voir que ce corps ne fut pas une conquête aisée pour l'impiété. Il est constant qu'aux approches même de la révolution, il étoit dans les Parlemens de France bien des magistrats, qui, mieux instruits des artifices des conjurés, auroient donné aux lois plus de vigueur pour maintenir la religion. Mais jusque sur les sièges de la grand'-chambre il étoit des intrus de l'impiété. Elle y avoit jusques à ce Terrai déjà assez infâme comme ministre, mais pas assez connu comme sophiste.

Trait de l'abbé Terrai.

Quelques exemples que ces mémoires aient déjà fourni de l'atroce dissimulation des conjurés, il en est peu dont la noirceur approche du trait que j'ai à consigner ici sur cet adepte.

Le libraire nommé Léger, vendoit publiquement dans Paris un de ces ouvrages dont l'impie hardiesse forçoit quelquefois le Parlement à les proscrire. Celui qui se vendoit dans la boutique de Léger fut condamné à être brûlé, avec ordre de faire des recherches sur l'auteur et les vendeurs. Terrai s'offrit et fut nommé pour ces recherches dont il devoit faire le rapport au Parlement. Il manda le libraire Léger, dont je vais rapporter

les expressions, telles que je les ai entendues de sa bouche même, la seule fois que j'ai vu cet homme. Ou il ne me dit pas, ou bien j'ai oublié le nom de l'ouvrage en question; mais ce qu'il me dit bien sûrement, le voici : « Mandé d'autorité » par M. Terrai, conseiller au Parlement, je me » rendis chez lui; il me reçut prenant un air de » gravité, s'assit sur un sofa et puis m'interrogea : » Est-ce vous qui vendez cet ouvrage condamné » par un arrêt du Parlement? Je répondis : Oui, » Monseigneur. — Comment pouvez-vous vendre » des livres si mauvais, si dangereux? — Comme » on en vend tant d'autres. — En avez-vous déjà » beaucoup vendu? — Oui, Monseigneur. — » Vous en reste-t-il encore beaucoup? — Envi- » ron six cents exemplaires. — Connoissez-vous » l'auteur d'un si mauvais ouvrage! — Oui, Mon- » seigneur. — Quel est-il? — Vous, Monseigneur. » — Quoi, moi! Comment osez-vous le dire, et » comment le savez-vous? — Je le sais, Monsei- » gneur, de celui-là même de qui j'ai acheté votre » manuscrit. — Puisque vous le savez, tout est » dit; retirez-vous et soyez prudent. »

On devine aisément que le procès-verbal de cet interrogatoire ne fut pas rendu au Parlement. L'historien sentira de même quels progrès la conspiration antichrétienne devoit faire, dans un royaume où elle avoit de semblables adeptes, jusques dans le sanctuaire des lois.

CHAPITRE XV.

Classe des Gens de Lettres.

LES passions et la facilité de les satisfaire, quand on a secoué le joug de la religion, avoient donné aux conjurés presque tous ces hommes qui do-

minent dans la société par les distinctions de puissance, de titres, de richesses. La fumée des réputations leur donna bientôt ceux qui ne prétendent pas à des distinctions moins flatteuses par la supériorité des lumières, de l'esprit et du génie. Les talens de Voltaire, et des succès peut-être encore supérieurs à ses talens, lui donnoient un empire que personne n'osoit lui contester dans la classe des gens de lettres. Il les vit se traîner à sa suite avec une docilité que l'on ne devoit pas attendre de ces hommes qui, bien plus que les autres, se flattent de penser par eux-mêmes. Il n'eut presque besoin que de donner le ton. Comme on voit chez des nations frivoles, les reines des Laïs, par la seule force de l'exemple, faire passer en mode jusques aux costumes de la lubricité, à peine se fut-il montré impie, que l'empire des lettres se remplit d'écrivains revêtus des livrées de l'irréligion.

Dans la foule de ces auteurs adeptes, il en est un qui put lui disputer la gloire du génie, qui l'emporta peut-être, qui n'avoit pas au moins besoin de celui des impies pour arriver à la célébrité: c'est Jean-Jacques Rousseau. Ce fameux citoyen de Genève, sublime quand il veut, dans sa prose, comme Milton ou Corneille dans leurs vers, pouvoit donner au christianisme un nouveau Bossuet. Malheureusement pour sa gloire il fut connu par d'Alembert, Diderot et Voltaire. Il entra pour un temps dans les complots de ces premiers conspirateurs; il concerta aussi avec eux les moyens de détruire la religion du Christ. Dans cette synagogue des impies, comme dans celle des Juifs, les témoignages ne s'accordèrent pas, les cœurs se divisèrent : mais ce fut de part et d'autre sans se rapprocher davantage du Christ, contre qui leurs conseils se tenoient. Les preuves de ce fait se

trouvent dans une lettre de Voltaire disant à d'Alembert : « C'est bien dommage que Jean-Jacques, » Diderot, Helvétius et vous, avec d'autres » hommes de votre sorte, ne vous soyez pas » entendus pour écraser l'infâme. Le plus grand » de mes chagrins est de voir les imposteurs unis » et les amis du vrai divisés. » (156 *Lettre à d'Alembert, an* 1765.)

En quittant le conseil des sophistes, Rousseau ne quitta ni leurs erreurs ni les siennes. Il fit sa guerre à part. L'admiration des adeptes fut partagée ; mais aux deux écoles l'impiété ne fit que varier l'usage de ses armes, les opinions ne furent ni moins inconstantes ni plus religieuses.

Voltaire avoit pour lui l'agilité ; les disciples de Jean-Jacques lui trouvoient plus de force. Avec celle d'Hercule il en eut aussi tout le délire. Voltaire se jouoit des contradictions, et sa plume voloit au gré des vents ; Jean-Jacques insistoit sur ses paradoxes au gré de son génie, sa massue agitée dans les airs frappoit également la vérité et le mensonge. L'un fut la girouette de l'opinion, et l'autre le protée du sophisme. L'un et l'autre furent nuls à l'école de la sagesse. L'un et l'autre voulurent poser les bases et les premiers principes de la philosophie ; l'un et l'autre embrassèrent alternativement le oui, le non, et se virent condamnés à l'inconstance de l'esprit la plus humiliante.

Voltaire ne sachant à quoi s'en tenir ni sur Dieu, ni sur un destin à venir, s'adresse à des sophistes incertains, égarés comme lui, et reste dans ses inquiétudes. Jean-Jacques, encore dans l'âge des *puérilités*, se dit à lui-même : « *Je m'en vais jeter* » *cette pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de* » *moi, si je le touche, signe de salut ; si je le* » *manque, signe de damnation.* » Jean-Jacques

touche l'arbre, il est assuré du Ciel; et long-temps après l'âge des *puérilités*, cette preuve suffit au philosophe. Il étoit déjà vieux, quand il ajoutoit : *depuis lors je n'ai point douté de mon salut.* (Voyez ses Confessions, liv. 6.)

Voltaire crut un jour démontrer l'existence de l'auteur de l'univers; il crut alors à un Dieu Tout-Puissant et Rémunérateur de la vertu. (*Volt. de l'Athéisme.*) Le lendemain toute cette démonstration se réduisit pour Voltaire à des probabilités et à des doutes qu'il est ridicule de vouloir résoudre. (*V. suprà et de l'Ame par Soranus.*)

La même vérité fut un jour démontrée pour Jean-Jacques, et il n'en doutoit pas le jour où, après l'avoir démontrée lui-même, il voyoit Dieu autour de lui et le sentoit dans lui-même, dans toute la nature, le jour où il s'écrioit : Je suis très-certain que ce Dieu existe par lui-même. (*Emile et Lettre à l'archevêque de Paris.*) Le lendemain toute cette démonstration lui étoit échappée, et il écrivoit à Voltaire : « J'avoue » naïvement que (sur l'existence de Dieu) ni le » pour ni le contre ne me paroissent démontrés. » Pour Jean-Jacques comme pour Voltaire, le *Théiste* et l'*Athée* ne *fondoient* alors *leur sentiment* que *sur des probabilités.* (Lett. à Volt. tom. 12, édit. in-4.° de Genève.)

Et Voltaire et Jean-Jacques crurent aussi un jour à un seul principe ou *seul moteur.* (Volt. Principe d'action; Jean-Jacques, Emile, tom. 3, pag. 115, et Lettre à l'archevêque de Paris.) Et Jean-Jacques et Voltaire crurent un autre jour, qu'il pouvoit bien y avoir deux principes, deux causes. (*Volt. Quest. encyclopédiques, tom.* 9. — *Jean-Jacques, Emile, tom.* 3, *pag.* 61, *et Lett. à l'archevêque de Paris.*)

Voltaire, après avoir écrit un jour que l'athéisme peupleroit

peupleroit la terre de brigands, de scélérats, de monstres (*passim de l'athéisme*), absolvoit l'athéisme dans Spinosa, le permettoit au philosophe (*axiome* 3); il en venoit au point de le professer lui-même en écrivant : «Je ne connois que Spinosa » qui ait bien raisonné ; » (*Lett. de d'Alembert*, 16 *juin* 1773.) c'est-à-dire je ne connois de vrai philosophe que celui qui n'a point d'autre Dieu que ce monde et toute la matière. Après avoir ainsi goûté de tous les partis, il pressoit d'Alembert de ne faire contre le Christ qu'une même légion des athées et des Déistes. (*suprà.*) Jean-Jacques avoit écrit que les athées méritoient châtiment ; qu'ils étoient *perturbateurs du repos public* et devoient être punis de mort. (*Emile, tom. 4, pag.* 68. *Contrat social, ch.* 8.) Et Jean-Jacques, pensant avoir rempli le vœu de Voltaire, écrivoit au ministre Vernier : « Je dé» clare que mon objet étoit, dans la Nouvelle » Héloïse, de rapprocher les deux partis opposés » (les athées et les déistes) par une estime ré» ciproque, et d'apprendre aux philosophes qu'on » peut croire en Dieu sans être hypocrite, et » qu'on peut être incrédule (ou ne pas y croire) » sans être un coquin. » (*Lettre à M. Vernier.*) Et le même Jean-Jacques écrivoit à Voltaire, « que l'athée ne peut être coupable devant Dieu; » que si la loi portoit peine de mort contre » les athées, il faudroit commencer par faire » brûler comme tel quiconque en viendroit dé» noncer un autre. » (*Lettre à Voltaire, tom.* 12; *et Nouvelle Héloïse.*)

Voltaire blasphémoit la loi du Christ, se rétractoit, communioit, et se hâtoit d'écrire aux Conjurés pour les exhorter à écraser l'infâme dans le Christ; (*Voyez suprà.*) Jean-Jacques quittoit et reprenoit le christianisme de Calvin, revenoit à

sa table, à sa cène (*a*), faisoit du Christ le plus sublime éloge que l'éloquence humaine en eût tracé, et finissoit l'éloge par le blasphème qui fait du Christ un visionnaire. (*Ses Confessions et Prof. de foi du Vicaire savoyard.*) Si la révolution antichrétienne devoit porter Voltaire au Panthéon, Jean-Jacques avoit acquis les mêmes droits à l'inauguration des sophistes impies; nous le verrons en acquérir un jour de plus grands encore à celle des sophistes séditieux. Si l'un faisoit solliciter sous main les souscriptions des Rois pour sa statue, l'autre écrivoit publiquement qu'à Sparte il auroit eu la sienne.

Avec ces traits communs, ces deux héros des Conjurés eurent aussi leur caractère propre. Voltaire détestoit le Dieu des chrétiens; Jean-Jacques l'admiroit en le blasphémant. Tout l'orgueil de l'esprit fit dans lui ce que la jalousie et la haine faisoient dans Voltaire, et il sera long-temps douteux lequel fit plus de mal au Christianisme; l'un par l'atrocité des sarcasmes ou par le sel empoisonné du ridicule ou de la satire, et l'autre par le glaive des sophismes, avec tout l'appareil de la raison.

Après leurs divisions, Voltaire détesta Jean-

(*a*) D'Alembert écrivoit à Voltaire en parlant de Jean-Jacques Rousseau : « Je le plains; mais s'il a besoin » pour être heureux d'approcher de la sainte Table, et » d'appeler sainte, comme il le fait, une Religion qu'il » a vilipendée, j'avoue que je rabats beaucoup de l'in» térêt. » (105 *lett. an* 1762.) Il eût pu certainement dire la même chose sur les communions de Voltaire, mais il n'osa jamais. On voit bien qu'il cherchoit à lui sauver le blâme de cette atroce hypocrisie; mais c'est en ajoutant, « peut-être ai-je tort : car enfin vous savez » mieux que moi les raisons qui vous ont déterminé. » Il se garde bien de lui dire que cela diminue son estime, et Voltaire n'en reste pas moins *son cher et illustre maître.* (Lett. du 31 mai 1768.)

Jacques, le bafoua, voulut qu'il fut lié comme un vil insensé. (*Lett. à Damilav. 6 mai* 1761, *et Guerre de Genève.*) Mais il s'applaudissoit que toute la jeunesse apprît à lire dans le Symbole de ce même insensé, dans sa profession de foi du Vicaire savoyard. (*Lett. au comte d'Argental*, 26 *sept.* 1766.) A la même époque Jean-Jacques détesta les chefs des Conjurés, les dévoila et en fut détesté; il conserva tous leurs principes, rechercha de nouveau leur affection, leur estime, et sur-tout celle de leur héros. (*Voyez ses Lett. et la Vie de Sénèque par Diderot.*)

S'il étoit difficile de définir le sophiste de Ferney, il n'est pas plus aisé de crayonner le portrait de celui de Genève. Jean-Jacques aima les sciences et remporta le prix de ceux qui en médisent, il écrivit contre les spectacles et fit des opéra; il chercha des amis et fut fameux par les ruptures de l'amitié; il célébra les charmes de la pudeur et plaça sur l'autel la prostituée de Varens; il se crut et se dit le plus vertueux des hommes, et sous le titre modeste de Confessions, il se plut à savourer dans sa vieillesse le souvenir de ses impudiques conquêtes; il donna aux mères tendres les plus touchans conseils de la nature, et il étouffa lui-même la voix de la nature; pour oublier qu'il étoit père, il relégua ses enfans à l'hôpital de ceux que la honte de leur naissance condamne à ignorer celui qui leur donna le jour. La crainte de les voir le rendit inexorable aux ames sensibles qui voulurent pourvoir à leur éducation et adoucir leur sort. (*Voyez ses Confessions.*) Prodige continuel d'inconséquences jusqu'à ses derniers momens, il avoit écrit contre le suicide, et c'est peut-être lui faire grace que de douter s'il ne prépara pas lui-même le poison qui lui donna la mort. (*Voyez sa vie par le comte Barruel de Beauvert.*)

Malgré ces monstreuses inconséquences, l'erreur, chez le sophiste de Genève, prit l'essor et le nerf du génie. Il enleva au Christ des adorateurs qui eussent résisté à d'autres armes. Il ne falloit qu'aimer ses passions pour écouter Voltaire; il falloit décomposer le sophisme pour n'être pas séduit par Jean-Jacques. L'un plaisoit davantage à la jeunesse, l'autre faisoit plus de dupes dans l'âge mur. Un nombre prodigieux d'adeptes dûrent à l'un et à l'autre leur apostasie.

Buffon. Les mânes de M. de Buffon se révolteroient peut-être de voir son nom inscrit à la suite de Jean-Jacques, dans la liste de ces adeptes conjurés. Cependant il est bien difficile à l'historien de parler de ces hommes qu'avoient séduits le ton de Voltaire dans l'empire des lettres, sans gémir au moins sur le Pline français. Sans doute il fut bien moins l'associé des ennemis du Christianisme qu'il ne fut leur victime; mais comment se cacher l'influence qu'eut le philosophisme sur ses productions? La nature lui avoit donné son pinceau; il ne fut pas assez heureux pour borner ses travaux aux objets qu'elle mit elle-même sous ses yeux, il voulut remonter à ces temps mystérieux dont la révélation seule peut déchirer le voile; en croyant ajouter à sa propre gloire, il se traîna, tantôt sous les pas de Maillet et tantôt sous ceux de Boulanger. Traçant à leur école l'origine des choses pour nous donner l'histoire de la nature, il déchira l'histoire de la religion. Il se fit le héros de ces hommes que d'Alembert envoyoit fouiller, dans les montagnes ou dans les entrailles de la terre, des démentis à donner à Moyse et aux premières pages des Livres saints. Il put se consoler auprès des sophistes, des censures de la Sorbonne; sa punition fut dans sa faute même. Il ne donna de démenti qu'à sa renommée, à l'idée que le public

avoit conçue de ses connoissances sur les lois de la nature. Il sembla les avoir oubliées toutes pour sa terre formée par les eaux, sa terre formée par le feu, dans ses éternelles époques. Pour contredire les Livres saints, il fit de la nature, comme de lui-même, le jouet des contradictions. Son style toujours élégant et noble fut toujours admiré, mais n'empêcha pas ses opinions d'être la risée des physiciens. Une grande partie de sa gloire s'évanouit comme sa comète, dans les rêves de l'incrédulité. Heureux si, rétractant ses erreurs, il avoit pu détruire la manie des adeptes qui apprirent de lui à ne plus étudier la nature que dans l'esprit de d'Alembert. (*a*)

Fréret.

Après ces deux hommes justement distingués pour la noblesse de leur style, tout le reste des adeptes n'eut guères d'autres titres à la célébrité, que des talens médiocres relevés par l'audace de l'impiété. Il en est pourtant deux dont l'érudition mieux dirigée eût fait honneur aux sciences. L'un est Fréret, dont la mémoire prodigieuse s'étoit tellement exercée à l'étude de Bayle, qu'il en savoit par cœur presque tout le dictionnaire. Ses Lettres à Thrasibule, fruit de son athéisme, prouvent que cet excès de mémoire fut plus qu'abondamment compensé par le défaut de jugement.

(1) D'Alembert lui-même rioit avec Voltaire de tous les vains systèmes de Buffon et de Bailli sur la prétendue ancienneté du monde et de ses peuples. Il appeloit tous ces systèmes des sottises, des pauvretés, supplément du génie, des idées creuses, de vains et ridicules efforts de charlatans. (*Voy. lett. à Volt. du 6 mars 1777.*) Mais il se gardoit bien de publier sa façon de penser sur ces objets. En décréditant ces systèmes, il auroit eu peur de décourager les adeptes qu'il envoyoit lui-même en forger de nouveaux, et chercher aussi dans les taupinières Apennines des démentis à donner à Moïse pour déchirer les premières pages de la Bible et écraser la religion.

Boulanger. L'autre fut Boulanger, jeune homme dont la tête surchargée de latin, d'hébreu, de grec, de syriaque et d'arabe, donna aussi dans les extravagances de l'athéisme, qu'il rétracta pourtant dans ses derniers jours, en détestant la secte qui l'avoit égaré.

Nous verrons bientôt qu'aucun des ouvrages posthumes attribués à ces deux érudits de l'impiété, n'étoit sorti de leur plume.

Le marquis d'Argens. Le marquis d'Argens voulut paroître aussi faire nombre parmi les sophistes érudits. Bayle faisoit les frais de la science dont il crut donner les preuves dans *ses Lettres chinoises et cabalistiques*, et dans sa *Philosophie du bon sens*. Il fut long-temps l'ami de Frédéric, et il le mérita comme tous les impies. C'est de la bouche même du président d'Éguille son frère, que nous avons appris, qu'après de longues discussions avec des hommes plus instruits que Frédéric sur la religion, ce marquis d'Argens se rendit à la lumière de l'Évangile, et finit par conjurer le prêtre qu'il avoit appelé, de l'aider sur-tout à réparer son incrédulité passée, par des actes de foi.

La Métrie. Quant au médecin la Métrie, il ne parut le plus fou des athées, que parce qu'il étoit le plus sincère. *Son Homme machine* et *son Homme plante* ont fait rougir la secte, par cela seul qu'il y dévoile ce qu'elle n'ose pas toujours dire, mais ce que l'on trouve quelquefois exprimé par bien d'autres tout aussi crument que par la Métrie.

Marmontel. Jusqu'au moment de la révolution française les sophistes armés contre le Christ crurent pouvoir se glorifier du nom et des talens de Marmontel: n'ajoutons pas à la douleur d'un homme, qui semble n'avoir eu besoin que des premiers jours de cette révolution pour rougir des erreurs et des conspirations dont elle étoit la suite. De tous les

sophistes qui ont survécu à Voltaire, M. Marmontel est peut-être celui qui a le plus cherché à se mettre à l'écart et à faire oublier ses liaisons avec les premiers conjurés. Cependant c'est à ces liaisons bien plus encore qu'à ses Incas et à son Bélisaire ou à ses contes saupoudrés de philosophisme, qu'il doit toute sa célébrité. Nous voudrions en vain le taire; les lettres de Voltaire rappellent au public qu'il fut au moins un temps et un long temps, où l'adepte honteux joua un autre rôle parmi les conjurés. Voltaire dans ce temps connoissoit si bien le zèle de M. Marmontel, que se croyant sur le point de mourir, il lui légua la Harpe. Le testament étoit conçu en ces termes : « Je vous recommande la Harpe quand je ne se» rai plus. *Il sera un des piliers de notre Eglise.* » Il faudra le faire de l'académie. Après avoir eu » tant de prix, il est bien juste qu'il en donne. » (*Lett. de Volt. à Marmontel*, 21 *août* 1767.)

Avec le goût des lettres, et ces talens qui, malgré ses critiques, lui donnent un rang distingué parmi les écrivains du jour, M. la Harpe auroit pu rendre ses travaux utiles; mais dès sa jeunesse il fut l'enfant gâté de Voltaire. A cet âge on se croit aisément philosophe, lorsqu'on ne croit pas à son catéchisme. Le jeune la Harpe suivit aveuglément la carrière que lui traçoit son maître; s'il ne fut pas le pilier, au moins devint-il le trompette de la nouvelle église, de celle des conjurés et de l'impiété. Il la servit plus spécialement par le Mercure, journal fameux en France, et dont les éloges ou les critiques hebdomadaires décidoient à peu près du sort des productions littéraires. (*a*)

La Harpe.

(*a*) Les journaux nous apprennent aujourd'hui que M. la Harpe a été converti dans sa prison par M. l'évêque de Saint-Brieux : j'en serois peu surpris. Les exemples

Les éloges que faisoit Voltaire de ce journal depuis que M. la Harpe en étoit devenu le principal rédacteur (*Voy. Lett. à d'Al.*) prouvent que les Gouvernemens n'ont pas assez conçu l'influence que ces sortes de journaux exercent sur l'opinion publique. Le Mercure avoit plus de dix mille souscripteurs et un bien plus grand nombre de lecteurs qui, recevant toutes les impressions du Journaliste, se trouvoient peu à peu aussi philosophes, c'est-à-dire aussi impies que le sophiste hebdomadaire. Les conjurés antichrétiens virent tout le parti qu'ils pouvoient tirer de cet empire. La Harpe en tint le sceptre pendant bien des années. Marmontel et Champfort le partagèrent. Rémi, qui ne valoit guères mieux, l'avoit eu avant eux. Je demandois un jour à celui-ci comment il pouvoit insérer dans son journal le compte le plus méchant, le plus perfide, le plus faux qu'on pût rendre d'un ouvrage de simple littérature, dont je l'avois entendu lui-même faire de grands éloges; il me répondit : Cet article a été fait par un ami de d'Alembert, et je dois mon journal ou ma fortune même, à la protection de d'Alembert. L'écrivain outragé auroit voulu faire insérer sa défense dans le même journal, il n'y eut pas moyen. — Que l'on juge par-là du parti que ces mêmes sophistes tiroient de leurs feuilles périodiques. C'est par elles sur-tout qu'ils dirigeoient l'opinion publique vers le grand objet de leur conjuration.

---

de ce Prélat, et les fruits du philosophisme dans la révolution, doivent faire impression sur un homme qui, avec l'esprit juste, saura les rapprocher des leçons et des promesses de ses anciens maîtres. Si la nouvelle de cette conversion est vraie, j'aurai peint M. la Harpe consacrant ses talens à l'erreur. Personne plus volontiers que moi n'applaudiroit à l'usage qu'il peut désormais en faire pour la vérité.

C'étoit par l'art de ménager l'éloge et la critique suivant ses intérêts, que la secte disposoit des réputations. Ses journaux lui donnoient le double avantage d'annoncer aux écrivains affamés (*a*) de gloire ou de pain, le parti qu'il falloit embrasser pour arriver à leur objet par la trompette littéraire, et de n'offrir à la curiosité du public d'autres livres à rechercher, que ceux dont la secte favorisoit ou ne redoutoit pas la circulation.

Avec cet artifice, les la Harpe du jour hâtoient la conjuration, autant et plus encore que les sophistes les plus actifs, et leurs écrivains les plus impies. L'adepte auteur broyoit et condensoit le poison dans son livre; l'adepte journaliste le proclamoit, le distribuoit dans tous les coins de la Capitale, et jusqu'aux extrémités des provinces. Tel qui eût ignoré l'existence d'un livre irréligieux ou séditieux, tel autre qui eût craint d'y consacrer son temps ou son argent, en avaloit tout le venin dans le perfide extrait des adeptes journalistes.

Condorcet.

Plus que tous ces adeptes, plus que Voltaire même, un démon appelé Condorcet haïssoit Jésus-Christ. Au seul nom de la Divinité, ce monstre frémissoit. On eut dit qu'il vouloit se venger contre les Cieux, du cœur qu'ils lui avoient donné. Dur, ingrat, insensible, froid assassin de l'amitié et de ses bienfaiteurs, il auroit traité Dieu, s'il

(*a*) Les sophistes connoissoient si bien le pouvoir des journaux, que leur conjuration s'étendoit jusqu'à mettre en mouvement les plus hautes protections contre les auteurs religieux qui le leur disputoient. Quand Voltaire fut instruit que M. Clément devoit succéder à Fréron, dont les feuilles avoient été long-temps consacrées à la défense de la vérité, il ne rougit pas de porter d'Alembert à recourir au Chancelier pour empêcher M. Clément de continuer le journal de Fréron. (*Lett. du 12 fév.* 1773.)

l'avoit pu, comme il traita le Rochefoucault. L'athéisme dans la Métrie étoit sottise, il fut folie dans Diderot; dans Condorcet, il fut tout à la fois la fièvre habituelle de la haine et le fruit de l'orgueil. Pour toute chose au monde on n'auroit pas fait croire à Condorcet qu'un homme qui croyoit en Dieu, n'étoit pas une bête. Voltaire qui l'avoit vu jeune encore, ne devinoit pas la moitié des services que les conjurés devoient en recevoir, lors même qu'il écrivoit à d'Alembert : « Ma » grande consolation en mourant, est que vous » soutenez l'honneur de nos pauvres Welches, » en quoi vous serez bien secondé par Con» dorcet. » (*Lett.* 101, *an* 1773.)

Ce n'étoit pas sur les talens de cet homme que le chef de la conjuration pouvoit avoir fondé cet espoir. Condorcet avoit pris de la Géométrie ce que d'Alembert pouvoit lui en apprendre; dans l'empire des Belles-Lettres, il n'étoit pas seulement fait pour arriver au second rang. Il avoit dans son style les défauts d'un homme qui ne sait pas même sa langue, et dont les phrases ressemblent au sophisme qu'il faut étudier pour en débrouiller le sens. La haine fit pour lui ce que la nature fait pour les autres. A force de cacher le blasphème, il s'habitua enfin à l'exprimer plus clairement. C'est la seule manière d'expliquer la différence remarquable qui se trouve entre ses premiers et ses derniers ouvrages; différence encore plus sensible dans son Essai posthume sur les progrès de l'esprit humain. Sa plume ne se reconnoît plus dans cet ouvrage, si ce n'est dans un certain nombre de pages; mais son esprit y est par-tout. On le voit là, comme pendant sa vie, dans ses études, dans ses écrits, dans ses conversations, dirigeant tout vers l'athéisme, n'ayant pas d'autre objet que de faire servir toute l'histoire

à inspirer à ses lecteurs toute sa haine, toute sa frénésie contre Dieu. Depuis long-temps il attendoit la chute des autels, comme le seul spectacle dont son cœur pût jouir; il la vit et la suivit de près. Mais il tomba comme l'impie errant et vagabond, succombant aux angoisses, à la misère et aux terreurs de Robespierre. S'il ne reconnut pas la main qui le frappoit, s'il expira tel qu'il avoit vécu, le moment où il vit les démons eux-mêmes confesser ce Dieu qu'il blasphémoit, fut le premier instant de ses remords; il eût voulu les vaincre, et au milieu des flammes vengeresses, il crieroit encore s'il le pouvoit : Non, il n'y a point de Dieu; mais il ne le peut plus, et pour lui ce supplice vaut tous ceux de l'enfer.

Dans sa haine de Dieu portée jusqu'à l'aberration pendant qu'il a vécu, ce Condorcet, pour délivrer les hommes de la crainte d'un Etre immortel dans les Cieux, n'avoit pas hésité à espérer que sa philosophie rendroit un jour l'homme lui-même immortel sur la terre. Pour démentir Moïse et les prophètes, il s'étoit fait lui-même le prophète de la démence. Moïse nous montroit les jours de l'homme s'abrégeant insensiblement jusqu'au terme que Dieu leur a fixé; le prophète avoit dit : Les jours de l'homme sont de soixante et dix ans, et les plus longs de quatre-vingts; au-delà il n'est plus que travail et douleur. A cet oracle de l'Esprit-Saint Condorcet a opposé les siens. En calculant les fruits de sa révolution philosophique, de cette même révolution qui commence au moins par envoyer tant d'hommes au tombeau, il ajoute au symbole de son impiété, celui de son extravagance; il prononce sans hésiter : « *Nous devons croire que cette durée de* » *la vie de l'homme doit croître sans cesse*, si » des révolutions physiques ne s'y opposent pas;

» mais nous ignorons quel est le terme qu'elle ne » doit jamais passer ; nous ignorons même *si les* » *lois générales de la nature en ont déterminé un* » *au-delà duquel elle ne puisse plus s'étendre.* » Ainsi dans son *Esquisse d'un tableau* prétendu *philosophique des progrès de l'esprit humain* (époque 10, p. 382) ; ainsi, après avoir bâti l'histoire à sa façon, pour entasser toutes les calomnies de la haine contre la religion, pour ne montrer aux hommes de salut que dans son athéisme, de sophiste menteur s'érigeant en prophète, il a vu tous les fruits à venir de sa philosophie triomphante. Le moment où elle a renversé les autels de la Divinité, est celui qu'il choisit pour nous dire : Désormais l'homme heureux verra ses jours croître sans cesse, et s'accroître au point même de ne pouvoir plus dire si la nature y a prescrit un terme ; si au lieu de son Dieu éternel dans les cieux, il ne deviendra pas lui-même enfin immortel sur la terre. Ainsi, au moment même où le philosophisme célébroit ses triomphes, tout l'orgueil de la secte devoit être humilié par l'aberration, l'extravagance du plus impie et du plus cher de ses adeptes. La vie de Condorcet n'avoit été qu'une suite de blasphèmes ; elle devoit finir par le délire.

Ce nom de Condorcet reparoîtra dans ces Mémoires ; nous le verrons haïr les rois presque autant qu'il haïssoit le Christ. Avant lui Helvétius et bien d'autres avoient déjà éprouvé avec quel art la secte conduisoit à cette double haine ceux-mêmes dont le cœur ne sembloit fait ni pour l'un ni pour l'autre.

Le malheureux Helvétius, enfant d'un père vertueux, en conservoit encore les principes après sa première jeunesse ; le fruit de son éducation étoit encore une piété exemplaire lorsqu'il connut

Voltaire. Il ne le vit d'abord que comme un maître pour lequel son admiration venoit de son penchant pour la poésie. Ce fut là le principe de leurs liaisons. Jamais il n'y en eut de plus perfides ; au lieu de leçons de poésie, Voltaire n'en donna à son élève que d'incrédulité. Il en fit dans un an un parfait impie, un athée plus décidé qu'il ne l'étoit lui-même. Helvétius étoit riche ; il fut le milord de la secte, tout à la fois acteur et protecteur. En cessant de croire à l'Evangile, il fit comme la plupart des sophistes, esprits prétendus forts qui, pour ne pas ajouter foi au mystère de la révélation, croient non-seulement aux mystères absurdes de l'athéisme, mais sont le jouet d'une crédulité puérile sur tout ce qui peut se tourner contre la religion. Le livre de *l'Esprit*, que Voltaire lui-même appeloit de la *matière*, est farci de contes ridicules ou de fables qu'Helvétius donne pour des histoires, et qui ne supportent pas l'ombre de la critique. Cet ouvrage est d'ailleurs celui d'un homme qui prétend réformer l'univers, et qui révolte plus par la licence et l'obscénité de sa morale, que par l'absurdité de son matérialisme.

Helvétius écrivit aussi sur le bonheur, et ne parut guères l'avoir trouvé. Toute sa philosophie le laissa si sensible à la censure la mieux méritée, qu'il en perdit le repos, se mit à voyager et ne revint que pour couver sa haine contre les prêtres et les rois. Il étoit naturellement honnête et avoit les mœurs douces. Son ouvrage de *l'Homme et de son éducation* prouve que le philosophisme avoit changé son caractère. Il s'y livre aux injures les plus grossières, et à la calomnie portée au-delà de toute vraisemblance ; il dément jusqu'aux faits journaliers et de notoriété publique. (*a*)

(*a*) Je voulois décharger Helvétius de cette œuvre

J'ai parlé de Raynal ; je ne crois pas devoir ressusciter Delisle aussi profondément oublié que sa *Philosophie de la nature ;* encore moins ce Robinet et son livre *de la Nature*, dont on ne se souvient que pour rire de son entendement expliqué par des *fibres ovales ;* de sa mémoire, par des *fibres ondulées ou spirales ;* et de sa volonté, par des *fibres guillochées ;* et de son plaisir, de sa douleur, par des *faisceaux de sensibilité ;* et de son érudition, par des *protubérances d'entendement ;* et de mille inepties pires encore s'il est possible. (*De la Nature*, *Voy. tome* 1, *livre* 4 ; *chap.* 11, *etc. etc.*) Je dirai un mot de Toussaint, parce que le sort de cet adepte démontre à quel point l'athéisme étoit devenu commun parmi les conjurés. Toussaint avoir pris pour sa partie de

posthume, en disant qu'elle pourroit bien être sortie du comité, auteur de tant d'autres impiétés attribuées aux morts. Mais Voltaire, en ce cas, n'en auroit pas parlé aux frères de Paris comme d'un livre qu'ils pouvoient ne pas connoître. Dans trois de ses lettres consécutives il l'attribue constamment à Helvétius ; il lui fait sur l'histoire les mêmes reproches que nous, et d'Alembert, qui devoit être encore mieux instruit ne le détrompe pas. Je me vois donc forcé de laisser à Helvétius toute la honte de cette production. Or, cet Helvétius écrivoit dans une ville dont l'archevêque et les pasteurs étoient bien spécialement remarquables par leurs soins et leur charité envers les pauvres ; et c'est dans cette ville où les Curés étoient continuellement environnés de pauvres, et occupés à leur distribuer des secours ; c'est à Paris qu'il a osé écrire que les prêtres avoient le cœur si dur, qu'on ne voyoit jamais les pauvres leur demander l'aumône. (*Voy. de l'Homme et de son éducation.*) Je ne crois pas que la haine du Christ et de ses prêtres ait jamais inspiré une calomnie plus atroce et plus journellement démentie par les faits, soit à Paris, soit dans toute la France. Il eût dit avec plus de vérité que bien des pauvres s'adressoient aux prêtres ou aux maisons religieuses, et n'avoient pas la même confiance pour demander l'aumône aux autres.

corrompre les mœurs. Sous son air de modération il y réussissoit, en apprenant aux jeunes gens qu'ils n'ont *rien à craindre de l'amour ;* que cette passion *ne peut que les perfectionner ;* qu'elle suffit pour suppléer au titre d'époux, dans le commerce de l'homme et de la femme (*Les Mœurs, part. 2 et* 3) ; que *les enfans ne doivent pas plus de reconnoissance à leur père pour le bienfait de la naissance, que pour le Champagne qu'il a bu, ou pour les menuets qu'il a bien voulu danser* (Id. part. 3, art. 4) ; que Dieu ne pouvant pas se permettre la vengeance, les plus méchans n'ont rien à craindre de tout ce que l'on dit des châtimens d'un autre monde. (*Id. part.* 2, *sect.* 2.) Avec cette doctrine, Toussaint ne fut pour ses confrères qu'un adepte timide, parce qu'il admettoit encore un Dieu dans le Ciel et une ame dans l'homme. Les sophistes l'en punirent en lui donnant le nom de *Philosophe Capucin.* Il s'y prit mieux heureusement lui-même pour les punir, car il leur dit adieu en rétractant ses erreurs. (*Voyez ses éclaircissemens sur le livre des Mœurs.*)

Je nommerois en vain une foule d'autres écrivains de la secte. Voltaire avoit tellement mis en vogue leurs productions antichrétiennes, que ce genre de littérature étoit une ressource, un supplément à la fortune pour de misérables écrivailleurs, qui ne se nourrissoient que du commerce de leurs blasphèmes. La Hollande sur-tout, et ces marais fangeux où le démon de l'avarice, sous le nom de quelques libraires, auroit vendu pour une obole toutes les ames, toutes les religions au démon de l'impiété, étoit devenu l'asile de ces impies affamés. Parmi les libraires qui leur donnoient du pain pour leurs blasphèmes, le plus remarquable étoit un nommé Marc-Michel Ray ; il avoit à sa solde un Mathurin Laurent, réfugié

à Amsterdam, auteur de *cette Théologie portative*, et de tant d'autres livres souvent recommandés par Voltaire, et auteur même du *Compère Mathieu*. Ce Mathurin avoit lui-même d'autres associés, dont Marc-Michel payoit les infamies à tant la feuille. C'est Voltaire lui-même qui nous l'apprend; et c'étoient ces productions infames qu'il ne cessoit de recommander aux frères de répandre comme les œuvres de la philosophie, portant une nouvelle lumière à l'univers. (*Voy. lett. au comte d'Argental*, 26 *sept.* 1761 ; *à d'Alemb.* 15 *janv.* 1768; *à M. Desb.* 4 *avr.* 1768.)

Nous verrons bientôt les conjurés ajouter aux presses de Hollande celles de leur confrérie secrète pour inonder l'Europe de toutes les productions de cette espèce. A force de les multiplier, ils les accréditèrent tellement, que plusieurs années avant la révolution il n'y avoit pas, jusqu'au plus petit poète ou romancier, qui ne voulût aussi payer son tribut au philosophisme de l'impiété. On eût dit que l'art d'écrire et de se faire lire, n'étoit plus que celui des sarcasmes ou des épigrammes contre la religion. On eût dit que les sciences les plus indépendantes des opinions religieuses, avoient toutes également conspiré contre Dieu et son Christ.

L'histoire des hommes n'étoit plus que l'art de contourner les faits, et de les diriger contre le Christianisme ou contre la première des Révélations. La Physique ou l'histoire de la nature avoient leurs systèmes antimosaïques. La médecine avoit son athéisme ; Petit le professoit aux écoles de chirurgie ; Lalande le portoit avec Dupuis dans celles de l'astronomie ; d'autres jusques dans celles de grammaire. Condorcet annonçant ces progrès du philosophisme, s'applaudissoit de le voir *descendu des trônes du Nord jusques*

dans

dans les Universités. (Voy. son artificieuse édition de Pascal, avertissement, page 5.) Les jeunes gens de la nouvelle éducation suivoient leurs maîtres et portoient ensuite dans le barreau tous les principes que le bavardage des avocats devoit développer dans l'Assemblée constituante. Au sortir des colléges, les clercs de procureurs et de notaires, les commis de marchands et des fermes sembloient n'avoir appris à lire que pour balbutier ou Voltaire ou Jean-Jacques Rousseau. De là cette nouvelle génération, qui, depuis le succès des sophistes dans l'expulsion des anciens maîtres de la jeunesse, devoit se trouver prête au moment de la grande révolution. De là les Mirabeau, les Brissot, les Cara, les Garat, les Mercier, les Chenier; de là enfin toute cette classe de littérateurs français que l'on a vu donner presque universellement dans les travers et l'enthousiasme de la révolution.

Une apostasie si générale ne prouve pas sans doute que les sciences et les lettres soient nuisibles par elles-mêmes; mais elle a démontré que les gens de lettres sans religion sont la classe des citoyens la plus perverse et la plus dangereuse. Cette classe, il est vrai, ne tire pas de son sein même les Jourdan et les Roberspierre : mais elle a aussi ses Péthion et ses Marat : mais elle a ses principes, ses mœurs et ses sophismes, qui finissent par faire les Jourdan et les Roberspierre; et quand ceux-ci dévorent les Bailly, enchaînent les la Harpe, effrayent les Marmontel, ils n'effrayent, ils n'enchaînent et ne dévorent que leurs pères.

CHAPITRE XVI.

Conduite du Clergé envers les Conjurés antichrétiens.

PENDANT que les palais des grands, les lycées des sciences humaines s'ouvroient à l'apostasie, et que toutes les classes supérieures de la bourgeoisie même, animées par l'exemple des uns, séduites par les sophismes des autres, se détachoient successivement du culte, les devoirs du Clergé n'étoient pas équivoques. C'étoit à lui à former la barrière qui devoit arrêter le torrent de l'impiété débordée, et l'empêcher au moins d'entraîner la multitude, le peuple entier, dans les voies de l'erreur et de la corruption. Bien plus que son honneur et ses intérêts, son nom seul annonçoit la plus stricte obligation de conscience à repousser de tous ses moyens et de toutes ses forces la conjuration contre l'autel. La moindre lâcheté de la part des Pasteurs dans ces sortes de combats eût été trahison autant qu'apostasie. Que l'historien vrai sur les Rois ne craigne pas davantage de l'être sur un corps même auquel il peut appartenir. Soit que la vérité tourne à la gloire de ses frères, soit qu'elle puisse les humilier, qu'il la dise toute entière; elle sera toujours utile aux pasteurs qui nous succéderont. Ils verront ce qui fut fait, ce qu'ils auront de mieux à faire; car la conspiration contre le Christ n'est pas éteinte, elle se cachera, elle se montrera encore; il faut bien que nos successeurs sachent ce qui peut réprimer comme ce qui peut hâter ses succès.

Distinction à faire dans le Clergé.

Si l'on pouvoit comprendre sous le nom de Clergé, tout ce qui portoit en France la demi-livrée ecclésiastique, tous ceux que l'on appeloit

Abbés dans Paris et dans quelques autres grandes villes, l'historien pourroit dire : Dès le commencement de la conjuration le Clergé eut des traîtres et des conjurés. Il eut cet abbé de Prades, premier apostat, heureusement aussi le premier repentant. Il eut cet abbé Morellet, dont la honte est dans les éloges répétés de d'Alembert et de Voltaire. (65 *lett. de d'Alemb. an.* 1760; *de Volt. à Thiriot*, 26 *janv. an* 1762.) Il eut cet abbé de Condillac, qui s'étoit chargé de faire de son Prince un sophiste. Il eut sur-tout cet abbé Raynal, dont le nom équivaut à celui de vingt mille énergumènes de la secte.

Des sophistes sous le nom d'Abbés.

Il eut encore dans Paris une foule de ces hommes qu'on appeloit abbés, comme l'on dit encore aujourd'hui l'abbé Barthélemi, l'abbé Beaudeau; comme l'on dit même encore l'abbé Noël, l'abbé Sieyes. Mais dans le fond, le peuple même ne confondoit pas ces abbés avec le Clergé. Il savoit que tous ces abbés-là n'étoient que les intrus de l'avarice; les uns cherchant les bénéfices simples de l'Eglise, et laissant de côté ses fonctions; les autres adoptant, par simple économie, le costume ecclésiastique, et le déshonorant par la licence de leurs mœurs et de leurs écrits. Une des grandes fautes du Clergé, fut de laisser ces êtres amphibies se multiplier, sur-tout dans la capitale. Quelque distinction que l'on fit entre eux et le Clergé en fonction, il est constant néanmoins que leurs scandales favorisèrent la conspiration des sophistes, en prêtant le flanc à des satyres qui retomboient sur le corps même, et discréditoient les vrais ministres de l'autel. Plusieurs de ces abbés ne croyant pas même en Dieu, étoient poussés dans l'Eglise par les sophistes mêmes, sollicitant pour leurs adeptes des bénéfices pour déshonorer le Clergé par leurs mœurs, et introduire

parmi nous leurs principes. C'est la peste qu'ils envoyoient dans le camp ennemi; ne pouvant nous combattre, ils nous empoisonnoient ou cherchoient à le faire.

Conduite du vrai Clergé; quels reproches on peut lui faire.

En ne comprenant dans le Clergé que ce qui appartient véritablement au service de l'autel, le fait est qu'ils n'y réussirent pas. J'ai fouillé dans leurs archives; j'ai cherché à découvrir s'ils comptoient aussi parmi les Evêques, les Curés et tous les ecclésiastiques en fonction, quelques-uns de ces adeptes que l'on puisse appeler des impies, des conjurés sophistes; avant le temps des Périgord d'Autun, avant l'apostasie des Gobet, des Grégoire et autres constitutionnels, je n'en ai trouvé qu'un; c'étoit Brienne (*a*), et c'étoit bien assez de ce Judas pendant trente ans mêlé au collége

(*a*) Dans la correspondance de Voltaire il se trouve bien quelques lettres où il se flatte aussi d'avoir pour lui le cardinal de Bernis; mais ce cardinal n'étoit encore que le jeune favori de la Pompadour, ou le petit poète des Grâces. Ces écarts d'un jeune homme ne suffisent pas pour le mettre d'intelligence avec des conjurés auxquels on ne voit pas qu'il ait rendu dans la suite le moindre service, si ce n'est en se prêtant à la destruction des Jésuites. Mais on pouvoit dire alors de lui ce que d'Alembert disoit des parlemens : Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font, et de qui ils reçoivent les ordres. Les lettres de d'Alembert sur Brienne sont d'une toute autre nature. Elles supposent la plus entière connivence de la part d'un vrai traître, qui fait tout ce qu'il peut faire pour les conjurés, en cherchant simplement à n'être pas connu du Clergé. (*Voy. sur-tout lett. de d'Alembert à Voltaire, 4 et 21 décembre 1770.*)

J'ai trouvé aussi quelques lettres où d'Alembert s'applaudit que le prince Louis de Rohan, secondant ses intrigues pour faire recevoir Marmontel de l'académie, ait bien voulu, en cette occasion, de coadjuteur d'une église catholique, se faire *coadjuteur de la philosophie* (*lettre de d'Alembert, 8 décemb. 1763*); mais si cette erreur d'un prince naturellement noble et généreux

des Apôtres. On pourroit y joindre ce Meslier, curé d'Etrépigni en Champagne, s'il étoit bien constant que les sophistes n'avoient pas forgé eux-mêmes le testament impie qu'ils lui attribuoient après sa mort.

Dans les temps les plus voisins de la Révolution française, le philosophisme commençoit à s'introduire jusques dans les communautés des moines, et il y eut alors des dom Gerle ; mais ils furent l'ouvrage d'une autre espèce de conjurés que je dévoilerai dans la suite de ces mémoires. Dans tous les temps le corps du Clergé conserva la foi; on pouvoit le distinguer en Prêtres zélés et édifians, et en Prêtres relâchés ou même scandaleux; mais on ne put jamais le distinguer en Evêques ou Prêtres croyans, et en Evêques ou Curés, Prêtres sophistes, incrédules, impies. Cette dernière classe ne fut jamais assez nombreuse, pour que les Conjurés antichrétiens s'en applaudissent. S'ils avoient vu la foi se perdre aussi dans le Clergé, ils n'auroient pas manqué de s'en autoriser, comme ils firent pour les ministres de Genève. (*Voyez Encyclop. art. Genève, et Lettre de Voltaire à M. Vernes.*) On ne voit au contraire chez eux que des déclamations contre le zèle du Clergé à maintenir les dogmes ; leurs satires en ce genre sont l'éloge des pasteurs.

Mais quoique le Clergé se soit maintenu dans la foi, il ne restera pas sans reproches sur les progrès des sophistes et de leur conjuration. Ce n'étoit pas assez pour les Apôtres de conserver intact le dépôt des vérités religieuses; c'est à l'exemple bien plus qu'à nos leçons, à repousser l'impiété. Cet

prouve qu'il se trompa, en croyant protéger simplement les lettres, dans la personne d'un adepte, elle ne prouve pas qu'il connût le secret de ceux qui abusoient de sa protection, et finissoient par se jouer de sa personne.

exemple assurément le peuple le voyoit dans une grande partie de ses pasteurs ; mais ici l'exemple de la pluralité ne suffit pas. Ceux qui observent la différence des impressions, savent qu'un mauvais prêtre fait plus de mal que cent des plus vertueux ecclésiastiques ne peuvent faire de bien. Tous devoient être bons, et beaucoup furent relâchés. Il y eut même dans les ministres qui servoient l'autel, des hommes dont les mœurs n'étoient pas dignes du Sanctuaire. Il y eut des ambitieux ; il y eut de ces hommes qui, devant l'exemple à leurs ouailles, aimoient mieux se livrer à l'intrigue et à la pompe de la capitale qu'aux fonctions de leurs diocèses. Leurs vices n'étoient pas de ceux qu'on eût cherché à relever dans des laïques ; mais ce qui est léger dans le siècle est souvent monstrueux dans l'Eglise. Les impies sur-tout avec leurs mœurs n'avoient pas droit de reprocher au Clergé celles qu'il condamnoit lui-même dans quelques-uns de ses membres ; et le Clergé pouvoit dire aux moudains : Comment n'y auroit-il pas dans le Sanctuaire des hommes sur lesquels nous gémissons, quand des ennemis de l'Eglise s'emparent de toutes les protections auprès du trône, pour trafiquer impunément des dignités du Sanctuaire, et pour en écarter ceux dont ils redoutent la sainteté et les lumières ? Comment n'y en auroit-il pas eu, quand des évêques cherchant à repousser un indigne confrère, Choiseul leur répondit : C'est de ces hommes-là que nous voulons et qu'il nous faut ; quand des seigneurs irréligieux n'en regardoient pas moins les richesses de l'Eglise comme le patrimoine de leurs enfans, dans qui souvent l'Eglise ne trouvoit que les vices des pères à corriger ?

Il est très-vrai que le Clergé pouvoit faire cette réponse à ses ennemis ; il est très-vrai que si quelque chose doit étonner l'histoire, ce n'est pas

qu'avec toutes les intrigues de l'ambition, de l'avarice et de l'impiété, il y eût dans l'Eglise de mauvais pasteurs ; c'est plutôt que, malgré tout cela, il en restât encore tant de bons et de vraiment dignes de leur titre. Mais le crime de ceux qui poussoient le scandale dans le clergé, n'excusoit pas le crime de ceux qui le donnoient. Le Clergé doit trouver cet aveu consigné dans l'histoire, parce que toutes les causes d'une révolution antichrétienne doivent être connues par ceux dont le devoir le plus spécial est de la repousser, et de ne pas laisser aux conjurés le moindre prétexte pour la séduction des peuples.

Sa résistance à l'impiété.

Mais il faut aussi que l'histoire le dise ; s'il y avoit quelques pasteurs dont le relâchement favorisoit les progrès de la conjuration, le grand nombre des pasteurs lutta avec constance contre les conjurés. Si le corps du Clergé avoit ses taches, il avoit aussi son éclat dans les vertus solides, dans la science et le zèle de la religion, dans un inviolable attachement aux principes de la foi. L'ensemble de ce corps resta bon ; et par les bienfaits du Dieu qu'il annonçoit au peuple, il sut le démontrer quand il vit l'impiété forte de ses progrès lever enfin le masque. Alors il se trouva encore plus fort qu'elle ; il sut mourir ou voir sans crainte approcher les rigueurs d'un long exil ; et alors les sophistes apprirent à rougir eux-mêmes de cette calomnie, qui ne voyoit dans les prélats et les pasteurs, que des hommes attachés aux richesses plus qu'à la foi de l'Eglise. Les richesses restèrent aux brigands ; la foi suivit aux Carmes, les archevêques, les évêques, les curés et les ecclésiastiques de tous les ordres, sous le glaive des bourreaux, et elle suit encore le Clergé de tous les ordres, accueilli en Angleterre, errant et fugitif en Allemagne, poussé et repoussé en Hollande,

en Italie, en Suisse, par les armées ou les décrets des Carmagnoles. Ils sont pauvres par-tout, et n'ont d'autres ressources que la bienfaisance des nations étrangères; ils sont riches par-tout du trésor de leur foi, du témoignage de leur conscience.

Le Clergé n'avoit pas attendu les jours de cette grande épreuve pour annoncer son opposition aux principes des conjurés. La lutte commença avec la conjuration même. Dès que l'impiété se fit entendre, les assemblées du Clergé parlèrent pour la confondre. L'Encyclopédie n'étoit pas à moitié imprimée, qu'elle étoit déjà proscrite par ces assemblées.. Il ne s'en est pas tenu une seule depuis cinquante ans, qui n'ait averti le trône et la magistrature des progrès du philosophisme. (*Voy. les actes du Clergé, sur-tout depuis* 1750.)

A la tête des prélats opposans, se montra plus spécialement M. de Beaumont, cet archevêque de Paris, dont l'histoire ne peut taire le nom sans injustice. Généreux comme les Ambroise, il eut leur zèle et leur fermeté contre les ennemis de la foi. Les jansénistes l'envoyoient en exil, les conjurés Voltairiens eussent voulu sa mort. S'ils l'eussent essayé, il les auroit bravés sur l'échafaud, comme il bravoit les jansénistes dans son exil, d'où il ne revenoit que pour tonner de nouveau contre les uns et contre les autres.

A son exemple, plusieurs autres évêques ajoutèrent à des mœnrs pastorales, des instructions savantes et pieuses. M. de Pompignan, alors évêque du Puy, combattit les erreurs de Jean-Jacques et de Voltaire; le cardinal de Luynes prémunit ses ouailles contre le Systême de la nature. Les évêques de Boulogne, d'Amiens, d'Auch et bien d'autres, édifioient leurs diocèses plus encore par leurs vertus que par leurs écrits. Peu d'années où l'on ne vit paroître, de la part des

évêques, quelques-unes de ces lettres pastorales toutes dirigées contre l'impiété des philosophes conjurés.

Ce ne fut ni leur faute, ni celle des écrivains ecclésiastiques, si les sophismes de la secte continuèrent à faire illusion. La Sorbonne les dévoiloit dans ses censures; l'abbé Bergier poursuivoit le déisme dans ses derniers retranchemens, et le faisoit rougir de ses contradictions. A l'érudition masquée des sophistes, il opposoit une étude plus franche, des connoissances plus réelles de l'antiquité et des armes qu'elle fournit à la religion. (*Voy. le Déisme réfuté par lui-même, et la réponse à Fréret.*) L'abbé Guénée, avec toute l'urbanité et tout le sel attique, forçait Voltaire même à s'humilier de son impéritie et de sa critique des livres saints. (*Lett. de quelques Juifs portugais.*) L'abbé Gérard sanctifioit les romans mêmes, et sous les formes les plus aimables rappeloit la jeunesse de ses égaremens et des voies du mensonge; il lui donnoit ensuite les leçons de l'histoire rétablie dans sa vérité primitive. L'abbé Pey rappeloit toute la science des monumens ecclésiastiques, pour rendre à l'église ses véritables droits. Sous la simple forme d'un catéchisme, l'abbé du Feller ou Flexier Dureval, réunissoit toutes les forces de la raison, et les ressources de la science contre toute l'école des sophistes.

Avant tous ces athlètes, l'abbé Duguet avoit mis sous le jour de l'évidence même les principes de la Foi chrétienne; l'abbé Houteville en avoit démontré la vérité par les faits de l'histoire. Dès le commencement de la conspiration, le Journal de Trévoux rédigé par le père Berthier et ses confrères, avoit été plus spécialement dirigé contre toutes les erreurs des encyclopédistes. En un mot, si les Celse et les Porphyre abon-

doient, la Religion avoit aussi ses Justin, ses Origène et ses Athénagore. Dans ces derniers temps, comme dans les premiers siècles de l'Eglise, celui qui auroit cherché franchement la vérité, n'auroit pas tardé à la reconnoître dans la solidité des raisons que les écrivains religieux opposoient aux sophismes des auteurs conjurés. On pourroit même dire que bien des vérités furent mises par les nouveaux apologistes de la Religion, sous un plus grand jour qu'elles ne l'avoient été jusqu'à eux.

Les orateurs évangéliques, secondant les efforts des évêques et des écrivains ecclésiastiques depuis les premiers jours de la conjuration, ne cessèrent d'en avertir les peuples. La réfutation des sophistes étoit devenue le plus fréquent objet de leurs instructions publiques. Le père de Neuville, et après lui M. de Senez, le père Beauregard surtout, se distinguèrent en ce genre par une sainte hardiesse. On se souvient encore de l'espèce d'inspiration dont ce dernier, prêchant à la cathédrale de Paris, se sentit tout-à-coup saisi, lorsque, treize ans avant la Révolution, dévoilant les projets de la philosophie moderne sur le ton des prophètes, il fit retentir les voûtes du temple de ces paroles si honteusement vérifiées par la Révolution :

» Oui, c'est au Roi, — au Roi et à la Religion » que les philosophes en veulent ; la hache et le » marteau sont dans leurs mains ; ils n'attendent » que l'instant favorable pour renverser le trône » et l'autel ! Oui, vos temples, Seigneur, seront » dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre » nom blasphémé, votre culte proscrit ! — Mais » qu'entends-je, grand Dieu ! Que vois-je ! Aux » cantiques inspirés qui faisoient retentir ces « voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des » chants lubriques et profanes ! Et toi, divinité

» infâme du paganisme, impudique Vénus, tu » viens ici même prendre audacieusement la place » du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint » des Saints, et y recevoir l'encens coupable de » tes nouveaux adorateurs! »

Ce discours fut entendu par un peuple nombreux qu'attiroient la piété et l'éloquence de l'orateur; il le fut par des adeptes mêmes, que l'envie de surprendre l'orateur dans ses paroles y avoit amenés; il le fut par des Docteurs de la loi que nous avons connus, et qui nous les avoient fidèlement répétées avant que nous les eussions vues rapportées par différens auteurs. Les adeptes crièrent à la sédition, au fanatisme; les Docteurs de la loi ne se sont rétractés qu'après l'événement, des reproches qu'ils firent à l'orateur d'un zèle exagéré.

Ces avertissemens et toute cette lutte du Clergé retardoient les progrès des sophistes, mais ne triomphoient pas de la conjuration. Elle étoit trop profonde; l'art de séduire les nations, de propager la haine du Christ et de ses prêtres, depuis le palais des Grands jusqu'à l'humble retraite de l'artisan, depuis les capitales des empires jusqu'aux villages et aux chaumières des campagnes, s'étoit perfectionné dans les antres secrets des Conjurés. Leurs moyens ténébreux supposoient des mystères qui me restent à développer. Quand j'aurai dévoilé ces dernières voies de corruption mises en œuvre par les sophistes, au lieu de demander comment la France, avec le zèle et les lumières de ses Pontifes, de ses pasteurs, a vu pourtant ses temples et ses autels renversés, peut-être les lecteurs nous demanderont-ils comment la chute de ces temples et de ces autels a pu être si long-temps retardée?

CHAPITRE XVII.

Nouveaux et plus profonds moyens des Conjurés pour séduire jusqu'aux dernières classes des Citoyens.

QUAND Voltaire jura d'anéantir la religion chrétienne, il ne se flattoit pas d'entraîner dans son apostasie la généralité des nations. Son orgueil se trouvoit même quelquefois pleinement satisfait des progrès que son philosophisme avoit faits parmi les hommes *qui gouvernent ou qui sont faits pour gouverner, et parmi les Gens de lettres.* (Voy. Lett. à d'Alemb. du 13 décemb. 1763.) Pendant long-temps au moins il sembla peu jaloux d'enlever au christianisme toutes les classes inférieures de la société, qu'il ne comprenoit pas sous le nom d'*honnêtes gens.* Les faits que nous allons rapporter démontrent tout à la fois la nouvelle étendue que ces adeptes conjurés donnèrent à leur zèle, et les artifices qu'ils mirent en usage pour ne plus laisser au Christ un seul adorateur, dans les conditions même les plus obscures.

Origine des Economistes.

Un médecin, connu en France sous le nom de Quesnay, s'étoit si bien insinué dans les bonnes graces et l'estime de Louis XV, que ce prince l'appeloit son *Penseur.* Quesnay en effet sembloit avoir profondément médité sur tout ce qui peut faire le bonheur des peuples; il put le désirer franchement; mais il ne fut avec tout cela qu'un homme à vains systêmes et le fondateur de cette espèce de sophistes appelée Economistes, parce qu'ils s'occupoient beaucoup, parloient au moins beaucoup de l'économie, de l'ordre à mettre dans l'administration, et des autres moyens de soulager

le peuple. Si quelques-uns de ces économistes n'étendirent pas plus loin leurs spéculations, au moins est-il certain que leurs écrivains cachèrent mal leur haine pour le christianisme. Leurs ouvrages sont remplis de ces traits qui annoncent la résolution de faire succéder la religion purement naturelle à la religion de la révélation. (*Voyez l'analyse de ces ouvrages par M. le Gros, prévôt de St.-Louis du Louvre.*)

Le ton qu'ils avoient pris de parler continuellement agriculture, administration, économie, les rendoit moins suspects que les autres sophistes, uniquement occupés de leur impiété.

Leur projet d'école pour le peuple.

Quesnay et ses adeptes avoient plus spécialement pris à cœur de répandre que le peuple des campagnes, les artisans des villes manquoient de l'instruction nécessaire à leur profession; que les hommes de cette classe, hors d'état de puiser leurs leçons dans les livres, croupissoient dans une ignorance fatale à leur bonheur et à l'Etat; qu'il falloit établir et multiplier, sur-tout dans les campagnes, des écoles gratuites, où les enfans seroient formés à différens métiers, principalement aux principes de l'agriculture. D'Alembert et les autres adeptes Voltairiens ne tardèrent pas à sentir tout le parti qu'ils pouvoient tirer de ces écoles. Joints aux économistes, ils firent parvenir à Louis XV différens mémoires dans lesquels ils exaltoient les avantages, soit temporels, soit même spirituels qu'un pareil établissement devoit procurer à la classe indigente de son royaume. Le prince, qui aimoit réellement le peuple, saisit le projet avec ardeur : il étoit prêt à faire sur ses revenus propres, la plus grande partie des frais qu'exigeroient ces écoles gratuites d'agriculture. Il s'en ouvrit à M. Bertin, honoré de sa confiance, et chargé de l'administration de sa cassette. C'est

Union des conjurés pour ces écoles.

Louis XV détrompé par M. Bertin.

sur les conversations de ce ministre qu'a été rédigé le mémoire dont je tire ces particularités ; c'est lui-même que je vais laisser dévoiler toute cette manœuvre des Conjurés.

« Louis XV, disoit ce ministre, m'ayant confié » la direction de sa cassette, il étoit naturel qu'il » me parlât d'un établissement dont elle devoit » supporter la dépense. Il y avoit long-temps que » j'observois les diverses sectes de nos philoso- » phes ; quoique j'eusse bien des reproches à me » faire sur la pratique des devoirs religieux, j'a- » vois au moins conservé les principes de la re- » ligion ; je ne doutois pas des efforts que fai- » soient les philosophes pour la détruire. Je sentis » que leur objet étoit d'avoir eux-mêmes la direc- » tion de ces écoles, de s'emparer par-là de l'édu- » cation du peuple, sous prétexte que les évêques » et les prêtres, chargés jusques alors de l'ins- » pection des maîtres, ne pourroient pas entrer » dans des détails peu faits pour des ecclésias- » tiques. Je conçus qu'il s'agissoit bien moins de » donner aux enfans du laboureur et de l'artisan » des leçons d'agriculture, que de les empêcher » de recevoir des leçons habituelles de leur caté- » chisme ou de la religion.

» Je n'hésitai pas à déclarer au roi que les in- » tentions des philosophes étoient bien différentes » des siennes. Je connois ces conspirateurs, lui » dis-je ; gardez-vous, Sire, de les seconder. » Votre royaume ne manque pas d'écoles gra- » tuites ; il en est dans les plus petits bourgs et » presque dans tous les villages ; peut-être même » ne sont-elles déjà que trop multipliées. Ce ne » sont pas les livres qui font les artisans et les » laboureurs, c'est la pratique. Les livres et les » maîtres envoyés par ces philosophes rendront » le paysan moins laborieux que systématique.

» J'ai peur qu'ils ne le rendent paresseux, vain, » jaloux, et bientôt raisonneur, séditieux, et » enfin rebelle. J'ai peur que tout le fruit de la » dépense que l'on cherche à vous faire supporter » à vous-même ne soit d'effacer peu à peu, dans » le cœur du peuple, l'amour de sa religion et » de ses rois.

» J'ajoutai à ces raisons tout ce qui me vint » dans l'esprit pour dissuader sa Majesté. Au lieu » de maîtres envoyés et choisis par des philo- » sophes, je lui conseillai d'employer les mêmes » sommes à multiplier les catéchistes, à recher- » cher des hommes sages et bien patiens que sa » Majesté entretiendroit de concert avec les évê- » ques, pour enseigner aux pauvres paysans les » principes de la religion, et les leur enseigner » par cœur, comme le faisoient les curés et les » vicaires pour les enfans qui ne savoient pas lire.

» Louis XV paroissoit goûter mes raisons ; » mais les philosophes revinrent à la charge. Ils » avoient auprès du roi des hommes qui ne ces- » soient de le presser ; le roi ne pouvoit pas » d'ailleurs se persuader que son penseur Quesnay » et les autres philosophes eussent des vues si » détestables. Il fut si constamment obsédé par » ces hommes-là, que pendant les vingt dernières » années de son règne, dans les conversations jour- » nalières dont il m'honoroit, je fus presque toujours » occupé à combattre la fausse opinion qu'on lui » donnoit de ses économistes et de leurs associés.

Découverte de ce ministre sur les moyens des conjurés pour séduire le peuple des campagnes.

» Résolu enfin de donner au roi une preuve » certaine qu'on le trompoit, je cherchai à ga- » gner la confiance de ces marchands forains qui » courent les campagnes, et vont étalant leurs » marchandises dans les villages et aux portes des » châteaux. Je soupçonnois sur-tout ceux qui ven- » dent des livres, de n'être que les agens du phi-

» losophisme auprès de ce bon peuple. Dans mes
» voyages à la campagne, je m'attachai sur-tout
» à ces derniers. Lorsqu'ils m'offroient des livres
» à acheter, je leur disois : Quels livres pouvez-
» vous donc avoir ? Des catéchismes sans doute,
» ou des livres de prières ? on n'en lit pas d'au-
» tres dans les villages. A ces mots j'en vis plu-
» sieurs sourire. Non, me répondirent-ils, ce ne
» sont guères-là nos livres ; nous faisons bien
» mieux fortune avec ceux de Voltaire, Diderot
» et autres philosophes. — Je reprenois : Com-
» ment ! des paysans acheter Voltaire et Diderot !
» Mais où prennent-ils donc de l'argent pour des
» livres si chers ? La réponse à cette observation
» fut constamment : Nous en avons à meilleur
» compte que les livres de prières. Nous pouvons
» donner le volume à dix sous, et nous y gagnons
» encore joliment. Sur de nouvelles questions,
» plusieurs m'avouèrent que ces livres ne leur
» coûtoient rien à eux-mêmes ; qu'ils en rece-
» voient des ballots entiers, sans savoir d'où ils
» leur arrivoient, avertis seulement de les vendre
» dans leurs courses au prix le plus modique. »

Tel étoit le récit que faisoit souvent M. Bertin, sur-tout dans sa retraite à Aix-la-Chapelle. Tout ce qu'il racontoit de ces marchands forains se trouve exactement conforme à ce que j'en ai entendu dire à plusieurs curés des petites villes et villages. Ils regardoient en général ces libraires, coureurs de campagne, comme la peste de leurs paroisses, comme les colporteurs dont les soi-disant philosophes se servoient pour faire circuler de côté et d'autre le poison de leur impiété.

Louis XV, averti par le compte que le ministre lui rendit de sa découverte, conçut enfin que l'établissement des écoles si ardemment sollicitée par la secte, ne seroit pour elle qu'un moyen de plus

pour

pour séduire le peuple. Il abandonna le projet; mais toujours harcelé par les amis et les protecteurs des conjurés, il ne remonta point à la source du mal, et ne prit que de foibles mesures pour en arrêter les progrès. Les conjurés continuèrent à se servir de leurs colporteurs forains. Ce n'étoit même là qu'un premier moyen de suppléer à leurs prétendues écoles d'agriculture, dont ils supportoient le délai avec la plus grande impatience. De nouveaux faits apprirent qu'ils savoient y suppléer par des moyens plus artificieux encore et bien plus funestes.

Moyen des maîtres d'école dans les villages.

Plusieurs années avant la révolution française, un curé du diocèse d'Embrun avoit de fréquentes contestations avec le maître d'école de son village, l'accusant d'être un vil corrupteur de l'enfance même, à qui il distribuoit les livres les plus opposés aux mœurs et à la Religion. Le Seigneur du village, adepte protecteur de la secte, étoit l'appui du magister; le bon pasteur porta ses plaintes à l'archevêché; M. Salabert d'Anguin, vicaire-général, chargé de vérifier les faits, demanda à voir la bibliothèque du magister; il la trouva remplie de ces sortes de livres. Loin de nier l'usage qu'il en faisoit, le magister affecta un ton de bonne foi, et répondit qu'il avoit entendu faire de grands éloges de ces livres; qu'il ne croyoit pas pouvoir en donner de meilleurs à ses écoliers. Il ajouta même, comme les colporteurs forains, qu'au reste il n'avoit pas la peine de les acheter; qu'il en recevoit souvent des envois considérables, sans savoir même de quelle part ils lui arrivoient.

A une lieue de Liége et dans les villages circonvoisins, des maîtres plus perfides encore avoient reçu des instructions qui renchérissent sur ces moyens de corruption. Ceux-ci réunissoient, à des

heures et à des jours marqués, un certain nombre de ces artisans ou pauvres paysans qui n'avoient pas appris à lire. Dans ces conventicules, un des élèves du magister faisoit à haute voix la lecture des livres qui l'avoient déjà gâté lui-même. C'étoit d'abord quelques-uns des romans de Voltaire; c'étoit ensuite le Sermon des cinquante, le prétendu Bon sens, et autres œuvres de la secte que le magister avoit soin de fournir. C'étoit sur-tout les livres qui abondent en déclamations et calomnies contre les prêtres. Ces conventicules qui préludoient si bien à la révolution de Liége, restèrent inconnus jusqu'à ce qu'enfin un menuisier honnête et religieux s'ouvrit à un tréfoncier de Liége pour qui il travailloit, sur la douleur qu'il avoit eu de surprendre ses propres enfans, dans un pareil conventicule, occupés à faire ces lectures à une douzaine de paysans. Sur cette nouvelle, des recherches furent faites dans les environs; plusieurs maîtres d'école furent trouvés coupables de la même infamie, et l'on observa que ces perfides maîtres étoient précisément ceux que l'affectation à remplir les devoirs extérieurs de la religion auroit le moins fait suspecter de ces manœuvres infernales. Les recherches furent poussées plus loin, les traces conduisirent jusques à d'Alembert, et voici les nouvelles connoissances qui en résultèrent. Je les tiens de la personne même à qui l'honnête menuisier s'étoit ouvert, et qui mit à ces recherches toute la constance et tout l'intérêt que méritoit un objet de cette importance.

Comité de d'Alembert pour l'éducation.

En recherchant quels hommes avoient recommandé ces corrupteurs de la jeunesse, on les vit protégés sous main par des hommes connus par leurs liaisons avec les impies du jour; on arriva jusqu'à d'Alembert et à son bureau d'instituteurs.

C'étoit à ce bureau que s'adressoient tous ceux dont j'ai parlé, et qui avoient besoin de la recommandation des sophistes pour se procurer des places de précepteurs ou de gouverneurs dans les maisons des riches ou des grands seigneurs. Au temps où nous en sommes, d'Alembert ne bornoit plus son zèle à ces institutions particulières; il avoit établi ses correspondances dans les provinces et même hors du royaume. Lorsque quelque place de professeur, ou même de simple maître d'école, venoit à vaquer dans les colléges ou dans les villages, les adeptes répandus de côté et d'autre, avoient soin d'informer d'Alembert et ses coadjuteurs, des places vacantes, des sujets qui se présentoient pour les remplir, de ceux qu'il falloit écarter ou recommander, des personnes auxquelles il falloit recourir pour faire arriver à ces sortes de places les adeptes concourans, ou bien ceux que le bureau même enverroit de Paris, et enfin des règles de conduite à donner, du plus ou du moins de précaution à prescrire aux élus, suivant les circonstances locales, et le plus ou moins de progrès que le philosophisme avoit fait autour d'eux. De là cette impudence dans le magister du diocèse d'Embrun, et cette hypocrite dissimulation dans ceux du pays de Liége, où l'on avoit à redouter un gouvernement tout ecclésiastique, et où l'impiété n'avoit pas encore fait les mêmes progrès qu'en France.

C'est ainsi que d'Alembert, fidèle à la mission que lui avoit donné Voltaire, en le chargeant *d'éclairer la jeunesse autant qu'il le pourroit*, (Lett. du 15 Sept. 1762) avoit perfectionné les manœuvres qui tendoient à la séduire. Voltaire en ce temps-là n'avoit pas même à regretter sa colonie de Clèves. La manufacture de toute impiété à laquelle il la destinoit, *la confrérie* philosophique,

pareille à *celle des Maçons*, enfin *l'académie secrète*, plus occupée à écraser le Christ et sa Religion, que toutes les académies publiques ne le furent jamais à étendre l'empire des arts et des sciences, s'étoient réalisées dans Paris. Cette association, la plus ténébreuse des conjurés antichrétiens, existoit dans le centre même d'un empire très-chrétien; et par des moyens que la rage contre le Christ pouvoit seule inspirer, appeloit la révolution qui devoit détruire en France, et si elle l'eût pu, dans l'univers entier, tous les autels et tous les dogmes du Christianisme. C'est ici le dernier *mystère de Mytra;* c'est ici la profonde manœuvre des conjurés. Elle n'a point été dévoilée, que je sache, par aucun écrivain; on n'en découvre pas même les moindres traces dans la partie des lettres de Voltaire, que les adeptes éditeurs ont jugé à propos de rendre publique. Ils eurent leurs raisons pour supprimer ces lettres. Au premier moment de la Révolution, elles auroient encore suffi pour exciter l'indignation d'un peuple qui auroit pu y voir toute l'atrocité des moyens employés pour l'arracher à sa Religion. Infailliblement même, satisfaits du plaisir des démons, du plaisir d'avoir fait le mal dans les ténèbres, jamais les conjurés n'auroient violé ce mystère de leur iniquité, si la Providence n'avoit réduit, à force de remords, le malheureux adepte dont nous allons parler, à laisser échapper son secret.

Découverte de l'académie secrète des conjurés, et de leurs moyens.

Avant que de le publier moi-même, je dois compte à mes lecteurs des précautions que j'ai prises pour constater la vérité des faits. La scène que je vais raconter m'étoit rapportée par un homme dont la probité m'étoit assez connue, pour n'avoir pas moi-même le moindre doute sur sa relation; je l'exigeai cependant signée de sa main; je crus devoir faire quelque chose de plus.

Le seigneur que je voyois cité comme témoin, et même comme le second acteur dans cette scène, étoit un homme connu par son courage, ses vertus et ses services, revêtu par Louis XVI de la première distinction de la noblesse française. Il étoit alors à Londres, et il y est encore au moment où j'écris. Je n'hésitai pas à m'adresser à lui. J'écoutai avec toute l'attention possible le récit qu'il voulut bien me faire : je le trouvai parfaitement conforme au mémoire signé dont j'avois eu soin de me munir. Si l'on ne trouve pas ici le nom de ce seigneur, ce n'est pas qu'il craignît d'être cité, c'est uniquement qu'il n'aime pas à l'être dans un fait qui l'attriste sur le sort d'un ami dont l'erreur étoit due à la séduction des sophistes bien plus qu'à son cœur, et dont le repentir, en quelque sorte au moins, a expié le crime ou le délire.

Ces éclaircissemens donnés, voici le fait qui m'a paru les rendre nécessaires, pour suppléer aux preuves que l'on m'a vu jusqu'à ce chapitre tirer presque toutes des lettres mêmes des conjurés.

Vers le milieu du mois de Sept. année 1789, c'est-à-dire, environ quinze jours avant les atrocités des 5 et 6 octobre, dans un temps où il étoit déjà visible que l'assemblée appelée Nationale, ayant lancé le peuple dans les horreurs de la révolution, ne mettroit plus de bornes à ses prétentions, M. Leroy, lieutenant des chasses de sa Majesté, et académicien (*a*), se trouvoit à dîner

(*a*) Le seigneur de qui je tiens cette anecdote ne put pas m'assurer positivement de quelle académie étoit ce M. Leroy. Comme il y avoit dans Paris plusieurs hommes du même nom, et même assez connus dans les académies, je désigne plus spécialement celui-ci comme ce seigneur le désignoit lui-même par sa qualité de lieutenant des chasses, qui le distinguera des autres Leroy.

chez M. d'Angivilliers, intendant des bâtimens du Roi. La conversation roula, suivant les circonstances du moment, sur les désastres que la révolution avoit déjà entraînés, et sur ceux qu'il étoit trop facile de prévoir. Le repas terminé, le même seigneur de qui je tiens le fait, ami de ce M. Leroy, mais fâché de l'avoir vu long-temps plein d'estime pour les sophistes du jour, crut devoir lui en faire des reproches en ces termes si expressifs: *Eh bien, voilà pourtant l'ouvrage de la philosophie !* Atterré par ces mots, hélas ! répond l'académicien; *à qui le dites-vous? Je ne le sais que trop; mais j'en mourrai de douleur et de remords.* Sur ce mot de *remords*, qu'il répète en terminant presque toutes ses phrases, le même seigneur lui demande s'il auroit contribué à cette révolution, de manière à s'en faire à lui-même de si vifs reproches ? « Oui, répond encore l'académicien, j'y » ai contribué, et beaucoup plus que je ne le » voudrois. J'étois le secrétaire du comité à qui » vous la devez ; mais j'atteste les Cieux que ja- » mais je n'ai cru qu'on en vînt à ce point. Vous » m'avez vu au service du roi; vous savez que » j'aime sa personne. Ce n'est pas là que je » croyois conduire ses sujets : *j'en mourrai de* » *douleur et de remords.* »

Aveux et repentir du secrétaire de cette académie secrète.

Pressé de s'expliquer sur ce comité, sur cette société secrète, dont toute la compagnie ignoroit l'existence, l'académicien reprit : « Cette société » étoit une espèce de club que nous avions formé » entre nous philosophes, et dans lequel nous » n'admettions que ceux dont nous étions bien » sûrs. Nos assemblées se tenoient régulièrement » à l'hôtel du baron d'Holbach. De peur que l'on » n'en soupçonnât l'objet, nous nous donnâmes » le nom d'économistes ; nous créâmes Voltaire, » quoique absent, président honoraire et perpé-

» tuel de la société. Nos principaux membres » étoient d'Alembert, Turgot, Condorcet, Diderot, » la Harpe, et ce Lamoignon, Garde des sceaux, » qui lors de sa disgrâce s'est tué dans son parc. »

Toute cette déclaration étoit interrompue par des soupirs et des sanglots ; l'adepte, profondément pénitent, ajouta : « Voici quelles étoient » nos occupations : la plupart de ces livres que » vous avez vu paroître depuis long-temps contre » la religion, les mœurs et le gouvernement, » étoient notre ouvrage ou celui de quelques » auteurs affidés. Tous étoient composés par les » membres ou par les ordres de la société. Avant » d'être livrés à l'impression, tous étoient en- » voyés à notre bureau. Là, nous les revisions, » nous ajoutions, nous retranchions, nous cor- » rigions, suivant que les circonstances l'exi- » geoient. Quand notre philosophie se montroit » trop à découvert pour le moment ou pour » l'objet du livre, nous y mettions un voile ; » quand nous croyions pouvoir aller plus loin » que l'auteur, nous parlions aussi plus claire- » ment ; enfin nous faisions dire à ces écrivains » tout ce que nous voulions. L'ouvrage paroissoit » ensuite sous un titre, et un nom que nous » choisissions pour cacher la main d'où il partoit. » Ceux que vous avez cru des œuvres posthumes, » tels que *le Christianisme dévoilé* et divers » autres attribués à Fréret, à Boulanger après » leur mort, n'étoient pas sortis d'ailleurs que de » notre société.

Objet de cette académie.

» Quand nous avions approuvé tous ces livres, » nous en faisions tirer, d'abord sur papier fin » ou ordinaire, un nombre suffisant pour rem- » bourser les frais d'impression, et ensuite une » quantité immense d'exemplaires sur le papier » le moins cher. Nous envoyions ceux-ci à des

» libraires ou à des colporteurs, qui, les recevant
» pour rien ou presque rien, étoient chargés de
» les répandre ou de les vendre au peuple au plus
» bas prix. Voilà ce qui a changé ce peuple et l'a
» conduit au point où vous le voyez aujourd'hui.
» Je ne le verrai pas long-temps; j'en mourrai
» de douleur et de remords. »

Ce récit avoit fait frémir d'indignation, mais on étoit encore touché du repentir et de l'état réellement cruel où se trouvoit celui qui le faisoit. Ce qui accrut encore l'horreur d'une philosophie qui avoit pu trouver et méditer avec tant de constance ces moyens d'arracher au peuple sa religion, ses mœurs, ce fut ce qu'ajouta encore M. Leroy, en dévoilant le sens de ces demi-mots, *écr. l'inf.* (*écrasez l'infâme*), par lesquels Voltaire terminoit un si grand nombre de ses lettres. Il en donna cette même explication que nous en avons donnée dans ces Mémoires, et que le texte même de ces diverses lettres rend d'ailleurs si évident. Il dit précisément comme nous, que ces mots signifioient : Ecrasez Jésus-Christ, écrasez la religion de Jésus-Christ. Il dit aussi, ce que nous n'aurions pas voulu assurer de nous-mêmes, ce qui étoit pourtant si vraisemblable, que toutes les personnes qui recevoient de Voltaire des lettres terminées par l'horrible formule, étoient ou membres du comité secret, ou initiées à ses mystères. Il dévoila aussi ce que j'ai déjà raconté du projet des conjurés pour faire de l'infâme Brienne un archevêque de Paris et de leur intention dans ce projet. Il entra dans bien d'autres détails qui seroient précieux à l'histoire, mais que la mémoire des assistans a laissé échapper.

Je n'ai pu, par exemple, constater en quelle année cette académie secrète des conjurés avoit été établie. Ce qui paroît certain par le rapport du

ministre Bertin, c'est qu'elle existoit déjà plusieurs années avant la mort de Louis XV, puisque dès-lors on voit leur principal objet se poursuivre si efficacement par la circulation de toutes ces productions impies, que les marchands forains recevoient d'une main inconnue pour les distribuer au plus bas prix dans les campagnes.

Je crois, à cette occasion, devoir citer une lettre de Voltaire à Helvétius, datée du mois de mars, année 1763 : « Pourquoi, dit Voltaire à » son zéle confrère, les adorateurs de la raison » restent-ils dans le silence et dans la crainte ? Ils » ne connoissent pas assez leurs forces. *Qui les* » *empêcheroit d'avoir chez eux une petite im-* » *primerie, et de donner des ouvrages utiles et* » *courts, dont leurs amis seroient les seuls dé-* » *positaires ?* C'est ainsi qu'en ont usé ceux qui » ont imprimé les dernières volontés de ce bon » et honnête curé (le Testament de Jean Meslier.) » Il est certain que son témoignage est d'un grand » poids ; *il est encore certain que vous et vos* » *amis, vous pourriez faire de meilleurs ou-* » *vrages, avec la plus grande facilité, et les* » *faire débiter sans vous compromettre.* »

Il est une autre lettre dans laquelle Voltaire, sur le ton de l'ironie, et sous le nom de Jean Patourel, ci-devant Jésuite, faisant semblant de féliciter Helvétius de sa prétendue conversion, décrit en ces termes la manière dont on s'y prenoit pour faire circuler les ouvrages qu'il étoit le plus jaloux de répandre dans la classe la moins instruite. « On oppose, dit-il, au *Pédagogue* » *chrétien* et au *Pensez-y-bien*, livres qui fai- » soient autrefois tant de conversions, de petits » livres philosophiques qu'on a soin de répondre » *par-tout adroitement.* Ces petits livres se suc- » cèdent rapidement les uns aux autres. *On ne*

» *les vend point, on les donne à des personnes* » *affidées, qui les distribuent à des jeunes gens* » *et à des femmes.* Tantôt c'est le Sermon des » cinquante qu'on attribue au roi de Prusse ; tantôt » c'est un extrait du Testament de ce malheureux » curé Jean Meslier, qui demanda pardon à Dieu » en mourant, d'avoir enseigné le christianisme ; » tantôt c'est je ne sais quel *Catéchisme de l'hon-* » *nête homme*, fait par un certain abbé Durand, » (*lisez, par Voltaire même*,) etc. (*Lettre à Helvétius*, 25 *août* 1763.)

Ces deux lettres nous disent bien des choses. D'abord elles nous montrent Voltaire donnant le plan d'une société secrète, ayant précisément le même objet que celle dont l'adepte Leroy dévoiloit les mystères. Ensuite on y voit une société parfaitement semblable à celle-là, occupée du même objet, usant des mêmes artifices, alors existante à Ferney. Enfin, elles nous disent que cette académie secrète n'existoit pas encore dans Paris à la date de ces lettres, puisque l'on voit Voltaire en solliciter l'établissement. Mais, d'un autre côté, les prétendues œuvres posthumes de Fréret et de Boulanger, que l'adepte Leroy déclare être sorties de l'académie secrète séante à Paris, hôtel d'Holbach, parurent en 1766 et 1767. (*Voyez l'Antiquité dévoilée, édition d'Amsterdam, an* 1766, *et l'Examen des apologistes du christianisme, an* 1767.) Il semble donc constant que cette académie secrète fut établie à Paris entre l'année 1763 et l'année 1766, c'est-à-dire, qu'au moment de la révolution française elle travailloit, au moins depuis vingt-trois ans, à séduire les peuples par tous les artifices dont la honte et le repentir arrachèrent l'aveu à celui-là même qui faisait les fonctions de secrétaire dans cette académie manufacturière de tant d'impiétés.

Date de l'académie secrète de Paris.

Au reste, ce malheureux adepte avoit dit vrai, en répétant qu'il en mourroit de douleur et de remords. A peine survécut-il trois mois à cette confession. En indiquant les noms des principaux membres de sa monstrueuse académie, il avoit ajouté qu'il falloit y comprendre tous ces adeptes favoris, auprès de qui Voltaire, dans ses lettres, avoit fait usage de l'atroce formule, *écrasez l'infâme.* Conformément à cette règle, le premier de ces adeptes sera sans contredit ce Damilaville, si content de s'entendre dire qu'il n'y avoit *plus que la canaille* à croire en Jésus-Christ. Car ce sont sur-tout les lettres adressées à cet adepte que Voltaire finissoit par ces mots, *écrasez l'infâme.* Or, ce Damilaville n'étoit pas lui-même d'un rang fort élevé au-dessus de cette canaille; il avoit fait une espèce de fortune en devenant commis au bureau des vingtièmes, à trois ou quatre mille livres tournois d'appointement. Sa philosophie ne lui avoit point appris à se contenter de ce médiocre revenu, puisque l'on voit Voltaire réduit à s'excuser de ne pouvoir lui procurer un emploi plus lucratif. (*Correspondance générale, lettre à Damilaville*, 14 *décemb.* 1767.)

Autres adeptes de cette académie.

Damilaville.

Le caractère spécial que Voltaire lui donne dans une de ses lettres à d'Alembert, est de *haïr Dieu.* Seroit-ce pour cela qu'il lui écrit beaucoup plus fréquemment et avec plus d'intimité qu'à tous les autres adeptes? Il se servoit spécialement de lui pour faire arriver ses plus intimes secrets ou ses productions les plus impies aux conjurés. Nous ignorerions encore quels étoient ses talens littéraires, sans une lettre de Voltaire au marquis de Villevieille, lettre qui nous dépeint à merveille la lâcheté des conjurés, et combien peu toute leur philosophie ressembloit à celle d'un vrai sage, prêt à tout sacrifier pour faire

triompher la vérité. « Non, mon cher ami, non, » dit Voltaire à son marquis, les Socrates mo- » dernes ne boiront point la ciguë. Le Socrate » d'Athènes étoit, entre nous, un homme très- » imprudent, un ergoteur impitoyable, qui » s'étoit fait mille ennemis et qui brava ses juges » très-mal à propos.

» Nos philosophes d'aujourd'hui sont plus » adroits. Ils n'ont point la sotte et dangereuse » vanité de mettre leurs noms à leurs ouvrages ; » ce sont des mains invisibles qui percent le fa- » natisme d'un bout de l'Europe à l'autre, avec » les flèches de la vérité. *Damilaville* vient de » mourir. Il étoit auteur du *Christianisme dévoilé* » (publié sous le nom de Boulanger), et de » beaucoup d'autres écrits. *On ne l'a jamais su ;* » *ses amis lui ont gardé le secret avec une fidélité* » *digne de la philosophie.* » (20 déc. 1768.)

Tel étoit donc l'auteur de ce fameux ouvrage, que les conjurés affectoient de nous donner pour la production d'un de leurs savans. Le prétendu Boulanger étoit ce Damilaville, devenu le grand homme de la philosophie moderne, à son bureau de publicain ; et tel étoit aussi le courage de ce grand philosophe : tout comme ses confrères, il eût craint que sa philosophie ne lui coutât trop cher, s'il avoit fallu la soutenir devant les tribunaux. Il eût craint sans doute aussi de boire, non pas dans la coupe de la ciguë, mais dans celle de la honte et de l'infamie, s'il eût été connu pour auteur de toutes les calomnies et de toutes les erreurs qu'il consignoit dans cet ouvrage, l'un des plus atroces que les conjurés aient publié contre le christianisme.

Cet adepte, si digne de toute la tendresse de d'Alembert et de Voltaire, mourut *banqueroutier*, commis de bureau, séparé de sa femme depuis

douze ans. Son panégyrique se trouve encore dans ces mots de Voltaire à d'Alembert : « Je » regretterai toute ma vie Damilaville. J'aimois » l'*intrépidité de son ame ;* il avoit l'*enthousiasme* » *de St.-Paul*, (c'est-à-dire autant de zèle pour » détruire la religion que St.-Paul en avoit pour » l'établir.) *C'étoit un homme nécessaire.* ») Lett. 23 déc. 1769 et 13 janv., etc.) La décence ne nous permet pas de répéter le reste de l'éloge.

Comte d'Argental.

Après ce vil sophiste, dont tout le mérite semble avoir été celui d'un athée exalté, l'un des membres les plus zélés étoit le comte d'Argental. J'ai déjà parlé de ce comte si cher à Voltaire, je n'en rappelle ici le souvenir que parce qu'il étoit aussi un des correspondans avec qui Voltaire s'exprimoit très-librement sur le vœu d'écraser Jésus-Christ, et que pour observer ses droits à l'académie secrète (*Voyez une foule de lettres dans la Correspondance générale.*)

Thiriot.

Avec le même droit il faut donner la même place à je ne sais quel littérateur appelé Thiriot. Ni plus riche, ni d'un rang plus élevé que Damilaville, celui-ci subsista plus long-temps des bienfaits de Voltaire, qui en fit d'abord son disciple et ensuite son agent. Frère Thiriot devenu bien impie, fut aussi bien ingrat. Voltaire s'en plaignoit amèrement; mais Thiriot, malgré toute son ingratitude, étoit resté impie : cette constance le réconcilia avec Voltaire et conserva ses titres auprès des conjurés. (*Voyez Correspondance et lettre à d'Alembert, et lettre de la marquise du Châtelet au roi de Prusse*)

Saurin.

Un homme qu'on regrette de voir associé à tous ces sophistes, est M. Saurin de l'académie française. Ce ne sont pas sans doute ses œuvres qui inspirent ce sentiment ; car sans la tragédie de Spartacus on ne parleroit guères ni de ses vers ni

de sa prose ; mais on nous dit qu'avec une ame honnête, il dut au défaut de fortune, bien plus qu'à son goût et à son penchant, ses liaisons avec les conjurés. On nous dit qu'il fut homme d'une probité reconnue, mais qu'il fut entraîné dans leur société par une pension de mille écus que lui faisoit Helvétius. Je ne souscrirai point à cette excuse. Qu'est-ce que la probité d'un homme qui sacrifie la vérité à l'or, et qu'une pension suffit pour entraîner et retenir dans des conspirations contre l'autel ? Je vois Voltaire écrivant à Saurin même, le mettre sur la même ligne qu'Helvétius et tout frère initié, lui confier les mêmes secrets, l'exhorter à la même guerre contre Jésus-Christ. (*Lett. de Voltaire à Saurin, octob.* 1761, *et à Damilaville*, 28 *novemb.* 1762.) Il faut bien qu'il subisse la honte de l'initiation, puisqu'on ne l'a pas vu y renoncer.

Grimm. Il faut bien ajouter à la liste M. Grimm, ce baron Suisse, le digne ami, le digne coopérateur de Diderot, courant tout comme lui de Paris à Pétersboug pour s'y faire des adeptes, revenant comme lui à Paris, pour s'associer encore à ses absurdités, prêchant tout comme lui, qu'entre *l'homme et son chien il n'y a de différence que dans l'habit*, et se glorifiant de pouvoir annoncer à Voltaire que l'empereur Joseph étoit initié à ses mystères.

Baron d'Holbach. Il faut bien y ajouter aussi cet Allemand baron d'Holbach, qui ne pouvant mieux faire, leur prêtoit sa maison. Cet homme-là passoit dans Paris pour un amateur et protecteur des arts. Les conjurés avoient grand soin de lui donner cette réputation. C'étoit encore pour eux un nouveau titre de s'assembler chez lui sans paroître suspects.

Ne pouvant être auteur comme les autres conjurés, il se fit leur Mécène. Il ne fut pas le seul de

ces hommes qui doivent à leur or et à l'usage qu'ils en font en faveur des impies, toute la renommée que leur donne la secte. Malgré tous les prétextes que ce baron pouvoit donner aux fréquentes assemblées qui se tenoient chez lui, la réputation des hommes qui les fréquentoient rejaillissoit si bien sur lui, qu'on disoit assez publiquement, qu'il falloit entrer dans sa maison comme au Japon, c'est-à-dire en foulant aux pieds un crucifix.

Tels étoient donc les membres de cette académie secrète, toute consacrée à inventer des moyens de corruption pour entraîner le peuple dans une apostasie générale, sous prétexte de s'occuper tantôt de son bonheur ou de l'économie publique, et tantôt de la gloire des arts. En voilà au moins quinze que nous pouvons nommer : Voltaire, d'Alembert, Diderot, Helvétius, Turgot, Condorcet, la Harpe, le garde des sceaux Lamoignon, Damilaville, Thiriot, Saurin, le comte d'Argental, Grimm, le baron d'Holbach, et ce triste Leroy, qui meurt de douleur et de remords d'avoir pu être adepte et secrétaire d'une académie si monstrueuse.

Si l'on veut à présent remonter au véritable auteur de cette académie, à la lettre de Voltaire à Helvétius, que j'ai citée plus haut, que l'on ajoute ce que Voltaire encore écrivoit à d'Alembert : « Que les philosophes fassent une *confrérie* » *comme les Francs-Maçons ;* qu'ils s'assemblent, » qu'ils se soutiennent, qu'ils soient fidèles à la » confrérie, et alors je me fais brûler pour eux. » *Cette académie secrète* vaudra mieux que l'aca» démie d'Athènes et toutes celles de Paris ; mais » chacun ne songe qu'à soi, et on oublie que le » premier devoir est d'anéantir l'infâme. » Cette lettre est datée du 20 avril 1761. En la rapprochant de la déclaration de l'adepte Leroy, il est

aisé de voir combien fidèlement les adeptes Parisiens avoient suivi les leçons de leur premier maître. Long-temps il regretta de ne pouvoir présider que de loin à leurs travaux ; long-temps même il pensa que la capitale d'un empire très-chrétien n'étoit pas un siége assez favorable à leurs succès, qu'ils n'y jouissoient pas de toute la liberté qu'il auroit désirée. C'est pour cela que même quelques années après l'établissement de son académie secrète, on le voit encore poursuivre le projet de la colonie philosophique à établir dans les états de Frédéric ou de quelque autre prince protecteur. Mais les temps arrivèrent enfin où les succès de cette académie secrète le consolèrent de ceux qu'il avoit espéré de sa colonie. Triomphant dans Paris au milieu des adeptes, il devoit recueillir tous les fruits de sa constance dans la guerre qu'il faisoit au Christ depuis un demi-siècle.

CHAPITRE XVIII.

Progrès généraux de la conjuration dans toute l'Europe. Triomphe et mort des Chefs de la conjuration.

Espoir des Conjurés. A MESURE que les sophistes de l'impiété perfectionnoient leurs moyens de séduction, de funestes succès ajoutoient chaque jour à leur espoir. Il étoit déjà tel, peu d'années après la première apparition de l'Encyclopédie, que dès-lors d'Alembert écrivoit avec confiance à Voltaire : « Laissez » faire la philosophie, et dans vingt ans la Sor- » bonne, toute Sorbonne qu'elle est, enchérira » sur Lausanne. » Le sens de ces paroles écrites le 21 juillet 1757, étoit que la Sorbonne même, dans

dans vingt ans, se trouveroit tout aussi incrédule et tout aussi antichrétienne qu'un certain ministre de Lausanne, qui envoyoit exactement par Voltaire les articles les plus impies, pour être consignés dans l'Encyclopédie.

Très-peu de temps plus tard, Voltaire enchérissant sur la prophétie de d'Alembert, ne faisoit pas difficulté de lui mander : Encore vingt ans, et *Dieu aura beau jeu.* (Lett. du 25 fév. 1758.) C'est-à-dire, encore vingt ans, et vous verrez s'il reste un seul autel au Dieu des chrétiens.

Leurs progrès en Suisse.

Tout sembloit annoncer en effet dans chaque partie de l'Europe, que le regne de l'impiété n'étoit pas éloigné. La mission plus spécialement confiée à Voltaire, faisoit des progrès si sensibles, que les vingt années de sa prophétie ne s'étoient pas encore écoulées, et déjà il mandoit qu'*il ne se trouvoit pas un seul chrétien depuis Genève jusqu'à Berne.* (Lett. à d'Alembert, 8 fév. 1766.) Par-tout ailleurs, suivant ses expressions ; *le monde se déniaisoit* si bien, *qu'une grande révolution dans les esprits s'annonçoit de tous côtés.* (Lett. du 2 fév. 1765.) L'Allemagne sur-tout favorisoit cet espoir. (*Ibid.*) Frédéric, qui l'observoit aussi bien que Voltaire observoit les suisses ses voisins, écrivoit que « la philosophie perçoit » jusques dans la superstitieuse Bohême, et en » Autriche, l'ancien séjour de la superstition. » (143 *Lettre à Voltaire*, *an* 1766.)

En Allemagne.

En Russie.

En Russie, les adeptes donnoient encore plus d'espérance. C'étoit même dans ces contrées que la protection des *Scythes* consoloit spécialement Voltaire des orages qui s'élevoient encore ailleurs contre la secte (*Lett. à Diderot*, 25 *déc.* 1762.) Il ne se possédoit plus de joie quand il pouvoit mander à d'Alembert à quel point les frères étoient favorisés à Pétersbourg, et lui apprendre que dans

un long voyage de leur cour, ces protecteurs Scythes s'étoient avisés de se distribuer, pour passe-temps, les différens chapitres de *Bélisaire* à traduire en leur langue; que l'Impératrice s'étoit chargée de son chapitre comme les autres; qu'elle avoit même pris la peine de rédiger toute la traduction d'un ouvrage qui avoit éprouvé en France toutes les censures de la Sorbonne. (*Lett. de Volt. à d'Alemb. juillet* 1767.)

Espagne. En Espagne même, le philosophisme, écrivoit d'Alembert, *perçoit sourdement* autour de l'Inquisition. (3 *mai* 1773.) Et suivant Voltaire, dès l'année 1768 il s'y faisoit une *très-grande révolution dans les esprits* aussi bien qu'en *Italie*. (Lettre à M. le Riche, 1 mars 1768.) Quelques années plus tard cette Italie, toujours suivant les comptes que se rendoient les conjurés, étoit pleine de gens qui pensoient comme Voltaire et d'Alembert, et que l'intérêt seul empêchoit de se déclarer ouvertement impies. (*Lett. de Volt. à d'Alemb.* 16 *juin* 1773.)

Italie.

Angleterre. Quant à l'Angleterre, c'étoit une conquête sur laquelle ils ne se permettoient pas la moindre sollicitude. A les entendre, elle regorgeoit de ces Sociniens qui bafouent, qui haïssent ou méprisent le Christ; tout comme Julien l'apostat le méprisoit, le haïssoit, et qui ne diffèrent que par le nom de la secte philosophique. (*Lett. au roi de Prusse*, 8 *novembre* 1773.)

Pologne, Prusse, etc. Enfin, d'après tous les calculs des conjurés, *la Bavière et la Maison d'Autriche*, (tandis que Marie-Thérèse vivoit encore) étoient les seules puissances qui soutinssent encore les théologiens, les défenseurs de la religion. L'impératrice de *Russie les menoit grand train; leur dernier jour approchoit en Pologne*, graces au roi Poniatowski; *il étoit déjà arrivé en Prusse*, graces à Frédéric,

et se fortifioit dans l'Allemagne septentrionale, graces aux soins des landgraves, margraves, ducs et princes adeptes protecteurs. (*Lett. de Volt. à d'Alemb. 4 sept.* 1767.)

Il n'en fut pas de même en France. On voit souvent Voltaire et d'Alembert se plaindre amèrement des obstacles qu'ils éprouvoient dans cet empire, l'objet cependant et le théâtre favori de leur conjuration. France.

Les réclamations perpétuelles du clergé, les arrêts des parlemens, les coups d'autorité que les ministres mêmes, amis secrets des conjurés, se trouvoient par fois obligés de porter à l'impiété, pour ne pas avoir l'air de la favoriser, n'étoient pas absolument sans effet. Le corps de la nation conservoit encore son attachement à la foi. Cette classe de citoyens, que l'on appelle peuple, malgré les artifices de l'académie secrète, remplissoit encore les temples dans les jours de solennités religieuses. Il y avoit dans Paris même d'honorables exceptions à faire dans les classes supérieures. Indigné de ces obstacles et de tant de lenteurs, Voltaire ne cessoit de harceler ses compatriotes, que par mépris il appeloit alors ses *pauvres Welches*. Quelquefois cependant il sembloit assez content de ces Welches. Alors il écrivoit à son cher marquis de Villevielle : « *Le peuple est bien* » *sot, et cependant la philosophie pénètre jus-* » *qu'à lui*. Soyez bien sûr, par exemple, qu'il » n'y a pas vingt personnes dans Genève qui n'ab- » jurent Calvin autant que le Pape, *et qu'il y a* » *des philosophes jusques dans les boutiques de* » *Paris*. » Lettre du 20 décembre 1768.) Mais à parler en général, ses plaintes sur la France dominoient dans sa correspondance avec les conjurés. Quelquefois même il sembloit entièrement désespérer de la voir jamais sous l'empire de la philo-

sophie. D'Alembert qui voyoit les choses de plus près en auguroit différemment. Quoique tout n'allât pas au gré de ses vœux, il ne s'en crut pas moins autorisé enfin à rassurer Voltaire, en lui écrivant que *la philosophie pourroit bien encore être battue, mais qu'elle ne seroit jamais vaincue.* (5 nov. 1776.)

Lorsque d'Alembert écrivoit ces paroles, c'est-à-dire vers le commencement de l'année 1776, il n'étoit que trop vrai que le philosophisme pouvoit désormais se flatter de triompher enfin de tout l'attachement de la nation française à la religion chrétienne. Depuis dix à douze ans l'impiété avoit redoublé ses progrès, une nouvelle génération formée par les nouveaux maîtres étoit entrée des colléges dans la société, presque sans connoissance, sur-tout sans sentiment de religion, de piété. C'étoit vraiment le temps où, suivant l'expression de Condorcet, le philosophisme *étoit descendu des trônes du Nord jusques dans les universités.* (Voyez préface à son édition des Pensées de Pascal.) La génération religieuse s'éteignoit; les mots raison, philosophie, préjugés, prenoient la place des vérités révélées. Les exceptions à faire à la cour et dans les tribunaux, et dans toutes les classes supérieures, devenoient tous les jours plus rares. L'impiété passoit de la capitale aux provinces, des seigneurs et des nobles aux bourgeois, des maîtres aux valets. Sous le nom de philosophe, l'impiété seule étoit honorée; on ne vouloit plus que des ministres philosophes, que des magistrats, des seigneurs, des militaires, des littérateurs philosophes. Pour remplir ses devoirs religieux, il falloit s'exposer aux sarcasmes, à la dérision d'une foule de ces soi-disant philosophes répandus dans tous les rangs. Parmi les Grands sur-tout, il falloit, pour se dire chrétien, presque autant de

courage qu'il auroit fallu d'audace et de témérité, avant la conjuration, pour se dire hautement athée ou apostat.

Voltaire étoit alors dans sa quatre-vingt-quatrième année. Depuis sa longue absence de Paris, sous le décret des lois, il auroit dû ne reparoître publiquement dans cette ville qu'en se présentant pour se justifier des impiétés qui avoient anciennement attiré sur lui l'arrêt du Parlement. D'Alembert et son académie secrète résolurent de vaincre cet obstacle. Malgré quelques restes d'égards pour l'ancienne religion, il leur en coûta peu pour obtenir que le premier auteur de leurs complots vînt enfin au milieu d'eux jouir des succès dont ils lui devoient tous le premier hommage. Des ministres, pour la plupart adeptes, entouroient le trône de Louis XVI. Ce monarque toujours religieux, mais toujours prêt à décider pour la clémence, se laissa persuader qu'un long exil avoit suffisamment puni Voltaire. Dans ce chef des impies il ne consentit à ne plus voir qu'un vieillard octogénaire, dont on pouvoit oublier les écarts en faveur de ses anciens trophées littéraires. Il fut convenu qu'à son approche les lois se tairoient en sa faveur ; que l'arrêt du Parlement seroit passé sous silence. Les magistrats semblèrent ne plus se souvenir de l'avoir porté. C'étoit là ce que demandoient les conjurés. L'arrivée de Voltaire dans Paris fut leur triomphe à tous. Triomphe de Voltaire.

Cet homme, dont la longue carrière n'avoit été qu'une guerre tout à la fois publique et souterraine contre le christianisme, fut reçu dans la capitale d'un Roi très-chrétien, avec toutes les acclamations accordées aux héros, de retour de leurs victoires contre les ennemis de la patrie.

Par-tout où l'on savoit que Voltaire se montreroit, une foule innombrable d'adeptes et de curieux

accouroient sous ses pas. Toutes les académies célébrèrent son arrivée ; elles la célébrèrent dans le Louvre, dans ce palais des Rois, où bientôt Louis XVI devoit se trouver prisonnier et victime de l'arrière conjuration des impies. Les théâtres décernèrent leurs couronnes au chef des conjurés. Les fêtes se succédèrent en son honneur. Enivré de l'encens des adeptes, son orgueil même craignit d'y succomber. Au milieu de ces acclamations et de ces couronnes, il s'écria : *Vous voulez donc me faire mourir de gloire !* La religion seule étoit en deuil pendant tous ces triomphes. Son Dieu sut
Sa mort. la venger. L'impie qui avoit eu peur de mourir de gloire, devoit mourir de rage et de désespoir, plus encore que de vieillesse. Au milieu de ces triomphes, une violente hémorragie fit craindre pour ses jours. D'Alembert, Diderot, Marmontel accoururent pour soutenir sa constance dans ses derniers momens ; ils ne furent témoins que de son ignominie et de la leur.

Que l'historien ne craigne pas ici d'exagérer. Quelque tableau qu'il trace des fureurs, des remords, des reproches, des cris, des blasphêmes, qui pendant une longue agonie se succèdent sur le lit de l'impie mourant ; qu'il ne craigne pas d'être démenti par les compagnons même de son impiété. Leur silence forcé n'équivaut pas aux nombreux témoignages et aux monumens que l'histoire peut citer sur cette mort, la plus effroyable de toutes celles dont jamais impie se soit senti frappé. Ou plutôt, ce silence même de la part de ces hommes si intéressés à démentir tous nos témoignages, en sera la confirmation authentique. Pas un seul des sophistes n'a encore osé parler du chef de leur conspiration, comme montrant la moindre fermeté, comme ayant joui d'un seul instant de tranquillité, pendant l'intervalle de plus de

trois mois qui s'écoulèrent depuis son couronnement au théâtre français jusqu'à sa mort. Ce silence seul dit combien cette mort les humilioit.

Ce fut au retour du théâtre, et dans les travaux qu'il reprenoit pour mériter de nouveaux applaudissemens, que Voltaire se sentit averti que la longue carrière de son impiété alloit se terminer.

Malgré tous les impies accourus pour le fortifier dans les premiers jours de ses douleurs, il sembla d'abord vouloir se rendre au Dieu qui le frappoit. Il appela les prêtres de ce Christ, de ce même prétendu *infâme* qu'il avoit si souvent juré *d'écraser*. Ses dangers augmentant, il écrivit à l'abbé Gaultier le billet suivant : « Vous m'aviez promis, » Monsieur, de venir pour m'entendre ; je vous » prie de vouloir bien vous donner la peine de » venir le plutôt que vous pourrez. *Signé Vol-* » *taire.* A Paris, le 26 février 1778. »

Peu de jours après il écrivit encore, en présence du même ecclésiastique, de M. l'abbé Mignot, et en présence du marquis de Villevielle, la déclaration suivante, copiée sur le procès-verbal déposé chez M. Momet, notaire à Paris. :

« Je soussigné déclare qu'étant attaqué depuis » quatre jours d'un vomissement de sang, à l'âge » de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me » traîner à l'Eglise, M. le curé de Saint-Sulpice » ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres » celle de m'envoyer M. Gaultier, prêtre ; je me » suis confessé à lui ; et que si Dieu dispose de moi, » je meurs dans la *sainte Eglise catholique* où je » suis né, espérant de la miséricorde divine, » qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes ; » si j'avois jamais scandalisé l'Eglise, j'en de- » mande pardon à Dieu et à elle, 2 mars 1778. » *Signé Voltaire*, en présence de M. l'abbé

» Mignot mon neveu, et de M. le marquis de » Villevielle mon ami. »

Ces deux témoins ayant signé la même déclaration, Voltaire ajouta ces paroles copiées sur le même procès-verbal :

« M. l'abbé Gaultier, mon confesseur, m'ayant » averti qu'on disoit dans un certain monde que je » protesterois contre tout ce que je ferois à la » mort, je déclare que je n'ai jamais tenu ce pro- » pos ; et que c'est une ancienne plaisanterie attri- » buée dès long-temps très-faussement à plusieurs » savans plus éclairés que moi. »

Etoit-ce encore un jeu de son antique hypocrisie que cette déclaration ? C'est malheureusement ce que nous ne pouvons que trop soupçonner, d'après ce que nous avons vu de ses communions et de ses autres actes extérieurs de religion expliqués par lui-même. Quoi qu'il en soit, c'étoit au moins un hommage public rendu à cette même religion, dans laquelle il déclaroit vouloir mourir, et contre laquelle il avoit si constamment conspiré pendant sa vie.

Le marquis de Villevielle, réduit à signer la rétractation de son maître, étoit ce même adepte conjuré à qui Voltaire écrivoit onze ans auparavant, pour l'exhorter à *cacher sa marche aux ennemis* dans ses efforts pour écraser l'infâme. (*Lett. du 27 avril* 1767.)

Voltaire avoit permis que sa déclaration fût portée au curé de St.-Sulpice et à l'archevêque de Paris, pour savoir si elle seroit suffisante ; au moment où M. Gaultier apportoit la réponse, il lui fut impossible d'approcher du malade ; les conjurés avoient redoublé leurs efforts pour empêcher leur chef de consommer sa rétractation, et ils y réussirent. Toutes les portes se trouvèrent fermées au prêtre que Voltaire avoit fait appeler. Les dé-

mons désormais eurent seuls un accès libre auprès de lui, et bientôt commencèrent ces scènes de fureur et de rage qui se succédèrent jusqu'à ses derniers jours. Alors d'Alembert, Diderot et vingt autres conjurés qui assiégeoient son antichambre, ne l'approchèrent plus que pour être témoins de leur humiliation dans celle de leur maître, souvent même pour se voir repoussés par ses malédictions et ses reproches.

« Retirez-vous, leur disoit-il alors, c'est vous » qui êtes cause de l'état où je suis. Retirez-vous. » Je pouvois me passer de tous vous autres; c'est » vous qui ne pouviez pas vous passer de moi; » et quelle malheureuse gloire m'avez-vous donc » valu? »

Ces malédictions données à ses adeptes étoient suivies du cruel souvenir de sa conjuration. Alors ils l'entendoient eux-mêmes, au milieu de ses troubles et de ses frayeurs, appeler, invoquer et blasphémer alternativement ce Dieu, l'ancien objet de ses complots et de sa haine. Avec les accens prolongés du remords, tantôt il s'écrioit : *Jésus-Christ ! Jésus Christ !* Tantôt il se plaignoit de se voir abandonné et de Dieu et des hommes. La main qui avoit jadis tracé la sentence d'un roi impie au milieu de ses fêtes, sembloit avoir écrit sous les yeux de Voltaire mourant, cette antique formule de ses blasphêmes : *Ecrase donc l'infâme.* Il cherchoit vainement à chasser cet affreux souvenir, c'étoit le temps de se voir écrasé lui-même sous la main de l'infâme qui alloit le juger. Ses médecins, M. Tronchin sur-tout, arrivoient pour le calmer; ils en sortoient pour confesser qu'ils avoient vu la plus terrible image de l'impie mourant. L'orgueil des conjurés voulut en vain supprimer ces aveux; M. Tronchin continuoit à dire que les fureurs d'Oreste ne donnent qu'une idée

bien foible de celles de Voltaire. Le maréchal de Richelieu, témoin de ce spectacle, s'enfuyoit en disant : En vérité, cela est trop fort, on ne peut y tenir. (*Voyez Circonstances de la vie et de la mort de Voltaire, et Lettres Helviennes.*)

Ainsi mourut, le 30 mai 1778, consumé par ses propres fureurs, plus encore qu'affoibli par le poids des années, le conspirateur le plus acharné qui se fût élevé depuis les apôtres contre tous les autels du Christianisme. Ses persécutions plus longues, plus perfides que celles des Néron et des Dioclétien, n'avoient fait encore que des apostats; mais il en avoit fait à lui seul plus que tous les anciens persécuteurs n'avoient fait de martyrs.

D'Alembert lui succède et meurt.

Les conjurés perdirent tout avec Voltaire du côté des talens; mais ses armes leur restoient dans ses volumineuses impiétés. Les ruses et les artifices de d'Alembert faisoient d'ailleurs plus que suppléer le génie du fondateur de la secte. Les honneurs de premier chef lui furent déférés. Le comité secret Parisien pour l'éducation et les conventicules des campagnes, la correspondance avec les magisters villageois, lui devoient leur origine; pour la propagation de l'impiété il continua à diriger l'académie secrète, jusqu'à ce qu'il fallût aller comparoître aussi lui-même devant le même Dieu que Voltaire. Il mourut à Paris cinq ans après Voltaire, c'est-à-dire en novembre 1783. Crainte que le remords ne vint aussi dans ses derniers momens donner à ses adeptes le spectacle humiliant de ses rétractations, Condorcet se chargea de le rendre inaccessible, sinon au repentir, du moins à tout homme qui auroit pu se prévaloir de son hommage à la religion.

Quand M. le curé de St.-Germain se présenta en qualité de pasteur, Condorcet courut à la porte, refusa de le laisser pénétrer dans la chambre du

malade. C'étoit le démon même qui veilloit sur sa proie. A peine fut-elle dévorée que l'orgueil de Condorcet trahit son secret. D'Alembert avoit réellement senti tous les remords qui devoient le tourmenter autant que Voltaire, il étoit même prêt à se rendre, à recourir au seul moyen de salut qui lui restoit en appelant les ministres de Jésus-Christ; Condorcet eut la férocité de combattre ce dernier repentir du mourant. Il se glorifia d'avoir su forcer d'Alembert à expirer dans l'impénitence. Toute l'histoire de cet affreux combat entre d'Alembert qui veut céder à ses remords, et Condorcet qui le presse de mourir en impie malgré tous ses remords, est comprise dans ces mots que Condorcet laisse échapper sur son affreux triomphe. En annonçant la mort de d'Alembert, en rapportant ses circonstances, il ne craignit pas de s'applaudir lui-même et d'ajouter: *Si je ne m'étois pas trouvé là, il faisoit le plongeon.* (Dict. hist. art. d'Alembert.) (*a*)

Excepté Frédéric qui avoit enfin reussi ou qui disoit au moins avoir réussi à se bien convaincre que la mort ne seroit pour lui qu'un sommeil éternel, (*Voy. suprà*) il étoit dit que le jour où

(*a*) Il est vrai que Condorcet, fâché d'avoir révélé sans s'en apercevoir le secret des remords de son confrère, essaya d'en détruire l'effet; il est vrai qu'interrogé une autre fois sur les circonstances de cette mort de d'Alembert, il répondit dans son jargon philosophique: Il n'est pas mort en lâche; il est vrai enfin que dans sa première lettre au roi de Prusse, 22 novemb. 1785, il représente d'Alembert mourant avec un courage tranquille, avec autant de force et de présence d'esprit qu'il en eût jamais eu; mais il n'étoit plus temps de tromper là-dessus Frédéric même, à qui l'adepte Grimm avoit déjà écrit, *que la maladie avoit affoibli dans ses derniers temps l'esprit de d'Alembert.* (Voy. lett. du roi de Prusse à Grimm, 11 novemb. 1783.)

les premiers chefs de la conjuration contre le Christ se verroient appelés à paroître devant lui, seroit aussi le jour où leur mépris de *l'infâme* feroit place à la terreur de ses jugemens.

Mort de Diderot.

Diderot lui-même, ce héros des athées, ce conjuré qui depuis si long-temps portoit le courage contre Dieu et son Christ jusques à la folie, Diderot fut de tous le plus près d'une véritable expiation de ses blasphèmes et de la longue guerre qu'il avoit faite à Jésus-Christ. C'est encore ici un de ces mystères d'iniquité qu'il faut tirer des profondes ténèbres où les conjurés antichrétiens se plaisent à les ensevelir.

L'impératrice de Russie, en achetant la bibliothèque de Diderot, lui en avoit laissé l'usage pendant sa vie. Les générosités de la même impératrice l'avoient mis en état d'avoir auprès de lui, en qualité de bibliothécaire, un jeune homme bien éloigné de partager l'impiété de ses opinions. Ce jeune homme étoit cher à Diderot; il avoit sur-tout mérité son attachement par les services assidus qu'il lui rendoit dans sa dernière maladie. C'étoit lui qui pansoit ordinairement les plaies de ses jambes. Effrayé des symptômes qu'il aperçut, le jeune homme courut en avertir un digne ecclésiastique, M. l'abbé Lemoine, résidant alors à la maison appelée des Missions étrangères, rue du Bac, faubourg St.-Germain. Sur les avis de cet ecclésiastique, le jeune homme passe une demi-heure dans l'église, priant Dieu instamment de lui inspirer ce qu'il doit dire, ce qu'il doit faire pour le salut d'un homme dont il déteste les principes irréligieux, mais qu'il ne peut s'empêcher de regarder comme son bienfaiteur. Cette prière faite, il revient chez Diderot; et le même jour, à l'instant où il panse ses plaies, voici le langage qu'il tient : « M. Diderot, vous me voyez aujour-

» d'hui plus ému que jamais sur votre sort, n'en
» soyez pas surpris; je sais tout ce que je vous
» dois; c'est par vos bienfaits que je subsiste;
» vous daignez m'honorer d'une confiance à la
» laquelle je n'avois pas lieu de m'attendre; il
» m'est dur d'être ingrat, et je m'accuserois de
» l'être, si je vous laissois ignorer le danger que
» l'état de vos plaies m'annonce. M. Diderot,
» vous avez des dispositions à faire, vous avez
» sur-tout des précautions à prendre pour le
» monde où vous allez entrer. Je ne suis qu'un
» jeune homme, je le sais; mais êtes-vous bien
» sûr que votre philosophie ne vous laisse pas
» une ame à sauver? Je n'en doute pas, moi; et
» il m'est impossible de penser au sort qui attend
» mon bienfaiteur et de ne pas l'avertir d'éviter
» un malheur éternel. Voyez, Monsieur, il en est
» temps encore. Pardonnez un avis que je dois à la
» reconnoissance et à toute votre amitié pour moi. »

Diderot écoutoit ce langage avec attendrissement, il laissa même échapper quelques larmes; il remercia ensuite son jeune bibliothécaire de sa franchise, de l'intérêt qu'il prenoit à son sort. Il lui promit de bien peser ce qu'il venoit d'entendre, et de délibérer sur le parti qu'il avoit à prendre dans une situation dont après tout il reconnoissoit l'importance.

Le jeune homme attendoit avec impatience l'effet de ses délibérations; le premier résultat fut conforme à ses désirs. Il courut avertir M. Lemoine, que Diderot demandoit à voir un prêtre pour se mettre en état de paroître devant Dieu. M. Lemoine indique M. de Tersac, curé de Saint-Sulpice. Diderot vit en effet M. de Tersac, il le vit plusieurs fois; il se préparoit à rédiger une rétractation publique de ses erreurs; malheureusement les adeptes surveilloient leur ancien cory-

phée. L'entrée d'un prêtre chez Diderot les effraya ; ils crurent toute la secte déshonorée, si un chef de cette importance leur échappoit. Ils coururent chez lui, ils lui représentèrent qu'on le trompoit ; qu'il n'étoit pas aussi malade qu'on le lui avoit dit, et qu'il n'avoit besoin que de prendre l'air de la campagne pour rétablir sa santé. Diderot résista quelque temps à ces impressions, à tout ce que l'on ajoutoit pour le rappeler à son philosophisme. Mais enfin il se laissa persuader d'essayer au moins l'air de la campagne. On eut soin de tenir son départ très-secret. Les malheureux qui l'entraînèrent savoient bien qu'il n'avoit pas long-temps à vivre. Les sophistes qui étoient dans la confidence faisoient semblant de le croire encore chez lui ; tout Paris le croyoit en effet, sur les nouvelles que l'on faisoit courir de son état. Ceux qui l'avoient suivi à la campagne le gardèrent étroitement, ne le quittèrent pas qu'ils ne l'eussent vu mort. Il expira entre leurs mains le 2 juillet 1784. Alors même, continuant à tromper le public, les adeptes geoliers ramenèrent secrètement son cadavre à Paris, firent courir le bruit que la mort l'avoit surpris à table, et allèrent par-tout publiant que leur plus fameux athée étoit mort tranquillement et sans remords dans tout son athéisme. Le public le crut encore ; et ce jeu de la scélératesse poursuivant jusques aux portes de l'enfer sa malheureuse proie, y poussant Diderot malgré lui, servit à fortifier l'impiété de ceux que l'exemple de son repentir auroit pu ramener à la vérité.

Ainsi, dans cette conspiration, depuis son origine jusqu'à la mort de ses grands chefs, tout fut le jeu de la ruse, de l'artifice, de la séduction, des moyens ténébreux, mensongers, et les plus révoltans dans l'art affreux de séduire les peuples.

C'étoit sur cet art seul que Voltaire, d'Alembert et Diderot avoient fondé leur espoir d'entraîner l'univers dans l'apostasie générale ; le Dieu qui se vengeoit sur eux-mêmes de leurs complots, permit que leurs disciples tournassent contr'eux les mêmes ruses. Dans cet instant où il n'est plus de gloire pour les chefs de parti, où la fumée des réputations acquises par le mensonge s'évanouit, il laissa les disciples séduits dominer leurs maîtres séducteurs. Dans cet instant où toute la raison leur crioit d'user eux-mêmes, pour revenir au Christ, de la liberté qu'ils avoient prêchée contre le Christ, ils sacrifièrent jusques à leurs remords au servile respect pour leur école. Ils frémissoient du mal qu'ils avoient fait par leur courage contre Dieu ; ils auroient tout donné pour le courage de revenir à lui ; il n'eurent que la peur et la foiblesse de l'esclave. Domptés par leurs adeptes, ils moururent dans une impiété que leur cœur maudissoit, et garottés des chaînes qu'ils avoient forgées eux-mêmes.

Le jour qu'ils descendirent au tombeau, la conjuration contre l'autel, la haine qu'ils avoient jurée au Christ n'étoit plus le seul héritage qu'ils laissoient à leur école. Voltaire s'étoit fait le père des sophistes impies ; il n'avoit pas encore quitté la terre qu'il se trouvoit déjà le père des sophistes rebelles. Il avoit dit à ses premiers adeptes : Ecrasons les autels, et qu'il ne reste pas au Dieu des chrétiens un seul temple, un seul adorateur ; son école ne tarda pas à dire : Ecrasons tous les sceptres, et qu'il ne reste pas aux Rois de la terre un seul sujet ou un seul trône. De leurs succès communs devoit bientôt naître cette double révolution, qui de la même hache alloit abattre en France les autels de la religion, la tête des Pontifes, le trône du monarque, la tête de Louis XVI,

et menacer du même sort tous les autels de la terre et tous les rois. J'ai dit et les complots et les moyens des sophistes de l'impiété ; avant que d'en venir à la conspiration des sophistes de la rebellion, qu'il me soit permis de réfléchir sur l'étrange illusion que leur philosophisme avoit faite aux nations, et qui fit elle-même la plus grande partie des succès de la secte et de ses complots.

CHAPITRE XIX.

De la grande illusion qui a fait le succès des sophistes de l'impiété dans leur conjuration contre l'autel et le trône.

DANS la première partie de ces Mémoires, j'avois à démontrer l'existence et à dévoiler les auteurs, les moyens, les progrès d'une conjuration formée par des hommes appelés philosophes, contre la religion chrétienne, sans distinction des protestans ou des catholiques, sans exception même de ces sectes si nombreuses qui, soit en Angleterre, soit en Allemagne ou dans toute autre partie de l'univers, ont conservé la foi au Dieu du christianisme. — Pour dévoiler ce mystère d'impiété, j'avais à recueillir plus spécialement mes preuves dans les archives mêmes des conjurés, c'est-à-dire, dans leurs confidences intimes, leurs lettres, leurs productions ou leurs aveux. Je crois avoir tenu ma parole au-delà de ce que le lecteur le plus difficile à persuader pouvoit exiger pour tout ce qu'on appelle une véritable démonstration historique. Je crois avoir porté mes preuves à l'évidence. Qu'il me soit à présent permis de revenir sur les auteurs mêmes de cette conjuration de l'impiété, d'examiner leurs titres et leurs droits au nom de *philosophes*,

philosophes, sous lequel nous les avons vus former tous leurs complots contre le Christ.

Ce ne fut pas le moins dangereux de leurs artifices, que cette affectation d'un nom qui les faisoit passer pour les maîtres de la sagesse et les docteurs de la raison. Le commun des hommes se laisse prendre par les mots bien plus que par les choses. En se donnant le titre d'incrédules et d'ennemis du Christianisme, Voltaire et d'Alembert auroient révolté les esprits. Ils se donnèrent le nom de *philosophes*, et l'on crut qu'ils l'étoient. La vénération attachée à ce titre passa à leur école; aujourd'hui encore, malgré tous les forfaits et tous les désastres de la révolution qui a suivi, qui devoit naturellement suivre leur conjuration; aujourd'hui encore, le siècle de leur impiété, de leurs complots est appelé le siècle de la philosophie; et tout homme qui pense comme eux en fait de religion, s'appelle Philosophe. Cette illusion seule leur a donné, leur donne encore peut-être plus d'adeptes que tous les autres artifices de la secte. Il importe, plus qu'on ne pense, que ce prestige soit dissipé. Tant que l'école des conjurés antichrétiens sera regardée comme celle de la raison, il y aura toujours une multitude d'insensés qui se croiront des sages en pensant comme Voltaire, Frédéric, d'Alembert, Diderot et Condorcet, sur la religion chrétienne, et qui conspireront comme eux pour des révolutions contre le Christ. Les révolutions contre le Christ entraîneront encore les désastres et les forfaits contre les trônes et la société. Après avoir dévoilé les sermens, les complots, les autres artifices des conjurés, qu'il nous soit donc permis, sans quitter les fonctions d'historien, de déchirer encore le masque de leur prétendue sagesse, de détromper cette foule d'adeptes qui, aujourd'hui encore, prétendent s'élever

Illusion et duperie sur ce mot Philosophie.

au-dessus du vulgaire par leur admiration pour cette prétendue école de philosophie. Avec tout le mépris, avec toute la haine de Voltaire pour la religion du Christ, ils se sont crus des sages ; il est temps qu'ils le sachent, ils n'ont été que des dupes. Il est temps qu'ils le sachent, et qu'ils voient et qu'ils confessent à quel point l'illusion de ces mots *raison*, *philosophie*, *sagesse*, leur a donné le change. Qu'ils daignent un instant prêter l'oreille ; nos démonstrations ne nous ont que trop donné le droit d'être entendu lorsque nous leur disons : « A l'école de tous ces conjurés contre le Christ, vous avez cru entendre les oracles de la raison, vous n'avez entendu que les leçons de la haine en délire ; vous avez été dupes de la folie et de l'extravagance couvertes du manteau de la sagesse ; vous avez été dupes de l'ignorance qui se disoit la science ; vous avez été dupes de la corruption et de l'école de tous les vices sous le nom de vertu, et vous l'êtes encore de tous les artifices de la scélératesse sous le masque du zèle pour la philosophie. » Pour avoir droit de tenir ce langage aux adeptes, je ne disputerai pas ses talens à leur maître. Seulement, s'ils m'opposent le génie du poète, je répondrai : Que sur le Pinde ou sur les rives du Permesse il se livre aux fictions, mais qu'il cesse de donner les transports et les chimères de l'imagination pour la réalité ! Plus ses erreurs sont celles du génie, moins je suis étonné de le voir s'enfoncer et se perdre quand il s'est égaré. La stupidité reste en deçà de la raison ; le génie qui la dépasse n'en est pas moins dans les régions du délire ; il peut y conserver tous ses talens. Dans les accès d'une fièvre brûlante le géant redoublera ses forces plus que jamais ; alors il pourra briser les chênes, soulever les rochers ; ses fureurs n'en seront pas moins

le spectacle le plus humiliant pour la raison. Dans ses conspirations contre le Christ, je n'ai point d'autre excuse, point d'autre hommage pour Voltaire.

Que les adeptes, jusques dans ses momens de frénésie, croyant encore voir un philosophe dans leur maître, se rendent compte à eux-mêmes, s'ils le peuvent, de leur admiration ; mais qu'ils commencent par nous dire ce qui lui reste encore de droits à l'école de la raison.

Dupes du délire de la haine pris pour philosophie.

Dans Voltaire se disant philosophe, qu'est-ce d'abord que cette étrange haine qu'il a conçue contre le Dieu du Christianisme ? Qu'un Néron ait pu faire le serment d'écraser les Chrétiens et leur Dieu, on conçoit aisément que ce vœu peut entrer dans le cœur d'un monstre, précisément parce que c'est le vœu d'un forcené. Qu'un Dioclétien même ait pu jurer au Christ la même guerre, je concevrai encore, avec l'idée qu'il avoit de ses dieux, qu'un tyran idolâtre a cru devoir venger leur gloire, apaiser leur courroux. Qu'un Julien, assez fou pour ressusciter le culte des idoles, jure encore d'anéantir le Dieu du christianisme, c'est un premier délire qui peut expliquer le second. Mais qu'un prétendu sage, qui ne croit ni aux dieux des païens, ni au Dieu des chrétiens, qui ne sait à quel Dieu il doit croire, choisisse Jésus-Christ pour en faire l'objet de toute sa haine, de toute sa rage et de tous ses complots ! explique qui pourra ce phénomène de la philosophie moderne ; j'avoue qu'il n'est pour moi que le vœu de l'impie en délire.

Je ne prétendrai pas que ses droits à l'école de la raison soient perdus pour tout homme qui n'a pas le bonheur de croire à la religion chrétienne. En le plaignant d'avoir trop peu connu les preuves qui démontrent la vérité de cette religion, et la

plénitude de la Divinité dans son auteur, je consens qu'il soit encore pour lui une place auprès d'un Épictète ou d'un Sénèque, comme il en étoit une, avant le christianisme, auprès de Socrate ou de Platon. Mais à l'école même de cette philosophie de la raison, je vois ses vrais disciples soupirer après ce que Voltaire a juré d'écraser. Je vois le plus grand des disciples de Socrate demander qu'il paroisse enfin, l'homme juste qui pourra dissiper les ténèbres et les doutes des sages. Je l'entends s'écrier : « Qu'il vienne donc celui » qui pourra nous apprendre comment nous de- » vons nous comporter envers les dieux et envers » les hommes. Qu'il vienne incessamment ; je suis » disposé à faire tout ce qu'il me prescrira, et » j'espère qu'il me rendra meilleur. » (*Platon, dans son second d'Alcibiade.*) A ces vœux je reconnois le philosophe de la raison. Je crois le voir encore, quand je l'entends prévoir, dans l'amertume de son cœur, que si ce juste paroissoit sur la terre il seroit bafoué par les méchans, frappé, battu de verges, traité comme le dernier des hommes (*Ibid.*). Mais il a paru, ce juste que la philosophie des païens mêmes appeloit si ardemment ; c'est Voltaire, c'est d'Alembert qui le bafouent, qui conspirent contre lui, qui le détestent, qui ont juré de l'écraser ; et dans Voltaire et d'Alembert je pourrois encore reconnoître les hommes de la raison et de la philosophie ! Qu'ils se présentent les adeptes de ces prétendus philosophes, et qu'ils répondent pour leur maître. Nous nous contenterons de leur dire à eux et à Voltaire : Si le Fils de Marie n'est point pour vous le Fils de l'Eternel, reconnoissez au moins en lui le juste de Platon, et combinez ensuite, si vous le pouvez, vos conspirations avec la voix de la raison. Si Voltaire refuse de voir le soleil qui s'obscurcit,

Vœu des vrais Philosophes.

les morts qui ressuscitent, le voile du Temple qui se déchire, qu'il vienne au moins, et qu'il voie le plus saint, le plus juste des hommes, le prodige de la douceur, de la bonté, de la bienfaisance, l'apôtre de toutes les vertus, la merveille de l'innocence opprimée, priant pour ses bourreaux; et s'il lui reste encore une ombre de philosophie, qu'il nous dise d'où viennent ses complots contre le Fils de l'homme. Eh bien! oui, Voltaire est philosophe, je le veux; mais il ne l'est pas même comme Judas; il ne dira pas même que le sang de cet homme est le sang du Juste. Il est philosophe comme la synagogue des Juifs et comme toute leur vile populace, puisqu'il crie avec elle sur le Christ : Qu'il soit crucifié; qu'on écrase l'infâme. Oui, il est philosophe comme toute cette nation proscrite et dispersée, puisqu'au bout de dix-sept siècles il s'acharne comme elle contre le Saint des Saints; il poursuit sa mémoire; il ajoute ses sifflemens aux sifflemens des Juifs, ses sarcasmes à leurs sarcasmes, ses outrages à leurs outrages, sa conjuration à leur conjuration, et sa rage à leur rage. Et qu'on ne dise pas que cette haine de Voltaire tombe sur la religion du Christ, non pas sur le Christ même. Car c'est sur la personne du Christ que tombent ses sarcasmes et ses blasphêmes; c'est sa mémoire qu'il poursuit et qu'il veut rendre infâme; c'est de lui qu'il veut faire un objet de mépris, de dérision et d'infamie. Quand il a l'impudeur de s'appeler lui-même et de signer ses lettres *Christ-moque*, comme il signoit *écrasez l'infâme* (Lett. au Marquis d'Argens, 2 mars 1763); de qui se moque-t-il, de qui se joue-t-il, l'insensé, si ce n'est de ce Christ, le Dieu au moins de toute vertu, de toute sagesse, de toute bonté, quand même les sophistes refuseroient de voir en lui le Dieu de toute puissance?

Vœu de Voltaire.

Et d'ailleurs, à quel titre la raison et la philosophie seroient-elles de la religion du Christ, plus que de sa personne, l'objet de leur conspiration? Avant, après le Christ, est-il venu au philosophe l'idée d'une vertu dont cette religion ne donne le précepte ou ne fournisse le modèle? Est-il un crime, est-il un vice que cette religion ne condamne! Et le monde a-t-il encore vu un sage nous donner des préceptes plus saints avec des motifs plus puissans? Avant, après le Christ, a-t-il existé quelque part des lois plus propres à faire le bonheur des familles et des Empires? En est-il où les hommes apprennent davantage à s'aimer? En est-il qui leur fassent un devoir plus rigoureux de s'entr'aider par des bienfaits mutuels? Qu'il se présente le philosophe qui prétend ajouter à la perfection de cette religion, nous pourrons l'écouter et le juger. Mais s'il ne veut que la détruire, il est déjà jugé comme Voltaire et ses adeptes, et il ne doit être pour nous que le philosophe en délire ou l'ennemi du genre humain.

Vous ne l'excusez pas ce délire, quand vous faites semblant de croire que Voltaire et ses adeptes, conspirant contre cette religion, n'en veulent qu'à ses autels, à ses mystères, et non à sa morale. Il n'est pas vrai d'abord qu'ils se bornassent à détruire ses autels et à blasphémer sa mémoire; nous l'avons déjà vu, nous le verrons encore, qu'ils en vouloient aux vertus et à la morale même de l'évangile, comme à nos autels et à nos mystères. Mais Voltaire n'eût-il haï que nos mystères, quels sont donc ces mystères qui méritent à la religion chrétienne la haine et les complots du philosophe, de l'homme qui raisonne? Parmi tous ces mystères, en est-il bien un seul qui favorise les crimes ou les fautes de l'homme, qui le rende moins bon pour ses semblables, moins attentif

sur lui-même, moins fidèle à l'amitié, à la reconnoissance, à la patrie et à tous ses devoirs ? De ces mystères, en est-il bien un seul au contraire dont la religion ne fasse pour le chrétien un nouveau motif d'admiration pour son Dieu, d'intérêt pour son propre bonheur, ou bien d'affection pour ses frères ? Ce Fils de Dieu qui meurt pour ouvrir le ciel à l'homme, pour lui apprendre ce qu'il doit redouter, si ses crimes le lui ferment encore ; ce pain des Anges, qui n'est offert qu'à l'homme purifié de toutes ses souillures ; ces paroles de bénédiction, qui ne se prononcent que sur l'homme repentant de ses fautes, prêt à mourir plutôt que de commettre un nouveau crime ; cet appareil d'un Dieu qui vient juger les hommes, et qui appelle à lui tous ceux qui ont aimé, nourri, vêtu ou secouru leurs frères, et qui livre à des flammes éternelles l'ambitieux, le traître, le tyran, le mauvais riche, le mauvais serviteur, l'époux infidèle, et tout homme qui n'a pas aimé, secouru son semblable ; sont-ce là des mystères qui méritent la haine du philosophe, et qui, aux yeux de la raison, justifient des complots contre la religion de Jésus-Christ ?

Si Voltaire d'ailleurs, si ses adeptes refusent de croire à ces mystères, que leur importe que le reste de l'univers y croie ? En suis-je plus à craindre pour eux, parce que celui qui me défend de nuire à mon frère, est le Dieu même qui doit un jour être mon juge et celui de mon frère ? Le Dieu que je révère en est-il moins terrible pour le méchant et moins propice au juste, parce que je crois sur sa parole, à l'unité de son essence et à la trinité des personnes ? C'est donc encore un vrai délire de la haine que ce prétexte de Voltaire et de ses adeptes. Ils détestent ce qui, dans sa fausseté même, ne pourroit pas être pour l'incré-

dule un objet raisonnable de haine. Mais ce qui est dans eux le comble du délire ; d'une part, ils exaltent sans cesse la philosophie tolérante des anciens, qui, sans croire aux mystères du paganisme, se gardoient bien d'ôter au peuple sa religion ; et de l'autre, ils ne cessent de conspirer contre le christianisme, sous prétexte que cette religion a ses mystères. Que leur philosophie soit donc d'accord avec elle-même, si elle veut être pour nous l'école de la raison.

Autre prétexte encore, et en même temps autre preuve du délire et de l'extravagance qui président à leurs complots. C'est la révélation, c'est Dieu même, nous disent-ils, que la religion chrétienne fait parler ; et quand la révélation s'est fait entendre, il n'est plus de liberté pour l'homme dans ses opinions religieuses. Le philosophe qui doit prêcher aux hommes la liberté, l'égalité, est donc autorisé, par toute la raison, à s'armer contre cette religion du Christ et ses mystères. Voilà leurs argumens ; voici notre réponse : Qu'on ouvre à d'Alembert, à Diderot et à Voltaire toutes les portes des petites maisons, chaque fois qu'au nom de cette liberté et de cette égalité on les entend appeler leurs adeptes pour écraser le Christ et sa religion. Quoi ! vous craignez d'avoir trop d'ellébore pour des hommes qui vous parlent sans cesse de liberté, de tolérance religieuse, et qui en même temps jurent d'écraser la religion, les autels et les temples, et le Dieu du Catholique, du Luthérien, du Calviniste, du Romain, de l'Anglais, de l'Espagnol, de l'Allemand, du Russe, du Suédois et de l'Europe entière ! Vous croiriez qu'il leur reste encore quelque vestige de raison, lorsque tout à la fois ils exaltent la liberté des cultes, et sont tout occupés de complots pour écraser le culte des nations le

plus universel ! Vous aurez entendu Voltaire appeler des Bellérophons et des Hercules, pour écraser le Dieu des chrétiens ; d'Alembert exprimer le vœu formel de voir une nation entière *anéantie*, parce qu'elle persiste dans son attachement à ce Dieu, à son culte ; pendant un demi-siècle vous aurez vu ces mêmes hommes et leurs adeptes s'épuiser en embûches, en artifices pour ôter à l'univers sa religion ; et quand ils parlent liberté, égalité, toléranee, vous croirez encore entendre des philosophes! Qu'on change donc le nom des choses désormais, et que *philosophie* ne signifie plus à l'avenir que folie, extravagance, absurdité ; que le mot de *raison* ne signifie plus que démence et délire, et alors je croirai à la raison, à la philosophie de Voltaire et de d'Alembert, conjurant pour détruire la religion de Jésus-Christ.

Je voudrois bien ne pas avoir à revenir ici sur Frédéric. Je pense qu'il fut Roi, mais il fut Roi sophiste. Eh bien ! qu'on sache donc aussi tout ce que cette prétendue philosophie fait du sophiste Roi, et qu'on dise si elle lui laissoit plus de sagesse qu'au dernier des adeptes.

Frédéric écrivoit ; pourquoi écrivoit-il ? Je n'en sais rien. Pour tromper le public ou bien pour se tromper lui-même ? Le décide qui pourra. Je croirois qu'il voulut l'un et l'autre, et il y réussit. Frédéric écrivoit aussi quelquefois publiquement en faveur de la tolérance, on le crut tolérant. J'ai sous les yeux un Journal anglais, le *Monthly Review*, obtobre 1794, pag. 154, et là je vois ce Frédéric donné pour un modèle de tolérance ; là on cite ce trait de ses ouvrages : « Jamais je ne » gênerai les opinions en matière de religion ; je » redoute par-dessus tout les guerres religieuses : » j'ai été assez heureux pour qu'aucune des sec- » tes qui sont dans mes états n'aient jamais trou-

» blé l'ordre civil. Il faut laisser au peuple les » objets de sa foi, les formes de son culte et » même ses préjugés; *c'est pour cette raison que* » *j'ai toléré les prêtres et les moines en dépit de* » *Voltaire et de d'Alembert, qui m'ont fait bien* » *des plaintes sur cet objet. J'ai le plus grand* » *respect pour nos philosophes modernes; mais* » *dans le vrai je suis forcé de reconnoître qu'une* » *tolérance générale n'est pas la vertu dominante* » *de ces Messieurs.* » Là-dessus MM. les Journalistes anglais font d'excellentes réflexions, en opposant cette doctrine et la sagesse de Frédéric à l'atroce intolérance, à la férocité des sophistes de la révolution française. Mais nous, qui avons eu à citer tant d'exhortations de Frédéric à écraser l'infâme, à écraser la religion chrétienne; nous encore, qui nous sommes trouvés obligés de mettre sous les yeux de nos lecteurs ce projet tracé par Frédéric, recommandé par Frédéric comme le seul moyen d'anéantir et cette religion et les prêtres, et les moines et les évêques; ce projet sur-tout de commencer par détruire les religieux, les moines, pour détruire plus aisément tout le reste. Nous qui avons vu Frédéric décider que jamais la révolution antichrétienne, après laquelle il soupiroit, ne s'achèveroit que *par une force majeure;* que c'étoit ultérieurement par *la sentence du gouvernement* que la religion devoit être *écrasée*; nous enfin qui l'avons vu se plaindre de ne pouvoir pas être *spectateur de ce moment si désiré.* (Lett. du 24 mars 1767, 13 août 1775.) Nous, dis-je, qui avons vu toutes ces preuves de son intolérance applaudies par Voltaire comme les idées d'un *grand capitaine*, que devons-nous penser de cette prétendue sagesse et tolérance du Roi sophiste? Ce que le Journaliste anglais dit des sophistes carmagnoles, le dirons-nous aussi

du roi sophiste ? *Lorsqu'on voit des hommes de cette espèce nous donner leurs actions ou leur pratique pour la perfection même de la théorie, on ne sait quel sentiment doit dominer,—du dégoût ou de l'indignation.* Non, révérons le Roi même sophiste. Que toute notre indignation, que tout notre mépris se tourne contre cette philosophie insensée qui traite les adeptes couronnés sur leur trône, comme leurs maîtres mêmes dans leurs clubs ou dans leurs sanhédrins ou leurs académies, sans laisser nulle part les vestiges de l'homme qui raisonne.

Si quelque chose encore peut ajouter à la folie des maîtres, c'est l'imbécile orgueil des adeptes au moment où ils croient enfin le grand objet de leurs complots rempli. Tous les autels du Christ sont renversés en France ; en exaltant le triomphe de Voltaire, c'est alors que Condorcet nous crie : « Ici il est enfin permis de proclamer hautement » le droit si long-temps méconnu de soumettre » toutes les opinions à *notre propre raison*, c'est-» à-dire d'employer, pour saisir la vérité, *le seul* » *instrument* qui nous ait été donné pour le reconnoître. Chaque homme apprend avec une sorte » d'orgueil que la nature ne l'avoit pas absolument destiné à croire sur la parole d'autrui ; et » la superstition de l'antiquité, l'abaissement de » la raison dans le délire d'une foi surnaturelle, » disparurent de la société comme de la philosophie. » (*Esquisse sur les progrès de l'esprit*, etc. *époque* 9.)

Condorcet écrivant ces paroles, croyoit certainement décrire le triomphe de la raison sur la révélation, sur toute la religion chrétienne. Les adeptes applaudirent, et crurent comme lui au prétendu triomphe de la vraie philosophie. Elle n'avoit pas moins à gémir sur leurs victoires que

la religion même. Est-ce bien en effet pour rendre à l'homme le droit de soumettre toutes *ses opinions* à *sa raison*, que les sophistes poursuivirent pendant si long-temps leur conspiration contre la religion du Christ? Qu'entend-il donc ici, le vain sophiste, par soumettre ses opinions à sa raison? S'il veut dire le droit de ne rien croire que ce que ma raison satisfaite m'invite elle-même à croire, il peut se dispenser de ses complots. La religion du Christ ne dit jamais à l'homme de croire ce que sa raison éclairée lui dit encore de ne pas croire. C'est pour cette raison que le Christianisme se présente avec tout l'appareil de ses preuves et de ses démonstrations. C'est pour la raison seule que le Christ et ses apôtres opèrent leurs prodiges; c'est afin qu'elle voie, qu'elle juge tout ce qu'il lui convient de croire; c'est pour qu'elle distingue tout ce qui est prouvé de ce qui ne l'est pas, que la religion conserve ses annales, que ses Docteurs vous pressent, vous invitent à étudier ses monumens. C'est pour que votre foi soit celle de la raison, et non pas celle de la paresse ou de l'ignorance, que leurs productions et leurs leçons vous mettent chaque jour sous les yeux les grandes preuves de cette religion. En un mot, le précepte formel de ses apôtres est que *votre foi*, *votre soumission soit raisonnable*; qu'elle soit appuyée de toutes les recherches que la raison exige pour sa conviction, *rationabile obsequium vestrum*; et vous croyez avoir besoin de vos complots pour que la raison conserve tous ses droits quand elle croit à la religion! Etudiez-la vous-même cette religion, et vous apprendrez que son Dieu n'est pas un autre Dieu que celui de la raison; qu'il n'est pas un seul dogme, un seul précepte de cette raison que la religion ne commence par confirmer; et que si elle ajoute à ses

connoissances, elle sait mieux que vous le droit de ne rien croire sur des prestiges ou des sophismes; mais aussi le devoir de croire sur les preuves multipliées de la puissance, de la sainteté, de la sagesse, de la sublimité du Dieu qui vous parle, et de l'authenticité de sa parole.

Par ce droit de soumettre toutes ses opinions à sa propre raison, si le sophiste entend le droit de ne rien croire que ce que sa raison conçoit, et ce qui a cessé d'être mystérieux pour elle, l'objet de la conspiration est encore plus voisin du délire. Avec ce nouveau droit, l'homme commence donc par ne croire ni au jour qui l'éclaire, ni à la nuit qui le plonge dans les ténèbres, jusqu'à ce que la lumière elle-même, et son action sur l'homme et son esprit cessent d'être un mystère? Il ne croira donc pas à l'arbre qui végète, à la fleur qui s'épanouit et se colore, à l'être qui se meut, se reproduit, se perpétue de générations en générations; il ne croit donc à rien dans la nature; il ne croit pas à sa propre existence, tant que cette nature et sa propre existence, et son corps, son ame ne sont pour lui qu'un abîme de mystères? Pour avoir le plaisir et la gloire de se faire incrédule, il commence par se faire imbécille.

Depuis quand la mesure de notre intelligence est-elle devenue celle des choses, de leur nature, de leur possibilité ou de leur réalité? La raison du vrai sage me tient un langage bien différent. Elle me dit que l'existence des objets une fois prouvée, quelque mystérieux qu'ils soient, je dois les croire, sous peine de devenir absurde; car alors je croirois qu'ils existent parce que leur existence est démontrée; et je ne croirois pas à leur existence, parce que je ne puis concevoir leur nature.

Mais quel droit bien étrange encore que celui

dont triomphe Condorcet ! Le droit d'être réduit *pour saisir la vérité au seul instrument qui nous ait été donné pour la reconnoître !* Si la nature m'a laissé dans les ténèbres ou dans l'incertitude sur les objets les plus intéressans pour moi, sur mon sort à venir, sur ce que je dois faire pour éviter un destin que je redoute, pour obtenir un sort que je désire, celui-là blessera donc mes droits, qui viendra dissiper mes ténèbres et mon incertitude ? Que ne disoit-il donc, l'imbécille sophiste, que le droit de l'aveugle est aussi de s'en tenir au seul instrument que la nature lui a donné, et de n'être jamais conduit par celui qui a des yeux? Que ne concluoit-il que l'aveugle avoit aussi appris, *avec une sorte d'orgueil*, que la nature ne le destinoit pas à croire à la lumière sur la parole d'autrui ? Qu'il est donc philosophique encore cet orgueil du sophiste ? Il a cru *sa raison abaissée par une foi surnaturelle !* Il a cru que le Christianisme ravaloit sa raison, en l'élevant au-dessus de ce monde ! Il a cru que le Dieu du chrétien abaissoit et avilissoit l'homme, en lui parlant de ses destinées éternelles, et en lui laissant la mémoire de ses merveilles pour preuve de sa parole ! Cette prétention a été le grand motif de ses complots contre le christianisme, et il osoit parler au nom de la raison ! Et on a pu le croire philosophe ! Et il se trouve encore des hommes dupes de ce délire ! Revenons à ses maîtres, à Voltaire, à d'Alembert, à Diderot ; il faut encore montrer dans leurs adeptes les tristes dupes de l'ignorance la plus absolue, décorée du titre de philosophie. Ici, je n'ai besoin que de m'en tenir aux aveux les plus formels et aux confidences les plus intimes de ces pretendus philosophes.

Dupes de l'ignorance.

Est-il un Dïeu ? N'en est-il point? Ai-je une âme à sauver ? N'en ai-je point ? Cette vie doit-

elle être toute consacrée à l'intérêt présent? Dois-je penser à un sort à venir? Et ce Dieu, et cette ame, et ce destin sont-ils ce que je m'entends dire? Ou bien faut-il que j'en croie toute autre chose? Voilà assurément les questions élémentaires de la vraie science, de la philosophie la plus intéressante pour le genre humain, et par elle-même et par ses conséquences. Et que répondent à toutes ces grandes questions tous nos prétendus sages, à l'instant même où ils agitent leur conspiration contre le Christ? Que se répondent-ils entr'eux, ces hommes qui se donnent pour les maîtres de la sagesse, de la raison, de la lumière? Nous avons lu leurs lettres, nous avons mis sous les yeux du lecteur leurs propres expressions. (*Voy. suprà.*) Qu'y a-t-il vu? Des hommes qui régentent l'univers, se faire entr'eux l'aveu formel et répété, qu'ils n'ont pas pu venir à bout de se former une seule opinion fixe sur aucun de ces objets. Voltaire consulté par des princes, consulté par des bourgeois, consulte lui-même d'Alembert pour savoir s'il doit croire à son ame, à son Dieu. L'un et l'autre finissent toujours par avouer qu'ils sont réduits à mettre par-tout le *non liquet*, je nen sais rien. Mais que savent-ils donc en philosophie, ces maîtres si étranges, s'ils ne peuvent pas même résoudre entr'eux les questions élémentaires de la philosophie? De quel droit se donnent-ils pour les maîtres de l'univers, pour les oracles de la raison, si leur raison n'est pas encore arrivée aux portes de la science dont dépendent les mœurs, les principes, les bases de la société, les devoirs de l'homme, du père de famille, du citoyen, du prince, du sujet, et la conduite et le bonheur de tous? Quelle est donc leur science sur l'homme, s'ils ne savent pas même ce que c'est que l'homme? Et quelles seront leurs

leçons sur ses devoirs, sur ses grands intérêts, s'ils ne savent pas même sa destinée? Qu'est-ce enfin que leur philosophie, si elle se réduit à m'apprendre que je ne peux savoir ce qu'il m'importe le plus que je sache, et que tous ceux-là sachent avec lesquels j'aurai à vivre?

Pour me cacher la honte de son ignorance absolue sur ces premiers objets des recherches du sage, nous avons vu d'Alembert nous répondre que peu importe à l'homme de ne pouvoir résoudre toutes ces questions sur son ame et son Dieu, et sur sa propre destinée. (*Lett. à Volt. du* 25 *juil. et* 4 *août* 1770.) Voltaire, en me disant que l'on ne savoit rien de ces premiers principes, est convenu que son incertitude n'étoit pas une chose bien agréable; mais il s'est retranché dans cette incertitude même en ajoutant que l'assurance est un état ridicule ou celui d'un charlatan. (*Lett. à Frédéric-Guil. P. roi de Prusse, du* 28 *novembre* 1770.) Voilà donc à quoi se réduisoit toute la science de ces prétendus maîtres de la raison et de la philosophie! L'un avoue son ignorance et l'excuse par l'absurdité même; l'autre prétend que ce qu'il ne sait pas, le charlatan seul prétendra le savoir; qu'il est absurde et risible dans moi de ne pas me contenter de cette incertitude qui le tourmente lui-même!

Parce que d'Alembert ne sait pas s'il est un Dieu ou non, s'il a lui-même une ame ou s'il n'en a point, il faudra croire que peu importe à l'homme de savoir si tous ses intérêts se bornent à quelques jours de cette vie mortelle, ou bien s'il doit pourvoir à un sort à venir qui durera autant que l'eternité même! Et parce que Voltaire tourmenté de son ignorance ne sait quel parti prendre, il faudra que je méprise et que j'évite même celui qui prétendra me délivrer de ce tourment, de cette inquiétude

inquiétude habituelle ! il faudra que j'écrase et le Christ et l'Apôtre qui viendront dissiper cette inquiétude, et me délivrer de mes doutes sur mes grands intérêts ! Ce n'est pas là simplement l'ignorance de ces prétendus maîtres ; c'est tout l'orgueil et toute la folie de l'ignorance qui veut me retenir dans les ténèbres, parce qu'elle jalouse la lumière.

Dupes de la corruption prise pour la vertu.

On ne veut pas le voir ; rien n'est pourtant plus vrai : haïr et détester, jalouser, détruire et écraser ; voilà toute la science de ces prétendus sages. Haïssez l'Evangile, calomniez son Auteur, renversez ses autels ; vous en savez assez pour être philosophe. Soyez déiste, athée, sceptique, spinosiste, soyez tout ce que vous voudrez ; niez ou affirmez, ayez un corps de doctrine et un culte quelconque à opposer à la doctrine, à la religion du Christ, ou bien n'en ayez point, ce n'est pas là ce que la secte vous demande, ce n'est pas là ce dont Voltaire prétendoit lui-même avoir besoin pour se glorifier du nom de philosophe. Quand on lui demandoit ce qu'il substituoit à la religion du Christ, il appeloit les prêtres de cette religion autant de médecins ; puis il croyoit avoir droit de répondre : Que veulent-ils de moi ? Je leur ai ôté les médecins, quels services demandent-ils encore ? (*Voy. sa vie par Condorcet, édit. de Kell.*) Nous répondons en vain : Vous leur avez ôté leurs médecins, mais vous les laissez avec toutes leurs passions ; vous leur donnez la peste, quel remède leur laissez-vous pour la guérir ? Nous objectons en vain ; ni Voltaire, ni son panégyriste Condorcet ne se mettent en peine de nous répondre. Faites comme eux ; appelez toutes les vérités religieuses, erreurs, mensonges, préjugés populaires, superstition, fanatisme, et vantez-vous ensuite d'avoir détruit ; souciez-vous fort peu de substituer la science à

l'ignorance, la vérité au mensonge ; contentez-vous d'avoir bouleversé ; vous n'en serez pas moins décoré du beau nom de philosophe.

A ce prix, je ne suis pas surpris de trouver tant de ces philosophes de tous les rangs, de tous les âges, de tous les sexes ; mais à ce prix aussi, qu'il est stupide et qu'il est dupe, l'orgueil qui se trouve si flatté de ce nom ! Que Voltaire et que tous ses adeptes cessent de s'en glorifier. La science réduite à détester et à détruire, ou même à se jouer, à rire des objets religieux, à les blasphémer, s'acquiert facilement. Je ne sais pas pourquoi Voltaire sembla d'abord se contenter d'en donner les préceptes aux rois, aux nobles et aux riches ; pourquoi il crut d'abord devoir en exclure *les gredins et la canaille*. Sur un simple blasphème auquel il voit les convives sourire, ce valet se trouvera bientôt aussi philosophe que son maître. Il saura, comme lui, se moquer de son Pasteur et des Pontifes, des autels et de l'Evangile. Ce brigand marseillais bientôt se vantera aussi comme Condorcet, de secouer le préjugé vulgaire en brisant les autels, en massacrant les prêtres ; et il appellera aussi comme Voltaire la révolution, le triomphe de la raison, des lumières et de la philosophie. Haranguez la plus vile populace ; dites-lui que ses prêtres la trompent, que l'enfer n'est qu'une invention de leur part ; dites-lui qu'il est temps de secouer le joug de la superstition, du fanatisme, de recouvrer la liberté de sa raison ; en deux ou trois minutes ces rustres paysans seront tout aussi philosophes que vos premiers adeptes. Le langage variera, mais la science sera la même. Ils haïront ce que vous haïssez, ils briseront ce que vous écrasez. Plus ils sont ignorans et barbares, plus ils adopteront facilement votre haine ou toute votre science.

S'il vous faut des adeptes d'une autre espèce, il est facile encore d'ajouter au nombre de vos sages. Sans ajouter à la science, la fille de Necker n'a qu'à voir d'Alembert prendre pour un bon mot quelque saillie impertinente contre l'Evangile; la voilà philosophe comme lui, et secouant aussi le préjugé religieux comme sœur Guillemette. On ne concevoit pas d'où venoient à nos sages modernes tant d'adeptes femelles, tant de jeunes faquins philosophes aussi, avant même d'avoir eu le temps de rien lire, si ce n'est deux ou trois brochures bien impies. Ce siècle de lumières philosophiques s'explique désormais.

Mais quoi! toutes nos jeunes et vieilles Laïs sont aussi philosophes! Tout époux, toute femme se jouant de la fidélité conjugale; tout enfant que fatiguent déjà le respect filial, la soumission aux lois d'un père; tout courtisan sans mœurs, et tous ces hommes brisant effrontément le frein des passions; tout cela est aussi philosophe! Tout cela se glorifie aussi de ce beau nom; et Voltaire n'en rejette pas un seul de son école, pourvu qu'à tous leurs vices, à tous leurs crimes ils aient ajouté la gloire de secouer aussi le préjugé religieux, de rire des mystères, d'insulter au sacerdoce et d'écraser le Dieu de l'Evangile! Certes, ce ne sont plus ici les simples dupes de l'ignorance prise pour la science, des ténèbres prises pour la lumière, et du délire de la haine pris pour la sagesse de la raison; ce sont les dupes de la corruption prise pour l'école de la vertu. J'excuse la folie, la manie, la fièvre et les accès de cette haine extravagante de Voltaire tramant ses conjurations contre le Christ. Je ne vois qu'un frénétique plus à plaindre peut-être qu'à blamer dans Voltaire défiant les Cieux même, écrivant à d'Alembert: *Encore vingt ans et Dieu aura beau*

jeu, ou répétant et assénant les blasphèmes de sa rage, et écrivant à Damilaville : *Ecrasez, écrasez, écrasez donc l'infâme.* Oui, j'excuse Voltaire dompté par cette fièvre de la rage ; j'excuserai jusques à ses adeptes et cette multitude de nobles, de bourgeois, de ministres qui, n'ayant pas l'idée de la philosophie, se croient philosophes, parce qu'une troupe de conjurés impies leur disent qu'ils le sont ; je veux bien même ne pas leur demander depuis quand le titre seul de philosophe suffit à Frédéric, à Voltaire pour croire voir en eux les maîtres d'une science qu'ils firent profession de mépriser et d'ignorer. Je ne leur dirai pas que si Frédéric a pu être leur maître au champ de Mars et former des guerriers ; que si Voltaire a pu juger Corneille et donner des leçons aux Poètes, l'un et l'autre n'en sont pas pour cela des oracles en fait de religion ; que cette science n'est pas plus que les autres, une science où l'on excelle sans en avoir fait une étude spéciale ; qu'il est absurde en fait de religion, comme en toute autre science, de prendre pour ses guides et ses maîtres des hommes qui blasphèment ce qu'ils n'ont jamais su, ce qu'ils n'ont pas même voulu savoir ; des hommes dès-lors même, pareils plus d'une fois à l'enfant qui balbutie de petits sophismes, croyant faire des difficultés insolubles, et qui brise la montre, parce qu'il ne peut pas en découvrir le ressort. Oui, je veux laisser là toutes ces réflexions du sens commun, qui auroit dû suffire aux adeptes pour leur rendre l'école de leurs sages au moins suspecte, sinon absurde et risible dans ces combats de Frédéric contre la Sorbonne, de Voltaire contre S. Thomas ; de d'Alembert contre S. Augustin, de la sœur Guillemette contre S. Paul.

Je veux croire que tous ces grands maîtres, parlant théologie et religion ou dogme, ont pu

leur paroître de vrais docteurs ; mais quand ces mêmes hommes, quand toute cette école leur parlant aussi des vertus et de morale, prétendoit leur donner des règles de conduite appuyées sur la loi naturelle, comment ont-ils bien pu s'imaginer n'entendre encore que les leçons de la philosophie ? Ici l'illusion perdoit jusques à l'ombre du prétexte. Il n'avoient qu'à jeter un coup-d'œil sur leur école même, et à se demander si parmi les adeptes il en étoit un seul qui parût n'avoir renoncé à la religion, que pour devenir sous la conduite de Voltaire ou de d'Alembert, meilleur fils, meilleur père, meilleur époux, plus honnête homme, enfin plus vertueux. Ici il suffisoit de réfléchir comment il se faisoit que cette prétendue philosophie de la vertu devînt habituellement le refuge, le dernier asile et la dernière excuse de tout homme connu pour se jouer effrontément de tout ce qu'on appelle devoir, moralité ; comment il se faisoit, lorsque nous reprochions à ces adeptes la perversité de leurs mœurs, que leur grande réponse fût habituellement dans ce sourire qui nous disoit : Ces reproches sont bons pour l'homme qui n'a pas encore secoué les préjugés de votre Évangile ; nous sommes philosophes, nous, et nous savons à quoi nous en tenir.

On ne peut pas se le cacher, les faits sont trop publics. L'épouse qui rioit de la fidélité conjugale, l'adolescent qui ne connoissoit plus de frein à ses passions, l'homme qui saisissoit également et sans distinction tous les moyens licites et illicites pour arriver à son objet ; jusqu'aux roués de Cour, jusqu'aux femmes les plus hautement décriées, tout cela vous disoit : Nous sommes philosophes. C'étoit là leur excuse. Pas un seul n'eût osé justifier la moindre faute en nous disant : Je suis Chrétien ; je crois encore à l'Évangile. Et que les maîtres

n'accusent pas ici l'erreur ou l'ignorance des disciples. L'adepte savoit bien que le nom de vertu restoit encore à son école; mais il savoit aussi à quoi ses maîtres réduisoient la vertu. Plus il étoit instruit dans leur science, plus il devoit s'approprier leurs principes en bravant les reproches de l'homme vertueux, les remords de sa propre conscience. Il savoit que ses maîtres ne jugeoient pas à propos de porter l'impudeur jusqu'à blasphémer ouvertement la morale évangélique; mais il les avoit vu effacer de leur code tout ce que l'Evangile appelle des vertus, *toutes celles que la religion fait descendre des Cieux*. Il avoit entendu à leur école la liste des vertus qu'elle appelle *stériles*, *imaginaires*, *vertus de préjugé*; et de la liste des véritables vertus il effaçoit, comme ses maîtres, la pudeur, la continence, la fidélité conjugale, l'amour *filial*, *la tendresse paternelle*, *la reconnoissance*, *le mépris des injures*, *le désintéressement* et jusqu'à *la probité*. (Voyez les textes mêmes de philosophes dans les Helviennes, tom. V.) A la place de toutes ces vertus, il avoit entendu mettre l'ambition, l'orgueil, l'honneur de la gloire et celui des plaisirs, et toutes les passions. Dans la morale de ses maîtres il savoit que la vertu n'est pas autre chose que *ce qui est utile*; et le vice autre chose que *ce qui est nuisible dans* ce monde; que la vertu n'est plus *qu'un songe* si l'homme vertueux est malheureux. (*Voy. Helvét. de l'Esprit et de l'Homme. — Essai sur les préjugés*, *Système de la nature*, *Morale univ. etc.*) On ne cessoit de leur répéter que l'*intérêt personnel* étoit le seul principe de toutes les vertus philosophiques. Il savoit que ses maîtres parloient beaucoup de *bienfaisance;* mais il savoit aussi que cette bienfaisance ne conservoit chez eux le nom de vertu que pour en faire un titre pour se

dispenser de toutes les autres. *Ami, fais nous du bien, nous te tenons quitte de tout le reste :* c'étoit la leçon expresse de Voltaire (*Fragm. sur divers sujets, art. Vertu*); mais ce n'étoit pas la dernière. Il falloit amener les adeptes à ne savoir pas même s'il pouvoit exister des vertus ; s'il y avoit un bien moral qui diffère du mal, et c'étoit encore là une de ces questions à laquelle Voltaire s'étoit chargé de répondre qu'on n'en sait rien, *non liquet* ; (*Dic. philos. art. Tout est bien.*) il falloit faire plus encore et décider que tout ce que l'on *appeloit perfections, imperfections, justice, méchanceté, bonté, fausseté, sagesse, folie, ne diffèrent que par les sensations de plaisir ou de douleur ;* (Lett. de Trasyb.) *que plus le philosophe examine les choses, et moins il ose dire qu'il dépende davantage de l'homme d'être pusillanime, colère, voluptueux, vicieux, en un mot, qu'il ne dépende d'eux d'être louches, bossus, boiteux.* (Encyclop. art. Vice, édit. de Genève.) C'étoit là les leçons des sophistes conjurés ; et en les recevant vous pouviez vous croire encore à l'école de la vertu, de la philosophie.

L'adepte philosophe eût-il été plus sûr qu'il existe des vertus et des vices ; que devenoit pour lui cette distinction, quand ces maîtres lui apprenoient qu'il étoit né pour le bonheur, et que tout son bonheur étoit dans *le plaisir et l'exemption de la douleur* (Encyclopéd. art. Bonheur et Préface) ; quand, laissant de côté toute sollicitude pour son ame, ils lui disoient que la *devise du sage doit être de veiller sur son corps*, (d'Alemb. Eclaircis. sur les élémens du philos. N. 5.) ou quand ils lui crioient que c'est par *le plaisir* que Dieu l'*appelle à la vertu ?* (Volt. Disc. sur le bonheur.) C'étoit là cependant les leçons de

d'Alembert, de Diderot, de Voltaire, les chefs des conjurés.

Quels motifs de vertu ces mêmes héros de la philosophie laissoient-ils encore à leur adepte, quand ils lui apprenoient qu'un Dieu ne *s'embarrasse ni de ses vertus ni de ses vices;* que la crainte de ce Dieu n'est *qu'une vraie folie;* quand, pour dénaturer jusques à ses remords, ils lui disoient que tout homme *sans crainte est au-dessus des lois;* que *toute action malhonnête, mais utile, se commét sans remords; que le remords enfin ne doit être que la crainte des hommes et de leurs lois;* quand, poussant leur doctrine au-delà de toute absurdité, d'un côté ils exaltoient sans cesse la liberté des opinions, pour laisser l'homme libre de choisir toujours la plus fausse; quand d'un autre côté ils ne laissoient pas une seule de ses actions au pouvoir de sa liberté, pour lui ôter jusqu'au remords des plus coupables? (*Voy. les textes de Voltaire, d'Alembert, Diderot, dans les Helviennes, tom. III.*)

C'étoit là la doctrine de tous ces conjurés, il n'est plus temps de le nier; elle est consignée dans presque toutes les productions de la secte, dans celles-là sur-tout qu'elle vantoit, qu'elle recommandoit comme ses principaux chefs-d'œuvre. Qu'auroient donc fait tous ces grands philosophes, comment s'y seroient-ils donc pris, s'il n'avoit fallu faire de toute leur morale qu'un code de corruption et de scélératesse? Et que falloit-il donc à l'univers, pour démontrer que ce prétendu siècle de philosophie et de vertu étoit précisément le siècle de tous les vices et de tous les forfaits érigés en principes et en préceptes même pour le méchant auquel ils sont utiles?

Dupes de la scélératesse.

La seule chose qui puisse au moins diminuer le crime de cette illusion faite à la multitude des

adeptes soi-disant philosophes, c'est ce qu'il en coûta aux conjurés de constance et d'artifices pour la propagation de leurs principes, et pour le succès de leur conjuration.

Mais, avec ces artifices et ces machinations, qu'est-ce que leur philosophie ? Supposons que l'univers eût pu en être instruit du vivant de Voltaire, de Frédéric, de d'Alembert, et avant que les cœurs ne fussent gâtés au point de s'applaudir de leur propre corruption ; supposons qu'on eût vu ces avis si souvent répétés que se donnoient les conjurés, de *frapper* et de *cacher leur main ;* que les peuples eussent été instruits de toutes ces manœuvres ténébreuses, employées sourdement pour les séduire, étoit-ce bien la marche de la philosophie qu'on eût crut reconnoître dans cette hypocrisie, dans cette dissimulation perpétuelle, dans ces embûches, qui firent seules tout le succès des conjurés?

Quand d'Alembert et Condorcet, Diderot, Helvétius et Turgot alloient se réunir à cet hôtel d'Holbach, sous le nom d'Economistes, et sous prétexte d'aviser aux intérêts du peuple ; si ce peuple avoit su qu'ils alloient combiner entre eux les moyens de l'abuser, et de le rendre impie comme eux, de lui ôter ses prêtres, ses autels, et d'écraser sa religion ; si ce même peuple avoit pu savoir que ces prétendus maîtres, envoyés pour instruire ses enfans, n'étoient que les hypocrites émissaires de d'Alembert, envoyés pour corrompre l'enfance et la jeunesse ; qne tous ces colporteurs de la secte, qui vendoient ses productions à si bas prix, n'étoient que les corrupteurs soudoyés par l'académie secrète pour faire circuler ses poisons des villes aux campagnes, et jusques aux chaumières ; étoit-ce encore à ces moyens que la secte auroit dû ce respect, cette

espèce de vénération qu'elle avoit usurpé? et la scélératesse de leurs complots connue, les conjurés n'eussent-ils encore été que des sages faits pour donner au temps où ils vécurent le nom de *siècle philosophique?* Non sans doute, la plus juste horreur eût succédé à l'admiration : et quand les lois auroient voulu se taire, l'indignation publique auroit suffi pour venger la philosophie même, de l'infamie et des complots auxquels on la faisoit servir.

Qu'il soit donc humilié ce siècle d'une prétendue philosophie; qu'il rougisse, qu'il se repente et sur-tout qu'il revienne de l'illusion que les impies ont pu lui faire; de l'illusion qu'il doit à ses vices, à sa corruption et au désir d'être trompé, peut-être plus encore qu'aux ruses employées pour le tromper. J'excuserai ce peuple, cette multitude grossière, qui confesse du moins son inexpérience dans les voies des sophistes, et que l'instinct de la vertu rendit au moins la dernière à se laisser séduire; mais ces milliers d'adeptes, dans les Cours, dans les palais des Grands, dans les lycées des lettres, qu'ils consentent à rentrer dans eux-mêmes. En se faisant impies, ils ont cru se faire philosophes. En renonçant aux lois de l'évangile, à ses vertus bien plus encore qu'à ses mystères, ils ont pris pour des raisons profondes ces mots de préjugés, de superstition, que des sophistes faisoient sans cesse sonner à leurs oreilles. Ils ne savoient pas même qu'un préjugé n'est qu'une opinion dénuée de preuves, et ils sont devenus esclaves du préjugé en rejetant une religion dont ils se glorifioient d'avoir peu étudié les démonstrations, tandis qu'ils dévoroient les productions, les calomnies de tous ses ennemis. Si ce ne sont pas là tous leurs titres à la philosophie, qu'ils en cherchent quelqu'autre dans leur cœur; qu'ils s'interrogent franchement;

qu'ils se demandent à eux-mêmes si ce n'est pas la flétrissante lassitude des vertus évangéliques, qui a valu leur admiration aux sophistes conjurés contre l'Evangile ? Qu'ils voient si ce n'est pas l'amour de leurs passions qui a fait auprès d'eux toute la force de l'incrédulité, bien plus encore que les sophismes, les complots et les embûches de son école ? J'ai peur que celui-là ne fût déjà méchant, qui crut voir tant de bonheur et tant de gloire à suivre les méchans. A coup sûr au moins il fut peu philosophe, celui qui crut ne voir que des philosophes où la réalité lui montroit tant de fourbes, tant de lâches, tant de conspirateurs.

Quelles qu'en soient les causes, il étoit dit qu'un siècle, dupe des artifices et des conjurations d'une école toute d'impiété, mettroit toute sa gloire à s'appeler le siècle de la philosophie. Il étoit dit aussi que ce même siècle, dupe d'un vrai délire et de toute la rage de l'impiété prise pour la raison, et dupe du serment de la haine et du vœu d'écraser la religion, pris pour le vœu de tolérance, d'égalité, de liberté religieuse ; dupe encore des ténèbres prises pour la lumière, de l'ignorance même prise pour la science, et dupe d'une école de toute corruption prise pour l'école de toutes les vertus ; dupe des artifices et de toutes les machinations, de toutes les trames de la scélératesse, prises pour les conseils et les moyens de la sagesse : oui, il étoit dit que ce même siècle seroit encore dupe des complots de la rebellion, prise pour l'amour même de la société et pour la base de la félicité publique.

La conjuration contre l'autel, la haine que les chefs des conjurés avoient vouée à Jésus-Christ, n'étoient pas le seul héritage que les héros de cette prétendue philosophie laissoient à leur école. Voltaire s'étoit fait le père des sophistes de

l'impiété ; il n'avoit pas encore quitté la terre, qu'il se trouva le père des sophistes de la rebellion. Il avoit dit à ses premiers adeptes : Ecrasons les autels, et qu'il ne reste pas au Dieu des chrétiens un seul temple, un seul adorateur ; son école ne tarda pas à dire : Ecrasons tous les sceptres, et qu'il ne reste pas aux Rois de la terre un seul trône, un seul sujet. De leurs succès communs, on a déjà vu naître cette multitude d'adeptes, que le philosophisme du siècle avoit si malheureusement disposés à s'enfoncer dans les antres maçoniques, pour apprendre à y répéter les mêmes vœux et les mêmes sermens contre les autels et les trônes. Il me reste à dévoiler ce que la secte des illuminés Bavarois vint ajouter aux moyens et aux complots des sophistes d'Holbach et des frères Kadosch.

Fin du Tome premier.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

Discours préliminaire, page v
Chapitre I. *Des principaux Auteurs de la Conspiration*, 1
Chap. II. *Existence, objet, étendue, époque de la Conjuration antichrétienne*, 20
Chap. III. *Secret et union des Conjurés*, 30
Chap. IV. *Premier moyen des Conjurés. Encyclopédie*, 43
Chap. V. *Second moyen des Conjurés. Extinction des Jésuites*, 60
Chap. VI. *Troisième moyen des Conjurés. Extinction de tous les Corps religieux*, 82
Chap. VII. *Quatrième moyen des Conjurés. Colonie de Voltaire*, 97
Chap. VIII. *Cinquième moyen des Conjurés. Honneurs académiques*, 102
Chap. IX. *Sixième moyen des Conjurés. Inondation de livres antichrétiens*, 110
Chap. X. *Spoliations. Violences projetées*

par les Conjurés, et cachées sous le nom de Tolérance, 124
CHAP. XI. *Rôle, mission, service et moyens particuliers de chacun des chefs de la Conjuration antichrétienne,* 130
CHAP. XII. *Progrès de la Conspiration sous Voltaire. Première Classe. Disciples protecteurs. Adeptes couronnés,* 155
CHAP. XIII. *Seconde Classe de Protecteurs. Adeptes, Princes et Princesses,* 172
CHAP. XIV. *Troisième Classe des Adeptes protecteurs. Ministres, grands Seigneurs, Magistrats,* 187
CHAP. XV. *Classe des Gens de Lettres,* 221
CHAP. XVI. *Conduite du Clergé envers les Conjurés antichrétiens,* 242
CHAP. XVII. *Nouveaux et plus profonds moyens des Conjurés pour séduire les dernières classes des Citoyens,* 252
CHAP. XVIII. *Progrès généraux de la Conjuration dans toute l'Europe. Triomphe et mort des Chefs de la Conjuration,* 272
CHAP. XIX. *De la grande illusion qui a fait le succès des Sophistes de l'impiété dans leur Conjuration contre l'Autel,* 288

Fin de la Table du Tome premier.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DU JACOBINISME,

PAR M. L'ABBÉ BARRUEL.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR.

Guillaume TOME SECOND. Barruel

IMPRIMERIE DE THÉODORE PITRAT.

A LYON,

CHEZ THÉODORE PITRAT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DU PÉRAT.

1818.

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

Objet de ce volume.

Dans cette seconde partie des Mémoires sur le Jacobinisme, j'ai à dire comment les Sophistes de l'impiété devenant les Sophistes de la rébellion, ajoutèrent à leur conjuration contre tous les autels du Christianisme, une nouvelle conjuration contre tous les trônes des Souverains. J'ai à prouver qu'après avoir juré d'écraser Jésus-Christ, ces mêmes hommes appelés Philosophes formèrent encore le vœu d'écraser tous les Rois.

J'ai annoncé de plus qu'aux Sophistes de l'impiété devenus les Sophistes de la rébellion, se joignit une secte depuis long-temps cachée dans les arrières-Loges de la Franc-Maçonnerie, méditant contre l'autel et contre le trône, les mêmes complots, et faisant comme les Philosophes modernes le même serment d'écraser le Christ et tous les Rois.

Ce double objet divise naturellement ce second volume en deux parties : la première sera consacrée à développer l'origine et les progrès de cette conspiration des Sophistes appelés Philosophes ; j'aurai à dévoiler dans la seconde cette secte que je désigne ici sous le nom d'arrière-Maçons, pour distinguer les vrais adeptes d'une foule de Frères trop honnêtes pour être admis dans les secrets des arrières-Loges, et trop religieux, trop bon citoyens, ou trop fidèles sujets, pour se prêter à leurs complots. Après avoir séparément traité chacune de ces conspirations tendantes au même objet, je dirai comment leurs adeptes se réunirent et s'aidèrent mutuellement pour opérer toute cette partie de la Révolution qui abattit en France et la Religion et la Monarchie, les autels du Christ, et le trône, et la tête de Louis XVI.

Réflexions sur la conspiration contre les Rois.

Captivé par les faits et résolu de ne rien donner à l'imagination, je dois ici à mes lecteurs quelques réflexions faciles à saisir, mais nécessaires pour bien suivre la marche des Sophistes dans leur nouvelle conspiration, pour montrer par quels grades ils passèrent ou plutôt se trouvèrent en quelque sorte entraînés malgré eux, et par la seule force de leurs principes, de leur école d'impiété à l'école et aux vœux, aux sermens de la rébellion.

Tant que sous les auspices de Voltaire tous ces prétendus philosophes s'étoient contentés d'appliquer aux idées religieuses leurs principes *d'égalité*, *de liberté*, et d'en conclure qu'il falloit écraser le Dieu de l'Evangile, pour laisser à chacun le droit de se faire une religion à sa manière, ou de n'en point avoir, ils n'avoient pas eu de bien grands obstacles à craindre de la part de ces diverses classes d'hommes qu'ils étoient plus spécialement jaloux d'acquérir à leur école. Dans cette guerre contre le Christianisme, toutes les passions combattoient avec eux et pour eux. Il ne dut pas leur en coûter beaucoup pour faire illusion à des hommes, qui trop souvent n'allèguent leur répugnance à des mystères qu'ils ne conçoivent pas, que pour se dispenser des préceptes et des vertus qu'ils n'aiment pas.

Des Souverains ordinairement peu versés dans l'étude des faits et des vérités relatives à la religion ; des hommes qui ne cherchent trop souvent dans leur opulence ou dans leur rang que des titres à l'indépendance de leur conduite morale ; d'autres hommes qui n'aspirent à la fortune qu'en cherchant à rendre licites tous les moyens d'y parvenir ; de prétendus génies haletant après la fumée des réputations et prêts à sacrifier toutes les vérités à l'éclat d'un sarcasme ou d'un blasphême qu'on appelle bon mot ; d'autres génies encore qui souvent se trouveroient des sots, s'il étoit moins facile d'avoir de l'esprit contre Dieu ; tous ces hommes enfin qui prennent si aisément des sophismes pour des démonstrations ; tous les adeptes de ces diverses classes se mettoient peu en peine d'approfondir et cette *égalité de droits*, et cette *liberté de raison*, que la secte leur présentoit comme incompatibles avec une religion révélée, remplie de mystères.

On ne voit pas même que la plupart de ces adeptes aient réfléchi combien il est absurde d'opposer à la révélation les droits de leur raison ; comme si les limites et l'insuffisance de cette raison devoient servir de règle au Dieu qui se révèle, ou bien à la vérité de ses oracles, à la mission de ses Prophètes et de ses Apôtres.

On ne voit pas qu'ils aient réfléchi que tous les droits de la raison se réduisent ici à savoir si Dieu a parlé ; à croire et adorer, de quelque ordre que soient les vérités qu'il lui annonce. Des hommes si peu faits pour connoître et défendre les droits de la Divinité, n'étoient pas des adversaires bien redoutables pour des Sophistes, qui opposoient sans cesse à l'Evangile toute cette prétendue liberté de la raison.

Il ne pouvoit plus en être de même, quand la secte appliquant à la société politique, à l'empire des lois civiles, ces mêmes principes *d'égalité et de liberté*, s'avisa d'en conclure qu'en écrasant l'autel il falloit aussi écraser tous les trônes pour rendre à tous les hommes leur égalité et leur liberté naturelles. Une conspiration ourdie sur ces principes, sur ces conséquences, avoit évidemment contre elle tous les intérêts et toutes les passions des Sophistes couronnés, des Princes protecteurs, et de tous ces adeptes pris dans les hautes classes de la société, et d'abord si dociles aux leçons d'une liberté qui ne parloit encore que d'écraser la Religion.

Voltaire et d'Alembert naturellement ne pouvoient pas s'attendre à trouver Frédéric, ou Joseph II, ou Catherine III, et Gustave de Suède, bien disposés à se porter eux-même à la destruction de leurs trônes. Il étoit vraisemblable que bien d'autres adeptes, ministres ou courtisans, et riches ou nobles distingués par leur rang, sentiroient le danger qu'il y avoit à dépendre d'une multitude, qui ne connoissant plus de supérieurs, s'érigeroit bientôt elle-même en souveraine; qui pour premier usage de sa souveraineté, pouvoit être tentée d'abattre toutes les fortunes et toutes les têtes élevées au-dessus de son niveau.

Du côté des Sophistes eux-mêmes, si la reconnoissance n'étoit pour eux qu'un faible motif, l'intérêt de leur existence sembloit devoir rallentir leur ardeur contre le trône. D'Alembert vivoit des pensions des Rois de France et de Prusse; il devoit jusqu'à son logement du Louvre aux bontés de Louis XVI. L'Impératrice de Russie soutenoit seule la fortune délabrée de Diderot. L'héritier présomptif du même trône pensionnoit l'adepte la Harpe. Damilaville n'avoit plus de quoi vivre, si le Roi le renvoyoit de son bureau. Le Sanhédrin philosophique de cette Académie française composée de tant d'adeptes, ne devoit son existence, ses jetons et ses ressources qu'au monarque. Il étoit dans Paris bien peu d'autres Sophistes écrivains qui n'aspirassent à quelque brevet de pension ou n'en fussent pourvus par l'intrigue des ministres protecteurs.

Voltaire s'étoit fait une fortune indépendante; il n'en avoit pas témoigné moins de joie, quand le duc de Choiseuil lui avoit fait rendre une pension que ses impiétés avoient fait supprimer, (*Voyez lett. de Volt. à Damilav. 9 janvier* 1762.) Bien plus que tout cela, Voltaire savoit mieux que personne tous les succès que la conspiration

contre le Christ devoit à la protection des adeptes couronnés ; il étoit trop flatté de compter à son école des Rois, des Empereurs, pour se porter de lui-même à une conspiration qui devoit ne laisser sur la terre ni Empereurs, ni Rois.

Ces considérations donnèrent aux complots des Sophistes contre le trône, une marche toute autre que celle de leur conspiration contre l'autel. Dans leur guerre contre l'Evangile, l'égalité, la liberté pouvoient n'avoir été qu'un vain prétexte ; c'est la haine du Christ qui dominoit chez eux ; il est bien difficile qu'ils aient pu se le cacher à eux-mêmes : cette guerre fut celle des passions contre les vertus religieuses, bien plus encore que celle de la raison contre les mystères du Christianisme. Dans la guerre des Sophistes contre le trône, le prétexte devint conviction ; l'égalité, la liberté parurent démontrées ; les Sophistes ne soupçonnèrent plus la fausseté de leurs principes ; ils crurent faire aux Rois une guerre appuyée sur la justice et la sagesse. Là, ce furent toutes les passions inventant ces principes contre le Christ ; ici, ce fut la raison égarée par ces principes, se faisant une gloire, un devoir de triompher des Rois.

La marche des passions avoit été rapide ; dès sa naissance même, la haine de Voltaire pour le Christ étoit à son comble ; à peine il le connut, qu'il le haït ; à peine il le haït, qu'il jura de l'écraser. Il n'en fut pas de même de la haine des Rois. Ce sentiment, comme l'opinion et la conviction, eut ses gradations. Les intérêts même de l'impiété croisèrent quelque temps ceux de la rébellion. Il fallut à la secte des années pour former ses systêmes, pour résoudre ses conspirations et fixer leur objet. Ici nous rendrions mal la marche des Sophistes, en la précipitant. Historiens fidèles, nous aurons à montrer cette haine des Rois en quelque sorte encore dans son enfance, c'est-à-dire naissant de la haine du Christ, et appliquant successivement à la destruction des trônes ces principes inventés contre l'autel. Auprès des chefs eux-mêmes, cette haine des Rois aura ses gradations ; ses systêmes viendront aider à l'illusion, pour l'établir dans le cœur des adeptes. Elle dominera dans leur académie secrète, et là se trameront enfin contre le trône les mêmes complots que le philosophisme avoit d'abord ourdis contre l'autel. Les mêmes moyens et les mêmes succès n'en feront qu'une seule et même conspiration ; les mêmes forfaits et les mêmes désastres n'en feront qu'une même révolution.

CONSPIRATION

CONSPIRATION
CONTRE LES ROIS.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIER GRADE DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

VOLTAIRE et D'ALEMBERT passant de la haine du Christianisme à la haine des Rois.

Voltaire d'abord propice aux rois.

LE désir d'être vrai, d'être juste envers un homme qui se piqua si peu de l'être à l'égard de la religion, nous fera commencer ce Chapitre par un aveu qui n'annonce rien moins dans Voltaire que l'ennemi des rois et le principal auteur d'une conspiration dirigée contre leurs trônes. Si cet homme, le chef le plus opiniâtre et le plus acharné des ennemis du Christianisme, n'avoit consulté que ses propres penchans, ou bien s'il lui avoit été donné de soumettre les sophistes à ses idées politiques, comme il lui fut donné de dominer sur eux par les systêmes de son impiété, jamais le serment de renverser les trônes ne fût sorti de son école.

Voltaire aima les rois, il aima sur-tout leurs faveurs et leurs hommages; il se laissa éblouir par leur splendeur. On ne peut méconnoître ce sentiment dans un auteur qui mit lui-même tant

de gloire à célébrer celle de Louis XIV et d'Henri IV, rois de France ; de Charles XII, roi de Suède; de Pierre, empereur des Russies; de Frédéric II, roi de Prusse ; et de tant d'autres rois, soit anciens, soit modernes.

Voltaire par lui-même avoit tous les penchans des grands seigneurs, il en jouoit parfaitement le rôle à sa cour de Ferney. Il se croyoit trop supérieur au commun des hommes, pour être partisan d'une égalité qui l'eût mis au niveau d'une multitude qu'il désignoit avec tant de mépris, sous les noms de gredins et de canaille.

Voltaire par lui-même aimoit non-seulement les rois, il aimoit le gouvernement monarchique. Quand il n'écoute que ses propres sentimens, dans ses livres historiques, on le voit constamment préférer l'empire d'un seul à celui de la multitude. Lui, qui ne souffroit pas l'idée d'avoir autant de maîtres qu'il y avoit de conseillers au parlement, (*Voyez lett. à d'Alemb.*) comment se fût-il prêté à l'idée de cette liberté, de cette souveraineté populaire qui lui auroit donné pour cosouverains, les villes, les faubourgs, les campagnes et ses propres vassaux ? Lui, qui se plaisoit tant à régner dans son château, à jouir de tous ses priviléges, au milieu de ses domaines qu'il appeloit sa petite province, comment eût-il voulu accréditer une liberté et une égalité dont la révolution devoit finir par mettre de niveau les châteaux et les chaumières ?

Voltaire encore jaloux du titre de fidèle sujet.

Voltaire enfin n'avoit point de désir qui l'emportât sur celui d'anéantir le Christianisme ; il ne craignoit rien tant que de se voir croisé dans cet objet, par des rois qui auroient pu lui reprocher d'en vouloir à leur trône comme il en vouloit à l'autel. De-là cette attention à prévenir les adeptes, combien il importoit aux philosophes d'être con-

sidérés comme autant de fidèles sujets. De-là ce qu'il écrit, par exemple, à Marmontel, en l'assurant que, vu la protection de Choiseul et de la courtisane Pompadour, *on peut tout lui envoyer sans risque ;* « *On sait*, ajoute-t-il, *que nous* » *aimons le roi* et l'Etat. Ce n'est pas chez nous » que des Damien ont entendu des discours séditieux. — Je dessèche des marais, je bâtis une » église, et *je fais des vœux pour le roi.* Nous » défions tous les Jansénistes et tous les Molinistes *d'être plus attachés au roi que nous le* » *sommes.* Mon cher ami, *il faut que le roi sache* » *que les philosophes lui sont plus attachés que* » *les fanatiques, les hypocrites de son royaume.* » (13 août 1760.)

C'est encore pour ce même motif que Voltaire écrivoit à Helvétius même, à ce sophiste que nous verrons si hautement ennemi des souverains : « *C'est l'intérêt du roi* que le nombre des philo- » sophes augmente, et que celui des fanatiques » diminue. *Nous sommes tranquilles, et tous* » *ces gens-là sont des perturbateurs ; nous* » *sommes citoyens, et ils sont séditieux. Les* » *bons serviteurs du roi* et de la raison triom- » pheront à Paris, à Vorrey, et même aux Délices. » (*Lettre du 27 octobre* 1760.)

Dans la crainte que malgré ces protestations de fidélité, les philosophes ne devinssent suspects, il avoit déjà écrit à d'Alembert : « Savez-vous » quel est ce mauvais citoyen qui veut faire croire » à monsieur le Dauphin que le royaume est plein » d'ennemis de la religion ? il ne dira pas au » moins que Pierre Damien, François Ravaillac » et ses prédécesseurs aient été des déistes, des » philosophes. » Malgré cela la lettre finissoit par dire : « J'ai bien peur que Pierre Damien *ne nuise beaucoup à la philosophie.* » (16 janv. 1757.)

Enfin, si quelque chose doit montrer dans Voltaire un philosophe peu ennemi des rois, c'est la manière dont on le voit traiter ceux de la secte qui attaquoient l'autorité des souverains. L'adepte Thiriot lui avoit envoyé l'ouvrage intitulé *Théorie de l'impôt* : « *Reçu*, répond Voltaire, *la Théorie de l'impôt ;* théorie obscure, » théorie qui me paroît absurde ; et toutes ces » théories viennent mal à propos pour faire » accroire aux étrangers que nous sommes sans » ressource, et qu'on peut nous outrager et nous » attaquer impunément. *Voilà de plaisans ci-* » *toyens, et de plaisans amis des hommes !* » Qu'ils viennent comme moi sur la frontière, » *ils changeront bien d'avis. Ils verront combien* » *il est nécessaire de faire respecter le roi et* » *l'Etat. Par ma foi, on voit tout de travers à* » *Paris.* » (11 janvier 1761.)

Défendant l'autorité des rois.

Le meilleur royaliste ne pouvoit pas s'exprimer plus clairement sur la nécessité de maintenir l'autorité du monarque ; cependant quand Voltaire écrivoit tout cela, il lui étoit échappé bien des traits qui n'annonçoient rien moins que ce zèle pour les rois. Il n'étoit pas encore fixé dans les principes de cette philosophie séditieuse, de cette égalité, de cette liberté, qui devoient tôt ou tard égarer les Français, et faire succéder au fanatisme des Ravaillac et des Damien, celui des Robespierre et des Marat. Il avoit des momens où il auroit traité les Mirabeau, les la Fayette, les Bailly, au moins comme il traitoit par intervalle ces fous d'économistes qui, renversant l'autorité du roi, voyoient tout de travers avec leur prétendue théorie. Mais déjà tout cet amour des rois n'étoit plus que le reste d'un sentiment français, d'une éducation que le philosophisme avoit plus d'une fois démentie, et dont tous les vestiges alloient bientôt se trouver effacés dans le cœur du sophiste.

Voltaire eût-il été, soit par son penchant propre, soit par intérêt pour sa secte, bien plus jaloux encore de la réputation de citoyen fidèle et de *bon serviteur du roi*, il étoit trop facile aux adeptes d'opposer aux leçons qu'il leur donnoit par fois sur la soumission aux souverains, les principes d'où il partoit sans cesse lui-même pour les révolter contre le Dieu du Christianisme. Pour des hommes instruits à se croire égaux et libres contre le Dieu de la révélation, contre ses ministres et ses prophètes, il étoit naturel qu'ils en vinssent à se croire égaux et libres contre les maîtres de la terre. Voltaire leur disoit : L'égalité des droits, la liberté de la raison près de l'autel, sont inconciliables avec l'empire de cette Eglise et de cet Evangile prescrivant la soumission, la foi à des mystères que la raison ne conçoit pas ; il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour en venir à dire : L'égalité des hommes, la liberté de la nature ne se concilient pas mieux avec la soumission à l'empire et aux lois d'un seul homme, ou même de plusieurs, appelés parlement ou sénat, avec des lords ou princes, dominant sur le reste d'une nation entière, et dictant à la multitude des lois qu'elle n'a point discutées elle-même, ou qu'elle n'a point faites, qu'elle n'a point voulues, ou qu'elle cesse de vouloir.

Voltaire déclinant vers l'égalité et la liberté antiroyalistes.

Ces principes si vivement poussés par Voltaire contre la religion, pouvoient être opposés à ses leçons sur la soumission aux souverains, et ils le furent. Les adeptes pressèrent les conséquences, et il n'étoit pas homme à rester en arrière de son école même dans ce qu'il appeloit philosophie. La manière dont il fut entraîné des sophismes de l'impiété dans ceux de la rebellion, tient trop étroitement aux progrès de sa philosophie antireligieuse, pour n'être pas digne d'observation.

Voltaire n'avoit point encore dans le cœur d'autre haine que celle du Christ, de l'Eglise et de son sacerdoce, lorsqu'en 1718 il faisoit débiter sur le théâtre, dans sa tragédie d'Œdipe, ces deux vers, que la multitude des spectateurs et des lecteurs n'a point oubliés, et qui déjà renfermoient à eux seuls toute cette révolution antireligieuse qui devoit s'accomplir soixante et dix ans plus tard.

> Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
> Notre crédulité fait toute leur science.

Ces deux vers n'annonçoient encore au peuple que cette égalité de droits et cette liberté de raison, qui, ne reconnoissant ni autorité ni mission dans les prêtres, laissent chacun le maître de s'en tenir à ce qu'il lui plaira d'appeler sa raison sur les idées religieuses. Il se passa bien des années encore avant que Voltaire eût une véritable idée de cette égalité, de cette liberté, qui ne devoient pas reconnoître dans les monarques plus de droits qu'ils n'en reconnoissoient dans l'Eglise. Il est constant même que Voltaire ne pensoit pas encore à faire de cette égalité, de cette liberté, un principe fatal aux monarchies ; qu'il ne savoit pas même ce que l'on entendoit par l'égalité et par la liberté appliquées aux idées civiles, lorsqu'en 1738 il publia ses épîtres ou ses discours sous le titre *d'égalité*, de *liberté*. Les premières leçons qu'il eut sur ces objets, lui vinrent de son élève Thiriot qu'il avoit laissé en Angleterre, et à qui il s'étoit adressé pour savoir ce que les adeptes pensoient de ces épîtres. Ou, pour mieux dire, Thiriot, qui sans doute savoit les penchans de son maître à l'aristocratie, se contenta de lui écrire qu'il n'alloit pas au fait, qu'il restoit en deçà des principes. Sensible à ce reproche, Vol-

taire, sur le ton d'un homme qui n'aime pas à se voir devancé par ses disciples, répondit en ces termes : « Un petit mot sur les épîtres. Où diable » prend-on que ces épîtres ne vont pas au fait ? » Il n'y a pas un vers dans la première qui ne » montre *l'égalité des conditions*, pas un dans » la seconde qui ne prouve *la liberté.* » (Lett. à Thiriot, 24 oct. 1738.)

Malgré cette réplique, l'élève de Voltaire avoit raison sur son maître. Il eût pu lui répondre que dans toutes ces épîtres il n'y avoit pas un vers qui ne fût un vrai contre-sens philosophique, puisque dans la première tout ce que Voltaire cherchoit à prouver, c'est que dans toutes sortes de conditions la somme du bonheur est à peu près égale ; puisque dans la seconde, la liberté est considérée comme faculté physique, bien plus que comme droit naturel ou civil et politique. La conséquence de la première étoit, qu'il faut se mettre peu en peine de la diversité des conditions, parce qu'on peut trouver dans toutes le même bonheur. La seconde laissoit de côté la liberté dont les adeptes se sont montrés le plus jaloux contre les rois, et ne prêchoit que celle dont l'existence prouve cette distinction du bien, du mal moral, que la secte trouva toujours trop favorable aux idées religieuses.

Sans paroître céder aux leçons des adeptes, Voltaire ne s'en laissa pas moins entraîner peu à peu dans leur sens. Fâché d'avoir prêché la liberté morale, il effaça toute l'impression que cette doctrine pouvoit faire ; il tourna si bien sa définition de liberté (*a*), que les fatalistes mêmes ne l'auroient

(*a*) S'il faut en croire à cette définition, la liberté n'est autre chose que le *pouvoir de faire ce que l'on veut.* Un vrai métaphysicien diroit : Le pouvoir même, la faculté de vouloir ou de ne pas vouloir, c'est-à-dire de déterminer

pas niée. Il ne prêcha plus de liberté que celle dont la secte a fait si bien valoir les priviléges contre les souverains.

Les changemens qu'il fit à son épître sur l'égalité avoient un rapport bien plus direct au système de la révolution politique. Dans la première édition de cette épître, on lisoit :

Les états sont égaux, mais les hommes diffèrent;

La secte auroit voulu y lire :

Les hommes sont égaux, et les états diffèrent:

Voltaire enfin sentit ce qu'on exigeoit de lui, et alors rougissant de se trouver moins avancé que ses propres disciples dans la doctrine de l'égalité, pour ne plus mériter leur critique, il changea sa doctrine et ses vers. Pour effacer sa honte et mériter l'éloge des adeptes, il refit, corrigea, refit

---

sa volonté, de choisir et vouloir ou le pour ou le contre. Il s'en faut bien que ces deux définitions reviennent au même. Ce n'est pas le *pouvoir*, c'est la *volonté* qui fait le mal moral. Un honnête homme a souvent le même pouvoir que le méchant de faire le même crime ; mais l'un ne le veut pas, l'autre le veut ; le méchant est libre de ne pas le vouloir, comme l'honnête homme est libre de le vouloir. Sans cela point de différence morale entre le bon et le méchant. Car comment celui-ci seroit-il coupable d'avoir voulu, s'il n'avoit pas pu vouloir autrement ? De trois hommes, l'un peut faire une action nuisible, et sa volonté la rejette librement; le second peut la faire et la veut librement; le troisième la peut et la veut forcément. Le premier agit en homme vertueux ; le second en méchant; le troisième en machine, en fou, en insensé, qui n'est pas maître de sa raison ou de sa volonté. Le fou et le méchant ont pu et fait la même chose. La différence n'est ni dans le pouvoir ni dans le fait ; elle est donc dans la volonté même, plus ou moins libre de vouloir ou de ne pas vouloir. Mais Voltaire et les autres sophistes avoient leurs raisons pour ne pas faire toutes ces différences.

encore son épître sur *l'égalité*. Il ne fut content de sa verve que lorsqu'enfin les adeptes ne purent plus se plaindre qu'il *n'allât pas droit au fait*, et n'entendit pas l'égalité des hommes aussi bien qu'eux-mêmes. Alors tout ce que la populace révolutionnaire a dit en preuve de son égalité, contre les grands, les riches et les rois, il le dit en ces vers :

Tu vois, cher Ariston, d'un œil d'indifférence,
La grandeur tyrannique et la fière opulence.
Tes yeux d'un faux éclat ne sont point abusés;
Ce monde est un grand bal, où des fous déguisés,
Sous les risibles noms d'Eminence et d'Altesse,
Pensent enfler leur être et hausser leur bassesse.
En vain des vanités l'appareil nous surprend;
Les mortels sont égaux, le masque est différent.
Nos cinq sens imparfaits, donnés par la nature,
De nos biens, de nos maux sont la seule mesure.
Les rois en ont-ils six? et leur ame et leur corps
Sont-ils d'une autre espèce? ont-ils d'autres ressorts?

Voilà précisément ce que la populace démocratique répétoit dans Paris un peu moins élégamment, quand elle demandoit si les rois et les nobles n'étoient pas faits de la même pâte que le plus simple paysan; si les riches avoient deux estomacs; et pourquoi toutes ces distinctions de souverains, de princes, de chevaliers, puisque tous *les mortels sont égaux?*

Il faut en convenir, il en coûta beaucoup à Voltaire pour se faire l'apôtre de cette égalité. Sans avoir lui-même un corps et une ame d'une autre espèce que Pompignan, Fréron ou Desfontaines, et tant d'autres hommes qu'il accabloit de ses sarcasmes, il sentoit que dans la même espèce, et avec la même nature, il est encore bien des inégalités parmi les hommes; qu'il n'étoit pas nécessaire pour lui-même d'avoir *un sens de plus* pour mettre assez de différence entre lui et la canaille. Il n'en céda pas moins enfin aux critiques des adeptes. Après avoir fait dire à sa muse :

Les états sont égaux, mais les hommes diffèrent, (prem. et sec. édit.) il n'en passa pas moins du blanc au noir pour la forcer à dire : *Les mortels sont égaux, le masque est différent.* (Edition de Kell ; voyez les Variantes.)

Voltaire devenu républicain.

Quant à cette liberté, qui commence par aimer les républiques et finit par détester les rois, si Voltaire avoit toujours cru pouvoir s'en passer pour établir la liberté qui déteste le Christ, il est vraisemblable qu'il s'en seroit tenu à celle-ci ; mais, lors de ses premières productions contre le Christianisme, il avoit trouvé l'autorité des rois trop répressive. La Hollande lui offroit plus de liberté pour faire imprimer ses blasphêmes ; c'est de-là que naquit son premier penchant vers les républiques. On n'en sauroit douter, quand on a lu ses lettres datées de Hollande, et celle-ci surtout, adressée de la Haye au marquis d'Argenson : « J'aime encore mieux, lui dit Voltaire, l'abus » qu'on fait ici de la liberté d'imprimer ses pen- » sées, que l'esclavage dans lequel on tient chez » vous l'esprit humain. Si l'on y va de ce train, » que vous restera-t-il, que le souvenir de la » gloire du siècle de Louis XIV ? Cette déca- » dence me feroit souhaiter de m'établir dans le » pays où je suis à présent. La Haye est un séjour » délicieux ; *et la liberté y rend les hivers moins* » *rudes. J'aime à voir les maîtres de l'Etat sim-* » *ples citoyens.* Il y a des partis, et il faut bien » qu'il y en ait dans une république ; mais l'esprit » de parti n'ôte rien au patriotisme, et je vois de » grands hommes opposés à de grands hommes. » — Je vois d'un autre côté avec non moins d'ad- » miration, un des principaux membres de l'Etat » marcher à pied sans domestiques, habiter une » maison faite pour ces consuls Romains qui fai- » soient cuire leurs légumes. — Ce gouverne-

» ment-ci vous plairoit infiniment avec ses dé-
» fauts qui en sont inséparables. *Il est tout mu-*
» *nicipal, et voilà ce que vous aimez.* » (Lettre du 8 août 1743.)

Toutes ces expressions montrent évidemment un homme qui declinoit vers cette liberté et cette égalité républicaines, qui ne s'accommodent plus du gouvernement des rois. Quelques années plus tard, cette passion s'étoit bien fortifiée dans le cœur de Voltaire, si l'on en juge par une de ses lettres datée de Colmar, et que je vois citée dans des mémoires de Mr. de Bevis, comme écrite à un académicien de Marseille; elle est conçue en ces termes : « Je me rendrois à votre invitation,
» si Marseille étoit encore une république Grec-
» que; car j'aime beaucoup les académies, *mais*
» *j'aime encore mieux les républiques.* Heureux
» les pays où nos maîtres viennent chez nous,
» et ne se fâchent point si nous n'allons pas
» chez eux. »

Ce n'étoit encore là qu'aimer les républiques; ce n'étoit pas absolument haïr et détester les rois, ne voir sous leur empire que despotisme ou tyrannie. Mais peu d'années après, l'antipathie pour le trône se rapprochoit déjà beaucoup chez Voltaire, de celle qu'il avoit conçue pour l'autel. C'est au moins ce que semble indiquer une nouvelle lettre, dans laquelle il dit en toute confidence à d'Alembert : « A l'égard de Duluc, (c'est-
» à-dire à l'égard de Frédéric II) tantôt mordant,
» tantôt mordu, c'est un bien malheureux mor-
» tel; et *ceux qui se font tuer pour ces mes-*
» *sieurs-là, sont de terribles imbécilles. Gardez-*
» *moi ce secret avec les rois et avec les prêtres.* »
(Lettre du 12 décembre 1757.)

Son secret sur les rois.

Ce secret a cessé d'en être un pour tous ceux qui ont vu les sophistes du siècle rejeter sur les

rois seuls et sur la nature de leur gouvernement, toutes les guerres dont l'univers est affligé, et s'efforcer de persuader aux peuples qu'ils seroient bien plus heureux, qu'ils vivroient dans une paix inaltérable, s'ils vouloient bien se gouverner eux-mêmes au lieu de se laisser gouverner par des rois. Cette prétention, démentie par les fréquentes guerres soit extérieures, soit intestines des républiques, sert au moins à prouver que Voltaire n'avoit plus besoin d'argumens bien solides, pour ne voir que de terribles imbécilles dans ceux qui combattant sous les drapeaux des rois croient aussi combattre pour la patrie.

Ce qu'il faut sur-tout observer dans cette lettre, c'est combien le secret de Voltaire sur *les rois* se trouve étroitement lié avec son secret sur *les prêtres*. L'un et l'autre de ces secrets lui étoient déjà échappés plus d'une fois publiquement. Sa Tragédie d'Œdipe avoit divulgué l'un, en faisant répéter sur le théâtre ces vers déjà cités : *Les prêtres ne sont pas, etc.* Le temps étoit aussi venu où les peuples apprenoient de Voltaire, par le même moyen, à savoir ce qu'ils devoient penser des souverains, de leurs droits, de leur origine et de toute cette noblesse qui, dans les services de ses ancêtres, trouvoit et le modèle et le puissant motif de ceux qu'elle doit à l'Etat. On a beau excuser le poète, c'est l'ennemi des rois, bien plus que le génie de la poésie qui inspiroit ces tournures adroites, pour mettre dans la bouche d'un personnage théâtral les sentimens du sophiste. Assurément ce n'étoit pas le respect pour les monarques, qui, sur les théâtres d'une nation gouvernée par des rois, et se glorifiant du courage et des services de sa noblesse toujours l'appui du trône, faisoit retentir ces vers si flétrissans

Ses principes contre les rois.

pour la royauté, et si pleins de mépris pour tout l'ordre de ses antiques défenseurs :

> Le premier qui fut roi, fut un soldat heureux.
> Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'aïeux.
> (*Voyez* Trag. Mérope.)

Quand Voltaire donnoit ces leçons aux français, la révolution antimonarchique étoit toute entière dans son cœur, comme il y avoit déjà toute la révolution antichrétienne, quand il faisoit déclamer ses vers contre les prêtres. Enfin le jacobinisme le plus outré pouvoit seul applaudir, quand Voltaire ajoutoit : *Voulez-vous être heureux ? vivez toujours sans maître.* (Disc. sur le bonheur, *apud* Dial. des Phil.)

C'est ainsi qu'entraîné par une liberté toujours révoltée contre l'autel, Voltaire chaque jour se raprochoit de la liberté ennemie des trônes. Ce n'est pas sans dessein que ces maximes échappoient à sa verve. Dans sa correspondance avec d'Alembert, l'intention se manifeste par le soin d'avertir son confident, de lui faire observer ces vers qui apprennent aux sujets à s'ériger en juges de leurs rois, et à devenir même leurs assassins et leurs bourreaux, quand il leur plaît de ne voir dans le prince qu'un tyran ou qu'un despote. Ce sont précisément des leçons de cette espèce qu'il fait remarquer dans cette lettre à d'Alembert : « Il faut » vous dire que je brochai, il y a un an, les *Lois* » *de Minos*, que vous verrez siffler incessamment. » Dans ces Lois de Minos, Teucer dit au séna- » teur Mérione :

> Il faut changer de lois; il faut avoir un maître.

» Le Sénateur lui répond :

> Je vous offre mon bras, mes trésors et mon sang;
> Mais si vous abusez de ce suprême rang,
> Pour fouler à vos pieds les lois et la patrie,
> Je la défends, Seigneur, au péril de ma vie.
> (*Lett. du 13 Nov. 1772.*)

Si Voltaire eût trouvé de ces sortes de vers dans les œuvres d'un prêtre, il eût crié à l'assassin des rois et au tyrannicide. Il eût dit : Voilà un sujet qui s'érige en juge de son souverain, qui se réserve le droit de prononcer entre lui et les lois, le droit de l'attaquer, de le combattre, et de tourner son glaive contre lui, chaque fois qu'il lui plaira de croire, de faire croire au peuple qu'il faut punir le prince, et que sa mort rendra la vie aux lois. Voltaire eût ajouté : Voilà le peuple juge et souverain de ses souverains mêmes, voilà les maximes qui font les séditieux, qui amènent les révolutions et toute l'anarchie démocratique.

Sa guerre indirecte et secrète contre les trônes.

Ce que Voltaire eût dit avec assez de fondement sur cette affectation d'opposer ainsi les rois et la patrie, l'histoire peut le dire de lui-même, avec d'autant plus de raison qu'il sentoit aussi bien que personne le danger de ses maximes, et ne s'en cachoit pas auprès de ses amis. Commencez, écrivoit-il, par exemple, au comte d'Argental, en lui envoyant quelqu'une de ces productions qu'il savoit si peu faites pour attacher les peuples aux rois ; « Commencez par me faire serment de ne point laisser sortir mes petits pâtés de vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant si j'ai mis trop ou trop peu de poivre, et si le goût qui règne aujourd'hui est plus dépravé que le mien. *Le fonds de mes petits pâtés n'est pas pour une monarchie*, mais vous m'avez appris qu'*on avoit servi du Brutus*, il y a quelque temps, devant M. le comte de Falkenstein (l'empereur Joseph II, dans son séjour à Paris), et que les convives ne s'étoient pas levés de table. » (*Lettre du 27 juillet* 1777.) Ce langage n'est pas bien énigmatique. Il montre dans Voltaire un homme bien différent de celui qui reprochoit jadis à ses confrères parisiens de voir *tout*

de travers en cherchant à diminuer l'autorité du roi. On y voit un auteur qui craint, il est vrai, d'exposer encore trop clairement des sentimens qu'il sait très-bien peu favorables à cette autorité, mais qui voudroit au moins aller aussi loin qu'il le pourra sans se compromettre. On y voit un auteur qui se flatte de n'avoir pas été trop hardi pour le temps où il est arrivé, parce que l'empereur Joseph II a été assez imprudent pour *se laisser servir du Brutus*, c'est-à-dire pour écouter, sans le moindre signe d'indignation, la doctrine la plus menaçante pour la vie des souverains.

Ses vœux et prophéties pour la révolution antimonarchique.

Il est bien d'autres lettres qui indiquent combien cette passion d'une liberté antimonarchique s'étoit fortifiée dans le cœur de Voltaire, combien même l'attachement des français pour leurs rois étoit devenu méprisable à ses yeux. Il en est sur-tout une où il se montre inconsolable de voir des étrangers pénétrés du catéchisme de la liberté, bien faits pour l'apprendre aux Parisiens, mais obligés d'aller porter leur système ailleurs, avant que d'avoir pu convaincre ses anciens compatriotes, que si l'homme a été mis au monde pour servir Dieu, il fut aussi créé *pour être libre.* (Lettre à Damilaville, 23 mars 1764.) Enfin ce qui déplaisoit plus spécialement à Voltaire, à mesure qu'il faisoit lui-même plus de progrès dans ce catéchisme de la liberté, c'est que les français, qu'il appeloit ses *Welches*, n'en eussent pas encore un semblable. (*Ibid. et passim.*) L'histoire, en remarquant ces progrès de Voltaire dans le catéchisme de la liberté, n'a plus droit d'ajouter qu'il ignoroit les révolutions qui pouvoient en être les funestes suites; qu'il les eût détestées s'il eût pu les prévoir. Sans doute il n'avoit pas l'ame assez féroce pour souhaiter

les jours de Roberspierre ; mais il savoit prévoir, il appeloit de tous ses vœux, il annonçoit avec complaisance des révolutions qu'il savoit au moins devoir être suivies de terribles orages. Quels que soient les désastres qui suivent les tempêtes révolutionnaires, il n'en estimoit pas moins heureuse la jeunesse destinée à les voir ; il ne s'en exprimoit pas moins en ces termes, dans ses lettres au marquis de Chauvelin.

« Tout ce que je vois jette les semences d'une » révolution qui arrivera *immanquablement*, et » dont je n'aurai pas le *plaisir d'être témoin*. Les » français arrivent tard à tout, mais ils arrivent. » La lumière s'est tellement répandue de proche » en proche, qu'on éclatera à la première occa- » sion, *et alors ce sera un beau tapage.*

» *Les jeunes gens sont bien heureux, ils ver-* » *ront de belles choses.* » (Lettre à M. de Chauvelin, 2 mars 1764.)

Qu'on remarque l'époque de cette lettre, elle est antérieure de vingt-cinq ans à la révolution française. Dans ce petit intervalle, on ne verra plus Voltaire revenir à ces leçons qu'il donnoit encore à ses adeptes au commencement de 1761, pour leur reprocher de *voir tout de travers* en attaquant l'autorité des rois. Soit que les victoires qu'il avoit dès-lors remportées contre l'autel lui donnassent plus de confiance en celles qu'il prévoyoit sur le trône, soit que le succès des sarcasmes, et de tous ces traits qu'il avoit peu à peu hasardés impunément contre les souverains, les lui montrât moins redoutables qu'il ne l'avoit cru pour lui et ses adeptes, bien loin de s'effrayer des principes d'insurrection que ses disciples répandirent dans leurs productions, il ne sut plus que s'applaudir de voir ces mêmes productions devenir le catéchisme des nations.

Quand

Quand Diderot publia son Système de la nature, ce ne furent ni ses prétentions, ni ses déclamations frénétiques contre les souverains que le philosophe de Ferney lui reprocha; il s'en tint à réfuter une métaphysique dont il craignoit que l'absurdité ne retombât sur la philosophie. Les absurdités et les invectives contre les souverains ne l'empêchèrent pas de se réjouir avec d'Alembert, qu'on *s'arrachât* ce livre, et qu'on le lût avec avidité *dans toute l'Europe.* Quand il vit des courtisans, des princes faire imprimer le livre d'Helvétius, intitulé : *De l'Homme et de son éducation*, malgré tout ce que nous aurons à citer des principes séditieux et antimonarchiques extraits de cet ouvrage, Voltaire encore, au lieu de s'effrayer de l'indignation des rois, que de semblables productions devoient naturellement soulever contre les philosophes, se contenta de rire avec d'Alembert, et de voir dans le succès de cet ouvrage la preuve que *le troupeau des sages croissoit à la sourdine.* (Voyez lettre à d'Alembert, 16 juillet 1770; au même, lettres 114 et 117, an 1773; à la duchesse de Choiseul, an 1770.)

Ainsi toutes ses craintes d'irriter les souverains par un apostolat d'égalité, de liberté, s'éclipsoient peu à peu. Elles firent enfin place au vœu des révolutions et de tout le *tapage*, de toute la tempête, qui devoient accompagner la chute des tyrans et des despotes, c'est-à-dire, dans le langage de la philosophie, des empereurs, des rois, des souverains.

Sentimens et moyens de d'Alembert contre le trône.

Nos lecteurs et l'histoire demandent sans doute s'il en fut de d'Alembert comme de Voltaire; si tout aussi zélé que son cher maître pour une liberté antichrétienne, il en vint comme lui à cette liberté ennemie des rois. C'est de d'Alembert même que j'emprunterai la réponse à cette ques-

tion. Elle se trouve assez clairement énoncée dans une lettre que j'ai déjà citée, mais qui nous dévoile ici de nouveaux secrets.

« Vous aimez *la raison* et *la liberté*, mon cher » et illustre confrère, et *on ne peut* guères aimer » *l'un sans l'autre*. Eh bien, voilà un digne *phi-* » *losophe républicain* que je vous présente, et » qui vous parlera *philosophie et liberté*. C'est » M. Jennings, chambellan du roi de Suède, » homme du plus grand mérite et de la plus » grande réputation dans sa patrie. Il est digne » de vous connoître, et par lui-même et par le » cas qu'il fait de vos ouvrages, *qui ont tant* » *contribué à répandre ces deux sentimens par-* » *mi ceux qui sont dignes de les éprouver.* » (Lettre du 19 janvier 1769.)

Quel aveu dans la bouche d'un homme tel que d'Alembert, toujours réservé dans ses expressions et toujours sur ses gardes, crainte d'en laisser échapper qui le compromettent ! *Vous aimez la raison et la liberté, on ne peut guères aimer l'un sans l'autre* ! Cette raison, quelques lignes plus bas, c'est la *philosophie*; cette liberté, immédiatement après, est celle d'un *philosophe républicain* dans l'ame, et cependant vivant sous une monarchie, comblé des bienfaits, jouissant même de la confiance de son roi. C'est donc ici d'Alembert qui prononce qu'on ne peut guères aimer sa prétendue philosophie, sans avoir dans son cœur l'amour des républiques, ou d'une liberté qu'il ne croit pas pouvoir trouver sous l'empire des rois.

C'est d'Alembert encore qui, parmi tous les titres à son estime, à celle de Voltaire, distingue plus spécialement cet amour d'une *philosophie républicaine*, dans un sophiste courtisan, qui ne peut conserver ce penchant qu'avec le vœu secret de trahir la cause de son roi.

Enfin c'est d'Alembert qui exalte ici les productions de son cher et illustre confrère, comme ayant plus spécialement contribué à répandre *ces deux sentimens, philosophie et liberté républicaines, parmi ceux qui sont dignes de les éprouver*, c'est-à-dire, comme ayant contribué à remplir le vœu de ces prétendus sages, qui ne savent jamais trouver la liberté sous l'empire des rois, qui détestent les monarchies en proportion de l'amour qu'ils nourrissent pour les républiques. Lui, qui se croit si digne d'éprouver *ce double sentiment*; lui, qui ne connoît point de vraie philosophie sans ces deux sentimens, pouvoit-il déclarer plus expressément à quel point son cœur en étoit pénétré; combien il eût souhaité ces révolutions qui abattent les trônes pour ériger des républiques!

En nous voyant tirer ces conséquences des aveux du sophiste, qu'on n'imagine pas que nous confondions ici généralement ou l'amour des républiques ou celui de la liberté, avec la haine des rois et le vœu d'abattre tous les trônes. Nous le savons, il est de sages républicains qui savent aimer leur gouvernement et respecter celui des autres peuples; nous le savons encore, et il nous en coûteroit peu de le démontrer, la vraie liberté civile n'est pas plus inconciliable avec les monarchies qu'avec les républiques, et souvent il arrive qu'elle est plus réelle et plus étendue sous l'empire d'un roi que sous celui des républiques, et sur-tout des démocraties. Mais lorsque nous voyons des sophistes se plaignant sans cesse du gouvernement des rois sous lesquels ils vivent, sans cesse désignant leurs souverains sous le nom de despotes, sans cesse soupirant après la liberté du philosophe républicain, alors assurément nous avons droit de dire que l'amour des républiques et de la liberté

ne se séparent point chez eux de la haine des rois. Or, ces plaintes échappent sans cesse à nos sophistes. Si leurs blasphêmes contre le Christ sont réprimés, si leur philosophisme trouve le moindre obstacle, c'est que *la raison est dans les fers*, c'est que le despotisme leur *suscite des persécutions à la Décius*, c'est qu'on est *malheureux de vivre* sous les yeux d'un monarque et de ses ministres (*Corresp. de Volt. et de d'Alemb. passim.*)

Pour m'en tenir ici à d'Alembert, qu'on se souvienne que dans la guerre contre l'autel, son rôle fut celui du renard. On ne le verra pas oublier ses artifices dans la guerre contre les rois. Il fait contre eux ce qu'il a fait contre le Christ. Il se sert de la plume d'autrui, il excite, il anime les autres ; mais il n'a garde de s'exposer lui-même. C'est ainsi qu'il exalte Voltaire, le loue de ce zèle qui a tant contribué à répandre l'amour d'une philosophie et d'une liberté républicaines ; et crainte que ce zèle ne se refroidisse, c'est ainsi qu'il a soin d'ajouter : « Continuez à combattre » comme vous faites, *pro aris et focis*. Pour » moi *qui ai les mains liées par le despotisme* » *ministériel et sacerdotal*, je ne puis faire que » comme Moyse, les lever au Ciel, tandis que » vous combattez. » (19 *janvier* 1769.)

C'est encore ainsi, que marquant à Voltaire avec quelle avidité il lit et relit tout ce qui est sorti de sa plume dans la double guerre contre l'autel et contre le trône, combien il applaudit aux traits lancés contre l'un et contre l'autre : » Je suis presque fâché, lui écrit-il, quand j'ap- » prends par le public, *que vous avez donné*, » sans m'en rien dire, *quelque nouveau camouflet* » *au fanatisme et à la tyrannie, sans préjudice* » *des gourmades à poing fermé que vous leur*

» *appliquez si bien d'ailleurs. Il n'appartient* » *qu'à vous de rendre ces deux fléaux du genre* « *humain odieux et ridicules.* » (Lett. de d'Alemb. 14 juill. 1767.)

Il n'étoit pas donné à tous les adeptes de mériter dans cette guerre les éloges de d'Alembert, parce qu'ils n'avoient pas, comme Voltaire, cet art de plaire aux rois eux-mêmes, et de les amuser par des romans, par des histoires dont ces rois sentoient peu que les satires et les sarcasmes tomboient sur leur couronne, en frappant sur les rois leurs confrères. Tous les sophistes n'avoient pas cet art que possédoit si bien Voltaire, d'écraser les vivans en frappant sur les morts ; de ménager la personne du souverain, en rendant odieuse la souveraineté. Aussi s'en faut-il bien que d'Alembert applaudisse également à tous ceux qui se montrent dans cette guerre aux rois. Les uns en disoient trop, et s'y prenoient mal-adroitement ; il appelle ceux-là de ces *gâte-métiers qui se trouvent par-tout.* (Lett. à Volt. 24 janv. 1778.) Les autres n'étoient pas assez hardis ; il leur trouve de l'esprit, mais il voudroit qu'ils fussent *moins favorables au despotisme.* On sent tout ce qu'il auroit dit lui-même, s'il n'avoit pas eu les *mains liées*, quand il ajoute confidemment à Voltaire : *J'ai presque autant de haine que vous pour les despotes.* (Lett. du 23 janv. 1770.)

Il seroit inutile de nous représenter qu'on peut haïr le despotisme sans détester les rois, nous le savons ; mais quels sont donc ici les despotes sans cesse désignés par nos sophistes, si ce ne sont les rois sous lesquels ils vivoient? Cette haine et ces plaintes continuelles iront-elles tomber sur l'empereur des turcs ou sur le grand Mogol, qui n'avoient rien à faire avec nos philosophes ? De pareilles excuses ne méritent pas d'être réfutées.

On connoît le langage de la secte : nous aurons assez occasion de prouver combien ces mots *despotes*, *tyrans* et *souverains* ou *rois* sont synonymes à son école. L'affectation seule de les confondre démontre que la haine des uns et des autres, dans le cœur des adeptes et de leurs chefs, n'est qu'un seul sentiment.

Au reste, les adeptes favoris de la secte ne nous ont pas laissés réduits aux simples complimens de d'Alembert, pour nous montrer comment Voltaire avoit eu tant de part à cette révolution qu'il prévoyoit avec tant de joie, et que le temps nous a montrée si fatale aux monarques. Voltaire n'eût-il jamais lancé contre les rois aucun de ces traits, de ces sarcasmes si bien appréciés par les sophistes, il n'en seroit pas moins pour son école celui qui prépara, qui aplanit le mieux toutes les voies; celui qui leva la barrière la plus difficile à franchir pour arriver au trône, et pour briser le sceptre des prétendus tyrans, pour amener enfin tout ce que l'on a vu la révolution française accomplir sur la couronne et la personne du malheureux Louis XVI.

Aveux des conjurés sur Voltaire.

Ce service important pour la secte, Condorcet l'avoit apprécié, quand il disoit : « Que des hommes qui, s'il n'avoit pas écrit, seroient encore » esclaves des préjugés, accusent Voltaire d'avoir » trahi la cause de la liberté : — ils ne voient pas » que si Voltaire eût mis dans ses ouvrages les » principes du vieux Brutus, c'est-à-dire ceux de » l'acte d'indépendance des américains, ni Montesquieu, ni Rousseau n'auroient pu écrire leurs » ouvrages; que si, comme l'auteur du Système » de la nature, il eût invité les rois de l'Europe » à maintenir le crédit des prêtres, *l'Europe seroit encore superstitieuse, et resteroit longtemps esclave;* ils ne sentent pas que dans les » écrits comme dans la conduite, il ne faut dé-

» ployer que le courage qui peut être utile. » (*Vie de Voltaire, édit. de Kell.*)

Condorcet imaginoit avoir déployé lui-même dans ce texte tout le courage du moment ; il n'avoit pas cru encore pouvoir être utile, en disant plus clairement aux rois, que leur trône seroit resté inébranlable, si Voltaire n'avoit pas commencé par détruire, dans l'esprit des peuples, l'empire de la religion ; ses confrères les adeptes journalistes crurent cependant pouvoir lui reprocher de ne s'être pas assez étendu sur ce prétendu service de Voltaire.

On en étoit au fort de la révolution française ; Louis XVI n'étoit plus qu'un vrai fantôme de roi dans son palais ou sa prison des Tuileries ; la partie littéraire du Mercure étoit alors rédigée par la Harpe, Marmontel et Champfort. Ce bureau des adeptes se chargea d'apprendre sans détour au malheureux monarque à quel homme il devoit la chute de son trône. L'article du journal que je vais citer, parut le 7 août 1790. En rendant compte de la vie de Voltaire, par le marquis de Condorcet, voici ce que disoit le philosophe hebdomadaire :

« Il semble qu'il étoit possible de développer » davantage *les obligations éternelles que le genre* » *humain doit à Voltaire.* Les circonstances actuelles fournissoient une belle occasion. *Il n'a* » *point vu tout ce qu'il a fait ; mais il a fait tout* » *ce que nous voyons.* Les observateurs éclairés, » ceux qui sauront écrire l'histoire, prouveront » à ceux qui savent réfléchir, que le *premier auteur de cette grande révolution qui étonne l'Europe, et qui répand de tout côté l'espérance* » *chez les peuples, et l'inquiétude dans les cours,* » *c'est sans contredit Voltaire.* C'est lui qui a fait » tomber le premier *la plus formidable barrière*

» *du despotisme, le pouvoir religieux et sacer-*
» *dotal. S'il n'eût pas brisé le joug des prêtres,*
» *jamais on n'eût brisé celui des tyrans.* L'un
» et l'autre pesoient ensemble sur nos têtes, et
» *se tenoient si étroitement, que le premier une*
» *fois secoué, le second devoit l'être bientôt*
» *après.* L'esprit humain ne s'arrête pas plus dans
» son indépendance que dans sa servitude, et
» c'est Voltaire qui l'affranchit, en l'accoutumant
» à juger sous tous les rapports ceux qui l'asser-
» vissoient. C'est lui qui a rendu la raison popu-
» laire; et si le peuple n'avoit pas appris à penser,
» jamais il ne se seroit servi de sa force. C'est la
» pensée des sages qui prépare les *révolutions*
» *politiques*, mais c'est toujours le bras du
» peuple qui les exécute. » (*Mercure de France, samedi 7 Août* 1790. *N.°* 18, *page* 26.)

Résultat de ces aveux.

Si je n'avois ici qu'à démontrer jusques à l'évidence, que ces hommes, parés du nom de Philosophes, sous le nom et à l'école de Voltaire, en attaquant la religion, ont eu plus spécialement en vue le projet d'anéantir les rois; que c'est aux succès de Voltaire contre la religion de Jésus-Christ, qu'ils attribuent bien spécialement eux-mêmes leurs succès contre l'autorité des monarques; que sous le nom de tyrans et de despotes, ils entendent jusqu'au meilleur des rois et au plus légitime des souverains; je croirois presque pouvoir terminer ici ces Mémoires sur la conspiration des sophistes contre tous les rois. Quels sont en effet les sophistes qui déclarent enfin publiquement et si expressément dans cet article le secret de la secte? C'est d'abord Condorcet, le plus déterminé des athées, le plus cher des disciples, et le plus ferme appui de l'espoir de Voltaire, et celui qui entra le plus avant dans sa confidence et dans celle de d'Alembert (*Voyez*

le premier volume de ces Mémoires) ; c'est lui qui commence par nous dire que si Voltaire n'avoit pas attaqué les prétendus préjugés religieux, ou bien qne s'il avoit attaqué plus directement la puissance des rois, nous serions encore leurs esclaves. Après lui, c'est dans l'ouvrage le plus notoirement rédigé par ce qui reste encore des plus fameux adeptes, et portant en tête les noms de Marmontel, de la Harpe, de Champfort; c'est dans ce journal le plus répandu de tous ceux de la secte, c'est là que l'on se plaint encore de la timidité ou de la mal-adresse de Condorcet; c'est là qu'on l'accuse de n'avoir pas assez développé les prétendues obligations éternelles que le genre humain doit à Voltaire, pour avoir préparé la ruine du despotisme par celle de la religion, la ruine des tyrans par celle des prêtres ! Et quel est ce despote, quel est donc ce tyran dont ils triomphent déjà si hautement ? C'est l'héritier le plus sacré du plus ancien des trônes ; c'est ce roi dont le nom est celui de la justice même, de la bonté et de l'amour du peuple ; c'est ce même roi qui tant de fois a protesté qu'il ne veut pas que pour sa cause il soit versé une seule goutte du sang de ses sujets ; c'est Louis XVI qui est le despote dont ils s'applaudissent de triompher ! S'il est encore un roi qui se croie hors de compte dans leur conspiration, qu'il prête donc l'oreille et les écoute. Ce n'est pas de la France seule qu'ils lui parlent, c'est tout le *genre humain* qu'ils voient esclave sous les rois ; cet espoir qu'ils se félicitent d'avoir fait naitre, c'est celui qu'ils ont vu se répandre de tous côtés, chez tous les peuples. Si vous êtes tranquille sur votre trône, certes vous n'avez pas même la prudence qu'ils vous supposent ; car ils croient au moins avoir porté *l'inquiétude dans toutes les Cours*, parce

qu'ils savent bien qu'il n'en est pas une dont leurs principes et leurs attentats ne menacent hautement le monarque. Oui, leur conspiration contre nous est déjà si évidente, que l'histoire pourroit se dispenser d'en chercher d'autres preuves; mais avant d'oser la proclamer, ils ont eu leurs moyens, et la conspiration elle-même a eu ses grades. Le premier fut le vœu et la haine contre le trône, naissant dans les chefs mêmes de leur haine contre le Christ; le second de ces grades se trouvera dans les systêmes forgés par les adeptes pour renverser et suppléer la puissance des rois. Cette haine du Christ, de son église et de sa foi, étoit née dans les maîtres des principes vagues et insensés d'égalité, de liberté, appliqués aux objeis religieux; de ces mêmes principes appliqués aux objets politiques, devoient naître tous les systêmes de la secte pour écraser les trônes.

CHAPITRE II.

SECOND DEGRÉ DE LA CONJURATION CONTRE LES ROIS.

Systêmes politiques de la Secte.

D'ARGENSON ET MONTESQUIEU.

Systême politique du marquis d'Argenson.

CELUI des adeptes qui auroit dû le mieux sentir tout le danger d'une prétendue égalité de droits et d'une liberté irréligieuse, appliquées aux objets politiques, ce même marquis d'Argenson, longtemps ministre en France des affaires étrangères; ce même homme qui avoit passé une si grande partie de sa vie auprès des rois, vivant de leur faveur, parce qu'ils le croyoient consacrant toute sa vie à leurs grands intérêts; ce même

homme n'en fut pas moins le premier des sophistes qui jeta sous Louis XV les premières semences des systêmes à suivre pour abattre l'autorité des rois, et changer peu à peu la monarchie française en république. Nous avons vu Voltaire exalter, dès l'année 1743, pendant son voyage en Hollande, l'amour de ce marquis pour l'égalité, pour la liberté, et pour les municipalités. Ces éloges nous prouvent que dès-lors M. d'Argenson avoit dans la tête et ne cachoit point à ses confidens son systême municipaliseur, et tous ces beaux projets, dont la première assemblée des rebelles appelés constituans, devoit faire une des principales parties de sa démocratie royale ou de sa monarchie démocratique, le plus imbécille tout à la fois et le plus séditieux des systêmes, le plus inconciliable des gouvernemens qui aient jamais été imaginés, sur-tout pour des français.

Ce systême est celui des provinces divisées et sous-divisées en petits états appelés, sous Necker, *administrations provinciales*, appelés ensuite *départemens*, sous Target et Mirabeau.

D'après les idées de d'Argenson, reprises, corrigées par Turgot et Necker, tous ces petits états devoient, sous l'inspection du roi, être chargés de l'administration intérieure de leur district, de la perception de l'impôt, des projets ou des divers moyens que l'on jugeroit propres à soulager le peuple, des chemins publics, des hôpitaux, des établissemens utiles au commerce, et autres objets de cette espèce. Les administrateurs ne pouvoient encore rien statuer d'important sans les ordres du roi, précaution que l'on faisoit regarder comme mettant son autorité hors d'atteinte, surtout en ne faisant entrer dans ces administrations provinciales que des hommes nommés par le souverain, et en conservant dans leur composition

la division de trois ordres, du clergé, de la noblesse et du tiers, comme dans les états généraux. (*Voyez Projets de d'Argenson, ses Considérations sur la nature des gouvernemens.*)

Les villes et les bourgs, les villages mêmes devoient avoir leurs corps municipes se dirigeant eux-mêmes dans l'administration des mêmes objets, sous l'inspection de l'administration provinciale dans leur district secondaire.

Effets naturels de ce système.

Ce système sembloit offrir de biens grands avantages; dans le fond, il n'avoit d'autre objet que de rapprocher, autant que les circonstances pouvoient le permettre, le gouvernement monarchique des formes républicaines, d'entraver l'autorité du monarque, de la disséminer pour l'affoiblir, d'anéantir ses officiers ou ses agens les plus directs, les plus immédiats, appelés Intendans de provinces.

Avec ces assemblées et leurs comités ou bureaux permanens, chaque coin de la France se remplissoit d'hommes tous empressés à courir la carrière politique qui leur étoit ouverte; d'hommes qui, au premier instant, auroient sans doute reconnu n'administrer que sous l'autorité du roi, mais qui bientôt n'auroient pas manqué d'alléguer, qu'étant plus rapprochés du peuple, ils connoissoient bien mieux que les ministres, et ses besoins et les moyens de le soulager. Les remontrances et les raisonnemens philosophiques arrivoient à la suite, pour autoriser le refus d'obtempérer. Le peuple, persuadé que ces administrateurs provinciaux prenoient ses intérêts contre la cour, s'accoutumoit à les regarder comme le boulevard de sa liberté et de ses priviléges, à leur attribuer tout ce qui pouvoit lui arriver d'heureux, à rejeter sur le roi et ses ministres, tout ce qu'il pouvoit éprouver de malheurs. Chaque municipalité se

joignoit aux administrateurs; bientôt la France n'étoit qu'un composé de cent petites républiques, prêtes à se réunir contre l'autorité d'un souverain, qui dès-lors, sous le titre de roi, conservoit à peine l'autorité d'un doge.

Avec le temps encore, des corps de ces administrateurs naissoient une foule de petits politiques ou de tribuns, qui n'auroient pas manqué de prêcher à la populace que ce roi n'étoit qu'un personnage plus onéreux qu'utile dans le gouvernement; qu'il falloit s'en passer puisqu'on le pouvoit; que les administrateurs provinciaux et les municipes n'en seroient que plus libres dans leurs vues pour le bien du peuple; et alors enfin se trouvoit rempli le vœu ou le projet de changer le gouvernement monarchique en ces gouvernemens municipes, dont nous avons vu la liberté avoir tant d'attraits en Hollande pour d'Argenson et Voltaire.

Il faudroit peu connoître le caractère des français, et sur-tout des français philosophes, remplis des idées politiques de ce nouveau législateur, pour ne pas voir que tel devoit être le dernier terme du systême municipaliseur.

La part même que le clergé pouvoit avoir aux administrations provinciales, devenoit pour l'église un présent fatal, qui devoit changer l'esprit de ses ministres. En attendant qu'on pût se passer de prêtres et d'évêques, les uns et les autres étoient admis ou même appelés à faire partie de ces corps, c'est-à-dire, à s'occuper habituellement d'une étude étrangère à leurs fonctions. Au zèle du salut succédoit l'ambition de se distinguer dans une carrière qui n'étoit pas la leur. Déjà en effet on commençoit à distinguer certains prélats sous le nom d'administrateurs ou de faiseurs. Bientôt on les eût vu disciples de d'Argenson, de Turgot et Necker, plus que de Jésus-Christ; bientôt on eût

voulu n'avoir à la tête des diocèses que des Morellet ou des Beaudeau, pour qui la religion n'eût été qu'un objet secondaire, inférieur à la gloire de forger des projets politiques, de résister à la cour, aux ministres et au roi. C'étoit le vrai moyen de perdre l'église, en lui ôtant de vrais évêques, pour ne lui laisser que de faux politiques, dont il étoit facile de faire des Brienne ou des Expilly; c'est-à-dire des impies ambitieux et des hypocrites séditieux.

Quoi qu'il eût pu en être pour l'église, il est constant qu'avec tous les prétextes de d'Argenson, tous ces corps administratifs multipliés dans le royaume, ne tendoient qu'à donner au gouvernement les formes républicaines. Chacun de ces administrateurs se seroit bientôt érigé en représentant de sa province; et leur ensemble, en représentans de la nation. Avec les principes que l'esprit philosophique commençoit à répandre, ce mot seul de représentant national écrasoit la monarchie.

Il ne fut pas donné à d'Argenson de voir l'essai de son système; on peut croire qu'il n'en avoit pas prévu les conséquences; mais les eût-il prévues, tout annonce qu'un si grand admirateur des républiques municipalisées, n'en auroit pas été bien effrayé. Dans un temps où les sophistes n'avoient pas encore assez affoibli dans le cœur des français l'amour de leur religion pour effacer celui de leur monarque, ce premier système sembla faire peu d'impression. Nous verrons cependant les sophistes s'en emparer un jour et en faire l'objet de leurs essais, pour accoutumer le peuple à se gouverner lui-même. (*Voy. Gudin, Supplém. au Contr. soc. part.* 3, *chap.* 2.)

Montesquieu. Pour le malheur de la France, un homme plus capable de donner aux systèmes cet air de pro-

fondeur, d'érudition qui impose au public, se livra tout comme d'Argenson à des spéculations politiques, que l'amour du bien public semble seul inspirer, mais dont la véritable cause est trop souvent dans cette inquiétude philosophique, dans cette liberté qui n'aime rien de ce qui est autour d'elle, qui ne se fixeroit pas davantage après avoir trouvé ce qu'elle cherche. Cet homme dont le nom inspire une vénération méritée à bien des titres, fut Charles Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu. Il naquit à Bordeaux le 18 janvier 1689, et devint président à mortier au Parlement de cette même ville. J'ai dit que ses premières productions furent celles d'un jeune homme qui n'avoit rien de fixe sur la religion, et on peut aisément s'en apercevoir dans ses *Lettres Persanes*. Dans un âge plus mûr, ses fonctions lui faisant un devoir de l'étude des lois, il ne fut pas content de connoître celles de sa patrie. Pour approfondir celles des différentes nations, il parcourut l'Europe, s'arrêta plus spécialement à Londres, et revint en France, l'esprit rempli des connoissances qu'il a développées dans les deux ouvrages qui ont plus spécialement contribué à sa réputation. Le premier a pour titre : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, et parut en 1734. Le dernier fut son *Esprit des lois*, publié en 1748.

Premiers traits de Montesquieu contre les trônes.

Dès l'apparition de son livre sur les Romains, il fut aisé de voir que Montesquieu n'avoit pas rapporté de ses voyages un plus grand amour pour le gouvernement de sa patrie. Une des grandes causes auxquelles il attribue tout l'éclat des Romains, est l'amour de ce peuple pour cette liberté qui commence à chasser tous les rois. Les sophistes, qui aimoient encore moins la monarchie, ne manquèrent pas de saisir cette cause, d'en faire

la première, et de la consigner dans leurs éloges. (*Voyez Eloge de Montesquieu par d'Alembert.*)

Montesquieu et ses panégyristes eussent parlé plus vrai, si dans l'amour de cette liberté ils avoient vu la grande cause de tous les troubles intestins qui agitèrent Rome, depuis qu'elle eut banni ses rois jusqu'au moment où elle entra sous le joug des empereurs. La liberté tenoit le peuple en convulsions habituelles; le sénat ne pouvoit se délivrer du peuple qu'en le tenant occupé au dehors de guerre et de pillage. L'habitude de ces guerres fit des Romains la nation la plus belliqueuse, et leur donna ces grands avantages sur tous les autres peuples. Voilà le point de l'histoire le plus facile à démontrer pour tout homme qui a lu celle des Romains. Si c'est là le mérite de la liberté qui chassa les rois de Rome, c'est aussi le mérite de cette humeur antisociale, qui ne permettant pas aux citoyens de vivre en paix dans le sein de leur famille, les tiendroit sans cesse hors de chez eux, ne les endurciroit contre l'intempérie des saisons, et ne leur donneroit la force et tous les avantages des brigands, qu'en les réduisant à vivre comme eux de brigandage, en les privant de toutes les douceurs de la vie sociale.

Ses paradoxes sur les rois de Rome.

L'admiration de cette liberté étoit si étrange dans Montesquieu, qu'il s'apercevoit peu des paradoxes qu'elle lui inspiroit. Après avoir parlé de ces édifices publics, qui *donnent encore aujourd'hui la plus grande idée de la grandeur, de la puissance* où Rome étoit parvenue *sous les rois;* après nous avoir dit : « Qu'une des causes » de sa prospérité, c'est que ses rois furent tous » de grands personnages, et qu'on ne trouve » point ailleurs *une suite non interrompue de tels* » *hommes d'Etat et de tels capitaines*, » il ajoute presque à la même page : « Qu'à l'expulsion des

» sion des rois, il devoit arriver de deux choses » l'une, ou que Rome changeroit son gouverne- » ment, ou *qu'elle resteroit une petite et pauvre* » *monarchie.* » (Grand. des Rom. ch. 1); « qu'enfin ce qui porta cette ville à son plus haut » degré de puissance, c'est qu'après avoir chassé » ses rois, *elle se donna des consuls annuels.* » (Ibid.)

Dans ce même ouvrage, une foule d'allusions et de traits satyriques lancés contre Rome rentrée sous la puissance monarchique, les perpétuels regrets de l'auteur sur la perte de la liberté républicaine, étoient autant de leçons qui tendoient au moins à diminuer l'amour, l'admiration, l'enthousiasme naturel de ses compatriotes pour leurs rois. On eût dit même qu'il cherchoit à leur persuader, que ce qu'on appelle pour les souverains, *établir l'ordre*, n'est que l'établissement d'une *servitude durable.* (Ch. 13.)

Son Espr des lois.

Ce n'étoient encore là que les préludes des leçons que l'*Esprit des lois* vint donner aux peuples gouvernés par des monarques. Mais ici commençons par l'aveu qui doit coûter le moins à notre cœur. Si nous avions à remplir les fonctions de panégyriste, la matière à l'éloge et à l'admiration seroit abondante. Eussions-nous à répondre aux critiques reprochant à Montesquieu de se donner pour créateur, d'avoir pris pour devise *Prolem sine matre creatam*, alors même qu'il semble se traîner sur les pas de Bodin, de cet auteur fameux par son ouvrage de la République; eussions-nous à répondre à ce reproche, nous croirions devoir sauver l'honneur de Montesquieu, et nous dirions: La scorie qu'il puise chez les autres, n'empêche pas la richesse de l'or qu'il trouve dans lui-même;

et malgré ses erreurs, l'*Esprit des lois* seroit encore pour nous l'ouvrage du génie (*a*).

Mais nous n'avons ici ni le rôle du panégyriste à remplir, ni celui du critique. L'influence de Montesquieu sur les opinions révolutionnaires est l'objet qui nous fixe, et tel est le malheur des génies ; l'erreur même chez eux a ses oracles, et l'erreur soutenue d'un grand nom l'emporte souvent par sa puissance sur la vérité même. Cette victoire que Montesquieu auroit détestée, il la dut à la célébrité de son nom, à l'importance de son autorité. Qu'on en juge par son opinion sur la différence des principes qu'il donne aux monarchies et aux républiques. De la part d'un écrivain vulgaire, toute cette partie de l'*Esprit des lois* n'eût été que le jeu de l'esprit, soutenu par le jeu et par l'abus des mots; dans Montesquieu, elle fut prise pour le résultat de réflexions profondes appuyées sur l'histoire. Osons l'exa-

(*a*) Je sens bien qu'on pourroit répliquer que si Montesquieu a pris dans Bodin des scories telle que le système des climats, il est bien des choses qu'il laisse de côté, parce qu'elles s'accorderoient peu avec l'ensemble de ses idées. La définition du Souverain, par exemple, donnée par Bodin, s'accorderoit bien mal avec les idées que l'on verra Montesquieu donner d'un peuple libre ou de ses représentans. Je crois le premier excessif. On diroit avec lui, que le pacte qui fait le Souverain, lui donne le droit de disposer à son gré de la fortune et de la personne des citoyens, et que la seule différence entre le tyran et le vrai roi, est que l'un use de ce droit pour le bonheur, l'autre pour le malheur du peuple. Je croirois que les principes de Montesquieu, dans leur généralité, ne laissent pas au vrai Monarque tout ce qu'il faut entendre par Souveraineté ; mais je dirois que c'est l'excès de Bodin qui, révoltant Montesquieu, l'a fait tomber dans un sens opposé. Au reste, peu importe ici le reproche bien ou mal fondé qu'on lui a fait; j'ai à présenter les idées de Montesquieu, telles qu'il les adopte, quelque part qu'elles se trouvent.

miner en elle-même, et voyons si cette opinion dans le fond flétrissante pour les monarchies, portoit sur autre chose que l'abus des mots.

Sa distinction sur les principes des monarchies et des républiques.

Dans les mœurs et le langage de sa patrie, l'honneur n'étoit autre chose que la crainte du mépris, et sur-tout la crainte de passer pour lâche; c'étoit le sentiment et la gloire du courage. Quand un sentiment plus moral se mêloit à l'*honneur*, c'étoit par-dessus tout la honte d'avoir fait ou de s'entendre reprocher un acte quelconque indigne de l'honnête homme, comme d'avoir manqué à sa parole. Témoin de l'impression que ce mot fait sur ses compatriotes, Montesquieu s'en saisit, fait de l'*honneur* le principe, le ressort, le mobile des monarchies, et donne la vertu pour principe aux républiques. (*Voyez l'Esprit des lois*, *livre* 3, *ch.* 3 *et suite.*) Les chevaliers français enchantés du sentiment qui les flatte le plus, applaudissant à Montesquieu, ne s'aperçoivent pas qu'en retenant le mot il dénature le sentiment, pour en faire *un faux honneur*, *un préjugé*, le vœu de l'*ambition*, des *distinctions*, des *préférences*, et tous les vices des courtisans. (*id. ch.* 7, *et passim liv.* 3 *et* 5.) C'étoit en quelque sorte ruser avec l'*honneur*; c'étoit dire, sans paroître vouloir les offenser, que ces preux chevaliers, si zélés pour leur roi, n'étoient que de vains courtisans, des ambitieux, des idolâtres d'un préjugé, source de tous les vices des cours. Cette opinion étoit d'autant plus fausse, qu'un français plein d'*honneur* n'avoit souvent aucun de ces vices. Elle étoit odieuse et flétrissante; le mot fit illusion; il le fit peut-être à Montesquieu lui-même, qui ne prévoyoit pas que le philosophisme reviendroit un jour sur le principe, et ne se souviendroit du prétendu *honneur* que par opposition à la *vertu*, *principe des républiques*, et pour

rendre les royalistes aussi méprisables que leur *faux préjugé*, aussi odieux que leur ambition, et tous les vices qu'il avoit eu l'art d'adosser à l'honneur.

Cette première erreur n'étoit donc que le jeu de l'illusion. Quoiqu'on en puisse dire autant de cette prétendue vertu, mobile principal des *démocratiques*, en un sens cependant ce dernier principe étoit vrai, et ce sens est celui que Montesquieu lui-même sembloit d'abord avoir déterminé. En ce sens il étoit vrai de dire que la vertu doit être plus spécialement le mobile de la démocratie; parce que cette espèce de gouvernement se trouvant en lui-même le plus orageux, le plus vicieux de tous, il faut pour suppléer à la foiblesse de ses lois, des hommes plus capables de résister à l'ambition, au vœu de dominer la populace, à l'esprit de cabale et de faction, à l'anarchie. Mais en ce sens le génie de Montesquieu n'eût fait de la démocratie que la satire ou la critique la plus constamment méritée. Ce n'est pas là ce que lui permettoit son admiration pour les anciennes démocraties. Pour en faire l'asile des vertus, il étend, il resserre ses définitions. Ici la vertu, mobile des républiques, *c'est l'amour de la patrie, c'est-à-dire de l'égalité — c'est une vertu politique, ce n'est point une vertu morale* (Avertiss. de l'auteur, nouv. édit.); et là c'est la *vertu morale*, dans le sens qu'elle se dirige au bien public (*Liv.* 3, *ch.* 5, *en note*); ici encore, ce n'est point la *vertu des particuliers* (Ibid.); et là, c'est tout ce que l'on peut entendre par la *bonté des mœurs*, par les vertus d'un peuple que la *bonté des maximes préserve de la corruption* (Liv. 5, ch. 2); ailleurs, c'est la vertu plus commune d'un Etat, où « *le larcin* se mêle avec » l'esprit de la justice; *le plus dur esclavage*,

» avec l'extrême liberté ; *les sentimens les plus* » *atroces*, avec la plus grande modération : c'est » encore la vertu d'un État, où l'on conserve le » sentiment naturel *sans être ni enfant, ni mère*, » *ni père*, *et où la pudeur même est ôtée à la* » *chasteté.* » (Liv. 4, ch. 6.)

Quelque idée que l'on se soit formée de la vertu à travers ce nuage dont le génie de Montesquieu s'enveloppe comme de ses énigmes, quel sera le principe dominant et le plus clairement exprimé ? Lui observera-t-on qu'après tout il est aussi des vertus dans les monarchies ? Il répondra : « Je » sais qu'il n'est pas rare qu'il y ait des princes » vertueux : mais je dis que *dans une monarchie* » *il est très-difficile que le peuple le soit.* » (Voyez liv. 3, ch. 5.) Et cette sentence, la plus odieuse, la plus outrageante pour les royalistes, sera en dernier résultat la plus évidemment déduite et la plus clairement exprimée de ses opinions sur les empires gouvernés par des rois. Qu'il ait voulu le dire, qu'il ne l'ait pas voulu, des sophistes arriveront, qui sauront s'emparer de ce qu'il a dit, pour faire entendre au peuple : « Vous » aimez votre roi, parce que vous n'êtes pas assez » philosophes pour vous élever au-dessus des *pré-* » *jugés de l'ambition et d'un faux honneur ;* par- » ce que vous manquez de ces *vertus morales qui* » *se dirigent au bien commun* ; parce que vous » n'avez point *l'amour de la patrie* ; parce que » vous aimez cet état où il est *très-difficile que* » *le peuple soit vertueux.* Si vous aviez et la » *bonté des mœurs et l'amour de la patrie*, vous » aimeriez la *démocratie ;* mais étant sans vertu » et sans philosophie, vous ne pouvez aimer que » vos rois. »

Pour des hommes que le mot seul d'honneur ne jetoit pas dans le même enthousiasme qu'un

jeune chevalier français, c'est là qu'aboutissoient tout ce principe de Montesquieu et ses vaines explications. La révolution s'en est saisie; nous avons entendu les Roberspierre et les Siéyes, et qu'ont-ils dit au peuple? Combien de fois lui ont-ils répété qu'en écrasant le sceptre de son roi, en constituant leur démocratie, ils avoient *mis la vertu même à l'ordre du jour*? Ils l'ont dit en profanant ce nom, au milieu des horreurs et des atrocités; ils l'ont dit en tenant le peuple esclave au milieu d'une affreuse licence. Mais Montesquieu leur avoit aussi appris à voir la vertu se mêler aux *sentimens les plus atroces*, et régner au milieu de l'*extrême liberté* et du *plus dur esclavage*. J'outragerois sans doute la mémoire du célèbre écrivain, si je pouvois lui attribuer ces intentions; mais j'ai à dire ce qu'il avoit écrit, ce qu'il apprit aux peuples à penser: quelles que fussent ses intentions, j'ai à manifester le ravage de l'opinion qu'il répandit et qu'il accrédita. L'erreur commence à lui; elle croît et s'étend jusqu'à Roberspierre. Montesquieu eût frémi, en entendant ce démagogue scélérat mettre aussi la vertu à l'*ordre du jour* avec sa république; mais le maître honteux et consterné, qu'auroit-il répondu au disciple objectant combien il étoit difficile que le peuple fût vertueux sous un monarque ou sous le roi Louis XVI?

Que le génie s'effraie de lui-même, en voyant ses erreurs traverser l'immense intervalle de Montesquieu à Roberspierre; qu'il tremble du crédit que son autorité donne à l'opinion. Sans vouloir les tempêtes, il peut les voir s'élever en son nom; ses erreurs en auront fourni le germe; et il se trouvera des Condorcet, dès Pétion, des Siéyes qui le feront éclore.

Cette opinion de Montesquieu sur le principe

des monarchies et des démocraties, fut long-temps regardée comme insignifiante. Il semble dans le fond qu'elle eût pu être négligée, dans un temps où le philosophisme auroit mis moins de soins à recueillir tout ce qui pouvoit rendre les trônes odieux. J'en dirois presque autant de cette *égalité* qu'il croyoit voir dans les démocraties, borner l'*ambition au seul désir*, *au seul bonheur de rendre à la patrie de plus grands services que les autres citoyens*; de cette égalité, vertu trop sublime pour les monarchies, où elle *ne vient pas même dans l'idée des* citoyens, où *les gens même des conditions les plus basses ne désirent d'en sortir que pour être les maîtres des autres.* (Liv. 5, ch. 3 et 4.) Je sens encore qu'il faut pardonner au génie de n'avoir pas senti qu'armés de cette opinion, les jacobins sauroient un jour relever le mérite de leur égalité, et ne la montrer nulle sous les rois que pour promettre au peuple avec l'égalité tout le zèle possible pour l'intérêt commun, quand le trône des rois et la noblesse auroient disparu de l'empire. Mais un système plus suivi dans cet *Esprit des lois*, préparoit aux ennemis du trône des armes plus directes. Elles furent aussi les premières saisies par le philosophisme des uns, par l'imprudence, l'irréflexion, l'ignorance des autres. Elles sont devenues trop funestes dans les mains des premiers rebelles de la révolution pour ne pas mériter ici une mention spéciale.

Etat de la monarchie française, lors du système de Montesquieu sur la distinction des pouvoirs.

Pour juger à quel point le système de Montesquieu appeloit de lui-même les révolutions, il faut se rapporter au temps même où il fut publié. Quelles qu'eussent été dans les premiers siècles de leur monarchie les formes législatives des français, il est constant qu'à cette époque leurs rois, et suivant l'aveu de Montesquieu lui-même, la plupart des rois réunissoient au droit de faire exé-

cuter les lois celui de porter eux-mêmes toutes celles qu'ils croyoient nécessaires ou bien utiles à leur empire, et celui de juger tout citoyen infracteur de la loi. (*Liv.* II, *chap.* 6.)

La réunion de cette triple antorité constituoit un *monarque absolu*, c'est-à-dire un véritable souverain, pouvant absolument lui seul tout ce que peut la loi.

A cette même époque, les français étoient loin de confondre ce pouvoir absolu avec le pouvoir arbitraire du despote ou du tyran. Dans tout gouvernement en effet il existe et il faut qu'il existe un pouvoir absolu, un dernier terme d'autorité légale, sans quoi les discussions et les appels seroient interminables. Mais il ne faut nulle part un pouvoir arbitraire et despotique.

Ce pouvoir absolu se trouve, et dans les républiques et dans les états mixtes. Là on pourra le voir dans un sénat ou dans une assemblée de députés ; ici dans le mélange d'un sénat et d'un roi. Les français le trouvoient dans leur roi, dont la volonté suprême et légalement manifestée étoit le dernier terme de l'autorité politique.

Différence du pouvoir absolu et du pouvoir arbitraire.

Cette volonté suprême et devenue loi par les formes requises, étoit un lien pour le roi même comme pour les sujets. Ce n'est pas simplement Henri IV et son ministre Sully qui reconnoissent que *la première loi du souverain est de les observer toutes*, c'est Louis XIV au milieu de sa gloire ; c'est ce prince dont les sophistes ont affecté de faire un vrai despote ; c'est Louis XIV qui proclame le plus hautement, jusques dans ses édits, cette obligation, et nous tient ce langage : « Qu'on ne dise point que le souverain ne soit pas » sujet aux lois de son état, puisque la proposi- » tion contraire est une vérité du droit des gens, » que la flatterie a quelquefois attaquée, mais

» que les bons princes ont toujours défendue
» comme une vérité tutélaire de leurs états. Com-
» bien plus il est légitime de dire que la parfaite
» félicité d'un royaume est qu'un prince soit obéi
» de ses sujets, *que le prince obéisse à la loi*,
» et que la loi soit droite et dirigée au bien pu-
» blic ? » (*Préamb. d'un édit de Louis XIV, année* 1667. *Voyez aussi Traité des droits de la Reine sur l'Espagne.*)

Avec cette obligation seule dans le souverain, il n'est plus rien de despotique ou d'arbitraire. Car dans le sens de nos langues modernes, le despote est celui qui n'a de règle que ses caprices ou ses volontés instantanées, et sous lesquelles nul citoyen ne peut être tranquille, parce qu'il ne sait pas même si son maître ne le punira pas aujourd'hui de ce qu'il lui commandoit hier.

Ce qui modéroit en France le pouvoir législatif.

Le pouvoir de faire la loi avoit lui-même ses règles chez les français. Il étoit d'abord subordonné à toutes les lois primitives et naturelles de la justice ; il ne pouvoit s'étendre au droit de violer les propriétés, la sûreté, la liberté civile. Il étoit absolument nul contre les lois fondamentales du royaume, contre les pactes, les coutumes, les priviléges même des provinces ou des corps, que chaque roi faisoit à son sacre le serment de maintenir. Il étoit modéré par le devoir et les droits inhérens à ces corps de la magistrature, chargés d'examiner les lois avant leur promulgation, et de représenter au souverain ce qu'elles pouvoient avoir de contraire au bien public. Il l'étoit par la discussion des lois à son conseil, par son intérêt même qui lui permettoit peu de faire des lois dont l'injustice auroit pu se tourner contre lui-même, puisqu'il y étoit soumis comme les autres dès qu'elles étoient portées. Il l'étoit enfin par l'objet de la loi, qui étant général,

ne lui permettoit pas de se laisser conduire en la portant par des vues, des haines, des vengeances particulières.

Bien plus que tout cela, un lien moral que l'on sait avoir été en France aussi fort que par-tout ailleurs, un amour, une confiance, une estime, un enthousiasme réciproque entre les français et leur roi, repoussoient toute idée d'un monarque despote et arbitraire. Les rois savoient très-bien qu'ils régnoient sur un peuple libre, et dont le nom même signifioit homme libre. Ils avoient tellement mis leur gloire à ne régner que sur des hommes libres, qu'ils avoient successivement aboli presque tous les vestiges de l'ancien régime féodal, et que tout homme esclave ailleurs, étoit déclaré libre, par cela seul qu'il mettoit le pied en France.

Enfin s'il est vrai de dire que la liberté politique consiste en deux choses, 1.° en ce qu'un citoyen puisse faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par les lois; 2.° en ce que les lois ne prescrivent ou ne défendent rien au particulier que pour le bien de la société générale, on peut avec confiance en appeler à l'expérience. Tout homme honnête et observant les lois de l'empire, où étoit-il plus libre, où marchoit-il plus sûrement tête levée qu'en France?

On peut dire qu'il y avoit des abus dans cet empire; on pourroit ajouter que de ces abus, les uns provenoient du caractère des français, et d'un excès bien plus que d'un défaut de liberté; que les autres, et sur-tout les abus d'autorité étoient la faute de ceux mêmes qui ont le plus crié contre ces abus, c'est-à-dire de ces sophistes qui détruisant les mœurs et les principes, auroient dû s'étonner un peu moins que des ministres immoraux, impies et sans principes, fissent taire la loi devant

leurs passions et leurs intérêts. Personne ne se plaignoit que de la violation des lois; c'étoit donc leur observation, et non pas leur bouleversement et des révolutions qu'il falloit solliciter.

Des lettres de cachet et de leur véritable cause en France.

Le seul vice réel que l'on pût objecter au gouvernement français pris en lui-même, le seul qui sentît le despotisme et l'arbitraire, étoit l'usage des *lettres de cachet*; lettres illégales certainement, et que nulle véritable loi ne peut autoriser dans un gouvernement civil, puisque par ces lettres un citoyen perdoit sa liberté sur un simple ordre du roi, sans être entendu et jugé légalement. Je ne veux point excuser cet abus, en disant, ce qui est pourtant vrai, que le bourgeois et le vulgaire n'y étoient point exposés; qu'il ne tomboit ordinairement que sur les intrigans qui entouroient la cour, ou sur les écrivains séditieux, ou sur la haute magistrature dans ses différends avec les ministres. Mais je dirai que l'origine et le maintien de ces lettres de cachet ne sont pas, ce que l'on pense communément, l'effet du despotisme des rois. La véritable cause en est dans le caractère moral et dans l'opinion des français mêmes, de ceux-là sur-tout dont la classe étoit presque seule sujette à ces lettres de cachet. Je dirai qu'elles sont leur faute et non celle de leur roi; qu'il falloit ou changer leurs opinions, leurs idées sur l'honneur, ou bien laisser au monarque ce droit dont ils sollicitoient eux-mêmes l'usage.

Telle étoit en effet l'opinion des familles tant soit peu distinguées en France, que chacun s'y croyoit déshonoré par la punition légale et publique d'un enfant, d'un frère ou d'un proche parent. De là il arrivoit que pour éviter ce jugement légal, les parens supplioient le roi de faire enfermer un mauvais sujet, dont l'inconduite retomboit sur la famille; un dissipateur qui la ruinoit; un coupa-

ble qui la diffamoit ou l'exposoit au deshonneur, en s'exposant lui-même à être jugé, puni publiquement par les tribunaux. S'il y avoit espoir d'amendement, la lettre de cachet étoit correctionnelle, et pour un temps limité ; si le crime étoit grave et vraiment diffamatoire, le coupable restoit enfermé pour toujours.

Il ne faut pas croire que ces sortes de lettres fussent accordées sur une simple demande et sans aucune information. Ordinairement la requête présentée au roi étoit renvoyée à l'intendant de la province ; celui-ci envoyoit son subdélégué entendre les parens, les témoins, et dresser un procès-verbal de leurs dépositions. Sur ces informations envoyées aux ministres, la lettre de cachet étoit accordée ou refusée (*a*).

Il est évident que l'autorité ainsi exercée étoit

(*a*) Quoique ces lettres ne regardassent pas généralement le vulgaire, le roi ne refusoit pas toujours d'en accorder aux classes inférieures. Je fus appelé un jour pour servir d'interprète à un témoin Allemand, dans une information de cette espèce. Il s'agissoit d'une lettre de cachet qu'un très-petit bourgeois, mais très-honnête homme, s'étoit avisé de demander pour se délivrer de sa femme colère, violente, qui avoit voulu le tuer avec un couteau dont cet Allemand arrêta le coup. Le bon homme ne pouvant vivre avec cette femme, et ne voulant pas la dénoncer à la justice, eut recours au roi, qui chargea l'intendant de faire examiner les faits. Les parens et les témoins furent secrètement assemblés. Je vis le subdélégué faire les informations avec toute la bonté possible. Les faits ainsi constatés, le procès-verbal envoyé au roi, la lettre de cachet fut accordée ; la femme mise dans une maison de force. Elle en revint au bout de quelques mois, si douce, si bien soumise et si bien corrigée, que le ménage fut un modèle de bonne intelligence et de tranquillité. Je ne crois pas qu'on eût beaucoup crié contre les lettres de cachet, si elles avoient été toutes données si à propos, et si elles avoient toutes produit un si bon effet.

plutôt celle d'un père commun, ménageant la sensibilité, l'honneur de ses enfans, que celle d'un despote captivant ses sujets. C'étoit une grâce qu'il accordoit et non un acte arbitraire et tyrannique qu'il exerçoit. Avec leurs idées sur l'honneur, les français auroient été très-fâchés de n'avoir pas ce moyen de conserver celui de leurs familles; moyen qui d'ailleurs ne nuisoit pas au public, puisqu'il le délivroit toujours de manière ou d'autre d'un sujet dangereux. Il est donc évident qu'il falloit ou changer l'opinion et les mœurs de ces français, ou conserver l'usage des lettres de cachet. Mais l'abus est toujours près de l'usage; ce moyen illégal en soi étoit trop dangereux dans les mains d'un mauvais ministre, qui pouvoit s'en servir contre un citoyen ou contre un magistrat qui n'auroit fait que son devoir.

Il étoit sur-tout à craindre, et la chose n'étoit pas sans exemple, qu'un ministre sollicité par des hommes puissans, ne servir leurs passions, leurs vengeances, en laissant à leur disposition ces ordres arbitraires, ces lettres supposées du roi dont ils étoient munis. Mais ce n'étoit pas là du despotisme dans le roi dont il falloit toujours tromper la bonté pour abuser à ce point de son nom. C'étoit de sa part excès de confiance dans les hommes qui l'entouroient; c'étoit de la part des ministres et des courtisans un excès de corruption qu'il falloit encore attribuer aux détestables mœurs du jour, et à l'impiété que le philosophisme répandoit dans les cours et les palais des grands, bien plus qu'à la nature même du gouvernement.

Affection des français pour leur roi, à l'époque de l'Esprit des lois.

Quelle que fût la cause de ces abus, ils étoient concentrés dans une si petite partie du royaume, au moment où parut l'*Esprit des lois*, qu'il ne venoit pas dans la tête des français qu'ils vécussent sous un gouvernement despotique.

En effet, pour juger ce gouvernement français, que l'on veut follement donner pour arbitraire, oppressif, tyrannique, suivons les règles de ceux mêmes dont les systêmes sont venus le renverser. « Quelle est, nous dit Jean-Jacques Rousseau, » quelle est la fin de l'association politique? C'est » la conservation et la prospérité de ses membres. » Et quel est le signe le plus sûr que ses membres » prospèrent? C'est leur nombre et leur popula- » tion. N'allez pas chercher ailleurs ce signe si » disputé. Toute chose d'ailleurs égale, le gou- » vernement sous lequel, sans moyens étrangers, » sans naturalisations, sans colonies, les citoyens » peuplent et multiplient davantage, est infail- » liblement le meilleur. Celui sous lequel un » peuple diminue et dépérit est le pire. Calcula- » teurs, c'est maintenant votre affaire; comptez, » mesurez, comparez! » (*Contrat social*, *liv.* 3, *ch.* 9.) Le même auteur ajoute: « C'est de leur » état permanent que naissent les prospérités ou » les calamités réelles des peuples. Quand tout » reste écrasé sous le joug, c'est alors que tout » dépérit; c'est alors que les chefs les détruisant » à leur aise (*ubi solitudinem faciunt, pacem* » *appellant*), appellent *paix* l'affreux silence du » désert qu'ils ont fait. Quand les tracasseries des » grands agitoient le royaume de France, et que » le coadjuteur de Paris portoit au parlement un » poignard dans sa poche, cela n'empêchoit pas » que le *peuple français ne vécut heureux et* » *nombreux, dans une honnête et libre aisance:* » — ce qui fait vraiment prospérer l'espèce est » moins la paix *que la liberté.* » (Ibid en note.)

Ainsi, sans se donner lui-même le soin de calculer, Jean Jacques voyoit au moins en gros et confessoit que même dans ces temps de trouble et de tracasserie, la France jouissoit d'une honnête et *libre* aisance.

Ecoutons à présent ceux des disciples qui ont calculé, dans le temps où leur attachement à la révolution devoit rendre leur résultat le moins suspect d'exagération sur le bonheur des français sous leurs rois. Dans ses notes sur le texte que je viens de citer, et dans son supplément au *Contrat social*, le révolutionnaire Gudin reprend, calcule, année par année, l'état de la population, des morts et des naissances, des mariages dans les principales villes du royaume, pendant le cours de ce siècle; et ensuite il ajoute : « L'auteur du » Contrat social a donc dit une très-grande vérité, » quand il s'est écrié : Calculateurs, c'est votre » affaire, comptez, mesurez, comparez! — on » a suivi son conseil; on a calculé, mesuré, » comparé; et le résultat de tous les calculs a » démontré que la population de la France qu'on » croyoit au-dessous de vingt millions, étoit de » plus de vingt-quatre; qu'il y naissoit annuelle- » ment près d'un million d'enfans, *et que la po-* » *pulation tendoit fortement à s'accroître.*

» On en pourroit conclure, d'après l'opinion » de Rousseau, que le gouvernement étoit très- » bon. Il étoit en effet beaucoup meilleur qu'il » ne l'avoit été depuis la destruction de celui que » les Romains avoient donné à la Gaule. » Ces paroles sont du même auteur; et d'après ses calculs, ils se trouve que c'est précisément sous Louis XIV, sous ce roi si souvent représenté comme le plus fier des despotes, *c'est sous le règne de Louis XIV que la France a commencé à se multiplier régulièrement, et dans la totalité du royaume*, malgré toutes ses guerres.

Le long règne de Louis XV, (autre prétendu despote, sous lequel commence et se poursuit si ardemment la conspiration contre les rois), « le » long règne de Louis XV n'éprouva point de

» telles calamités ; aussi, dit toujours le révolu-
» tionnaire Gudin, aussi suis-je convaincu que
» *dans aucune époque de la monarchie la popu-*
» *lation n'augmenta plus également et plus*
» *constamment dans toutes les provinces.* — Elle
» s'est élevée jusqu'au point d'avoir vingt-quatre
» à vingt-cinq millions répandus sur une étendue
» de territoire de vingt-cinq mille lieues quarrées,
» ce qui fait environ un million d'hommes par mille
» lieues, environ mille habitans par lieue carrée ;
» *population qui a si peu d'exemple en Europe,*
» *qu'on pourroit la regarder comme un excès.* »

Ne nous lassons pas d'écouter ce même auteur, sur l'état de la France, dans le siècle et au moment d'une révolution qu'il ne cesse de préconiser ; observons même que l'ouvrage dont nous tirons ces documens parut si précieux à l'Assemblée révolutionnaire, que par un décret spécial du 13 novembre 1790, elle déclara en *accepter l'hommage.* (Voyez le décret à la fin dudit ouvrage.) Pour juger à présent cette révolution et ses auteurs, soit immédiats, soit éloignés, apprenons encore d'eux-mêmes ce qui pouvoit ou rendre leurs projets nécessaires, ou les en dispenser pour le bonheur de cet empire ; et lisons encore dans le même auteur les détails suivans :

« Le territoire de la France étoit cultivé au
» point qu'on en estimoit le produit annuel à la
» valeur de quatre milliards.

» La somme du numéraire répandu dans le
» royaume, montoit à deux milliards deux cents
» millions.

» On estime qu'il y avoit à peu près la même
» quantité d'or et d'argent employée en bijoux et
» en vaisselle.

» Les registres de l'affinage de Paris attestent
» qu'on employoit ou plutôt qu'on perdoit tous

les

» les ans la somme énorme de huit cent mille » livres en or fin, à dorer des meubles, des voi- » tures, du carton, des porcelaines, des clous, » des éventails, des boutons, des livres, et à » brocher des étoffes ou à masquer de l'argenterie.

» Les bénéfices du commerce étoient annuel- » lement de quarante à cinquante millions.

» Les impositions payées par le peuple n'excé- » doient pas six cent dix à douze millions; ce » qui ne faisoit pas le tiers du numéraire; ce qui » n'est pas la sixième partie du revenu brut du » territoire, et ce qui vraisemblablement n'est » pas le tiers du produit net; somme qui dans » cette proportion n'eût pas été exorbitante, si » tout le monde eût payé selon ses moyens (*a*).

(*a*) Ces paroles de M. Gudin tombant sur les priviléges ou les exemptions du clergé et de la noblesse, je crois devoir renvoyer le lecteur à un Ouvrage très-instructif sur cet objet spécialement. Il a pour titre : *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France, avant la révolution.* Il est attribué à *M. Sénac de Meilhan.* J'en citerai au moins le passage suivant : « Dans un moment d'humeur contre ses enfans ingrats, » M. Necker dévoila enfin la vérité, et déclara à l'As- » semblée constituante, que ces exemptions si décriées » de la noblesse et du clergé ne s'élevoient pas au-dessus » de *sept millions tournois* (*ou* 318, 181 *liv. sterlings*); » — que la moitié de cette somme appartenoit aux pri- » vilégiés du *tiers-état*, — et que les droits de contrôle » supportés par les deux premiers ordres *réparoient* » *amplement* l'inégalité dans l'imposition ordinaire.

» Ces paroles mémorables ont été entendues de toute » l'Europe, mais elles ont été étouffées par les cris » des démagogues victorieux. Le clergé, la noblesse, » la monarchie, tout a péri, » et tout cela plus spécia- lement sous prétexte d'une inégalité de priviléges, qui n'existoit que de nom, ou qui se trouvoit *amplement réparée* par un seul droit perçu sur les privilégiés. Ce droit étoit celui dn contrôle établi sur les actes publics. Le tarif en étoit proportionné aux sommes spécifiées dans l'acte et *aux titres* qu'on y prenoit. Ainsi « tout

» Il naissoit tous les ans dans le royaume neuf » cent vingt-huit mille enfans et plus, environ » un million.

» La ville de Paris contenoit six cent soixante- » six mille habitans.

» Sa richesse étoit telle, qu'elle payoit annuel- » lement au roi cent millions ou la sixième partie » des impositions du royaume.

» Cette forte imposition n'excédoit pas les » forces de Paris. Ses habitans vivoient dans l'a- » bondance. S'il y entroit chaque jour un million » et s'il en sortoit autant pour sa consommation, » il ne lui en falloit pas moins de quatre-vingt » ou cent pour la circulation intérieure qui se » faisoit journellement dans son enceinte.

» Enfin les calculateurs ont estimé que sous » le règne de Louis XV, *la population du* » *royaume a augmenté d'un neuvième*, c'est- » à-dire de deux millions cinq à six cent mille » ames.

» Tel étoit l'état de la France et celui de Paris, » au moment de la révolution; et comme aucun » autre Etat en Europe n'offroit ni une telle popu- » lation, ni de tels revenus, elle passoit, non » sans quelque raison, *pour le premier royaume* » *du Continent.* » (Voyez Supplém. au Contrat social par Gudin, note *Population.*)

L'auteur qui nous fournit ces détails sur la France, les termine en disant : « J'ai cru néces- » saire de donner ce tableau précis de la popu- » lation et des richesses du royaume, au moment » où il venoit de *s'effectuer une aussi grande* » *révolution.* J'ai pensé que ce tableau serviroit

---

» haut et puissant seigneur, marquis, comte ou baron, » étoit taxé en *vertu de sa naissance ou de son rang ;* » et l'humble bourgeois, en raison de son obscurité. » (*Voyez cet Ouvrage, note sur le chapitre VI.*)

» à nous faire connoître les progrès que la nation » fera dans la suite, et à calculer les avantages » que nous devrons à la Constitution lorsqu'elle » sera entièrement achevée. » Ce même auteur sait sans doute aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les avantages de sa constitution ; mais on voit au moins, par son enthousiasme pour la révolution et pour les *philosophes* auxquels il en fait honneur, (*liv.* 3. *chap. intitulé les Philosophes*) qu'il n'avoit rien moins qu'envie d'exagérer la liberté et le bonheur dont la France jouissoit sous ses rois. Mon objet à moi, en laissant parler les admirateurs de cette même révolution sur l'état où se trouvoit la France quand leurs maîtres sont venus leur apprendre à la bouleverser, est de mettre l'histoire en état d'apprécier les systêmes auxquels cette révolution est due, et la sagesse ou l'imprudence de leurs auteurs. Revenons à Montesquieu.

Précisément dans ces jours où *l'Esprit des lois* fut publié, les français étoient si heureux, si contens de leur roi, que d'un bout de la France à l'autre des acclamations générales venoient de lui donner le nom de *Bien-Aimé*. Malheureusement pour Monstesquieu, c'est aussi de l'apparition de ses ouvrages, et de son *Esprit des lois* sur-tout, qu'il faut dater ses spéculations philosophiques sur la liberté et l'égalité, qui d'abord firent naître le doute et l'inquiétude ; qui bientôt amenèrent d'autres systêmes, qui changèrent ensuite l'opinion publique des français sur leur gouvernement, qui affoiblirent leur attachement au monarque, et qui finirent par entraîner la plus monstrueuse des révolutions.

La différence à observer ici entre Voltaire et Montesquieu, est essentielle. Ainsi que je l'ai dit, Voltaire eût volontiers souffert un roi qui eût

souffert lui-même l'impiété. Il se seroit cru assez libre, si on l'avoit été de blasphémer publiquement. En général, les formes de la monarchie ou de l'aristocratie lui plaisoient beaucoup plus que celles de la démocratie; il n'en vint au système municipaliseur qu'entraîné par la haine d'une religion qu'il détestoit beaucoup plus encore qu'il n'eût aimé les rois.

Admiration de Montesquieu pour des lois étrangères. Ses systèmes inapplicables à sa patrie.

Il n'en fut pas de même de Montesquieu. Quoiqu'il ne fût rien moins qu'indifférent sur la liberté des opinions religieuses, c'est le gouvernement monarchique en lui-même qu'il vint considérer. Ce fut sur ses idées de liberté politique qu'il se proposa de régler la puissance, l'autorité des rois. La liberté religieuse auroit été extrême; il ne s'en seroit pas moins cru esclave, par-tout où cette autorité n'auroit pas été réglée d'après son système sur la distinction et la séparation des trois *pouvoirs législatif*, *exécutif et judiciaire*. Cette distinction étoit neuve pour des français, accoutumés depuis long-temps à voir dans leur monarque la réunion, le centre de toute autorité politique. La paix dont ils avoient joui sous ces rois législateurs ne leur permettoit guères d'envier le sort d'une nation plus fameuse encore au-delà des mers, par les tempêtes de sa liberté, que par la sagesse d'une constitution qui, fixant les esprits et les cœurs, avoit à peine terminé les longs débats du monarque et des sujets.

Et certes, nous pouvons encore admirer aujourd'hui, autant que Montesquieu, la sagesse de cette même nation, qui séparée par l'Océan de tous les autres peuples, a su enfin, après de longs orages, se donner des lois, dont ces orages mêmes lui avoient démontré la nécessité; des lois conformes à ses mœurs, à son caractère dominant, à sa situation locale, même à ses préjugés. Nous

n'en dirions pas moins à tout anglois tenté de transporter en France la constitution de la Grande-Bretagne : Commencez donc par entourer aussi la France de l'Océan ; car tant qu'elle sera unie au Continent, et votre opposition et votre *veto* formeront des partis que les puissances jalouses fomenteront, en prêtant leur appui tantôt aux nouveaux Whigs, tantôt aux nouveaux Torys, toujours en se servant de l'un de ces partis pour les accabler tous. Commencez sur-tout par donner aux français ce sang froid qui divise les opinions sans exciter les haines, qui discute sans s'échauffer, qui s'échauffe sans recourir aux haches. Commencez par lui promettre que ses mylords, législateurs héréditaires, n'auront, comme les vôtres, que le zèle et la dignité de votre Chambre haute, et non pas tout l'orgueil, toute la morgue d'un demi-souverain ; et, si vous le pouvez, habituez le français à voir sans cesse autour de lui ces demi-rois. Car je réponds que tant qu'il sera ce qu'il fut, l'idée seule d'un parlement faisant la loi, ou de ces conseillers à demi-souverains, lui sera insupportable ; qu'il aime cent fois mieux n'avoir qu'un roi, que de trouver sans cesse autour de lui des gens qui en jouent le rôle.

Chez nous, comme chez vous, faut-il aussi que les subsides dépendent non du roi, mais des États ou bien des députés de nos provinces? Mais portez vos regards de l'orient à l'occident, du midi au septentrion, et dans cette variété de provinces, d'intérêts et de sol, faites qu'un même esprit ne voie que les mêmes besoins et les mêmes moyens. Faites que les frontières ne soient jamais plus exposées que le centre à la séduction d'un rival qui les touche, et qui n'a pas besoin de traverser les mers pour appuyer de ses armées les cris d'oppression, ou pour faire glisser son or, ses

émissaires, et acheter le refus des secours destinés contre lui. Si vous nous reprochez que nos lois ont changé, faites aussi que le temps ne change pas nos mœurs et nos rapports avec ces alliés, ou bien ces ennemis qui nous entourent. Et vos mœurs et vos lois changent aussi, mais vous n'en restez pas moins isolés; et vos chefs ont le temps de consulter, quand il faut que les nôtres accourent et combattent. Toujours seuls, vous êtes toujours nn, et toujours protégés contre l'invasion imprévue. Laissez donc aux français le seul moyen de conserver cette unité qui fait sa force et qui la rend constante.

En un mot, la nature, en variant le sol, varie aussi l'art de le cultiver. L'homme, sous tant de faces et avec toute la diversité des caractères, des rapports et des temps, n'aura-t-il qu'une seule et même constitution à prendre dans un coin de la terre pour vivre en société et pour y être libre? Non, il y auroit trop de métamorphoses à faire dans le français, soit pour qu'il se crût libre où l'anglais ne sent pas la gêne de la loi; soit pour qu'il n'abusât pas de la liberté là où l'anglais en use à peine, et sur-tout pour qu'il ne dépassât jamais le terme où l'anglais se repose.

Nous aimons à penser que Montesquieu n'avoit pas fait toutes ces réflexions lorsque son admiration exclusive pour des lois étrangères lui fit ériger en principes, en vérités constantes, générales, des opinions tendantes à montrer aux français un vrai despote dans leur roi, et à leur faire prendre le gouvernement le plus doux, le plus conforme à leur caractère, à leurs intérêts, pour un pénible et honteux esclavage.

Ses systèmes aliènent les français

Il nous en coûte de faire ce reproche à l'écrivain célèbre; mais l'histoire peut-elle s'empêcher d'observer l'impression que dut faire sur un peuple

depuis long-temps accoutumé à dire : *Si veut le roi, si veut la loi*, (Voyez Hist. de France par le président Hénault) la doctrine d'un homme qui ne craignoit pas de leur dire, comme une vérité démontrée : « Lorsque *dans une même personne* » *ou dans le même corps de magistrature*, la » puissance *législative* est réunie à la puissance » *exécutrice*, *il n'y a point de liberté*, parce » qu'on peut craindre que le même monarque ou » le même sénat ne fassent des lois *tyranniques* » pour les exécuter *tyranniquement*. » (Esprit des lois, liv. XI, ch. 6.) de leur souverain.

En posant ce principe, Montesquieu avoit eu soin de dire : « La liberté politique dans le citoyen » est cette tranquillité d'esprit qui provient de » l'opinion que chacun a de sa sûreté, et pour » qu'on ait cette liberté, il faut que le gouver- » nement soit tel qu'un citoyen ne puisse pas » craindre un autre citoyen. » (*Ibid.*)

Ou Montesquieu croyoit que des lecteurs français ne sauroient jamais joindre ces deux idées, ou bien il dut s'apercevoir qu'il leur disoit : Français ! vous croyez être libres, et vivre en sûreté sous la conduite de vos rois ; votre opinion est fausse, elle est honteuse. Au milieu de ce calme dont vous croyez jouir, *il n'y a point de liberté* ; et il n'y en aura point, tant que vous pourrez dire, *si veut le roi*, *si veut la loi* ; tant que vos rois conserveront cette double puissance de la *législation* et de l'*exécution des lois*. Il faut les dépouiller ou de l'une ou de l'autre, ou se résoudre à vivre toujours dans la terreur des lois tyranniques et de leur tyrannique exécution.

Ce n'est pas aux français seulement, c'est presque à tous les peuples gouvernés par des rois, c'est même à la plupart des peuples gouvernés alors en républiques, que Montesquieu tenoit

évidemment ce langage; puisque dans le même chapitre il reconnoit que chez ces peuples, la puissance exécutrice est presque par-tout réunie à la puissance législative, soit dans leurs monarques, soit dans leurs sénats. L'univers n'étoit donc, aux yeux de Montesquieu, composé que d'esclaves qu'il venoit exhorter à rompre des chaînes, pourtant assez légères, puisqu'ils les portoient tous assez gaiement, et même sans en soupçonner le poids! Il falloit donc à l'univers une révolution générale, pour que le genre humain conquît la liberté! Je voudrois excuser Montesquieu, je ne sais; d'un côté, j'ai peur de soupçonner des intentions qui n'existèrent pas; et de l'autre, j'ai peur d'outrager le génie en le séparant de la raison, en disant qu'il invente les principes, et n'en voit pas les conséquences les plus immédiates. Il est dur de ne voir dans Montesquieu que la furie qui jette le flambeau de la discorde entre les peuples et les rois, entre les sujets même des républiques et leurs sénats, leurs magistrats; mais n'y a-t-il pas aussi plus que de la bonté à voir ce flambeau même et celui qui le jète, sans oser parler de l'intention d'exciter l'incendie? Quoi qu'il en soit, les terreurs que Montesquieu se crée sont chimériques. Quelle réalité peut-il y avoir dans ces lois tyranniques et tyranniquement exécutées, quand il est reconnu, comme dans sa patrie, que le législateur a lui-même pour base de ses lois, celles qui sont déjà la base d'une constitution portant elle-même sur la nature de la société, ayant pour tout objet le maintien des propriétés, de la liberté et de la sûreté des citoyens? La supposition de Montesquieu est celle des fantômes. Les rois de sa patrie pouvoient tout par l'amour, rien par la tyrannie. Si les réclamations légales de la magistrature étoient insuffisantes,

quel roi de France eût résisté à celles d'un peuple dont le silence même suffisoit pour les vaincre? On sait quelle leçon c'étoit que ce silence des français devant leurs rois. Le monarque eût effacé cent lois pour le leur faire rompre. Quand Montesquieu donnoit tant aux climats, il pouvoit bien donner aussi quelque chose à la puissance des mœurs, des caractères, à l'opinion toujours plus forte, plus active chez ses compatriotes que partout ailleurs. Le fait étoit que les lois des français, faites par leurs monarques législateurs, ne le cédoient aux lois d'aucun pays pour la douceur et la sagesse. Le fait étoit que depuis les temps barbares de l'Europe, la France, sous ses rois législateurs, et grâce à ses rois législateurs, avoit toujours vu sa liberté se régler et s'étendre, loin de se resserrer; et les faits disent plus que les systêmes (*a*).

Ses erreurs sur le pouvoir judiciaire.

Même illusion encore et même erreur, quand Montesquieu croit tout perdu, si le prince qui a porté la loi conserve le droit de prononcer sur celui qui l'aura transgressée. Cette crainte pourroit être fondée, si le roi législateur étoit la même chose que le roi juge et partie, jugeant sa propre cause, ses propres différends avec les citoyens; ou même si le roi législateur ne devenoit roi magistrat que pour être seul magistrat, seul juge,

(*a*) Je citerai à cette occasion un homme dont le suffrage ne sera pas suspect, M. Garat, cet avocat qui s'est, avec tant d'autres de ses confrères, distingué par son zèle philosophique pour la révolution. Avant cette révolution, il étoit de ceux qui prêchoient la souveraineté du peuple. Il n'en disoit pas moins : « Aujourd'hui « toutes les lois émanent de la volonté suprême du » monarque, qui n'a plus la nation entière pour son » conseil; mais son trône est si accessible, que les » vœux de la patrie y parviennent toujours. » (*Répert. de Jurisp. art.* Souv. *par Garat.*)

c'est-à-dire, s'il commençoit par violer la loi qui prescrit, détermine le nombre des magistrats, le nombre des suffrages requis pour condamner ou pour absoudre. Cette crainte devenoit chimérique par-tout où, comme en France et dans toutes les vraies monarchies, la première des lois à observer est celle de la nature, qui ne permet pas plus aux souverains qu'aux autres magistrats de prononcer dans leur propre cause, dans leurs contestations particulières avec les citoyens. Crainte futile encore, quand le roi, comme en France, dans ses différends particuliers, étoit jugé lui-même par la loi et par les tribunaux. Aussi rien ne donnoit-il moins aux français l'idée d'un roi despote, que l'idée d'un roi juge de ses sujets. La partie de leur histoire, qu'ils se rappeloient avec le plus doux sentiment, étoit au contraire celle des temps heureux, où, à l'ombre d'un chêne, Louis IX entouré de ses sujets comme un père de ses enfans, écoutoit leurs différends, et prononçoit sur eux avec toute l'autorité et toute la justice du premier magistrat de son empire. (*Voy. Joinville et Pasquier.*) Combien n'étoient donc pas nouvelles pour ce peuple les assertions de Montesquieu, quand il vint encore lui dire : « Il n'y a point de liberté, » si la puissance de juger n'est pas séparée de la » puissance législative et de l'exécutrice. Si elle » étoit jointe à la puissance législative, le pouvoir » sur la vie et la liberté des citoyens *seroit arbi-* » *traire*, car le juge seroit législateur. Si elle étoit » jointe à la puissance exécutrice, le juge pourroit » avoir la force de l'oppresseur. *Tout seroit perdu*, » si le même homme ou le même corps de prin- » cipaux ou de nobles, du peuple, exerçoit ces » trois pouvoirs, celui de faire les lois, celui » d'exécuter les résolutions publiques, et celui » de juger les crimes ou les différends des parti- » culiers. » (*Esprit des Lois, ibid.*)

Montesquieu sembloit sentir lui-même le danger de ses leçons, quand voulant consoler (je ne veux pas dire quand faisant semblant de consoler) les peuples, il ajoutoit: « Dans la plupart des » monarchies de l'Europe, le gouvernement est » modéré, parce que le prince, qui a les deux » premiers pouvoirs, laisse à ses sujets l'exercice » du troisième. » Mais qu'importe dans Montesquieu cette restriction? Qu'importe que les princes laissent à leurs sujets l'exercice de ce troisième pouvoir, quand vingt lignes plus haut il nous a dit que la réunion des deux premiers dans une même personne suffisoit pour qu'il *n'y eût point de liberté*? Et pourquoi se hâter d'ajouter: « Chez » les Turcs, où ces trois pouvoirs sont réunis sur » la tête du sultan, il règne un affreux despotis» me. (*ibid.*) » Ne sait-on pas que le sultan laisse aussi ordinairement aux tribunaux le soin de juger les procès? L'illustre auteur vouloit-il donc nous dire: Vous à qui chaque siècle de votre histoire offre des rois exerçant eux-mêmes ce pouvoir, tels que Hugues Capet jugeant Arnould de Reims, Louis le jeune jugeant l'évêque de Langres et le duc de Bourgogne, Louis IX jugeant tous ceux de ses sujets qui recouroient à sa justice, Charles V jugeant le marquis de Saluces, Charles VII condamnant le duc d'Alençon, François I prononçant sur le connétable de Bourbon, Louis XIII jugeant le duc de la Valette (*a*);

(*a*) En voyant quelques-uns de ces rois, comme François I, prononcer eux-mêmes sur des causes de haute trahison, on pourroit croire qu'ils étoient aussi juges dans leur propre cause. Mais dans le fond, c'est ici la cause générale de l'Etat; et si le roi ne pouvoit pas juger en pareille cause, on pourroit dire aussi qu'un parlement français ne pourroit juger aucun sujet traitre à la France, parce que tous les français sont partie. Cependant cette difficulté fut opposée à François I,

vous, dis-je, à qui l'histoire offre si souvent vos rois faisant eux-mêmes les fonctions de magistrat, apprenez que tout étoit perdu sous ces princes; qu'ils étoient autant de vrais sultans, sous lesquels il régnoit un *affreux despotisme*; et que vous êtes prêts à retomber sous le joug des sultans, chaque fois que vos rois exercent les mêmes fonctions.

Combien plus sagement Montesquieu auroit dit: Ce qui fait du sultan un despote, n'est pas le droit de faire d'abord la loi et de juger ensuite, c'est-à-dire, d'examiner et de prononcer suivant les règles connues de la loi; c'est le droit de prononcer tout ce que bon lui semble, suivant sa volonté instantanée et capricieuse; suivant la passion, l'intérêt du moment. Il envoie ses cordons; c'est l'ordre de la mort, et un ordre n'est pas un jugement. Il les envoie parce qu'il le veut, et soit que la loi le veuille, soit qu'elle ne le veuille pas; soit qu'il le veuille avec le suffrage d'un sénat composé d'autres juges, soit qu'il le veuille seul et malgré tous les autres magistrats, qui, près de lui, n'auroient tout au plus que le nom de juges. Oui, voilà ce quî fait le sultan, le despote; mais aussi ce qui n'étoit qu'une chimère en France.

L'erreur du célèbre écrivain est ici d'autant plus surprenante, que nous la trouvons pleinement réfutée par lui-même au moment où il parle de ces ducs et comtes qui, sous l'ancien gouvernement des Francs, exerçoient aussi les trois pouvoirs. « On croira peut-être, nous dit-il, que le gou-

dans l'affaire du marquis de Saluces. Elle fut levée par le procureur-général; mais elle servit au moins à prouver qu'un roi juge n'étoit pas un despote, puisqu'il fallut juger sur ce roi même, et prononcer si, dans pareille cause, il avoit ou n'avoit pas le droit de juger. (*Voyez Répert. de Jurisp. art.* Roi, *par M. Polverel.*)

» vernement des Francs étoit alors bien dur, puis » que les mêmes officiers avoient en même temps » sur les sujets la puissance militaire et la puis- » sance civile, et même la puissance fiscale; (on » peut bien ajouter, et même la puissance légis- » lative, puisque dans le duché ou comté ils fai- » soient aussi leurs *placites* ou lois *pour juger* » *les questions sur la liberté*) chose que j'ai dite, » dans les livres précédens, être une des marques » distinctives du despotisme. Mais il ne faut pas » penser que les comtes jugeassent seuls et ren- » dissent la justice comme les bachas en Turquie. » Ils assembloient pour juger les affaires, des » espèces de plaids ou d'assises, où les notables » étoient convoqués : — ordinairement le comte » avoit sept juges; et comme il n'en falloit pas » moins de douze, ils remplissoient le nombre » par des notables. Mais qui que ce fût qui eût » la juridiction, le roi, le comte, le gravion, le » centenier, les seigneurs ou les ecclésiastiques, » ils ne jugèrent jamais seuls; et cet usage, qui » tiroit son origine des forêts de la Germanie, (comme le *beau système* de l'admirable Constitution) se maintint encore lorsque les fiefs prirent » une nouvelle forme. » (*Liv.* 30, *ch.* 18.) Il ne falloit donc pas dire à des français, dont les rois modernes ne jugeoient pas plus seuls que les rois d'autrefois, que *tout étoit perdu* chez eux; qu'il n'y *avoit plus de liberté*, parce que *la puissance de juger n'étoit pas séparée de la puissance législative et exécutrice.*

Autre erreur de Montesquieu, qui entraîne les états-généraux.

Il est aisé de voir quelle inquiétude ces principes de Montesquieu tendoient à faire naître dans l'esprit de ses compatriotes, et combien ils pouvoient leur rendre odieuse ou suspecte la puissance de leur roi. Hélas! ils devoient trouver dans le même Ouvrage le germe de bien d'autres malheurs.

Avertis, par une longue expérience, des troubles qui suivoient leurs états-généraux, les français ne s'en souvenoient plus que pour s'applaudir de la paix dont jouissoit leur patrie, et de l'éclat qu'elle avoit acquis sous des monarques suppléant, par leur sagesse, à ces anciens états. Ce ne fut pas assez pour Montesquieu de ces fausses alarmes sur la puissance législative et exécutrice du souverain, il eut aussi le malheur d'apprendre à ses compatriotes et à la multitude, que tout peuple qui veut se croire libre ne doit se reposer que sur lui-même, ou ses représentans, du soin de se donner des lois. Il fut le premier à leur dire : « *Comme dans tout état libre, tout homme qui* » *est censé avoir une ame libre doit être gouverné* » *par lui-même*, il faudroit que le peuple en » corps eût la puissance législative ; mais comme » cela est impossible dans les grands états, et est » sujet à beaucoup d'inconvéniens dans les petits, » *il faut que le peuple fasse par ses représentans* » *tout ce qu'il ne peut pas faire par lui-même.* » (Liv. XI, ch. 6.)

Ce n'est pas ici le lieu d'observer combien d'erreurs on pourroit trouver dans ces assertions. La plus grande est d'avoir fait un principe général de ce que l'auteur croyoit avoir vu en Angleterre, et de ne pas sentir que ce qui a conduit une nation à sa liberté, peut en conduire une autre à l'anarchie, et de là au despotisme. Avec cette opinion, les français apprirent que s'ils vouloient former un peuple libre, il falloit en revenir à leurs états-généraux, et leur donner la puissance législative. Pour y joindre la puissance fiscale, en ôtant au monarque l'un et l'autre, Montesquieu ajoutoit : « Si la puissance législative statue, non pas d'an- » née en année, mais pour toujours, sur la levée » des deniers publics, *elle court risque de per-*

» *dre sa liberté*, parce que la puissance exécu-
» trice ne dépendra plus d'elle, et quand on tient
» un pareil droit pour toujours, il est assez in-
» différent qu'on le tienne de soi ou d'un autre.
» Il en est de même si elle statue, non pas d'année
» en année, mais pour toujours, sur les forces
» de terre et de mer, qu'elle doit confier à la
» puissance exécutrice. » (*Ibid.*)

Quand on considère à quel point cette doctrine étoit ignorée en France avant Montesquieu; quand on a vu paroître à sa suite cette foule de serviles copistes, disant tous, comme lui, que la liberté est nulle par-tout où le peuple n'exerce pas lui-même, ou bien par ses représentans, toute cette puissance législative et ce droit de fixer annuellement les levées à faire sur les deniers publics; quand on rapproche sur-tout de cette doctrine les atteintes portées à la monarchie par ces premiers révolutionnaires appelés, les uns *constitutionnels*, les autres *monarchiens;* quand on se souvient des principes qui ont servi de base aux Necker, aux Mirabeau, aux Target, aux Barnave, aux la Fayette, que voit-on résulter de cet ensemble, sinon une vérité attristante sans doute pour la mémoire de Montesquieu, mais une vérité qu'il n'est pas possible à l'histoire de dissimuler? C'est à Montesquieu que les français doivent tout ce système, fondé sur la nécessité de morceler le sceptre de leur roi, de mettre le monarque sous la dépendance de la multitude, donnant elle-même ses prétendues lois par la voie de ses représentans; ce système fondé sur la nécessité de rétablir, ou plutôt de créer ces états-généraux, qui bientôt, sous le nom d'assemblée nationale, doivent faire de Louis XVI un roi de théâtre, jusqu'à ce que de nouvelles conséquences viennent apprendre au peuple souverain à porter la tête de ce malheureux roi sur l'échafaud.

On n'accusera pas sans doute Montesquieu d'avoir prévu et appelé tant de forfaits ; on plaindra son génie de n'avoir pas senti que chez un peuple toujours extrême dans ses conséquences, ôter au souverain le droit de faire la loi, c'étoit le transporter à une multitude qui ne souffriroit pas dans l'aristocratie ce qu'on lui apprenoit à détester dans ses monarques. Mais ce qui frappera d'étonnement dans Montesquieu, c'est qu'il ait ignoré que tout ce système, qu'il donnoit aux français comme la seule idée à suivre pour recouvrer les droits d'un peuple libre, étoit précisément celui que les grands ennemis de la France cherchoient à lui faire adopter, pour se venger de la puissance et de l'éclat dont elle jouissoit sous ses rois. Ce qui rendra à jamais odieux les serviles copistes de Montesquieu, soit constitutionnels, soit monarchiens, c'est d'avoir appelé, d'avoir pressé de tout leur pouvoir ce projet qui, mettant habituellement le monarque sous la tutelle des états-généraux, ne faisoit que remplir le vœu et le serment de la ligue la plus générale qui eût jamais été formée contre leur patrie.

Son système, le même que celui des plus grands ennemis de la France.

Tous ces hommes, qui se donnoient pour avoir tant étudié les constitutions en Angleterre et ailleurs, auroient pu apprendre au moins des auteurs anglais, qu'en l'année 1691, 16 janvier, au congrès de la Haye, composé des princes d'Allemagne, des ministres de l'Empereur, de ceux d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne et de Hollande, il avoit été résolu et proclamé, protesté devant Dieu et juré qu'aucune de ces puissances ne feroit la paix avec Louis XIV qu'à des conditions, dont la quatrième étoit précisément le rappel et le retour constant de ces mêmes états-généraux, tant invoqués depuis par les prétendus défenseurs de la liberté nationale.

Ce

Ce quatrième article, tel que je le transcris de la géographie historique anglaise de Salmon, porte formellement qu'aucune de ces puissances ne mettra bas les armes « jusqu'à ce que les » États-généraux de la France soient rétablis dans » leur ancienne liberté, de manière que le clergé, » la noblesse et le tiers jouissent de leurs anciens » priviléges; jusqu'à ce que les rois de France » soient réduits à convoquer ces Etats toutes les » fois qu'ils voudront lever des subsides, sous » quelque prétexte que ce soit; jusqu'à ce que les » parlemens du royaume et tous les autres sujets » aient recouvré leurs anciens droits.

» Par cette même proclamation, tous ces con- » fédérés invitoient les français à se joindre à » eux, dans cette entreprise, *pour leurs droits* » *et libertés*, menaçant de ruine et de dévasta- » tion tous ceux qui refuseroient de s'unir à eux » dans ces objets. »

Telles sont les expressions de l'auteur anglais que je traduis, dans un de ces livres les plus communs en Angleterre pour l'instruction de la jeunesse (*a*). Et c'est ainsi que trente ans de tra-

(*a*) Le texte anglais de la géographie historique de Salmon est conçu en ces termes : « January 16, 1691, » At the Congress of the Hague, consisting of the » princes of Germany, the Imperial, English, Italian, » Spanish and Dutch Ministers, a declaration was » drawn up, wherein, they solemnly protested before » God, that their intentions were never to make péace » with Lewis the XIV, untill the Estates of the » Kingdom of France should be established in their » ancient liberties, so that the Clergy, the Nobility » and the third Estate migth enjoy their ancient and » lawful privileges; nor till their Kings for the future » should be obliged to call together the said Estates, » when they desired any supply, without whom they » should not rise any money, on any pretence what- » soever, and till the Parliament of that Kingdom and

vaux, de discussions, de savantes recherches de la part de Montesquieu, et quarante ans de nouvelles discussions de la part de ses doctes disciples constitutionnels ou monarchiens, ne devoient aboutir qu'au projet de donner à la France, à leur patrie, pour la rendre plus libre, précisément la même constitution que tous les écoliers anglais savent avoir été imaginée par tous les ennemis de la France conjurés pour l'asservir, pour triompher au moins de toute la puissance qu'elle avoit acquise sous ses rois législateurs!

L'eussé-je déjà dit, je dois le répéter : il n'est pas question ici de savoir quelle avoit été autrefois la constitution des français ; il ne s'agit pas de rechercher si leurs anciens rois avoient ou n'avoient pas l'autorité législative (ce que je crois avoir été assez mal discuté par nos modernes politiques); encore moins s'agit-il de savoir quelle est en soi-même la melleure des constitutions. Pour décider combien le génie de Montesquieu le servit au moins à contre-temps, et quel funeste service les sophistes propagateurs de ses maximes préparoient à la France, il ne faut qu'un principe dont personne ne doute. Le meilleur gouvernement pour un peuple quelconque, est celui qui le rend plus heureux, plus tranquille au-dedans, plus fort et plus puissant contre les ennemis du dehors. C'étoit dans cet état que se trouvoit la France, lorsqu'après le ministère si doux et si paisible du cardinal de Fleury, et après les fameuses campagnes de Flandre sous le maréchal de Saxe ;

» all other his subjects were restored to their just rights. » And the Confederates invited the subjects of France » to join with them in this undertaking for restoring » them to their rights and liberties, threatening ruine » and devastation to those that refused. » (*Pag.* 309, *edit.* 1750.)

lorsque dans le moment de l'enthousiasme de l'amour des français pour leurs rois, Montesquieu vint étourdir ses compatriotes du prétendu despotisme sous lequel ils vivoient, et mettre tout son art à leur rendre suspecte la constitution qui faisoit leur bonheur, pour transporter leur admiration à des lois étrangères.

Très-certainement c'étoit alors pour des français des idées également neuves et fausses, que toutes celles qui venoient leur montrer des despotes dans ces rois qu'ils aimoient, dans tout roi ayant l'autorité dont les leurs jouissoient. A quel point l'imprudence fut-elle ici la simple erreur ou bien le crime du génie ! La réponse à cette question n'est pas aussi facile et aussi décisive qu'on le souhaiteroit pour la gloire du célèbre écrivain.

S'il falloit le juger d'après les témoignages de ses plus grands admirateurs, je n'hésiterois pas à le mettre, comme ils semblent le faire eux-mêmes, au nombre de leurs adeptes conjurés. D'Alembert l'accusoit plus qu'il ne le vengeoit, quand il disoit à ceux qui se plaignent de l'obscurité de l'*Esprit des lois* : « Ce qui seroit obscur pour les lecteurs » vulgaires, ne l'est pas pour ceux que l'auteur » a eu en vue ; d'ailleurs l'*obscurité volontaire* » n'en est pas une. M. de Montesquieu ayant à » présenter quelquefois des vérités importantes, » dont l'énoncé absolu et direct auroit pu blesser » sans fruit, a *eu la prudence de les envelopper*, » *et par cet innocent artifice* les a voilées à ceux » à qui elles seroient nuisibles, sans qu'elles fussent perdues pour les sages. » (*Eloge de Montesquieu par d'Alembert, en tête du cinquième volume de l'Encyclopédie.*) Je n'aime point cette *obscurité volontaire* dans un homme qui a déjà posé si clairement des principes inconciliables

avec les lois et le gouvernement de sa patrie. Tous ces *artifices* prétendus *innocens* me feroient prendre pour les jeux d'un sophiste, pour des tournures hypocrites les protestations de Montesquieu; lorsqu'après avoir mis tout son art à prouver à la plupart des peuples qu'ils n'ont point de liberté, qu'ils ont pour rois de vrais despotes, il cherche à écarter loin de lui le soupçon d'un esprit inquiet, remuant, séditieux, qui appelle les révolutions.

Le compliment n'est pas plus flatteur pour Montesquieu, quand d'Alembert lui fait honneur de cette prétendue « lumière générale sur les principes du gouvernement, qui vient rendre les peuples plus attachés *à ce qu'ils doivent aimer.* » Dans la bouche de ce rusé sophiste, que signifient ces mots : *de ce qu'ils doivent aimer* ? Pourquoi ne dit-il pas à leur roi et au gouvernement de leur patrie ? C'est ce qu'on a déjà vu combien peu il aimoit lui-même l'un et l'autre.

Aujourd'hui que le nom d'*encyclopédiste* est devenu si justement odieux, c'est encore un malheur pour Montesquieu que son panégyriste lui fasse un grand mérite de son zèle pour la monstrueuse compilation de ces hommes dont le grand objet n'est plus un mystère.

C'est bien encore un autre malheur pour Montesquieu, quand on apprend des sophistes les plus révolutionnaires qu'il *n'auroit pas écrit ses ouvrages*, si ceux de Voltaire ne l'avoient devancé. Condorcet, par cette assertion, dit assez clairement que si Voltaire avoit moins avancé la révolution religieuse, Montesquieu auroit moins contribué à la révolution politique; que si l'un eût été moins hardi contre l'autel, l'autre auroit moins osé contre le trône.

Pour aider à résoudre ce malheureux problème,

quelle preuve terrible contre Montesquieu ne trouveroit-on pas encore dans la lettre publiée sous son nom dans un journal de Londres, si jamais l'authenticité de cette lettre pouvoit être prouvée! (*a*) Voltaire et d'Alembert conspiroient contre les jésuites, parce qu'ils croyoient voir dans cette société le principal appui de la religion. Montesquieu, si la lettre étoit vraie, auroit spécialement pressé leur destruction, parce qu'il les croyoit trop attachés à l'autorité du roi. « Nous avons, » est-il dit dans cette lettre, » un prince bon, mais » foible; cette société emploie tous les moyens » pour en faire d'un monarque un despote. Si » elle prévaut, je tremble sur les conséquences » qui en résulteront. La guerre civile, des flots » de sang qui inonderont toutes les parties de » l'Europe. — Les écrivains anglais nous ont si » bien donné l'idée de la liberté, et nous avons » un si grand désir de conserver notre petite li- » berté, que nous ferons les plus méchans es- » claves du monde. »

Les résolutions violentes, extrêmes, étoient-

(*a*) Je prie instamment ceux qui pourroient avoir des connoissances plus spéciales sur cette lettre, ou avoir en main le journal dans lequel elle fut publiée, de vouloir bien m'en faire part. Je ne peux pas douter de la véracité de M. l'abbé le Pointe, qui m'en a fourni la traduction; je le connois trop bien pour douter le moins du monde qu'il n'ait vu et traduit la lettre sur un journal du soir anglais, qui parut vers les derniers mois de l'année 1795; mais n'ayant pas mis à cette lettre toute l'importance que j'y aurois attachée, il ne se souvient plus ni du titre distinctif de ce journal du soir, ni de la date de la feuille qu'il a traduite; ce qui m'a ôté le moyen d'aller à la source, et me réduit à demander à mes lecteurs les instructions qu'ils pourroient avoir sur cet objet, et qu'ils voudroient bien me faire parvenir par M. Dulau, libraire à Londres, rue Wardour.

elles déjà prises ? Cette lettre l'indiqueroit ; elle est d'ailleurs parfaitement celle d'un conjuré. Elle est pleine de ces sortes d'expressions : « Si nous ne » pouvons pas écrire librement, *pensons et agis-* » *sons ;* — il faut attendre avec patience, mais » ne jamais cesser de travailler pour la cause de » la liberté. Puisque nous ne pouvons pas voler » au sommet, allons-y en grimpant. »

Montesquieu auroit-il déjà formé le plan de chasser les gardes-suisses, et d'appeler les gardes nationales à la révolution ? C'est encore ce que diroient très-clairement ces paroles : « Oh ! que » nous aurions beaucoup gagné, si nous étions » délivrés de ces soldats étrangers et mercenaires ! » *Une armée de nationaux* se déclareroit pour » la liberté, du moins en partie. Mais c'est bien » pour cela qu'on tient des troupes étrangères. »

Quelque difficile qu'il semble d'effacer Montesquieu du nombre des conjurés, s'il a pu s'exprimer en ces termes, je dois dire ce qui peut absolument l'excuser. Cette lettre pourroit avoir été écrite dans un de ces momens d'humeur et par une de ces bizarreries, de ces contradictions dont le génie n'est pas toujours exempt. Montesquieu avoit fait dans son *Esprit des lois* un superbe éloge des jésuites (*Liv.* 4, *chap.* 6,), cela ne les empêcha pas d'improuver plusieurs de ses opinions. Le dépit du moment pourroit bien lui avoir fait souhaiter leur destruction. On sait en général qu'il fut bien plus sensible à la critique qu'on ne devoit l'attendre d'un homme supérieur au vulgaire des écrivains. Toute sa passion pour la liberté ne l'empêcha pas de recourir à la courtisane Pompadour, pour faire supprimer et brûler très-despotiquement la réfutation que M. Dupin opposoit à l'*Esprit des lois.* (Voyez son article, Diction. des homm. illust. par Feller.)

Il y avoit dans ce génie bien d'autres traits qui semblent inconciliables. Il étoit fort lié avec les athées ou déistes de l'encyclopédie ; il n'en étoit pas moins zélé pour que ses amis mourussent en bons chrétiens, et n'expirassent pas sans avoir reçu les derniers secours de l'Eglise. Alors il devenoit apôtre et théologien. Il pressoit les argumens, il insistoit jusqu'à ce que le malade se rendît. Il couroit lui-même, au milieu de la nuit, appeler le prêtre qu'il croyoit le plus propre à terminer la conversion. C'est au moins le service qu'il rendit bien spécialement à M. Meyran, son ami et son parent. (*Ibid.*)

On voit assez la même bizarrerie dans ses ouvrages. Il fait de grands éloges de la religion, et il faut la défendre de plus d'un trait qu'il lance contre elle ? En défendant lui-même le christianisme contre Bayle, il nous dit que de parfaits chrétiens « seroient des citoyens infiniment plus » éclairés sur leurs devoirs ; que plus ils penseroient devoir à la religion, plus ils penseroient devoir à la patrie ; que les principes du christianisme bien gravés dans le cœur, seroient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies et ces vertus humaines des républiques ; » (*Liv. 24, chap. 6*) et il laissa là cette religion, pour continuer à faire de ce faux honneur et de ces vertus humaines, le mobile des monarchies et des républiques ! Il prétend que la religion chrétienne convient mieux aux monarchies ; (*Liv. 24, ch.* 3) et il nous dit *qu'il ne faut pas beaucoup de probité* ou de vertu pour « qu'un » gouvernement monarchique se soutienne ; que » dans les monarchies bien réglées, tout le monde » sera à peu près bon citoyen, et qu'on y trouve » rarement quelqu'un qui soit homme de bien ; » — qu'il est très-difficile que le peuple soit ver-

» tueux. » (*Liv.* 3, *chap.* 3, 6, *etc.*) C'est à peu près nous dire que la religion chrétienne convient le mieux aux monarchies, et que cependant elle est celle qu'il est le plus difficile au peuple de suivre fidèlement dans les monarchies. Il écrit chez le peuple le plus distingué alors par l'amour pour ses rois ; et tout son système semble écrit pour dire à ce peuple qu'il vit sous des despotes dont la terreur est le mobile. Certainement ou le roi Bien-aimé n'est pas despote, ou la crainte n'est pas le mobile du despotisme. Tout cela ne seroit-il que les *innocens artifices* dont parle d'Alembert ? J'entrevois une toute autre cause.

Montesquieu déclara dans ses derniers jours, que s'il avoit hasardé dans ses ouvrages des idées propres à répandre des soupçons sur sa croyance, » c'étoit le goût du neuf et du singulier, le désir » de passer pour un génie supérieur aux préjugés » et aux maximes communes, l'envie de plaire et » de mériter les applaudissemens de ces personnes » qui donnent le ton à l'estime publique, et qui » n'accordent jamais plus sûrement la leur que » quand on semble les autoriser à secouer le joug » de toute dépendance et de toute contrainte. » (*Voyez le même Dict.*) Cet aveu me feroit penser qu'il y avoit dans les systêmes politiques de Montesquieu, encore plus de goût pour le neuf, le singulier, que dans ses idées sur la religion. Il conserva toujours assez de son éducation religieuse, pour être réservé sur le christianisme ; pas assez pour ne pas s'abandonner à des systêmes politiques, qui pouvoient lui valoir et lui valurent en effet l'estime que tant il désiroit de ces nouveaux sophistes cherchant par leurs idées de *liberté*, *d'égalité*, à secouer le joug de toute dépendance. Je ne crois pas qu'il ait conspiré avec eux, mais il fit beaucoup trop pour eux. A moins que la lettre dont j'ai parlé ne

devienne authentique, je m'en tiendrai à ce jugement. Il ne conjura pas en faisant ses systêmes, mais malheureusement ses systêmes firent des conjurés. Il créa une école, et de cette école sortirent des systêmes qui, ajoutant au sien, le rendirent encore plus funeste.

CHAPITRE III.

Systême de JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Conséquences passées sous silence ou ménagées par Montesquieu.

AVEC quelque réserve que se fût exprimé Montesquieu, le grand principe de toute révolution démocratique étoit posé. Il étoit statué à son école que *tout homme qui, dans un Etat libre, est censé avoir une ame libre, doit se gouverner lui-même.* Cet axiome disoit évidemment que nul homme, nul peuple ne doit se croire libre, s'il n'a pas fait lui-même les lois qui le gouvernent; et de-là il étoit facile de conclure qu'à peine existoit-il sur la terre un peuple qui eût droit de se croire vraiment libre, ou qui n'eût quelques chaînes à rompre pour n'être plus esclave.

A peine l'Angleterre elle-même pouvoit-elle se flatter de jouir réellement de cette liberté; on voit que Montesquieu n'osoit pas l'assurer, quand il ajoute: « Ce n'est point à moi à examiner si les anglais jouissent actuellement de cette liberté ou » non; il me suffit de dire qu'elle est établie par » leurs lois, et je n'en cherche pas davantage. » Si cela suffisoit au maître, cela pouvoit très-bien ne pas suffire à tous les disciples, et il pouvoit très-bien s'en élever quelqu'un, prêt à lui dire que, suivant son principe, il s'en falloit bien que les lois donnassent aux anglais la liberté d'un peuple qui se gouverne lui-même; car enfin les

anglais n'ont pas la bonhomie de croire que la multitude ou dix et quinze millions d'hommes aient tous la sagesse et les lumières nécessaires pour prononcer sur la loi. Les anglais, laissant très-sagement le soin de discuter et de faire la loi, à leur parlement et à leur roi, n'ont pas même voulu que tous les citoyens eussent sans exception le droit de nommer ou députer les membres de leur parlement. Pour jouir de ce droit, il faut chez eux une propriété suffisante déterminée par la loi; propriété dont le taux exclut de l'élection, de la députation sur-tout, non-seulement la populace, mais encore un très-grand nombre, et peut-être un tiers ou la moitié des citoyens.

Il étoit évident que les anglais mêmes, pour se croire tous libres, devoient nier, comme trop général, le principe de Montesquieu; et très-certainement ils avoient le droit de le faire, et de lui dire; « Pour nous, la liberté civile est le droit de faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par nos lois; et tout anglais, riche ou pauvre, est également libre, soit qu'il ait la fortune requise pour députer au parlement, soit qu'il ne l'ait pas; soit qu'il fasse la loi directement par son suffrage, ou indirectement par ses députés, soit qu'il n'y contribue nullement; car dans tous ces cas il est également certain d'être jugé par la même loi. L'étranger même est libre chez nous, comme nous-mêmes, quand il veut y observer nos lois; car il peut faire aussi impunément que nous-mêmes tout ce qui n'est pas défendu par nos lois.»

Si l'Angleterre même pouvoit si justement reprocher à Montesquieu la généralité de son principe, qu'en étoit-ce des autres nations, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Russie, où le peuple étoit si loin de se gouverner lui-même, et de faire ses lois ni par lui ni par ses

représentans ? Qu'en étoit-ce même de toutes ces républiques, soit en Suisse, soit en Italie, où les trois pouvoirs sont réunis dans un sénat, où, par cette raison, d'après son expression même, *toute la puissance étant une*, Montesquieu croyoit *découvrir et sentir à chaque instant un prince despotique* ?

Il falloit donc évidemment que les peuples fussent désabusés du principe de Montesquieu, ou bien que l'Europe entière, commençant à se croire esclave, cherchât à secouer le joug, par une révolution générale dans ses gouvernemens. Il falloit qu'il s'élevât quelque homme dont le génie détruisît l'impression que faisoit celui de cet illustre auteur. Le malheur de l'Europe voulut précisément le contraire.

Montesquieu ne fut pas seulement admiré, exalté comme il le méritoit dans bien des parties de son Esprit des lois ; il le fut plus spécialement pour cette partie de ses ouvrages, pour ses principes de liberté, d'égalité, de législation, qui ne montroient que l'esclavage dans les gouvernemens du jour. Les sophistes lui pardonnèrent ses restrictions, ses protestations, ses détours, *ses obscurités*, *ses innocens artifices*, parce qu'ils virent bien qu'il suffisoit pour le moment d'avoir ouvert la voie, et de montrer jusqu'où elle peut conduire.

Jean-Jacques reprenant le principe de Montesquieu, et plus hardi dans ses conséquences.

Le premier qui se chargea de l'élargir, fut Jean-Jacques Rousseau, ce fameux citoyen de Genève, que nous avons vu rendre tant de services aux sophistes de l'impiété, dans leur conjuration contre l'autel. Il étoit plus spécialement l'homme qu'il falloit aux sophistes de la rébellion, pour leur servir de guide dans la conjuration contre le trône. Citoyen né dans une république, il disoit lui-même avoir apporté en naissant *la haine des rois*, comme Voltaire celle du Christ. Il avoit, plus que

Montesquieu encore, ce talent de donner à l'erreur le ton de l'importance, au paradoxe l'air de la profondeur. Il avoit sur-tout cette hardiesse qui n'admet pas à demi les principes et ne s'effraie pas des conséquences. Il surpassa son maître, et dans ses théories politiques il le laissa bien loin derrière lui.

L'Esprit des lois avoit paru en 1748, *le Contrat social* de Jean-Jacques parut en 1752. Montesquieu avoit su réveiller les idées de liberté, d'égalité; Jean-Jacques sut en faire le bonheur suprême : « Si l'on cherche, dit-il, en quoi consiste *le plus grand bien de tous*, on trouvera qu'il se réduit à ces deux objets principaux, *la liberté*, *l'égalité*. *La liberté*, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'Etat; *l'égalité*, parce que la liberté ne peut subsister sans elle. » (*Contrat social*, *liv.* 2, *chap.* 11.)

L'homme par-tout esclave pour J. J.

Montesquieu n'avoit pas osé prononcer si les anglais eux-mêmes étoient libres ou non; alors même qu'il faisoit la plus sévère critique des autres gouvernemens, il s'étoit retranché sur l'intention de ne point les *ravaler*, de ne vouloir *mortifier* personne : Jean-Jacques dédaigne tous ces vains ménagemens; il commence par dire à tous les peuples : « *L'homme est né libre, et par-tout il est dans les fers.* » (Contrat social, chap. I, premiers mots.)

Montesquieu avoit cru voir que pour se croire libre, il falloit que tout homme *se gouvernât lui-même;* qu'il fît toujours ses lois, sa volonté. Le moyen lui avoit paru difficile dans les petits Etats, impossible dans les grands. Jean-Jacques eût regardé le principe comme faux, s'il l'eût cru impossible dans la pratique. Il le supposa vrai en théorie, et tel qu'il le trouvoit dans Montes-

quieu : il ne vit plus, pour surpasser son maître, autre chose à faire que d'en montrer la possibilité et d'en faciliter l'exécution. Il en fit son problême favori.

Objet du système de J. J.

« Trouver une forme d'association qui défende » et protége de toute la force commune, la per- » sonne et les biens de chaque associé, et par la- » quelle chacun s'unissant à tous, *n'obéisse pour-* » *tant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'au-* » *paravant.* » Tel est, nous dit Jean-Jacques, le problême fondamental dont le Contrat social donne la solution. (*Liv.* 1, *chap.* 6.) C'étoit en d'autres termes chercher précisément à réaliser le principe de Montesquieu, à donner à tout homme qui se sent libre les moyens de se gouverner lui-même, de n'avoir d'autres lois que celles qu'il auroit faites lui-même.

Erreur dans cet objet.

Il n'étoit pas aisé de concevoir comment un homme, après le Contrat social, se trouvoit aussi libre que s'il n'étoit point entré dans ce Contrat ; comment, après s'être soumis au moins à la pluralité des suffrages ou des volontés, il restoit aussi libre que lorsqu'il n'avoit à consulter dans ses actions que sa propre volonté. C'étoit là précisément nous dire que l'objet de la société civile est de conserver toute la liberté antérieure à tout gouvernement civil, appelée liberté de l'état de nature ; quoique dans les idées reçues, le Contrat social emporte essentiellement le sacrifice d'une partie de cette liberté pour conserver le reste, pour acheter, au prix de ce sacrifice, la paix, la sûreté de sa personne, de ses propriétés, de sa famille, et tous les autres avantages de la société civile.

Le problême devenoit encore plus difficile à résoudre, quand on entendoit Jean-Jacques nous dire lui-même : *Il est bien évident que la première*

intention du peuple est que l'Etat ne périsse pas. (Liv. 4, ch. 6.) Avec cette seconde maxime, il ne s'agissoit plus de se gouverner essentiellement soi-même, ou de faire toujours sa volonté, ses lois, mais d'avoir de bonnes lois, quel que fût le législateur, et d'être gouverné de manière que l'Etat fut sauvé.

Première conséquence qu'il tire du principe de Montesquieu. Peuple seul législateur.

Les contradictions et les difficultés n'étoient pas faites pour arrêter Jean-Jacques. Il vouloit réaliser le principe de Montesquieu; il partit de la supposition, que tout homme libre doit se gouverner lui-même, c'est-à-dire que tout peuple libre ne doit obéir qu'à des lois faites par lui-même; il ne vit plus dans la loi autre chose que *l'expression de la volonté générale.* Cette prétention effaçoit d'un seul mot toutes lois portées jusques alors par tout prince, tout roi ou empereur quelconque, sans le suffrage dominant de la multitude; aussi Jean-Jacques n'hésita pas à dire « qu'on ne de-» mande plus à qui appartient le droit de faire les » lois, puisqu'elles sont l'expression de la volonté » générale. — La puissance législative appartient » au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. — Ce » qu'un homme, quel qu'il puisse être, ordonne » de son chef, n'est point loi; — car le peuple » soumis aux lois doit en être l'auteur. » (*Liv.* 3, *chap.* 1.)

Seconde conséq. Peuple souverain.

Telle fut la première conséquence que Jean-Jacques, disciple de Montesquieu, tira du grand principe de son maître, et de la distinction des trois pouvoirs. La seconde conclusion du disciple ne fut pas moins flatteuse pour la multitude. Toute la souveraineté, selon Jean-Jacques, résidoit dans le pouvoir législatif; en donnant ce pouvoir au peuple, il en conclut *le peuple souverain*, tellement souverain qu'*il ne peut pas même se soumettre à un autre souverain.* Toute soumission

de sa part devint à la nouvelle école une violation de l'acte même par lequel tout peuple existe, et violer cet acte étoit pour le peuple *s'anéantir* soi-même; et par une dernière conséquence, toute soumission de la part d'un peuple quelconque se trouve *nulle*, par la grande raison que *ce qui n'est rien ne produit rien.* (Liv. 1, chap. 7.)

De peur qu'on ne l'entendit pas assez, Jean-Jacques revenoit plus d'une fois au principe et aux conséquences. « La souveraineté, répétoit-il » entre autres, n'étant autre chose que l'exercice » de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner. » — *Si le peuple promet seulement d'obéir, il se* » *dissout par cet acte; il perd sa qualité de* » *peuple. A l'instant qu'il y a un maître, il n'y* » *a plus de souverain, et dès-lors le corps poli-* » *tique est détruit.* » (Liv. 2, chap. 1.)

On ne pouvoit pas dire plus clairement aux peuples : Jusques ici vous avez eu des rois que vous appeliez *souverains*. Si vous voulez cesser d'être esclaves, commencez par vous faire *souverains*, pour dicter vous-mêmes toutes vos lois; et que vos rois, s'il vous en faut encore, ne soient plus que des serviteurs faits pour obéir à vos lois, pour les faire observer par les autres.

Troisième conséq. Le peuple infaillible dans ses lois.

Montesquieu avoit craint que ce peuple législateur ne fût pas assez éclairé pour la discussion des lois et des affaires, et cette crainte ne lui avoit pas fait abandonner le principe. Jean-Jacques insistant sur le principe, ne vit personne plus propre que le peuple à mettre en pratique le principe et les conséquences. Dans le nouveau système, non-seulement la volonté générale du peuple pouvoit faire la loi, mais ce peuple dans la confection des lois devenoit infaillible; car, nous disoit Jean-Jacques, *la volonté générale est toujours droite, et tend toujours à l'utilité publique;* et ce peuple

que tant on méprise, *on ne peut jamais le corrompre.* (Liv. 1, chap. 3.) On peut bien le tromper; (*ibid.*) mais de quelque manière qu'on le trompe, ce peuple *souverain*, *par cela seul qu'il est, est toujours ce qu'il doit être.* (Liv. 1, chap. 7.)

Quatrième conséq. Seul se représentant.

Pour suppléer à l'incapacité du peuple dans la confection des lois, Montesquieu lui donnoit des représentans ou des hommes qui faisoient la loi pour lui; Jean-Jacques reconnut que ces représentans ne le sont que de nom; que Montesquieu faisant élire des députés, donnoit vraiment au peuple des avocats, des procureurs, c'est-à-dire des hommes chargés de discuter ses intérêts, comme un tuteur tous ceux de son pupille; mais que des procureurs ou tuteurs ne sont pas de vrais représentans; que ces tuteurs, ces avocats dont le peuple seroit obligé de suivre les avis, pouvoient avoir des opinions, des volontés contraires à la sienne; que c'étoit là enfin donner au peuple de vrais législateurs, et non pas le faire législateur lui-même. Il observa de plus que la volonté du peuple ne seroit pas plus représentée par ces députés, que celle d'un pupille par son tuteur, et il ne voulut pas que le peuple se donnât de tuteurs. Aussi ajouta-t-il, en dépit de son maître: « Le *souverain*, c'est-à-dire le peuple, *qui n'est* » *qu'un être collectif, ne peut être représenté* » *que par lui-même; le pouvoir peut bien se* » *transmettre, non pas la volonté.* — Le souve- » rain d'ailleurs peut bien dire: Je veux actuel- » lement ce que veut un tel homme ou du moins » ce qu'il dit vouloir; mais il ne peut pas dire: » Ce que cet homme voudra demain, je le vou- » drai encore; puisqu'il est absurde que la vo- » lonté se donne des chaînes pour l'avenir. » (*Liv. 2, ch. 1.*)

De

De ces raisonnemens suivoient des qualités, des droits, que Montesquieu n'auroit peut-être pas voulu refuser au peuple souverain, mais qu'il n'avoit pas au moins osé exprimer. Le peuple souverain faisoit la loi; et quelle que fut la loi faite par le peuple, *elle ne pouvoit pas être injuste*, puisque nul n'est injuste envers lui-même. (*Liv.* 3, *ch.* 7.)

Cinquième conséquence. Peuple supérieur aux lois.

Le peuple souverain encore faisoit la loi, mais nulle loi ne pouvoit l'obliger; car, reprenoit Jean-Jacques, « en tout état de cause, un peuple » est toujours maître de changer ses lois, même » les meilleures. S'il lui plaît de se faire mal à » lui-même, qui est-ce qui auroit le droit de » l'empêcher? » (*Liv.* 2, *ch.* 12.)

Enfin, pour Montesquieu, la grande difficulté qu'il y a pour des hommes libres à se gouverner eux-mêmes et à faire leurs lois, venoit de l'impossibilité de tenir, dans un grand Etat, les assemblées du peuple législateur. Ces inconvéniens et ces impossibilités disparurent devant Jean-Jacques, parce qu'il sentit bien qu'il falloit ou abandonner le principe, ou ne pas s'effrayer des conséquences. Aussi des parlemens, et même des états-généraux, ne lui suffisoient pas; il lui falloit de vraies assemblées du peuple et de tout le peuple. Aussi, continuoit-il: « Le souverain n'ayant d'au- » tre force que la puissance législative, n'agit que » par des lois; et les lois n'étant que des actes au- » thentiques de la volonté générale, le *souverain* » *ne sauroit agir que quand le peuple est as-* » *semblé.* Le peuple assemblé, dira-t-on? » quelle chimère! C'est une chimère aujourd'hui, » mais ce n'en étoit pas une il y a deux mille ans. » Les hommes ont-ils changé de nature? Les » bornes du possible, dans les choses morales, » sont moins étroites que nous ne pensons. Ce

Sixième conséquence. Assemblées du peuple.

» sont nos foiblesses, nos vices et nos préjugés » qui les rétrécissent. Les ames basses ne croient » point aux grands hommes; de vils esclaves » sourient d'un air moqueur à ce mot *liberté.* » (Liv. 3, chap. 12.)

Faux exemples du peuple souverain.

Avec quelque confiance que Jean-Jacques prononçât ces paroles, les exemples sur lesquels il s'appuyoit n'étoient rien moins que propres à nous montrer ces assemblées d'un peuple souverain. C'étoient les bourgeois ou d'Athènes ou de Rome, courant sans cesse à leur place publique; mais ces citoyens, ou ce peuple de Rome sur-tout, n'étoient pas le peuple souverain et par-tout souverain. L'empire étoit immense, et dans tout cet empire, loin d'être souverain, le peuple étoit esclave d'une ville despote, d'une armée de *quatre cent mille soldats* appelés citoyens, toujours prêts à sortir d'un camp appelé *Rome*, pour fondre sur les villes ou provinces dont le peuple auroit essayé de secouer le joug. Il en étoit de même à proportion des citoyens d'Athènes, despotes de leurs colonies et des villes alliées.

Ces exemples, cités par Jean-Jacques, prouvoient ce que la révolution française nous a si bien montré, qu'une ville immense comme Rome et Paris, dont tous les habitans se changent en soldats, peut bien donner le nom de liberté, d'égalité à ses révolutions; mais qu'au lieu d'un roi qu'ils ont chassé, ces habitans deviennent eux-mêmes quatre ou cinq cent mille despotes et tyrans des provinces, tyrannisés eux-mêmes par leurs tribuns. Témoins, pour les provinces, les peuples de Lyon, de Rouen, de Bordeaux et de toute autre ville qui essayeroit de secouer le joug de la ville despote, des faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau, des bourgeois de Paris. Témoins,

pour Paris, les Roberspierre dans un temps, et les cinq rois dans l'autre.

Il arrivoit par fois à Jean-Jacques de sentir ces inconvéniens. Alors même il n'abandonnoit ni son grand principe du peuple souverain, ni les assemblées de ce peuple. Alors il recouroit, comme Montesquieu, *à la vertu* des républiques, du peuple souverain; mais il reprochoit à Montesquieu même de *manquer souvent de justesse, faute d'avoir fait les distinctions nécessaires, et de n'avoir pas vu que l'autorité souveraine étant partout là même, le même principe doit avoir lieu dans tout Etat bien constitué.* (Liv. 3, chap. 4.) Alors il avouoit: « Qu'il n'y a pas d'Etat si sujet » aux guerres civiles et aux agitations intestines, » que le démocratique ou populaire, (c'est-à-dire, » que cet Etat dont la vertu est le grand mobile) » parce qu'il n'y en a aucun qui tende si forte- » ment et si continuellement à changer de forme, » ni qui demande plus de vigilance et de courage » pour être maintenu dans la sienne. » (*Ibid.*)

Reproches de J. J. à Montesquieu.

Alors encore il confessoit que pour se gouverner démocratiquement, il faudroit *un peuple de Dieux; qu'un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes.* (Ibid.) Mais alors même, plutôt que de *manquer de justesse* comme Montesquieu, pour assembler le peuple souverain, il proscrivoit des terres de la liberté tous les grands empires; il ne lui falloit plus que des Etats très-petits. (*Ibid.*) Il ne falloit pas même plus d'une ville dans chaque Etat; il ne falloit sur-tout point de capitales.

La doctrine de Jean-Jacques ici étoit formelle: « Une ville, disoit-il, non plus qu'une nation, ne » peut être légitimement sujette d'une autre, parce » que l'essence du corps politique est l'accord de » l'obéissance et de la liberté, et que ces mots de » sujet et de souverain sont des co-relations iden-

Septième conséquence. Division des Etats.

» tiques, dont l'idée se réunit sous le seul mot de » citoyen. » En style plus intelligible, tout cela signifioit que tous les souverains et les sujets d'un même Etat ne sont que les bourgeois d'une même ville, qu'un citoyen sujet et souverain de Londres n'est plus rien à Portsmouth, à Oxford, comme le citoyen sujet et souverain d'Oxford ou de Portsmouth n'est plus qu'un étranger à Londres, à Cambridge, à Plimouth; qu'enfin les citoyens d'une ville quelconque ne peuvent pas être sujets d'un souverain qui habite une autre ville. Aussi, continuoit Jean-Jacques : « C'est toujours un mal » d'unir plusieurs villes en une seule cité, (c'est-» à-dire ici en un seul Empire). — Il ne faut point » objecter l'abus des grands Etats à celui qui n'en » veut que de petits. Mais comment donner aux » petits Etats assez de force pour résister aux » grands, comme jadis les villes Grecques résis-» tèrent au grand roi, et comme plus récemment » la Hollande et la Suisse ont résisté à la maison » d'Autriche? » Tout cela vouloit dire que dans » le système de la liberté et de l'égalité du peuple » souverain, il falloit diviser les grands Etats en » démocraties fédératives.

« Enfin si l'on ne peut réduire l'Etat à de justes » bornes, (malgré l'admiration du même sage » pour le peuple de Rome) il reste encore une » ressource; c'est de n'y point souffrir de capi-» tale, de faire siéger le gouvernement alterna-» tivement dans chaque ville, et d'y assembler » tour à tour les Etats du pays, le peuple sou-» verain. » (*Liv.* 3, *ch.* 13.)

Crainte que l'on ne dît au philosophe que ces petits Etats démocratiques ne feroient que diviser les grands Etats en autant de petites provinces toujours tourmentées *par les guerres civiles*, *par les agitations intestines*, et toujours prêtes à

changer de forme, comme ses démocraties, il consentoit à voir sur la terre des aristocraties. Celles-ci, et sur-tout l'aristocratie élective, devenoient, même pour lui, *le meilleur de tous les gouvernemens.* (Liv. 3, ch. 5.) Mais soit démocratie, soit aristocratie, soit même monarchie, le peuple étoit toujours seul souverain, et il falloit toujours des assemblées du peuple souverain. Il les falloit fréquentes, périodiques et tellement réglées, que nul prince, nul roi et nul magistrat ne pût les empêcher *sans se déclarer ouvertement infracteur* des lois, ennemi de l'Etat. (*Liv.* 3, *chap.* 18.)

Huitième conséq. Questions à faire dans les assemblées du peuple.

Toujours plus conséquent que Montesquieu dont il avoit hérité le principe, Jean-Jacques continuoit : « L'ouverture de ces assemblées, qui » n'ont pour objet que le maintien du traité social, » doit toujours se faire par deux propositions qu'on » ne puisse jamais supprimer, et qui passent sépa- » rément par les suffrages.

» La première : *S'il plaît au souverain de con-* » *server la présente forme de gouvernement.*

» La seconde : *S'il plaît au peuple* (au même » souverain) *d'en laisser l'administration à ceux* » *qui en sont actuellement chargés*, » c'est-à-dire, de maintenir le magistrat, le prince, ou bien le roi qu'il s'est donné. (*Ibid.*)

Ces deux questions, dans le système du peuple souverain, ne sont encore que la suite de ce grand principe posé par Montesquieu, que tout homme libre *sentant qu'il a une ame libre, doit se gouverner lui-même.* Car cet homme ou ce peuple sentant qu'il a une ame libre, pourroit très-bien ne vouloir pas être gouverné aujourd'hui comme il l'étoit hier. S'il ne le vouloit plus, comment seroit-il libre, s'il étoit obligé de main-

tenir et ce gouvernement, et ceux qu'il s'est donnés pour chefs?

Pour un philosophe moins intrépide que Jean-Jacques, la conséquence eut fait abandonner le principe. Sans cesser d'être sage, on auroit pu lui dire : Tout peuple qui prévoit à quels malheurs l'exposent des révolutions perpétuelles dans son gouvernement, a pu, sans s'avilir et sans se rendre esclave, se donner une constitution qu'il jure d'observer ; il a pu se choisir et se donner des chefs, des magistrats, qui jurent de le gouverner suivant cette constitution. Cet accord est un pacte que demain tout comme aujourd'hui ce sera un crime de violer, comme le plus religieux des sermens. Si le peuple est supposé sacrifier sa liberté par un pacte de cette espèce, vous appellerez donc aussi esclave l'honnête homme qui se croit obligé de tenir la promesse qu'il a donnée hier, le serment qu'il a fait de vivre dans l'Etat suivant la loi ? Tout ce raisonnement n'eût fait que peu d'impression sur Jean-Jacques. C'étoit pour lui une très-grande erreur que de prétendre qu'une constitution à observer par le peuple et les chefs, fût un contrat, entre le peuple et les chefs qu'il se donne ; et sa raison étoit qu'il est absurde et contradictoire que le souverain se donne un supérieur; que *s'obliger d'obéir à un maître, c'est se remettre en pleine liberté.* (Liv. 5, chap. 4.)

Neuvième conséq. Tous les rois simplement provisoires.

C'est là que conduisoit l'idée du peuple souverain, essentiellement souverain, qui doit pour être libre se gouverner lui-même, et conserver malgré tous ses sermens le droit d'effacer aujourd'hui toutes les lois qu'il juroit hier de maintenir. La conclusion, quelque étrange qu'elle dût paroître, n'en étoit pas moins celle dont l'application plaisoit plus spécialement au sophiste des révolutions, lorsqu'il ajoutoit : « Quand donc il arrive que le

» peuple institue un gouvernement héréditaire, » soit monarchique dans une famille, soit aristo- » cratique dans un ordre de citoyens, *ce n'est* » *point un engagement qu'il prend*, c'est une » forme provisoire qu'il donne à l'administration, » jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordonner autre- » ment. » (*Liv.* 3, *ch.* 18.) C'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il lui plaise de chasser son sénat, ou bien ses parlemens, ses rois.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir insister dans ces Mémoires sur l'exposition d'un pareil système; l'application des causes aux effets deviendra plus sensible dans la suite des faits que la révolution française fournit à l'historien. S'il veut découvrir plus spécialement l'influence du philosophe Genevois sur la nouvelle guerre que cette révolution est venu déclarer à tous les trônes, qu'il étudie de plus l'application que le même sophiste faisoit de ses principes aux monarchies, les leçons qu'il donnoit aux peuples sur les rois.

Dixième conséq. Toute monarchie même, vraie démocratie.

Ici c'étoit encore Montesquieu qui avoit posé les bases, Jean-Jacques ne faisoit qu'élever l'édifice. Il admettoit comme son maître l'absolue nécessité de séparer le pouvoir législatif du pouvoir exécutif; mais toujours plus hardi que Montesquieu, à peine laissoit-il leur nom aux monarchies. « J'appelle république, disoit-il, tout Etat » régi par des lois, sous quelque administration » que ce puisse être; car alors seulement l'intérêt » public gouverne, et la chose publique est quel- » que chose. — *Pour être légitime*, il ne faut » pas que le gouvernement se confonde avec le » souverain, mais qu'il en soit le ministre: alors » la monarchie elle-même est république. » (*Liv.* 1, *ch.* 6, *et note.*)

Ces dernières paroles semblent annoncer que Jean-Jacques reconnoissoit au moins la légitimité

d'un roi qui recevroit la loi du peuple, qui voudroit lui-même avoir le peuple pour souverain, n'être que le ministre ou même l'esclave du peuple souverain. Car dans tout ce système, le seul être libre est celui qui fait la loi, le seul esclave est celui qui la reçoit. Le peuple la faisoit, le roi la recevoit; le roi étoit donc seul esclave du peuple souverain.

Onzième conséq. Se passer de tout roi, quand on le peut.

A ces conditions, il est vrai que Jean-Jacques consent à reconnoître un roi dans les grands empires; mais il apprend aux peuples que la nécessité d'un roi dans un pareil Etat ne vient que de leur faute; qu'ils auroient mieux appris à s'en passer, s'ils avoient vu *que plus l'Etat s'agrandit, plus la liberté diminue;* que leur véritable intérêt eût été d'occuper cent fois moins de terrain pour devenir cent fois plus libres; que s'il est difficile qu'un grand Etat soit bien gouverné, il l'est beaucoup plus *qu'il soit bien gouverné par un seul homme.* (Liv. 3, chap. 1.)

Douzième conséq. Tout Roi simple officier, et le peuple toujours maître de le déposer.

Mais enfin, tels qu'ils sont ces Etats, au moins faut-il auprès du même philosophe ne jamais oublier que toute la dignité de ces hommes appelés *rois*, « *n'est absolument qu'une commission*, un » emploi dans lequel, simples officiers du souve- » rain, ils exercent en son nom le pouvoir dont » il les a fait dépositaires, et *qu'il* peut limi- » ter, modifier, reprendre, quand il lui plaît. » (*Liv.* 3, *chap.* 1.)

A ces conditions mêmes, les rois, ces officiers, ces commissaires du peuple souverain n'auroient pas existé bien long-temps, si le vœu de Jean-Jacques avoit été exaucé. Ce vœu se manifeste d'un bout à l'autre dans son chapitre intitulé de la Monarchie. Là, on voit le sophiste entasser tous les inconvéniens de la royauté, soit élective soit héréditaire; là, toujours supposant les prétendues

vertus du peuple et de la multitude, il ne voit sur le trône que des tyrans ou des despotes vicieux, intéressés, ambitieux. Il ne craignoit pas d'ajouter que si l'on vouloit entendre par roi celui qui gouverne *pour l'utilité de ses sujets*, il s'ensuivroit que depuis le commencement du monde il n'auroit pas encore *existé un seul roi.* (Voyez liv. 3, ch. 6, et note sur le ch. 16.)

Les conséquences les plus directes de tout ce système étoient évidemment que tout peuple jaloux de conserver ses droits d'égalité, de liberté, doit d'abord chercher à se passer de roi, et se donner une constitution républicaine ; que les peuples croyant avoir besoin d'un roi, doivent prendre au moins toutes les précautions nécessaires pour conserver sur lui les droits du souverain, et ne pas oublier sur-tout qu'en qualité de souverains ils ont toujours le droit de se défaire du roi qu'ils ont créé, de briser son sceptre, de renverser son trône, toutes les fois que bon leur semblera. Pas une de ces conséquences n'effraya le philosophe de Genève. Il falloit les admettre à son école, ou manquer de justesse comme Montesquieu, et livrer encore la terre à l'esclavage. Si on lui objectoit que les nations les plus imbues jadis de ces idées de peuple égal, libre et souverain, furent précisément celles où l'on voyoit le plus d'esclaves, il se contentoit de répondre : « Telle fut, il est vrai, la situation de Sparte ; » pour vous, peuples modernes, vous n'avez » point d'esclaves, *mais vous l'êtes.* Vous payez » leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter » cette préférence, j'y trouve plus de lâcheté que » d'humanité. » (*Ch.* 18.)

Treizième conséq. Tous les peuples du jour esclaves.

Ainsi toujours plus vif et plus pressant, et toujours plus hardi que son maître, Rousseau ne savoit taire aucune des conséquences du principe

posé par Montesquieu. Ainsi bravant tout à la fois, et les anglais et tous les autres peuples, il faisoit hardiment entendre à tous : Vous êtes tous esclaves sous vos rois.

Religion du système Déisme.

Ce n'étoit pas assez d'avoir surpassé son maître dans ce genre. Montesquieu mollissant quelquefois, insinuant l'erreur, et malgré ses éloges du christianisme, semblant plus d'une fois sacrifier les vertus religieuses à la politique, parut encore timide à ses disciples. Jean-Jacques plus tranchant, déclara hautement ne connoître *rien de plus contraire à l'esprit social* que la religion de l'Evangile. Un vrai chrétien pour lui ne fut que l'homme toujours prêt à subir le joug des Cromwel ou des Catilina.

Montesquieu avoit fait de la *religion catholique* celle des gouvernemens modérés, des monarchies tempérées ; et de la *religion protestante*, *celle des républiques.* (Esprit des Lois, liv. 24, ch. 5.) Il ne falloit à Jean-Jacques ni chrétien catholique, ni chrétien protestant. Il finit son système par le même paradoxe de Bayle que Montesquieu avoit combattu. Il ne vit pour le peuple égal, libre et souverain, d'autre religion que celle du déiste. Pour saper tous les trônes des rois, il proscrivit de la religion de l'Etat tous les autels du Christ. (*Contrat soc. Voyez tout le dernier chapitre.*)

Cette conclusion seule donnoit à Jean-Jacques, dans l'esprit des sophistes, bien des avantages sur Montesquieu. Le temps devoit un jour apprendre lequel des deux systêmes l'emporteroit. Que l'historien compare leurs effets, qu'il observe la nature et les progrès successifs de l'opinion ; il sera moins surpris de voir un jour triompher celle des deux écoles qui laissoit moins de ménagemens à attendre et pour l'autel et pour le trône.

CHAPITRE IV.

TROISIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION.

Effet général des systêmes de MONTESQUIEU et de JEAN-JACQUES.

Convention des sophistes; union de leurs complots contre le trône à leurs complots contre l'autel.

EN comparant les deux systêmes que je viens d'exposer, il est aisé de voir que les idées de la liberté et de l'égalité politiques avoient pris dans l'esprit de Montesquieu et de Jean-Jacques, la tournure, les modifications que l'on devoit naturellement attendre de la diverse condition de ces deux célèbres écrivains. Le premier, élevé dans cette partie de la société, que distinguent les titres et les richesses, avoit bien moins donné à cette égalité qui confond tous les ordres des citoyens. Malgré son admiration pour les républiques de l'antiquité, il observoit qu'il « y a toujours dans » un état des gens distingués par la naissance, » les richesses ou les honneurs; que si ces » hommes-là étoient confondus parmi le peuple, » et s'ils n'y avoient qu'une voix comme les au- » tres, la liberté commune seroit leur esclavage, » et ils n'auroient aucun intérêt à la défendre.» Il formoit de ces hommes un corps qui pouvoit arrêter les délibérations du peuple, comme le peuple pouvoit arrêter les leurs. Dans les grands empires, il admettoit un roi, qui pouvoit arrêter les uns et les autres. (*Voyez Esprit des Lois, Liv. XI, chap.* 6.)

Raisons de Montesquieu pour l'aristocratie.

Ce système devoit un jour montrer aux Jacobins dans Montesquieu, le père de l'aristocratie, et il paroît assez vraisemblable que ce qui lui plaisoit sur-tout dans cette idée, c'est le rôle que devoient y jouer les hommes de son état, élevés à la condition de co-législateurs ; et dès-lors jouissant de cette liberté qu'il faisoit consister à se gouverner soi-même, à n'obéir jamais qu'à ses propres lois. La précautions qu'il avoit prises de ne généraliser ces idées qu'en parlant de cette île où il avoit appris à les admirer, le mettoit en quelque sorte hors de toute censure, et de l'accusation de vouloir bouleverser le gouvernement de sa patrie pour en introduire un étranger. Cette précaution n'empêcha pas que bien de ses lecteurs ne vissent plus d'autre constitution à désirer que celle dont il leur parloit avec tant d'éloges, et plus de lois propices à la liberté que celles d'un pays où chacun se gouverneroit soi-même.

Pourquoi son système exalté, et par qui.

Les français étoient alors peu exercés dans les discussions politiques, et plus accoutumés à jouir des avantages de leur gouvernement sous les lois de leur monarque, qu'à discuter sur son autorité. Ils étoient libres sous ces lois ; ils ne s'amusoient pas à rechercher comment ils pouvoient l'être, sans les avoir faites eux-mêmes. La nouveauté de ce sujet piqua la curiosité d'une nation à qui ce titre seul auroit suffi pour faire de l'*Esprit des lois* un ouvrage admirable. On y trouvoit d'ailleurs une vaste étendue de connoissances, et malgré une foule de réflexions piquantes, presque épigrammatiques, un ton d'honnêteté, de modération qui ajoutoit bien d'autres titres à l'estime publique. Les anglais admirèrent aussi ; malgré les réticences de Montesquieu, il leur étoit plus spécialement permis d'exalter un génie dont la grande erreur étoit d'avoir pu croire que tous les autres

peuples étoient ou assez sages, ou assez bien placés sur le globe politique, pour n'avoir pas besoin d'autres lois que des leurs, s'ils vouloient être libres.

L'estime qu'on avoit pour la Grande-Bretagne, sentiment qu'une nation peut-être alors sa plus digne rivale, ne lui avoit jamais refusé, ajoutoit à l'*Esprit des lois*. L'ouvrage fut traduit en bien des langues; il eût été honteux pour un français de paroître ne l'avoir pas étudié. Qu'on me pardonne l'expression dont je vais me servir; le poison, le vrai germe de la révolution la plus démocratique s'insinua, sans qu'on s'en apperçut. Ce germe est tout entier dans ce principe : *Tout homme qui est censé avoir une ame libre doit être gouverné par lui-même.* Ce principe revient absolument à celui-ci : *C'est dans le peuple en corps que réside la puissance législative.* Les admirateurs que Montesquieu trouva dans l'aristocratie ne sentirent pas assez les conséquences de ce grand axiome. Ils ne s'apperçurent pas que les philosophes de la rébellion ne feroient que changer les termes, quand ils diroient un jour : La loi est l'expression de la volonté générale; quand ils en concluroient : Donc c'est au peuple seul ou à la multitude qu'il appartient de faire toutes les lois et de les défaire; donc le peuple changeant, bouleversant comme il lui plaît, toutes les lois, ne fait que ce qu'il a le droit de faire.

Avantages que la démocratie tiroit de Montesquieu.

Quand Montesquieu biaisoit sur ces conséquences, ou bien faisoit semblant de ne pas les appercevoir, et sur-tout quand jetant un coup-d'œil sur les diverses monarchies de l'Europe, il se voyoit forcé de convenir, qu'une seule exceptée, il n'en connoissoit point où le peuple jouît de ce prétendu droit de se gouverner lui-même et de faire ses lois; quand il ajoutoit que moins elles se trouvoient

fondées sur ce droit, plus la *monarchie dégénéreroit en despotisme ;* quand, après avoir dit qu'il n'y avoit plus de liberté, sans cette distinction et séparation des pouvoirs qu'il voyoit réunis sur la tête de tant de souverains, il sembloit encore vouloir consoler ces divers peuples, en leur parlant du plus ou moins de liberté qu'ils pourroient encore devoir à ce qu'il appeloit des préjugés, à leur amour pour *la gloire des citoyens, de l'Etat et du prince ;* (Liv. XI, chap. 7.) qu'est-ce que ce nuage dont il s'enveloppoit ? Après avoir posé des principes qui ne montrent par-tout que l'esclavage, croit-il apaiser les esprits, en leur parlant d'une liberté de préjugé qui peut encore leur rester ? Seroit-ce là de ces *obscurités volontaires* que d'Alembert a prises pour d'*innocens artifices ?* ou bien faut-il s'en tenir à Jean-Jacques accusant Montesquieu de *manquer de justesse* ?

Quoi qu'il en soit, tels étoient les principes de Montesquieu, qu'il étoit impossible de les suivre, et en France et ailleurs, sans ces révolutions qui transportent au peuple la partie la plus importante de l'autorité du souverain. Après l'*Esprit des lois*, il ne manquoit évidemment, pour appeler ces révolutions, qu'un homme assez hardi pour ne pas redouter les conséquences, pour s'en applaudir même, parce qu'il les voyoit trancher et effacer dans une condition supérieure des distinctions, des titres qui pouvoient l'humilier dans la sienne. Cet homme se trouva dans Jean-Jacques. Fils d'un simple artisan, et d'abord élevé dans la boutique d'un horloger, il profita des armes que Montesquieu lui fournissoit pour voir le même droit à la législation, à la souveraineté dans le simple artisan et dans le grand seigneur, dans le roturier et dans le gentilhomme. Toute l'aristocratie de Montesquieu fut pour le Genevois un vain échafau-

dage. S'il conserva le mot pour exprimer le meilleur gouvernement, c'est qu'il rendit à ce mot *aristocratie* son premier sens. Il entendit par là, non le noble ou le riche, mais le *meilleur*, soit riche soit pauvre, élu magistrat par le peuple; et dans l'aristocratie même il ne vit que le peuple législateur et souverain.

Il falloit à Montesquieu des nobles entre les rois et le peuple; Jean-Jacques détestoit ces intermédiaires. Il lui parut absurde que le peuple souverain en eût besoin.

Comparaisons et effets naturels des deux systèmes.

Montesquieu morceloit le sceptre des rois pour en donner une partie précieuse à l'aristocratie des richesses, des rangs et des titres. Jean-Jacques sans richesses, sans titres et sans rangs, brisoit absolument ce sceptre des rois, de la noblesse, des richesses. Pour avoir toute sa part de souveraineté égale à celle du mylord, du gentilhomme, il fit la multitude souveraine. L'un et l'autre appeloient les révolutions; l'un et l'autre, malgré toutes leurs protestations franches ou simulées, n'en apprenoient pas moins aux nations que leur gouvernement étoit en général celui du despotisme; que pour sortir de l'esclavage il falloit se donner de nouvelles constitutions et de nouvelles lois, des chefs plus dépendans et moins libres eux-mêmes, pour que la liberté des citoyens fût mise hors d'atteinte.

L'un et l'autre, en disant ce qui auroit dû être d'après leurs idées de liberté, disoient aux peuples tout ce qu'il falloit faire désormais pour qu'ils se crussent libres. L'opinion, comme les deux systèmes, devoit se modeler, se resserrer dans les limites assignées par Montesquieu; ou bien s'abandonner, s'étendre à toute la latitude que lui donnoit Jean-Jacques, suivant la force et la prépondérance, suivant la multitude des disciples

que l'intérêt pouvoit donner à l'un ou bien à l'autre de ces modernes politiques. Tout homme accoutumé à réfléchir eût pu prévoir dès-lors que Montesquieu auroit pour lui tous les rebelles de l'aristocratie ; mais que toutes les classes moyennes, subalternes, jalouses, ennemies de l'aristocratie, combattroient pour Jean-Jacques.

Tel devoit être l'effet naturel des deux systêmes, à mesure qu'ils feroient des conquêtes sur l'opinion publique. Cet effet, il est vrai, pouvoit être annullé par l'opinion encore dominante chez des peuples que de fausses idées de liberté n'avoient pas encore accoutumé à se regarder comme esclaves sous les lois de leurs princes.

Tous ces principes révolutionnaires pouvoient sur-tout rester sans force et sans action sur l'esprit de ceux que la religion accoutumoit à regarder les rois, et tous les chefs de la société comme les ministres de Dieu qui gouverne le monde. Tous ces systêmes devoient s'évanouir devant son Evangile, qui proscrivant toute injustice, tout arbitraire et toute tyrannie dans le prince, toute rébellion dans les sujets, remonte à la vraie source, au véritable objet de toute autorité, et ne fomente pas l'orgueil des peuples, en leur criant qu'ils sont tous souverains.

Mais déjà les sophistes de l'impiété sapoient les fondemens de cette religion ; et déjà ils comptoient une foule d'adeptes ; ils en comptoient surtout parmi ces hommes dont ils jalousoient secrètement les distinctions ou la puissance ; ils conçurent bientôt tout le parti qu'il leur seroit facile de tirer des deux systêmes, pour faire prévaloir dans l'ordre politique les mêmes idées de liberté, d'égalité, auxquelles ils devoient tous leurs succès contre le christianisme.

Jusques

Jusques alors la haine des enfans de Voltaire, des compagnons de d'Alembert contre les rois, avoit été vague et incertaine ; c'étoit en général le vœu de liberté, d'égalité, c'étoit la haine de toute autorité répressive qu'ils avoient dans le cœur. Mais la nécessité d'un gouvernement quelconque pour la société civile étouffoit presque leur voix. Ils sembloient avoir senti ici qu'il ne suffisoit pas de détruire, et qu'en ôtant aux peuples leurs lois actuelles, il faudroit être prêt à leur en donner d'autres. Ils lâchoient leurs sarcasmes contre les rois, sans paroître s'en prendre à leurs vrais droits. Ils donnoient des leçons contre la tyrannie, le despotisme, sans avoir encore décidé que tout prince, tout roi fût un despote. Il n'en fut plus de même après l'apparition des deux systêmes. Celui de Montesquieu leur apprenoit à se gouverner eux-mêmes, et à faire la loi avec leurs rois. Celui de Jean-Jacques leur apprenoit à se passer de rois, en se gouvernant eux-mêmes et en faisant la loi. Ils n'hésitèrent plus ; l'abolition des rois fut résolue, comme celle de la religion de Jésus-Christ. Dès cet instant les deux conspirations contre l'autel, contre le trône, ne formèrent plus à l'école des sophistes qu'une seule et même conspiration. Dès-lors ce ne fut plus la voix isolée de Voltaire, ou celle de quelqu'autre sophiste livré à ses caprices, et lançant ses sarcasmes contre l'autorité des rois ; ce furent les efforts réunis des sophistes, désormais combinant les projets de la rébellion avec tous ceux de leur impiété ; désormais confondant leurs moyens et leurs vœux, et leurs haines, et tous leurs artifices, pour apprendre aux peuples à renverser les trônes de leurs rois, comme ils leur apprenoient à démolir les autels de leur Dieu.

Choix et conspiration des sophistes pour le systême contre les rois.

L'accusation est importante, elle est formelle ;

les preuves en sont toutes dans la bouche des conjurés eux-mêmes. Et ce n'est pas ici le simple aveu de leur conspiration ; c'est l'orgueil du sophiste qui met toute sa gloire dans son crime, qui en peint la noirceur, l'hypocrisie et la scélératesse, comme il eût peint l'objet et le génie, et les travaux de la sagesse même ou de la vraie philosophie pour le bonheur du genre humain. Écoutons-les eux-mêmes traçant l'histoire de leurs complots, et donnant leurs complots, et donnant leurs succès pour la plus grande preuve des progrès de l'esprit dans la carrière des vérités philosophiques.

Preuves de la conspiration. Aveu de Condorcet.

La révolution française venoit de renverser le trône de Louis XVI ; le plus impie et le plus acharné des conjurés, le monstrueux Condorcet, imagine qu'il ne lui reste plus qu'à célébrer la gloire, et à nous retracer les progrès de ce philosophisme, à qui seuls étoient dus, et tous les forfaits, et tous les désastres qui venoient de fonder sa république. Crainte que l'on n'ignore à quelle école tous ces forfaits sont dus, il reprend cette école dès sa plus ancienne origine : il reconnoît ses pères, ses maîtres dans tous les coryphées de l'impiété et de la rébellion qu'a produit chaque siècle. Il arrive à l'époque où il voit se jeter les fondemens de sa révolution et de sa république. Pour que l'histoire pèse son témoignage et apprécie ses aveux, je ne changerai point son langage ; je le laisse exalter son école et tous ses prétendus bienfaits. C'est au milieu du siècle où nous vivons ; c'est à l'époque où il croit voir tout le délire de la superstition faire place aux premières lueurs de la philosophie moderne, qu'il suppose ses lecteurs arrivés. Alors voici la trame qu'il met à nous développer, comme l'histoire et le triomphe de sa philosophie.

« *Il se forma bientôt en Europe une classe* » *d'hommes* moins occupés encore de découvrir » ou d'approfondir la vérité, que de la répandre; » qui se dévouant à poursuivre les préjugés dans » les asiles où le clergé, les écoles, les gouver- » nemens, les corporations anciennes les avoient » recueillis et protégés, mirent leur gloire à dé- » truire les erreurs populaires, plutôt qu'à reculer » les limites des connoissances; manière indi- » recte de servir leurs progrès, qui n'étoit ni la » moins périlleuse, ni la moins utile.

» En Angleterre, Collins et Bolingbroke; en » France, Bayle, Fontenelle, Voltaire, Montes- » quieu, *et les écoles formées par ces hommes*, » combattirent en faveur de la vérité; employant » tour à tour les armes que l'érudition, la phi- » losophie, l'esprit et le talent d'écrire peuvent » fournir à la raison; *prenant tous les tons, em-* » *ployant toutes les formes*, depuis la plaisan- » terie jusqu'au pathétique, depuis la compi- » lation la plus savante et la plus vaste, jusqu'au » roman et au pamphlet du jour; *couvrant la* » *vérité d'un voile qui menageoit les yeux trop* » *foibles, et laissoit le plaisir de la deviner;* » caressant les préjugés avec adresse, pour leur » porter des coups plus certains; n'en menaçant » presque jamais plusieurs à la fois, ni même un » seul tout entier; consolant quelquefois les en- » nemis de la raison, en *paroissant ne vouloir* » *dans la religion qu'une demi-tolérance, dans* » *la politique qu'une demi-liberté; ménageant* » *le despotisme, quand ils combattoient les* » *absurdités religieuses; et le culte, quand ils* » *s'élevoient contre le tyran; attaquant ces deux* » *fléaux dans leur principe, quand même ils* » *paroissoient n'en vouloir qu'à des abus révol-* » *tans ou ridicules; et frappant ces arbres fu-*

» *nestes dans leurs racines, quand ils sembloient* » *se borner à en élaguer quelques branches éga-* » *rées ; tantôt en apprenant aux amis de la* » *liberté que la superstition qui couvre le des-* » *potisme d'un bouclier impénétrable, est la* » *première victime qu'ils doivent immoler, la* » *première chaîne qu'ils doivent briser ;* tantôt » au contraire *la dénonçant aux despotes comme* » *la véritable ennemie de leur pouvoir ;* et les » effrayant du tableau de ses hypocrites complots » et de ses fureurs sanguinaires ; mais ne se las- » sant jamais de réclamer *l'indépendance de la* » *raison, la liberté d'écrire,* comme le droit et » le salut du genre humain ; s'élevant avec une » infatigable énergie contre tous les crimes du » *fanatisme et de la tyrannie ;* poursuivant dans » la *religion,* dans *l'administration,* dans *les* » *mœurs,* dans *les lois,* tout ce qui portoit le » caractère de l'oppression, de la dureté, de la » barbarie ; ordonnant au nom de la nature *aux* » *rois, aux guerriers, aux prêtres, aux magis-* » *trats,* de respecter le sang des hommes ; leur » reprochant avec une énergique sévérité celui » que leur politique ou leur indifférence prodi- » guoit dans les combats ou dans les supplices ; » prenant enfin pour cri de guerre, *raison, to-* » *lérance, humanité.*

» Telle fut cette philosophie nouvelle, objet » de la haine commune de ces classes nombreuses » qui n'existent que par les préjugés. — Ses chefs » eurent presque toujours l'art d'échapper à la » vengeance, en s'exposant à la haine ; *de se* » *cacher à la persécution, en se montrant assez* » *pour ne rien perdre de leur gloire.* » Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain, par Condorcet, 9^e^ époque.)

Quand la rébellion, l'impiété et la révolte personnifiées auroient choisi la personne et la plume de Condorcet pour dévoiler et l'époque, et l'objet, et les auteurs, et les moyens, et toute l'artificieuse scélératesse des complots d'abord formés contre l'autel, ensuite dirigés et poursuivis contre les rois, et contre les chefs des nations; par quels traits ces complots pouvoient-ils être rendus plus évidens, plus manifestes ? Comment le héros ou l'adepte le plus spécialement initié à tous les mystères de la conjuration, pouvoit-il en retracer plus clairement le double vœu, et nous montrer plus nettement celui de renverser les trônes, naissant immédiatement du vœu de renverser l'autel ? Résultats de cet aveu.

Que l'historien s'empare donc de cet aveu, ou pour mieux dire encore de ce panégyrique des complots. Il y verra tout ce qui peut échapper au plus hardi, au mieux instruit des conjurés, se réunir sous la plume de Condorcet, pour nous tracer la conspiration la plus caractérisée, la plus générale, ourdie par ces hommes appelés philosophes, ourdie non-seulement contre les rois et leurs personnes, et contre tous les rois, mais contre la royauté elle-même, et contre l'essence même de toute royauté, de toute monarchie. Le moment où se forme la conjuration est celui où les Collins, les Bolinghroke, les Bayle, les maîtres de Voltaire, et Voltaire lui-même ont déjà propagé la doctrine de leur impiété contre le Christ.

C'est encore le moment où Montesquieu, et Jean-Jacques qui le suit de très-près, appliquant les idées de liberté, d'égalité, aux systêmes politiques, ont fait naître dans l'ame des lecteurs cet esprit d'inquiétude sur les titres des souverains, sur les bornes de leur autoriré, sur ces prétendus droits de l'homme libre, sans lesquels

tout citoyen n'est qu'un esclave, et tout roi qu'un despote. C'est enfin le moment où les systêmes viennent de présenter aux sophistes de vaines théories, pour suppléer les rois dans le gouvernement des peuples.

Jusques alors les vœux de la secte sembloient se borner à ne vouloir que des rois philosophes, ou du moins des rois gouvernés par des philosophes; elle n'a jamais pu se flatter de cet espoir; elle fait le serment d'abolir toute royanté, au premier instant où elle croit avoir trouvé dans ses systêmes le vrai moyen de s'en passer.

Tous les hommes que Condorcet nous montre composant ces écoles de conjurés, ne sont pas désignés moins clairement. Ce sont les maîtres et les adeptes de cette *philosophie nouvelle*, qui avant de résoudre l'abolition des rois, ont commencé par s'élever contre la religion; ce sont ceux qui, avant de ne voir par-tout que despotisme et tyrannie, se sont tant efforcés de ne montrer que fanatisme et superstition dans le Christianisme.

L'étendue, les moyens, la constance de la conspiration, tout cela se manifeste encore ici avec la dernière évidence. Nos sophistes conjurés font semblant de *ne vouloir dans la religion qu'une demi-tolérance, et dans la politique qu'une demi-liberté; ils ménagent* l'autorité des rois, *quand ils combattent* la religion; *ils ménagent le culte*, quand *ils s'élèvent contre* les rois; ils font semblant de *n'en vouloir qu'aux abus*; mais et la religion et l'autorité des monarques ne sont pour eux que deux *arbres funestes*, dont ils *frappent les racines* mêmes; ce sont les *deux fléaux* qu'ils *attaquent dans leur principe*, pour ne plus en laisser de vestiges.

Il prennent tous les tons, ils emploient toutes

les formes ; ils caressent avec adresse ceux dont ils veulent abolir la puissance ; ils n'épargnent rien pour donner le change à ces rois dont ils sappent les trônes. Ils leur *dénoncent* la religion, *comme la véritable ennemie de leur pouvoir ;* et dans le même temps ils ne cessent d'avertir leurs adeptes que c'est la religion qui *couvre* les rois *d'un bouclier impénétrable*, et qu'elle *est la première victime qu'il faut immoler*, *la première chaîne qu'il faut briser*, pour secouer le joug des rois, pour les écraser tous, quand une fois ils auront réussi à écraser le Dieu de cette religion.

Tout ce jeu de la scélératesse se combine entre les adeptes ; leur accord, leur concert ne peut pas mieux se peindre. Ils ont leur cri de guerre, *indépendance et liberté.* Ils ont tous leur secret ; et alors même qu'ils sont tout occupés à poursuivre leur grand objet, ils mettent tout leur art à *le cacher ; ils ne se lassent pas, ils le poursuivent avec une constance infatigable.* Qu'est-ce donc qu'on pourra appeler conspiration, si l'on n'en voit pas une ici contre les rois ? Et que pourroient donc dire de plus les philosophes, pour nous manifester que leur guerre contre les rois, tout comme leur guerre contre Jésus-Christ, étoit une guerre d'extinction, d'extermination !

J'ai peur qu'on ne m'objecte encore ces mots *de despotisme*, *de tyrannie*, comme ne disant pas précisément la royauté ; j'ai déjà répondu que les tyrans et les despotes à détruire par nos sophistes, ne sont pas sans doute pour eux d'autres monarques que les rois sous lesquels et contre lesquels ils conspirent ; et que si Louis XVI est un tyran ou un despote pour eux, il faut assurément voir la tyrannie même et le despotisme dans le plus doux et le plus modéré des souverains. Mais qu'on ne croie pas qu'un reste de pudeur

ait toujours obligé les sophistes conjurés à cacher leurs complots et leur haine contre la royauté, sous le voile de ces expressions *de tyrannie et de despotisme*. Ce même Condorcet que l'on diroit ici n'insulter avec tous ses sophistes conjurés, qu'aux tyrans et aux despotes, ne voulut pas même laisser cette ressource à l'équivoque.

A peine restoit-il à la France le nom, le fantôme, la vaine ombre d'un roi dans Louis XVI. Les premiers rebelles de la révolution, ces soi-disant législateurs appelés Constituans, à quel point n'avoient-ils pas réduit l'autorité de ce malheureux prince! Quelle apparence de despotisme et de tyrannie pouvoit-il exister alors, au moins dans sa puissance? Eh bien, alors même le vœu des conjurés sophistes n'étoit pas rempli, et ce fut Condorcet qui se chargea d'en montrer l'étendue. Alors on conservoit encore le nom de *royauté;* Condorcet ne dit plus : Détruisez le tyran, le despote ; il cria : Détruisez ce roi même. Annonçant que son vœu étoit celui de tous les philosophes, il proposa sans détours ses problêmes sur la royauté même. Il leur donna pour titre : *De la république ;* il mit en tête la question : *Un roi est-il nécessaire à la liberté* ? Il répondit lui-même : La royauté non-seulement n'est pas nécessaire, non-seulement n'est pas utile ; *mais elle est contraire à la liberté*, elle est inconciliable avec la liberté. Après avoir ainsi résolu son problême, il ajouta : « Nous ne ferons pas aux » raisons qu'on peut nous opposer l'honneur de » les réfuter; bien moins encore répondrons-nous » à cette foule d'écrivains mercenaires qui ont de » si bonnes raisons pour trouver qu'il ne peut y » avoir de bon gouvernement sans une liste ci- » vile, et nous leur permettrons de traiter de » fous ceux qui ont le malheur de penser comme

» les sages de tous les temps et de toutes les na-
» tions. » *Voyez : De la République, par Condorcet*, an 1791.)

Dans la bouche de ce même sophiste, de celui qui entra le plus avant dans les complots de son école, telle est donc sans détour l'étendue de ses complots, tels sont les vœux de tout ce qu'il appelle sage. Ce n'est pas le despotisme seulement, c'est la royauté même ; c'est jusques à l'image et au vain nom de roi qu'ils déclarent incompatibles avec la liberté. Et que faut-il enfin pour que leur dernier vœu soit rempli sur les rois, tout comme sur les prêtres ? Ce n'est pas à la France, ce n'est pas à l'Europe que ce vœu se restreint, c'est à toute la terre, à toute région éclairée par le soleil que la légion des sophistes conjurés a su l'étendre. Ce n'est pas même un simple vœu, c'est désormais l'espoir, c'est la confiance même du succès, qui d'un ton prophétique annonce par la bouche du même adepte, aux prêtres et aux rois, que graces au concert, aux travaux, à la guerre constante que leur font les philosophes, « il arrivera » donc ce moment où le soleil n'éclairera plus sur » la terre que des hommes libres ; ce moment *où* » *les hommes ne reconnoissant d'autres maîtres* » *que leur raison ; où les tyrans, les esclaves,* » *les prêtres et leurs stupides ou hypocrites ins-* » *trumens n'existeront plus que dans l'histoire* » *et sur les théâtres.* » (Id. époque 10.) Le voilà enfin dans toute son étendue le vœu et le complot des sophistes, dévoilé par celui-là même qui se trouve à leur tête, par celui que les chefs de leur école ont jugé le plus digne de leur succéder et le plus pénétré de leur esprit ; par celui que leur *grande consolation* étoit, en mourant, de laisser encore sur la terre pour l'honneur de leur secte. (101 *Lett. de Volt. à d'Alemb.*

an 1773.) Il faut pour ce complot, pour que tout son objet soit rempli, que le nom des prêtres et des rois n'existe plus que dans *l'histoire et sur les théâtres;* là, pour être l'objet de toutes les calomnies, de toutes les imprécations de la secte; et ici, pour devenir celui de la dérision publique.

Témoignage de divers autres adeptes glorieux.

Au reste, Condorcet n'est pas à beaucoup près le seul des sophistes, qui enflé des succès de la double conspiration, nous en montre la source dans ce concert et cette intelligence des sophistes unissant leurs moyens, leurs travaux, et les dirigeant tantôt contre l'autel, tantôt contre le trône, avec le vœu commun d'écraser l'un et l'autre. Condorcet est sans doute celui de tous qui met le plus de gloire dans toute cette trame, parce qu'il est celui qui ayant le plus ouvertement secoué toute pudeur, tout sentiment moral, pouvoit aussi le moins rougir de tous les artifices qu'il se complaît à mettre sous nos yeux; parce qu'il est celui de tous qui pouvoit le plus effrontément nous donner pour les voies de l'honneur, de la vérité, de la sagesse, cette marche tortueuse, cette atroce dissimulatiou, ces embûches tendues tout à la fois aux prêtres, aux nations, aux rois, et toute cette suite de moyens, dont la ruse et la scélératesse, au lieu de philosophes, ne nous montrent réellement à son école que les plus odieux des conjurés. Mais avec Condorcet, il est une foule d'autres adeptes à qui tout leur secret échappe, dès l'instant qu'ils croient pouvoir le révéler, sans compromettre le succès de la conspiration.

La Harpe et Marmontel.

Dans cette phrase seule : *C'est le bras du peuple qui exécute les révolutions politiques, mais c'est la pensée des sages qui les prépare;* dans cette phrase seule, les adeptes du Mercure, la Harpe, Marmontel et Champfort, en avoient pres-

que dit autant que Condorcet. Ils ne montroient pas moins que lui tous nos prétendus sages préparant à la longue et sourdement l'opinion du peuple, et la dirigeant toute vers cette révolution qui renverse le trône de Louis XVI, qui ne cherche *à briser* le prétendu *joug des prêtres* que *pour briser celui* des prétendus *tyrans*, et des tyrans tels que Louis XVI, c'est-à-dire des rois même les plus humains, les plus justes, les plus jaloux de rendre tous leurs sujets heureux. Avant Condorcet même et avant les adeptes du Mercure, une foule d'autres adeptes n'ont cessé de montrer et l'œuvre concertée et la gloire de leur école, dans cette révolution si menaçante et si terrible pour les trônes. Dans la foule des témoignages, écoutons encore un de ces hommes que l'on doit supposer les mieux instruits, parce qu'ils sont ceux que le philosophisme se glorifie le plus de compter parmi ses disciples.

Laméthe-rie et Gudin.

M. de Lamétherie n'est point un des adeptes vulgaires ; c'est un de ceux qui savent donner à l'athéisme même tout l'appareil des sciences naturelles. Dès le 1 janvier 1790, cet adepte, compté à bien des titres parmi les savans de la secte, commence ses observations et ses mémoires par ces paroles remarquables : « Les heureux momens » sont enfin arrivés ou la *philosophie* triomphe » de ses ennemis. Ils avouent eux-mêmes que les » lumières qu'elle a répandues principalement de- » puis quelques années, *ont produit les grands* » *événemens qui distinguent la fin de ce siècle.*» Quels sont ici les grands événemens dont le savant athée est si jaloux de nous voir faire hommage à la philosophie ? Ce sont tous ceux d'une révolution qui nous montre l'homme *brisant les fers de la servitude*, et secouant le joug sous lequel *d'audacieux despotes* l'ont fait long-temps gémir ; c'est

le peuple rentrant dans le droit *inaliénable* de faire seul la loi, de déposer ses princes, de les *changer* ou de les *continuer* à son gré, de ne voir dans ses rois mêmes que des hommes qui ne sauroient enfreindre la loi du peuple, *sans se rendre coupables du crime de lèse-nation.* De crainte que les peuples n'oublient les leçons sur lesquelles se fondent tous ces prétendus droits, Lamétherie les répète avec toute l'éloquence de l'enthousiasme. De crainte qu'on ne fasse honneur de ces leçons et de leurs suites à d'autres qu'à ses maîtres; de crainte enfin qu'on ne voie pas assez ou l'intention ou le concert de ceux qui les donnoient, à l'instant où Louis XVI n'est plus que le jouet de cette populace législatrice et souveraine, il a soin de nous dire : *Ce sont ces vérités mille et mille fois répétées par les philosophes de l'humanité, qui ont produit les effets précieux qu'ils en attendoient.* Il a soin d'ajouter : Si la France est la première à rompre les chaînes du despotisme, c'est que les philosophes ont su la préparer à ces nobles efforts par *une multitude d'excellens écrits.* Et enfin pour que nous sachions bien à quel point doivent un jour s'étendre ces succès *préparés* par la philosophie, par le concert de ses leçons, *mille et mille fois répétées*, l'adepte Lamétherie ajoute encore : « Les mêmes lumières se propagent chez les autres » peuples, et *bientôt ils diront comme les français :* Nous voulons être libres. — Que les brillans succès que *vient d'obtenir la philosophie* » soient un nouvel encouragement! — *Soyons* » *bien persuadés que nos travaux ne seront pas* » *inutiles.* »

Le fondement de cet espoir (que l'historien ne néglige jamais cette observation, puisque les philosophes la répètent eux-mêmes et souvent); le fondement de cet espoir, c'est toujours, que tout

annonce également *une révolution religieuse ;* c'est que des sectes tout aussi ennemies que la philosophie des prétendus despotes et du christianisme, vont se multipliant, se propageant sur-tout dans le *nord de l'Amérique et en Germanie*; c'est que les nouveaux dogmes se *propagent en silence*, et que toutes ces sectes unissent leurs efforts à ceux des philosophes.

L'étendue de cet espoir, c'est que la philosophie, après avoir *conquis la liberté en France, en Amérique*, la portera d'un côté *en Pologne*, de l'autre *en Italie, en Espagne*, jusques dans *la Turquie* ; qu'elle *pénétrera jusqu'aux régions les plus éloignées, en Egypte, en Assyrie et dans les Indes.* (Voyez Observations sur la Physique, l'Hist. naturelle, etc. Janvier 1790, Disc. préliminaire.)

Faut-il encore nous dire plus clairement combien toute cette révolution est due aux efforts combinés, aux vœux et aux travaux des sophistes modernes? Lamétherie nous apprendra qu'il l'avoit annoncé très-clairement aux rois, en leur disant : « Princes, ne vous abusez pas. — *Tell lève l'é-* » *tendard de la liberté ; il est suivi par tous ses* » *concitoyens.* La puissance de Philippe II échoua » contre la Hollande; une balle de thé affranchit » l'Amérique du joug anglais. Chez les peuples » qui ont de l'énergie la liberté naît toujours du » despotisme. Mais Joseph II et Louis XVI étoient » bien éloignés de voir que cet avertissement les » regardoit. — Que les rois, que les aristocrates, » les théocrates profitent de cet exemple ! S'ils » n'en profitent pas le même sage haussera de » pitié les épaules, en disant encore une fois : » Ces privilégiés calculent bien mal la manie de » l'esprit humain et *l'influence de la philosophie ;* » qu'ils voient que leur chute n'a été si précipitée

» en France que pour n'avoir pas fait ce calcul! »
(*Idem, janvier, année* 1791, *page* 150.)

Un autre philosophe tout aussi glorieux que Lamétherie, exaltant, dévoilant presque aussi clairement que Condorcet les projets, l'intention, les complots de la secte; l'un de ceux qu'elle révère encore comme étant le plus profondément entré dans les systêmes politiques de son école, c'est l'adepte Gudin ajoutant ses leçons à celles de Jean-Jacques, mettant toute la gloire de ses maîtres non pas uniquement dans les principes et le vœu de la révolution, mais dans tout ce qu'ils ont fait pour l'amener, dans ces succès préliminaires, qui leur permettoient même de *l'annoncer comme immanquable.*

Cet adepte Gudin dit bien plus; il nous apprend que cette révolution française, les philosophes avoient voulu la faire, non par le bras de la populace, mais par les rois eux-mêmes et leurs ministres; qu'ils les ont avertis qu'en vain on se flattoit de l'empêcher. « Suivant lui ces mêmes » philosophes, qui sous l'ancien régime ont dit » au roi, au conseil, aux ministres : *Ces change-* » *mens qui s'effectueront malgré vous, si vous* » *ne vous résolvez pas à les faire*, disent aujour- » d'hui à ceux qui s'opposent à la Constitution : « Il est impossible de revenir à l'ancien régime, « trop vicieux, trop décrié même par ceux qui le » rejètent, pour qu'il soit jamais rétabli, quelque » parti qui domine. » (*Suppl. au Contrat social, troisième partie, chap.* 2.)

Ainsi ces mêmes hommes que l'on voit aujourd'hui sous le nom de philosophes, partisans si nombreux, si ardens d'une révolution qui détrône les rois, qui déclare le peuple souverain, qui réalise les systêmes les plus directement opposés à l'autorité des monarques; ces mêmes hommes,

avant que d'essayer leurs forces par tous les bras du peuple, avoient déjà su rendre leur révolution assez forte de l'opinion publique ; ils s'en tenoient déjà assez certains pour dire avec confiance et aux ministres et aux rois : Ou bien faites vous-mêmes cette révolution, ou bien sachez que nous voyons tous les moyens de la faire sans vous et malgré vous.

Je ne finirois pas, si je voulois extraire ou rapporter toutes les preuves d'une philosophie, qui n'attendoit que le succès de ces complots pour se glorifier de les avoir ourdis. L'historien les trouvera dans les discours nombreux prononcés par les adeptes, tantôt sur la tribune du club législateur appelé *Assemblée nationale ;* et tantôt sur celle du club régulateur appelé *des Jacobins ;* à peine entendra-t-il prononcer, dans ces deux antres de la révolution, le nom des philosophes, sans voir l'expression de la reconnoissance qui les suit et qui leur fait honneur de la révolution.

Je pourrois ajouter des témoignages d'un autre espèce. Ce seroient les adeptes eux-mêmes, plusieurs années avant la révolution, dans leurs intimes confidences, dévoilant tout leur secret à des hommes qu'ils se flattoient d'entraîner dans leur conjuration. Je nommerois cet avocat, ce sophiste Bergier, que Voltaire mentionne comme un des plus zélés adeptes. (*Corresp. génér.*) Je connois la personne à qui déjà cinq ans avant la révolution française, toutes ces confidences furent faites dans le parc de St. Cloud, à qui Bergier disoit sans hésiter et d'un ton prophétique, que le temps n'étoit pas éloigné où la philosophie triompheroit des prêtres et des rois ; que pour les rois sur-tout c'en étoit fait de leur empire, comme c'en étoit fait de tous les grands, de tous les nobles ; que les moyens avoient été trop bien ménagés ; que

les choses étoient trop avancées pour douter du succès : mais l'homme de qui je tiens ces confidences, qui a même consenti à les écrire de sa main, ne consent pas que je le nomme. Il fit comme bien d'autres alors; il prit pour une vraie folie tout ce ton d'assurance dans un sophiste qu'il savoit un des plus grands vauriens de la philosophie ; et aujourd'hui encore il fait comme bien d'autres, qui ne concevant pas combien il importe à l'histoire que ces sortes de faits soient appuyés par des témoins connus, sacrifient cet intérêt à la délicatesse de trahir ce qui a l'air d'une simple confidence.

Bergier et Alphonse Leroi.

Obligé moi-même de respecter cette délicatesse, je passe sous silence divers traits de cette espèce, qui tous nous montreroient des sophistes confiant le secret de leurs complots, annonçant tout aussi clairement que Bergier, la fin des rois et le triomphe de la philosophie. Je consens même à taire le nom du seigneur français qui, résidant en Normandie, reçut la lettre suivante : « Monsieur » le comte, ne vous y trompez pas ; ceci n'est » pas l'affaire d'une bourrasque. La révolution » est faite et consommée. Elle a été préparée » *depuis bien des années* par les plus grands » génies de l'Europe ; elle a des partisans *dans* » *tous les cabinets.* — Il n'y aura plus d'autre » aristocratie que celle de l'esprit; vous avez plus » de droit que tout autre à y prétendre. » Cette lettre fut écrite peu de temps après la prise de la Bastille, année 1789, par le médecin *Alphonse Leroi.* Je sais qui l'a reçue et je sais qui l'a lue; elle n'a pas besoin de commentaire.

Il est temps de ramener mes lecteurs à cet autre Leroi, dont on a vu l'histoire dans le premier volume de ces Mémoires. Ce n'est plus ici le sophiste glorieux de ses complots ; ce n'est plus Condorcet,

Condorcet, Lamétherie, Gudin, Alphonse, prenant les forfaits mêmes et les complots, et les plus atroces des complots contre l'autel, contre le trône, pour le triomphe de la philosophie; c'est l'adepte honteux et repentant, à qui la réflexion, la douleur, le remords arrachent un secret dont son cœur oppressé n'est plus le maître. Mais ici l'adepte repentant et l'adepte superbe n'en sont pas moins d'accord dans leur déposition. Car on se tromperoit étrangement si l'on bornoit aux conspirations contre l'autel les aveux de ce Leroi, l'objet de ses remords. Au moment où il fait ces aveux, la constitution et le serment de l'apostasie n'étoient pas encore décrétés; il ne s'agissoit pas encore de dépouiller, de profaner les temples ou d'abolir le culte. Aucune atteinte encore n'avoit été portée au symbole du christianisme. Tout étoit préparé, tout se hâtoit, mais l'assemblée n'en étoit encore qu'à ses premiers forfaits contre l'autorité politique et les droits du souverain. C'est à l'aspect de ces premiers forfaits qu'on reproche à Leroi les malheureux effets de son école, et c'est à ce reproche qu'il répond : *A qui le dites-vous! Je le sais mieux que vous; mais j'en mourrai de douleur et de remords.* Lorsqu'il dévoile ensuite toute la noirceur de cette trame ourdie par son académie secrète, dans la maison d'Holbach; lorsqu'il nous dit : C'est là que se formoit, que se poursuivoit toute cette conspiration dont vous voyez les funestes effets; les complots qu'il déteste sont ceux qu'il voit déjà suivis de tant d'outrages et de tant de dangers pour le trône. S'il montre en même temps tous les complots formés contre l'autel, c'est parce que ceux-ci avoient conduit aux autres; c'est parce qu'il falloit bien expliquer la haine de ce peuple effréné contre son souverain, par celle qu'on avoit d'abord su lui inspirer contre son

Témoignage de l'adepte repentant.

Dieu. Ainsi, autant l'aveu du malheureux adepte nous rend indubitable la conspiration tramée par les sophistes contre la religion, autant il nous démontre celle qu'ils ont tramée contre le trône.

On nous diroit en vain : Ce malheureux adepte aimoit son roi ; il prend ceux qui l'entourent à témoin de son attachement à Louis XVI ; comment a-t-il donc pu se prêter à des conspirations formées contre Louis XVI ? On le diroit en vain ; car tout se concilie, tout se combine dans cette ame agitée par les remords. Cet infortuné secrétaire d'une académie conspiratrice put aimer la personne du monarque et détester la monarchie ; la détester au moins telle qu'elle existoit, telle que tous ses maîtres lui apprenoient à la considérer, c'est-à-dire comme inconciliable avec leurs dogmes d'égalité, de liberté, de souveraineté populaire. Nous apprendrons un jour que dans cette académie secrète les avis n'étoient pas uniformes. Les uns vouloient un roi, ou du moins en conserver le nom et l'apparence dans le nouvel ordre de choses qu'ils méditoient ; les autres, c'étoient ceux qui devoient tôt ou tard l'emporter, ne vouloient ni le nom ni l'apparence de royauté ; ni les uns ni les autres ne vouloient la royauté telle qu'elle existoit. A ceux-là il falloit une révolution partie combinée sur le système de Montesquieu, partie sur celui de Jean-Jacques ; à ceux-ci il falloit une révolution qui embrassât et qui réalisât toutes les conséquences que Jean-Jacques avoit su tirer des principes posés par Montesquieu. Mais tous s'étoient unis pour la rébellion ; tous conspiroient pour une révolution quelconque. L'adepte pénitent n'eût voulu qu'une demi-révolution ; il ne s'attendoit pas que les peuples ameutés se portassent aux excès qu'il déteste. Il se flattoit que les conspirateurs philosophes qui ameutoient la popu-

lace, maîtriseroient ses mouvemens ; qu'ils lui inspireroient des égards et des ménagemens pour la personne et même pour la dignité d'un prince qu'il aimoit en français, en courtisan, mais qu'il détrônoit en sophiste. Voilà tout ce qu'indiquent ses regrets et ses protestations d'attachement à la personne de Louis XVI. Il vouloit faire un roi soumis aux systêmes des sophistes ; il en a fait un roi en butte aux fureurs et aux outrages de la populace : voilà tout ce qui cause ses douleurs et ses remords.

Mais plus ce sentiment d'un reste d'affection pour son roi domine dans sa confession, plus il donne de poids à ses aveux. On ne s'accuse pas gratuitement d'avoir percé celui qu'on aime, d'avoir trempé dans des complots contre celui dont on voit à regret le trône s'écrouler ; on ne s'érige pas en auteur des succès qu'on déteste. Pesons donc cet aveu de l'adepte pénitent. Que nous dit Condorcet glorieux et superbe de la conspiration des philosophes contre le trône, que ne dise ce malheureux Leroi mourant de honte, de douleur et de remords !

Les témoignages comparés.

L'adepte glorieux nous apprend que des disciples de Voltaire et de Montesquieu, c'est-à-dire que des principaux chefs de toute l'impiété et de toute la politique des sophistes du siècle, il se forma une *école*, une secte d'hommes coalisés, unissant, combinant leurs travaux et leurs productions pour abattre successivement la religion de Jésus-Christ et les trônes des rois. L'adepte pénitent nous montre ces mêmes disciples de Voltaire, de Montesquieu et de Jean-Jacques, sous le nom emprunté d'économistes, réunis, coalisés dans la maison d'Holbach ; et il nous dit : C'est là que les adeptes combinoient leurs travaux et leurs veilles pour égarer l'opinion publique sur

la religion et sur les droits du trône. C'est de là que sortoient la plupart de ces livres que vous avez vu paroître depuis long-temps contre *la religion, les mœurs et le gouvernement. Tous étoient composés par les membres ou par les ordres de notre société ; tous étoient notre ouvrage ou celui de quelques auteurs affidés.* (Voyez le premier volume de ces Mémoires, chap. XVII.) Le malheureux Leroi ne dit pas seulement les productions dirigées contre la religion et contre les mœurs, il dit aussi dirigées contre le *gouvernement.* Il ne l'auroit pas dit, l'un se manifestoit par l'autre. Car la plupart de ces livres sortis du club d'Holbach, mêlent ces deux objets. Nous le verrons bientôt, la plupart tendent également à renverser le trône comme l'autel. C'étoient les mêmes sophistes enveloppant dans le même complot la destruction de l'un et de l'autre.

L'adepte Condorcet se plaît à nous dépeindre avec quel art ces sophistes coalisés dirigeoient leurs attaques, tantôt contre les prêtres, tantôt contre les souverains, couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles ; caressant les opinions religieuses avec adresse, pour leur porter des coups plus certains ; soulevant avec plus d'art encore les princes contre les prêtres, les peuples contre les princes, bien résolus de renverser également et les autels des prêtres et les trônes des princes. Ce sont les mêmes ruses que retraçoit l'adepte repentant, quand il disoit : « Avant que de livrer à l'impression tous ces livres » impies et séditieux, nous revisions ces livres ; » nous ajoutions, nous retranchions, suivant que » les circonstances l'exigeoient. Quand notre philosophie se montroit trop à découvert pour le » moment, nous y mettions un voile ; quand nous » croyions pouvoir aller plus loin, nous parlions

» aussi plus clairement. » Dans son objet, dans ses moyens, dans ses auteurs, toute cette double conspiration est donc toujours la même dans la bouche de Condorcet, dans celle de Leroi. L'un et l'autre nous montrent l'école des sophistes conspirant contre le Christ et conspirant contre les rois ; ne se flattant de leurs succès contre les souverains, n'arrivant à la révolution qui renverse les trônes, qu'au moment où la foi des peuples longtemps travaillée et enfin affoiblie, égarée par les embûches des sophistes, ne leur annonce plus qu'une foible résistance, soit pour l'autel, soit pour le trône.

L'orgueil de l'adepte Condorcet et son enthousiasme pour la révolution, la douleur et la honte, les remords de l'adepte Leroi, n'avoient pas combiné cet accord de leur déposition. L'un, endurci à la rebellion et à l'impiété, conserve son secret jusqu'au moment où il peut le violer sans crainte d'empêcher la consommation de ses forfaits. Il en jouit enfin, il en triomphe, et croit ne nous montrer dans ses complices que des hommes à révérer comme les bienfaiteurs du genre humain. L'autre, pour affoiblir son crime en quelque sorte, dès l'instant même où il se sent coupable, nomme tous ceux qui l'ont séduit ; il désigne le lieu de ses complots pour le maudire ; il se décharge du poids de ses forfaits sur ses maîtres perfides, sur Voltaire, sur d'Alembert, sur Diderot, et sur tous ses complices ; il ne voit que des monstres dans ceux qui ont pu l'entraîner dans la rébellion. Quand des passions, des intérêts, des sentimens si opposés, déposent pour la même conspiration, pour les mêmes moyens et pour les mêmes conjurés, la vérité n'a plus de preuves à désirer ; elle est portée à l'évidence, à la démonstration.

Premiers grades de la conspiration rapprochés.

Telle est donc la première énigme de cette révolution si fatale aux monarques. Voltaire l'appeloit de tous ses vœux, en hâtant celle qu'il méditoit contre le Christ, en prêchant et faisant prêcher son catéchisme de la nouvelle liberté, en lançant avec art ses sarcasmes et ses satyres contre les prétendus despotes de sa patrie et de l'Europe. Montesquieu montra par ses systêmes les premiers pas à faire pour arriver à cette liberté. Jean-Jacques s'empara des principes de Montesquieu, poussa les conséquences de la liberté. De l'égalité du peuple législateur, il en vint à la liberté et à l'égalité du peuple souverain, du peuple toujours libre, toujours maître de déposer ses rois; il lui apprit à s'en passer. Les disciples de Voltaire, de Montesquieu et de Jean-Jacques réunis, coalisés dans leur académie secrète, coalisèrent leurs sermens. Du serment d'écraser Jésus-Christ et du serment d'écraser tous les rois, ils n'en firent plus qu'un. Nous n'aurions en preuve de ces complots ni l'aveu des adeptes enflés de leurs succès, ni l'aveu de l'adepte mourant de douleur, de remords à l'aspect de ces succès, ce qui nous reste à dévoiler de cette coalition, n'en démontre pas moins l'existence et l'objet, par la publicité des moyens employés par la secte.

CHAPITRE V.

QUATRIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

Inondation de livres contre la royauté. Nouvelles preuves de la conspiration.

Identité d'auteurs pour la double conspiration.

PAR cela même que la conspiration contre les rois se tramoit dans la même académie secrète et par les mêmes hommes que la conspiration contre le christianisme, il est aisé de voir que la grande partie des moyens employés contre l'autel fut aussi mise en usage contre le trône. Celui de tous qui avoit le plus contribué à répandre l'esprit d'impiété, fut encore celui auquel les sophistes s'attachèrent le plus pour répandre l'esprit d'insurrection et de révolte. Rien ne le prouve mieux que leur attention à combiner les atteintes portées aux monarques, avec toute cette guerre qu'ils faisoient au Dieu du ciel dans ces nombreuses productions antichrétiennes, que nous les avons vu répandre avec tant de soin parmi toutes les classes de citoyens. L'inondation des livres destinés à effacer dans l'esprit dès peuples toute affection pour leurs rois, à faire succéder au sentiment de la confiance et du respect ceux du mépris et de la haine pour leur souverain, n'est pas en effet un autre fléau que celui dont j'ai déjà parlé dans la conspiration contre le Christ, sous le titre d'inondation de livres antichrétiens. Ce sont précisément les mêmes productions sorties du même atelier, composées par les mêmes adeptes, exaltées, recommandées, revues par les mêmes chefs, répandues avec la même profusion, colportées par les mêmes agens du club Holbachien dans les villes et les cam-

pagnes, distribuées aux mêmes pédagogues de villages, pour en faire passer tout le venin jusques dans les chaumières, et des plus hautes classes de la société à la plus indigente. Autant donc il est vrai que toutes ces productions étoient pour les sophistes le grand moyen de leur conspiration contre le Christ, autant ces mêmes productions, ensemble monstrueux des principes de l'impiété et des principes de la rébellion, deviennent-elles une preuve évidente et sans réplique que ces mêmes sophistes avoient uni au plus impie des complots contre le Dieu du christianisme, le plus odieux des complots contre les rois.

Pourquoi les vœux contre le trône manifestés plus tard.

La seule différence à observer ici, c'est que dans les premières productions de la société secrète, l'esprit de rébellion se montroit moins ouvertement. Pour attaquer effrontément les rois, la secte crut devoir attendre que ses principes d'impiété eussent déjà disposé les peuples à la voir se déchaîner contre les prétendus despotes, comme elle avoit d'abord commencé par le faire contre les prétendues superstitions religieuses. La plupart de ces productions si menaçantes pour les souverains, sont postérieures, non-seulement aux systêmes de Montesquieu et de Jean-Jacques, mais encore à cette année 1761, où nous avons vu Voltaire reprocher aux sophistes qu'ils voyoient tout de travers, en cherchant à diminuer l'autorité des rois.

Dans les diverses éditions de l'Encyclopédie.

Les philosophes de l'Encyclopédie eux-mêmes, dans la première édition de leur informe compilation, n'avoient préludé que foiblement aux principes de cette égalité, de cette liberté devenues si chères aux ennemis des rois. Quoique l'on reprochât à d'Alembert de n'avoir vu, dès son discours préliminaire, dans l'*inégalité des conditions qu'un droit barbare*; quoique les royalistes,

ou même les citoyens de tout Etat, de tout gouvernement, n'aimassent point à lire dans l'Encyclopédie cette assertion dont les jacobins ont si bien profité : « Aucune sujétion naturelle, dans » laquelle les hommes sont nés à l'égard de leur » père, *ou de leur prince, n'a jamais été re-* » *gardée comme un lien qui les oblige sans leur* » *propre consentement ;* » (Voyez les Mémoires philosophiques, chap. 2; sur l'article de l'Encyclopédie, *Gouvernement.*) Enfin quoique les encyclopédistes se fussent hâtés de se montrer les premiers défenseurs de Montesquieu, la crainte d'effaroucher l'autorité les tint quelques années plus réservés sur cet article. Il fallut attendre de nouvelles éditions ; ce ne fut pas même dans celle d'Yverdun, ce fut pour la première fois dans celle de Genève qu'on les vit donner un libre cours aux principes révolutionnaires. Dans celle-ci, crainte qu'ils n'échappassent au lecteur, Diderot les avoit resserrés, répétés, rédigés avec tout l'appareil du sophisme, au moins dans trois articles différens. (*Voyez dans cette édition* les art. *Droit des gens*, *Epicuriens*, *Eclectiques.*) Là, Montesquieu, Jean-Jacques, tous les amis du peuple législateur et souverain, n'auroient pas nié un seul article dans la chaîne brillante des sophismes. Seroit-ce pour cela que Voltaire étoit si empressé de voir cette édition se propager en France, et témoignoit à d'Alembert ses craintes qu'elle ne pût jamais y pénétrer. (*Voy. corresp. avec d'Alemb.*) Elle y devint pourtant la plus commune ; mais dès-lors, c'est-à-dire en 1773, l'académie secrète des conjurés avoir produit et ne cessoit de produire, de répandre cette foule d'ouvrages que l'adepte Leroi nous déclare, et que le plus simple examen nous démontre destinés à détruire la religion, les mœurs, les gouvernemens ; et parmi

tous les gouvernemens, ceux-là sur-tout qui ont pour chefs des rois ou des monarques.

Concert des sophistes contre tous les gouvernemens existans.

Pour montrer le concert sur ce dernier objet, comme nous l'avons fait sur les deux autres, triomphons, s'il est possible, de l'indignation que doivent exciter les leçons des sophistes. Disons aux citoyens des monarchies, disons même aux citoyens de toute aristocratie, de toute république non encore jacobinisée : Si vous êtes réduits à trembler sur les révolutions qui menacent votre gouvernement, apprenez à connoître la secte qui appelle ces révolutions, par les leçons qu'elle a l'art de répandre.

Il en est en effet de tout gouvernement auprès des sophistes, comme de toute religion. Dans l'un comme dans l'autre, il leur faut par-tout établir un nouvel ordre de choses. On les voit au moins tous ou presque tous d'accord à nous apprendre qu'à peine existe-t-il quelque part sur le globe entier un seul Etat où les droits du peuple égal et libre, ne soient affreusement violés. S'il faut en croire à toutes leurs leçons combinées et répétées presque dans les mêmes termes dans une foule de productions, *l'ignorance*, *la crainte*, *le hasard*, *la déraison*, *la superstition*, *l'imprudente reconnoissance des nations*, *ont par-tout présidé à l'établissement des gouvernemens*, *ainsi qu'à leurs réformes;* et c'est là l'unique origine de toutes les sociétés, de tous les empires qui se sont maintenus jusqu'à nos jours. Telle est l'assertion du *Système social*, que l'académie secrète fait succéder au Contrat social de Jean-Jacques; telles sont les leçons de l'*Essai sur les préjugés*, qu'elle publie sous le nom emprunté de Dumarsais; celles encore du *Despotisme oriental*, qu'elle propage sous le nom de Boulanger; celles enfin du *Système de la nature*, que les élus de ses élus unis à

Diderot ont enfanté, et qu'elle se plaît sur-tout à faire circuler de toute part. (*Voy. tous ces ouvrages, et sur-tout Système social, tom.* 2, *ch.* 2 *et* 3 ; *Syst. nat. sec. part.*)

Jean-Jacques enseignant que l'homme est né libre, et que *par-tout il est dans les fers*, ajoutoit au moins : Comment *ce changement s'est-il fait?* Et il répondoit : *Je l'ignore.* (Contrat social, ch. 1.) Ses disciples de l'académie secrète étoient devenus plus savans ou moins modestes.

Les plus modérés de ces sophistes, ou du moins ceux qui, sous l'étendard de l'économiste Quesnay, vouloient paroître tels, ne donnoient pas au peuple un compte plus flatteur, soit de l'origine, soit de l'état actuel de leurs gouvernemens : « Il faut en » convenir, nous disoient ceux-ci par la bouche » du mielleux Dupont, il faut en convenir, la plu- » part des nations sont encore les victimes d'une » infinité de délits et de malheurs, qui ne pour- » roient pas avoir lieu, si l'étude réfléchie du » droit naturel, de la justice morale calculée, de » la véritable et saine politique, avoit éclairé le » plus grand nombre des esprits. Ici, l'on étend » les prohibitions jusques sur les pensées ; là, » des nations égarées par le féroce amour des » conquêtes, sacrifient pour des objets d'usurpa- » tion les avances dont elles avoient le plus grand » besoin pour mettre leur terroir en valeur; elles » arrachent aux déserts le petit nombre d'habi- » tans, et le peu de richesses qui s'y trouvoient » semées çà et là, pour les envoyer répandre le » sang de leurs voisins, et multiplier ailleurs » d'autres déserts. D'un côté..... De l'autre..... » Ailleurs..... Ailleurs..... »

Spécialement contre le gouvernement anglais.

Ce tableau rembruni se terminoit par une multitude de points, qui tenant la place de vingt, de trente lignes, laissoient à l'imagination le soin

de les remplir, et de nous dire avec le débonnaire auteur : « *Tel est encore le monde ; tel il fut* » *toujours dans notre Europe, et presque sur la* » *terre entière.* » (Ephémérides du citoyen, tom. 7, art. *Opérations de l'Europe.*)

Observez que les hommes qui tiennent aux peuples ce langage sur leurs gouvernemens, ont précisément soin de le consigner dans les journaux qu'ils destinent plus spécialement à l'instruction des agricoles. Observez combien fidèlement ils marchent sur les traces de leur maître Jean-Jacques. Celui-ci refusant d'excepter l'Angleterre même de cette assertion, *par-tout l'homme est dans les fers*, ne craignoit pas de dire : « Le peu- » ple anglais pense être libre, il se trompe fort ; » il ne l'est que durant l'élection des membres du » parlement : sitôt qu'ils sont élus, *il est esclave*, » *il n'est rien.* Dans les cours momens de sa li- » berté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la » perde. » (*Contrat social, liv.* 3, *ch.* 15.)

Des adeptes un peu réfléchis auroient demandé à Jean-Jacques comment son peuple égal et souverain se trouvoit plus libre que les anglais, et comment il n'étoit pas aussi esclave par-tout ailleurs que dans ses assemblées ; puisque le moment de ses assemblées est le seul où le peuple souverain puisse *agir ;* puisque même dans ses assemblées sa souveraineté est nulle, et tous ses actes *nuls*, *illégitimes*, s'il s'assemble sans *être convoqué par le magistrat* (chap. 12 et 13) ; puisque par-tout ailleurs ce peuple souverain ne doit plus qu'obéir : des adeptes moutonniers aimèrent mieux ne voir encore chez les anglais qu'un gouvernement à décrier, et ils nous dirent : « Les nations mêmes » qui se croient le mieux gouvernées, telles que » l'Angleterre, *n'ont d'autre plaisir* que celui de » lutter sans cesse contre l'autorité souveraine, de

» rendre leur impôt naturel insuffisant pour les » dépenses publiques, — de voir vendre et aliéner leurs revenus présens et futurs, le pain et » les maisons de leur postérité, la moitié de leur » île, par leurs représentans, etc.; — à ce prix, » trop cher des trois quarts, l'Angleterre forme » une république dans laquelle, heureusement » pour la nation, se trouve *un couple d'excellentes* » *lois*, mais dont, malgré l'opinion du grand » Montesquieu, la constitution ne paroît pas à » envier. » (*Dupont encore : De la république de Genève, chap. 4.*)

Le respect pour cette nation m'empêche seul de mettre sous les yeux des lecteurs des déclamations d'une autre espèce. Celles-là nous suffisent pour voir combien toute l'intention des sophistes, en se livrant à ces diatribes, étoit de dire aux nations : Si les droits du peuple souverain sont si étrangement violés en Angleterre même, et s'il faut qu'elle change sa constitution pour recouvrer ces droits, quel intérêt n'ont pas les autres peuples à des révolutions, qui seules peuvent briser leurs fers ?

Haine des sophistes contre les rois.

Ce n'étoit encore là que la guerre indirecte des sophistes contre les rois, par qui la plupart de ces peuples sont gouvernés. Il s'en faut bien que leur philosophisme s'en tînt à cette manière de rendre les trônes odieux, en commentant Montesquieu, ou Jean-Jacques, ou Voltaire.

Helvétius et divers autres.

Montesquieu avoit fait des préjugés le mobile des monarchies ; il avoit dit que sous un gouvernement monarchique, il est *très-difficile que le peuple soit vertueux ;* Helvétius renforçant la leçon au sortir de son académie secrète, se mit à écrire : « *La vraie monarchie n'est qu'une cons-* » *titution imaginée pour corrompre les mœurs* » *des peuples et pour les asservir*, ainsi que les

» romains le firent des spartiates et des bretons, » en leur donnant un roi ou un despote. » (*Extrait de* l'Homme, *tom.* 2, *note sur la sect.* 9.)

Jean-Jacques avoit appris aux peuples à penser que si *l'autorité des rois* vient de Dieu, c'est comme les *maladies* et les fléaux du genre humain. (*Emile*, *tom.* 4, *et Contr. soc.*) Raynal lui succéda pour nous dire : *Ces rois sont des bêtes féroces qui dévorent les nations.* (Hist. phil. et polit. tom. 4, liv. 19.) Un troisième sophiste se présenta, et nous fit entendre à tous : *Vos rois sont les premiers bourreaux de leurs sujets ; la force et la stupidité sont la seule origine de leur trône.* (Syst. de la raison.) D'autres encore arrivent pour nous dire : « *Les rois ressemblent au Saturne de la fable, qui dévoroit ses propres enfans.* » D'autres encore : « Le gouvernement monarchique mettant » des forces étranges dans la main d'un seul homme, » doit *par sa nature même* le tenter d'abuser de » son pouvoir, pour se mettre au-dessus des lois, » pour *exercer le despotisme et la tyrannie, qui* » *sont les plus terribles fléaux des nations.* » (Voyez Essai sur les préjugés, Despotisme oriental, Système social, tom. 2, chap. 2 et 3.) La plus modérée de leurs expressions fut que la royauté met *une trop grande distance entre les souverains et les sujets*, pour qu'elle puisse constituer un gouvernement approuvé par la sagesse ; (*Idem*) que s'il nous faut absolument des rois, au moins faut-il nous souvenir qu'un roi ne devroit être autre chose que le *premier commis de sa nation.* (Helvét. de l'Homme.)

Cette nécessité désespère les sophistes ; pour en faire triompher leurs compatriotes, ils leur crient qu'ils sont sous le joug du *despotisme*, *dont le propre est d'avilir la pensée des esprits et d'abrutir les ames ;* que leur patrie même gouvernée

par des rois, ne peut trouver *de remède à ses malheurs* qu'en devenant la proie des *conquêtes;* que tant qu'ils resteront sous le sceptre des rois, « ils sont, *par la forme même de ce gouvernement,* » *invinciblement entraînés vers l'abrutissement;* » que les lumières se répandroient en vain chez eux, » parce qu'elles éclaireroient *les français* sur les » malheurs du despotisme, sans leur procurer les » moyens de s'y soustraire. » (*Id. Préface.*)

Ce qu'ils disent à leurs compatriotes, ils le crient à tous les peuples de la terre. Ils consacrent des volumes entiers à leur persuader que des *terreurs pusillanimes ont seules fait les rois, et seules les maintiennent.* (Voyez sur-tout le *Despotisme oriental.*) Ils disent à l'anglais, à l'espagnol, au prussien, à l'autrichien indistinctement, comme au français, que les *peuples sont esclaves en Europe, comme ils le sont en Amérique;* que leur *unique avantage sur les nègres est de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.* Ils leur disent à tous que l'*inégalité de puissance* dans un Etat quelconque, et bien plus encore que cette réunion de puissance suprême dans leurs chefs, *est le comble de la démence;* que cette *liberté* ou cette indépendance qui ne sauroit souffrir de supérieurs, bien moins encore de rois, de souverains, est *l'instinct même de la nature éclairée par la raison.* Ils leur montrent à tous ce *glaive parallèle*, qui doit se promener sur la tête des rois et moissonner toutes celles *qui s'élèvent au-dessus du plan horizontal.* (Voyez Hist. polit. et phil. de Raynal, tom. 3 et 4, passim.)

Si des peuples mieux instruits par l'expérience que par toutes ces déclamations d'une philosophie séditieuse, cherchoient un asile dans la protection des rois; s'ils ajoutoient à la puissance du monarque, pour ôter aux désordres de l'anarchie;

c'est alors qu'on voyoit les adeptes frémir, et qu'on les entendoit s'écrier : « A ce spectacle humiliant, (d'une nation du Nord, de la Suède » rétablissant les droits de son monarque) qui » est-ce qui ne se demande pas : Qu'est-ce donc » qu'un homme ? Qu'est-ce que ce sentiment » originel et profond de dignité qu'on lui suppose? » Est-il donc né pour l'indépendance ou l'esclavage ? Qu'est-ce donc que cet imbécille troupeau qu'on appelle Nation ? Peuples lâches, » imbécille troupeau ? Vous vous contentez de » gémir, quand vous devriez rugir ! — Peuples » lâches, stupides ! Puisque la continuité de l'oppression ne vous donne aucune énergie, — puisque vous êtes par millions, et que vous souffrez » qu'une douzaine d'enfans (appelés rois) armés » de petits bâtons (appelés sceptres) vous mènent » à leur gré; obéissez, mais marchez, sans nous » importuner de vos plaintes ; et sachez du moins » être malheureux, si vous ne savez pas être libres. » (*Id.*)

Toutes les nations gouvernées par des rois les auroient massacrés dans ces jours où le philosophisme leur tenoit ce langage ; qu'auroient elles fait de plus, que suivre les leçons des sophistes? Et quand on voit que ceux qui tenoient ce langage sont précisément les coryphées de la secte, les Helvétius, les Boulanger, les Diderot et les Raynal; quand on sait que les productions où ils tiennent ce langage, sont précisément celles qui les rendent plus précieux à la secte; que signifient donc et ce concert et cet accord des plus fameux adeptes ! Quels étoient leurs projets ? A qui en vouloient-ils, si ce n'est à ces trônes comme à tous ces autels contre lesquels leur rage se déchaînoit si constamment ? Quelle révolution leur

fafloit-il,

falloit-il, si ce n'est celle qui est venu bouleverser ces trônes comme ces autels.

Je sais ce que l'histoire doit ajouter ici sur quelques-uns de ces sophistes, sur Raynal, par exemple. Quand cet adepte a vu la révolution, je sais qu'il a frémi de ses succès, qu'il a pleuré sur elle, qu'il a même paru devant ses législateurs, qu'il a osé leur reprocher de passer les limites que la philosophie leur fixoit ; mais cette apparition de Raynal, scène de comédie vainement ménagée par des révolutionnaires jaloux et humiliés, opposés à des révolutionnaires triomphans de leurs succès, ne devient elle-même qu'une nouvelle preuve des complots des sophistes. C'est en leur nom que Raynal ose dire aux nouveaux législateurs français : Ce n'est pas là ce que nous voulions ; vous êtes hors de la ligne que nous avions tracée à la révolution (*a*). Que signifie ce langage, et

(*a*) Qu'on voie le discours qu'il prononça dans son apparition à l'Assemblée nationale. C'est à cela que se réduisent toutes les leçons qu'il lui donne. Je sais que ce sophiste, dans sa retraite auprès de Paris, versoit réellement des larmes amères sur les excès de la révolution ; qu'il en rejetoit principalement la faute sur les calvinistes français, et qu'il disoit : « Ce sont ces » malheureux, je le vois bien, ce sont ces hommes » mêmes pour qui j'ai tant fait, qui nous plongent dans » ces horreurs. » Ces discours me furent rapportés par un avocat-général au parlement de Grenoble, le jour où il venoit de les entendre, peu de temps avant le fameux 10 août ; mais que prouvent toutes ces larmes ? Sans doute Raynal et ses confrères, les premiers philosophes, ne vouloient pas tous ces massacres dont Raynal faisoit retomber l'infamie sur les calvinistes. Mais Rabaud de Saint-Etienne et Barnave, et les autres calvinistes députés, ou acteurs ou directeurs des calvinistes, n'étoient pas les seuls hommes formés par sa philosophie. Les maîtres entendoient la révolution à leur manière, les disciples la firent à la leur. Celui qui a formé les rebelles, de quel droit se plaint-il des excès,

quel droit n'a-t-on pas de répondre à celui qui le tient ? Ces rebelles ne suivent pas la ligne que vous aviez tracée à la révolution, vous et tous vos sages ! Il étoit donc au moins une révolution que vous aviez méditée et préparée, vous et vos sages. Les complots des révolutions contre les rois marchent-ils donc sans les complots de la rébellion ? Ces révolutions que vous appeliez, que pouvoient-elles être d'ailleurs, si ce n'est celles que présageoient vos leçons de *liberté*, *d'égalité*, en ne nous montrant plus qu'un troupeau *d'imbécilles et de lâches* chez tout peuple qui se laisse conduire par son roi, ou qui *se contente de gémir quand il devroit rugir* contre son souverain ? Quand ces peuples commencent enfin à *rugir*, de quoi vous plaignez-vous ? Loin d'avoir dépassé les limites que vous leur prescriviez, nos jacobins législateurs n'en sont pas encore au terme que vous leur montrez. Le glaive parallèle ne s'est pas encore promené sur toutes les têtes des rois. Attendez qu'il n'en existe plus un seul sur la terre; et alors encore, loin d'avoir dépassé vos leçons, le vrai jacobinisme n'aura fait que les suivre dans toute leur étendue.

A cette réponse trop bien méritée par Raynal, l'Assemblée nationale auroit pu ajouter : Avant de

---

des forfaits et des atrocités de la rébellion? — *N. B.* On nous dit aussi que ce Raynal a fini par revenir à la religion ; c'est un grand exemple qu'il faudroit ajouter à celui de la Harpe. Si cela est vrai, si ceux-là même qui ont tant contribué à cette révolution par leur impiété, reconnoissent ne pouvoir en expier le crime, qu'en se rendant au Dieu qu'ils avoient commencé par abandonner, quelle honte pour ceux qui, sacrifiés par cette révolution, promeneroient jusques dans l'exil le spectacle de leur impiété ! Quelle pitié d'être, tout-à-la-fois, et la victime des jacobins et le scandale des chrétiens !

vous plaindre, commencez par nous remercier de la justice que nous vous avons rendue (*a*). Un de nos membres, ami des philosophes tels que vous, nous a représenté l'injustice des rois que vous braviez; il nous a montré en vous la sainte liberté de la philosophie opprimée par le despotisme; au nom seul de philosophe, nous avons reconnu notre maître et le digne émule de Voltaire, de d'Alembert, de Jean-Jacques et de tant d'autres, dont les productions et le concert préparoient nos succès. Nous avons exaucé les vœux de vos amis; nous vous avons rendu la liberté, sous les yeux même de ce roi que vous nous appreniez à outrager; allez et jouissez en paix des services de l'amitié et des décrets de l'assemblée, tandis qu'elle n'est occupée elle-même qu'à parcourir la route que vous avez tracée.

Ainsi jusqu'à ces vaines protestations de la philosophie humiliée, et forcée à rougir des excès entraînés par ses leçons, tout concourt à démontrer l'existence et la réalité de ses conspirations.

Mais ce n'est pas assez de ces traits lancés par chacun des adeptes, il faut encore les entendre s'exhorter, s'animer les uns les autres à presser les complots, à soulever les peuples contre les rois; il faut encore entendre ce même Raynal, appelant tous les adeptes et leur criant : « Sages de la » terre, *philosophes de toutes les nations*, faites » rougir ces milliers d'esclaves soudoyés, qui » sont prêts à exterminer leurs concitoyens aux » ordres de leurs maîtres. Soulevez dans leurs » ames la nature et l'humanité contre ce renver- » sement des lois sociales. Apprenez que *la liberté* » *vient de Dieu, l'autorité des hommes.* Révélez

(*a*) Le public faisoit honneur du rappel de Raynal à M. Malouet.

» les *mystères qui tiennent l'univers à la chaîne* » *et dans les ténèbres ;* et que s'apercevant combien » on se joue de leur crédulité, les peuples éclairés » vengent la gloire de l'espèce humaine. » (*Id. tom.* 1.)

On voit ici avec quel art les sophistes portoient l'attention, jusqu'à prévenir les secours que les rois pouvoient tirer un jour de la fidélité des troupes, contre des rebelles que la secte se flattoit de mettre un jour en action. On voit dans ces discours comment ils donnoient d'avance aux armées ces leçons que la révolution française a répétées avec tant de succès, pour rendre inutile et sans action le courage des soldats ; comment ils leur montroient dans tous les sujets révoltés autant de frères et de concitoyens, contre lesquels l'humanité, la nature et les lois sociales ne leur permettoient pas d'exercer le droit du glaive, alors même qu'il s'agiroit de défendre l'autorité, la vie du souverain. On y voit les sophistes préparer d'avance un cours libre aux fureurs d'une populace de prétendus patriotes mutinés, pour qu'elle usât sans crainte de toutes ses piques et de toutes ses haches.

On les voit disposer d'avance les armées à trahir lâchement le souverain, sous prétexte de confraternité avec des rebelles, avec des assassins.

A ces précautions scélérates qui ôtent aux rebelles la crainte de la force armée pour les rois, ajoutons toutes celles que la secte sut prendre, pour ôter aux monarques eux-mêmes toutes les ressources que le Ciel leur offroit ; ajoutons cette affectation d'éteindre les remords de la rébellion, de faire détester le Dieu qui protège les rois autant que les sophistes détestent les rois mêmes. Comment pourrions-nous méconnoître la double intention dans ces leçons dictées tout-à-la-fois par la rage de la rébellion, et par celle de l'impiété ?

« Ce n'est que dans une société nombreuse, fixe, civilisée, que les besoins venant à se multiplier, et les intérêts se croisant, l'on est obligé » de recourir à des gouvernemens, à des lois, à » des cultes publics, à des systêmes uniformes » de religion ; — c'est alors que ceux qui gouvernent les peuples se *servent de la crainte des puissances invisibles pour les contenir, pour les rendre dociles, et les forcer de vivre en paix.* C'est ainsi que la morale et la politique se » trouvent liées aux systêmes religieux. *Les chefs des nations*, souvent superstitieux eux-mêmes, » peu éclairés sur leurs propres intérêts, peu » versés dans la saine morale, peu instruits des » vrais mobiles, croient avoir tout fait pour leur » propre autorité, ainsi que pour le bien être et » le repos de la société, en rendaut leurs sujets » superstitieux, en les menaçant de leurs fantômes invisibles (de leur Divinité), en les traitant comme des enfans que l'on apaise par des » fables ou des chimères. A l'aide de ces merveilleuses inventions, dont les chefs et les guides » des citoyens sont souvent eux-mêmes les dupes, » et qui se transmettent d'une race à l'autre, les » souverains sont dispensés de s'instruire. Ils négligent les lois, ils s'énervent dans la mollesse, » ils ne suivent que leurs caprices. Ils se reposent » sur les Dieux du soin de retenir leurs sujets ; » ils confient l'instruction des peuples à des » prêtres chargés de les rendre bien soumis et » dévots, et de leur apprendre de bonne heure à » trembler sous le joug des Dieux visibles et invisibles. » (*Tom. 2, chap. 13.*)

Leçons de Diderot sur les rois.

« C'est ainsi que les nations sont tenues par » leurs tuteurs dans une enfance perpétuelle, et » ne sont contenues que par de vaines chimères... » Quand on voudra s'occuper utilement du bon-

» heur des hommes, c'est par les Dieux du ciel » que la réforme doit commencer. — *Nul bon* » *gouvernement ne peut se fonder sur un Dieu* » *despotique, il fera toujours des tyrans de ses* » *représentans.* » (Syst. nat. tom. 2, ch. 13.)

Etoit-il bien-aisé de combiner avec plus de noirceur les traits lancés tout à la fois contre le Dieu du ciel, et contre les puissances de la terre! — Les tyrans ou les rois ont fait ce Dieu; et ce Dieu et ses prêtres maintiennent seuls les rois et les tyrans. Cette assertion perfide revient sans cesse dans le fameux Systême de la nature, dans cette production, précisément celle que la société secrète répandoit avec le plus de profusion. Et Diderot, et ceux qui dans le club d'Holback ont fondu avec lui toute leur haine dans ce fameux systême, iront plus loin encore. Si nous voulons les croire, les vices des tyrans et leurs forfaits, l'oppression et les malheurs des peuples n'ont pas d'autres principes que les attributs mêmes et la justice du Dieu de l'évangile. Ce Dieu *vengeur* et terrible au méchant; ce Dieu *rémunérateur*, et la consolation, l'espoir du juste, n'est aux yeux du sophiste qu'*un être capricieux et chimérique, uniquement utile aux rois et aux prêtres.* C'est parce que les prêtres prêchent aux peuples et aux rois ce Dieu vengeur et rémunérateur, que les prêtres sont méchans, les rois despotes et tyrans, les peuples opprimés. C'est pour cela que dans les princes, lors meme qu'ils *sont le plus humblement soumis à la superstition, on ne voit que des brigands trop orgueilleux pour être humains, trop grands pour être justes, et se faisant un code* àpart de perfidies, de violences et de trahisons. C'est pour cela que les peuples abrutis par la superstition, souffrent que des *enfans*, ou des rois, *étourdis par la flatterie, les gouvernent avec*

un sceptre de fer. — Avec ce Dieu vengeur et rémunérateur, ces *enfans*, ou ces rois insensés, *changés en Dieu, sont les maîtres de la loi; ils ont le pouvoir de créer le juste et l'injuste.* — Avec ce Dieu vengeur et rémunérateur, *leur licence est sans bornes, parce qu'elle est assurée d'être impunie.* — *Accoutumés à ne craindre que Dieu, ils se conduisent toujours comme s'ils n'avoient rien à craindre.* Par ce Dieu vengeur et rémunérateur, *l'histoire ne nous montre qu'une foule de potentats vicieux et malfaisans.* (Idem, tom. 2, chap. 8.)

En copiant ces traits et ces tableaux, j'abrège de longs chapitres destinés à faire passer dans l'esprit des peuples, toute cette haine et de Dieu et des rois, dont la secte animoit ses grands adeptes. Il n'est d'ailleurs que Diderot lui-même capable de nous dire à quel point cette haine est dans son cœur. Nous avons entendu Voltaire souhaitant de voir le dernier jésuite étranglé avec les boyaux du dernier janséniste; la même frénésie contre les prêtres et les rois inspiroit à Diderot les mêmes expressions. C'étoit une chose connue dans tout Paris, que cette exclamation qui lui échappoit si souvent dans les convulsions de sa folie ou de sa rage : *Quand verrai-je donc le dernier des rois étranglé avec les boyaux du dernier des prêtres?*

Le Système de la nature ne fut pas encore la production du club d'Holbach la plus virulente, la plus propre à soulever les peuples, à les déterminer à ne voir dans leurs rois, dans leurs princes, que des monstres à écraser. L'adepte, ou les adeptes, auteurs *du Système social*, profitèrent de l'impression qu'avoit déjà faite l'œuvre de Diderot. Plus réservés sur les opinions de l'athéisme, ils n'en prirent contre les rois qu'un ton plus me-

Leçons d'autres adeptes frénétiques.

naçant. Dans cette production, les peuples apprenoient à se regarder comme les victimes d'une longue guerre qui les avoit mis sous le joug de leurs rois ; mais d'une guerre qui ne les laissoit pas encore sans espoir de briser leurs chaînes, et d'en charger les rois qui les avoient forgées. Là, l'imagination s'exaltoit ; le dernier des sujets apprenoit à dire aux souverains : « Nous avons été les plus » foibles ; nous avons cédé à la force ; *mais si* » *jamais nous devenons les plus forts, nous vous* » *arracherons un pouvoir usurpé*, lorsque vous » ne vous en servirez que pour notre malheur. Ce » n'est qu'en nous faisant du bien que nous con- » sentirons *à oublier les titres infâmes* par les- » quels vous régnez sur nous. — *Si nous sommes* » *trop foibles pour secouer votre joug, nous le* » *porterons en frémissant.* Vous aurez un ennemi » dans chacun de vos esclaves, et vous serez à » chaque instant obligés de trembler sur le trône, » dont vous ne serez que d'injustes usurpateurs. » (*Syst. soc. tom.* 2, *chap.* 1.)

On croiroit que ce ton menaçant est le dernier période de la fureur des conjurés. Ils surent cependant en prendre un bien plus haut encore. Pour apprendre aux nations à frémir au nom seul d'un monarque, ils s'élevèrent jusqu'au rugissement.

Plusieurs années avant la révolution française, tout ce que les Péthion, les Condorcet et les Marat ont vomi de plus frénétique contre les souverains, pour exciter le peuple à porter sur l'échafaud la tête de Louis XVI, se trouvoit consigné dans les productions des conjurés. Depuis plusieurs années, après nous avoir dit *qu'il ne s'agissoit pas d'être poli, mais d'être vrai*, c'étoit pour être vrais qu'ils s'adressoient aux rois, et leur disoient : « *Tigres* » *déifiés par d'autres tigres, vous croyez donc*

» *passer à l'immortalité ?* -- *Oui*, répondoient-
» ils, *en exécration.* » (*Syst. raison. note.*)

Avec la même frénésie, commentant cet axiome :

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux.

Plein de son Voltaire, comme la Pythonisse du démon, du haut de son trépied fumant, le même adepte s'adressoit aux nations, et leur disoit : « Des milliers de bourreaux, couronnés de fleurs » et de lauriers après leurs expéditions, portent » par-tout en triomphe une idole qu'on appelle » *roi*, *empereur*, *souverain.* On couronne cette » idole, on se prosterne devant elle ; — ensuite, » au bruit des instrumens et de mille acclamations » barbares et insensées, on la déclare pour l'a-» venir ordonnatrice souveraine de toutes les scè-» nes sanglantes qui se passeront dans l'empire, » et le *premier bourreau de la nation.* »

Puis, la poitrine enflée, la bouche écumante, les yeux étincelans, il faisoit retentir ces paroles foudroyantes :

« *Aux prétendus maîtres de la terre.* Fléaux » du genre humain, illustres tyrans de vos sem-» blables, *rois*, *princes*, *monarques*, *chefs*, » *souverains*, vous tous enfin qui, vous élevant » sur le trône et *au-dessus de vos semblables*, » avez perdu les *idées d'égalité*, d'équité, de » sociabilité, de vérité, en qui la sociabilité, la » bonté, le germe des vertus les plus ordinaires » ne sont pas même développés, je vous assigne » au tribunal de la raison. Si ce globe malheu-» reux, roulant silencieusement au milieu de » l'Ether, entraîne avec lui des millions d'infor-» tunés attachés à sa surface, et enchaînés au » décret de l'opinion ; si ce globe, dis-je, a été » votre proie, et si vous en dévorez encore au-» jourd'hui le triste héritage, ce n'est point à la

» sagesse de vos prédécesseurs, ni aux vertus des » premiers humains, que vous en êtes redevables, » *c'est à la stupidité, à la crainte, à la barbarie, à la perfidie, à la superstition. Voilà vos titres.* Ce n'est point moi qui prononce » contre vous, c'est l'oracle des temps, ce sont » les annales de l'histoire. Ouvrez-les, elles vous » instruiront mieux sans doute, et les monumens » multipliés de nos misères et de nos erreurs en » sont la preuve, que l'orgueil politique et le fanatisme ne peuvent révoquer en doute.

» Descendez de votre trône, et déposant sceptre » et couronne, allez *interroger le dernier de vos » sujets ; demandez lui ce qu'il aime véritablement, ce qu'il hait le plus. Il vous répondra » à coup sûr qu'il n'aime véritablement que ses » égaux, et qu'il hait ses maîtres.* » (Idem, pages 7 et 8.)

Conséquences de ces leçons et de leur concert.

C'est ainsi qu'en prenant successivement tous les tons, depuis celui de l'épigramme, des pamphets, des romans, des systêmes, des sentences tragiques, juqu'à celui des déclamations de l'enthousiasme, des fureurs et des rugissemens, cette école de Voltaire et de Montesquieu, si bien dépeinte par Condorcet, étoit venue à bout d'inonder et la France et l'Europe, de ces productions dont l'effet naturel devoit être d'effacer sur la terre le souvenir des rois.

Pour rendre sensible l'intention et le concert des sophistes, que l'historien n'oublie pas ici de quel antre sortoient toutes ces productions ; avec quel art et par quels hommes elles se propageoient depuis les palais jusqu'aux chaumières ; par la société secrète d'Holbach, dans Paris ; par ses éditions multipliées, dans toutes les villes ; par ses colporteurs, dans les campagnes ; par le bureau d'éducation et les instituteurs adeptes de d'Alembert,

dans les familles aisées ; par ses maîtres d'écoles, dans les villages, et les ateliers des artisans, des laboureurs. (*Voy. premier vol. de ces Mémoires, chap.* 17.) Dans la variété des tournures, qu'il observe l'accord des principes, des sentimens, des haines ; qu'il n'oublie pas sur-tout que les mêmes auteurs qui nous ont fourni tant de traits de la haine des rois, sont en même temps les plus déchaînés contre la religion. Et si dans cette école de toute impiété, devenue l'école de toute rébellion, il hésitoit à voir la conspiration tramée contre les trônes par les mêmes sophistes que tout nous a montrés ourdissant leurs complots contre l'autel ; si l'évidence même de la conspiration servoit en quelque sorte à fomenter le doute sur sa réalité, ne nous refusons pas à répondre aux scrupules mêmes de l'historien, et que les objections se tournent en nouvelles démonstrations.

Nouvelles preuves tirées des objections.

Je sens qu'on peut me dire que mes preuves ne sont plus ici de la même nature que celles dont j'avois tiré la plus grande partie de la correspondance même des conjurés. A cela je réponds, que s'il y avoit ici quelque chose d'étonnant, ce ne seroit pas que les lettres des conjurés, rendues publiques, fussent absolument nulles sur la conjuration contre les rois ; ce seroit, au contraire, qu'elles nous aient fourni tant de témoignages contre les conjurés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les éditeurs de ces lettres aient eu la hardiesse de nons montrer Voltaire conjnrant d'Alembert de ne jamais trahir son secret sur les rois ; Voltaire soupirant après les républiques ; Voltaire s'affligeant du départ des adeptes qui prêchoient dans Paris le nouveau catéchisme de la liberté républicaine ; Voltaire méritant tous les éloges de d'Alembert par l'art avec lequel il combattoit les rois, les prétendus despotes, et préparoit les révolu-

tions et leurs tempêtes ; Voltaire regrettant qu'elles fussent encore trop éloignées, pour qu'il espérât en être témoin. C'est encore que cette même correspondance nous ait montré d'Alembert, dans ses confidences, désespéré d'avoir les *mains liées*, de ne pouvoir porter les mêmes coups que Voltaire aux prétendus despotes, et secondant au moins de tous ses vœux la guerre qu'il leur fait. Lorsque toutes ces lettres furent rendues publiques par Condorcet et les autres éditeurs, en 1785, Louis XVI étoit encore sur le trône ; la révolution étoit encore éloignée ; il étoit à craindre que les complots ne fussent mis à découvert ; il est aisé de voir que cette crainte avoit fait supprimer une foule de lettres. Il faut que Condorcet et les autres adeptes aient eu dès-lors une étrange confiance au succès du complot, pour n'en pas supprimer davantage. Le silence de ces lettres sur la conspiration contre le roi, fût-il d'ailleurs réel, pourroit-il annuller les aveux de Condorcet, de tant d'autres adeptes ? Empêcheroit-il bien que les mêmes artifices, les mêmes calomnies, les mêmes vœux contre le trône, contre l'autel, se trouvant réunis dans les mêmes productions de la secte, ne rendent évident le projet commun de les renverser l'un et l'autre ?

La conjuration dénoncée par les magistrats.

Mais, s'il étoit visible ce projet, nous dira-t-on, comment les magistrats se sont-ils condamnés au silence ? Comment les conjurés ont-ils pu échapper à la sévérité des lois ? Ici il suffiroit de rappeler ce précepte si cher aux conjurés : *Frappez, mais cachez votre main.* Il suffiroit encore de cette explication de Condorcet, quand, après nous avoir exposé si clairement la double conjuration et les travaux, l'accord des philosophes contre les trônes et l'autel, il a soin d'ajouter que *les chefs* de ces philosophes *eurent toujours l'art*

d'échapper à la vengeance, en s'exposant à la haine; de se cacher à la persécution, en se montrant assez pour ne rien perdre de leur gloire. (Esquisse des progrès, etc. époq. 9.) Mais est-il encore rien de moins réel que ce silence des magistrats? Les conjurés purent se cacher aux tribunaux, la conjuration n'en fut pas moins évidente aux magistrats, et les dénonciations les plus juridiques viennent encore ici ajouter à la force de nos démonstrations. S'il faut à l'historien de ces sortes de preuves, choisissons celles que nous fournit un des plus célèbres magistrats. Écoutons M. Séguier, avocat-général, dénonçant, le 18 août 1770, au premier parlement du royaume, cette même conjuration des philosophes.

« Depuis l'extirpation des hérésies qui ont » troublé la paix de l'Eglise, disoit l'orateur ma- » gistrat, on a vu sortir des ténèbres un système » plus dangereux par ses conséquences, que ces » anciennes erreurs, toujours dissipées à mesure » qu'elles se sont reproduites. *Il s'est élevé au* » *milieu de nous une secte impie et audacieuse:* » *elle a décoré sa fausse sagesse du nom de phi-* » *losophie;* sous ce titre imposant, elle a pré- » tendu posséder toutes les connoissances. Ses » partisans se sont élevés en précepteurs du genre » humain. *Liberté de penser*, voilà leur cri, et ce » cri s'est fait entendre d'une extrémité du monde » à l'autre. *D'une main, ils ont tenté d'ébranler* » *le trône, et de l'autre ils ont voulu renverser* » *les autels.* Leur objet étoit d'éteindre la croyan- » ce, de faire prendre un nouveau cours aux es- » prits sur les institutions *religieuses et civiles;* » et la révolution s'est pour ainsi dire opérée, les » prosélytes se sont multipliés, leurs maximes se » sont répandues; *les royaumes ont senti chan-* » *celer leurs antiques fondemens;* et les nations,

» étonnées de trouver leurs principes anéantis, se » sont demandé par quelle fatalité elles étoient » devenues si différentes d'elles-mêmes.

» Ceux qui étoient les plus faits pour éclairer » leurs contemporains se sont mis à la tête des in- » crédules ; *ils ont déployé l'étendard de la ré-* » *volte*, et par cet esprit *d'indépendance* ils ont » cru ajouter à leur célébrité. Une foule d'écri- » vains obscurs ne pouvant s'illustrer par l'éclat » des mêmes talens, a fait paroître la même au- » dace.... Enfin la religion compte aujourd'hui » presque autant d'ennemis déclarés, que la lit- » térature se glorifie d'avoir produit de prétendus » philosophes. *Et le gouvernement doit trembler* » de tolérer dans son sein une secte ardente d'in- » crédules, qui semble ne chercher *qu'à soulever* » *les peuples, sous prétexte de les éclairer.* » (Voyez Réquisit. du 18 août 1770.)

Cette dénonciation formelle de la double conspiration des sophistes, étoit appuyée sur le soin qu'ils avoient de propager leurs principes tout à la fois impies et rigides dans une foule de productions journalières, et en particulier sur celles que l'éloquent magistrat présentoit à la cour, comme méritant plus spécialement d'être proscrites.

Parmi ces productions étoit d'abord une œuvre de Voltaire, président honoraire du club secret d'Holbach. C'étoit une des plus impies, ayant pour titre *Dieu et les Hommes*. Le second de ces livres étoit sorti de la plume de ce Damilaville, adepte si zélé du même club ; elle avoit pour titre, *le Christianisme dévoilé*. Le troisième est encore ce prétendu *Examen critique*, que le secrétaire *Leroy* nous déclare être sorti du même club, sous le nom supposé de Fréret. Le quatrième enfin, ce fameux *Système de la nature*, composé par Diderot et deux autres adeptes de la même société

secrète. Tant il est vrai que ce poison et de l'impiété et de la rébellion dont l'Europe a été infectée, sortoit presque tout de cet antre des conjurés (*a*) !

« En réunissant toutes ces productions, continuoit l'orateur magistrat, on en peut former un » corps de doctrine corrompue, dont l'assemblage » *prouve invinciblement* que l'objet qu'on s'est » proposé n'est pas seulement de détruire la religion chrétienne. — L'impiété ne borne pas ses » projets d'innovation à dominer sur les esprits ; » *son génie inquiet, entreprenant et ennemi de* » *toute dépendance, aspire à bouleverser toutes* » *les constitutions politiques ; et ses vœux ne se-* » *ront remplis que lorsqu'elle aura mis la puis-* » *sance législative et exécutrice entre les mains* » *de la multitude ; lorsqu'elle aura détruit cette* » *inégalité nécessaire des rangs et des conditions ;* » *lorsqu'elle aura avili la majesté des rois, rendu* » *leur autorité précaire et subordonnée aux ca-* » *prices d'une foule aveugle ; et lorsqu'enfin, à* » *la faveur de ces étranges changemens, elle* « *aura précipité le monde entier dans l'anarchie* » *et dans tous les maux qui en sont insépara-* » *bles.* »

A ces dénonciations formelles et positives de la part du magistrat public, je pourrois ajouter celles que le clergé de France dans ses assemblées, celles qu'un très-grand nombre d'évêques dans leurs instructions particulières, celles que la Sorbonne et presque tous les auteurs et les orateurs religieux ne cessoient de faire dans leur thèses publiques, dans leurs réfutations des sophistes

(*a*) Il y avoit encore quelques autres livres traduits de l'anglais, précisément ceux dont l'impiété dégoûte l'Angleterre, mais que le club, et Voltaire sur-tout, trouvoient admirables.

du jour, et du haut de la chaire évangélique. On répondroit en vain à ces sortes de témoignages, qu'ils sortent de la bouche d'un adversaire qui cherche à fortifier sa cause par celle des rois. Cet adversaire même vous devez au moins l'écouter, quand il parle pour vous comme pour lui, quand il se présente avec des preuves. Il n'y a qu'une imprudence extrême à refuser de l'entendre et de le seconder, quand il vient vous dire : Vous vous êtes uni à ceux qui cherchent à me perdre ; je vous préviens qu'ils sont vos ennemis autant qu'ils sont les miens ; qu'ils n'ont même conspiré contre moi que pour assurer le succès des complots qu'ils forment contre vous. (*Voyez sur-tout les Actes de ses assemblées*, 1770 ; *les Lettres past. de M. de Beaumont, arch. de Paris ; les Sermons de Neuville ; les Œuvres de l'abbé Bergier, etc.*) Quand le clergé tenoit ce langage aux souverains, il étoit aisé de savoir si c'étoit l'intérêt seul et non la vérité qui l'animoit. Il n'y avoit qu'à faire un léger examen des preuves qu'il produisoit d'une conspiration aussi évidemment dirigée contre le trône qu'elle l'étoit contre l'autel. Ces preuves étoient toutes tirées des mêmes productions de la secte. Dans ces productions, les diatribes, les sarcasmes, les calomnies contre les souverains, les exhortations adressées au peuple pour secouer leur joug, se trouvoient à côté de ce qu'elle inspiroit sans cesse au peuple pour effacer dans lui tout amour, tout respect pour la religion. C'étoit évidemment des mêmes hommes, de la même société d'auteurs, de conjurés que partoient toutes ces productions ; c'étoient donc aussi les mêmes sophistes que le clergé montroit, qu'il avoit un vrai droit de montrer agitant leur double torche, ou cherchant d'une main à porter l'incendie dans nos temples, et de l'autre à réduire en cendres le trône,

trône, et conspirant peut-être avec plus de rage encore contre les rois. Voyez et comparez les leçons que nous avons produites, le concert, la constance, l'artifice ou l'audace de ceux qui les donnoient; et dites si, loin d'avoir exclu les trônes de leur vœu d'écraser, il n'est pas évident que le vœu d'écraser le trône devint au contraire le principal objet de leurs complots, et qu'ils ne virent plus dans la religion de Jésus-Christ que la première barrière à renverser pour écraser les rois.

Témoignage du Roi de Prusse.

Mais, j'y consens, laissons ce témoignage du clergé comme suspect, puisque vous le voulez, quoiqu'il ne soit plus temps au moins de dire qu'il est faux; pourrez-vous rejeter celui de l'homme qui très-certainement avoit le plus grand intérêt à ménager la secte? Je l'ai entendu dire: S'il est vrai que les sophistes conspiroient contre les rois, comment le roi sophiste et si long-temps attaché aux sophistes, comment ce Frédéric, conspirant avec eux contre le Christ, put-il être trompé au point de rester si long-temps attaché à des hommes ennemis de son trône et de tous les trônes? Quand on fera cette objection à l'historien, qu'elle ne serve encore qu'à renforcer ses preuves. Que ce Frédéric même, cet adepte si cher aux sophistes de toute impiété, nous apprenne à connoître lui-même, dans ses maitres, les sophistes de toute rébellion. Plus il persévéra dans ses préjugés contre la religion, et plus son témoignage sera irrécusable, lorsque dans ces mêmes encyclopédistes dont il protégea tant l'irréligion, il montrera lui-même de vains sages, tout aussi ennemis des trônes qu'ils le sont de l'autel.

Le temps vint en effet où Frédéric lui-même s'aperçut que ses chers philosophes ne lui avoient dit que la moitié de leur secret en l'initiant aux mystères de leur impiété; qu'en se servant de

toute sa puissance pour écraser le Christ, ils ne pensoient à rien moins qu'à l'écraser lui-même et tous les monarques ses confrères. Frédéric ne fut point alors l'adepte pénitent, comme le malheureux adepte Leroi; son ame étoit trop enfoncée dans les routes de l'impiété; mais il fut au moins l'adepte honteux de se trouver si étrangement dupe; l'indignation et le dépit prenant la place de l'admiration, il rougit d'avoir eu si long-temps pour amis des hommes qui se servoient de lui pour saper, dans ses fondemens mêmes, la puissance dont il étoit le plus jaloux.

Il se fit le dénonciateur public de ces mêmes *encyclopédistes*, qui devoient une si grande partie de leurs succès à sa protection. Il avertit les rois que le grand objet de la secte étoit de les livrer à la multitude; d'apprendre aux nations que *les sujets doivent jouir du droit de déposer leur souverain lorsqu'ils en sont mécontens.* (Réfutat. du Syst. de la nat. par le roi de Prusse.) Il avertit les rois de France que la conspiration étoit plus spécialement dirigée contre eux.

La dénonciation claire et formelle fut conçue en ces termes : « *Les encyclopédistes réforment* « *tous les gouvernemens. La France* (dans leurs » projets) *doit devenir un État républicain*, » *dont un géomètre sera le législateur*, et que » des géomètres gouverneront, en soumettant » toutes les opérations *de la nouvelle république* » au calcul infinitésimal. *Cette république* con- » servera une paix constante, et se soutiendra » sans armée. » (*Prem. Dial des Morts, par le roi de Prusse.*)

Que ce ton de l'ironie et du sarcasme n'étonne pas dans Frédéric. La réputation de philosophes ou de sages ajoutoit à l'influence des adeptes, et les aidoit à séduire le peuple; c'est pour cela qu'il

cherche à verser le mépris sur la secte ; c'est pour cela qu'il ne nous montre plus dans ces prétendus sages que les êtres les plus impertinemment bouffis de l'estime d'eux-mêmes, et les plus ridicules dans leur orgueil. Mais, quelque ton qu'il prenne, il n'en écrit pas moins ici pour avertir des complots de la secte les nations et les rois. Il n'en dit pas moins clairement : « Les encyclopédistes sont une secte » de soi-disant philosophes, formée de nos jours ; » ils se croient supérieurs à tout ce que l'antiquité » a produit en ce genre. *A l'effronterie des cy-* » *niques* ils joignent *l'impudence* de débiter tous » les paradoxes qui leur tombent dans l'esprit. Ce » sont des *présomptueux* qui n'avouent jamais leur » tort. Selon leur principe, le sage ne se trompe » jamais, il est le seul éclairé ; de lui doit émaner » la lumière qui dissipe les sombres ténèbres dans » lesquelles croupit le vulgaire imbécille et aveu- » gle. Aussi Dieu sait comment ils l'éclairent ! » Tantôt c'est en lui découvrant l'origine des pré- » jugés, tantôt c'est un livre sur l'esprit, tantôt » un système de la nature ; cela ne finit point. » *Un tas de polissons*, soit par air, soit par » mode, se comptent parmi leurs disciples ; ils » affectent de les copier, et s'érigent en sous- » précepteurs du genre humain. »

En peignant de ces traits les prétentions, le ridicule orgueil des maîtres et des disciples, Frédéric eût voulu qu'on envoyât les uns et les autres *aux Petites-Maisons, pour qu'ils fussent législateurs des fous leurs semblables.* D'autres fois, pour exprimer combien leurs systèmes politiques montrent d'impéritie et combien ils entraîneroient de désastres, il souhaitoit « qu'on leur donnât à » gouverner une province *qui mérite d'être châ-* » *tiée.* Ils apprendroient, ajoute-t-il, par leur » expérience, après qu'ils y auroient tout mis

» *sens dessus dessous*, qu'ils sont des *ignorans*;
» que la critique est aisée, mais l'art est difficile;
» et sur-tout qu'on s'expose à *dire des sottises*,
» *quand on se mêle de ce qu'on n'entend pas.* »
(Ibid.)

D'autres fois encore, Frédéric, pour sa cause et pour celle de tous les rois, croyant devoir quitter le langage du dépit et de l'épigramme, ne dédaignoit pas d'opposer aux sophistes celui du raisonnement. On le voyoit alors entrer en lice, et s'abaisser, en quelque sorte, jusqu'à la réfutation des calomnies et des impertinences de ses maîtres. C'est ainsi qu'il se mit à réfuter le *Système de la nature*, et cette autre production que l'académie secrète des conjurés avoit fait paroître sous le nom de *Dumarsais*, sous le titre d'*Essais sur les préjugés*. Là, s'occupant sur-tout à dévoiler la ruse des sophistes, il nous montroit avec quel art perfide les conjurés, calomniant à la fois les prêtres et les souverains, ne cherchoient qu'à rendre les uns et les autres également odieux à tous les peuples. Là il disoit entre autres : L'auteur du Système de la nature *a singulièrement pris à tâche de décrier les souverains;* « *j'ose* » *l'assurer, que jamais les ecclésiastiques n'ont* » *dit aux princes les sottises qu'il leur prête.* S'il » leur arrive de qualifier les rois d'images de la » divinité, c'est sans doute dans un sens hyper- » bolique, quoique l'intention soit de les avertir » par cette comparaison, de ne pas abuser de » leur autorité, d'être justes et bienfaisans, selon » l'idée vulgaire que l'on se forme de la divinité » chez toutes les nations. L'auteur se figure qu'il » se fait des traités entre les souverains et les » ecclésiastiques, par lesquels les princes pro- » mettent d'honorer et d'accréditer le clergé, à » condition qu'il prêche la soumission aux peuples;

» *j'ose l'assurer que c'est une idée creuse ; que* » *rien n'est plus faux, ni plus ridiculement ima-* » *giné que ce soi-disant pacte.* » (Voyez Réfutation du Système nat. Œuv. de Frédéric.)

Quand Frédéric s'exprime ainsi sur les ecclésiastiques, qu'on n'imagine pas que leur cause lui est devenue plus précieuse. Non, on le voit encore tellement dominé par ses préjugés antichrétiens, que tout le reproche qu'il fait sur cet objet aux sophistes, n'est pas d'avoir attaqué la religion, mais de l'avoir mal attaquée. Elle lui est encore si odieuse, qu'il leur montre lui-même les armes dont il auroit voulu les voir se servir pour la combattre. Mais plus il conserve de sa haine contre le christianisme, plus tout ce qu'il nous dit de ceux qui la lui ont inspirée, et de leurs complots contre les rois, devient démonstratif. Il leur pardonne de détruire l'autel ; il les seconde même encore dans cet objet ; mais il défend le trône ; il a donc découvert, il est donc convaincu que de leurs complots contre l'autel ils sont passés à des conjurations contre le trône. Aussi est-ce bien là plus spécialement l'objet de sa réfutation. C'est là ce qu'il reproche à tous les sophistes dans la personne de Diderot, quand il nous dit :

« Les véritables sentimens de l'auteur sur les » gouvernemens ne se découvrent que vers la fin » de son ouvrage. C'est là qu'il nous apprend » que, selon lui, les sujets doivent jouir *du droit* » *de déposer leurs souverains* lorsqu'ils en sont » mécontens. C'est pour *amener les choses à ce* » *but* qu'il se récrie contre ces grandes armées » qui pourroient y porter quelque obstacle. On » croiroit lire la fable du loup et du berger de » la Fontaine. Si jamais les idées creuses de notre » philosophe pouvoient se réaliser, *il faudroit* » *refondre les gouvernemens dans tous les Etats*

» *de l'Europe*, ce qui paroît une bagatelle. Il fau-
» droit encore, ce qui me paroît impossible, que
» *ces sujets érigés en juges* de leur maître, fus-
» sent et sages et équitables; que les aspirans au
» trône fussent sans ambition; que ni l'intrigue,
» ni la cabale, ni l'esprit d'indépendance ne
» pussent prévaloir, etc. » (*Ibid.*)

Dans ces observations, rien de plus justement appliqué que la fable du loup et du berger. Frédéric vit très-bien que les déclamations bannales de la secte contre la vaine gloire des combats, tendoient bien moins à inspirer aux rois l'amour de la paix, qu'à leur ôter les moyens de réprimer des peuples que le philosophisme cherchoit à soulever. Il n'attaqua pas ces vérités communes dont les sophistes se paroient, comme s'ils eussent été les seuls hommes à sentir les malheurs qu'entraîne le fléau de la guerre; mais leurs complots devenus manifestes lui rendirent la secte si odieuse, qu'il mit désormais son génie à contenir chez lui les philosophes, et à les rendre ailleurs aussi méprisables qu'il les voyoit dangereux par-tout.

Alors il composa ces *Dialogues des Morts entre le prince Eugène*, *Malboroug et le prince Lichtenstein*, où il dévoile plus spécialement l'ignorance, l'absurde prétention des *encyclopédistes* à régler l'univers à leur mode, et sur-tout leur projet d'abolir le gouvernement monarchique, de commencer par renverser le trône des Bourbons, pour faire de la France une république.

Alors Voltaire et d'Alembert sollicitèrent vainement sa protection pour les adeptes. Frédéric répondoit *sèchement et laconiquement* que les écrivailleurs de la secte n'avoient qu'à chercher un asile dans cette république de Hollande, où *ils pourroient faire le métier de tant d'autres qui leur ressembloient.* Les expressions de son mépris

et de son indignation furent mêmes telles, que d'Alembert croyoit devoir les adoucir dans ce qu'il en mandait à Voltaire. (*Lett. de d'Alemb. à Volt.* 27 *déc. an* 1777.)

Ce fut alors aussi que d'Alembert conçut la *grande sottise* que la philosophie avoit faite de réunir contre elle les princes et les prêtres. Ce fut alors que Diderot et ses coopérateurs au *Système de la nature* ne furent plus que des *gâte-métiers*. Ce fut alors enfin que Frédéric cessa d'être pour les sophistes le *Salomon du Nord*. D'Alembert ne vit plus en lui qu'un homme plein *d'humeur*, et qu'un malade à qui les philosophes pouvoient dire, comme Châtillon à Nérestan :

Seigneur, s'il est ainsi, votre faveur est vaine.

« Au reste, ajoutoit-il, peut-être M. Delisle » (*l'élu recommandé et si mal accueilli*) n'au- » roit-il pas été heureux dans la place que nous » voulions lui procurer (auprès de ce roi de » Prusse.) *Vous savez, ainsi que moi, à quel* » *maître il auroit eu affaire.* » (Ibid et lett. du 24 janv. 1778.)

Quant à Voltaire, qui n'avoit pas alors plus de crédit, il se consola de cette disgrace, en écrivant à d'Alembert : « Que voulez-vous, mon cher » ami ? il faut prendre les rois comme ils sont, et » Dieu aussi. » (*4 janv.* 1778.)

Il est à observer que ni d'Alembert ni Voltaire ne cherchèrent à dissuader Frédéric sur le projet et le complot qu'il attribuoit à leur école. Le silence sur la conspiration leur parut le parti de la prudence. Il l'étoit en effet pour des hommes qui sentoient bien qu'une explication ultérieure pouvoit engager Frédéric à produire de nouvelles preuves, et ne servir qu'à dévoiler davantage

des intentions et des complots dont il n'étoit pas encore temps de se glorifier.

Quelque multipliées que soient les preuves que j'ai déjà fournies de ces complots tramés contre les rois; quelque évidence qui résulte déjà de tous les vœux, de toutes les confidences secrètes de d'Alembert et de Voltaire; quelque soit cet ensemble de systêmes adoptés par la secte, les uns livrant au peuple tout le sceptre des lois pour faire des monarques de vrais esclaves de la multitude, les autres effaçant de la liste de tout gouvernement jusques au nom de roi; quelque incontestable que soit encore l'objet de tant de productions philosophiques, toutes ou presque toutes sorties de l'académie secrète des sophistes (*a*), et toutes respirant la haine des rois, le vœu d'a-

(*a*) Après les détails que j'ai donnés dans le premier volume sur l'antre où s'assembloient les conjurés, et sur la déclaration de l'adepte Leroy, je ne crois pas avoir ici besoin de nouvelles preuves sur cet objet; je n'ai pas même entendu la moindre objection contre celles que j'en ai données. Cependant j'ajouterai ici que depuis l'impression de ce premier volume; j'ai rencontré diverses personnes qui, sans être instruites des détails dans lesquels je suis entré sur cette société d'Holbach, en connoissoient le principal objet, et savoient que c'étoit là plus spécialement que se tramoit la double conspiration. J'ai vu sur-tout un gentilhomme anglais, à qui l'académicien Dusaux avoit dit très-positivement, au commencement de la révolution, que c'étoit de l'hôtel et comité d'Holbach qu'étoient sortis ces différens ouvrages qui avoient produit un si grand changement dans l'esprit du peuple, soit relativement à la religion, soit par rapport à la monarchie. Et ce témoignage de Dusaux, d'un homme d'abord si intimement uni aux sophistes auteurs de la révolution, d'un académicien aujourd'hui siégeant avec les législateurs de la révolution; ce témoignage, dis-je, vaut bien celui des adeptes, soit glorieux, soit honteux des succès de la conspiration.

néantir le trône aussi bien que l'autel ; quelque force que donne à nos démonstrations, et l'aveu des complices honteux, et celui des complices glorieux de leurs succès ; quelque constant que soit le témoignage des tribunaux publics, dénonçant à l'univers entier les mêmes complots des sophistes contre tous les monarques ; enfin, quelque accablans que soient pour les auteurs de ces complots l'indignation, le dépit et les dénonciations de l'adepte roi, réduit à nous montrer et à combattre dans les maîtres de son impiété les traîtres conspirant contre son trône et contre tous les trônes, ce n'est encore là que le commencement des preuves que l'historien pourra un jour puiser dans ces Mémoires. Il nous reste à parcourir encore bien des grades de la conspiration, et chacun de ces grades ajoutera à la démonstration.

CHAPITRE VI.

CINQUIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

Essai démocratique, à Genève.

DANS le temps même où Frédéric dénonçoit comme ennemie de toutes les Puissances cette même secte d'impiété, qu'il avoit jusqu'alors si hautement protégée, il s'en faut bien qu'il fût instruit de toute la profondeur de la trame qu'elle ourdissoit. C'étoit à Voltaire plus spécialement qu'il adressoit ses plaintes sur la témérité de ceux des philosophes contre lesquels il se voyoit réduit à défendre le trône ; (*Voy. Lett. à Volt. 7 juillet 1770, et Corresp. de Volt. et de d'Alembert, même année.*) et dans ce moment même Voltaire et les adeptes de l'encyclopédie, et ceux sur tout

qu'on révéroit plus spécialement sous le nom d'économistes, étoient tout occupés du premier essai que la secte faisoit de ses systêmes.

Genève, cette même ville où ils s'applaudissoient de ne plus voir que quelques *gredins* croyant encore au Christianisme, (*Prem. vol. de ces Mémoires, page* 24,) avoit été choisie pour ce premier essai. La démocratie établie par Calvin dans cette république, leur sembloit encore blesser les droits de l'homme. Ils y voient le peuple distingué en différentes classes. La première étoit celle des citoyens ou bourgeois. Ceux de cette classe, descendans des anciens Genevois, ou reçus dans leur corps, avoient seuls droit d'entrer dans les conseils, et d'être admis aux dignités qui constituoient le gouvernement. Ils avoient surtout leur suffrage dans le conseil général. Les autres, plus récemment entrés sous le domaine de la république, ou jamais incorporés à la classe des citoyens, en composoient trois autres; celle des natifs, des simples habitans de la ville, et des sujets. Tous ceux-là pouvoient, à peu de chose près, sous la protection de la république, exercer leur commerce, leurs professions diverses, acquérir et cultiver des terres; mais ils étoient exclus des conseils et des principales dignités.

Gouvernement de Genève avant la révolution de 1770.

Quelque odieuses que ces distinctions parussent aux sophistes, tout homme qui remonte aux vrais principes conviendra aisément qu'une république et un état quelconque, maîtres de leur territoire, ont le droit d'y admettre de nouveaux habitans à des conditions qui peuvent être justes, quelquefois nécessaires, sans cependant établir une parfaite égalité entre les vrais enfans et les sujets adoptifs de la patrie. Celui qui demandoit à être admis, a connu les conditions ou les exceptions que les lois mettoient à son admission. Il étoit

libre d'accepter ou de refuser, et de chercher un asile ailleurs; mais certainement ces conditions une fois admises, il n'aura pas droit de venir troubler la république, sous prétexte que les hommes étant tous égaux, l'habitant adoptif doit jouir des mêmes priviléges que les plus anciens enfans de l'Etat.

Ces principes si simples et si clairs n'étoient pas ceux de la secte; ils avoient même cessé d'être ceux de Voltaire. A force de prêcher la liberté, l'égalité religieuse, il en étoit venu à toute la doctrine, à tout le cathéchisme de l'égalité et de la liberté politiques. A deux lieues de Genève, il observoit depuis long-temps les contestations des citoyens et des magistrats; il conçut qu'à la gloire de la révolution qu'il disoit avoir déjà faite dans la religion des Genevois, il pourroit ajouter celle d'une révolution dans leur gouvernement.

Rôle de Voltaire et autres philosophes dans cette révolution.

Ces contestations entre les magistrats et les citoyens n'avoient eu jusqu'alors d'autre objet que l'interprétation de certaines lois et de la constitution. Les natifs et les autres classes exclus du droit législatif n'entroient dans ces différends que comme spectateurs, quand Voltaire et les autres sophistes imaginèrent d'en profiter pour changer la constitution même de cette république, et en faire un modèle de leur gouvernement d'égalité, de liberté, du peuple législatif et souverain.

Toute l'Europe a su les troubles dont Genève fut agitée à cette époque, c'est-à-dire, sur-tout depuis l'année 1770 jusqu'en 1782; toutes les nouvelles publiques nous apprirent alors à quel point la constitution de Genève avoit été bouleversée: mais ce que les papiers publics n'ont point dit et ce qui appartient plus spécialement à nos Mémoires, c'est la part secrète qu'eurent les philosophes à toute cette révolution; ce sont leurs arti-

fices pour y réaliser la plus absolue démocratie d'après le système de Jean-Jacques.

Pour juger de l'intrigue que nous allons développer, qu'on interroge, comme nous l'avons fait, les hommes capables d'observer, et qui vivoient alors sur les lieux, qui jouèrent dans ces troubles le vrai rôle de citoyens, et on verra combien sont fidèles les instructions que nous nous sommes procurées.

Les premières prétentions des natifs ou habitans de Genève au droit législatif et souverain, leur étoient sans doute venues du système de leur compatriote Jean-Jacques; elles devinrent réellement actives par les insinuations de Voltaire et par les manœuvres des adeptes volés à son secours.

De la part de Voltaire, l'intrigue consistoit d'un côté à encourager les citoyens contre les magistrats, et de l'autre à insinuer aux simples habitans ou natifs, qu'ils avoient d'autres droits à réclamer contre les citoyens eux-mêmes. Il invitoit tantôt les uns, tantôt les autres à sa table; il parloit à chacun suivant ses vues; il disoit aux citoyens que leur qualité de législateur mettoit absolument le magistrat sous leur dépendance; il disoit aux autres, qu'habitans de la même république et vivant sous les mêmes lois, l'égalité naturelle leur donnoit les mêmes droits qu'aux citoyens, qu'il étoit temps pour eux de cesser d'être esclaves, d'obéir à des lois qu'ils n'avoient point faites, d'être victimes des distinctions les plus odieuses, d'être soumis à des taxes flétrissantes par cela seul qu'ils n'avoient pas été appelés à les consentir.

Pour donner plus de poids à ces insinuations, Voltaire eut soin de les faire circuler dans ces pamphlets que sa plume féconde produisoit si aisément. Celui qu'il fit paroître sous le titre d'*Idées républicaines*, et dans lequel il se cachoit sous le

masque d'un Genevois, nous apprend combien l'aversion pour les rois, combien l'amour de l'égalité, de la liberté républicaines se fortifioient dans son cœur à mesure qu'il vieillissoit.

Quant au premier article, on lisoit dans ce pamphlet : « Il n'y a jamais eu de gouvernement » parfait, parce que les hommes ont des passions. » — *Le plus tolérable de tous est sans doute le* » *républicain, parce que c'est lui qui rapproche* » *le plus les hommes de l'égalité naturelle.* Tout » père de famille doit être maître dans sa maison, » et non pas dans celle de son voisin. Une société » étant composée de plusieurs maisons et de plu- » sieurs terrains qui leur sont attachés, *il est* » contradictoire *qu'un seul homme* soit maître » de ces maisons et terrains; *et il est dans la* » *nature que chaque maître ait sa voix pour le* » *bien de la société.* » (Idées républic. N.° 45, édition de Kell.)

Cet article seul disoit tout aux Genevois ; il apprenoit sur-tout aux natifs et aux autres qui avoient acquis des propriétés sur le sol de la république, qu'en les privant du suffrage législatif, on les privoit d'un droit naturel. Pour le dire plus positivement encore, devenu vrai disciple de Montesquieu et de Jean-Jacques, même alors qu'il réfutoit quelques-unes de leurs opinions accidentelles, Voltaire démagogue répétoit leurs leçons fondamentales, les donnoit en ces termes aux Genevois :

« Le gouvernement civil *est la volonté de tous* » exécutée par un seul, ou par plusieurs en vertu » des *lois que tous ont portées..*» (Ibid. N.° 13.)

« A l'égard des finances, on sait assez que c'est » aux citoyens à régler ce qu'ils doivent fournir

» pour les dépenses de l'état. » N.° 42. (*a*).

Il étoit impossible de dire plus clairement à ceux du territoire genevois, qui n'opinoient ni sur les lois ni sur les finances, que leur volonté n'étant

---

(*a*) Une foule de gens ont de la peine à se persuader à quel point Voltaire étoit devenu démocrate ; mais qu'on lise bien attentivement ses derniers ouvrages, et sur-tout celui dont j'ai extrait ces articles, on verra qu'il en étoit venu jusques à détester la distinction *de noble et de roturier ;* que dans leur origine ces mots *noble* et *roturier*, suivant lui, ne signifient que *seigneur et esclave.*

Qu'on lise son *Commentaire de l'Esprit des lois*, on verra de quel œil il s'étoit enfin accoutumé à regarder cette noblesse, à laquelle pourtant il devoit tant d'admirateurs et une si grande partie des progrès de son philosophisme. N'est-ce pas sur le ton de la haine qu'il nous dit par exemple, dans ce Commentaire ? « J'aurois » désiré que l'auteur (*Montesquieu*) ou quelqu'autre » écrivain de sa force, nous eût appris clairement » pourquoi la *noblesse* est l'essence du gouvernement » monarchique ; on seroit porté à croire qu'elle est » l'essence du gouvernement féodal, comme en Alle- » magne, et de l'aristocratie, comme à Venise. » (N.° 111.)

Je serois, moi, porté à croire que Voltaire, dans sa vieillesse comme dans sa jeunesse, confond souvent toutes les idées. Celle de la noblesse en général nous montre les enfans des hommes distingués par leurs services, soit militaires, soit dans les tribunaux, formant dans l'Etat un corps de citoyens, que leur éducation, leurs sentimens, leur intérêt même rendent en général plus propres à ces emplois dont la distribution dépend du souverain. Très-certainement cette distinction peut exister sans la féodalité des Allemands, sans l'aristocratie des Vénitiens. On conçoit absolument la monarchie sans un corps de gentils-hommes ; mais certainement cette distinction tend en elle-même à former un corps d'hommes plus attachés au monarque, et très-utiles à l'Etat, pour les emplois auxquels l'éducation de la multitude est rarement une préparation.

point consultée, ils n'étoient tenus à rien sous le gouvernement dans lequel ils vivoient; et qu'il n'y auroit point pour eux de vrai gouvernement, jusqu'à ce que l'ancienne constitution fût renversée. Qu'on juge de l'impression que devoient faire ces sortes de productions de Voltaire, répandues avec profusion, avec cet art que nous l'avons vu peindre si bien lui-même, quand il s'agissoit de faire arriver l'opinion jusque dans les dernières classes de la multitude.

Des moyens plus perfides ajoutoient à ces insinuations et à ces productions. On a vu les sophistes exalter la bienfaisance de leur coryphée, nous en offrir les preuves dans cette multitude d'artisans genevois réfugiés à Ferney, trouvant dans le domaine de Voltaire, sous sa protection, une nouvelle patrie, et dans ses richesses d'abondantes ressources, pour y reprendre leur commerce et y soutenir leur famille. Qu'on interroge encore ceux qui furent à même de connoître et d'observer de près les motifs et les moyens de cette perfide bienfaisance; on les verra répondre : Voltaire, il est très-vrai, fut en quelque sorte le fondateur de Ferney, d'une nouvelle ville; mais ils ajouteront: De qui la peupla-t-il ? si ce n'est de ces factieux qu'il avoit soulevés contre leur patrie, et qu'il réunissoit, soit à Ferney, soit à Versoy, pour en faire un foyer de fermentation, pour forcer cette malheureuse république, par la désertion de ses natifs et de ses habitans, à recevoir la loi des philosophes, à substituer à sa constitution celle de leurs systêmes.

Avec tous ces moyens et ces artifices, la secte niveleuse avoit d'autres acteurs dans Genève pour y presser ses révolutions. Elle y avoit déjà acquis ce Clavière, qui devoit un jour venir continuer dans Paris son rôle de révolutionnaire. Elle y

avoit encore une espèce de demi-Syeyes dans M. Berenger, et un vrai boute-feu dans le nommé Segère. Elle y avoit sur-tout un homme qu'on ne s'attendoit pas à voir quitter en France le rôle de magistrat, pour venir jouer à Genève celui de jacobin. Celui-ci étoit M. Servan, ce même avocat-général au parlement de Grenoble, que dans ses lettres à d'Alembert, Voltaire présentoit comme un des *grands maîtres* de la philosophie moderne et un de ceux à qui elle devoit de *grands progrès*. (Voy. Lett. à d'Alemb. 5 nov. précisément année 1770, celle des plus grands troubles de Genève.) En vrai propagateur des principes de liberté, d'égalité, M. Servan étoit accouru à Genève pour unir ses efforts à ceux de Voltaire. Sa réputation, ses conseils, ses habitudes, ses pressantes exhortations ne furent pas le seul secours que la philosophie envoya aux révolutionnaires Genevois. Un avocat du même parlement, nommé M. Bovier, les servit de sa plume. Tandis que les autres adeptes agissoient et pressoient dans les clubs, dans les sociétés, excitoient les citoyens contre les magistrats, les natifs et les habitans contre les citoyens, pour arriver, à travers toutes les dissensions, tous les orages de la discorde, à une constitution d'égalité, Bovier se présenta avec toutes les armes du sophisme; non pas pour demander une nouvelle constitution, mais comme un homme qui connoît bien l'ancienne et qui n'en veut pas d'autre, pour rétablir les droits du peuple égal et souverain.

Rôle de MM. Servan, Bovier, etc.

Les Genevois les plus révolutionnaires ne furent pas eux-mêmes peu étonnés de s'entendre dire par un sophiste étranger, qu'ils avoient jusqu'alors ignoré toutes leurs lois; que toutes ces distinctions de citoyens, d'habitans, de natifs, et tous les priviléges des premiers, n'étoient dans la république

république de Genève qu'une usurpation assez récente, datant uniquement de l'année 1707; qu'avant cette époque un très-court domicile donnoit à tout nouveau venu « les droits de cité, l'admission au conseil général, *souverain*, *législateur*; qu'avec un an de séjour dans Genève, tout homme se trouvoit souverain dans la république; qu'enfin l'égalité étoit parfaite entre tous les individus, soit dans la ville, soit dans le territoire de Genève. » (*Voyez le Mémoire de l'avocat Bovier, depuis page* 15 *jusqu'à* 29, *et la Réfutation sur les natifs de Genève.*)

Cette marche étoit à peu près celle que la secte prenoit dès-lors en France pour revenir à la prétendue constitution du peuple souverain et législateur, par celle des états-généraux. Bovier fut combattu et réfuté jusques à l'évidence; mais les sophistes savent qu'un peuple en révolution dévore tout mensonge propice à sa souveraineté. Ils avoient su le mettre en mouvement; ils trouvèrent un moyen plus efficace encore pour nourrir la fermentation.

Rôle des économistes, et sur-tout de Dupont de Nemours.

Sous le nom d'*Ephémérides du citoyen*, ils publioient alors dans Paris un journal dirigé par les économistes, c'est-à-dire par les adeptes de l'espèce peut-être la plus dangereuse de toutes; par ceux qui, sous un air de modération et avec toute la forfanterie du zèle patriotique, préparoient les révolutions plus efficacement encore que les frénétiques du club Holbachien. Il fut dit par la secte que ce journal seroit consacré à venir au secours de Voltaire, de Servan, de Bovier, jusqu'à ce que l'essai de la constitution démocratique eût complètement réussi dans Genève. L'hypocrite et mielleux Dupont de Nemours fut celui des confrères qui se chargea du soin de donner chaque mois une nouvelle commotion aux révolution-

naires. Ses feuilles dirigées avec soin vers cet objet partoient régulièrement de Paris, et alloient à Genève fournir un nouvel aliment aux démocratiseurs.

Pour juger avec quel art Dupont remplissoit sa mission, il faudroit parcourir tout ce que l'*éphémère citoyen* eut l'art de consigner dans les articles de ce journal, intitulé *de la République de Genève*. Là, on verroit le très-humain sophiste s'appitoyer sur des troubles qui ont déjà coûté la vie à quelques natifs, l'exil à divers autres; et sous prétexte de cette humanité qui presse un philosophe de rappeler la paix, faire précisément tout ce qu'il faut pour soulever le peuple Genevois, lui présenter sa constitution comme celle de *l'aristocratie* la plus oppressive, assimiler et les natifs et les habitans de Genève à ces îlotes, qui, dominés par des citoyens libres, ne trouvoient pour eux que l'esclavage dans le sein même d'une république. (*Chap.* 1 *et note.*) On le verroit ensuite, pour l'instruction de ces îlotes, poser ce qu'il appelle les principes, et parmi ces principes donner à ce peuple Genevois en fermentation des leçons telles que celles-ci : « Dire que des hommes » peuvent consentir formellement ou tacitement » pour eux et pour leurs descendans, à la priva- » tion du tout *ou d'une partie de leur liberté*, ce » seroit dire que des hommes ont le droit de sti- » puler contre les droits d'autres hommes, de » vendre ou de céder ce qui appartient à autrui, » d'aliéner le bonheur, et du plus au moins, la » vie d'un tiers, et de quel tiers encore ? de celui » dont le bonheur et la vie doivent leur être plus » sacrés, de leur postérité. Une telle doctrine » insulteroit à la dignité de l'espèce humaine, » elle offenseroit la nature et son auteur. » (*Id. chap.* 2.)

Assurément c'étoit là bêtement offenser la raison et la société; car si tout homme entrant sous l'empire des lois civiles ne sacrifie pas une partie de sa liberté, il est donc aussi libre dans la société civile de violer ces lois qu'il le seroit de les compter pour rien au milieu des sauvages. Mais c'étoit par pitié pour ce peuple en révolution qu'on lui prêchoit tous ces principes d'une effrénée licence. C'étoit encore pour empêcher le sang de couler dans Genève, que Dupont apprenoit à la multitude des *natifs*, des *habitans* et des *bourgeois*, à dire aux Sénateurs : « Vous imaginez-vous qu'il » ne s'agisse que d'être souverains; et qu'être bon » souverain ne soit pas aussi une obligation à rem- » plir? Savez-vous que dès que ce peuple vous » aura reconnus en cette qualité, vous serez im- » périeusement et strictement obligés, sous peine » de l'exécration la plus méritée, de le rendre » heureux et de protéger sa liberté, de garantir » et de faire respecter dans toute leur étendue » tous ses droits de propriété? Républicains, si » vous voulez de la souveraineté sur vos compa- » triotes, apprenez que les rois mêmes ne l'ont » qu'à ce prix.

» Voudriez-vous être de plus mauvais souve- » rains que les despotes arbitraires de l'Asie? Et » quand ceux-ci, qui cependant règnent sur des » peuples abrutis par l'ignorance et par le fana- » tisme, portent à un certain excès l'abus de leur » pouvoir insensé; ... on les appelle des tyrans. » Savez-vous ce qui leur arrive? Allez à la porte » des sérails de l'Orient; *voyez le peuple mutiné* » *demander les têtes des Visirs et des Athéma-* » *doulètes*, et faire tomber quelquefois celle *des* » *Sultans et des Sophis;* et puis régnez arbitrai- » rement, si vous l'osez, si vous l'osez sur-tout » dans votre ville, sur un peuple instruit, et qui,

» élevé parmi vous, a eu mille occasions, dans » la familiarité des jeux de l'enfance, d'éprouver » que, votre dignité à part, vous ne valez pas » mieux que lui. » (*Id. chap.* 2.)

Ainsi, quand l'occasion s'en présentoit, les plus modérés des sophistes savoient, comme Raynal et tout le club d'Holbach, avertir les peuples de ne pas se contenter de gémir, mais de rugir aussi, et d'arriver à force de terreur, de carnage, à la conquête de leurs prétendus droits.

Ces leçons étoient entremêlées de toutes celles que les économistes s'avisoient de donner aux souverains sur l'administration publique. « On les » voyoit, me disent les Mémoires de l'homme qui » suivit le mieux leur marche dans toute cette ré- « volution, on les voyoit s'ingérer dans toutes les » affaires de la république, afin d'en prendre » occasion d'énoncer toute la doctrine de la secte. » A travers leurs prétendus conseils d'économie, » n'oubliez pas sur-tout celui qu'ils nous don- » noient de raser nos fortifications, dont l'entre- » tien exigeoit, selon eux, des dépenses inutiles » et toujours onéreuses. Genève, disoient-ils à « cette occasion, ne peut pas être considérée » comme un Etat capable de défendre une place » forte, le supposant en guerre avec ses voisins; » et quant à une surprise, c'est dans les habitans » de la campagne qu'est sa force réelle. » (*Ephem. du citoyen, ann.* 1771, *tom.* 1.) Proposition absurde, quand il s'agit d'une campagne ayant à peine une lieue carrée. Mais ce n'étoit pas là de quoi ils s'embarrassoient; ils vouloient seulement amener la proposition générale, pour l'appliquer à la France et à tout pays, en temps et lieu; c'est-à-dire pour ne plus rien laisser aux souverains qui les mît à l'abri des premières fureurs d'un peuple en insurrection, et réclamant à force ouverte

cette liberté et cette égalité, que les philosophes lui présentoient sans cesse comme ses droits naturels. C'étoient là encore que tendoient ces leçons, ces avis perfides qu'ils donnoient aux magistrats, en les représentant comme des oppresseurs, en profitant de cette aversion qu'ils supposoient ancienne dans le peuple, et qu'ils avoient eu seuls l'art de lui inspirer. C'est avec le même art qu'ils nous disoient : « Les défenseurs naturels de Genève, c'est le peuple de la campagne, ce sont » les sujets de la république. Il est possible, il » est aisé de tant les affectionner au gouvernement, qu'ils formassent les meilleures gardes » avancées que l'on puisse avoir. — Il faut que » la patrie soit pour eux autre chose qu'un » *dominateur exigeant, dur et sévère.* Il faut leur » rendre *le libre exercice de tous les droits* » *naturels de l'homme, et leur en garantir la* » *possession.* » Id. pag. 176. (*a*)

Ces leçons de la secte avoient pour elle deux avantages, celui de se répandre avec son journal dans toute l'étendue de la France, d'y préparer de loin la multitude à tenir un jour à ses rois le même langage ; et celui d'aller périodiquement allumer les fureurs du peuple de Genève à qui elles étoient plus directement adressées. Les frères de Paris les continuèrent jusqu'à ce qu'enfin, et

(*a*) J'ai eu beau demander quel pouvoit avoir été le genre d'oppression, que ce peuple du territoire Genevois éprouvoit de la part des magistrats ; j'ai vu qu'il seroit difficile de trouver un peuple plus justement affectionné à son gouvernement ; que l'accord des magistrats et des sujets ressembloit jusqu'alors à celui d'une nombreuse famille tendrement attachée à ses chefs. Les sophistes le savoient bien, mais ils ne parloient pas pour les Genevois seuls. Ils supposoient la discorde, pour la semer où elle n'existoit pas, et pour y ajouter par-tout où elle commençoit à se faire sentir.

Servan, et tous les autres agens de la secte, virent leurs travaux couronnés dans Genève par la révolution qui renversa les lois de cette république.

Les sophistes, il est vrai, n'eurent pas longtemps à s'applaudir de ce premier succès. M. le comte de Vergennes, qui avoit d'abord mis peu d'intérêt à cette révolution, apprit à en connoître l'importance. Il se laissa enfin persuader par l'évidence même, que tout ce qui s'étoit passé dans Genève n'étoit qu'un essai des principes et des systèmes des sophistes du siècle; que leurs projets et leurs complots n'étoient pas de s'en tenir à ces premiers succès; qu'ils ne les regardoient que comme un préambule des révolutions dont la France pourroit elle-même devenir tôt ou tard la victime. Les sophistes eurent le désagrément de voir quelques légions françaises détruire leur ouvrage. Il étoit réservé à Clavière, ensuite à Roberspierre de le reprendre un jour, et d'envoyer l'apostat Soulavie le consommer par les proscriptions, par l'exil, et par tous les moyens de la philosophie passée du château de Ferney à l'antre des Jacobins. (*a*)

CHAPITRE VII.

Essai aristocratique, en France.

Objet de cet essai.

EN exposant les preuves de la conjuration tramée contre la monarchie, j'ai dit qu'il existoit des phi-

(*a*) Tout ce qu'on vient de lire sur l'objet, sur la conduite générale des philosophes, et spécialement sur celle de Voltaire, de Servan et Dupont de Nemours, dans cette révolution de Genève, n'est qu'un extrait des mémoires qui m'ont été fournis par des témoins oculaires, et des œuvres philosophiques dont j'ai vérifié les citations.

losophes tellement assurés de produire en France une révolution quelconque, qu'ils n'hésitèrent pas à conseiller aux rois et aux ministres de faire eux-mêmes cette révolution, de peur que la philosophie ne fût plus maîtresse d'en diriger les mouvemens. Parmi les philosophes de cette espèce, qu'on voudroit appeler les modérés, et que Jean-Jacques appeloit les *inconséquens*, se distinguoit sur-tout M. Mably, frère de Condillac, et un de ces abbés qui, sans fonctions dans le clergé, n'en ayant que l'habit, s'occupoient beaucoup des études profanes, très-peu ou point du tout des sciences ecclésiastiques.

Mably, ses erreurs, et ses adhérens.

Sans être impie comme les Condorcet et les Voltaire, détestant même à un certain point leur impiété, M. Mably fut lui-même d'une catholicité au moins équivoque. Il fut même quelquefois si révoltant dans sa morale, que pour lui conserver quelque estime, il falloit en venir à dire qu'il s'étoit mal expliqué, et qu'on n'avoit pas saisi ses intentions. C'est au moins ainsi que je l'ai entendu se justifier contre les censures de la Sorbonne. L'article sur lequel il se crut supérieur étoit la politique; il en parla toute sa vie; il se crut un génie en ce genre, et il trouva des hommes qui le crurent. On auroit mieux apprécié ses talens froids et médiocres, en ne voyant dans lui qu'un de ces hommes remplis de préjugés pour ce qu'ils croient savoir de l'antiquité, et voulant tout ramener à l'idée qu'ils s'en sont faite.

M. de Mably s'étoit aussi farci la tête des systêmes de liberté, du peuple législateur et souverain, des droits de s'imposer lui-même, de ne contribuer aux taxes publiques qu'autant qu'il y auroit consenti par son suffrage ou par celui de ses représentans. Il croyoit avoir vu tout cela chez les grecs et les romains, sur-tout chez les anciens

français. Il croyoit bien positivement sur-tout, que sans états-généraux il n'y avoit point de monarchie en France ; que pour en établir la vraie constitution il falloit absolument en revenir aux états-généraux. (*Voy. ses Droits du citoyen.*)

Mably et ses disciples, ou pour mieux dire tous ceux de Montesquieu, détestoient le régime féodal, et ils ne voyoient pas que ces états-généraux n'avoient été que l'effet même de la féodalité. Quand Philippe-le-Bel et quelques autres princes s'étoient vu obligés de recourir à ces assemblées pour en obtenir des subsides, c'est que sous ce régime féodal, le roi comme les comtes de Provence, de Champagne, de Toulouse, ou les ducs de Bretagne, avoient leur revenu fixe, leur domaine particulier, regardé alors comme suffisant pour subvenir aux frais de leur gouvernement. Et en effet les guerres même les plus longues pouvoient alors se poursuivre, sans ajouter aux revenus du roi. Les armées étoient composées de seigneurs, de chevaliers qui fournissoient à leurs propres dépenses, à celle des vassaux qu'ils menoient avec eux. Mably et ses disciples ne virent pas que dans un temps où la France avoit acquis tant de nouvelles provinces, où les armées, les généraux, les officiers et les soldats ne marchoient plus qu'à la solde du roi, il étoit impossible que son ancien domaine suffît aux besoins du gouvernement. Ils ne concevoient pas qu'avec toutes les nouvelles relations de la politique et sa nouvelle marche, il eût été en France de la dernière imprudence dans le monarque d'attendre, chaque fois qu'il falloit se garantir des ennemis ou bien les prévenir, qu'il plût aux grands seigneurs jaloux, aux tribuns séditieux, aux députés revêches, à quelques-uns peut-être soldés par l'ennemi, d'accorder les subsides requis par

des besoins pressans. Rien de tout cela ne tomboit dans l'esprit des sophistes.

En quel temps, et pourquoi ils demandent les Etats-généraux.

Toujours persuadé que les français avoient besoin de leurs états-généraux et d'une révolution pour cesser d'être esclaves, Mably, nous disent ceux des philosophes qui lui sont restés les plus attachés, fit plus que d'inviter les grands et les ministres à faire cette révolution eux-mêmes. « Il » reprocha au peuple, dans son traité des *Droits* » *des citoyens*, *écrit en* 1771, d'avoir manqué » plusieurs fois l'occasion de la faire; il indiqua » la manière dont elle devoit s'effectuer. Il con- » seilla au parlement de refuser d'enregistrer à » l'avenir aucun édit bursal, d'avouer au roi qu'il » n'avoit pas le droit d'imposer la nation, de lui » déclarer que ce droit n'appartenoit qu'à elle » seule, *de demander pardon au peuple* d'avoir » contribué si long-temps à lui faire payer des » taxes illégitimes, et de supplier instamment le » roi de convoquer les états-généraux. — *Une* » *révolution*, ajouta-t-il, ménagée par cette voie, » seroit d'autant plus avantageuse que l'amour de » l'ordre et des lois, et non d'une liberté licen- » cieuse, en seroit le principe. » (*Supplém. au Contrat social par Gudin*, 3.^me *part. chap.* 1.^er)

Ce système d'une révolution ménagée d'après les idées de Montesquieu, en transportant au peuple, par ses représentans aux états-généraux, le pouvoir législatif et celui de fixer les impositions, trouvoit alors en France, et sur-tout dans l'aristocratie, d'autant plus de partisans, qu'il laissoit subsister toute la distinction des trois Ordres. Tout ce que la philosophie de l'impiété comptoit déjà d'adeptes dans la société de M. le duc de la Rochefoucault, n'y voyoit pour les grands qu'un moyen de regagner leur antique influence sur le gouvernement, de reprendre sur la cour et le roi

ces avantages qu'ils avoient insensiblement perdus sous les derniers règnes. Ils ne savoient pas que les autres sophistes se tenoient derrière eux, déjà prêts à faire valoir et dominer leur égalité dans ces états-généraux, et à représenter que *les trois Ordres séparés, opposés d'intérêts et jaloux l'un de l'autre, détruisoient leur force; que cette distinction avoit été la cause pour laquelle les anciens états-généraux avoient toujours porté si peu de fruits et fait si peu de bien.* (Ibid.) Les grands ne virent pas ce piége que leur tendoient déjà les sophistes de l'égalité; et ceux-ci, par les dissentions qui régnoient alors entre Louis XV et les parlemens, se crurent à la veille d'obtenir enfin ces états-généraux, où devoit se faire leur révolution.

Ces dissentions avoient elles-mêmes pour cause principale une opinion nouvelle, que le système de Montesquieu avoit fait naître dans les premiers tribunaux du royaume. Ceux des magistrats qui, d'après ce système, ne voyoient point de liberté par-tout où la nation et ses représentans ne partageoient pas avec le roi l'autorité législative et le droit de fixer les subsides, avoient imaginé que les parlemens étoient eux-mêmes les représentans de la nation; que leur ensemble, quelque dispersés qu'ils fussent dans les différentes villes du royaume, ne formoit qu'un seul et même corps indivisible, dont les différens membres, quoique résidens et fixés par les rois dans diverses villes de l'empire, n'en tenoient pas moins leur autorité de la nation même, dont ils se faisoient les représentans habituels, chargés de maintenir ses droits auprès des monarques, de suppléer sur-tout son consentement, supposé nécessaire et de droit naturel imprescriptible, inaliénable, pour la confection des lois ou la perception des subsides.

Ce système étoit loin de l'idée que les rois s'étoient faite des parlemens, qu'ils avoient seuls établis, sans avoir même consulté la nation. Il étoit en effet assez extraordinaire que des tribunaux créés, fixés, ou bien ambulatoires, au gré des rois, appartinssent à l'essence de la Constitution; que des magistrats tous nommés par le roi, représentassent les députés librement élus par la nation. Et comment sur-tout des charges tellement à la disposition des rois, qu'ils les avoient rendues vénales, pouvoient-elles être confondues avec la qualité de député du peuple aux états-généraux (*a*)?

Ces Etats eux-mêmes n'avoient pas une autre idée que les rois sur les magistrats des parlemens. Il est aisé de s'en convaincre par ces paroles du président Hénaut sur les Etats de 1614: « Je » dois dire à cette occasion, que comme nous ne » reconnoissons en France d'autre souverain que « le roi, c'est son autorité qui fait les lois. *Qui* » *veut le roi, si veut la loi.* Ainsi les états-

(*a*) Ce mot de *Parlement* conservé aux premiers tribunaux, a fait une illusion, qu'il eût été facile d'éviter, en observant que le même mot, comme celui de *Plaid* dans notre histoire ancienne, signifie tantôt ces grandes assemblées que les rois consultoient sur les affaires importantes, et tantôt ces espèces de tribunaux ambulatoires, destinés à rendre la justice. Ce sont ces derniers seulement que les rois ont rendus stables, et auxquels nos Parlemens ont succédé. La différence est d'autant plus sensible, que les grandes Assemblées ou Etats-généraux n'ont jamais eu pour objet les fonctions judiciaires, qui font précisément l'essentielle occupation des magistrats. Dans ces assemblées ou plaids nationaux, le clergé, de tout temps, fut admis comme le premier ordre de l'Etat; au lieu que par la nature de ses devoirs il se trouvoit exempt et même exclu des plaids ou parlemens judiciaires. (*Voy. le présid. Hénaut, an* 1137, 1319, *et passim.*) Comment après cela confondre les états-généraux et les plaids, ou cours de justice?

» généraux n'ont que la voix de remontrance et » de la très-humble supplication. Le roi défère à » leurs doléances et à leurs prières, suivant les » règles de sa prudence et de sa justice ; car s'il » étoit obligé de leur accorder toutes leurs de- « mandes, dit un de nos plus célèbres auteurs, » il cesseroit d'être leur roi. *De là vient que pen-* » *dant l'assemblée des états-généraux, l'auto-* » *rité du parlement, qui n'est autre chose que* » *celle du roi, ne reçoit aucune diminution,* » *ainsi qu'il est aisé de le reconnoître dans les* » *procès-verbaux de ces derniers Etats.* » (Hist. de France, par le président Hénaut, an 1614.)

C'étoit donc une étrange prétention que celle des parlemens tous créés par le roi, et se faisant les députés de la nation pour résister au roi ; se disant les représentans habituels, les suppléans ordinaires, permanens des états-généraux, qui ne savoient rien eux-mêmes de ces représentans et de ces suppléans, qui ne voyoient dans eux que les hommes du roi. Mais quand les systêmes ont répandu l'inquiétude et amené le vœu des révolutions, l'illusion supplée facilement la vérité. Les magistrats les plus respectables, entraînés enfin par l'autorité de Montesquieu, et par l'impulsion des sophistes, s'étoient laissé persuader qu'il n'y avoit réellement que despotisme ou esclavage par-tout où le peuple n'exerce l'autorité législative, ni par lui-même, ni par ses représentans. Pour que les lois depuis si long-temps faites par le roi et proclamées par les parlemens, ne fussent pas tout à coup regardées comme nulles, les magistrats qui les enregistroient et qui les proclamoient, se firent représentans du peuple.

Ces prétentions étoient devenues le prétexte de la résistance la plus invincible aux ordres du souverain ; le conseil du roi, et sur-tout M. le chan-

celier Maupeou crurent y voir une vraie coalition tendante à dénaturer la monarchie, à morceler l'autorité du trône, à mettre le monarque sous la dépendance habituelle de ses douze parlemens, à exciter des troubles, des dissentions entre le roi et les tribunaux, chaque fois qu'il plairoit à quelques magistrats métamorphosés en tribuns du peuple, d'opposer la nation au souverain. Louis XV résolut d'anéantir les parlemens, d'en créer de nouveaux dont le ressort seroit moins étendu, et qu'il seroit plus facile de contenir dans les bornes de leurs fonctions.

Cette résolution commençoit à s'exécuter; les conjurés sophistes voyoient avec une secrète joie les dissentions s'accroître. Persuadés que les troubles rendant nécessaire la convocation des états-généraux, ils alloient y trouver l'occasion de mettre toutes leurs vues au jour, et d'opérer au moins une partie de la révolution qu'ils méditoient; ils mirent en avant ce même Malesherbes, que nous avons vu si complètement dévoué au philosophisme de leur impiété. Il occupoit alors la place importante de président de la *Cour des Aides*, le premier tribunal de Paris après le parlement. Il engagea sa compagnie à faire la première démarche éclatante, pour opposer au roi les états-généraux. Il rédigea ces remontrances devenues si fameuses parmi les philosophes, parce que, à travers quelques expressions de respect, il avoit su y faire entrer tous les nouveaux principes de la secte, et toutes ses prétentions contre l'autorité du souverain.

Malesherbes et les parlemens demandent les Etats-généraux.

Dans ces remontrances prétendues respectueuses, la convocation d'une assemblée nationale fut conçue en ces termes : « Jusqu'à ce jour au moins » la réclamation des cours suppléoit à celle des » états-généraux, quoiqu'imparfaitement; car,

» malgré tout notre zèle, nous ne nous flattons » point d'avoir dédommagé la nation de l'avan- » tage qu'elle avoit d'épancher son cœur dans » celui du souverain. *Mais aujourd'hui l'unique* » *ressource* qu'on avoit laissée au peuple, lui est » enlevée. — Par qui *les intérêts* de la nation » seront-ils défendus contre vos ministres ? — Le » peuple dispersé n'a point d'organe pour se faire » entendre. — *Interrogez donc, Sire, la nation* » *elle-même*, puisqu'il n'y a plus qu'elle qui puisse » être écoutée de votre majesté ? » (*Remontr. de la Cour des Aides, du 18 fév. 1771.*)

Ceux des parlemens qui suivirent l'exemple de Malesherbes, ne savoient pas assez les intentions de la secte qui les mettoit en mouvement. Ils s'abandonnèrent en quelque sorte malgré eux à l'impulsion donnée par les conjurés, et au torrent de l'opinion publique, déjà en grande partie dirigée par les systêmes de Montesquieu, sur la part que tout homme doit avoir à la confection des lois, au réglement des subsides, pour observer les unes et payer les autres sans être esclave.

Entrainé par l'exemple des Malesherbes, le parlement de Rouen, dans ses remontrances du 19 mars 1771, dit aussi au monarque : « Puisque » les efforts de la magistrature sont impuissans, » daignez, Sire, consulter la nation assemblée. » Les anciens collègues de Montesquieu au parlement de Bordeaux, crurent encore devoir montrer plus de zèle pour ses principes. Aussi leurs remontrances, datées du 25 février même année, furent-elles encore plus pressantes. On y lisoit entre autres :

« S'il étoit vrai, disoient ces magistrats, que le » parlement devenu sédentaire sous Philippe-le- » Bel, et perpétuel sous Charles VI, n'est pas » le même que l'ancien parlement ambulatoire

» convoqué dans les premières années du règne » de Philippe-le-Bel, sous Louis IX, sous Louis » VIII, sous Philippe Auguste ; le même que » les Placita convoqués sous *Charlemagne et ses* » *descendans ; le même que les anciennes as-* » *semblées des Francs*, dont l'histoire nous a » transmis les vestiges avant et après la conquête; » si la distribution de ce parlement en plusieurs » ressorts avoit changé son *essence constitutive ;* » en un mot, si vos Cours de parlement, Sire, » n'avoient pas le droit d'examiner et de vérifier » les lois nouvelles qu'il plaisoit à votre majesté » de proposer, *ce droit ne pourroit pas être* » *perdu pour la nation. Il est imprescriptible*, » *inaliénable. Attaquer ce principe, c'est trahir* » *non-seulement la nation, mais les rois mê-* » *mes.* C'est renverser la constitution même du » royaume. C'est détruire le fondement de l'au- » torité du monarque. Croiroit-on que la vérifi- » cation des lois nouvelles dans vos Cours de par- » lemens *ne supplée pas ce droit primitif de la* » *nation ?* L'ordre public pourroit-il gagner à le » voir exercer encore par la nation ? Si votre ma- » jesté daigne la rétablir dans ses droits, on ne » nous verra pas réclamer cette portion *d'autorité* » que les rois vos prédécesseurs nous ont confiée, » dès que la nation les exercera elle-même. » (*Remont. du parlement de Bordeaux, du* 25 *fév.* 1771.)

C'est ainsi que se rendant à un vœu dont ils ne connoissoient pas toute l'étendue, les parlemens demandoient en quelque sorte pardon au peuple d'avoir oublié si long-temps ses droits imprescriptibles, inaliénables à la législation, à l'exercice, ou du moins au partage de la souveraineté dans l'assemblée des Etats-généraux. Ils ne prévoyoient pas alors qu'un jour viendroit où ils auroient à

demander pardon à ce même peuple d'avoir sollicité des Etats-généraux devenus si funestes pour eux, pour le monarque et pour la nation.

Comment cette demande entraînoit la révolution.

La révolution étoit faite dès-lors, si Louis XV se fût laissé fléchir. On en étoit précisément à cette époque, où la secte si fidèlement peinte, très-peu de mois avant, par M. l'avocat-général du parlement de Paris, « *ne cherchoit qu'à soulever les peuples sous prétexte de les éclairer ;* » où son génie inquiet et entreprenant et ennemi » de toute dépendance, aspiroit à bouleverser » toutes les constitutions politiques, et où ses » vœux ne devoient être remplis que lorsqu'elle » auroit mis la puissance législative et exécutrice » entre les mains de la multitude ; *lorsqu'elle auroit avili la majesté des rois, rendu leur autorité précaire et subordonnée aux caprices d'une foule aveugle.* »

On en étoit à ce moment où « les prosélytes » se multiplioient, où leurs maximes se répandoient ; où les royaumes sentoient leurs fondemens antiques chanceler, où les nations étonnées se demandoient par quelle fatalité elles » étoient devenues si différentes d'elles-mêmes. » On en étoit au moment où Mably et les siens sollicitoient une révolution, où les économistes en faisoient précisément circuler les principes dans toutes les classes du peuple, où les philosophes la *prévoyoient*, *la prédisoient* et proposoient *la manière de l'opérer avec l'adhésion du peuple.* (Gudin, Supplém. au Contr. soc.)

Dès-lors la convocation des Etats-généraux la rendoit infaillible. Les sophistes pour l'opérer n'avoient plus besoin d'amener le magistrat public à leurs systêmes. L'application auroit pu varier ; les principes étoient admis. Le droit de *vérifier*, *d'examiner la loi*, étoit pour le peuple un droit *primitif*,

primitif, imprescriptible. Si les parlemens, dans ces jours d'illusion, ne tenoient ce langage aux souverains que pour assurer leur autorité contre le ministère, les sophistes de la rébellion n'en demandoient pas davantage pour *avilir la majesté des rois, pour rendre leur autorité précaire, et subordonnée aux caprices d'une populace aveugle.* Du droit de l'examen au droit de rejeter, au droit d'insurrection, à tous les droits qui font le code de la révolution, il n'y avoit qu'un pas à faire, et les sophistes étoient là pour le franchir avec la multitude. Presque toutes les lois se trouvoient nulles, parce qu'elles n'avoient été faites que pour les rois, sans consulter le peuple; toutes pouvoient être annullées, parce que le peuple pouvoit revenir à l'examen et tout proscrire.

De ceux qui secondoient cette révolution.

C'étoit-là cependant ce que les sophistes appeloient une révolution modérée. Elle avoit pour elle non-seulement ces magistrats, qui disputant ses droits au souverain, les transportoient aux assemblées du peuple, parce qu'ils se flattoient que hors de ces assemblées ils en jouiroient tranquillement eux-mêmes.

Elle avoit encore pour elle toute cette partie de l'aristocratie qae nous verrons un jour apporter aux états-généraux ces mêmes idées du peuple législateur, mais du peuple conservant dans ses assemblées législatives toute cette hiérarchie dont la distinction de leur naissance les rendoit si jaloux; du peuple n'adoptant les principes de Montesquieu que pour en souffrir tranquillement l'application à l'aristocratie. Enfin cette révolution avoit pour elle toute cette partie des sophistes, qui, contens d'avoir constaté les principes du peuple législateur et souverain, consentoient à conserver au premier ministre de ce peuple le nom de roi. Louis XV sentit mieux que personne

Elle est empêchée par Louis XV.

qu'il y perdroit les droits les plus précieux de sa couronne. Naturellement bon, ennemi des coups d'autorité, il étoit cependant résolu à transmettre à ses héritiers toute celle dont il s'étoit lui-même trouvé revêtu en montant sur le trône. Il vouloit vivre et mourir roi : il cassa les parlemens, refusa les états-généraux, et ne souffrit plus qu'on en fit mention pendant son règne. Mais il savoit lui-même qu'en réprimant les magistrats il n'avoit pas écrasé l'hydre révolutionnaire. Il lui échappa plus d'une fois de témoigner ses craintes pour le jeune héritier de son trône. Il se tenoit même si assuré des efforts que feroient les sophistes contre son successeur, qu'il lui échappoit souvent de dire avec un air d'inquiétude : *Je voudrois savoir comment Berri s'en tirera*, désignant par ce nom son petit-fils Louis XVI, qui avant la mort du premier Dauphin, étoit appelé duc de Berri. Mais au moins cette révolution dont Louis XV voyoit la France menacée, il sut l'empêcher tant qu'il vécut. Les conjurés sentirent qu'il falloit différer leur projet. Ils se contentèrent de préparer les peuples à l'exécution. En attendant que l'occasion devînt plus favorable en France, la secte fit ailleurs des essais d'un autre genre, dont le souvenir ne doit pas être perdu dans son histoire.

CHAPITRE VIII.

Essai des sophistes contre l'aristocratie.

Le philosophisme ressuscite en Allemagne la haine des nobles et des riches.

LA distinction de rois et de sujets, de souverains faisant la loi, et de la multitude soumise aux lois, ne devoit pas être la seule chose à révolter une école dont tous les principes, soit religieux, soit politiques, se réduisoient ultérieurement à ces

deux mots *égalité* et *liberté*. Il est dans toutes les sociétés civiles d'autres hommes que le monarque ou les chefs de l'Etat, élevés au-dessus de ce plan horizontal où se tient la multitude. Il est des hommes distingués par le rang, par les titres, les priviléges accordés à leur naissance, à leurs propres services, ou bien à ceux de leurs ancêtres. Il en est sur-tout qui doivent à leurs pères ou bien à leur propre industrie, une abondance, et des richesses que le commun du peuple ne partage pas. Il est même des hommes qui se nourrissent d'un pain gagné à la sueur de leur front, et d'autres hommes jouissant paisiblement du fruit de ces travaux que paye leur argent, mais que leurs bras ne sont pas condamnés à partager. S'il n'y a pas par-tout des gentilshommes et des roturiers, il y a au moins par-tout des pauvres et des riches.

Quelque intérêt que pussent avoir les nombreux adeptes de l'aristocratie à ne pas trop presser les conséquences de leur égalité contre Dieu, il se trouva dans les autres classes des adeptes qu'elles n'effrayoient pas. Il s'en trouvoit en France, il s'en trouvoit sur-tout en Allemagne, en Pologne et dans les autres parties de l'Europe, où les leçons des sophistes modernes avaient pénétré.

Dès l'année 1766, Frédéric écrivoit à Voltaire que « la philosophie perçoit jusques dans *la superstitieuse Bohême, et en Autriche, l'ancien séjour de la superstition.* » C'est aussi de cette année que datent les premières semences d'un projet qui devait, dans ces mêmes contrées, donner à la philosophie le spectacle d'une république, où l'on ne verroit plus ces distinctions de marquis et de paysans, de nobles et de bourgeois, de riches et de pauvres.

Conspiration des sophistes bohêmes et autrichiens contre la noblesse.

Tout ce que je vais dire sur ce projet, et sur ces essais de la philosophie transplantée en Bohême, en Autriche, jusqu'en Hongrie et en Transilvanie, sera pris de deux Mémoires qui m'ont été fournis par des hommes alors très à portée d'observer, l'un les causes, et l'autre les effets d'une révolution, qui donne aux sophistes tudesques la gloire d'avoir devancé en grande partie nos carmagnoles et nos brigands septembriseurs.

A peine les principes de la philosophie française eurent-ils pénétrés vers les rives de la Moldaw, qu'on y vit de nouveau fermenter ces principes de liberté et d'égalité, dont le zèle enflammé des hussites et des thaborites, avait brûlé tant de châteaux et tant de monastères, martyrisé tant de prêtres, et coûté la vie à tant de gentilshommes. Il se forma dans Prague une conspiration qui devoit éclater le 16 mai. Ce jour avoit été choisi, parce qu'il est celui où une multitude immense de paysans accourent dans cette ville pour y célébrer la fête de St. Jean Népomucène. Dans le moment de ce concours immense de gens de la campagne, quelques milliers de conjurés devoient paraître tout armés, les autres s'emparer des portes ou du pont; d'autres sur-tout se mêler dans la foule, haranguer les paysans, leur annoncer que ce jour devoit être celui de leur liberté, les exhorter à secouer le joug de l'esclavage, à s'emparer des champs que leurs bras cultivoient depuis si long-temps, et dont les fruits étoient supposés n'enrichir que des seigneurs oisifs, vains, orgueilleux et tyranniques.

Ces discours devoient faire une vive impression sur des hommes, qui la plupart n'avoient en effet d'autres champs que celui qu'il plaisoit au seigneur de leur laisser, à condition que leurs travaux, pendant plusieurs jours de la semaine, seroient

employés à cultiver les siens (*a*). Des armes doivent être fournies à cette populace subitement échauffée par les cris *d'égalité*, *de liberté ;* les seigneurs et les riches devoient être la première victime de ses fureurs ; leurs terres distribuées à leurs assassins, et la liberté proclamée, la Bohème se trouvoit la première république de la philosophie.

Quelque secrètement que se tramât le complot, il se trouva des adeptes qui le trahirent. Marie-Thérèse eut l'art de l'étouffer, et son conseil agit avec tant de prudence qu'à peine en peut-on appercevoir quelques indices dans les journaux du temps. La Cour jugea peut-être très-prudemment, qu'en s'assurant des chefs il valoit beaucoup mieux

(*a*) Ces paysans appelés *Robota* n'étoient pas tous au même degré de servitude. Les uns devoient au seigneur trois, les autres quatre journées de leurs travaux par semaine. Quelque justes que puissent être les conditions de cette servitude, le voyageur accoutumé à tout autre gouvernement a bien de la peine à ne pas regarder ces gens-là comme très-malheureux. J'étois un peu dans ces idées, lorsqu'un spectacle, auquel je ne m'attendois pas, me réconcilia presque avec ce régime. Ce spectacle étoit celui d'un immense grenier appartenant au seigneur. Au milieu, des tas énormes de blé dans une vaste halle ; autour de cette halle, autant de loges qu'il y avoit de familles dans le village ; dans chacune de ces loges, le blé appartenant à chaque famille. La distribution se faisoit régulièrement toutes les semaines sous l'inspection d'un préposé. Si la provision de quelque loge venoit à s'épuiser, on prenoit dans le tas du seigneur toute la quantité nécessaire pour la famille qui en manquoit, à charge par elle d'en rendre la même quantité à la moisson nouvelle. Ainsi le paysan le plus pauvre étoit assuré de sa subsistance. Qu'on décide si ce régime ne vaut pas celui des mendians libres et mourans de faim. Je sais bien ce qui seroit à souhaiter par-tout, mais la vraie philosophie ne cherche pas à renverser tout ce qui est, dans l'espoir chimérique que tout sera un jour comme elle le désire.

éviter un châtiment qui auroit pu donner de l'éclat à des principes, dont l'histoire de Bohême montroit tout le danger.

Nouveau plan des sophistes autrichiens.

Cette conspiration avortée, les philosophes de la Moldaw et du Danube ne perdirent pas tout espoir d'arriver à leur égalité. Ils imaginèrent un plan qui fit illusion, même à Marie-Thérèse, et bien plus encore à Joseph II. Suivant la partie ostensible de ce plan, les propriétaires, trop riches pour cultiver eux-mêmes leurs fonds, devoient être engagés à les céder aux paysans. Ceux-ci, en revanche, devoient payer annuellement aux anciens propriétaires une somme égale à l'estimation du revenu. Chaque communauté devoit même s'engager à punir sévèrement celui des paysans qui négligeroit, ou de faire valoir la terre qu'on lui auroit cédée, ou d'en payer la rente convenue.

Le plan fut présenté à Marie-Thérèse avec tant d'artifice, qu'elle crut n'y voir que le moyen d'ajouter aux richesses de ses Etats, en favorisant l'industrie et l'émulation des vrais cultivateurs. Elle ordonna à diverses personnes employées dans le gouvernement, de rédiger des mémoires sur ce projet. Elle en fit elle-même l'essai, en livrant à ces conditions une partie de ses domaines.

Les sophistes craignoient la longueur des délibérations; pour accélérer l'exécution générale de leur projet, ils en répandirent l'idée parmi les paysans eux-mêmes. Le plus ardent de leurs missionnaires fut un prêtre intrigant qui se mit à courir les campagnes, pour y disposer les esprits à cette réforme des propriétés, qu'il trouvoit admirable. Il lui en coûta peu pour inspirer aux paysans toute l'ardeur qu'il avoit lui-même. Les seigneurs n'y virent qu'un moyen de les dépouiller de leur propriété, sous le voile d'une juste compensation. Ils objectèrent que les paysans, de-

venus maîtres des fonds de terre, trouveroient bientôt le moyen de s'en approprier tous les fruits; que le philosophisme n'auroit alors qu'une raison de plus, pour les dispenser de payer les rentes convenues, en représentant qu'il étoit doublement injuste de porter à des nobles le revenu des fonds qu'ils n'avoient jamais cultivés, et dont ils n'auroient plus même la propriété; que s'il plaisoit enfin aux paysans de se liguer entr'eux pour s'affranchir de tout payement, ils se trouveroient avoir pour eux et l'argent et les terres; qu'il ne resteroit plus alors à la noblesse qu'à se mettre elle-même à leur solde pour subsister.

Insurrection contre les seigneurs bohêmes.

Cette opposition ne fit qu'ajouter à l'ardeur des prophètes de l'égalité. Ils avoient donné aux villageois tout l'espoir du succès; il fut aisé de les aigrir contre les opposans. Aussi dans des vassaux jusqu'alors doux et respectueux, les seigneurs ne trouvèrent-ils bientôt que des hommes devenus insolens. Il fallut recourir à des châtimens qui ne firent qu'ajouter aux plaintes, aux murmures. L'Impératrice toujours séduite par la prétendue justice du plan qu'on lui proposoit; l'Empereur dont le philosophisme et l'ambition tout à la fois vouloient abaisser la noblesse, eurent l'imprudence d'accueillir les plaintes de ceux que les seigneurs avoient cru nécessaire de châtier. Cette espèce de connivence fit croire aux villageois qu'ils n'avoient rien à craindre de la cour. Les émissaires du philosophisme leur souffloient qu'il falloit obtenir par la force ce qu'on ne vouloit pas donner à titre de justice. L'insurrection fut l'effet naturel de ces insinuations. Le soulèvement des campagnes contre les seigneurs éclata presque dans toute la Bohême en 1773.

Les villageois se mettoient déjà à brûler ou piller les châteaux; la noblesse et sur-tout les

riches propriétaires étoient menacés d'un massacre général. Marie-Thérèse reconnut un peu tard la faute qu'elle avoit faite ; mais alors au moins elle se hâta d'en arrêter les suites. Une armée de vingt-huit mille hommes reçut les ordres les plus précis d'arrêter ce soulèvement. La force des sophistes n'étoit pas encore organisée ; les villageois furent bientôt réduits.

Les parties de la Prusse, et de la Silésie, voisines de la Bohême, s'étoient ressenties de l'insurrection. Frédéric reconnut à ces traits les leçons des sophistes. Il n'avoit eu garde de licencier son armée pour leur plaire. Il sut plus promptement encore que Marie-Thérèse ôter aux rebelles la fantaisie de ces insurrections. Il fit sur le champ punir les plus mutins ; et les philosophes niveleurs furent obligés de souffrir encore pour quelque temps qu'il y eût des seigneurs, des villageois, des nobles et des riches. Mais ils ne perdoient pas de vue leur objet. Le successeur de Marie-Thérèse leur fournit bientôt l'occasion de recommencer des essais plus perfides encore pour la destruction de la noblesse.

Prévention philosophique de Joseph II contre les seigneurs ; plan pour les abaisser.

Initié aux mystères philosophiques, Joseph II avoit su marier les idées de liberté, d'égalité, à celles d'un despote, qui, sous prétexte de régner en philosophe, n'égalise tout autour de lui, que pour voir tout plier sous ses systêmes. Avec sa liberté de conscience il eût été l'homme de son siècle qui tourmenta le plus la religion, si les tyrans de la révolution française ne l'avoient pas suivi de près. Avec sa prétendue égalité, il ne cherchoit à voir la noblesse abaissée, et les seigneurs dépouillés, à mettre leur fortune entre les mains de leurs vassaux, que pour bouleverser les lois de son empire, celles mêmes de la propriété comme celles de le religion, sans trouver plus de

résistance de la part des seigneurs que de la part de leurs vassaux. Avec ses prétentions au génie, il lui fallut les plus terribles leçons, pour concevoir enfin que toute cette philosophie d'égalité, de liberté religieuse et politique, ne tendoit qu'à renverser les trônes et les autels.

Telle étoit la philosophie de ce prince; quelle que fut son intention, il eut au moins le malheur, dans ses innovations, de fournir le prétexte d'une cruelle insurrection contre tous les nobles d'une partie considérable de ses Etats. La manière dont il savoit se faire obéir, fit penser qu'il ne l'avoit été que trop, dans l'atroce longueur des délais, quand il falloit voler au secours des victimes.

Tout ce que je vais dire de ce mémorable événement, et des horreurs dont la cour de Vienne essaya vainement d'étouffer le souvenir, sera l'extrait de la relation de M. J. Petty, gentilhomme que je savois être du nombre de ceux qui échappèrent au massacre, et vivant aujourd'hui à Betchworth, près Darkin, dans le comté de Surry. C'est le mémoire qu'il a bien voulu m'envoyer, que j'ai annoncé comme plus instructif sur les faits. Celui dont j'ai tiré ce qu'on a déjà lu dans ce chapitre, l'est davantage sur la liaison de ces mêmes faits avec les progrès que faisoient alors le philosophisme et le jacobinisme, dans les pays soumis à la maison d'Autriche. En joignant ces deux relations, on voit que c'est à Vienne que, sous leurs prétextes d'humanité, de liberté, les sophistes inventoient les moyens, ou de se défaire de la noblesse, ou de forcer les seigneurs à renoncer à des droits antiques sur leurs vassaux et sur leurs serfs; que le moyen ou l'occasion d'exécuter ce projet fut dans les ordres donnés par Joseph II, sur la manière de pourvoir à la sûreté des frontières en Transilvanie. Ces ordres en effet

étoient de nature à priver les seigneurs hongrois de tout droit sur leurs serfs, ou bien à soulever tous les serfs contre les seigneurs.

Jusqu'au nouveau plan adopté par l'Empereur, les cordons destinés à garder les frontières du côté de la Turquie, étoient composés de paysans ou serfs, que ce service dispensoit d'une partie des travaux ordinaires, mais qui n'en restoient pas moins sous la dépendance de leurs maîtres. Au printemps de l'année 1784, Joseph II envoya le major-général Geny à Hermanstadt, avec ordre d'augmenter le nombre de ces gardes, et de les mettre tous sur le pied ordinaire des troupes, c'est-à-dire dans une parfaite indépendance des seigneurs. Les dédommagemens proposés n'empêchèrent pas les réclamations. Ce qui sembloit les justifier, ce qu'il auroit été facile de prévoir, et ce que vouloient sans doute les sophistes qui avoient inspiré le nouveau plan, c'est que les paysans accoururent bientôt en foule pour se faire enrôler, et pour se délivrer par là de toute soumission, de tout service, de toute obligation envers les seigneurs.

Insurrection que ce plan excite en Transilvanie.

Je dois, pour être vrai, ajouter avec M. Petty, que le sort de ces paysans ou serfs étoit trop souvent aggravé par la dureté de leurs maîtres.

En attendant que la réponse aux réclamations des propriétaires et de la noblesse fût arrivée, le commandant-général d'Hermanstadt crut devoir déclarer que les enrôlemens ne seroient plus censés avoir rien changé à l'ancien état des choses, jusqu'aux nouveaux ordres qu'on attendoit de l'Empereur. Ces ordres-là n'arrivoient point; ceux du commandant-général étoient venus trop tard. Les paysans enrôlés, non-seulement se tinrent libres de tout service, mais ils se livrèrent envers leurs maîtres à des excès que les magistrats crurent ne

pouvoir réprimer qu'en obtenant du général la révocation de tous ces enrôlemens. La révocation fut encore inutile; on savoit que l'Empereur n'avoit point répondu; les paysans, au lieu de revenir sous le joug des seigneurs qu'ils avoient outragés, persistoient à se regarder comme soldats indépendans, lorsque tout-à-coup un valaque appelé Horja, de la même classe que ces paysans, en rassembla un grand nombre autour de lui. Décoré d'une croix, et muni d'une patente écrite en lettres d'or, il les harangue et se déclare envoyé par l'Empereur pour les enrôler tous. Il leur offre de se mettre à leur tête pour leur rendre la liberté. Les paysans accoururent sous ce nouveau général. Les propriétaires envoient à Hermanstadt avertir le gouvernement et le général de tout ce qui se passe, des comités secrets qui se tiennent de côté et d'autre, de l'insurrection qui se prépare. Toute la réponse qu'ils en reçoivent, est un reproche de leur timidité.

Massacre de la noblesse en Transilvanie.

Cependant le jour marqué par les conjurés arrive. Le 3 novembre 1784, Horja paroît à la tête de quatre mille hommes, les divise par bandes, les envoie incendier les châteaux et massacrer les maîtres. Ces précurseurs des Jacobins de Marseille ou des galères, exécutent ses ordres avec toute la rage de la haine qu'on a su leur inspirer contre la noblesse. Le nombre des rebelles s'accroît bientôt jusqu'à douze mille. En peu de temps plus de cinquante gentilshommes sont massacrés. La désolation et le carnage se répandent de comtés en comtés. Dans chacun, les maisons des nobles sont pillées et brûlées. L'assassinat bientôt ne suffit plus pour venger ces furieux. Ils font souffrir aux riches et aux gentilshommes qu'ils peuvent atteindre, les supplices les plus recherchés, les plus atroces. Ils les empalent tout vivans; ils leur coupent les pieds

et les mains ; ils les font rôtir à petit feu. N'ajoutons pas à nos Mémoires, il n'est déjà que trop cruel de les traduire. « Parmi les châteaux qui » devinrent la proie des flammes, on remarque » sur-tout ceux des comtes Esterhazy et Tekeli. » Parmi les seigneurs massacrés, on distingue les » deux comtes et frères Ribiczi. L'aîné de ces deux » seigneurs fut empalé et rôti. Diverses autres per- « sonnes de la même famille, et femmes et en- » fans, furent cruellement massacrés. La mal- » heureuse dame Bradi-Sador, chez qui j'avois « passé quelques jours, ajoute M. J. Petty, fut » une des plus tristes victimes. Ces barbares lui » coupèrent les pieds et les mains, et la laissè- » rent expirer dans cet état. Mais tirons le rideau » sur ces horreurs ; elles rappellent à mon sou- » venir les personnes les plus chères, sacrifiées » de la manière la plus atroce, et je n'ai pas le « courage d'en faire le détail. »

Rapprochemens des insurrections anciennes et modernes contre la noblesse.

Nous voudrions bien nous-mêmes avoir pu épargner au lecteur le récit de ces atrocités ; mais, réunies à celles des Jacobins septembriseurs, elles ajoutent aux leçons de l'histoire. Et combien ces leçons deviendroient plus frappantes, si c'étoit ici le lieu de rapprocher tout ce que nos Mémoires sur les temps les plus anciens de la secte, nous fourniroient de traits dans le même genre ! On y verroit que le même philosophisme de liberté, d'égalité, a toujours produit les mêmes atrocités contre la partie de la société la plus distinguée par ses titres, son rang ou ses richesses ; et l'aristocratie, mieux instruite par sa propre histoire, apprendroit à moins favoriser des sophistes, qui jamais ne flattèrent les riches et les grands que pour arriver au massacre général de toute caste distinguée par les grandeurs et les richesses.

Je n'excepterois pas de la comparaison des Jaco-

bins du jour et de leurs pères, ce spectacle de seigneurs empalés et rôtis, de femmes mutilées, de familles entières, pères, mères, enfans massacrés en Transilvanie au nom de la liberté. Je ne voudrois pas même en excepter ces cannibales de la place Dauphine, brûlant à petit feu, le 3 septembre, la comtesse de Pérignan, ses filles, madame de Chèvres, et tant d'autres victimes; offrant à manger à celles qui restoient la chair de celles qu'ils avoient déjà immolées (*a*). Ces forfaits, tout atroces qu'ils sont, ne sont rien moins que neufs dans l'histoire de la secte. Il n'étoit réservé, ni aux Carmagnoles transilvains, ni aux Carmagnoles parisiens, d'en donner au monde le précieux exemple.

Ces rapprochemens, je le sais, font frissonner d'horreur, mais ici l'horreur même peut être utile. Peut-être enfin cessera-t-on d'écouter les sophistes d'une *égalité* et d'une *liberté* plus atroces encore que chimériques, quand on saura combien leurs

(*a*) Lorsque je donnai, dans *l'Histoire du Clergé pendant la révolution française*, quelques détails sur ces horreurs de la place Dauphine, certains lecteurs crurent pouvoir les révoquer en doute, sous prétexte qu'ils n'en avoient rien su, dans un temps où la terreur leur permettoit à peine de quitter leur asile secret, pour prendre connoissance de ce qui se passoit alors dans Paris; qu'ils lisent aujourd'hui l'histoire de M. Girtanner, médecin Suisse, et témoin de ce qu'il raconte; ils verront que l'ouvrage dont j'ai cité les expressions, n'étoit qu'une traduction de cette histoire. J'ignorois alors que le traducteur fût M. le baron de *Pélissier Vien*; depuis ce temps-là je l'ai su de lui-même. J'ai vu de plus M. Cambden, aumônier d'un régiment Irlandois. Il avoit aussi fait imprimer à Liége le même récit, et il m'a certifié ne l'avoir fait que sur le témoignage de vingt témoins, qui lui assuroient tous, que loin d'exagérer, M. Girtanner et moi, nous étions restés au-dessous de la réalité.

vains systêmes ont rapproché les hommes de la bête féroce. L'erreur est trop funeste; rachetons, s'il le faut, par des souvenirs humilians pour la nature même, l'illusion de l'orgueil. Nous savons ce qu'ont fait de nos jours ces vains systêmes de liberté, d'égalité; osons lire, en partie du moins, ce qu'ils avoient fait sous nos ancêtres.

En treize cent cinquante-huit, la France avoit aussi ses jacobins, et leur systême étoit celui de *l'égalité* et de *la liberté*. Voici, d'après Froissard, l'un de nos historiens les plus estimés, ce qu'elles produisirent. En citant cet auteur, je ne prends d'autre licence que celle de traduire en français son langage suranné,

« Au mois de mai, année 1358, la France fut » frappée d'une étrange désolation. Des gens de » la campagne, d'abord sans chef, et tout au » plus au nombre de cent, s'assemblèrent en Beau- » voisis, disant que tous les nobles du royaume » déshonoroient la France, et que les détruire » tous seroit un très-grand bien. Leurs camarades » répondoient : cela est vrai. Honni soit celui qui » ne fera pas tous ses efforts pour détruire tous » les gentilshommes. Alors il se réunirent; et » sur le champ, sans autres armes que des bâtons » ferrés et des couteaux, ils se portèrent vers la » maison d'un chevalier du voisinage. Après » l'avoir massacré, lui, sa femme et tous ses » enfans, petits et grands, ils brûlèrent sa mai- » son. Ils allèrent ensuite à un autre château, » prirent le chevalier, outragèrent sa femme et » sa fille, les tuèrent toutes en sa présence, ainsi » que tous ses autres enfans, le martyrisèrent lui- » même, et abattirent le château. Ils en firent au- » tant de plusieurs autres maisons et châteaux. » Leur nombre se porta jusqu'à six mille; il s'aug- » mentoit par tout, sur leur passage, car chacun

» de leurs semblables les suivoit ; les autres, » chassés par la terreur, fuyoient, et emmenoient » leurs femmes, leurs enfans, à dix et à vingt » lieues, forcés de laisser ce qu'ils avoient dans » leurs maisons restées sans défense. Ces scélérats » sans chefs, frappoient, brûloient, massacroient, » *roboyoient*, *ardoyoient*, *occyoient* tous les » gentilshommes qu'ils trouvoient. Ils outrageoient » de la manière la plus indigne les femmes et les » demoiselles. Celui qui se portoit aux plus grands » excès, à des horreurs qu'on ne peut ni ne doit » décrire, celui-là étoit le plus exalté par eux et » regardé comme le plus grand maître. Je n'ose- » rois écrire leurs atrocités inconcevables envers » les femmes. — Entr'autres horreurs, ils tuèrent » un chevalier, ils l'embrochèrent, *le mirent à* » *une haste*, *et le rôtirent au feu*, en présence » de sa femme et de ses enfans ; ils *firent manger* » *par force* à cette femme la chair de son mari, » et la firent ensuite mourir de *malle mort*.

» Ces méchans brûlèrent et détruisirent auprès » du Beauvoisis et aux environs de Corbie, d'A- » miens, de Mondidier, *plus de soixante châ-* » *teaux*. — Ils en détruisirent *plus de cent entre* » *le comté de Valois*, *l'évêché de Laon*, *Noyon*, » *Soissons*. » (Histoire et Chronique de messire Jean Froissard, édit. de Fontenelles, historiogr. de Henri II, Lyon, an. 1559, chap. 182.)

Il est à remarquer que, lorsqu'on demandoit à ces malheureux, qui est-ce qui les portoit à ces horreurs, ils répondoient qu'ils n'en savoient rien. C'est précisément ce que répondoient en France les premiers brûleurs de châteaux. C'est encore ce qu'auroient répondu les Carmagnoles transilvains. D'où venoient à ce simple paysan, devenu leur chef, et cette croix de chevalerie, et ces patentes en lettres d'or ? Qui les avoit forgées, si ce n'est

la même secte, qui sut, en 1789, forger en Dauphiné les prétendus ordres de Louis XVI, envoyés aux paysans, pour les porter à brûler les châteaux et courir sur les nobles? Les prétextes par-tout furent les mêmes; la main qui se cachoit faisoit aussi par-tout jouer les mêmes ressorts.

Au reste, il est dans cette insurrection de Transilvanie contre la noblesse, une terrible énigme à expliquer. D'abord le gouvernement d'Hermanstadt avoit refusé d'envoyer des secours, sous prétexte que les alarmes étoient sans fondement. Quand il n'y eut plus moyen de se cacher l'atrocité des rebelles, on envoya des troupes, mais sans ordre aux soldats d'employer la force contre ces assassins dévastateurs. On eût dit que les chefs du parti étoient d'intelligence avec ceux qui devoient les réprimer. Les révoltés continuoient leurs ravages sans crainte de la moindre opposition de la part de la force militaire. Les soldats entendoient les cris des nouvelles victimes, ils voyoient mettre le feu aux maisons, les incendiaires mêmes passoient au milieu d'eux; et le défaut de tout ordre, annullant le courage des soldats, les réduisoit à être tranquilles spectateurs. Enfin, les gentilshommes échappés au massacre, et réunis à ceux qui des comtés voisins accouroient à leur secours, formèrent eux-mêmes une petite armée, marchèrent contre ces bandits, les défirent en diverses rencontres; et Horja fut forcé avec ses bandes encore nombreuses, de se retirer sur les montagnes. Il y ramassa de nouvelles forces, recommença ses dévastations et ses massacres. Il fallut bien alors au moins donner aux soldats les ordres d'une véritable opposition. Alors même l'énigme devint encore plus difficile à expliquer. En pillant Abrud-Banga, les bandits y trouvèrent la caisse d'escompte appartenant à la

la Chambre royale; ils la respectèrent, en disant que c'étoit la propriété de l'Empereur. Bientôt après un détachement de vingt-quatre hommes seulement, commandés par un lieutenant, transportoit cette caisse à Zalatna; un parti nombreux de Horja pouvoit encore l'enlever; alors un des insurgens se détache et aborde les autrichiens, propose un entretien entre son capitaine et leur lieutenant. Le capitaine des bandits paroît, en disant : « Nous ne sommes » nullement des rebelles. Nous aimons, nous » adorons l'Empereur, dont nous sommes soldats. » Tout notre objet est de nous délivrer du joug » tyrannique de la noblesse, devenu insupporta- » ble. Allez, et dites aux officiers de la Chambre » de Zalatna qu'ils n'ont rien à craindre de moi. »

Quelque fidèlement que cette parole fût tenue, il n'en fallut pas moins revenir à divers combats, dans lesquels les rebelles perdirent beaucoup de prisonniers. Je voudrois pouvoir dire qu'alors la noblesse de Transilvanie se montra généreuse. Mon historien l'accuse de s'être cruellement vengée sur une multitude de malheureux, qui ne s'étoient joints aux révoltés qu'en cédant à la force. Un magistrat cruel les condamnoit tous à la mort indistinctement, et en si grand nombre, qu'un major de l'armée autrichienne le menaça de le rendre, auprès de l'Empereur, responsable de tout le sang innocent qu'il versoit.

Le traitement fait aux prisonniers fut pour Horja et les siens un nouveau motif de fureur contre la noblesse. Il se retrancha encore dans les montagnes. On lui offrit en vain une amnistie générale. Il recommençoit l'année suivante ses terribles ravages, lorsqu'il fut pris par stratagême; les rebelles déconcertés demandèrent alors la paix, et mirent bas les armes.

Ainsi se termina une conjuration, qui ne fut,

dans ces provinces éloignées, qu'un essai de celle qui se tramoit ailleurs par les sophistes de la *liberté* et de *l'égalité*, contre tout ce qui s'élève dans la société au-dessus du vulgaire. La cause apparente de tant de massacres, à un certain point même, leur cause trop réelle de la part des seigneurs transilvains, étoit dans l'abus excessif de leurs droits, et dans l'oppression de leurs vassaux. La relation que j'ai suivie est rédigée avec un ton de sagesse et de vérité qui ne nous permet pas de douter de ces vexations; et, sous ce point de vue, cette terrible insurrection seroit en quelque sorte étrangère à l'objet de nos Mémoires; mais l'insurrection des nègres dans les colonies peut être aussi attribuée à la dureté du joug sous lequel ils gémissoient. Il n'en est pas moins vrai, pas moins notoire, que toutes les atrocités des esclaves soulevés contre leurs maîtres à Saint-Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, remontent aux complots tramés dans Paris par les sophistes de *l'égalité* et de *la liberté*.

C'est précisément sous ce jour que nous est présentée l'insurrection des transilvains contre leurs seigneurs, dans les instructions que nous tenons d'un homme plus à portée d'observer et dans Vienne et dans les autres pays autrichiens, les progrès et les complots du philosophisme. Il connut ces complots, il en combattit les prétextes, il en prévit les funestes effets; il les annonça même plus d'une fois au gouvernement autrichien. Il ne fut pas alors plus écouté que bien d'autres personnes, dont la révolution n'a que trop justifié les présages.

Dans ce que m'ont fourni les mémoires de ce sage observateur sur l'insurrection de Transilvanie, je le vois ajouter à l'action des sophistes modernes, celle d'une secte depuis long-temps cachée dans

les arrière-loges de la franc-maçonnerie. A l'époque où nous sommes arrivés, telle étoit en effet l'union des sophistes et des maçons, et tel fut le secours qu'ils se prêtèrent mutuellement, qu'il devient impossible d'exposer les progrès ultérieurs des uns sans remonter à l'origine des autres, sans avoir fait connoître cette communauté de haines et de systêmes, qui, des complots des uns et des autres, ne fit plus qu'une seule et même conspiration, soit contre tous les autels du Christ, soit contre tous les trônes des rois. C'est donc à dévoiler les mystères de la maçonnerie que nous consacrerons les chapitres suivans, pour dire ensuite les moyens qu'elle fournit aux sophistes modernes dans la révolution française, et combien cette union est devenue fatale et menaçante pour la société universelle.

CHAPITRE IX.

Secret général, ou les petits mystères des Franc-Maçons.

En parlant des franc-mâçons, la vérité et la justice nous font une loi rigoureuse de commencer par une exception qui mette à l'abri de nos inculpations le grand nombre de frères initiés aux loges maçonniques, qui auroient eu la plus grande horreur de cette association, s'ils avoient prévu qu'elle pût jamais leur faire contracter des obligations contraires aux devoirs de l'homme religieux et du vrai citoyen.

Distinctions et exceptions à faire parmi les franc-maçons.

L'Angleterre sur-tout est pleine de ces hommes honnêtes, excellens citoyens, hommes de tout état, de toute condition, qui se font honneur d'être maçons, et qui ne se distinguent des autres que par des liens qui semblent resserrer ceux de

Des franc-maçons anglais.

la bienfaisance et de la charité fraternelle. Ce n'est pas la crainte d'offenser la nation chez qui j'ai trouvé un asyle, qui me suggère plus spécialement cette exception. La reconnoissance l'emporteroit dans moi, sur toutes les terreurs; et je dirois au milieu de Londres même : L'Angleterre est perdue; elle n'échappera pas à la révolution française, si ses loges maçonniques ressemblent à celles que j'ai à dévoiler. Je dirai même plus : Et le gouvernement et tout christianisme seroient depuis long-temps perdus en Angleterre, si l'on pouvoit supposer ses franc-maçons initiés aux derniers mystères de la secte. Il y a long-temps que ses loges y sont assez nombreuses pour avoir rempli un semblable projet, si avec les moyens des arrière-maçons les anglais en avoient adopté les plans et les complots.

Ce raisonnement seul me suffiroit pour excepter les franc-maçons anglais en général de ce que j'ai à dire sur les autres; mais il est dans l'histoire même de la maçonnerie bien des raisons qui justifient encore et nécessitent cette exception. En voici une qui me paroît démonstrative : dans le temps où les illuminés d'Allemagne, les plus détestables des jacobins, cherchoient à fortifier leur parti de celui des maçons, on vit toujours les premiers témoigner le plus grand mépris pour les maçons anglais. Les lettres de Philon à Spartacus représentent les adeptes de Londres arrivant en Allemagne, couverts et chamarrés des cordons, des bijoux de tous leurs grades, mais n'ayant dans le fond, soit contre les puissances, soit sur la religion, aucun de ces projets, de ces mystères qui tendent directement au but. Lorsque j'aurai donné l'histoire de ces illuminés, on verra de quel prix ce témoignage doit être pour les loges anglaises. Il est heureux pour elles de se voir méprisées par

les plus grands ennemis du trône, de l'autel et de toute société. (*Voyez les lett. de Philon à Spartacus.*)

Il fut long-temps en France et en Allemagne une exception presque aussi générale à faire pour la plupart des loges. On vit même paroître de la part de quelques-unes, non-seulement des protestations publiques, mais encore des renonciations à la maçonnerie, aussitôt qu'elle fut, par les intrigues des illuminés, infectée des principes et projets révolutionnaires. (*Voyez le discours d'un Vénérable, prononcé dans une loge de Bavière.*) En un mot, les exceptions à faire pour les maçons honnêtes, ont été et sont encore si nombreuses, qu'elles deviennent elles-mêmes un mystère inexplicable pour ceux qui n'ont pas saisi l'histoire et les principes de la secte. Comment en effet concevoir une association très-nombreuse d'hommes unis par des liens et des sermens, qui leur sont à tous extrêmement chers, et dans laquelle il n'est qu'un très-petit nombre d'adeptes qui connoissent le dernier objet de l'association même? Cette énigme seroit aisée à concevoir, si avant ces Mémoires sur les jacobins modernes, il m'eût été possible de rédiger ceux que j'espère publier un jour sur le jacobinisme de l'antiquité et du moyen âge. Pour suppléer à ce défaut, et pour mettre de l'ordre dans nos idées sur cette fameuse association, je traiterai d'abord de son secret commun à tous ses grades, c'est-à-dire, en quelque sorte de ses petits mystères, ensuite du secret et de la doctrine de ses arrière-loges, ou bien des grands mystères de la franc-maçonnerie. Je parlerai encore de son origine, de sa propagation; enfin, de son union avec les sophistes conjurés et des moyens qu'elle leur a fournis pour l'exécution de leurs complots, soit contre la religion, soit contre les souverains.

Exceptions pour les autres pays.

Secret général de maçonnerie dévoilé par les maçons eux-mêmes.

Jusques au douze août mil sept cent quatre-vingt-douze, les jacobins français n'avoient encore daté les fastes de leur révolution que par les années de leur prétendue *liberté*. En ce jour, Louis XVI, depuis quarante-huit heures, déclaré par les rebelles déchu de tous les droits au trône, fut emmené captif aux tours du Temple. En ce même jour, l'assemblée des rebelles prononça, qu'à la date de *la liberté* on ajouteroit désormais dans les actes publics la date de *l'égalité ;* et ce décret lui-même fut daté la quatrième année *de la liberté*, la première année, le premier jour *de l'égalité*.

Aug 10. 1792

En ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce secret si cher aux franc-maçons, et prescrit dans leurs loges avec toute la religion du serment le plus inviolable. A la lecture de ce fameux décret, ils s'écrièrent : Enfin nous y voilà ; la France entière n'est plus qu'une grande loge ; les français sont tous franc-maçons, et l'univers entier le sera bientôt comme nous.

J'ai été témoin de ces transports ; j'ai entendu les questions et les réponses auxquelles ils donnoient lieu. J'ai vu les maçons, jusques alors les plus réservés, répondre désormais sans le moindre déguisement : « Oui enfin, voilà le grand objet de » la franc-maçonnerie rempli. *Egalité et liberté ;* » *tous les hommes sont égaux et frères ; tous les* » *hommes sont libres :* c'étoit là toute l'essence » de notre code, tout l'objet de nos vœux, tout » notre grand secret. » J'ai entendu plus spécialement ces paroles sortir de la bouche des franc-maçons les plus zélés, de ceux que j'avois vu décorés de tous les ordres de la maçonnerie la plus profonde, et revêtus de tous les droits de *Vénérables*, pour présider aux loges. Je les ai entendus devant tout ce que les maçons appeloient jusqu'alors *des profanes*, non-seulement sans exiger ni

des hommes ni des femmes la moindre espèce de secret, mais même avec tout le désir que toute la France désormais en fût instruite, pour la gloire des maçons; pour qu'elle reconnût dans eux ses bienfaiteurs et les auteurs de toute cette révolution *d'égalité* et *de liberté*, dont elle donnoit le grand exemple à l'univers.

Tel étoit en effet le secret général des franc-maçons. Il étoit, ce que furent dans les jeux des anciens, les petits mystères, commun à tous les grades, le mot qui disoit tout, mais que tous n'entendoient pas. L'explication seule le rendoit innocent dans les uns, monstrueux dans les autres. En attendant que nous rendions raison de cette différence, que les maçons, de quelque grade qu'ils soient, ne s'en prennent pas à nous, si ce fameux secret, ailleurs même que dans Paris, va cesser d'en être un. Ce n'est pas nous qui sommes les premiers à le rompre. Il est trop de profanes qui ne l'ignorent plus dans le pays des révolutions, pour qu'il puisse long-temps être ignoré dans les autres contrées. En Angleterre même, ceux qui veulent encore le garder, auroient beau dire qu'on nous a trompés, ils verront bientôt si nous avons pu l'être. En fussions-nous réduits à ce témoignage, nous pourrions toujours dire: Ces maçons ne nous ont pas trompés, qui n'avoient d'autre intérêt que la gloire de la maçonnerie, en révélant des mystères, qui n'attendoient pour être dévoilés que le moment où ils pouvoient l'être, sans s'exposer à manquer leur objet. Ceux-là encore ne nous ont pas trompés, qui jadis initiés à ces mystères, ont reconnu enfin qu'ils avoient été dupes; que cette égalité et cette liberté dont ils n'avoient fait qu'un jeu dans la maçonnerie, étoient déjà le jeu le plus funeste à leur patrie, et pouvoient devenir le fléau de l'univers entier. Or,

j'ai rencontré depuis la révolution, et en France et ailleurs, une foule de ces adeptes, jadis très-zélés pour la maçonnerie, aujourd'hui confessant avec amertume ce fatal secret, qui réduit toute la science maçonnique, comme toute la révolution française, à ces deux mots, *égalité* et *liberté*.

Autres preuves de ce secret.

Je conjure encore les maçons honnêtes de ne pas se croire ici tous accusés de vouloir établir une révolution semblable. Quand j'aurai constaté cet article de leur code, l'essence, la base de tous leurs mystères, je dirai comment il s'est fait que tant d'ames honnêtes, vertueuses, n'en aient pas soupçonné le but ultérieur; qu'elles n'aient vu même dans la maçonnerie qu'une société de bienfaisance, et de cette fraternité que tous les cœurs sensibles voudroient rendre générale. Mais pour l'histoire de la révolution, il importe de ne plus laisser le moindre doute sur ce secret fondamental. Sans cela il seroit impossible de concevoir le parti que les sophistes de l'impiété et de la rébellion ont su tirer de la société maçonique; je ne m'en tiens donc pas à ces aveux que bien des personnes peuvent certifier avoir entendus, comme moi, de la bouche des adeptes, depuis que leurs succès en France leur ont fait regarder le secret comme étant désormais superflu.

Avant tous ces aveux, il étoit un moyen assez facile de reconnoître que *la liberté* et l'*égalité* étoient le grand objet de la franc-maçonnerie. Le nom seul des franc-maçons signifiant, sonnant par-tout la même chose que *libres-maçons*, indiquoit d'abord le grand rôle que la liberté devoit jouer dans leur code. Quant à *l'égalité*, ils en cachoient plus volontiers le sens sous le mot de *fraternité*, qui disoit assez la même chose. Mais combien de fois ne les a-t-on pas entendus se vanter que dans leurs loges ils étoient tous *égaux*

et frères; qu'il n'étoit dans leurs loges, ni marquis ni princes, ni nobles ni roturiers, ni pauvres ni riches, ni distinction quelconque de rangs ou de personnes; qu'ils n'y connoissoient plus d'autre titre que celui de *frères*, parce que ce nom seul les rendoit tous *égaux?*

Il est vrai qu'il étoit strictement défendu aux frans-maçons de ne jamais écrire ces deux mots réunis, *égalité*, *liberté*, avec le moindre indice que dans la réunion de ces grands principes consistoit leur secret; et cette loi étoit si bien observée par leurs écrivains, que je ne sache pas l'avoir jamais vu violée dans leurs livres, quoique j'en aie lu un bien grand nombre, et des plus secrets, pour les différens grades. Mirabeau lui-même, lorsqu'il faisoit semblant de trahir le secret de la maçonnerie, n'osoit en révéler qu'une partie. L'ordre des franc-maçons répandus par toute la terre, disoit-il, a pour objet la charité, *l'égalité des conditions* et la parfaite harmonie. (*Voyez son Essai sur les illuminés*, *chap.* 15.) Quoique ce mot *égalité des conditions* annonce assez la *liberté* qui doit régner dans cette égalité, Mirabeau, maçon lui-même, savoit que le temps n'étoit pas encore venu où ses confrères pourroient lui pardonner d'avoir manifesté que dans ces deux mots réunis consistoit leur secret général; mais cette réserve n'empêchoit pas qu'on ne pût voir combien l'un et l'autre étoient précieux dans leurs mystères. Qu'on examine la plupart de ces hymnes qu'ils chantent en chœur dans leurs festins, et dont ils ont fait imprimer un si grand nombre; on y verra presque toujours percer les éloges de *la liberté* et de *l'égalité* (*a*). On verra de même,

(*a*) C'est ainsi que dans les chansons anglaises, à travers les éloges de la bienfaisance qui en sont le

tantôt l'une et tantôt l'autre, faire l'objet de leurs instructions, dans les discours qu'ils prononçoient et qu'ils faisoient quelquefois imprimer.

Je n'aurois aucune de ces preuves, il est temps que je dise celles qui me sont propres. Quoique j'aie vu tant de maçons depuis le décret sur l'*égalité*, s'expliquer nettement sur ce fameux secret, et quoique leur serment dût les rendre bien plus réservés que moi, qui n'en ai fait aucun, ni à leurs loges, ni à leur révolution *d'égalité* et de *liberté*, je garderois encore un profond silence sur ce dont je puis parler comme témoin, si je n'étois pleinement convaincu combien il importe aujourd'hui que le dernier et le profond objet de la maçonnerie soit enfin connu de tous les peuples. Je serois très-fâché d'offenser, sur-tout en Angleterre, des milliers de maçons honnêtes, excellens citoyens, pleins de zèle pour le vrai bonheur du genre humain; mais ce ne sera pas sans doute les maçons de cette espèce qui préféreront l'honneur de leur secret au salut public, aux précautions à prendre contre l'abus de la maçonnerie, contre une secte scélérate qui fait servir leur vertu même à tromper l'univers. Je parlerai donc sans déguisement, sans crainte de manquer aux maçons que j'estime et que je révère, me souciant fort peu d'encourir l'indignation de ceux que je méprise, dont je déteste les complots.

L'auteur admis aux loges, et comment.

Depuis plus de vingt ans, il étoit difficile de

principal objet, on trouve toujours quelques vers semblables à ceux-ci :

Masons have long been free;
And may they ever be...
Princes and King our brother are.

Mais tout cela, chez les Anglais, a un sens bien différent du Jacobinisme, quoique tout cela annonce la liberté, l'égalité.

ne pas rencontrer en France, et sur-tout dans Paris, quelques-uns de ces hommes admis dans la société maçonnique. Il s'en trouvoit dans mes connoissances, et parmi ceux-là plusieurs dont l'estime et l'amitié m'étoient chères. Avec tout le zèle ordinaire aux jeunes adeptes, ils me sollicitoient de me faire inscrire dans leur confrérie. Sur mon refus constant, ils prirent le parti de m'enrôler malgré moi. La partie fut liée; on m'invite à dîner chez un ami; je me trouve seul profane au milieu des maçons. Le repas terminé, les domestiques renvoyés, on propose de se former en loge, et de m'initier. Je persiste dans mon refus, et surtout dans celui de faire le serment de garder un secret dont l'objet m'est inconnu. On me dispense de ce serment; je résiste encore; on me presse, sur-tout en me disant qu'il n'y a pas le moindre mal dans la maçonnerie, que la morale en est excellente; je réponds en demandant si elle vaut mieux que celle de l'évangile. Au lieu de répliquer, on se forme en loge, et alors commencent toutes ces singeries ou ces cérémonies puériles que l'on trouve décrites dans divers livres maçonniques, tels que *Jakin* et *Booz*. Je cherche à m'échapper; l'appartement est vaste, la maison écartée, les domestiques ont le mot, toutes les portes sont fermées; il faut bien se résoudre à être au moins passif, à laisser faire. On m'interroge, je réponds presque à tout en riant; me voilà déclaré *apprenti*, et tout de suite *compagnon*. Bientôt même c'est un troisième grade, c'est celui de maître qu'il faut me conférer. Ici l'on me conduit dans une vaste salle; la scène change et devient plus sérieuse. En m'épargnant les épreuves pénibles, on ne m'épargne pas au moins bien des questions insignifiantes, ennuyeuses.

Au moment où je m'étois vu forcé de laisser

jouer cette comédie, j'avois eu soin de dire que puisqu'il n'y avoit pas moyen d'empêcher cette farce, j'allois les laisser faire; mais que si je venois à m'appercevoir qu'il y eût la moindre chose contre l'honneur ou la conscience, ils apprendroient à me connoître.

Jusque-là je ne voyois que jeu et que puérilité, cérémonies burlesques, malgré toute la gravité du ton qu'on affectoit d'y mettre; mais je n'avois déplu par aucune réponse. Enfin survient cette question que me fait gravement le Vénérable : « Êtes-» vous disposé, mon frère, à exécuter tous les » ordres du grand-maître de la maçonnerie, quand » même vous recevriez des ordres contraires de » la part d'un roi, d'un empereur, ou de quel-» qu'autre souverain que ce soit? — Ma réponse » fut : *Non.*—Le Vénérable s'étonne, et reprend : » Comment *non !* vous ne seriez donc venu parmi » nous que pour trahir nos secrets! Quoi! vous » hésiteriez entre les intérêts de la maçonnerie et » ceux des profanes! Vous ne savez donc pas que » de tous nos glaives il n'en est pas un seul qui » ne soit prêt à percer le cœur des traîtres! » — Dans cette question, dans tout le sérieux et les menaces qui l'accompagnoient, je ne voyois encore qu'un jeu; je n'en répondis pas moins négativement. J'ajoutai ce qu'on peut aisément imaginer : « Il est assez plaisant de supposer que je » sois venu chercher les secrets de la maçonnerie, » moi qui ne suis ici que par force. Vous parlez » de secrets; vous ne m'en avez point encore dit. » S'il faut, pour y arriver, promettre d'obéir à » un homme que je ne connois pas, et si les in-» térêts de la maçonnerie peuvent compromettre » quelqu'un de mes devoirs, adieu, Messieurs; » il en est temps encore, je ne sais rien de vos » mystères, je n'en veux rien savoir. »

Cette réponse ne déconcerta pas le Vénérable. Il continuoit à jouer son rôle à merveille ; il me pressoit ; il devenoit toujours plus menaçant. Je soupçonnois sans doute que toutes ces menaces n'étoient qu'un jeu véritable ; mais je ne voulois pas même en jouant promettre obéissance à leur grand-maître, sur-tout dans la supposition que ses ordres fussent jamais contraires à ceux du roi. Je répondis encore : « Ou frères ou Messieurs, » je vous ai annoncé que si dans tous vos jeux » il se trouvoit quelque chose de contraire à l'hon- » neur ou à la conscience, vous apprendriez à » me connoître : vous y voilà ; faites de moi tout » ce que vous voudrez ; mais vous n'obtiendrez » pas de moi que je promette jamais rien de sem- » blable. Encore une fois, *non.* »

A l'exception du Vénérable, tous les frères gardoient un morne silence, quoiqu'ils ne fissent dans le fond que s'amuser de cette scène. Elle devenoit encore plus sérieuse entre le Vénérable et moi. Il ne se rendoit pas ; il renouveloit toujours sa question pour m'excéder et m'arracher un *oui.* A la fin, je me sens en effet excédé. J'avois les yeux bandés ; j'arrache le bandeau, je le jette par terre, et en frappant du pied je réponds par un *non*, accompagné de tout l'accent de l'impatience. A l'instant toute la loge part de battemens de mains en signe d'applaudissement. Le Vénérable donne alors des éloges à ma constance ; voilà, dit-il, entre autres, les gens qu'il nous faut, des hommes de caractère, et qui sachent avoir de la fermeté. A mon tour je leur dis : « Des gens de » caractère ! Et combien en trouverez-vous qui » résistent à vos menaces ? Et vous-mêmes, Mes- » sieurs, n'avez-vous pas dit *oui* à cette question? » Et si vous l'avez dit, comment espérez-vous » me faire croire que dans tous vos mystères il

» n'y a rien de contraire à l'honneur ou à la cons-
» cience ? »

Le ton que je prenois avoit rompu l'ordre de la loge ; les frères s'approchèrent de moi, en disant que je prenois les choses trop au sérieux, trop à la lettre ; qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager eux-mêmes à rien de contraire aux devoirs d'un bon français ; que je n'en serois pas moins admis malgré ma résistance. Le maillet du Vénérable remit chacun à sa place ; il m'annonça alors ma réception au grade de maître, en ajoutant que si je ne savois pas encore le secret de la maçonnerie, c'est qu'on ne pouvoit me le dire que dans une loge plus régulière, et tenue avec les cérémonies ordinaires. En attendant, il me donna les signes et les mots de passe pour ce troisième grade, comme il l'avoit fait pour les deux autres. Cela me suffisoit pour être admis en loge régulière ; nous nous trouvâmes tous frères ; et moi, dans un après-dîné, apprenti, compagnon et maître franc-maçon, sans en avoir eu la moindre idée le matin.

Je connoissois trop bien ceux qui m'avoient reçu, pour ne pas croire à la protestation qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager à rien de contraire à leur devoir ; et je dois leur rendre cette justice, que lors de la révolution ils se sont tous montrés bons royalistes, à l'exception du Vénérable, que j'ai vu donner à plein collier dans le jacobinisme. Je promis d'assister à leur séance régulière, pourvu qu'on ne m'y parlât pas de serment. Ils me promirent de n'en point exiger, et ils tinrent parole. Seulement ils me sollicitèrent d'inscrire mon nom sur la liste qui étoit regulièrement envoyée au grand Orient. Je refusai encore, en demandant du temps pour délibérer ; et lorsque j'eus assez vu ce que c'étoient que ces loges, je me retirai, sans avoir même consenti à cette inscription.

La première fois que je fus admis en loge régulière, j'en fus quitte pour un beau discours sur la maçonnerie, dont je ne savois pas encore grand'chose. Je me retranchai sur la fraternité, sur le plaisir de vivre avec des frères.

On étoit convenu ce jour-là de recevoir un apprenti, à qui le secret seroit donné avec toutes les formes ordinaires, afin que je pusse l'apprendre moi-même, comme simple témoin. Je ne veux pas ici perdre les pages à décrire et la loge, et les cérémonies, et les épreuves de ces réceptions. Tout cela ne paroît dans les premiers grades que des jeux enfantins. Je peux simplement rendre témoignage que tout ce qu'on en lit dans la *Clef des maçons*, dans leur *Catéchisme* et quelques autres livres de cette espèce, est de la plus grande exactitude quant au cérémonial, au moins pour les trois grades que j'ai reçus et vu donner, à quelques différences près, fort peu essentielles.

L'article important pour moi étoit d'apprendre enfin le fameux secret de la maçonnerie. Le moment arriva où le récipiendaire reçut ordre de s'approcher du Vénérable. Alors ceux des frères qu'on avoit armés d'un glaive se forment en deux lignes, tenant leurs épées élevées et penchées, les pointes en avant, de manière à former ce que les maçons appellent la *voûte d'acier*. Le récipiendaire passe sous cette voûte, et arrive devant une espèce d'autel élevé sur deux gradins, au fond de la loge. Le Vénérable, assis sur un fauteuil ou trône derrière cet autel, lui fait un long discours sur l'inviolabilité du secret qui va lui être confié, et sur le danger de manquer au serment qu'il va prononcer ; il lui montre les glaives prêts à percer les traîtres, et lui annonce qu'il n'échappera pas à la vengeance. Le récipiendaire jure qu'il veut avoir la tête coupée, le cœur et les entrailles ar-

rachés, et ses cendres jetées au vent, s'il vient jamais à trahir ce secret. Le serment prononcé, le Vénérable lui dit ces paroles, que j'ai bien retenues, parce qu'on peut juger avec quelle impatience je les attendois : Mon cher frère, le secret de la franc-maçonnerie consiste dans ces mots : *égalité et liberté ; tous les hommes sont égaux et libres, tous les hommes sont frères.* Le Vénérable n'ajouta pas un mot ; on embrassa le *frère égal et libre.* La loge se ferma, et on passa gaiement au repas maçonnique.

J'étois si éloigné alors de soupçonner la moindre intention ultérieure dans ce fameux secret, que je faillis à éclater de rire lorsque je l'entendis. Je dis tout bonnement à ceux qui m'avoient introduit : Si c'est là tout votre grand secret, il y a longtemps que je le sais.

Et en effet, si l'on entend par-là que les hommes ne sont pas faits pour être esclaves, mais pour jouir d'une vraie *liberté* sous l'empire des lois ; si par *égalité* on veut dire qu'étant tous les enfans d'un père commun, d'un même Dieu, les hommes doivent tous s'aimer, s'aider mutuellement comme des frères, je ne vois pas que j'eusse besoin d'être maçon pour apprendre ces vérités. Je les trouvois bien mieux dans l'évangile que dans leurs jeux puérils. Je dois dire que dans toute la loge, quoiqu'elle fût assez nombreuse, je ne voyois pas un seul maçon donner au grand secret un autre sens. On verra même qu'il falloit parcourir bien d'autres grades pour arriver à une liberté, à une égalité toute différente ; que la très-grande partie des maçons, même dans les grades plus avancés, n'arrivoient pas à la dernière explication.

Qu'on ne s'étonne pas sur-tout qu'en Angleterre la franc-maçonnerie soit une société composée en général de très-bons citoyens, dont l'objet principal

cipal est de s'aider mutuellement par les principes d'une égalité qui n'est pour eux autre chose que la fraternité générale. La très-grande partie des maçons anglais ne reconnoissent que les trois premiers grades ; et on peut être assuré que dans ces trois grades, hors l'imprudente question sur l'obéissance au grand-maître de l'ordre, il n'y a que l'explication jacobine de l'égalité et de la liberté qui rende leur secret dangereux. Le bon sens des anglais leur a fait rejeter cette explication. J'ai même entendu parler d'une résolution prise par leurs principaux maçons, pour rejeter tous ceux qui cherchent à introduire l'égalité et la liberté révolutionnaires. J'ai vu dans l'histoire de leur maçonnerie, des discours et des leçons très-sages pour éviter les abus. J'y ai vu le grand-maître avertir les frères que la véritable égalité maçonnique ne doit pas empêcher de donner à chacun, hors des loges, ces marques de respect, de déférence que l'usage de la société attache à leur rang dans le monde, ou à leurs différens grades et titres politiques. J'ai vu encore dans ces instructions secrètes des grands-maîtres, d'excellentes leçons pour concilier toute leur liberté et leur égalité maçonnique avec la fidélité, la soumission aux lois, avec tous les devoirs du bon citoyen. (*Voyez ces instructions dans l'histoire anglaise de la Maçonnerie, I.re partie.*) Ainsi, quoique tout soit commun entre les maçons anglais et ceux de toute autre nation, jusqu'au grade de maître inclusivement ; quoiqu'ils aient le même secret, les mêmes mots, les mêmes signes pour se reconnoître ; les anglais s'arrêtant généralement à ce grade, n'arrivent point aux grands mystères, ou, pour mieux dire, ils les ont rejetés. Ils ont su en épurer la franc-maçonnerie. On va voir à quel point ces grands mystères sont en effet inconciliables avec

le caractère d'une nation qui a tant de fois justifié l'idée que l'on a de sa sagesse.

CHAPITRE X.

Des grands mystères, ou secrets des arrière-loges de la maçonnerie.

Objet de ces mystères.

CE que j'entends ici par les arrière-loges ou par les derniers grades de la maçonnerie, embrasse en général tous les maçons qui, après avoir passé par les trois premiers grades *d'apprentis*, *de compagnons*, *de maîtres*, se trouvent assez zélés pour être admis aux grades ultérieurs, et enfin à celui où le voile se déchire pour eux, où il n'est plus d'emblêmes et plus d'allégories, où le double principe d'égalité, de liberté s'explique sans équivoque, et se rédnit à ces mots : *Guerre au Christ et à son culte ; guerre aux rois et à tous leurs trônes.* Pour démontrer que tel est le résultat des grands mystères de la franc-maçonnerie, ce n'est pas le défaut de preuves que j'ai à craindre, c'est leur multitude seule qui m'embarrasse. Elles fourniroient seules uu assez gros volume, et je veux les resserrer dans ce chapitre. Qu'on me dispense au moins du détail des emblêmes, des rites, des sermens, des épreuves qui accompagnent chacun des derniers grades. L'essentiel est d'en faire connoître la doctrine et le dernier objet. C'est à cela aussi que je vais m'appliquer. Commençons par des observations qui mettent le lecteur à portée de suivre ces mystères, à mesure qu'ils vont se développer.

Raisons générales qui rendent ces mystères suspects.

Quoique dans les premiers grades des maçons tout semble puéril, il est cependant bien des choses que la secte n'a jetées en avant dans les

premiers grades, que pour juger par l'impression qu'elles feroient sur les jeunes adeptes, à quel point elle peut les conduire.

1.° Le grand objet qu'elle nous dit avoir en vue, c'est tantôt *de bâtir des temples à la vertu et des cachots au vice ;* et tantôt d'initier ses adeptes à la *lumière*, de les délivrer des ténèbres où les *profanes* sont ensevelis ; et ces *profanes* sont tout le reste des hommes. Cette promesse est celle du premier *Catéchisme* des maçons. On ne trouvera pas un seul initié qui n'en convienne. Cependant cette promesse seule annonce qu'il est pour les maçons, une morale, une doctrine, auprès de laquelle toute celle du Christ et de son évangile n'est qu'erreur et ténèbres.

2.° L'ère maçonnique n'est point celle du christianisme ; *l'année de la lumière* date pour eux des premiers jours du monde. C'est là un de ces usages que nul maçon ne désavouera. Or, cet usage dit assez clairement que toute leur lumière, leur morale, leur science religieuse est antérieure à la révélation évangélique, à celle même de Moyse et des prophètes ; qu'elle sera tout ce qu'il plaît à l'incrédulité d'appeler la religion de la nature.

3.° Dans le langage des maçons, toutes leurs loges ne sont qu'un temple fait pour représenter l'univers même, le temple qui s'étend de *l'orient à l'occident, et du midi au nord.* Dans ce temple, on admet avec la même indifférence le juif et le chrétien, le musulman et l'idolâtre, les hommes de toute religion, de toute secte. Tous y voient la *lumière*, tous y apprennent la science des vertus, du vrai bonheur, et tous peuvent y persister dans leur secte, dans tous les grades, jusqu'à celui qui leur apprend enfin que toutes les religions ne sont qu'erreur et préjugé. Quoique bien

des maçons ne voient dans cette réunion que cette charité générale dont la différence des opinions ne doit pas empêcher les effets de s'étendre sur le gentil et sur le juif, sur l'orthodoxe et sur l'hérétique, j'ai peur que tant de zèle pour réunir l'erreur et le mensonge ne soit pas autre chose que l'art de suggérer l'indifférence pour toutes les religions, jusqu'à ce que le moment arrive de les détruire toutes dans le cœur des adeptes.

Objet des mystères prouvé par la nature des grades maçonniques.

4.° C'est toujours avec la précaution des plus terribles sermens sur le secret, que les maçons communiquent leur prétendue lumière, ou leur art de bâtir des temples à la vertu et des cachots au vice. Quand la vérité et la vertu ont tout à craindre des tyrans dominateurs, on conçoit qu'elles peuvent donner leurs leçons en secret; mais au lieu de prescrire le serment de garder leurs leçons secrètes, elles voient un vrai crime dans celui qui les tait lorsqu'il peut les répandre; elles ordonnent que l'on prêche en plein jour ce que l'on a appris dans les ténèbres. Ou la science des maçons est vraiment une science de vertu et de bonheur conforme aux lois du christianisme, au repos des Etats; et alors, qu'ont-ils donc tant à craindre des pontifes et des rois, depuis que l'univers est chrétien? Ou bien cette prétendue science est en opposition avec les lois religieuses et civiles de l'univers chrétien; et alors il ne reste plus qu'à leur dire : Celui-là fait le mal, qui aime à se cacher.

5.° Ce que les maçons cachent n'est pas ce que l'on peut trouver de louable dans leur association; ce n'est pas cet esprit de fraternité, de bienveillance générale qu'ils avoient de commun avec tout religieux observateur de l'évangile; ce ne sont pas même les plaisirs, les douceurs de leur égalité, de leur union, de leurs repas fraternels.

Au contraire, ils exaltent sans cesse leur esprit de bienfaisance, et personne n'ignore les plaisirs des adeptes convives. Il est donc dans leur secret quelque chose d'une toute autre nature que cette fraternité, quelque chose de moins innocent que la joie des santés maçonniques.

Voilà ce qu'on peut dire en général à tout maçon, ce qui pouvoit leur faire soupçonner à eux-mêmes, qu'il étoit dans les derniers grades de leur société, des secrets qu'on avoit un tout autre intérêt à cacher que celui de leur fraternité, de leurs signes et de leurs mots de passe. L'affectation seule du secret sur ces premiers mots de la maçonnerie, *égalité*, *liberté ;* le serment de ne jamais montrer dans ces deux mots la base de la doctrine maçonnique, annonçoient qu'il devoit y avoir une explication de ces mots, telle qu'il importoit à la secte d'en cacher la doctrine aux hommes de l'Etat ou de la religion. C'est en effet pour arriver à cette explication dans les derniers mystères qu'il falloit tant d'épreuves, tant de sermens et tant de grades.

Pour mettre le lecteur à portée de juger à quel point ces préjugés se vérifient dans les arrière-loges, je dois ici revenir sur le grade de maître, et raconter l'histoire allégorique dont les profonds mystères de la secte ne sont que l'explication, le développement.

Dans ce grade de maître-maçon, la loge est tendue en noir; au milieu est un sarcophage élevé sur cinq gradins, couvert d'un drap mortuaire; les frères sont autour, dans les attitudes de la douleur et de la vengeance. Quand l'adepte a été admis, le Vénérable lui raconte l'histoire ou la fable suivante :

Histoire allégorique d'Adoniram ; base de tous ces grades.

Adoniram, choisi par Salomon, présidoit au payement des ouvriers qui bâtissoient le temple.

Ces ouvriers étoient au nombre de trois mille. Pour donner à chacun le salaire qui lui convenoit, Adoniram les divisa en trois classes, apprentis, compagnons, et maîtres. Il donna à chacune son mot du guet, ses signes propres, et la manière dont ils devoient le toucher pour être reconnus. Chaque classe devoit tenir ses signes et son mot extrêmement secrets. Trois compagnons voulant se procurer la parole, et par là le salaire des maîtres, se cachèrent dans le temple, se postèrent ensuite chacun à une porte différente. Au moment où Adoniram avoit coutume de fermer le temple, le premier compagnon qu'il rencontre lui demande *la parole de maître.* Adoniram refuse, et reçoit sur la tête un coup de bâton. Il veut fuir par une autre porte; même rencontre, même demande, et même traitement. A la troisième porte enfin, le troisième compagnon le tue pour le même refus de trahir la parole de maître. Ses assassins l'enterrent sous un tas de pierres, au-dessus duquel ils mettent une branche d'acacia, pour reconnoître la place où ils ont mis le cadavre.

L'absence d'Adoniram désespère Salomon et les maîtres. On le cherche par-tout; enfin, un des maîtres découvre son cadavre, et le prend par un doigt qui se détache de la main; il le prend par le poignet, qui se détache du bras; et le maître, dans son étonnement, s'écrie : *Mac Benac*, ce qui signifie, suivant les maçons, *la chair quitte les os.*

Dans la crainte qu'Adoniram n'eût révélé leur mot du guet appelé *la parole*, tous les maîtres convinrent de le changer, et d'y substituer ces mots de *Mac Benac*, mots vénérables que les franc-maçons n'osent prononcer hors des loges, et dont alors même chacun ne prononce qu'une

syllabe, en laissant à son voisin le soin d'achever le mot.

Cette histoire finie, l'adepte est instruit que l'objet de son grade est de s'occuper à chercher cette parole perdue par Adoniram, et à venger la mort de ce martyr du secret maçonnique. (*Voyez dans les livres de maçonnerie le grade de maître.*) La plus grande partie des maçons ne voyant dans cette histoire qu'une fable, et dans tout ce qui l'accompagne que des jeux d'enfans, se soucient fort peu d'aller plus avant dans ces mystères.

Le moment où ces jeux deviennent plus sérieux, est le grade d'*Elu*. Ce grade a deux parties; l'une s'applique à la vengeance d'Adoniram, qui devient ici *Hiram;* l'autre est la recherche de la *parole*, ou bien de la doctrine sacrée qu'elle exprimoit et qui a été perdue.

Grade d'Elu. Première partie.

Dans ce grade d'*élu*, tous les frères paroissent vêtus en noir, portant au côté gauche un plastron, sur lequel on a brodé une tête de mort, un os et un poignard, le tout entouré de la devise *vaincre ou mourir*, avec un cordon en sautoir, portant même devise. Tout respire la mort et la vengeance dans le costume et le maintien. L'aspirant est conduit dans la loge, un bandeau sur les yeux, les mains couvertes de gants ensanglantés. Le poignard à la main, un adepte le menace de lui percer le cœur pour le crime dont il est accusé. Après bien des terreurs, il n'obtient la vie qu'en promettant de venger le père des maçons par la mort de son assassin. On lui montre une sombre caverne; il faut qu'il y pénètre; on lui crie: Frappez tout ce qui va vous résister; entrez, défendez-vous, et vengez notre maître; c'est à ce prix que vous serez *élu*. Un poignard à la main droite, une lampe à la main gauche, il s'avance; un fantôme se trouve sur ses pas; il

entend encore cette voix : Frappez, vengez Hiram ; voilà son assassin. Il frappe ; le sang coule. — Coupez encore la tête à l'assassin. — La tête du cadavre se trouve à ses pieds ; il la saisit par les cheveux (*a*) ; il la porte triomphant, en preuve de sa victoire, la montre à chaque frère, et il est jugé digne d'être *élu*.

J'ai demandé à divers maçons si cet apprentissage de férocité ne leur faisoit pas au moins soupçonner que la tête à couper étoit celle des rois ; ils m'ont avoué ne l'avoir reconnu que lorsque la révolution étoit venue leur apprendre à ne pas en douter.

II. partie. Il en étoit de même pour la partie religieuse de ce grade. Ici l'adepte se trouvoit pontife et sacrificateur avec tous ses confrères. Revêtus des ornemens du sacerdoce, ils offroient le pain et le vin suivant l'ordre de Melchisedec. L'objet secret de cette cérémonie étoit de rétablir l'égalité religieuse, de montrer tous les hommes également prêtres, pontifes, de rappeler tous les maçons à la religion de la nature, et de leur persuader que celle de Moïse et de Jésus-Christ, par la distinction des prêtres et des laïques, avoit violé les droits naturels de la liberté et de l'égalité religieuses. Il a fallu encore la révolution à bien des adeptes, pour confesser qu'ils avoient été dupes de cette impiété, comme de cet essai régicide dans leur grade d'*élu* (*b*).

(*a*) On devine aisément que ce cadavre n'est qu'un mannequin, entouré de boyaux qu'on a remplis de sang.

(*b*) Si je voulois être moins rigoureux dans mes preuves, je placerois ici le grade maçonnique, appelé des *Chevaliers du Soleil* ; mais ce grade ne m'est connu que par ce qu'on en lit dans le *Voile levé*, ouvrage de M. l'abbé le Franc, homme assurément très-vertueux,

Ces mystères, en effet, ne se déclarent pas formellement au frère élu. La plupart des maçons admis à ce grade se mettent peu en peine d'en pénétrer le sens; ils cherchent même à se cacher des explications qui les révolteroient, tant qu'il

Hauts grades des franc-maçons écossais.

---

très-véridique, et l'un de ces dignes ecclésiastiques qui ont mieux aimé tomber, le 2 septembre 1792, sous le glaive des assassins, que de trahir leur religion; mais cet auteur a négligé de nous apprendre où il avoit puisé ses connoissances sur les grades maçonniques. Je vois d'ailleurs qu'il n'étoit pas assez instruit sur l'origine même de la maçonnerie, qu'il ne fait remonter qu'à Socin. Il me semble n'avoir eu connoissance des grades écossois que sur des traductions peu exactes, et faites avec toute la liberté des changemens qu'il plaisoit à nos français d'y faire.

D'un autre côté, je sais que ce grade du *Soleil* est de moderne création. A son style tudesque j'en connoîtrois l'auteur. Si j'en crois ce que j'ai entendu dire, c'étoit un de ces philosophes de la haute aristocratie, qui se trouvent trop bien de leur rang dans ce monde, pour viser à une autre égalité qu'à celle qui se borne aux frères tous égaux dans les orgies maçonniques, et tous également impies. Aussi ne voit-on rien dans ce grade qui tende à la partie du système dirigée contre les trônes. Il est d'une clarté qui auroit trop tôt révolté beaucoup de franc-maçons, à qui il ne falloit encore parler que par des emblèmes susceptibles d'une autre explication. Cependant j'ai vu en France de ces maçons *Chevaliers du soleil*. Ce grade se donnoit seulement aux adeptes dont l'impiété n'étoit plus équivoque. C'est plutôt un grade du nouveau philosophisme de l'impiété que de l'ancienne maçonnerie. Sous ce jour encore il mérite d'être connu; il suffira, pour en juger, de ce que je vais en dire, en prévenant qu'ici M. le Franc est mon seul guide.

En arrivant à ce grade supérieur, il n'étoit plus possible à l'adepte de se dissimuler combien le code maçonnique étoit incompatible avec les moindres vestiges du christianisme. Ici le Vénérable prend le nom d'*Adam*, l'introducteur celui de *Vérité*; et voici une partie des leçons que ce frère Vérité est chargé de

leur reste encore quelque sentiment de religion ou de fidélité à l'égard de leur prince. Plusieurs se dégoûtent de toutes ces épreuves, et se contentent des grades inférieurs, qui suffisent d'ailleurs

---

donner au nouvel adepte, en récapitulant tous les emblèmes qu'il a vu jusques-là dans la maçonnerie.

« Apprenez d'abord que les trois premiers meubles » que vous avez connus, tels que la bible, le compas » et l'équerre, ont un sens caché que vous ne con- » noissez pas. — Par la bible vous devez entendre que » vous ne devez avoir d'autre loi que celle d'Adam, » celle que l'Eternel avoit gravée dans son cœur. *Cette* » *loi est celle qu'on appelle la loi naturelle.* Le compas » vous avertit que Dieu est le point central de toutes » choses, dont les uns et les autres sont également » proches et également éloignés. — Par l'équerre il » nous est découvert que Dieu a fait *toutes choses* » *égales.* — La pierre cubique vous avertit que *toutes* » *vos actions doivent être égales par rapport* au sou- » verain bien. — La mort d'Hiram et le changement du » mot de maître vous apprennent qu'il est difficile » d'échapper aux piéges de l'ignorance, mais qu'il faut » se montrer aussi ferme que le fut notre vénérable » Hiram, qui aima mieux être massacré que de se » rendre à la persuasion de ses assassins. »

La partie la plus essentielle de ce discours du *frère Vérité*, est dans ce qu'il ajoute en expliquant le grade d'*élu*. Voici entr'autres ce qu'on y lit :

« Si vous me demandez quelles sont les qualités » qu'un maçon doit avoir pour arriver au centre du » vrai bien, je vous répondrai que pour y arriver il » faut avoir écrasé la tête du serpent de l'ignorance » mondaine ; *avoir secoué* le joug des préjugés de l'en- » fance, concernant les mystères de la religion domi- » nante du pays où l'on est né. *Tout culte religieux n'a* » *été inventé que par l'espoir de commander et d'occuper* » *le premier rang parmi les hommes, que par une* » *paresse qui engendre, par une fausse piété*, la cu- » pidité d'acquérir les biens d'autrui ; enfin, que par » la gourmandise, fille de l'hypocrisie, qui met tout » en usage pour contenir les sens charnels de ceux qui » les possèdent, et qui lui offrent sans cesse, sur un

pour être regardés comme frères par tous les autres maçons, pour payer son écot à tous les repas, à toutes les fêtes ou orgies maçonniques, ou même pour avoir droit aux secours que les loges destinent aux indigens. Celui dont le zèle ne se refroidit pas, passe ordinairement ou du grade de simple maître ou de celui d'élu aux trois grades de la chevalerie écossaise. Je n'irai point chercher le résultat de ces trois grades dans des Auteurs qu'on puisse suspecter de vouloir les décréditer. L'adepte allemand qui les a fait passer dans sa langue pour l'instruction des maçons ses compatriotes, est un

---

» autel dressé dans leurs cœurs, des holocaustes que » la volupté, la luxure et le parjure leur ont procurés. » — Voilà, mon cher frère, tout ce qu'il faut savoir » combattre. — Voilà le monstre sous la figure du » serpent à exterminer. *C'est la peinture fidèle de ce* » *que l'imbécille vulgaire adore sous le nom de* » *religion.*

» C'est le profane et le craintif Abiram qui, devenu, » *par un zèle fanatique, l'instrument du rit monacal* » *et religieux*, porta les premiers coups dans le sein » de notre père Hiram, c'est-à-dire, qui sapa les fon- » demens du céleste Temple que l'Eternel lui-même » avoit élevé sur la terre à la sublime vertu.

» Le premier âge du monde a été témoin de ce que » j'avance. *La plus simple loi de la nature* rendit nos » premiers pères les mortels les plus heureux ; le » monstre d'orgueil paroît sur la terre ; il crie, il se » fait entendre aux hommes et aux heureux de ce » temps ; il leur promet la béatitude, et leur fait » sentir, par des paroles emmiellées, qu'il faisoit » rendre à l'Eternel, créateur de toutes choses, *un* » *culte plus marqué et plus étendu* que celui qu'on avoit » jusqu'alors pratiqué sur la terre. *Cette hydre* à cent » têtes trompa et trompe encore continuellement les » hommes qui sont soumis à son empire, et les trom- » pera jusques au moment où les vrais élus paroîtront » pour la combattre et la détruire entièrement. » (*Voy. Grade des Chevaliers de l'Etoile, n.° 17.*) Des leçons si impies n'ont pas besoin de réflexion.

des chevaliers les plus zélés pour la doctrine qu'il y voit renfermée. Il met tout son génie à la défendre; je ne pouvois pas prendre un auteur moins suspect. Il écrivoit pour ajouter aux lumières des frères; voici ce que les profanes peuvent conclure de ses leçons. (*Voyez les grades des Maîtres écossais, imprimés à Stockolm, an* 1784.)

Tout maçon qui veut être admis dans ces hautes loges écossaises, et même dans tous les autres grades maçonniques, apprend d'abord que jusqu'à ce moment il a vécu dans l'esclavage; c'est pour cela qu'il n'est admis devant les frères que comme un esclave, ayant la corde au cou, et demandant à rompre ses liens. Il faudra qu'il paroisse dans une posture plus humiliante encore, lorsque du second grade de maître écossais il voudra être admis au troisième, à celui de chevalier de Saint-André. Le maçon qui aspire à cet honneur est enfermé dans un obscur réduit; là, une corde à quatre nœuds coulans entrelasse son cou; là, étendu par terre, à la sombre lueur d'une lampe, il est abandonné à lui-même pour méditer sur l'esclavage auquel il est encore réduit, et pour apprendre à connoître le prix de la liberté. Un des frères arrive enfin, et l'introduit en prenant la corde d'une main, et de l'autre tenant une épée nue, comme pour l'en percer s'il oppose quelque résistance. Il n'est déclaré libre qu'après avoir subi une foule de questions, et sur-tout qu'après avoir juré sur le salut de son ame de ne jamais trahir les secrets qui lui seront confiés. Il seroit inutile de repéter ici tous les sermens; chaque grade et chaque subdivision de grade a le sien, et ils sont tous affreux. Tous soumettent l'aspirant aux plus terribles vengeances, ou de Dieu, ou des frères, s'il manque à son secret. Je m'en tiens donc encore à la doctrine de ces secrets eux-mêmes.

Dans le premier grade de chevalier écossais, l'adepte apprend qu'il est élevé à la dignité de *Grand Prêtre ;* il reçoit une espèce de bénédiction au nom de *l'immortel et invisible Jéhovah.* C'est désormais sous ce nom qu'il doit adorer la Divinité, *parce que le sens de Jéhovah est bien plus expressif que celui d'Adonaï.*

La science maçonnique ne lui est encore donnée que comme celle de Salomon et d'Hiram, renouvelée par les chevaliers du Temple : mais dans le second grade elle se trouve avoir pour père, Adam lui-même. Ce premier homme et ensuite Noé, Nemrod, Salomon, Hugue des Payens, fondateur des Templiers, et Jacques Molay, leur dernier grand-maître, deviennent les grands-sages de la maçonnerie, les favoris de *Jéhovah.* Enfin dans son troisième grade on lui dévoile que la fameuse parole si long-temps oubliée, et perdue depuis la mort d'Hiram, étoit ce nom de *Jéhovah.* Elle fut retrouvée, lui dit-on, par les Templiers, à l'occasion d'une église que les chrétiens vouloient bâtir à Jérusalem. En fouillant le terrain sur lequel étoit jadis la partie du temple de Salomon, appelée *le Saint des Saints*, on découvrit trois pierres, qui servoient de fondement à l'ancien temple. La forme et l'union de ces trois pierres attirèrent l'attention des Templiers. Leur étonnement redoubla, quand ils virent le nom de *Jéhovah* gravé sur la dernière. C'étoit-là la fameuse parole perdue par la mort d'Adoniram. Les chevaliers du Temple, de retour en Europe, n'eurent garde d'abandonner un monument si précieux. Ils portèrent en Ecosse ces trois pierres, et sur-tout celle où étoit gravé le nom de *Jéhovah.* Les sages écossais, à leur tour, n'oublièrent pas le respect qu'ils devoient à ce monument ; ils en firent les pierres fondamentales

de leur première loge ; et comme cette loge fut commencée le jour de S. André, ceux qui étoient dans le secret des trois pierres et du nom de *Jéhovah*, se donnèrent le nom de chevaliers de Saint-André. Leurs héritiers, successeurs du secret, sont aujourd'hui les maîtres parfaits de la franc-maçonnerie, les grands-prêtres de *Jéhovah*.

Si l'on en tire tout ce qui appartient à la science hermétique, à la transmutation des métaux, telle est en substance toute la doctrine révélée au frère initié dans les derniers mystères de la chevalerie écossaise.

Dans l'espèce de catéchisme qu'on lui fait, pour savoir s'il a bien retenu tout ce qu'il a vu, tout ce qu'on lui a expliqué dans la loge ou le temple de Salomon, il est une question conçue en ces termes : *Est-ce là tout ce que vous avez vu ?* — La réponse est celle-ci : *J'ai bien vu d'autres choses, mais j'en garde le secret dans mon cœur avec les maîtres écossais.* Ce secret désormais ne doit pas être bien difficile à deviner. Il se réduit à voir dans le *maître écossais, le grand-prêtre de Jéhovah*, de ce culte, de cette prétendue religion du Déiste, que l'on nous dit avoir été successivement celle d'Adam, de Noë, de Nemrod, de Salomon, d'Hugue des Payens, du grand-maître Molay, des chevaliers du Temple, et qui doit être aujourd'hui la seule religion du parfait maître franc-maçon.

Les adeptes pouvoient s'en tenir à ces mystères. Les maçons écossais étoient désormais déclarés libres, et tous également prêtres de *Jéhovah*. Ce sacerdoce les délivroit de tous les mystères de l'évangile, de toute religion révélée. La liberté et le bonheur que la secte faisoit consister dans le retour au déisme, disoit assez formellement aux adeptes ce qu'ils devoient penser du christianisme

et de son divin fondateur. Cependant les hauts mystères ne sont pas épuisés. Il reste aux francmaçons à découvrir par qui cette fameuse parole de *Jéhovah* avoit été ravie, c'est-à-dire par qui leur culte si chéri du déiste avoit été aboli. Il étoit trop visible que toute la fable d'Hiram ou d'Adoniram et de ses assassins, n'étoit qu'une simple allégorie, dont l'explication laissoit encore lieu à cette question : Mais quel est donc le véritable assassin d'Adoniram ? Quel est celui qui a détruit le déisme sur la terre ? Quel est le ravisseur de la fameuse parole ? La secte détestoit ce ravisseur ; il falloit inspirer la même haine à ses profonds adeptes. Cet objet est celui d'un grade de francmaçons, appelés *Chevaliers de Rose-Croix.*

C'est assurément le plus atroce des blasphêmes que d'accuser Jésus-Christ d'avoir détruit, par sa religion, la doctrine de l'unité de Dieu. Le plus évident de tous les faits, c'est qu'à lui seul est due au contraire la destruction de ces milliers de Dieux qu'adoroit l'univers idolâtre. Mais en manifestant l'unité de nature dans la divinité, l'évangile nous a découvert la trinité des personnes ; cet ineffable mystère et tous ceux qui captivent l'esprit sous le joug de la révélation, humilient les sophistes. Ingrats envers celui qui, prêchant au monde l'unité de Dieu, avoit renversé les autels des idoles, ils lui ont juré une haine éternelle, parce que le Dieu qu'il leur prêchoit n'est pas le Dieu qu'ils ont la démence de vouloir comprendre. Ils ont fait de J. C. même le destructeur de l'unité de Dieu ; ils en ont fait le plus grand ennemi de *Jéhovah.* La haine qu'ils avoient dans leur cœur, et qu'ils vouloient faire passer dans celui des adeptes, est devenue le grand mystère d'un nouveau grade, de celui qu'ils appellent de *Rose-Croix.*

Comme on est rarement initié à ce grade, sans

avoir obtenu celui de *Maître écossais*, le lecteur voit déjà que la parole à retrouver n'est plus celle de *Jéhovah*. Aussi tout change-t-il ici, tout y est relatif à l'Auteur du christianisme; la décoration ne semble faite que pour rappeler la tristesse du jour où il fut immolé sur le calvaire. Un long drap noir tapisse les murailles, un autel dans le fond, au-dessus de cet autel un transparent qui laisse apercevoir trois croix, et celle du milieu distinguée par l'inscription ordinaire des crucifix. Les frères en chasuble sacerdotale sont assis par terre, dans un profond silence, l'air triste et affligé, le front appuyé sur la main en signe de douleur. L'événement qui les attriste n'est rien moins que la mort du Fils de Dieu victime de nos crimes. Le grand objet s'en manifeste, dès la réponse à la question par laquelle s'ouvrent ordinairement les travaux des maçons.

Le président interroge le premier surveillant : Quelle heure est-il ? La réponse varie suivant les grades; ici elle est conçue en ces termes : « Il est » la première heure du jour, l'instant où le voile » du temple se déchira, où les ténèbres et la » consternation se répandirent sur la surface de » la terre, où la lumière s'obscurcit, où les *outils* » *de la maçonnerie se brisèrent*, où l'étoile flam- » boyante disparut, où la pierre cubique fut brisée, » *où la parole fut perdue.* » (Voyez grade de Rose-Croix.)

L'adepte qui a suivi dans la maçonnerie le progrès de ses découvertes, n'a pas besoin de nouvelles leçons pour entendre le sens de ces paroles. Il y voit que le jour où le mot *Jéhovah* fut perdu, fut précisément celui où Jésus-Christ, ce Fils de Dieu mourant pour le salut des hommes, consomma le grand mystère de la religion chrétienne, et détruisit toute autre religion, soit judaïque,

soit

soit naturelle et philosophique. Plus un maçon est attaché à la *parole*, c'est-à-dire à la doctrine de sa prétendue religion naturelle, plus il apprendra à détester l'auteur et le consommateur de la religion révélée.

Aussi cette parole qu'il a déjà trouvée dans les grades supérieurs, n'est-elle pas l'objet de ses recherches dans celui-ci; il faut à sa haine quelque chose de plus. Il lui faut un mot, qui dans sa bouche et dans celle de ses coadeptes, rappelle habituellement le blasphême du mépris et de l'horreur contre le Dieu du christianisme. Et ce mot, il le trouve dans l'inscription même apposée sur la croix.

On sait que ces lettres formant le mot INRI ne sont que les initiales de l'inscription *Jésus de Nazareth roi des Juifs*. L'adepte *Rose-Croix* apprend à y substituer l'interprétation suivante : *Juif* de *Nazareth* conduit par *Raphaël* en *Judée*; interprétation qui ne fait plus de Jésus-Christ qu'un juif ordinaire, emmené par le Juif Raphaël à Jérusalem pour y être puni de ses crimes. Dès que les réponses de l'aspirant ont prouvé qu'il connoît ce sens maçonnique de l'inscription INRI, le Vénérable s'écrie : *Mes frères, la parole est retrouvée*; et tous applaudissent à ce trait de lumière, par lequel le frère leur apprend que celui dont la mort est le grand mystère de la religion chrétienne, ne fut qu'un simple juif crucifié pour ses crimes.

De peur que cette explication ne s'efface de leur mémoire; de peur que toute la haine dont elle les anime contre le Christ ne s'éteigne dans leur cœur, il faudra que sans cesse ils l'aient présente à leur esprit. Le maçon Rose-Croix la redira lorsqu'il rencontrera un frère de son grade. C'est à ce mot INRI qu'ils se reconnoîtront, c'est là le

mot du guet qui distingue ce grade. C'est ainsi que la secte a su faire l'expression et le blasphême de la haine, de ce même mot qui rappelle au chrétien tout l'amour qu'il doit au Fils de Dieu immolé pour le salut du genre humain.

Ce n'est point sur la foi des personnes étrangères à la maçonnerie, que je dévoile cet atroce mystère des arrière-maçons. Ce que j'ai raconté de mon initiation aux premiers grades, m'avoit mis à portée d'entrer en conversation avec ceux que je savois être plus avancés; j'en ai eu plus d'une fois d'intéressantes, dans lesquelles, malgré toute leur fidélité au secret, il échappoit aux plus zélés bien des choses qui pouvoient me donner quelque jour. Les autres consentirent au moins à me prêter des livres maçonniques, imaginant que leur obscurité et le défaut des mots essentiels, ou bien la manière dont il falloit s'y prendre pour les y trouver, ne me permettroient pas d'en rien conclure. Je devinai pourtant quelques-uns de ces mots, tels que *Jéhovah*, en réunissant les feuilles qui n'en contenoient chacune qu'une seule lettre au bas de la page. Cette fameuse parole trouvée, j'eus encore connoissance de celle de *Inri*; je combinai tout ce que j'avois vu, tout ce que je savois des divers grades, tout ce que j'observois dans les demi-mots, dans les discours énigmatiques de certains maçons dont le philosophisme m'étoit d'ailleurs connu. Je m'adressai à ceux que je savois de la meilleure foi du monde dans les mêmes grades. J'objectai toutes ces cérémonies dérisoires de la religion, dans lesquelles ils n'avoient pourtant vu jusqu'alors que des jeux sans objet. Je n'en trouvai pas un qui ne convînt des faits, tels au moins que je viens de les décrire; ils avouoient aussi la métamorphose que cette inscription *Inri* subit dans leur grade de Rose-Croix;

mais ils me protestoient n'avoir pas eu l'idée des conséquences que j'en tirois. Quelques-uns, en y réfléchissant, les trouvoient assez bien fondées; d'autres me reprochoient de les exagérer.

La révolution arrivée, je combinai ces demi-aveux, les décrets de l'assemblée, et le secret du premier grade. J'en vins au point de ne plus douter que la maçonnerie ne fût une société formée par des hommes qui, dès le premier grade, donnoient pour leur secret ces mots *d'égalité*, *de liberté*, en laissant à tout maçon honnête et religieux le soin d'une explication qui ne contredît pas ses principes, mais en se réservant de dévoiler dans les arrière-grades l'interprétation de ces mêmes mots *égalité* et *liberté*, dans toute l'étendue du sens que leur donnoit la révolution française.

Un des frères maçons, depuis bien des années admis au grade de Rose-Croix, mais en même temps très-honnête homme et très religieux, souffroit de me voir dans cette opinion. Il n'épargnoit rien pour me donner une meilleure idée d'une société dans laquelle il se glorifioit d'avoir exercé les fonctions les plus honorables. C'étoit souvent l'objet de nos conversations. Il vouloit absolument me convertir à la maçonnerie. Il se trouvoit presque offensé de m'entendre dire que tout chevalier *Rose-Croix* qu'il étoit, il n'étoit pas encore au dernier grade; ou bien que ce même grade avoit ses divisions dont il ne connoissoit encore qu'une partie. Je vins même à bout de le lui prouver, en lui demandant ce que signifioient certains *hiéroglyphes* maçonniques. Il convint en avoir demandé lui-même l'explication et qu'elle lui avoit été refusée. Il n'en soutenoit pas moins qu'il en seroit de ces hiéroglyphes comme de l'équerre, du compas, de la truelle, et de tous les autres. Je savois qu'il ne lui restoit plus qu'un pas à faire;

pour le tirer de son aveuglement ; je m'avisai de lui suggérer la marche à suivre pour arriver au grade où le voile se déchire, où il n'est plus possible de se faire illusion sur l'objet ultérieur des arrière-adeptes. Il désiroit trop lui-même de savoir ce qui pouvoit en être, pour ne pas essayer les moyens que je lui indiquois ; mais il se flattoit bien que tout cela n'aboutiroit qu'à lui fournir de nouvelles armes pour me convaincre moi-même de mes torts et de l'injustice de mes préjugés sur la maçonnerie. Très-peu de jours se passent, je le vois entrer chez moi dans un état que ses discours seuls peuvent peindre. — Oh, mon cher ami, mon cher ami ! -- Que vous aviez bien raison ! -- Ah, que vous aviez bien raison ! — Où étois-je, mon Dieu ? Où étois-je ? -- J'entendis aisément ce langage. — Il ne pouvoit presque pas continuer. Il s'assit comme un homme qui n'en peut plus, répétant encore diverses fois ces mêmes paroles : Où étois-je ? Ah, que vous aviez bien raison ! -- J'eus voulu qu'il m'apprît quelques-uns des détails que j'ignorois. -- Que vous aviez bien raison ! répétoit-il encore, *mais c'est tout ce que je puis vous dire.* « — Ah, malheureux, lui dis-je alors, je vous demande moi-même pardon. Vous venez de faire un serment exécrable, et c'est moi qui vous y ai exposé. Mais je vous le proteste, cet atroce serment ne m'étoit pas venu dans la pensée, lorsque je vous suggérai les moyens d'apprendre enfin par vous-même à connoître ceux qui vous avoient si long-temps et si affreusement abusé. Je sens qu'il valoit encore mieux ignorer le fatal secret, que l'acheter au prix d'un pareil serment. Je me serois donné bien de garde de vous exposer à cette tentative, je ne le pouvois pas en conscience, mais franchement je n'y réfléchis pas. Je n'avois pas alors l'idée de ce serment. »

Je disois vrai, je n'avois pas alors pensé à ce serment. Sans trop chercher à quel point il oblige au secret, je craignis d'être indiscret ; il me suffisoit d'avoir prouvé à ce Monsieur que je savois au moins une partie de ce profond mystère. Aux questions que je lui fis, il vit assez qu'il ne m'apprenoit rien par un aveu, qui à lui seul en dit au moins l'essence.

Sa fortune avoit été ruinée par la révolution. Il m'avoua que désormais elle étoit réparée, s'il acceptoit ce qu'on lui proposoit. Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour toute autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfans, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien. - Oui, lui observai-je, mais à condition que vous irez prêcher la *liberté*, *l'égalité* et toute la révolution ! — *Tout juste ; mais c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah, mon Dieu ! où étois-je ?* -- Je vous en conjure, ne me pressez pas davantage.

J'en avois bien assez pour le moment ; j'espérai que le temps m'en apprendroit davantage. Je ne fus pas trompé dans mon espoir. Voici ce que j'ai su de divers maçons, qui me trouvant déjà instruit sur la plus grande partie de leurs secrets, se sont ouverts à moi avec d'autant plus de confiance qu'ils reconnoissoient avoir été dupes de cette secte souterraine, qu'ils auroient voulu dévoiler eux-mêmes publiquement, s'ils avoient cru pouvoir le faire sans danger.

Quand un adepte parvenoit au grade de Rose-Croix, l'explication qu'on lui donnoit de ce qu'il avoit vu jusqu'alors dépendoit absolument des dispositions qu'on observoit dans lui. S'il se trouvoit un de ces hommes qu'on ne peut rendre impie, mais que l'on peut au moins détourner de la foi de l'Eglise, sous prétexte de la régénérer, on lui

représentoit qu'il régnoit dans le christianisme actuel une foule d'abus contre la liberté et l'égalité des enfans de Dieu. La *parole* à retrouver pour eux étoit le vœu d'une révolution qui rappelât ces temps où tout étoit commun parmi les chrétiens, où il n'y avoit parmi eux ni riches, ni pauvres, ni hauts et puissans seigneurs. On leur annonçoit enfin le renouvellement le plus heureux du genre humain, et en quelque sorte de nouveaux cieux, une nouvelle terre. Les esprits simples et crédules se laissoient prendre à ces belles promesses. La révolution étoit pour eux le feu qui devoit purifier la terre; aussi les a-t-on vus la seconder avec tout le zèle qu'ils auroient pu mettre à l'entreprise la plus sainte. C'étoit là ce qu'on peut appeler la *maçonnerie mystique*. C'étoit celle de tous ces imbécilles pour qui les arrière-maçons ont mis en jeu cette prétendue prophétesse Labrousse, qui a fait tant de bruit au commencement de la révolution. C'étoit sur-tout celle de l'imbécille Varlet, évêque *in partibus* de Babylone. Je ne savois pas d'où lui venoient ses opinions, lorsqu'il avoit la bonhommie de me reprocher d'avoir pu les combattre. J'en ai été instruit par un de ces convives, que la réputation de savant maçon faisoit quelquefois inviter aux repas maçonniques que donnoit le bonhomme. Jusques dans ces repas on eût pu observer la différence des adeptes arrivés au même degré, mais recevant une explication différente, suivant leur caractère. L'évêque *in partibus*, enthousiasmé de la régénération religieuse qu'on lui annonçoit, rapportoit toute la maçonnerie à la perfection de l'évangile. Aussi jusques dans ces repas maçonniques observoit-il les préceptes de l'Église pour les jours d'abstinence. L'apostat Dom Gerle s'y montroit au contraire maçon d'un tout autre système; il y chantoit déjà ces vers,

que dans sa lettre à Roberspierre il déclare n'avoir adressés qu'à la vérité :

> Ni culte, ni prêtres, ni roi;
> Car la nouvelle Eve, c'est toi;

(*Procès-verbal des papiers trouvés chez Roberspierre*, N.° 57.)

Dans ces mêmes repas maçonniques, le docteur Lamothe, savant *Rose-Croix*, se montroit plus modeste. On pouvoit prévoir dès-lors ce que j'ai oui dire de sa conversion, qu'il détesteroit un jour également et la maçonnerie de Varlet, et celle de Dom Gerle. Ce dernier a été guillotiné; les autres sont vivans; je les nomme, parce que je ne crains pas d'être démenti; et parce que la preuve qui résulte de ces sortes d'anecdotes les rend intéressantes; parce que l'on y voit comment bien des personnes pieuses, charitables, ont pu être trompées; comment une princesse, sœur du duc d'Orléans, a pu être séduite au point de désirer cette révolution; et n'y voir que la régénération de l'univers chrétien.

Cette explication du grade de Rose-Croix n'étoit que pour les dupes, dans lesquels la secte remarquoit un certain penchant à la mysticité. Le vulgaire étoit abandonné à ses propres explications; mais si l'adepte témoignoit un grand désir d'aller plus loin, si on le trouvoit en état de subir les épreuves, alors enfin il étoit admis au grade où le voile se déchire, à celui de *Kadosch*, interprété *l'homme régénéré.*

Grade de Kadosch.

C'étoit à ce grade qu'avoit été admis l'adepte dont j'ai parlé plus haut. Je ne suis pas surpris de l'état d'épuisement auquel il se trouvoit réduit par les épreuves qu'il venoit de subir. Quelques adeptes du même grade m'ont appris qu'il n'est point de ressources dans les moyens physiques, dans

les jeux des machines, pour effrayer un homme; point de spectres affreux, point de terreurs, dont on n'emploie les ressources pour éprouver la constance de l'aspirant. M. Montjoie nous parle d'une échelle à laquelle on fit monter le duc d'Orléans, et dont on l'obligea de se précipiter. Si c'est là que son épreuve fut réduite, il est à croire qu'il fut bien ménagé. Qu'on imagine un profond souterrain, un véritable abîme, d'où s'élève une espèce de tour fort étroite jusqu'au comble des loges. C'est au fond de cet abîme qu'est conduit l'initié, à travers des souterrains où tout respire la terreur. Là, il est enfermé, lié et garrotté. Abandonné en cet état, il se sent élevé par des machines qui font un bruit affreux. Il monte lentement, suspendu dans ce puits ténébreux; il monte quelquefois des heures entières, retombe tout-à-coup, comme s'il n'étoit plus soutenu par ses liens. Souvent il faut encore remonter, redescendre dans les mêmes angoisses, et se garder sur-tout de pousser quelques cris qui marquent la frayeur. Cette description ne rend que bien imparfaitement une partie des épreuves dont nous parlent des hommes qui les ont subies eux-mêmes. Ils ajoutent qu'il leur est impossible d'en faire une exacte description, que leur esprit se perd, qu'ils cessent quelquefois de savoir où ils sont, qu'il leur faut des breuvages, et que souvent on leur en donne qui ajoutent à leurs forces épuisées, sans ajouter à leur pouvoir de réfléchir; ou plutôt qui n'ajoutent à leurs forces que pour ranimer tantôt le sentiment de la terreur, tantôt celui de la fureur.

Par bien des circonstances qu'ils disent de ce grade, j'aurois cru qu'il appartenoit à l'illuminisme, mais le fond en est encore pris de l'allégorie maçonnique. Il faut encore ici renouveler

l'épreuve du grade où l'initié se change en assassin; mais le maître des frères à venger n'est plus Hiram, c'est Molay, le grand-maître des Templiers; et celui qu'il faut tuer, c'est un roi, c'est Philippe le Bel, sous qui l'ordre des chevaliers du Temple fut détruit.

Au moment où l'adepte sort de l'antre, portant la tête de ce roi, il s'écrie *Nékom*, je l'ai tué. Après l'atroce épreuve, on l'admet au serment. Je sais d'un des adeptes qu'à cet instant il avoit devant lui un des chevaliers *Kadosch*, tenant un pistolet, et faisant signe de le tuer s'il refusoit de prononcer ce serment. Ce même adepte interrogé s'il croyoit que la menace fut sérieuse, répondit : Je ne l'assurerois pas, mais je le craindrois bien. Enfin le voile se déchire; l'adepte apprend que jusqu'alors la vérité ne lui a été manifestée qu'à demi, que cette *liberté* et cette *égalité* dont on lui avoit donné le mot dès son entrée dans la maçonnerie, consistent à ne reconnoître aucun supérieur sur la terre; à ne voir dans les rois et les pontifes que des hommes égaux à tous les autres, et qui n'ont d'autres droits sur le trône ou auprès de l'autel que celui qu'il plaît au peuple de leur donner, que ce même peuple peut leur ôter quand bon lui semblera. On lui dit encore que depuis trop long-temps les princes et les prêtres abusent de la bonté, de la simplicité de ce peuple; que le dernier devoir d'un maçon, pour bâtir des temples à l'égalité et à la liberté, est de chercher à délivrer la terre de ce double fléau, en détruisant tous les autels que la crédulité et la superstition ont élevés; tous les trônes, où l'on ne voit que des tyrans régner sur des esclaves.

Je n'ai point pris ces connoissances du grade des *Kadosch* simplement dans les livres de M. Mont-

joie ou de M. le Franc, je les tiens des initiés mêmes. On voit d'ailleurs combien elles s'accordent avec les aveux de l'adepte, qui se trouva forcé de convenir combien j'avois eu raison de lui annoncer que c'étoit enfin là que conduisoient les derniers mystères de la franc-maçonnerie.

Combien ils sont profondément combinés ces mystères ! la marche en est lente et compliquée ; mais comme chaque grade tend directement au but!

Rapprochement des grades maçonniques.

Dans les deux premiers, c'est-à-dire dans ceux d'apprenti et de compagnon, la secte commence par jeter en avant son mot *d'égalité*, *de liberté*. Elle n'occupe ensuite ses novices que de jeux puérils ou de fraternité, de repas maçonniques ; mais déjà elle les accoutume au plus profond secret par un affreux serment.

Dans celui de maître, elle raconte son histoire allégorique d'Adoniram qu'il faut venger, et de la parole qu'il faut retrouver.

Dans le grade d'élu, elle accoutume ses adeptes à la vengeance, sans leur dire celui sur qui elle doit tomber. Elle les rappelle aux patriarches, au temps où tous les hommes n'avoient, suivant ses prétentions, d'autre culte que celui de la religion naturelle, où tous étoient également prêtres et pontifes ; mais elle ne dit pas encore qu'il faille renoncer à toute religion révélée depuis les patriarches.

Ce dernier mystère se dévoile dans les grades écossois. Les maçons y sont enfin déclarés libres ; la parole si long-temps cherchée est celle du déiste ; c'est le culte de *Jéhovah*, tel qu'il fut reconnu par les philosophes de la nature. Le vrai maçon devient le pontife de *Jéhovah ;* c'est là le grand mystère qui lui est présenté comme laissant dans les ténèbres tous ceux qui n'y sont pas initiés.

Dans le grade des chevaliers *Rose-Croix*, celui

qui a ravi la parole, qui a détruit le vrai culte de *Jéhovah*, c'est l'auteur même de la religion chrétienne ; c'est de Jésus-Christ et de son évangile qu'il faut venger les frères, les pontifes de *Jéhovah*.

Enfin, dans le grade de *Kadosch*, l'assassin d'Adoniram devient le roi qu'il faut tuer pour venger le grand-maître Molay, et l'ordre des maçons successeurs des Templiers. La religion qu'il faut détruire, pour renouveler la *parole* ou la doctrine de la vérité, c'est la religion de Jésus-Christ, c'est tout culte fondé sur la révélation. Cette parole, dans toute son étendue, c'est *la liberté et l'égalité* à rétablir par l'extinction de tout roi et par l'abolition de tout culte.

Telle est la liaison et la marche, tel est l'ensemble du système maçonnique ; et c'est ainsi que, par le développement successif de son double principe d'*égalité et de liberté*, de son allégorie du maître des maçons à venger, de la parole à retrouver, la secte conduisant ses adeptes de secrets en secrets, les initie enfin à tout le code de la révolution et du jacobinisme.

N'oublions pas de dire que cette même secte, crainte que les adeptes ne perdent le fil et la connexion de chaque grade, n'initie jamais aux plus profonds, sans rappeler à l'initié tout ce qu'il a vu jusqu'alors dans la maçonnerie ; sans l'obliger de répondre à une espèce de catéchisme, qui tient toujours présent à son esprit l'ensemble des leçons maçonniques, jusqu'à ce qu'il arrive enfin au dernier des mystères (*a*).

(*a*) Je sais qu'il est bien d'autres grades dans l'arrière-Maçonnerie, tels que celui de l'Etoile et celui des Druides. Les Prussiens ont ajouté les leurs, les Français en ont fait autant. J'ai cru devoir m'en tenir aux plus communs, parce qu'ils suffisent pour faire voir la marche et l'esprit de la secte.

Mais plus ils sont affreux ces mystères cachés dans les arrière-loges, plus l'historien doit insister sur la multitude des francs-maçons honnêtes qui ne virent jamais rien de semblable dans leur société. Rien n'est plus facile en effet que d'être dupe dans la maçonnerie. Tous ceux-là peuvent l'être, qui ne cherchent dans les loges que la facilité d'y faire des connoissances ou de remplir le vide de leur oisiveté, en se réunissant avec des hommes qui se trouvent amis presque aussitôt qu'ils se voient. Il est vrai que souvent cet empire de l'amitié ne s'étend guère au-delà des loges; mais souvent aussi les jours de réunion sont des jours de fêtes. On boit, on mange à une table, où les plaisirs de la bonne chère sont réellement assaisonnés de tous ceux d'une égalité momentanée, qui ne laisse pas que d'avoir ses charmes. C'est une diversion aux embarras, aux affaires et aux soucis. Ce sont, il est vrai, quelquefois des orgies; mais ce sont celles de l'égalité et d'une liberté qui ne blesse personne. Ce qu'on a dit de certaines assemblées où la pudeur se trouvoit offensée, est une calomnie pour le commun des loges. C'est même un des piéges de la secte, que le maintien général de la décence dans ses fêtes. Les infamies de Cagliostro eussent fait déserter le plus grand nombre des frères. Ce monstrueux Adonis révolta dans Strasbourg les sœurs égyptiennes, et leurs cris le trahirent. Nous n'étions plus au temps des mystères de la bonne Déesse ou des Adamites. Il fut chassé de cette ville pour les avoir tentés. Il eût perdu de même les maçons dans Paris, s'il eût voulu multiplier ses loges du faubourg Saint-Antoine et les confondre avec celles de l'Orient. Non, il ne se passoit rien de semblable dans la maçonnerie de nos jours; on auroit même dit qu'elle n'avoit ni la religion ni l'Etat pour objet.

Dans la plupart des loges on ne s'entretenoit ni de l'une ni de l'autre. Les jours d'initiation étoient les seuls où l'adepte réfléchi pouvoit s'appercevoir d'un but ultérieur ; mais dans ces initiations mêmes les épreuves de l'initié se tournoient en divertissement pour le commun des frères. On réfléchissoit peu au sens caché des symboles et des emblêmes, et la secte avoit soin d'écarter les soupçons, jusqu'à ce qu'elle vît des dispositions plus favorables au développement. Elle n'ignoroit pas qu'un jour viendroit où le très-petit nombre de ses profonds adeptes suffiroit pour mettre en action la multitude des premiers rangs. Voilà ce qui explique comment il se trouva si long-temps et comment il se trouve encore tant de franc-maçons, qui n'ont vu dans leurs jeux que les mystères d'une égalité et d'une liberté inoffensives, ou pafaitement étrangères aux intérêts de la religion et de l'Etat.

Pour la maçonnerie anglaise, ajoutez à toutes ces raisons, qu'elle se termine dès le troisième grade. Des précautions dictées par la sagesse ne lui ont pas permis de conserver ce vœu de la vengeance contre les prétendus assassins d'Adoniram, vœu que nous avons vu dans les arrière-grades se changer en celui de venger les maçons et leur père Molay, et ensuite en celui de venger l'égalité et la liberté maçonniques par l'extinction de tous les rois. Il n'est rien de semblable dans les grades de la maçonnerie anglaise. On n'y voit pas non plus cet intérêt si mystérieux à trouver la parole perdue par Adoniram. Ici on vous déclare tout de snite que cette fameuse parole découverte par les maçons est *Jéhovah*. L'adepte qui voudroit tirer certaines conséquences de cette découverte auroit à faire bien des raisonnemens, bien des réflexions auxquelles on ne voit point que les maçons anglais se livrent. *Jéhovah* est simplement pour eux le

Dieu commun du genre humain. Il est un peu étrange sans doute qu'ils se disent les seuls à connoître ou conserver ce nom de Dieu ; mais au moins tout ce qu'ils en concluent c'est que sous *Jéhovah* tous les hommes, et sur-tout les maçons, doivent s'aimer, se secourir comme des frères. On ne voit rien dans leurs mystères qui les porte à détester la religion chrétienne, rien qui tende à inspirer la haine des souverains.

Sur la religion, leurs lois et leurs leçons se réduisent à dire : « Qu'un maçon ne sera jamais un » athée stupide ni un libertin sans religion. — Que « dans les anciens temps les maçons étoient obli- » gés dans chaque pays de professer la religion » de leur patrie ou nation, quelle qu'elle fût ; » mais qu'aujourd'hui, laissant à eux-mêmes leurs » opinions particulières, on trouve plus à propos » de les obliger seulement à suivre la religion sur » laquelle tous les hommes sont d'accord ; reli- » gion qui consiste à être bons, sincères, mo- » destes et gens d'honneur. » Cela ne veut pas dire assurément qu'un maçon anglais soit obligé d'être déiste, mais uniquement qu'il doit être honnête homme, de quelque religion qu'il soit.

Quant aux puissances politiques, les lois de la maçonnerie anglaise sont conçues en ces termes : « Un maçon est paisible sujet des puissances ci- » viles, en quelque endroit qu'il réside ou tra- » vaille. Il ne trempe jamais dans des complots et » conspirations contraires à la paix et au bien » d'une nation. Il est obéissant aux magistrats in- » férieurs. . . . C'est pourquoi s'il arrivoit à un » frère d'être rebelle à l'État, il ne devroit pas » être soutenu dans sa rebellion. » On trouvera ces lois dans Tom Wolson et dans William Preston. L'un est plein de mépris et l'autre plein de zèle pour la maçonnerie anglaise ; cependant ils

s'accordent sur les lois de leurs loges. Il ne nous est donc pas permis de confondre cette franc-maçonnerie anglaise avec celle des arrière-loges qu'elle a eu la prudence d'exclure.

Je le sais, il est des anglais initiés à ces arrière-loges, à celles des Rose-Croix eux-mêmes, ou des chevaliers écossais ; mais ce n'est point en cette qualité qu'ils font corps avec la franc-maçonnerie anglaise, puisqu'elle se borne généralement aux trois premiers grades.

Ces exceptions faites, reprenons le cours de nos preuves ; car il s'en faut bien que nous soyons bornés à juger des arrière-maçons par la nature seule de leurs grades. Leurs rites et leurs sermens nous seroient inconnus, on va voir ce que nous devrions en penser, en nous en tenant même à la doctrine de leurs auteurs les plus zélés.

CHAPITRE XI.

Nouvelles preuves du systême et des mystères des arrière-Maçons.

Division des systêmes et sectes maçonniques.

POUR juger de toute l'étendue du systême et des arrière-loges de la franc-maçonnerie, réunissons dans ce chapitre deux résultats essentiels ; le premier, celui de la doctrine générale des plus savans et des plus zélés maçons ; le second, celui de leurs opinions sur l'origine même de leur société.

Les auteurs franc-maçons conviennent en général que l'on peut diviser la franc-maçonnerie en trois classes, qui sont celles de la maçonnerie hermétique, de la maçonnerie cabalistique, à laquelle s'unit celle des Martinistes ; et enfin de la maçonnerie eclectique. Consultons d'abord les auteurs de ces diverses classes sur leur systême religieux, nous verrons qu'il leur est arrivé précisément ce qui

arrive aux sophistes de nos jours, c'est-à-dire, qu'ils n'ont sur la religion qu'un seul point de réunion, celui de la haine contre la seule vraie religion, contre le Dieu de la révélation, du christianisme, et que pour tout le reste ils sont dans leurs systêmes religieux ou plutôt dans les blasphêmes et les extravagances de leur impiété, aussi opposés entre eux qu'ils le sont tous à l'évangile.

Le systême des maçons hermétiques, c'est-à-dire de ceux qui dans leurs grades écossais plus spécialement s'occupent de chimie, n'est autre chose que le *Panthéisme* ou le *vrai Spinosisme*. Pour ceux-là *tout est Dieu et Dieu est tout ; c'est* là leur grand mystère gravé en un seul mot sur la pierre apportée par les Templiers, c'est là leur *Jéhovah*.

Qu'on lise la préface du zélé chevalier de Saint-André qui nous a fait une description si détaillée de ces grades. On le verra lui-même en réduire toute la doctrine et tout le résultat à ce terme d'Hermès trismégiste : « Tout est partie de Dieu ; » si tout en est partie, tout est Dieu. Ainsi tout ce » qui est fait s'est fait soi-même, et ne cessera » jamais d'agir ; car cet agent ne peut se reposer. » Et comme Dieu n'a point de fin, de même son » ouvrage n'a ni commencement ni fin. » Après avoir cité ce texte, « tel est, nous dit formelle-» ment l'adepte panthéiste, tel est le symbole » abrégé, mais expressif de toute la *science her-*» *métique*,» de toute celle qu'il s'applaudit d'avoir trouvée dans les hauts grades écossais.

Et qu'on ne croie pas qu'il cherche à adoucir le sens de ces expressions *tout est Dieu*. Il n'y a pour lui que l'ignorance et le préjugé qui puissent en être révoltés. Qu'on ne lui dise pas sur-tout qu'en faisant de la terre, du ciel, du grain de sable,

sable, de l'animal, de l'homme, autant de parties de Dieu, il rend la Divinité divisible ; car il répond encore qu'il n'y a que l'ignorance à ne pas voir que ces millions et millions de *parties sont tellement unis ensemble, et constituent tellement un Dieu-tout, qu'en séparer une seule partie, ce seroit anéantir le tout lui-même ou le grand Jéhovah.* Si le frère maçon vient à s'énorgueillir de se trouver partie de Dieu, le Hiérophante lui dira : Comme toute partie du corps, comme *le petit doigt, par exemple, est toujours plus petit que le corps entier, de même l'homme, quoique petite partie de Dieu, est toujours infiniment plus petit que Jéhovah.* L'adepte cependant, quelque petite partie de Dieu qu'il soit, peut toujours se réjouir d'avance. Car le temps viendra où il se trouvera réuni au grand tout ; où tout étant rentré dans *Jéhovah*, il n'y aura plus qu'une parfaite harmonie ; où *le vrai panthéisme sera rétabli pour toujours.* (Grades maçonniq. écossais, préface.)

Le lecteur ne s'attend pas sans doute à me voir réfuter et l'absurdité et l'impiété de ce système maçonnique. Pour constater combien il est uni à la franc-maçonnerie hermétique, j'observe seulement qu'il ne suffisoit pas de la préface qui nous montre l'objet de cette espèce de maçons. La description de leur grade est suivie des *thèses* appelées de *Salomon*. Elle est encore suivie du *Monde archétype ;* et ces productions sont toutes destinées à soutenir la même impiété. (*Id. sec. partie, édit. de Stockolm*, 1782.) Ce ne sera donc pas cette branche de franc-maçons qu'on nous accusera de calomnier, en leur prêtant un système qui fait du scélérat comme du juste la Divinité même, et des forfaits comme de la vertu l'action même de la Divinité ; un système sur-tout qui annonce aux méchans comme aux justes un seul et même

sort, celui de se trouver également un jour réunis dans le sein de la Divinité, d'être Dieu pour toujours quand ils auront cessé d'être hommes.

Système des maçons de la Cabale.

Sans être moins impie, le système des francmaçons cabalistes a quelque chose de plus humiliant pour l'esprit humain, sur-tout dans un siècle qui osoit s'appeler par excellence le siècle des lumières, le siècle philosophe. C'est dans les loges des prussiens Rose-Croix que dominoit ce système de la Cabale, au moins avant leur union aux Illuminés. (*Voyez lett. de Philon à Spartacus.*) Je sais, à n'en pouvoir douter, que peu d'années avant la révolution il étoit en France même, et sur-tout à Bordeaux, celui de quelques loges de Rose-Croix. Pour ne point en parler au hasard, ce que je vais en dire sera le résultat des leçons cabalistiques récemment imprimées sous le titre de *Télescope de Zoroastre.* Elles sont dédiées à un de ces princes que l'auteur ne nomme pas, mais dont la renommée nous fait assez connoître le zèle pour ces sortes de mystères. Sous de pareils guides on ne m'accusera pas d'en imposer aux frères.

Le *Jéhovah* des loges cabalistiques n'est plus le Dieu Grand-Tout. C'est tout à la fois le Dieu *Sizamoro* et le Dieu *Sénamira.* Au premier vient se joindre le génie *Sallak*, et au second le génie *Sokak.* Lisez ces mots fameux dans la Cabale, en sens inverse; vous trouverez *Oromasis* ou le Dieu bon, et *Arimanes* le Dieu méchant; vous trouverez ensuite *Kallas* et *Kakos*, *deux mots à peu près correctement empruntés du grec, dont le premier signifie Bon, et le second Mauvais.* (Télescope de Zoroastre, pag. 13.)

Donnez pour compagnons à Oromase une foule de génies ou d'esprits *bons* comme lui, au méchant Arimanes autant de génies qui participent tous de sa méchanceté; vous aurez le *Jéhovah*

des franc-maçons de la Cabale, c'est-à-dire le grand mystère de la parole retrouvée dans leurs loges, la religion, le culte qu'ils substituent au christianisme.

De ces génies bons ou mauvais, les uns sont des intelligences d'un ordre supérieur, et ceux-là président aux planètes, au soleil levant et au soleil couchant, au croissant de la lune et à la lune décroissante. Les autres sont des anges, des esprits d'un ordre inférieur à ces intelligences, mais supérieur à l'ame humaine. Ceux-là se distribuent l'empire des étoiles et des constellations; dans l'un et dans l'autre ordre, les uns seront les anges de la vie, de la victoire, du bonheur; et les autres, les anges de la mort, des événemens malheureux. Tous connoissent ce qu'il y a de plus secret dans le passé, le présent et l'avenir; tous peuvent communiquer aux adeptes ces grandes connoissances. Pour se les rendre favorables, le maçon de la Cabale doit étudier ce que nous appelons dans le langage familier, le grimoire du magicien. Il doit savoir le nom, les signes des planètes, des constellations et des esprits bons ou mauvais qui les influencent, et les chiffres qui les désignent. Il faut, par exemple, qu'au mot *Ghenelia* il reconnoisse le soleil levant, intelligence pure, douce, active, qui préside à la naissance et à toutes les bonnes affections naturelles. *Le thophoros*, c'est Saturne, la planète où réside la pire des intelligences.

Je ne vais pas donner ici le dictionnaire de ce grimoire, bien moins encore décrire les cercles, les triangles, le tableau, et les urnes et les miroirs magiques de toute cette science du cabaliste Rose-Croix. Le lecteur en connoît désormais assez pour y voir la science de la plus vile, de la plus absurde des superstitions. Elle ne seroit que la

plus humiliante, si l'adepte n'y portoit pas l'impiété jusqu'à regarder comme une vraie faveur le commerce et l'apparition des démons qu'il invoque sous le nom de génies, et de qui il attend le succès de ses enchantemens. S'il faut en croire les maîtres de cet art, le maçon initié à la Cabale recevra les faveurs de ces génies bons ou mauvais, à proportion de la confiance qu'il mettra dans leur pouvoir ; ils se rendront visibles, ils lui expliqueront tout ce que l'intelligence humaine ne suffiroit pas à concevoir dans le tableau magique.

Il ne faut pas même que l'adepte s'effraye de la société *des génies-malfaisans*. Il faut qu'il croie fermement que *le pire d'entre eux*, le pire de ces êtres que le vulgaire appelle *Démon*, *n'est jamais mauvaise compagnie pour l'homme*. Il faut même qu'il sache préférer, dans bien des circonstances, la visite des mauvais génies à celle des bons ; car *souvent les meilleurs coûtent le repos, la fortune et quelquefois la vie ;* et souvent *on se trouve avoir aux anges malfaisans d'insignes obligations.* (Id. p. 118 et 136.)

De quelque part que viennent ces génies ou démons, c'est eux seuls qui donneront à l'adepte la science des choses occultes, qui le feront prophète ; et il saura alors que Moïse, les prophètes, les trois Mages conduits par une étoile, n'ont pas eu d'autres maîtres, point d'autre art que le sien et celui de *Nostradamus*. (Id. passim.)

Arrivé à ce point de folie, d'extravagance, de superstition et d'impiété, l'adepte n'en sera que plus cher à la secte. Il aura démontré qu'il aime encore mieux le code de *Sisamoro* et de *Senamira*, que celui de l'évangile ; qu'il aime mieux être fou que chrétien ; et ce sera le dernier des mystères du maçon cabaliste.

Celui des arrière-maçons, qui auroit suivi une

autre marche pour arriver au même point, doit au moins prendre garde de ne pas décréditer cet art de la Cabale. S'il ne veut pas de cet art pour lui-même, qu'il dise au moins que « *l'Astrologie* » *judiciaire n'a rien de merveilleux que ses* » *moyens* ; *que son but est fort simple* ; qu'il » est très-possible qu'à l'heure de votre naissance » un astre soit placé sous tel point du ciel, à tel » aspect; et que la nature alors ait pris une route, » qui par le concours de mille causes enchaînées, » doit vous être funeste ou favorable. » Qu'il ajoute quelques sophismes pour accréditer ces idées ; pourvu qu'en même temps il se donne pour philosophe, la secte lui saura bon gré d'un service, qui tend au moins à venger le maçon cabaliste de nos mépris, et qui peut donner à l'art quelque importance. (*Voyez Suite des erreurs et de la vérité, par un philosophe inconnu, année maçonnique*) 5784, *chap. Vices et Avantages* (*a*).

J'ai peur de fatiguer le lecteur par le détail de ces absurdités des arrière-maçons, mais j'écris pour fournir des preuves à l'historien. En assignant les grandes causes de la révolution, il faudra bien au moins qu'il ait une idée générale des systêmes d'impiété et de rébellion qui l'ont amenée. Je lui épargne les pénibles recherches ; il ne lui restera qu'à vérifier les preuves, il saura au moins où elles reposent. D'ailleurs une des

(*a*) Malgré le titre de *Suite des erreurs et de la vérité*, cet ouvrage ne fait point du tout suite à celui dont je vais parler. C'est simplement une de ces ruses du club d'Holbach, qui, voyant le prodigieux succès du livre de *Saint-Martin*, se servit de ce titre pour piquer davantage la curiosité. On reconnoît dans cette prétendue suite, des feuilles entières copiées des œuvres du club, nullement le systême de Saint-Martin, si ce n'est le même zèle pour les grades maçonniques.

principales ruses de la secte est de cacher non-seulement ses dogmes et la variété des moyens qu'ils lui fournissent pour tendre au même but, mais encore, si elle pouvoit y réussir, de cacher jusqu'au nom de ses diverses classes. Telle que l'on croiroit la moins impie, la moins rebelle, se trouvera précisément celle qui fit le plus d'efforts et qui mit le plus d'art à vivifier les anciens systêmes des plus grands ennemis du christianisme et des gouvernemens.

On pourra s'étonner de me voir comprendre dans cette classe nos franc-maçons Martinistes; c'est cependant de ceux-là que je veux parler. J'ignore l'origine de ce M. de Saint-Martin qui leur laissa son nom; mais je défie que sous un extérieur de probité et sous un ton dévotieux, emmiellé, mystique, on trouve plus d'hypocrisie que dans cet avorton de l'esclave curbique. J'ai vu des hommes qu'il avoit séduits; j'en ai vus qu'il vouloit séduire; tous m'ont parlé de son grand respect pour Jésus-Christ, pour l'évangile, pour les gouvernemens; je prends, moi, sa doctrine et son grand objet dans ses productions, dans celle qui a fait l'apocalypse de ses adeptes, dans son fameux ouvrage *des Erreurs et de la Vérité*. Je sais ce qu'il en coûte pour aller déchiffrer les énigmes de cette œuvre de ténèbres; mais il faut bien avoir pour la vérité, la constance que les adeptes ont pour le mensonge.

Il faut de la patience pour découvrir tout l'ensemble du code Martiniste, à travers le langage mystérieux des nombres et des énigmes. Epargnons, autant qu'il est possible, ce travail au lecteur. Que le héros de ce code, le fameux Saint-Martin se montre à découvert, et aussi hypocrite que son maître, il ne sera plus que le vil copiste des inepties de l'esclave hérésiarque, plus

généralement connu sous le nom de Manès. Avec toute sa marche tortueuse, on le verra conduire ses adeptes dans les mêmes sentiers, leur inspirer la même haine des autels du christianisme, du trône des souverains, et même de tout gouvernement politique. Commençons par son système religieux. En réduisant au moins de pages possible, des volumes, des tas d'absurdités, je sais bien que j'aurai besoin d'invoquer encore la patience du lecteur; mais enfin les maçons Martinistes ont singulièrement contribué à la révolution, il faut bien encore que leurs sottises philosophiques soient connues.

Qu'on imagine d'abord *un Etre premier, Unique, Universel, sa cause à lui-même et source de tout principe.* Dans cet être universel, on croira avoir vu le Dieu Grand-Tout encore, le vrai Panthéisme. C'est bien là l'*Etre premier* des Martinistes; (*Des Erreurs et de la Vérité, 2.e partie; page* 149) mais de ce Dieu Grand-Tout ils font le double Dieu, ou bien les deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais. Celui-là, quoique produit par le premier être, *tient* cependant *de lui-même toute sa puissance et toute sa valeur.* Il est infiniment bon, il ne peut que le bien. Il produit un nouvel être de la *même substance* que lui, bon d'abord comme lui, mais qui devient infiniment méchant et ne peut que le mal. (*Sect. 1.re*) Le Dieu ou le Principe bon, quoique tenant de soi toute sa puissance, ne pouvoit former ni ce monde, *ni aucun être corporel, sans les moyens du Dieu méchant.* (*Id. des Causes temporelles, enchaînemens.*) L'un agit, l'autre réagit, leurs combats forment le monde; et les corps sortent de ces combats du Dieu ou du Principe bon, du Dieu ou du Principe mauvais.

L'homme existoit déjà en ce temps-là; car « *il*

» *n'y a point d'origine qui surpasse celle de* » *l'homme.* Il est plus ancien qu'aucun être de » la nature ; il existoit avant la naissance des » génies, et cependant il n'est venu qu'après » eux. » (*Id. de l'Homme primitif.*) L'homme existoit sans corps dans ces temps antiques. Et « *cet* » *état étoit bien préférable* à celui où il se trouve » actuellement. Autant son état actuel est borné » et semé de dégoûts, autant l'autre avoit été » illimité et semé de délices. » *Id.* (*a*)

Par l'abus de sa liberté, il s'écarta du centre où le bon principe l'avoit placé ; alors il eut un corps ; et ce moment fut celui de sa première chûte. Mais dans sa chûte même, il conserva sa dignité. Il est encore de la même *essence* que le Dieu bon. Pour nous en convaincre « nous n'a- » vons qu'à réfléchir sur la nature de la pensée ; » nous verrons bientôt qu'étant simple, unique et » immuable, il ne peut y avoir qu'une espèce » d'êtres qui en soient susceptibles, parce que » rien n'est commun parmi des êtres de différentes » natures. Nous verrons que si l'homme a en lui » cette idée d'un être supérieur, et d'une cause » active, intelligente, qui en exécute les volon- » tés, il doit être de la même essence que cet » être supérieur. » (Id. *Affinité des êtres pen- sans*, *pag.* 205.) Ainsi dans le système du Martiniste, le principe bon, le principe mauvais et tout être pensant ; c'est-à-dire, ainsi à cette

(*a*) Je me sers ici de l'édition d'Edimbourg, an 1782, je dois en prévenir, parce que celle-ci est devenue moins énigmatique. A mesure que le philosophisme ou l'impiété gagnoit du terrain, les Martinistes ont cru pouvoir se rendre un peu plus intelligibles ; et l'on a supprimé ou mis en caractères ordinaires ce qui n'étoit d'abord qu'exprimé par les chiffres, dont les premières éditions étoient surchargées.

école Dieu, le démon et l'homme ne sont que des êtres d'une même *nature*, d'une seule et même *essence* et d'une même *espèce.*

On voit que si l'adepte ne croit pas être Dieu ou démon, ce n'est pas au moins la faute de ses maîtres. Il y a cependant entre l'homme et le mauvais principe une différence assez remarquable ; car le démon, principe séparé du Dieu bon, n'y reviendra jamais ; au lieu que l'homme redeviendra un jour tout ce qu'il fut avant les germes et les temps. « Il s'égara d'abord, en allant de » quatre à neuf ; il se retrouvera en revenant de » neuf à quatre. » (*a*)

Ce langage énigmatique s'éclaircit à mesure que le Martiniste avance dans ses mystères. On lui apprend que le nombre *quatre* est la ligne droite ; on lui dit de plus que le nombre *neuf* est la circonférence ou la ligne courbe ; (*Id. pages* 106 *et* 126, 2.*e part.*) enfin il est instruit que le soleil est le nombre *quaternaire ;* que le nombre neuf *c'est la lune, et par conséquent la terre dont elle est le satellite ;* (Id. p. 114 et 215) et l'adepte en conclut que l'homme, avant les temps, étoit dans le soleil ou dans le centre de la lumière ; qu'il s'en est échappé par le rayon, et qu'arrivé

(*a*) M. de Saint-Martin donnoit précisément un jour cette même leçon au marquis de C.... ; il traçoit son cercle sur la table, puis il montroit le centre et ajoutoit : Voyez-vous comment tout ce qui part de ce centre s'échappe par le rayon pour arriver à la circonférence ? Je le vois, répondit M. le Marquis, mais je vois aussi, qu'arrivé à la circonférence, ce corps parti du centre peut s'échapper par la tangente ou par la ligne droite, et je ne vois plus alors comment vous prouverez qu'il doit absolument revenir au centre. Il n'en fallut pas davantage pour embarrasser le docteur des Martinistes. Il n'en demeura pas moins persuadé que les ames sorties de Dieu par le nombre 4 y rentreront par le nombre 9.

jusqu'à la terre, en passant par la lune, il reviendra un jour à son centre pour se réunir un jour au Dieu bon.

En attendant qu'il puisse jouir de ce bonheur, « on a grand tort de prétendre le mener à la sa» gesse par le *tableau effrayant des peines tem*» *porelles*, *dans une vie à venir*. Ce tableau n'est » rien quand on ne le sent pas; or ces aveugles » maîtres ne pouvant nous faire connoître qu'en » idée les tourmens qu'ils imaginent, doivent » nécessairement faire peu d'effet sur nous. » (*Id. sect.* 1.re)

Plus clair-voyant que ces maitres aveugles, le Martiniste efface de tout code moral ces frayeurs d'un enfer et de toutes les peines à venir; car on peut l'observer chez les sophistes d'arrière-maçons comme chez les sophistes de nos académies, c'est toujours là que tendent les systêmes. On diroit qu'ils ne connoissent pas d'autres moyens d'éviter cet enfer que d'enseigner qu'il n'en existe point, c'est-à-dire, que d'enhardir les peuples, de s'enhardir soi-même à tous les crimes qui le méritent davantage.

Au lieu de cet enfer, il n'y a pour l'adepte Martiniste « que *trois mondes temporels*; il n'y » a que trois degrés d'expiation ou trois grades » dans la vraie F. M. » (*Franc-Maçonnerie.*) C'est nous dire, ce semble, assez clairement, que le parfait franc-maçon n'a plus ni souillures à craindre, ni expiation à désirer; mais ce qui ne peut plus au moins être douteux pour aucune espèce de lecteur, c'est combien l'impiété domine à travers toutes ces absurdités que les loges Martinistes opposent aux vérités évangéliques. Ce n'étoit pas assez pour cette secte que la haine du Christ renouvelant, propageant ces antiques délires et ces blasphêmes d'une philosophie insensée,

il falloit encore que la haine des lois, des souverains et des gouvernemens vînt se mêler à ses mystères; et en cela l'adepte Martiniste n'a sur les jacobins d'autre avantage que celui d'avoir mieux combiné la ruse des systêmes avec le vœu de la rébellion, avec le serment d'abattre tous les trônes.

Système politique des maçons Martinistes.

Que l'adepte zélé ne se récrie point ici, et qu'il ne parle pas sur-tout de son respect pour les gouvernemens. J'ai vu, j'ai entendu ses protestations et celles de ses maîtres; mais j'ai aussi entendu ses leçons. Il a beau les donner en secret et les envelopper de ses énigmes, s'il ne me restoit pas à dévoiler un jour des illuminés d'un autre genre, je le dirois sans hésiter: Des sectes conspirantes contre l'Empire et tout gouvernement civil, les adeptes des loges Martinistes sont la pire de toutes.

Avec leur peuple souverain, il falloit aux Necker, aux Lafayette, aux Mirabeau, leur roi constitutionnel; il falloit à Brissot, à Syeyes, à Péthion, au moins leur république. Ils admettoient au moins des conventions, des pactes, des sermens; l'adepte Martiniste ne reconnoît pour légitimes, ni les empires que peuvent avoir fondés la violence, la force, la conquête; ni les sociétés qui devroient leur origine aux conventions, aux pactes les plus libres. Les premiers sont l'ouvrage de la tyrannie que rien ne légitime; quelque antiques qu'ils soient, la *prescription* n'est que l'invention des hommes pour suppléer au devoir d'être justes aux lois de la nature, qui jamais ne prescrivent. *L'édifice formé sur l'association volontaire est tout aussi imaginaire que celui de l'association forcée.* (Id. sect. 5.) C'est à prouver ces deux assertions, la dernière sur-tout, que le héros des Martinistes consacre ses sophismes. C'est peu même pour lui de décider *l'impossibilité qu'il*

y ait jamais eu d'Etat social formé librement de la part de tous les individus ; il demande *si l'homme auroit le droit de prendre un pareil engagement, s'il seroit raisonnable de se reposer sur ceux qui l'auroient formé ;* il examine, et il conclut : « L'association volontaire n'est pas réel-» lement plus juste ni plus sensée qu'elle n'est » praticable ; puisque par cet acte il faudroit que » l'homme attachât à un autre homme un droit, » dont lui-même n'a pas la propriété (celui de » sa liberté) celui de disposer de soi ; et puisque, » s'il transfère un droit qu'il n'a pas, *il fait une* » *convention absolument nulle et que ni lui, ni* » *les chefs, ni les sujets ne peuvent faire valoir,* » *attendu qu'elle n'a pu les lier ni les uns ni* » *les autres.* » (Id. 2.e part. sect. 5, p. 9.)

Je sais qu'on trouvera à la suite de ces leçons des protestations de fidélité, de soumission, des invitations à ne point troubler l'ordre actuel des lois et des gouvernemens ; mais je sais que la stupidité seule peut être dupe de ces vains artifices. Lorsque le Martiniste nous a dit que tout est nul dans les sociétés formées librement, que tout est nul dans les sociétés formées par la force ; quelles sont donc les lois civiles, quels sont les magistrats, les princes qui pourront exiger des sujets cette soumission ?

Je sais encore que le héros des Martinistes redoute les dangers de l'insurrection, de la révolte ; mais ces dangers pour lui se réduisent à ceux que court l'individu par des actes de violence, *d'autorité privée.* Quand la multitude se trouvera imbue des principes du Martiniste ; quand le danger des violences *privées* ne sera plus à craindre, à quoi pourront servir ces restrictions et toutes ces prétendues exhortations à maintenir la paix et l'ordre des sociétés civiles existantes ? Et cette

multitude, que ne fait pas le Martiniste pour lui persuader qu'il n'existe, qu'il n'exista jamais un seul prince, un seul gouvernement civil et légitime? Sans cesse il nous rappelle à cette prétendue *origine première* « dans laquelle les droits d'un » homme sur un autre homme n'étoient pas con- » nus, parce qu'il étoit hors de toute possibilité » que ces droits existassent *entre des êtres égaux.* » (Voyez sur-tout pages 16 et 17, 2.e part.)

Il lui suffit de voir que les gouvernemens varient, qu'ils se succèdent, que les uns ont péri, que les autres périssent ou périront avant la fin du monde, pour ne voir dans eux que les *caprices des hommes* et le fruit de *leur imagination déréglée.* (Id. Instabilité des gouvernemens, pages 34 et 35.)

Enfin je sais qu'il est pourtant aux yeux des adeptes Martinistes un vrai gouvernement, une véritable autorité de l'homme sur les hommes, que ce gouvernement est même celui qu'il leur plaît d'appeler *monarchie ;* mais, malgré tous les tours et les détours du langage mystérieux, c'est ici que se montre la conspiration la plus générale contre les républiques et contre tout empire politique. Dans ce langage mystérieux et plein d'artifice, il est absolument une supériorité que l'homme peut acquérir sur l'homme, supériorité de connoissances, de moyens, d'expérience, qui le rapprochant davantage de son *premier état*, le rendront supérieur *par le fait* « et par nécessité même ; » parce que les autres hommes s'étant moins exer- » cé, et n'ayant point recueilli les mêmes fruits, » auront vraiment besoin de lui, comme étant » dans l'indigence et dans l'obscurcissement de » leurs facultés. » (*Page* 18.) On croiroit à ce langage que dans le système du Martiniste, celui-là seul peut exercer sur ses semblables une auto-

rité légitime qui en acquiert le droit par ses vertus, par son expérience, et par plus de moyens d'être utile. C'est là en effet le premier artifice d'un système, qui, déjà écarte loin du trône tout droit de succession héréditaire, qui soumet tous les droits du souverain aux caprices, aux jugemens des factieux et de la populace, sur la vertu, les connoissances, les succès de celui qui gouverne. Mais suivons leurs leçons, et malgré toute l'obscurité de leur langage, essayons de le rendre intelligible : « Si chaque homme, nous disent-ils, » parvenoit au même degré de sa puissance, » chaque homme seroit alors un roi. »

A ces mots il est déjà aisé de voir que pour le Martiniste, celui-là seul n'est pas encore son roi, qui n'est pas encore arrivé au dernier degré de *sa puissance*, ou de ses forces dans *l'état naturel*. Avancez encore, et vous saurez que c'est dans cette différence seule que peuvent résider les titres d'une vraie autorité politique; que c'est-là *le principe d'unité*, *le seul* donné par la nature pour exercer une autorité légitime sur les hommes, *le seul flambeau qui puisse les réunir en corps.* (Id. page 29.)

Vous croiriez chercher inutilement dans l'histoire des hommes une société, où celui-là seul commande, dont la puissance ou les facultés se sont le mieux développées dans l'ordre naturel; où celui-là seul obéit, qui n'a point encore atteint ce degré de puissance; le Martiniste vous fera remonter « à cet âge heureux, qu'on a dit n'exister » que dans l'imagination des poëtes, parce que » nous en étant éloignés et n'en connoissant plus » les douceurs, nous avons eu la foiblesse de » croire que, puisqu'il avoit passé pour nous, » il devoit avoir cessé d'être. » (*Ibid.*)

Si vous ne voyez pas dès-lors que la seule au-

torité légitime est celle qui s'exerçoit dans ces temps antiques, appelés l'âge d'or, où il n'y avoit d'autre roi que le père de la famille ; où l'enfant se trouvoit roi lui-même, aussitôt que les forces et l'âge avoient développé sa puissance ; si au lieu de sentir ces conséquences, vous objectez encore que nul gouvernement ne s'est perpétué depuis l'origine du monde ; et que par conséquent la règle qu'on vous donne pour découvrir le seul gouvernement légitime, ne vous en montre aucun ; en vous laissant encore le soin de deviner, l'adepte reprendra : « Cependant c'est une des vérités que » je puisse le mieux affirmer, et je ne m'avance » point trop, en certifiant à mes semblables qu'il » y a des gouvernemens qui se soutiennent *depuis* » *que l'homme est sur la terre, et qui subsiste-* » *ront jusqu'à la fin ;* et cela par les mêmes rai- » sons qui m'ont fait dire qu'ici-bas il y avoit » toujours eu, et qu'il y auroit toujours des gou- » vernemens légitimes. » (*Id. pag.* 35 *et* 36.) Cherchez donc à présent quels sont, quels peuvent être ces gouvernemens légitimes que le Martinisme fait profession de reconnoître. Voyez ceux qui existent depuis que l'homme est sur la terre, et qui subsisteront jusqu'à la fin ; en trouverez-vous d'autre que celui des patriarches ou des premières familles gouvernées par la seule autorité du père ? Pour les temps moins anciens, en trouverez-vous d'autres que celui des familles isolées, ou des nomades, des tartares, ou bien des sauvages errans sans autre roi que le chef, le père des enfans ? C'est là en effet que ceux dont les années ont également développé les forces, *la puissance*, se trouvent tous *égaux*, et chacun roi ; c'est-à-dire chacun délivré de toute autre loi que de celles qu'il se fait à lui-même, et chacun acquérant à ce même âge tout l'empire d'un père

sur ses enfans. Si vous voulez encore, voyez ce même gouvernement, jusque dans nos sociétés civiles. L'intérieur de chaque famille prise séparément, et indépendamment de la société générale, vous en offre l'image. C'est-là qu'il se conserve depuis l'origine du monde, et qu'il existera jusqu'à la fin des temps. Rappelez à présent tout ce qu'on vous a dit de tous les autres gouvernemens formés, ou par la force, ou par des conventions libres; de ces gouvernemens qui passent, se succèdent, se détruisent tous avec le temps, et qui par cela seul vous démontrent combien peu ils furent légitimes; vous concevrez enfin assez clairement que tout le zèle du Martiniste pour la vraie *monarchie*, pour le gouvernement *seul*, *légitime*, seul dans *l'ordre de la nature*, et seul aussi durable que le monde, n'est autre chose que le vœu de réduire toute société, toute autorité légitime, à celle du père régnant sur ses enfans, de renverser tout autre trône, toute autre monarchie, toute autre loi, que celle du règne des patriarches.

Oui, c'est-là que revient tout le système politique des Martinistes. Il ne seroit pas impossible d'en dévoiler bien des détails, bien d'autres impiétés, bien d'autres blasphêmes, soit religieux, soit politiques. Il ne seroit pas impossible entre autres de prouver que, d'après nos Martinistes, le grand *adultère* de l'homme, la véritable cause de ses grands malheurs dans ce monde, le vrai péché originel du genre humain, c'est d'avoir fait divorce avec les lois de la nature pour se soumettre aux lois qu'elle réprouve, aux lois des empereurs, des rois, des républiques mêmes, à toute autre autorité qu'à celle des pères sur les enfans. (*Voy. 2.e partie, article Adultère, sect.* 5.) Mais ce seroit encore là le langage des énigmes à dévoiler. Ce travail devient fastidieux pour moi; il pourroit l'être

l'être aussi pour mes lecteurs. J'espère qu'ils me sauront quelque gré de leur avoir épargné au moins une partie du travail qu'il en coûte pour réunir et rapprocher ces traits lumineux que la secte, à travers ce tas d'obscurités mystérieuses, laisse échapper de temps à autre, et dont l'ensemble bien saisi ne laisse plus douter du grand objet de son apcalypse.

En lisant et en étudiant ce code étrange, on seroit presque toujours tenté de décider comme Voltaire, de penser avec lui, que *jamais on n'imprima rien de plus absurde, de plus obscur, de plus fou et de plus sot;* on s'étonneroit presque autant que lui, qu'un pareil code eût fait des enthousiastes, et que je ne sais quel *Doyen* de la philosophie eût pu s'en trouver enchanté. (*Voyez lett. de Volt. à d'Alemb. 22 oct.* 1776.) Mais ce *Doyen* sans doute n'avoit pas envoyé le vrai mot à Voltaire; il ne lui avoit pas dit que cette obscurité elle-même devenoit pour la secte un des plus grands moyens d'écraser et l'autel et le trône. Les œuvres de Voltaire lui-même étoient moins exaltées que cette apocalypse des Martinistes. Plus elle étoit obscure, plus ils savoient inspirer la curiosité d'en pénétrer les mystères. Les adeptes du premier rang se chargeoient d'en donner l'explication aux jeunes novices. Il étoit sur-tout des novices femelles dont on savoit piquer la curiosité. Leur boudoir devenoit une école secrète, où l'adepte interprète développoit l'énigme de chaque page. La novice extasiée s'applaudissoit d'entendre des mystères inconnus au vulgaire. Peu à peu la novice devenoit elle-même interprète, et fondoit une espèce d'école. Ce n'est point au hasard que j'en parle; et dans Paris et dans les provinces, sur-tout dans Avignon, chef-lieu des Martinistes, il étoit de ces sortes d'écoles

secrètes destinées à l'explication du code mystérieux ; j'ai connu, et je connois des hommes appelés, introduits à ces écoles. Elles disposoient à l'initiation ; on y apprenoit de plus l'art de tromper les simples par ces apparitions factices, qui ont fini par rendre la secte ridicule; l'art d'évoquer les morts ; l'art de faire parler des hommes absens, de voir ce qu'ils faisoient à mille lieues de nous. Enfin ce que les charlatans de tous les âges étudioient pour faire illusion à la populace et gagner son argent, les Martinistes l'étudioient pour faire des impies et renverser les trônes.

Cette secte faisoit bien des dupes en France, en Allemagne, j'en ai trouvé jusques en Angleterre ; et j'ai vu que par-tout son dernier secret consistoit à montrer dans la révolution française, le feu qui purifie l'univers.

Quelque nombreuse que soit cette classe de maçons Martinistes, elle n'approche pas cependant de la multitude des maçons éclectiques. Et ceux-ci en effet devoient dominer dans un siècle où le philosophisme des athées, des déistes, succédoit aux anciennes hérésies, pour les absorber toutes.

Franc-maçons éclectiques.

On dit aujourd'hui franc-maçon éclectique, dans le même sens que l'on disoit philosophe éclectique. C'est-à-dire qu'il faut entendre par ce mot ceux des adeptes, qui après avoir passé par tous les grades de la maçonnerie, ne s'attachent à aucun des systêmes religieux, ou même politiques, dont ils ont appris l'explication ; mais qui de cet ensemble se forment à eux-mêmes un systême conforme à leur tournure d'impiété, ou bien à leurs vues politiques. (*Voyez Archives des franc-maçons et Rose-Croix, Berlin*, 1785, *chap.* 3.) Ils ne sont ni maçons hermétiques, ni maçons de la Cabale, ni Martinistes ; ils sont tout ce qu'ils

veulent, déistes ou athées, sceptiques, ou mélange de toutes les erreurs de la philosophie du jour. Il est pour eux, comme pour les simples sophistes du siècle, un double point de réunion. Quant à la religion, tous admettent et cette liberté, et cette égalité, qui ne souffrent point d'autre autorité que celle de leur propre raison, qui ne veulent d'aucune religion révélée. Quant au gouvernement, s'ils admettent des rois, au moins ne leur faut-il que ceux dont le peuple dispose à son gré, en vigueur de son droit de souverain. Je ne m'étendrai pas ici sur cette classe, elle est celle des Brissot, des Condorcet, des Lalande, celle en un mot des sophistes du jour, que nous verrons bientôt ne s'être unis à la maçonnerie que pour faciliter leur révolution. Exposer de nouveau leurs systêmes, ce seroit répéter tout ce que j'en ai dit sous le titre de sophistes conjurés contre le christianisme et contre tous les souverains. La multitude de ces sortes d'impies agrégés de nos jours aux loges de la franc-maçonnerie, prouveroit seule combien ils la trouvoient propice à leurs complots.

Je sais qu'il est une autre espèce de franc-maçons éclectiques, établie depuis peu en Allemagne. Ceux-ci non-seulement déclarent n'adhérer à aucun systême particulier de maçonnerie ; non-seulement ils reçoivent indifféremment des frères de toutes les loges, mais ils prétendent ne dépendre eux-mêmes d'aucune. Pour eux toutes sont libres, toutes ont le même droit de se donner des lois. C'est pour cela qu'ils ont aboli parmi eux jusques aux noms de *grande loge*, et de *loge écossaise*. En ce sens on peut dire qu'ils ont ajouté même à l'égalité et à la liberté maçonniques. (*Voyez les Règles de leur association, datées de Francfort, 18 mai 1783, signées Rustner et Rottberg, secrétaires.*)

Sous ce dernier point de vue, les maçons éclectiques auroient été fort peu nombreux en France ; car la plupart des loges étoient sous l'inspection de la grande loge Parisienne, appelée le *grand Orient*. Mais dans toutes ces loges, l'esprit des sophistes modernes avoit introduit un véritable éclecticisme d'impiété. Le sentiment, bien plus que l'opinion, en étoit le lien. Ce sentiment doit, pour être uniforme, s'accorder au moins à détester le Christ et sa religion ; à détester tout autre souverain, tout autre législateur, que le peuple égal et libre. L'opinion du maçon éclectique, comme celle de tous nos sophistes, peut varier sur tout le reste, sur la manière de suppléer au christianisme, par l'athéisme ou le déisme ; à la vraie monarchie, par la démocratie, ou même par une monarchie démocratique; mais on cesseroit d'être frère dans ces arrière-loges, si l'on faisoit un pas de moins vers la liberté et l'égalité.

Aussi toutes les classes, tous les codes maçonniques, adeptes hermetistes, Rose-Croix de la Cabale, ou frères Martinistes, et maçons éclectiques ; tous appeloient à leur manière une révolution ; et très-peu importoit à la secte le système qui prévaudroit, pourvu qu'il préparât des bouleversemens. (*Voyez Lamétherie*, *Journal de physique*, *an* 1790.)

J'ai promis d'ajouter à ces preuves celles qui résultent plus spécialement des opinions des frères sur l'origine même de leur franc-maçonnerie. Ne prenons point encore ici d'autres guides que les savans et les zélés maçons. On verra si les pères qu'ils se donnent ou qu'ils avouent, ne suffiroient pas seuls pour juger les complots des enfans.

CHAPITRE XII.

Preuves tirées des systêmes des Franc-Maçons eux-mêmes sur leur origine.

De ces opinions sur l'origine des franc-maçons, écartons d'abord celles des demi-adeptes, qui dans l'illusion du nom qu'ils portent, se croient réellement originaires des maçons qui bâtirent la tour de Babel, de ceux qui élevèrent les pyramides d'Egypte, de ceux-là sur-tout qui bâtirent le temple de Salomon, puis encore de ceux qui bâtirent la tour de Strasbourg; et enfin de ceux qui, dans le dixième siècle, bâtirent en Ecosse et ailleurs un grand nombre d'églises. Cette classe de maçons manouvriers n'a jamais été admise aux mystères; s'il est vrai que jamais ils aient fait partie de la confrérie, ils en furent exclus; leur génie parut trop grossier, trop peu philosophique (*a*). On ne voulut plus d'eux, aussi-tôt que

(*a*) Je fais cette observation, parce qu'il n'est pas sans vraisemblance que le nom, les symboles de la franc-maçonnerie viennent réellement des maçons manouvriers. Une grande partie des arts mécaniques avoient, en France au moins, des signes et des cérémonies, un langage de convention, qui étoit le secret de la profession. Ces signes, ce langage servent aux ouvriers à se reconnoître, à distinguer le grade d'apprenti ou de maître, qu'ils ont acquis dans leur métier; à n'être pas trompés par ceux qui voyagent, qui demandent ou du travail ou quelques secours pour continuer leur route; car tous les hommes d'une même profession mécanique ont aussi ce penchant naturel à s'aider plus spécialement les uns les autres.

Il peut avec le temps s'être introduit dans la confrérie des maçons, quelques-uns des adeptes initiés aux mystères de la secte. Cet adepte peut avoir initié ou philosophisé quelques vrais maçons, en former ses élus; pour faire bande à part, il n'aura eu besoin alors que de

la truelle, le compas, la pierre cubique, les colonnes ou pleines, ou tronquées, ne furent plus que des emblêmes systématiques. Aussi les grands adeptes rougissent-ils d'une origine qui leur paroît trop vile. Je réduis à deux classes celles qu'ils

---

prendre dans l'architecture de nouveaux emblêmes, des signes différens du commun des maçons, et les loges se seront trouvé établies.

Ce qui ne laisse pas sans vraisemblance une pareille supposition, c'est qu'il est en France une autre profession qu'un seul obstacle a peut-être empêché de subir la même métamorphose ; cette profession est celle des *Fendeurs*. Ces hommes-là font aussi entre eux une vraie confrérie. Ils ont leurs signes, leur mot du guet, leur secret, et leurs fêtes. Ils s'appellent *l'Ordre des Fendeurs ;* ils reçoivent dans leur Ordre des bourgeois, des gentilshommes, qui, avec le secret de l'Ordre, se rendent à leurs assemblées, à leurs fêtes, comme à celles des franc-maçons. J'ai connu des adeptes tout-à-la-fois franc-maçons et fendeurs, qui par leur naissance et leur état n'étoient rien moins que faits pour passer leurs jours à fendre du bois. Je les ai vu aussi réservés sur le secret des fendeurs que sur celui des franc-maçons. Je connois la façon de penser de ces adeptes ; je serois peu surpris que toute la cause du plaisir qu'ils prenoient au secret des fendeurs fût dans ses rapports avec le secret des maçons ; ou bien qu'avec le temps les adeptes des villes en vinssent à vouloir aussi *philosophiser* l'Ordre des fendeurs. Le grand obstacle à la propagation des nouveaux principes seroit ici dans la rareté, dans la difficulté des assemblées. Elles se tiennent au milieu des forêts, loin des yeux des profanes et seulement dans la belle saison. S'il plaisoit au philosophe adepte d'en profiter pour faire de ces fêtes aussi, celles de la liberté et de l'égalité, celles de l'âge d'or, bientôt les adeptes d'un autre rang accourroient en foule ; bientôt les dissertations, les énigmes philosophiques s'en mêleroient ; mais le sauvage habitant des bois ne pourroit plus suivre ces mystères. On ne feroit que changer quelques-uns de ces signes, on conserveroit quelques emblêmes de la profession, et les loges philosophiques de fendeurs établies dans les villes, cesseroient d'être

ent imaginées pour s'ennoblir. Dans la première classe, les uns remontent aux mystères des prêtres égyptiens, les autres à ceux d'Eleusis ou des grecs; il en est qui se donnent pour pères les druides; il en est même qui prétendent venir des juifs. Dans la seconde classe je mets ceux qui s'arrêtent plus spécialement aux Templiers, au siècle des croisades (*a*).

---

ouvertes à ces rustres mécaniciens dont elles n'auroient plus que le nom et les emblêmes allégoriques. Voilà ce qui pourroit absolument être arrivé aux vrais maçons. Mais ce n'est là qu'une conjecture sur le mode de la secte; on verra que nous n'en sommes pas réduits à ces incertitudes sur l'origine de son secret et de sa doctrine.

(*a*) Pour ces diverses opinions, voyez sur-tout parmi les zélés maçons de l'Allemagne. *Geschichte der unbekannten*, on bien, *Histoire des Inconnus*, 1780, avec cette épigraphe : *Gens æterna est in quâ nemo nascitur.* —*Archiv. fur Freymaurer*, ou bien Archives des Franc-Maçons, Berlin, 1784. — *Uber die alten und neuen mysterien;* des Mystères anciens et modernes, Berlin, 1782. — *Die hebraïsche mysterien, oder die alteste religiose fraymaurerey;* Mystères des Hébreux, ou bien les plus anciens Religieux franc-maçons, Leipzig, 1788.—Parmi les anglais, voyez *l'Esprit de la Maçonnerie, par Guill. Hutchinson, etc.* Parmi les français, Guillemain de Saint-Victor, sur l'origine de la Franc-Maçonnerie, etc., etc.

Notez que j'aurois pu citer plusieurs de ces mêmes ouvrages pour ce que la Maçonnerie a de plus absurde. Par exemple, dans les *Archives des Franc-Maçons*, on trouve le compte rendu de certains discours écrits par leurs docteurs sur l'art de la Cabale; et cela même par un docteur anglais, pour la défense et l'instruction des *Rose-Croix*. J'avoue que j'ai été presque honteux d'y trouver entr'autres ces paroles : « *L'Astrologie est une* » *science qui, par la situation des étoiles, dévoile les* » *causes du passé et fait prédire l'avenir. Cette science* » *a eu ses taches, mais cela n'en détruit ni le fonde-* » *ment ni la sainteté.* » Et cela est écrit par un docteur anglais, pour justifier la société des Rose-Croix; pour être consigné dans leurs archives! (*Voyez ces archives en allemand, part.* 3, *page* 378, *n.°* 18.) J'ai ajouté ici

Comment et pourquoi les F. M. font remonter leur origine.

Plus on méditera les raisons sur lesquelles s'appuient tous les savans maçons qui veulent remonter aux anciens philosophes, plus on verra qu'elles se réduisent toutes à nous dire :

« Dans ces temps anciens, où les hommes » commencèrent à perdre de vue les verités primitives, pour se jeter dans la religion et la morale de la superstition, il se trouva des sages » qui se garantirent des ténèbres de l'ignorance » et de la corruption. Ces sages voyant bien que » la grossièreté ou la stupidité du peuple n'étoient » pas faites pour profiter de leurs leçons, établirent des écoles, se firent des disciples, auxquels ils transmettoient toute la science des vérités anciennes, et de celles qu'ils avoient découvertes dans leurs profondes méditations sur » la nature, sur la religion, la politique et les » droits de l'homme. Du nombre de ces leçons, » les uns mirent toujours l'unité de Dieu, le vrai » déisme ; les autres l'unité du grand Etre, le » panthéisme. La morale qu'ils tiroient de ces » principes étoit pure ; elle étoit spécialement » fondée sur les devoirs de la bienfaisance, et sur » les droits de la liberté, sur les moyens de vivre » heureux et tranquilles. De peur que ces leçons » ne perdissent leur prix, ne vinssent encore à » s'altérer et à se perdre en devenant vulgaires, » ces divers sages prescrivoient à leurs disciples » de les tenir secrètes. Ils leur donnoient des » signes, et un langage spécial auquel ils devoient

---

cette citation, parce j'ai toujours peur qu'on ne me dise que j'attribue aux franc-maçons des choses incroyables. Oui, je le sais, elles sont en quelque sorte incroyables, mais pour ceux-là seulement qui n'ont pas vu les preuves. Si l'on étudioit les livres des maçons dans les différentes langues, sur-tout en allemand, on verroit qu'ils en fourmillent.

» se reconnoître. Tous ceux qu'ils admettoient à » cette école, à ces mystères, étoient les enfans » de la lumière et de la liberté ; tous les autres » n'étoient pour eux que *des esclaves et des pro-* » *fanes ;* et de là ce mépris des initiés pour le » vulgaire. De là encore ce silence profond des » disciples de Pythagore ; de là cette science spé- » ciale et secrète des diverses écoles ; de là sur- » tout ces mystères des égyptiens, et ensuite des » grecs et des druides ; ces mystères des juifs eux- » mêmes, ou de Moyse instruit dans tous les se- » crets de l'Egypte.

» Ces diverses écoles, et les secrets de ces » mystères n'ont point été perdus ; les philoso- » phes de la Grèce les ont transmis à ceux de » Rome ; les philosophes de toutes les nations ont » fait de même, après l'établissement de la reli- » gion chrétienne. Le secret fut toujours observé, » parce qu'il falloit éviter les persécutions d'une » Eglise intolérante et de ses prêtres. Les sages » des diverses nations, à l'aide des signes établis » originairement, continuèrent à se reconnoître, » comme le font aujourd'hui par-tout les franc- » maçons. Leur école, en effet, et tous leurs mys- » tères ne sont point autre chose que la doctrine, » les mystères de ces anciens sages, de tous ces » anciens philosophes. Le nom seul a changé ; » le secret s'est transmis sous le nom de franc- » maçons, comme il se transmettoit sous le nom » des mages, des prêtres de Memphis ou d'Eleusis, » et des philosophes platoniciens ou éclectiques. » Voilà l'origine de la maçonnerie ; voilà ce qui » la perpétue, ce qui la rend toujours la même » dans toutes les parties de l'univers. » (*Extrait des livres cités dans la note.*)

Tel est le fidèle résultat de ce que les plus savans maçons ont débité sur leur origine. Mon

Fausseté de cette origine.

objet n'est point d'examiner combien sont fausses et contraires à toute l'histoire ces idées sur la prétendue doctrine de ces anciens sages, persans, égyptiens, grecs, romains ou druides ; combien il est absurde d'abord de supposer l'unité d'opinions religieuses, l'unité de morale et de secrets, chez des philosophes qui n'ont laissé à l'univers que des systèmes aussi variés, aussi opposés les uns aux autres, et aussi absurdes que le sont encore aujourd'hui tous les systèmes de nos prétendus philosophes modernes (*a*). Je ne veux pas non plus examiner combien faussement on suppose que les mystères d'Eleusis n'avoient d'autre secret que l'unité de Dieu, la plus pure morale ; et comment on peut croire que cette doctrine n'étoit point pour le commun du peuple, quand on sait que les citoyens d'Athènes étoient presque tous initiés aux petits et grands mystères, suivant leur âge (*b*). Je ne demande point comment ces mêmes athéniens apprenoient tous sous terre leur catéchisme sur l'unité de Dieu, et comment ils adoroient tant de dieux au grand jour ; ou bien encore, comment ils faisoient mourir Socrate, en l'accusant de ne pas adorer tous ces dieux ; ou bien même comment tous les prêtres des idoles initiés à ces mystères, n'en eurent que plus de zèle pour maintenir la multitude de ces dieux et leurs autels.

(*a*) Pour concevoir toutes ces oppositions des anciens philosophes, voyez Cicéron, *Questiones academ.* - *De naturâ Deor.* — *De legib.* — *De finib. boni et mali.* — *De officiis*, *etc.* Voyez Lactance, *Institut. Divin.*, ou bien encore la doctrine, les systèmes et les absurdités, les perpétuelles contradictions des sophistes modernes, rapprochées de celles des anciens, *les Helviennes*, *lettre dernière.*

(*b*) Voyez M. de Sainte-Croix, sur les *Mystères des anciens.*

Enfin je ne demande pas comment on peut se persuader que ces prêtres, si ardens, si zélés dans leurs temples pour le culte de Jupiter, de Mars, de Vénus, et de tant d'autres divinités, étoient précisément ceux qui assembloient le peuple dans la solennité des grands mystères, pour lui dire que tout le culte de ces dieux n'étoit qu'une imposture, et se donner eux-mêmes pour auteurs et ministres, ou prêtres habituels de l'imposture.

Je sais combien ces réflexions suffisent pour démontrer la fausseté de l'origine, dont les savans maçons se glorifient : mais supposons à ces mystères l'objet qu'ils croient y voir, la prétention seule d'une société, qui nous dit y trouver son berceau et ses ancêtres, qui se vante d'en perpétuer l'esprit et les dogmes ; cette prétention seule nous suffiroit pour voir dans cette confrérie la plus ancienne des conspirations. Elle nous donneroit le droit de dire aux franc-maçons ;

« Telle est donc l'origine de vos mystères, et » tel est l'objet de vos arrière-loges ? Vous venez » de ces prétendus sages et de ces philosophes, » qui réduits aux lumières de la raison ne connurent du dieu de la nature que ce que la raison » avoit pu leur en dire : Vous êtes les enfans du » déiste ou bien du panthéiste ; et pleins de la » doctrine de vos pères, vous ne cherchez qu'à » la perpétuer ! Vous ne voyez comme eux que » superstition et préjugé dans tout ce que le reste » des hommes croit avoir puisé dans les lumières » de la révélation ! Toute religion qui ajoute au » culte du théiste, qui déteste celui du panthéiste ; » en un mot tout le christianisme et ses mystères » ne sont donc pour vous qu'un objet de mépris » et de haine ! Vous détestez tout ce que détestoient les sophistes du paganisme, les sophistes » initiés aux mystères des prêtres des idoles : mais

» ces sophistes, ces prêtres, détestèrent le chris-
» tianisme, et s'en montrèrent les plus grands en-
» nemis. D'après tous vos aveux, que pouvons-
» nous donc voir dans vos mystères, si ce n'est
» la même haine, le même vœu d'anéantir toute
» autre religion que le prétendu déisme des
» anciens.

» Vous êtes, dites-vous aussi, ce que furent
» ces juifs, et ce que sont encore ceux des juifs
» qui s'en tiennent à l'unité de Dieu pour toute
» religion; (si cependant il fut jamais de juif qui
» ne crût pas aux prophètes, et à *l'Emmanuel*,
» au Dieu libérateur) vous avez donc aussi pour
» tout chrétien les sentimens des juifs eux-mêmes.
» Vous n'insistez comme eux sur *Jéhovah*, que
» pour maudire le Christ et ses mystères » (*a*).

(*a*) Pour cette juiverie des maçons, ou pour cette franc-maçonnerie des juifs, voyez sur-tout le traité d'un très-savant et très-zélé maçon, dédié *à ceux qui entendent; denen die es verstehen.* Il n'est pas de mine qu'il ne fouille dans l'antiquité, pour montrer l'identité des anciens mystères d'Eleusis, de ceux des Juifs, des Druides, des Egyptiens, et des mystères maçonniques. On peut en effet croire qu'il y a eu des Juifs mêlés dans la franc-maçonnerie, quand on réfléchit à cette prétendue histoire du nom de *Jéhovah*, perdu par l'assassinat d'Adoniram. « Ells est tirée de la paraphrase » Chaldaïque, et empruntée d'un conte que les Rabbins » ont tissu pour enlever à Jésus-Christ sa divinité et » sa puissance. Ils ont imaginé qu'un jour étant entré » dans le temple de Jérusalem, il avoit vu le Saint des » Saints, où le Grand-Prêtre avoit seul la permission » d'entrer; qu'il y avoit trouvé le nom de *Jéhovah*; » —qu'il l'avoit emporté, — et que c'étoit par la vertu » de ce nom ineffable qu'il avoit opéré ses miracles. » (*Voyez le voile levé.*) Toute cette fable est évidemment dirigée contre le dogme des chrétiens sur la divinité de Jésus-Christ. L'importance que mettent les maçons à retrouver ce même nom de *Jehovah*, la manière surtout dont leurs mystères se terminent dans le grade de Rose-Croix, ont absolument le même objet.

Plus on lit les maçons dont j'ai cité les œuvres, plus on voit la justice de ces reproches. Pour les uns, la matière est éternelle; pour les autres, la Trinité des chrétiens n'est qu'une altération du système de Platon; d'autres encore suivent toutes les folies des Martinistes, de l'ancien Duélisme. (*Voyez sur-tout Lettre aux illustres inconnus ou bien aux vrais franc-maçons, année* 1782.) Rien n'est donc plus visible; tous ces savans maçons se disant descendus, ou des prêtres d'Egypte, ou de ceux de la Grèce, ou des druides, ne cherchent qu'à établir chacun ce qui leur semble la religion de la nature. Cette religion ne varie pas moins chez eux que chez les anciens et les nouveaux sophistes. Ils ne s'accordent tous qu'à détruire la foi dans l'esprit des adeptes, par des systêmes inconciliables avec le christianisme. S'ils ne se livrent pas comme Voltaire, Diderot ou Raynal, aux injures et aux déclamations, c'est qu'il falloit se réserver le soin de tirer les conséquences. Les exprimer trop nettement, c'eût été divulguer les mystères; mais il faut être plus que borné pour ne pas les sentir. Comment se les cacher encore auprès de ceux qui nous donnent la maçonnerie pour l'œuvre des Templiers, ou bien de ses sectaires qui troublèrent toute l'Europe sous le nom d'Albigeois? Ces deux dernières sources ont entr'elles plus de rapport qu'on ne pense. Examinons-les séparément; et voyons ce que l'on peut attendre d'une société qui se donne de pareils ancêtres.

Conséquences et opinions des F. M. attribuant leur origine aux Templiers.

D'abord, quant aux Templiers, supposons que cet ordre fameux fût réellement innocent de tous les crimes qui entraînèrent sa destruction; quel peut être l'objet soit religieux, soit politique de la maçonnerie en perpétuant ses mystères sous le nom ou les emblêmes de cet ordre? Les Templiers avoient-ils rapporté en Europe une religion, ou

bien une morale inconnue ? Est-ce là ce que vous avez hérité d'eux ? En ce cas, votre religion, votre morale n'est donc pas celle du christianisme. N'est-ce pas autre chose que leur fraternité, leur bienfaisance qui fait l'objet de vos secrets ? Mais de bonne foi, les Templiers avoient-ils ajouté à ces vertus évangéliques ? Est-ce la religion de *Jéhovah*, ou l'unité de Dieu compatible avec tous les mystères du christianisme ? Pourquoi donc tout chrétien non maçonnisé n'est-il pour vous qu'un profane ?

Il ne seroit plus temps de répondre à ces reproches, que la religion s'alarme vainement, que son objet fut toujours étranger aux loges maçonniques. Et ce nom et ce culte de *Jéhovah* que les profonds maçons conviennent tous avoir reçu des chevaliers du Temple, soit que ces chevaliers en fussent les auteurs, soit qu'ils l'eussent reçu par tradition des antiques mystères du paganisme et de ses sages ; ce nom, dis-je, et ce culte ne sont pas étrangers au christianisme ; tout chrétien a donc droit de vous dire : Vous le cacheriez moins, vous seriez moins ardens à le venger, s'il n'étoit autre chose que le culte de l'univers chrétien.

Et si la politique partage les alarmes de la religion, quel sera encore le subterfuge des adeptes qui jurent de venger la liberté, l'égalité et tous les droits de leur association outragée par la destruction des Templiers ? C'est en vain qu'on allègue l'innocence, ou réelle ou prétendue, de ces trop fameux chevaliers. Le vœu de la vengeance qui a pu se perpétuer depuis près de cinq siècles, ne tombe pas sans doute sur la personne de Philippe-le-Bel, de Clément V, sur celle des autres rois et des autres pontifes, qui au commencement du XIV.e siècle, contribuèrent tous à l'abolition de cet

ordre. Ce vœu de la vengeance n'a point d'objet, ou bien il tombe sur les héritiers mêmes, et sur les successeurs de ces rois et de ces pontifes. Ce même vœu encore ne sera pas sans doute inspiré aujourd'hui par les liens du sang, ou par quelque intérêt dérivant de la personne même des Templiers? Le serment de la vengeance est donc ici d'un tout autre intérêt. Il s'est perpétué comme son objet même, c'est-à-dire comme l'école même, et les principes et les mystères que l'on nous dit passés des Templiers aux maçons. Mais alors, qu'est-ce donc que ces hommes et ces principes que l'on ne peut venger que par la mort des rois et des pontifes? Et qu'est-ce que ces loges, où depuis quatre cent quatre-vingts ans ce vœu et ce serment se perpétuent?

On le voit; il n'est pas besoin d'examiner ici si Molay et son ordre furent ou innocens ou coupables, si les Templiers sont ou ne sont pas les pères des maçons; il suffit de ce qui est incontestable, il suffit que les maçons se les donnent pour ancêtres. Dès-lors le serment seul de les venger, et toute allégorie cachée sous ce serment, ne montrent plus qu'une association toujours menaçante et toujours conspirante contre les chefs de la religion et les chefs des empires.

On pourra demander cependant quelle lumière nous fourniroit l'histoire sur ces rapports devenus si intimes entre les mystères de la franc-maçonnerie et l'ordre des Templiers. Cette question exige des recherches; je ne refuse point le résultat de celles que j'ai faites.

Causes et aveux des Templiers.

L'ordre des chevaliers du Temple établi par Hugues de Paganis, et confirmé en 1146 par Eugène III, eut d'abord pour objet tout ce que la charité chrétienne pouvoit inspirer de zèle en faveur des chrétiens que la dévotion appeloit en

ce temps à visiter la Terre-Sainte. Simples hospitaliers d'abord, ces chevaliers, suivant les mœurs du siècle, se rendirent bientôt célèbres par leurs exploits contre les sarrasins. Leur première réputation fut due aux grands services que l'on devoit attendre tout à la fois de leur courage et de leur piété. Ce témoignage est généralement celui qu'il faut leur rendre avec toute l'histoire, en distinguant les premiers et les derniers temps de leur existence. L'ordre se propagea; il acquit en Europe des richesses immenses; alors ils oublièrent leur qualité de religieux : l'éclat des armes leur resta, ils n'en firent plus le même usage. Ce n'est pas une observation à négliger, que bien des années avant leur destruction, l'histoire leur reprochoit déjà, non pas un simple relâchement de leur vertu première, mais tout ce qui annonce les forfaits qui les firent proscrire. Alors même qu'ils étoient dans toute leur puissance, et qu'il ne pouvoit y avoir que du courage à parler de leurs vices, Matthieu Paris les accusoit d'avoir converti en ténèbres la lumière de leurs prédécesseurs; d'avoir abandonné leur première vocation pour les projets de l'ambition et les plaisirs de la débauche; de se montrer usurpateurs injustes et tyranniques. Alors déjà ils étoient accusés de ces intelligences avec les infidèles, qui faisoient avorter les projets des princes chrétiens; d'avoir plus spécialement porté la trahison jusqu'à communiquer tout le plan de Frédéric II au soudan de Babylone, qui, détestant la perfidie des Templiers, en avertit lui-même l'Empereur. (*Voy. Matth. Paris, an* 1229.) Ce témoignage, que l'historien pourroit renforcer de bien d'autres, sert au moins à rendre moins étonnante la catastrophe par laquelle périt cet Ordre si fameux. (*Voyez Abb. Visp. in Chronic. an.* 1227; *Sanut.*

Sanut. lib. 3, *par.* 12, *c.* 17, *etc; apud Dupuy, Traité sur la condamn. des Templiers.*)

Sous Philippe-le-Bel, deux hommes enfermés pour leurs crimes, annoncent qu'ils ont des secrets importans à dévoiler sur les Templiers. Je ne compte pour rien cette délation; la bouche dont elle part la rend suspecte Elle suffit cependant à Philippe pour lui faire résoudre l'abolition de cet Ordre. Il fait en un seul jour arrêter tous les Templiers de son royaume; cette démarche encore peut être précipitée; mais l'examen, les interrogations légales se succèdent; c'est sur ces preuves seules, sur les aveux, sur les procès-verbaux, c'est sur les pièces authentiques que l'historien doit appuyer son jugement. Si ces aveux sont libres, s'ils sont multipliés, s'ils sont d'accord, non-seulement sous un même tribunal, mais dans les diverses provinces et les divers empires, quelque énormes que soient les crimes avoués, il faudra bien les croire ou démentir les monumens les plus sûrs de l'histoire, les actes les plus juridiquesdes tribunaux. Ces actes juridiques ont échappé au temps, leur importance les a fait conserver en très-grand nombre; que l'historien consulte le recueil qu'en a fait M. Dupuy, bibliothécaire du roi; je ne connois point d'autre moyen d'asseoir ici son jugement, de dissiper les préjugés.

On a dit que Philippe-le-Bel et Clément V avoient concerté entr'eux cette destruction des Templiers. Cette prétention disparoît par les lettres de ce roi et par celles du Pape. Clément V ne peut croire d'abord aux accusations; lors même qu'il devient impossible de résister aux preuves que Philippe lui offre, il se trouve si peu d'intelligence avec ce prince, que chaque démarche de l'un et de l'autre, dans cette grande affaire, occasionne des plaintes, des contestations perpétuelles

sur les droits du souverain et sur ceux de l'Eglise.

On a dit que ce roi n'avoit cherché qu'à s'emparer des richesses immenses des Templiers; et dès l'instant qu'il commence à les poursuivre, il renonce solennellement à s'emparer de ces richesses; et dans toute la chrétienté, pas un seul prince ne tint plus exactement sa parole; pas une seule terre des Templiers n'est annexée à son domaine: c'est là le témoignage le plus constant que lui rende l'histoire. (*Voyez Layette III*, n.° 13, *Rubeus*, *Hist. Raven. Bzovius*, *an.* 1308; *Mariana*, *Hist. Hisp. etc.*)

On parle de l'esprit de vengeance qui domina ce prince, et dans tout le cours de ce long procès, il ne se trouve pas une seule offense particulière que ce prince eût à venger sur les Templiers; dans leur défense, pas un mot qui suppose dans lui, ou l'offense ou le désir de la venger; et jusqu'à ce moment l'amitié elle-même avoit uni leur grand-maître à Philippe-le-Bel, qui l'avoit fait parrain d'un de ses enfans.

Enfin on veut sur-tout que la violence, les tortures aient arraché les aveux des Templiers; et dans la multitude des procès-verbaux, plus de deux cents aveux sont désignés comme faits librement et sans le moindre usage des supplices. La question n'est mentionnée que pour un seul; et si elle lui arrache des aveux, ce sont absolument les mêmes que douze chevaliers, ses confrères, avoient fait librement. (*Layette n.° 20; interrogatoire fait à Caen.*) Nombre de ces aveux se font dans des conciles, où les évêques commencent par décider que les Templiers ne seront point appliqués à la torture, et que *ceux qui auroient confessé crainte des tourmens*, seront regardés comme *innocens*. (Voy. Concile de Ravenne; *Rubeus*, *Hist. Ravens. lib.* 6.) Le

pape Clément V, d'ailleurs, loin de favoriser les desseins de Philippe-le-Bel contre les chevaliers du Temple, déclare d'abord nulles les poursuites de ce prince. Il suspend les évêques, archevêques, prélats, inquisiteurs de France. Le roi l'accuse en vain de favoriser les crimes des Templiers; Clément ne se rend qu'après avoir interrogé lui-même à Poitiers, et fait interroger soixante et douze chevaliers en sa présence et celle des évêques, cardinaux et légats. Il les interroge, non comme un juge qui cherche des coupables, mais comme un homme intéressé à les trouver innocens, pour se justifier du reproche de les avoir favorisés. Il entend de leur bouche les mêmes aveux répétés, confirmés *librement*, *sans contrainte*. Il veut que plusieurs jours se passent, et que de nouveau lecture soit faite de leurs dépositions, pour voir s'ils persévèrent librement dans leurs déclarations. Ils les confirment tous encore : *Qui perseverantes in illis, eas expressè et spontè prout recitatæ fuerant, approbárunt.* Il veut de plus interroger lui-même le grand-maître, les principaux supérieurs, *Præceptores majores*, de diverses provinces de France, de Normandie, du Poitou, des pays transmarins. Il envoie les personnes les plus vénérables interroger ceux des supérieurs que l'âge ou les infirmités empêchent de se rendre auprès de lui. Il veut qu'on leur lise les dépositions faites par leurs confrères, afin qu'on sache s'ils en reconnoissent la vérité. Il ne veut sur-tout d'autre serment que celui de répondre librement et sans crainte, spontanément et sans coaction; et le grand-maître et ces supérieurs de diverses provinces, déposent et confessent encore tous les mêmes choses, les répètent encore : et plusieurs jours après ils approuvent la rédaction de leurs

aveux faite par les notaires publics (*a*). Il ne lui faut rien moins que ces précautions pour reconnoître enfin qu'il s'est trompé ; c'est alors seulement qu'il révoque ses menaces et la suspense des évêques français, et qu'il permet qu'on suive en France, pour le jugement des Templiers, les dispositions de Philippe-le-Bel.

Laissons donc de côté tous ces prétextes, et tenons-nous-en aux aveux que la force de la vérité pouvoit seule arracher aux coupables.

Résultat des aveux faits par les Templiers.

Le résultat de ces aveux étoit, que lors de leur réception, les chevaliers du Temple renioient Jésus-Christ, fouloient aux pieds sa croix, la couvroient de crachats ; que le Vendredi-Saint étoit pour eux un jour spécialement consacré à ces outrages ; qu'ils substituoient au christianisme l'adoration d'une tête monstrueuse ; qu'ils promettoient de se livrer les uns aux autres pour les jouissances les plus opposées à la nature ; qu'ils jetoient aux flammes les enfans nés d'un Templier ; qu'ils s'engageoient par serment à suivre sans exception les ordres du grand-maître ; à n'épargner ni sacré ni profane, à tout regarder comme licite pour le bien de l'Ordre ; et sur-tout à ne jamais violer les horribles secrets de leurs mystères nocturnes, sous peine des plus terribles châtimens. (*Voyez les pièces justificatives rapportées par Dupuy, l'extrait des registres.*)

(*a*) *Qui magister et præceptores Franciæ, terræ ultramarinæ, Normandiæ, Aquitaniæ ac Pictaviæ, coram ipsis tribus cardinalibus præsentibus, quatuor tabellionibus publicis et multis aliis bonis viris, ad sancta Dei Evangelia ab eis corporaliter tacta, præstito juramento quòd super præmissis omnibus, meram et plenam dicerent veritatem, coram ipsis, singulariter, liberè ac spontè, absque coactione qualibet et timore, deposuerunt et confessi fuerunt.* (Epist. Clementis V, Regibus Galliæ, Angliæ, Siciliæ, etc.)

En faisant ces aveux, plusieurs ajoutent qu'ils ont été contraints à ces horreurs par la violence, la prison et les plus cruels traitemens ; qu'ils auroient bien voulu imiter le grand nombre de ceux que ces horreurs avoient engagés à passer dans d'autres Ordres religieux ; qu'ils n'avoient pas osé, à cause de la puissance et des vengeances qu'ils avoient à craindre ; qu'ils ont confessé secrètement leurs crimes et en ont demandé l'absolution. Dans cette déclaration publique, ils témoignent par leurs larmes le plus ardent désir d'être réconciliés à l'Eglise.

Liberté de ces aveux.

Clément V ne pouvant se refuser à tant de preuves, conçoit enfin d'où proviennent les plaintes sur les fréquentes trahisons dont les princes chrétiens ont été la victime dans leur guerre contre les sarrasins. Il consent que le jugement des Templiers se poursuive. Cent quarante de ces chevaliers sont alors entendus dans Paris.

Tous font encore les mêmes aveux, à l'exception de trois, qui disent n'avoir point connoissance des crimes qu'on impute à leur Ordre. Le Pape ne croit plus devoir s'en tenir à cette information faite par des religieux et des gentilshommes français. Il en demande une nouvelle ; elle a lieu en Poitou, devant les cardinaux et autres qu'il a nommés lui-même. Avec la même liberté, toujours mêmes aveux ; le grand-maître et les chefs, en présence du Pape, les renouvellent pour la troisième fois. Molay demande même qu'on entende un des frères servans qu'il a auprès de lui, et ce frère servant confirme encore tous ces aveux. Pendant plusieurs années les informations continuent, se renouvellent à Paris, en Champagne, en Normandie, en Quercy, en Languedoc, en Provence. En France seulement, il en résulte plus de deux cents aveux de la même nature. Ils

ne varient pas en Angleterre, au synode de Londres, où deux mois consacrés aux mêmes informations, constatent les mêmes confessions, les mêmes infamies. C'est en conséquence de ces aveux que l'Ordre des Templiers est aboli dans ce royaume, et que le parlement dispose ensuite de leurs biens. (*Valsingh. in Eduard II, et Ypodigm. Neustr. apud Dupuy.*) Mêmes informations encore et mêmes résultats dans les conciles tenus en Italie, à Ravenne, à Bologne, à Pise et à Florence, quoique dans ces conciles tout annonce des prélats très-empressés d'absoudre ceux des Templiers qui réussissent à se justifier.

Quand on a révoqué en doute les crimes de cet Ordre, il me semble que l'on n'a point assez pesé la multitude de ces aveux et la diversité des nations qui les jugèrent. Ce seroit déjà un fait bien étrange dans l'histoire, que deux cents de ces chevaliers entendus en France et se donnant eux-mêmes pour coupables des plus grandes horreurs; ce seroit un forfait plus étrange encore, plus flétrissant pour la nature humaine, que tant d'évêques, tant de gentilshommes, tant de magistrats et tant de souverains (car dans ce jugement des Templiers ce sont toutes ces classes qui concourent aux informations); ce seroit, dis-je, un forfait supérieur à toutes les infamies des Templiers, que tant d'hommes des conditions les plus respectables dans la société et chez tant de nations, eussent pu nous donner pour des aveux faits librement, des aveux arrachés par la violence; ou même que ces nations diverses se fussent accordées à employer la violence pour de pareils aveux. Mais, pour l'honneur même de l'humanité, ce n'est point ainsi que les Templiers furent examinés en France par les évêques, les baillis-commissaires du roi; ce n'est point ainsi non plus qu'ils le

furent par les cardinaux et autres commissaires du pape Clément V ou par lui-même : ce n'est point ainsi qu'ils furent jugés dans les conciles des autres nations. Jamais encore il n'avoit été plaidé de cause plus importante ; par tout ce qui nous reste de pièces authentiques sur ce fameux procès, il est impossible de ne pas convenir des précautions prises pour ne pas confondre l'innocent et le coupable.

Et qu'on n'objecte pas ici l'abolition d'une société célèbre dans un bien autre genre. Les Jésuites ont été abolis, ils n'ont pas été jugés ; pas un seul n'a été entendu dans leur cause : il n'existe pas un seul aveu contre leur Ordre de la part de ses membres. Je les condamnerois comme les Templiers, s'ils avoient fourni contre eux les mêmes preuves.

Supposez d'ailleurs les Templiers innocens des crimes qu'on leur impute, quelle vertu et quelle force d'ame verrons-nous dans un Ordre assez foible, assez vil pour mentir à ce point contre lui-même ? Et quelle gloire y aura-t-il pour les franc-maçons de se donner des pères qui, s'ils n'étoient les plus monstrueux des coupables, seroient au moins les plus lâches des hommes.

Le vulgaire pourra se laisser prendre aux protestations tardives de Guy et de Molay. Le vulgaire ne distingue jamais de l'obstination du désespoir, la fermeté et la constance de la vertu. Il ne sait pas qu'un faux honneur a ses martyrs comme la vérité. Pendant trois ans, Molay a persévéré dans ses aveux ; trois fois au moins il les a renouvellés : lorsqu'enfin il s'avise pour la première fois de revenir contre ses déclarations, dans ses discours, ses gestes et sa voix, tout annonce un esprit égaré par la honte, bien plus que converti par le repentir ; troublé par le re-

mords de son parjure actuel, bien plus que fatigué par le reproche de ses anciens aveux. Au lieu de montrer l'homme qui rétracte le mensonge, tout indique l'homme qui va mentir, et l'homme qui n'est pas même encore fixé sur le mensonge qu'il voudroit opposer à ses premiers témoignages, et qui commence même par mentir à l'évidence. Il se plaint hautement qu'on le juge pour les crimes d'un Ordre qu'il avoit abandonné, dont il n'étoit plus membre; et il en a été jusqu'à la fin grand-maître, supérieur général. Sa défense en ce jour ne fait voir qu'un accusé réduit à la démence, *fatuus et non benè compos mentis.* (C'est l'expression des juges dans leur procès-verbal.) S'il reparoît encore, c'est pour offrir, avec toutes les expressions de la fureur, un *gage de bataille* à quiconque dira qu'il a jamais fait le moindre aveu contre son Ordre; et lors de sa dernière réclamation, il meurt en protestant que ce qu'il *avoit dit contre son Ordre* est faux; que s'il a mérité la mort, c'est *pour avoir dit faux* contre son Ordre, en présence du pape et du roi. Au milieu de ce délire, de ces contradictions, quel historien reconnoîtra les protestations de l'innocence? Bien moins encore ajouterons-nous foi à cette fable de Molay appelant, et Philippe-le-Bel, et le pape Clément V, à comparoître au jugement de Dieu dans l'espace d'un an et un jour, et du roi et du Pape mourant précisément la même année; car l'histoire varie également et sur le jour et sur l'année où Molay subit son jugement (*a*).

(*a*) Suivant les uns, ce fut en 1311, suivant d'autres, en 1312; selon d'autres enfin, en 1313. La première opinion me paroît démontrée, en ce que l'exécution du grand-maître eut certainement lieu pendant que les commissaires envoyés par Clément V étoient encore à Paris, et qu'ils n'y furent que depuis le mois d'août 1309

Il est une dernière ressource en faveur de cet ordre. C'est la nature même, et l'infamie des crimes dont les Templiers s'accusent, que l'on a cru pouvoir tourner en preuve de leur innocence. Mais certes, plus ces crimes sont infames, plus il faut

---

jusqu'en mai 1311. Pour rapporter la mort de Molay et de Guy à l'année 1313, on citeroit en vain une protestation de l'abbé de Saint-Germain contre l'exécution de deux Templiers sur un terrain dont il étoit haut justicier; car la réponse à cette protestation est du mois de mars 1313, et Clément V ne mourut que le 20 avril 1314; ainsi, la citation à *l'an et jour* seroit encore en défaut.

Bocace, que l'on cite souvent sur la mort de Molay, eût-il fait mention de cette circonstance ? Quand on se prévaut des grands éloges que cet auteur donne à la constance du grand-maître et des autres Templiers exécutés dans le même temps, on ne fait pas assez attention qu'il commence par convenir que les Templiers étoient étrangement déchus de leurs premières vertus, à cause de leurs immenses richesses; qu'ils étoient ambitieux, voluptueux, efféminés; qu'au lieu de faire la guerre eux-mêmes pour la défense des Chrétiens, suivant leur obligation, ils se déchargeoient de ce devoir sur des hommes gagés ou des valets; que leurs vertus étoient dégénérées en vices et en crimes, au temps de Jacques Molay. Ce que Bocace ajoute ensuite sur la mort du grand-maître et des autres, ce qui excite son enthousiasme sur leur constance, est uniquement fondé sur ce qu'il dit avoir appris de son père qui étoit marchand, qui se trouvoit alors à Paris, et que l'on voit très-bien n'avoir sur cet objet que les idées du vulgaire. J'en reviens donc toujours là. Examinons les pièces authentiques ou les procès-verbaux. Quand on peut les avoir, et quand il en existe encore en si grand nombre, c'est le plus sûr moyen d'asseoir son jugement. Cette marche, la seule satisfaisante, est celle du Traité de M. Dupuy, sur la condamnation des Templiers. Cet ouvrage est écrit avec la plus grande naïveté. L'auteur eût pu tirer un plus grand parti de ses preuves; mais au moins fournit-il abondamment des pièces authentiques, abondamment d'extraits de procès-verbaux, pour qu'on puisse asseoir son jugement.

que cet ordre le fût devenu, pour avoir tant de membres assez lâches pour s'en accuser faussement les uns les autres. Tous ces crimes d'ailleurs, quelque infames qu'ils soient, quelque incroyables qu'ils paroissent, ne font que déceler l'affreuse secte qui les rendit communs à ses adeptes, et dont tout nous démontre que les Templiers eux-mêmes avoient reçu leurs affreux mystères. Cette haine du Christ, cette exécrable corruption, et jusqu'à l'atroce infanticide, tout cela se retrouve, tout cela étoit même dans les principes de ce mélange informe de bégares, de cathares, et d'une foule d'autres sectaires, reflués d'orient en occident dès le commencement du onzième siècle.

Je voudrois dire ici qu'au moins n'y avoit-il qu'un bien petit nombre de Templiers qui se fussent laissé entraîner dans toutes ces abominations; j'en vois à Paris même quelques-uns déclarés innocens. Il s'en trouve en Italie un bien plus grand nombre d'absous. Aucun de ceux qui furent jugés par les conciles de Mayence et de Salamanque ne fut condamné. On peut en conclure que dans les neuf mille maisons que possédoit cet ordre des Templiers, il en étoit plusieurs où ces infamies n'avoient point pénétré; qu'il étoit même quelques-unes de leurs provinces à excepter absolument de la contagion; mais les condamnations, les aveux juridiques, la manière devenue presque commune d'initier les chevaliers, le secret observé dans leur réception, dont ni princes, ni rois, ni homme quelconque n'avoit pu obtenir d'être témoin depuis un demi siècle, ne permettent guères de révoquer en doute ce que nous lisons dans les articles envoyés pour l'instruction des juges; c'est-à-dire, que les deux tiers de l'ordre au moins avoient connoissance de ces abominations et avoient négligé d'y apporter remède: *Quod om-*

nes, vel quasi duæ partes ordinis, scientes dictos errores, corrigere neglexerint.

Cela ne veut pas dire sans doute, que les deux tiers des chevaliers se fussent également livrés à ces horreurs; il est constant, au contraire, que plusieurs les détestoient aussitôt qu'ils en étoient instruits; que d'autres ne s'y abandonnoient, lors même de leur initiation, qu'après de terribles menaces ou de très-mauvais traitemens; mais cela veut dire au moins que la grande partie des chevaliers étoit coupable, les uns par corruption, les autres par foiblesse ou par connivence; et dès-lors l'extinction absolue de l'ordre se trouvoit nécessaire.

Une réflexion qu'on n'a pas assez faite et qui me paroît d'un très-grand poids, c'est que plus de trente à quarante mille chevaliers survécurent à leur condamnation, à la mort de Philippe-le-Bel et à celle de Clément V. La plus grande partie de ces chevaliers ne furent condamnés qu'à des pénitences canoniques, à des jours de jeûne, à des prières, à quelque temps de prison. La plupart vécurent dans un temps et dans différentes parties du monde, où ils n'avoient plus rien à craindre de ceux dont on veut faire leurs persécuteurs et leurs tyrans. La conscience, l'honneur, et bien d'autres motifs, auroient dû engager à des rétractations ceux qui avoient fait des aveux juridiques si atroces contre leur ordre, ceux que l'on suppose ne les avoir faits que par crainte, par séduction; cependant, de ces milliers de chevaliers entendus dans tant de royaumes différens, et qui presque par-tout avoient fait les mêmes aveux, il ne s'en trouve pas un seul qui les rétracte, ou qui laisse au moins une rétractation à rendre publique après sa mort. Quels hommes étoient-ce donc que ces chevaliers? Si leurs aveux sont vrais,

l'ordre étoit monstrueux par les crimes qu'ils lui imputent ; si leurs aveux sont faux, ils sont encore de monstrueux calomniateurs. Ils le sont, je le veux, par lâcheté, sous Philippe-le-Bel ; mais ils le sont gratuitement tout le reste de leur vie.

Ce sont là cependant les hommes dont les franc-maçons se glorifient de descendre ! — Oui, ils en descendent ; oui, leurs prétentions ici ne sont plus chimériques. Ils y renonceroient, nous les presserions nous-mêmes de reconnoître leurs ancêtres, non pas dans chacun de ces chevaliers, mais dans ceux des chevaliers que leur corruption antique, et leur obtination et la haine du trône et de l'autel, ajoutée au vœu de la vengeance, doit rendre plus terribles aux rois et aux pontifes.

S'il falloit à présent tracer la génération des franc-maçons par les Templiers, nous n'aurions pas sans doute l'assurance de ceux qui ont cru voir le grand-maître Molay, dans sa prison même de la Bastille, créant les quatre *loges mères*, Naples pour l'orient, Edimbourg pour l'occident, Stockolm pour le nord, Paris pour le midi (*a*). Mais

(*a*) C'est là ce que l'on trouve dans un almanach imprimé à Paris, sous le titre d'*Etrennes intéressantes* pour les années 1796 et 1797. Je ne sais d'où l'auteur a tiré cette anecdote, ni d'où il sait que le duc de Sudermanie, en sa qualité de grand-maître de la Loge-mère du Nord, a trempé dans l'assassinat du roi son frère, par Ankastrom ; mais quoique cet auteur paroisse assez instruit sur la Maçonnerie, il se montre si ignorant sur d'autres objets, qu'il n'y a pas moyen de s'appuyer sur une pareille autorité. Il fait entr'autres les Jésuites franc-maçons ; il dit que les Jésuites empoisonnèrent l'*empereur Henri VII*, et cet empereur étoit mort plus de deux cents ans avant qu'il n'existât un Jésuite dans le monde. Cette fable des Jésuites franc-maçons est un artifice dont nous verrons les illuminés se reconnoître eux-mêmes les auteurs, et qu'ils n'imaginèrent que pour donner le change sur leur secte et leur conspiration.

en suivant les archives des maçons mêmes, et tous les rapports de leur ordre avec celui des chevaliers du Temple, nous avons un vrai droit de leur dire: — Oui, toute votre école et toutes vos loges sont venues des Templiers. Après l'extinction de leur ordre, un certain nombre de chevaliers coupables, échappés à la proscription, se réunissent pour la conservation de leurs affreux mystères. A tout le code de leur impiété, ils ajoutent le vœu de se venger des rois et des pontifes qui ont détruit leur ordre, et de toute la religion qui anathématise leurs dogmes. Ils se font des adeptes qui transmettent de génération en génération les mêmes mystères d'iniquité, les mêmes sermens, la même haine et du Dieu des chrétiens, et des rois et des prêtres. Ces mystères arrivent jusqu'à vous, et vous en perpétuez l'impiété, les vœux et les sermens: voilà votre origine. L'intervalle des temps, les mœurs de chaque siècle ont bien pu varier une partie de vos symboles et de vos affreux systêmes; l'essence en est restée, les vœux et les sermens, la haine, les complots sont les mêmes. Vous ne le diriez pas, tout a trahi vos pères, tout trahit les enfans.

Rapprochons en effet les dogmes, le langage, les symboles; combien d'objets vont se montrer communs!

Dans les mystères des Templiers, l'initiant commençoit par opposer au Dieu qui meurt pour le salut des hommes, le Dieu qui ne meurt pas. Jurez, disoit l'initiant au récipiendaire, jurez que vous croyez *en Dieu créateur, qui n'est mort et ne mourra point.* A ce serment succédoit le blasphême contre le Dieu du christianisme. Le nouvel adepte étoit instruit à dire que le Christ ne fut qu'un faux prophète, justement condamné à la mort pour expier ses propres crimes, non ceux

du genre humain : *Receptores dicebant illis quos recipiebant, Christum non esse verum Deum, et ipsum fuisse falsum prophetam ; non fuisse passum pro redemptione humani generis, sed pro sceleribus suis.* (Second article des aveux, voy. Dupuy, p. 38.) Qui pourroit méconnoître à ce symbole, le maçonnique Jéhovah et l'atroce interprétation du Rose-Croix sur l'inscription *Jesus de Nazareth, roi des juifs.*

Le Dieu des Templiers, *qui ne meurt pas*, étoit représenté par une tête d'homme, devant laquelle ils se prosternoient comme devant leur véritable idole. Cette tête se retrouve dans les loges de Hongrie, où la franc-maçonnerie s'est conservée avec le plus grand nombre de ses premières superstitions. *Voyez le rapport de Kleiser à l'empereur Joseph II* (*a*).

Cette même tête se retrouve encore dans le *miroir magique* des maçons de la cabale. Ils l'appellent l'Etre par excellence ; ils la révèrent sous le nom de *Sum*, qui signifie *Je suis.* Elle désigne encore leur grand *Jéhovah*, la source de tout être. Elle est encore un des vestiges qui aident l'historien à remonter jusqu'aux Templiers.

Ces mêmes chevaliers, en haine du Christ, célébroient les mystères de leur *Jéhovah* plus spé-

(*a*) Je n'ai point vu ce livre de Kleiser, que Joseph II avoit chargé de se faire recevoir, pour savoir enfin à quoi s'en tenir sur les maçons et les illuminés. L'empereur fit lui-même imprimer le rapport de Kleiser. Les maçons et les illuminés absorbèrent tellement l'édition, qu'à peine échappa-t-il quelques exemplaires. Je connois cependant un seigneur qui l'a lu, qui en a même fait des extraits. C'est de là que j'ai su cette circonstance sur la conservation de cette tête dans les loges de Hongrie. Il paroit que les Templiers y voyoient, les uns la tête du premier auteur de leur secte, et les autres l'image du Dieu qu'ils adoroient.

cialement le jour même du Vendredi-saint : *præcipuè in die Veneris-sancti.* La même haine assemble encore les arrière-maçons *Rose-Croix* au même jour, suivant leurs statuts, pour en faire aussi plus spécialement le jour de leurs blasphêmes contre le Dieu du christianisme.

La liberté, l'égalité, se cachoient chez les Templiers sous le nom de fraternité. *Qu'il est bon, qu'il est doux de vivre en frères !* étoit le cantique favori de leurs mystères ; il est encore celui de nos maçons, et le masque de toutes leurs erreurs politiques.

Le plus terrible des sermens soumettoit à toute la vengeance des frères, et à la mort même, celui des Templiers qui auroit révélé les mystères de l'ordre : *Injungebant eis per sacramentum, ne prædicta revelarent sub pœnâ mortis.* Même serment chez nos franc-maçons, et mêmes menaces pour celui qui le violeroit.

Mêmes précautions encore pour empêcher les profanes d'être témoins de ces mystères. Les Templiers commençoient par faire sortir de leurs maisons quiconque n'étoit pas initié. Ils mettoient à chaque porte des frères armés, pour écarter les curieux ; ils plaçoient des sentinelles sur le toit même de leur maison, toujours appelée Temple. (*Id.*) De là encore chez nos maçons cet adepte appelé *frère terrible*, toujours armé d'un glaive, pour veiller à l'entrée des loges, et pour en repousser les profanes. De là même cette expression si commune aux franc-maçons : *le Temple est couvert*, pour dire, les sentinelles sont placées, nul profane ne peut entrer par le toit même, et nous pouvons agir en liberté. De là cette autre expression, *il pleut*, c'est-à-dire le temple n'est pas couvert, la loge n'est pas gardée, et nous pouvons être vus ou entendus.

Ainsi, tout jusqu'à leurs symboles (*a*), jusques à leur langage, jusqu'à ces noms de *grand-maître*, de *chevalier*, de *temple*, jusques à ces colonnes *Jakin et Booz*, qui décoroient le temple de Jérusalem, dont la garde est supposée avoir été commise aux Templiers; tout dans nos franc-maçons trahit les enfans des chevaliers proscrits. Mais quelle preuve encore ne trouverions-nous pas dans ces terribles épreuves, par lesquelles nos arrière-maçons sont préparés à frapper d'un poignard le prétendu assassin de leur grand-maître? Assassin qu'ils voient tous, comme les Templiers, dans la personne de Philippe-le-Bel, qu'ils prétendent ensuite retrouver dans chaque roi. Ainsi avec tous les mystères du blasphême contre le Dieu du christianisme, se sont perpétués les mystères de la vengeance, de la haine et des complots contre les rois. Les maçons ont raison de ne voir que leurs pères dans les Templiers proscrits. Les mêmes projets, les mêmes moyens, les mêmes horreurs ne pouvoient pas se transmettre plus fidèlement des pères aux enfans.

Terminons ce chapitre par des observations qui

(*a*) Il est sans doute une foule d'autres symboles qui ne viennent pas des Templiers, telle que l'étoile flamboyante, la lune, le soleil, les étoiles. Les savans maçons, dans leur journal secret de Vienne, attribuent ceux-ci au fondateur des Rose-Croix, appelé Frère de *Rose-Crux*. Celui-ci est un moine du treizième siècle, qui avoit apporté d'Egypte ses mystères et sa magie. Il mourut après avoir initié quelques disciples, qui firent long-temps bande à part, et enfin se joignirent aux franc-maçons, dont ils font aujourd'hui un des arrière grades; ou, pour mieux dire, il ne reste aujourd'hui à cet arrière-grade que le nom et les études magiques des anciens Rose-Croix, avec leurs étoiles et leurs autres symboles tirés du firmament. Tout le reste s'est confondu avec les mystères et les complots maçonniques.

ne

ne laissent plus de subterfuge, même à ceux qui pourroient encore nourrir des doutes sur les horreurs qui firent proscrire les Templiers. Supposons tout cet ordre pleinement innocent de toute impiété, de tout principe redoutable aux puissances; ce n'est pas comme exempts de ces crimes qu'ils sont reconnus par la secte pour pères des maçons. Les profonds adeptes ne se disent les enfans des Templiers que parce qu'ils croient très-fermement ces chevaliers coupables de la même impiété et des mêmes complots dont ils le sont eux-mêmes. C'est à ces crimes seuls, c'est à ces conjurations qu'ils reconnoissent leurs maîtres; c'est uniquement comme impies, comme conspirateurs qu'ils les invoquent.

A quel titre en effet les Condorcet et les Syeyes; à quel titre Fauchet ou Mirabeau, Guillotin ou Lalande, Bonneville ou Volney, et tant d'autres connus-tout-à-la-fois et comme grands adeptes de la franc-maçonnerie, et comme les héros ou de l'impiété ou de la rébellion révolutionnaire; à quel titre des hommes de cette espèce peuvent-ils revendiquer pour leurs ancêtres les chevaliers du Temple, si ce n'est parce qu'ils croient au moins avoir hérité d'eux tous les principes de cette liberté, de cette égalité, qui ne sont pas autre chose que la haine du trône et de l'autel? Lorsque ce Condorcet unissant les travaux de trente ans, altérant tous les faits de l'histoire, combinant toutes les ruses du sophisme, s'efforce d'exciter notre reconnoissance pour *ces sociétés secrètes destinées à perpétuer sourdement et sans danger parmi quelques adeptes*, ce qu'il appelle *un petit nombre de vérités simples, comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs;* lorsqu'il ne voit dans la révolution française que le triomphe si long-temps préparé, si long-temps attendu par ces *sociétés secrètes;* lorsqu'il promet

de nous apprendre un jour *s'il ne faut pas placer au nombre de ces sociétés* ce même ordre des Templiers dont la destruction n'est pour lui que l'effet de la *barbarie et de la bassesse ;* (Esquisse des progrès, etc. époque 7) sous quel jour ces chevaliers du Temple peuvent-ils donc lui inspirer un si vif intérêt ? Pour lui, les sociétés secrètes qui méritent notre reconnoissance sont celles de ces prétendus sages « indignés de voir les peuples opprimés jusques dans le sanctuaire de leur conscience par *des rois, esclaves superstitieux ou politiques du sacerdoce.* » Ces sociétés sont celles de ces hommes prétendus *généreux*, qui osent « examiner les fondemens de la puissance » ou de l'autorité, qui révèlent au peuple cette grande » vérité, que *leur liberté est un bien inaliénable ; qu'il n'y a point de prescription en faveur de la tyrannie, point de convention qui puisse irrévocablement lier une nation à une famille ; que les magistrats, quels que soient leurs titres, leurs fonctions, leur puissance, sont les officiers du peuple, ne sont pas ses maîtres ; qu'il conserve le pouvoir de leur retirer leur autorité émanée de lui seul, soit quand ils en ont abusé, soit même quand il cesse de croire utile à ses intérêts de la leur conserver ; qu'enfin il a droit de les punir comme de les révoquer.* » (Id. époque 8.)

C'est de tous ces principes de la révolution française, que Condorcet veut reconnoître au moins le germe dans les *sociétes secrètes*, qu'il nous donne comme les bienfaitrices des nations, et comme préparant les triomphes des peuples sur l'autel et sur le trône. Tout ce qu'il fait et tout ce qu'il promet de faire, pour voir s'il ne trouvera pas chez les Templiers une de ces sociétés secrètes, n'est donc dû qu'à l'espoir de nous montrer

un jour chez eux les principes, les vœux et les moyens, qui à la longue amènent les révolutions. Tout ce zèle de Condorcet pour la société secrète des Templiers, n'est donc que dans l'espoir de retrouver chez eux toute la haine qu'il a lui-même dans le cœur contre les prêtres et les rois.

Le secret qu'il n'a dit qu'à demi, d'autres adeptes l'ont trahi avec moins de réserve ; il leur est échappé au milieu de leurs déclamations. Dans les transports de leurs fureurs, et comme s'ils étoient encore dans l'antre des épreuves régicides, ils ont publiquement invoqué les *poignards*, et appelé les frères ; ils se sont écriés : « Franchissez » tout-à-coup les siècles, et amenez les nations » aux persécutions de *Philippe-le-Bel* — *Vous* « *qui êtes ou n'êtes pas Templiers* — aidez un » peuple libre à se bâtir en trois jours, et pour » toujours, le temple de la Vérité — *Périssent* » *les tyrans !* et que la terre en soit purgée ! » (*Voy. Bonneville, Esprit des Religions, p.* 156, 157, 175, *etc.*)

Voilà donc ce que c'est pour les profonds adeptes, que ces noms mystérieux de Philippe-le-Bel et des Templiers ; le premier, au moment des révolutions, leur rappelle les rois à immoler ; et le second, les hommes unis par le serment de purger la terre de ses rois. C'est là ce qu'ils appellent rendre les peuples *libres*, et leur bâtir le *Temple* de la Vérité ! Long-temps j'avois eu peur d'exagérer la corruption et les projets de ces fameux proscrits ; mais quels crimes leur prêtera l'histoire, qui ne soient tous compris dans cette invocation des adeptes au moment de la révolution ? C'est lorsqu'ils s'enhardissent, s'animent aux forfaits qui renversent et l'autel et le trône ; c'est alors que les plus furieux des adeptes maçons et jacobins se rappellent le nom, l'honneur des Templiers à sou-

tenir, et leurs vœux, leurs sermens à remplir. Les Templiers furent donc ce que sont aujourd'hui nos maçons jacobins, leurs mystères ne furent donc que ceux des jacobins. Ce n'est plus à nous qu'il faut répondre pour repousser l'accusation, c'est aux profonds adeptes de la maçonnerie et du jacobinisme; c'est aux enfans eux-mêmes qu'il faut prouver qu'ils outragent leurs pères. On le démontreroit, il n'en resteroit pas moins constant que les mystères des arrière-loges sont tous dans cette haine des autels et des trônes, et tous dans ces sermens de la rébellion et de l'impiété, dans lesquels les adeptes ne voient que l'héritage des Templiers. Il n'en seroit pas moins constant que ce vœu du profond jacobinisme, ce serment d'écraser et l'autel et le trône, sont le dernier mystère des arrière-maçons; qu'ils ne se sont donné les Templiers pour pères ou pour instituteurs, que parce qu'ils ont vu ou voulu voir dans les anciens mystères de ces fameux proscrits, tous les principes, tous les vœux et tous les sermens de la révolution.

CHAPITRE XIII.

Aveux ultérieurs des franc-maçons sur leur origine; vrai fondateur de l'Ordre; véritable et première origine de leurs mystères et de tous leurs systêmes.

LES savans adeptes de la maçonnerie ne se sont point trompés, en comptant les Templiers au nombre de leurs ancêtres. Nous avons vu combien cette opinion devenoit constante par les rapports de leurs mystères avec ceux de ces chevaliers; mais il restoit encore à expliquer d'où les Templiers eux-mêmes avoient reçu le systême de leur impiété. Cette observation n'a point échappé à ceux des frères, qui

n'admiroient rien tant dans leurs mystères que cette impiété. Ils ont donc fait encore de nouvelles recherches pour savoir si, avant les Templiers eux-mêmes, il n'existoit point en Europe quelques-unes de ces *sociétés secrètes*, dans lesquelles ils pussent reconnoître leurs ancêtres. Ecoutons de nouveau le plus fameux des adeptes, le sophiste Condorcet; le résultat de ses recherches n'est encore qu'annoncé; la mort a prévenu le développement de ses idées, dans le grand ouvrage qu'il méditoit sur les progrès de *l'Esprit humain*, et dont ses admirateurs n'ont publié que le plan général, sous le titre d'*Esquisse d'un tableau historique*; mais dans cette esquisse même, nous en trouvons assez pour dissiper un reste de nuage, pour percer à travers le voile que la secte ne croyoit pas encore devoir absolument lever. Je mettrai sous les yeux du lecteur le texte de ce fameux adepte; quelques reflexions nous montreront bientôt le terme où il faut aboutir, pour trouver enfin la première origine des mystères et de tous les systêmes maçonniques, pour en découvrir le véritable esprit dans toute son étendue.

« Dans le midi de la France, dit l'adepte maçon » et philosophe, des provinces entières se réuni- » rent pour adopter une doctrine plus simple, un » christianisme plus épuré, où l'homme soumis à » la Divinité seule jugeroit, d'après ses propres » lumières, de ce qu'elle a daigné révéler dans » les livres émanés d'elle.

« Des armées fanatiques, dirigées par des chefs » ambitieux, dévastèrent ces provinces. Les bour- » reaux conduits par des légats et des prêtres, » immolèrent ceux que les soldats avoient épar- » gnés; on établit un tribunal de moines, chargés » d'envoyer au bûcher quiconque seroit soupçonné » d'écouter encore sa raison.

Cependant ils ne purent empêcher cet esprit » de liberté et d'examen de faire souvent des pro- » grès. Réprimé dans le pays où il osoit se mon- » trer, où plus d'une fois l'intolérante hypocrisie » alluma des guerres sanglantes, il se réprodui- » soit, il se répandoit en secret dans une autre » contrée. On le retrouve *à toutes les époques*, jus- » qu'au moment où, secondé par l'invention de l'im- » primerie, il fut assez puissant pour délivrer une » partie de l'Europe du joug de la Cour de Rome.»

« Déjà même il existoit une classe d'hommes » qui, supérieurs à toutes les superstitions, se » contentoient de les mépriser en secret, ou se » permettoient tout au plus de répandre sur elles » en passant quelques traits d'un ridicule rendu » plus piquant par un voile de respect, dont ils » avoient soin de le couvrir.»

En preuve de cet esprit philosophique, c'est-à-dire de cette impiété qui avoit dès-lors ses prosélytes, Condorcet cite à cette époque l'empereur Frédéric II, son chancelier Pierre de Vignes, le livre intitulé *Des trois Imposteurs*, *les Fabliaux*, *le Décaméron de* Bocace; et c'est alors enfin qu'il ajoute ces paroles déjà citées dans le chapitre précédent, mais qu'il est essentiel de répéter ici: « Nous examinerons si dans un temps où le pro- » sélytisme philosophique eût été dangereux, il » ne se forma point de *sociétés secrètes destinées* » *à perpétuer*, *à répandre sourdement et sans* » *danger parmi quelques adeptes un petit nom-* » *bre de vérités simples*, *comme de sûrs pré-* » *servatifs contre les préjugés dominateurs.*

» Nous chercherons si l'on ne doit pas mettre » au nombre de ces sociétés cet Ordre célèbre » (celui des Templiers) contre lequel les papes » et les rois conspirèrent avec tant de ~~bar-~~ » ~~barie.~~» (*Esquisse d'un tableau*, *etc. époque* 7.)

12728.

Je profite de cette indication de Condorcet; je sais tout ce que furent les *hommes du Midi*, dans lesquels il promet de chercher l'origine de ces sociétés secrètes. C'est toute cette horde des enfans de Manès, à travers bien des siècles arrivée d'Orient en Occident, à l'époque de Frédéric II, répandue en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne. C'est toute cette horde de sectaires connus sous les noms d'Albigeois, de Cathares, Patarins, Bulgares, et Begards; sous les noms encore de Brabançons, de Navarrois, de Basques, Cotereaux, Henriciens, Léonistes, Bulgares, et sous cent autres dénominations qui nous rappellent toutes les plus terribles ennemis que les mœurs, et le trône et l'autel, eussent eus en Europe jusqu'à leur époque. J'ai étudié leurs dogmes et leurs diverses branches; j'y ai vu le monstrueux ensemble de tous les *Jéhovah* des loges maçoniques. Dans leur double principe, se retrouve le double dieu des maçons de la Cabale, des maçons Martinistes. Dans la diversité de leurs opinions, se trouve tout l'accord des maçons éclectiques, contre le Dieu du christianisme; dans leurs principes mêmes se trouve l'explication de leurs plus infâmes mystères et de ceux des Templiers. Ils font créer la chair par le démon, pour avoir le droit de la prostituer. Tout se lie des cathares aux albigeois, aux chevaliers du Temple, et de ceux-ci aux maçons jacobins; tout indique un père commun. Il se montre bien plus spécialement encore dans cette égalité et cette liberté désorganisatrices, qui ne connoissent d'obéisssance due ni *aux puissances spirituelles*, *ni aux puissances temporelles;* elles furent le caractère distinctif des albigeois, elles les désignoient au magistrat public, comme soumis aux lois portées contre la secte. Continuons à les suivre.

Dans leur temps de triomphe, et quand la multitude de ces sectaires leur permettoit de recourir aux armes, c'étoit encore toute la rage et toute la fureur des jacobins maçons contre le nom chrétien. Avant même que les princes et l'église ne se fussent unis pour repousser ces ennemis, déjà ils exerçoient les cruautés et la férocité de Robespierre. Ils alloient abattant, comme les jacobins, *les églises et les maisons religieuses, massacrant impitoyablement les veuves et les pupilles, les vieillards et les enfans, ne distinguant ni âge, ni sexe, comme les ennemis jurés du christianisme, détruisant tout, ravageant tout, dans l'Etat et dans l'Eglise* (a),

(a) Tout ceci se trouveroit abondamment prouvé, si nous avions donné nos Mémoires sur le Jacobinisme du moyen âge. En attendant, on peut consulter sur les opinions de ces sectaires tout ce qui reste des auteurs contemporains ou qui les ont suivis de près; tels que *Glaber*, témoin de leur première apparition à Orléans, en 1017; *Reinier* ensuite, qui fut un de leurs adeptes pendant dix-sept ans; *Philichdorf*, *Ebrard* et *Hermangard* qui vécurent avec eux. On peut voir aussi *Saint-Antonin*, *Fleury*, *Colliers* et *Baronius*. Mais il faudroit sur-tout étudier les conciles qui condamnèrent la secte, combiner les décrets avec l'histoire, et alors tomberoient bien des préjugés contre les moyens pris par l'Etat et l'Eglise, pour écraser enfin des sectaires, vrais jacobins, qui ne tendoient aussi à rien moins qu'à la destruction absolue de toute société civile, de tout Christianisme. Comment douter, par exemple, de leur égalité et de leur liberté désorganisatrices de tout empire, quand on sait que la preuve désignée aux juges pour l'application des décrets portés contre ces sectaires, consiste à voir si l'accusé est un de ceux qui soutiennent qu'il ne faut obéir ni à la puissance spirituelle ni à la puissance civile; que personne n'a droit de punir aucun crime? Eh bien! c'est là précisément la doctrine désignée par le concile de Taragone, pour savoir si les fameux décrets des 3 et 4 conciles de Latran sont applicables à l'accusé : *Qui dicunt potestatibus ecclesiasticis vel se-*

Quand la force publique avoit enfin triomphé de ces féroces sectaires, alors ils rentroient dans leurs antres ou leurs loges, et ils se réduisoient

---

cularibus non esse obediendum, et pœnam corporalem non esse infligendam in aliquo casu, et similia. (Conc. Tarag. an 1242.) Comment prétendre encore que les fureurs de ces sectaires ne furent qu'une représaille de la croisade publiée contre eux, quand on voit le premier décret de cette croisade porté précisément pour délivrer l'Europe des atrocités qu'ils exerçoient déjà dans le Toulousain, sous le nom de Cotereaux; dans la Biscaye, sous le nom de Basques, et dans tous les pays désignés sous ces différens noms de *Brabantionibus et Aragonesibus, Navariis, Bascolis, Coterellis et Triaverdinis, qui tantam in Christianos immanitatem exercent, ut nec ecclesiis nec monasteriis deferant, non viduis, non pupillis, non senibus et pueris, nec cuilibet parcant ætati aut sexui; sed more Paganorum omnia perdant et vastent, etc. !* (Conc. Lateran. 1179.) Voilà pourtant le premier motif et le premier décret de cette croisade. Qu'ont fait de plus Roberspierre et les autres jacobins pour la mériter?

Il est inconcevable combien on s'est trompé sur ce décret et sur celui qui fut encore rendu pour le même objet dans le quatrième Concile écuménique de Latran, année 1215. On a voulu y voir l'Eglise déposant les Souverains, absolvant les sujets du serment de fidélité, usurpant tous les droits de la puissance temporelle, tous ceux de la société civile. On a cru voir tout cela dans ces mêmes décrets, sans lesquels les jacobins d'alors auroient fait ce qu'ils ont fait aujourd'hui des Souverains et de toute la société. Si j'avais eu le temps de rédiger mes recherches sur cet objet, l'Eglise et ses conciles s'y trouveroient abondamment vengés de cette calomnie. J'espère y suppléer au moins un jour par une dissertation spéciale; et l'on verra alors combien étrangement on s'est trompé sur ces décrets, faute de connaître l'histoire des temps où ils furent rendus, et des hommes contre qui ils le furent. — Qu'on suppose aujourd'hui Philippe d'Orléans, en vertu du serment ordinaire sous le régime de féodalité, sommant ses vassaux de le suivre, de s'unir à lui et à ses jacobins, dans

aux sociétés secrètes. Alors ils avoient aussi leurs sermens et leur doctrine occulte, leurs signes et leurs grades comme les arrière-maçons ont leurs

---

la guerre qu'ils font contre le Roi, contre les lois, pour la destruction de toute société, de toute religion; est-il bien un seul homme sensé qui crût ces vassaux, en vertu de leur serment, obligés de porter les armes pour Philippe, et de seconder sa conspiration antisociale? N'est-il pas évident au contraire qu'il n'est point de serment qui puisse lier des vassaux à soutenir une pareille guerre; qu'il n'est point de serment dont on ne soit absous, quand il ne peut être rempli qu'en renversant le trône du Souverain, l'empire des lois et la base de toute société civile : que dans un pareil cas c'est la cause du Souverain, des lois de la société, qu'il faut défendre, malgré tous les sermens? Eh bien! je me charge de démontrer que les fameux décrets du concile de Latran contre les albigeois, ne sont pas autre chose que cette décision; que bien loin d'attaquer les Souverains, ils furent précisément rendus pour les maintenir, eux, leur autorité, celle des lois et toute la société civile; que sans ces décrets c'en étoit fait dès-lors des Souverains et de tout l'empire des lois.

J'aurai bien des erreurs à réfuter dans cette dissertation; il en est une autre que je n'oublierai pas. Je sais qu'il est des hommes assez prévenus en faveur des albigeois et des vaudois, pour en faire les ancêtres de l'Eglise anglicane, et lui donner des preuves de son antiquité. Telle est entre autres la prétention de l'éditeur anglais de la traduction de l'Histoire ecclésiastique, par Moshein. (*Voyez ses notes sur l'article Vaudois et Albigeois.*) Quoique la cause de l'Eglise anglicane ne soit pas la mienne, je ferai mieux pour elle que tous ces maladroits; je la vengerai de la honte d'une pareille origine. Je prouverai qu'au lieu d'appartenir aux vaudois, elle condamna hautement, soit avant, soit après Henri VIII, leurs principes désorganisateurs; et qu'il n'y eut jamais entre elle et les albigeois le moindre rapport. Il n'est donné qu'aux jacobins et aux sociétés secrètes de Condorcet d'avoir des ancêtres de cette espèce et de s'en glorifier.

parfaits maîtres. Ils ne disoient aussi alors aux apprentis que la moitié de leur secret (*a*).

Nous pouvons désormais dispenser Condorcet de ses recherches sur les sociétés secrètes de ces fameux sectaires. Ce n'est pas là le grand mystère à dévoiler dans leur histoire ; nous savons qu'ils avoient leur sermeut, leurs signes, leur langage, leur fraternité, leur propagande même, et surtout ces secrets qu'il n'étoit *pas permis au père même de dévoiler à ses enfans, aux enfans de dévoiler au père ; ces secrets dont la sœur ne devoit point parler au frère, ni le frère à la sœur.* (Pilichd. Cont. Wald. C. 13.)

Ce qu'il y a ici d'intéressant, c'est le rapport que Condorcet désigne entre les mystères de ces fameux sectaires, et ceux des Templiers, et ceux des sociétés secrètes de nos jours. Nous savons ce que furent ces sectaires du midi, nous connoissons leur père ; s'il doit être celui des franc-maçons, la généalogie n'est pas honorable pour les adeptes. Elle nous montre tous les mystères maçonniques remontant, il est vrai, à une antiquité de seize siècles ; mais si cette origine est vraie, à quelle source va-t-elle nous montrer celle des franc-maçons ? Toute l'histoire a parlé clairement : le vrai père des albigeois, des cathares et bégards, bulgares, cotereaux et patarins, de toutes ces sectes du midi désignées par Condorcet, c'est l'esclave vendu à la veuve de Scythien ; c'est l'esclave *Cur-*

(*a*) *Est valdè notandum quòd ipse Johannes et complices sui non audent revelare prædictos errores credentibus suis, ne ipsi discedant ab eis. — Sic tenebant Albanenses, exceptis simplicioribus quibus singula non revelabantur.* (Reinier, *de Catharis Lugduni et Albanens.*) Voilà précisément les secrets des premières et arrière-loges maçonniques, des simples dupes et des adeptes consommés.

bique, plus généralement connu sous le nom de *Manès*. Ce n'est pas notre faute, c'est à Condorcet même que les adeptes doivent s'en prendre, s'il faut pour retrouver le père des loges maçonniques et de tous leurs mystères, remonter tout de même au berceau de cet esclave. Il nous en a coûté de dévoiler l'humiliante origine, mais Condorcet nous la montre de loin. Il a vu cet esclave indigné des liens qui garottèrent son enfance, cherchant à se venger sur la société même de la bassesse de son premier état. Il l'a entendu prêchant la liberté, parce qu'il étoit né dans l'esclavage; prêchant l'égalité, parce qu'il étoit né au dernier rang de l'espèce humaine. Il n'a pas osé dire : Le premier jacobin franc-maçon fut un esclave; mais il nous a montré les enfans de Curbique dans les sectaires du midi, dans les Templiers; il a montré les frères héritiers de ces sectaires et des Templiers, dans les adeptes franc-maçons; c'étoit en dire assez pour ne leur donner à tous qu'un même père.

Gardons-nous cependant d'affirmer sur cette simple preuve. Si les mystères de la maçonnerie remontent à Manès, s'il en est le vrai père, s'il est le fondateur des loges, c'est d'abord à ses dogmes, c'est ensuite à la ressemblance, à la conformité des secrets, des symboles, qu'il faut le reconnoître. Que le lecteur se prête donc ici à nos rapprochemens; la vérité qui en résultera n'est pas indifférente pour l'histoire; elle est sur-tout d'un bien grand intérêt pour les chefs des empires.

1.° Quant aux dogmes d'abord, jusques à la naissance des maçons éclectiques, c'est-à-dire jusques à ce moment où les impies du siècle ont apporté dans les mystères des loges tous ceux de leur déisme et de leur athéisme, on ne trouvera point dans le vrai code maçonnique d'autre Dieu ou d'autre *Jéhovah* que celui de Manès, ou l'Etre

universel divisé en Dieu bon, en Dieu mauvais. C'est celui du maçon cabaliste, des anciens Rose-Croix ; c'est celui du maçon martiniste, qui semble n'avoir fait que copier Manès et les adeptes albigeois. S'il est ici quelque chose d'étonnant, c'est que dans un siècle où les dieux de la superstition devoient faire place à tous les dieux des sophistes modernes, celui de Manès se soit encore soutenu dans tant de branches maçonniques.

2.° De tout temps les folies de la cabale de la magie fondée sur la distinction de ce double Dieu, sont venues se mêler aux loges maçonniques ; Manès faisoit aussi des magiciens de ses élus. *Magorum quoque dogmata Manes novit et in ipsis volutatur.* (Centur. Magd. ex August.)

3.° C'est sur-tout de Manès que provient cette fraternité religieuse, qui pour les arrière-adeptes n'est que l'indifférence de toutes les religions. Cet hérésiarque vouloit avoir pour lui les hommes de toutes les sectes ; il leur prêchoit à toutes qu'elles arrivoient toutes au même objet ; il promettoit de les accueillir toutes avec la même affection. (*Voy. Baronius, in Manet.*)

4.° Mais dans ce code de Manès, ce qu'il importe sur-tout de rapprocher du code des arrière-maçons, ce sont les principes de toute égalité, de toute liberté désorganisatrices. Pour empêcher qu'il n'y eût des princes et des rois, des supérieurs et des inférieurs, l'hérésiarque disoit à ses adeptes : Que toute loi, toute magistrature, est l'ouvrage du mauvais principe : *Magistratus civiles et politias damnabant, ut quæ à Deo malo condita et constituta sunt.* (Voyez Centur. Magdeb. t. 2. in Manet.)

5.° Pour empêcher qu'il n'y eût des pauvres et des riches, il disoit que tout appartient à tous, que personne n'a droit de s'approprier un champ,

une maison : *Nec domos, nec agros, nec pecuniam ullam possidendam.* (Ibid. ex Epiph. et August.)

Cette doctrine devoit souffrir des modifications dans les loges, comme chez les disciples de Manès. Sa marche conduisoit à l'abolition des lois et de tout christianisme, à l'égalité et à la liberté, par les voies de la superstition et du fanatisme; nos sophistes modernes devoient donner à ses systêmes une nouvelle tournure, celle de leur impiété. L'autel et le trône devoient en être également victimes : l'égalité, la liberté contre les rois et contre Dieu, pour les sophistes tout comme pour Manès, sont toujours le dernier terme des mystères.

6.° Mêmes rapports encore dans les gradations des adeptes, avant que d'arriver aux profonds secrets. Les noms ont changé, mais Manès avoit ses *croyans*, ses *élus*, auxquels vinrent bientôt se joindre les *parfaits*. Ces derniers étoient les impeccables, c'est-à-dire les absolument libres, parce qu'il n'y avoit pour eux aucune loi dont la violation pût les rendre coupables. (*Hieron. præm. dial. cont. Pelag.*) Ces trois grades répondent à ceux d'apprenti, de compagnon et de maître parfait. Celui d'*élu* a conservé son nom dans la maçonnerie, mais il est devenu le quatrième.

7.° Tout comme les maçons encore, le plus inviolable serment lioit les enfans de Manès au secret de leur grade. Depuis neuf ans dans celui des *croyans*, St. Augustin n'étoit pas arrivé au secret des *élus*. *Jura, perjura, secretum prodere noli.* Jure, parjure-toi, mais garde ton secret; c'étoit là leur devise. (*Aug. de Mani.*)

8.° Même nombre encore, et presque identité de signes. Les maçons en ont trois qu'ils appellent *le signe, l'attouchement et la parole;* les mani-

chéens en avoient trois aussi, celui de la parole, celui de l'attouchement et celui du sein : *Signa oris, manuum et sinus.* (Centur. Magd. ex Aug.) Celui du sein étoit d'une indécence qui l'a fait supprimer ; on le retrouve encore chez les Templiers. Les deux autres sont restés dans les loges.

Tout maçon qui veut savoir si vous *avez vu la lumière*, commence par vous tendre la main, pour voir si vous le toucherez en adepte. C'étoit précisément au même signe que les manichéens se reconnoissoient en s'abordant, et se félicitoient d'avoir vu la lumière : *Manichæorum alter alteri obviam factus, dexteras dant sibi ipsis signi causâ, velut à tenebris servati.* (Ibid. ex Epiph.)

9.° Si nous pénétrons à présent dans l'intérieur des loges maçonniques, nous y verrons partout les images du soleil, de la lune, des étoiles. Tout cela n'est encore que les symboles de Manès et de son Dieu bon, qu'il faisoit venir du soleil, et de ses esprits qu'il distribuoit dans les étoiles. Si celui qui demande à être initié n'entre encore aujourd'hui dans les loges qu'avec un bandeau sur les yeux, c'est qu'il est encore sous l'empire des ténèbres dont Manès fait sortir son Dieu mauvais.

10.° Je ne sais s'il est encore des adeptes francmaçons assez instruits sur leur généalogie, pour savoir la véritable origine de leurs décorations, et de la fable sur laquelle est fondée toute l'explication des arrière-grades. Mais c'est ici plus spécialement que tout montre les enfans de Manès. Dans le grade de maître, tout appelle le deuil et la tristesse ; la loge est tendue en noir ; au milieu est un catafalque porté sur cinq gradins, recouvert d'un drap mortuaire tout autour, les adeptes dans un silence profond, et déplorant la mort d'un homme dont les cendres sont censées reposer dans ce cercueil. L'histoire de cet homme est d'abord celle

d'Adoniram ; elle devient ensuite celle de Molay dont il faut venger la mort par celle des tyrans. L'allégorie est menaçante pour les rois, mais elle est trop ancienne pour ne pas remonter plus haut que le grand-maître des Templiers.

Toute cette décoration se retrouve dans les anciens mystères des enfans de Manès ; cette même cérémonie est précisément celle qu'ils appeloient *Bema*. Ils s'assembloient aussi autour d'un catafalque élevé sur le même nombre de gradins, et couvert de décorations proportionnées à la cérémonie. Ils rendoient alors de grands honneurs à celui qui reposoit sous ce catafalque. Mais ces honneurs étoient tous adressés à Manès ; c'étoit sa mort qu'ils célébroient. Ils consacroient à cette fête précisément le temps où les chrétiens célèbrent la mort et la résurrection de Jésus-Christ (*a*).

C'est un reproche qui leur fut souvent fait par les chrétiens ; et aujourd'hui c'est encore celui que je vois faire aux maçons *Rose-Croix*, sur l'usage où ils sont de renouveler leur funèbres cérémonies précisément au même temps. (*Voyez M. le Franc, grade de Rose-Croix* (*b*).

11.° Dans les jeux maçonniques, les mots mystérieux renfermant tout le sens de cette cérémonie, sont *Mac Benac*. L'explication littérale de ces

(*a*) *Plerumque Pascha nullum celebrant, — sed Pascha suum, id est diem quo Manichœus occisus, quinque gradibus instructo tribunali, et pretiosis linteis adornato, ac in promptu posito, et objecto adorantibus, magnis honoribus prosequuntur.* (Aug. contra epist. Manich.)

(*b*) Je crains d'avoir dit quelque part que la principale fête des Rose-Croix étoit le Vendredi-Saint; ce seroit une erreur : suivant leurs statuts c'est le Jeudi-Saint qu'ils doivent s'assembler, précisément encore pour opposer, comme enfans de Manès, la Pâque maçonnique à celle des chrétiens.

mots,

mots, suivant les maçons, est celle-ci : *la chair quitte les os.* Cette explication reste elle-même un mystère, que le supplice de Manès explique très-naturellement. Cet hérésiarque avoit promis de guérir par ses prodiges l'enfant du roi de Perse, pourvu qu'on écartât tout médecin. Le jeune prince mourut, Manès fuit ; mais il fut enfin découvert et ramené au roi, qui le fit écorcher tout vif avec des pointes de roseaux. (*Epiph. Baronius, Fleury, etc.*) Voilà assurément l'explication la plus claire du *Mac Benac*, *la chair quitte les os* ; il fut écorché vif (*a*).

12.° Il n'est pas jusques à la circonstance de ces roseaux qui ne vienne à l'appui de nos rapprochemens. On s'étonne de voir les Rose-Croix commencer leurs cérémonies par s'asseoir tristement en silence et par terre, se lever ensuite et marcher en portant de longs roseaux. (*Voyez M. le Franc, grade de Rose-Croix.*) Tout cela s'explique encore, quand on sait que c'est précisément dans cette posture que se tenoient les manichéens, affectant de s'asseoir ou même de se coucher sur des nattes faites de *roseaux*, pour avoir toujours présente à l'esprit la manière dont leur maître étoit mort. (*Cent. Magd. Baron, etc.*) Cet usage les fit nommer *Matarii.*

La véritable histoire des manichéens nous offri-

(*a*) Si l'on disoit que dans ce grade tout paroît fondé sur Adoniram et le temple de Salomon, je répondrois, oui, quant aux mots ; mais quant aux choses, il n'y a rien dans l'histoire de Salomon et du temple sur cette mort d'Adoniram. Tout est allégorique ; l'allégorie s'applique uniquement à Manès. Le *Mac Benac* est applicable aux chevaliers du Temple. Toute la cérémonie se retrouve d'ailleurs bien long-temps avant eux ; ils ont pu changer la fable conformément à leur profession : ils ont laissé les choses, et le mot essentiel, le *Mac Benac* qui rapporte tout à Manès.

roit ici bien d'autres rapprochemens. Nous trouverions chez eux, par exemple, toute cette fraternité que les maçons exaltent, et tout ce soin qu'ils ont de s'aider les uns les autres; fraternité louable assurément, si on ne pouvoit pas lui reprocher d'être exclusive. Les maçons ont semblé mériter ce reproche; c'est encore un vrai reste des manichéens. Très-empressés à secourir leurs adeptes, ils étoient d'une dureté extrême pour tout autre indigent : *Quin et homini mendico, nisi Manichæus sit, panem et aquam non porrigunt.* (August. de morib. Manich. et contrà Faust.)

Nous pourrions observer encore chez les manichéens et les franc-maçons, le même zèle pour la propagation de leurs mystères. Les adeptes du jour se glorifient de voir leurs loges répandues dans tout l'univers. Tel étoit aussi l'esprit propagateur de Manès et de ses adeptes. Addas, Herman et Thomas allèrent par ses ordres établir ses mystères, l'un en Judée, le second en Egypte, le troisième en Orient, tandis qu'il prêchoit lui-même en Perse et en Mésopotamie. Il eut ensuite douze apôtres, et même vingt-deux, suivant quelques historiens. En très-peu de temps on vit ses adeptes, comme aujourd'hui les franc-maçons, répandus sur toute la terre. (*Cent. Magdeb. ex Epiph.*)

Je m'en tiens aux rapports les plus frappans. Ils nous montrent les arrière-grades de la franc-maçonnerie, tous fondés sur le *Bema* des enfans de Manès. C'étoit lui qu'il falloit venger des rois qui l'avoient fait écorcher, de ces rois d'ailleurs, suivant sa doctrine, tous établis par *le mauvais Génie*; la parole à retrouver étoit cette doctrine même à établir sur les ruines du christianisme. Les Templiers, instruits par des adeptes répandus en Palestine et en Egypte, substituèrent à Manès leur

grand-maître Molay, comme objet de leur vengeance ; l'esprit des mystères et de l'allégorie resta le même. C'est toujours les rois et le christianisme à détruire, les empires et les autels à renverser, pour rétablir *l'égalité et la liberté* du genre humain.

Ce résultat n'est rien moins que flatteur pour les franc-maçons ; il leur montre pour père de leurs loges et de tout leur code d'égalité, de liberté, un esclave écorché vif pour ses impostures. Quelque humiliante que soit cette origine, ce n'en est pas moins là qu'aboutit la seule marche à suivre pour retrouver la source de leurs mystères. Leurs arrière-secrets sont tous fondés sur cet homme à venger, sur cette parole ou doctrine à retrouver dans le troisième grade ; tout ce troisième grade n'est qu'une répétition sensible et évidente du *Bema* des élus de Manès ; le fameux *Mac Benac* ne s'explique évidemment que par le genre de supplice infligé à Manès ; tout remonte jusqu'à cet esclave de *la veuve du Scythien* (*a*) ; on peut défier les franc-maçons de rien trouver de semblable au grade de *Mac Benac*, ni avant, ni après le *Bema* des manichéens, si ce n'est dans ce *Bema* lui-même ; c'est donc jusque là qu'il faut remonter,

(*a*) Cette circonstance n'expliqueroit-elle pas encore un usage des maçons? Lorsqu'ils se trouvent dans quelque danger, et qu'ils espèrent pouvoir être entendus par quelques frères, pour s'en faire connoître et les appeler au secours, ils élèvent les mains sur la tête, en criant : *A moi, les enfans de la veuve.* Si nos maçons l'ignorent aujourd'hui, les anciens adeptes le savoient, et toute l'histoire le répète : Manès fut adopté par cette veuve du Scythien : il fut l'héritier des richesses qu'elle avoit reçues de son mari ; *A moi les enfans de la veuve* désigne donc encore bien naturellement les disciples de Manès.

et c'est là qu'il faut s'arrêter pour retrouver la source des mystères maçonniques.

Le silence des plus savans maçons sur cette origine, prouve bien qu'elle est humiliante ; mais il ne prouve pas absolument qu'elle leur soit inconnue. Il est bien difficile au moins qu'ils aient si souvent commenté dans leurs mystères de la cabale, le *Jéhovah* de Manès, divisé comme le leur, en Dieu bon et mauvais, sans connoître le grand auteur de ce systême ou celui dont le nom est resté à la secte du double Dieu ; sans reconnoître ce Manès si fameux d'ailleurs, comme exercé lui-même dans tous les mystères de la cabale ou de la magie et de l'astrologie.

Il est bien difficile que le héros des martinistes n'ait pas vu que son apocalypse étoit celle de ce même hérésiarque. Il est bien difficile que Condorcet, cherchant l'origine des sociétés secrètes, rapprochant de si près les Templiers et les albigeois, ait ignoré ce que toute l'histoire lui disoit, que les albigeois et toutes leurs diverses branches (dont il faut pourtant distinguer les vaudois) n'étoient réellement que des *Manichéens ;* que d'ailleurs toutes les infamies attribuées aux Templiers, sont précisément celles qu'on attribuoit aux manichéens ; que toutes ces horreurs s'expliquent par la doctrine de Manès.

Quand on voit enfin les principaux adeptes de la maçonnerie, des Lalande, Dupuis, le Blond, de Launaye, *s'efforcer de substituer aux mystères de la religion chrétienne les erreurs des Manichéens et des Perses*, il est bien plus difficile encore de penser que ces profonds adeptes ignoroient le véritable auteur de leurs mystères. (*Voyez les observations de M. le Franc sur l'histoire générale et particulière des religions, chap. I.er*)

Cependant il peut se faire que l'histoire des Templiers et de leur grand-maître, devenue plus intéressante pour les adeptes, leur ait fait oublier une origine plus flétrissante.

Notre objet, à nous, dans toutes ces recherches, étoit bien moins d'humilier tous les frères, que de leur dévoiler les piéges d'une secte si justement flétrie dès les premiers jours de son existence. Notre objet est sur-tout que l'on conçoive enfin quel intérêt avoient et la religion et les empires à constater le grand objet d'une société secrète, répandue dans toutes les parties de l'univers; d'une société dont on ne peut douter d'abord que le secret ne soit tout dans les mots confiés aux adeptes dès le premier grade de la maçonnerie, dans ces mots *égalité et liberté;* d'une société dont les derniers mystères ne sont que l'explication de ces mots, dans toute l'étendue que la révolution des jacobins leur a donnée.

La haine d'un esclave pour ses fers, lui fait trouver ces mots, *égalité et liberté;* le ressentiment de son premier état lui fait croire que le démon seul a pu être l'auteur de ces empires, où l'on trouve des maîtres et des serviteurs, des rois et des sujets, des magistrats et des citoyens. Il fait de ces empires l'ouvrage du démon, et laisse à ses disciples le serment de les détruire. Il se trouve en même temps héritier des livres et de toutes les absurdités d'un philosophe, grand astrologue et magicien fameux; de ces absurdités et de tout ce que lui a dicté sa haine contre les distinctions et les lois de la société, il compose le code monstrueux de sa doctrine. Il se fait des mystères, distribue ses adeptes en différens grades; il établit sa secte. Trop justement puni pour ses impostures, il leur laisse en mourant son supplice à venger, comme un

nouveau motif de haine contre les rois. Cette secte s'étend en Orient et en Occident ; à l'aide du mystère elle se perpétue, se propage ; on la retrouve à chaque siècle. Eteinte une première fois en Italie, en France et en Espagne, elle y arrive de nouveau de l'Orient dans le onzième siècle. Les chevaliers du Temple en adoptent les mystères ; leur extinction offre à la secte une nouvelle tournure à prendre dans ses jeux. La haine des rois et du Dieu des chrétiens ne fait que s'y fortifier par de nouveaux motifs. Les siècles et les mœurs varient les formes, modifient les opinions ; l'essence reste ; c'est toujours la prétendue lumière de l'égalité et de la liberté à répandre ; c'est toujours l'empire des prétendus tyrans religieux et politiques, des pontifes, des prêtres, des rois et du Dieu des chrétiens à renverser, pour rendre au peuple la double égalité, la double liberté, qui ne souffrent ni la religion de Jésus-Christ, ni l'autorité des souverains. Les grades des mystères se multiplient, les précautions redoublent pour ne pas les trahir ; le dernier des sermens est toujours : Haine au Dieu crucifié, haine aux rois couronnés.

Tel est le précis historique de la franc-maçonnerie, tel est le fonds de ses secrets. Que le lecteur réunisse les preuves que nous avons tirées de la nature même des grades maçonniques, toutes celles que nous a fournies la doctrine des plus savans, des plus zélés maçons sur leurs mystères, toutes celles enfin que nous avons tirées de leurs opinions même sur l'origine de leur société, je ne crois pas qu'il puisse rester le moindre doute sur le grand objet de cette institution. Que l'on médite ensuite la manière dont nous nous sommes trouvés forcés de remonter de Condorcet, des franc-maçons du jour, à l'esclave Curbique, et de

nous arrêter à cet hérésiarque, pour retrouver dans lui et ses adeptes les vrais auteurs du code et des mystères maçonniques; je ne crois pas qu'on puisse désormais hésiter sur leur première source.

Il nous reste à montrer comment ces mêmes mystères devinrent pour les sophistes conjurés contre le Dieu du christianisme et contre tous les rois, le grand moyen de hâter leurs complots et d'amener la révolution; mais ne terminons pas ce chapitre sans renouveler nos protestations en faveur du grand nombre de franc-maçons, qui jamais ne furent admis aux derniers mystères de la secte. Admirons la sagesse de cette nation anglaise, qui n'a rendu la maçonnerie si commune chez elle, qu'en arrêtant les adeptes précisément au grade qu'on ne pouvoit franchir sans s'exposer à des explications dangereuses. Admirons-la surtout d'avoir su faire une vraie source de bienfaits pour l'Etat, de ces mêmes mystères qui, ailleurs, ne recèlent qu'une profonde conspiration contre l'Etat et la religion. Plus nous avons mis d'importance à dévoiler ce que les franc-maçons avoient de menaçant pour les empires dans leurs arrière-loges, moins il nous en coûte de rendre justice à ceux que nous voyons si généralement s'en tenir aux principes d'une égalité bienfaisante et d'une liberté toujours soumise aux lois.

CHAPITRE XIV.

SIXIÈME DEGRÉ DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

Union des Philosophes et des Franc-Maçons.

Premiers obstacles et propagation des loges maçonniques.

LA plupart des franc-maçons font aujourd'hui aux écossais l'honneur de regarder leur grande loge comme le berceau de toutes les autres. C'est

là, nous disent-ils, que les Templiers se réunirent pour la conservation de leurs mystères ; c'est de là que la franc-maçonnerie passa en Angleterre, en France, en Allemagne et dans tous les autres empires. Cette opinion n'est pas sans vraisemblance quant à la forme (*a*) et à la marche

(*a*) Je dis *quant à la forme actuelle des loges*, non quant à la substance des mystères, car il y a eu longtemps en Angleterre des franc-maçons qui ne prétendoient venir ni des Templiers, ni de la grande loge d'Ecosse. C'est ce que nous voyons par un manuscrit de deux cent soixante ans d'antiquité, conservé à Oxford dans la bibliothèque de Boldey. Ce manuscrit est la copie de certaines questions écrites elles-mêmes environ cent ans avant, de la main d'Henri VI. L'original date donc aujourd'hui d'environ trois cent trente ans, puisque Henri VI mourut en 1471. (*Voyez lettre de Locke sur ce manuscrit; illustrat. of Macon. by Will. Preston.*)

Il est deux remarques importantes à faire sur cet écrit. La première, que l'adepte interrogé sur l'origine de la maçonnerie, ne dit pas un mot des Templiers. Il répond au contraire que tous ses importans secrets furent apportés en Europe par des marchands Vénitiens qui revenoient de l'Orient. (*comed ffryste fromme the este ynn Venetia.*) Locke soupçonne ici que dans ces temps d'ignorance *monacale* les maçons pourroient bien s'être trompés, et avoir pris les *Vénitiens* pour les *Phéniciens*. Locke ne pouvoit guères plus mal choisir son temps pour appuyer un pareil soupçon. Les maçons et toute l'Europe, et les moines sur-tout, avoient appris alors, plus que jamais, par les croisades, à distinguer les *Phéniciens* des *Vénitiens*, sur-tout *Tyr* de *Venise*. Rien n'est plus simple que la réponse de ce franc-maçon, disant à Henri VI que ses mystères ont été apportés d'*Orient* par les *Vénitiens*. Tous les maçons conviennent en effet que les Templiers les avoient appris en *Orient*. Il est très-naturel que les Vénitiens, si fameux en ce temps-là par leurs courses et leur commerce en Orient, aient pris ces mystères à la même source que les Templiers, dont l'histoire n'étoit pas venu se mêler à toutes les loges maçonniques; mais nous voilà toujours ramenés au berceau de Manès, à ces mêmes contrées dont la

actuelle des mystères; mais de quelque part qu'ils se soient répandus en Europe, il est constant au moins qu'il y avoit des loges maçonniques en France et dans presque tous les autres empires, vers le commencement du siècle où nous vivons. En 1735, elles furent proscrites par un édit des Etats de Hollande; deux ans plus tard, Louis XV les défendit en France; et en 1738, Clément XII lança contre elles sa fameuse Bulle d'excommunication, renouvelée par Benoît XIV. En 1748 les franc-maçons furent encore proscrits en Suisse par le conseil de Berne.

Par la nature même de ces mystères, cette association pouvoit résister long-temps encore à toutes ces foudres. Des hommes dès long-temps instruits à se cacher, n'avoient d'autre précaution

---

secte et ses mystères s'étoient notoirement répandus en Europe.

La seconde observation que j'ai à faire sur cet ancien manuscrit, c'est qu'on y voit que même en Angleterre la franc-maçonnerie comprenoit alors tous ces systêmes de la cabale, de l'astrologie, de la divination, sciences toutes fondées sur le double principe de Manès. J'y vois encore l'art de vivre *sans espérance comme sans crainte*, ce qui étoit aussi le grand objet de Manès, comme celui de tous les impies; l'art de faire consister la perfection, la vraie liberté à ne rien croire d'un état à venir, qui puisse nourrir l'espoir du juste, effrayer le méchant; et tout cela avec le langage universel des franc-maçons. *The art of Wundewerckinge and of foresaynge thynge to come — the skylle of becommynge gude and parfyghte wythouten the holpynges of fere and hope; and the universal longage of Maconnes.* A travers tous les éloges de la franc-maçonnerie, voilà tout ce que l'on trouve dans ce monument dont les maçons se montrent si jaloux, si glorieux. Le lecteur réfléchi n'y reconnoîtra pas certainement la preuve de tout ce qu'ils nous disent sur la prétendue innocence de leurs mystères.

à prendre que celle d'éviter l'éclat des assemblées nombreuses, pour se soustraire à toutes les recherches. C'étoit dans la nature même de leurs dogmes que se trouvoit alors le plus grand obstacle à leur propagation. L'Angleterre, il est vrai, dégoûtée d'une égalité et d'une liberté dont les longues horreurs de ses Lolhards, de ses anabaptistes et des presbytériens lui avoient fait sentir les conséquences, avoit purgé ses jeux de toute explication tendante au bouleversement des empires; mais il y restoit encore des adeptes que les principes désorganisateurs attachoient aux anciens mystères. C'étoit plus spécialement cette espèce d'adeptes qui conservoient le zèle de la propagation; c'étoient ceux-là qui, jaloux d'attirer Voltaire dans leur parti, lui avoient fait écrire par Thiriot, alors en Angleterre, que malgré le titre *d'égalité, de liberté* donné à ses épîtres, il n'alloit pas au fait.

Malheureusement pour la France et pour le reste de l'Europe, ce fut aussi cette même expèce d'adeptes qui contribua le plus à la propagation des mystères. Leurs succès furent d'abord leuts et insensibles. Il en avoit coûté à Voltaire d'en venir aux principes désorganisateurs; il devoit en coûter bien davantage aux jeunes gens et à la multitude des citoyens, dans qui la religion réprimoit encore l'esprit d'indépendance et jusqu'à cet esprit de curiosité, d'ardeur pour un secret qu'on ne pouvoit apprendre qu'à l'aide d'un serment, qui pouvoit se trouver un parjure.

En France sur-tout, il devoit en coûter à des hommes qui n'étoient pas encore accoutumés aux déclamations contre les souverains et l'état social, d'applaudir à des mystères, dont le dernier secret étoit celui de l'apostasie et de la révolte. La politique des adeptes d'abord, ensuite les progrès des sophistes en France, lévèrent ces obstacles.

Les franc-maçons avoient, suivant leur usage, cherché à s'introduire dans l'esprit d'un homme, dont la protection les rassurât contre l'indignation du souverain. Avec le tablier de maçon, ils offrirent au prince de Conti le titre de grand-maître sur les loges françaises. Le prince consentit à se faire initier; les mystères furent pour lui ce qu'ils sont pour tous ceux dont les sentimens sont trop connus pour leur parler d'une liberté, et d'une égalité sous laquelle leur rang et toute leur grandeur disparoîtroient. Bien des princes et quelques souverains firent la même faute. L'empereur François I voulut aussi être maçon; il protégea les frères, qui jamais ne lui dirent que ce qu'il leur plaisoit de lui dévoiler, en respectant sa piété. Frédéric II, roi de Prusse, fut aussi franc-maçon. Les adeptes lui donnèrent tous leurs secrets contre le Christ; ils se gardèrent bien d'opposer leur égalité, leur liberté aux droits d'un sceptre qu'il étoit si jaloux de maintenir.

Enfin, il n'y a pas jusqu'aux princesses, dont la politique des frères maçons n'ait su se faire des protectrices, en les initiant aux petits mystères de la fraternité. Marie-Charlotte, aujourd'hui reine de Naples, avoit cru sans doute ne protéger dans eux que des sujets fidèles; elle demanda grace pour des frères proscrits et même en danger de subir le dernier supplice. Une médaille frappée en mémoire du signalé bienfait, la santé de cette auguste reine ajoutée dans les repas maçonniques à celle du grand-maître, sembloient le gage le plus infaillible de la reconnoissance des frères. Ils se multiplièrent à l'ombre de ses ailes. Quand la conspiration a éclaté à Naples, les frères protégés se sont trouvé autant de jacobins conjurés. Le complot avoit été tramé dans les loges, et la tête de la reine protectrice étoit la première proscrite.

Des seigneurs et des nobles, maçons en très-grand nombre, étoient entrés dans les loges et dans la même conspiration ; la cour a dévoilé un arrière-complot, en vigueur duquel les nobles jacobins franc-maçons, et tous les autres nobles, devoient être massacrés immédiatement après la famille royale, par les frères maçons égaux et roturiers.

En prévenant ces faits, que les historiens de la révolution auront un jour à développer, mon intention se fixe uniquement sur cette politique dont tant de grands seigneurs ont été dupes. Les arrière-maçons les recherchoient, leur communiquoient même toute la partie de leurs mystères qui ne menace que la religion. Leur association rassuroit les souverains, qui ne soupçonnoient pas des complots contre leur couronne, dans des loges fréquentées par les amis naturels et en quelque sorte par les alliés du trône. Cette politique des arrière-maçons fit une grande partie de leurs succès. Le nom des plus fidèles serviteurs des rois servoit à couvrir les embûches cachées dans les derniers mystères ; celui du prince de Conti persuada aisément à Louis XV qu'il n'avoit rien à craindre des franc-maçons. La police de Paris suspendit ses recherches ; on toléra les loges. Les sophistes et les progrès de l'impiété leur fournirent, pour se multiplier, des moyens plus puissans encore et plus efficaces.

A mesure que se répandoient en Europe toutes ces productions, dont Voltaire et le club d'Holbach vinrent à bout de l'inonder, les conquêtes des franc-maçons devoient très-naturellement s'étendre. Alors il fut aisé aux philosophes de se faire écouter par des hommes déjà tous disposés aux secrets des mystères par ces productions antichrétiennes, antiroyalistes, et de leur inspirer le

désir d'un nouvel ordre de choses à connoître dans les loges. La curiosité, secondée par l'impiété, fournissoit chaque jour de nouveaux adeptes; l'impiété satisfaite propageoit et l'esprit et le désir de la maçonnerie : ce fut là le grand service qu'elle dut aux sophistes du siècle.

De leur côté, les sophistes de l'impiété et de la rébellion ne furent pas long-temps à s'apercevoir combien les franc-maçons fraternisoient avec toute leur philosophie. Ils voulurent savoir ce que c'étoit que des mystères dont les profonds adeptes se trouvoient leurs plus zélés disciples. Bientôt les philosophes français se firent tous maçons. Plusieurs années avant la révolution, il étoit bien difficile de trouver dans Paris un sophiste qui n'appartînt pas à quelqu'une des loges maçonniques. Voltaire seul n'avoit pas été initié. Les frères lui avoient trop d'obligations, ils lui devoient un trop grand nombre d'adeptes, pour qu'il mourût sans avoir reçu l'hommage de leur reconnoissance. L'impie octogénaire ne fut pas plutôt de retour dans Paris, qu'ils se mirent à préparer la plus pompeuse des fêtes pour son admission aux mystères. A quatre-vingts ans, Voltaire vit la lumière. Quant il eut prononcé son serment, le secret qui le flatta le plus, fut d'apprendre que les adeptes, désormais ses frères, étoient depuis long-temps ses plus zélés disciples; que leur secret consistoit tout entier dans cette *égalité* et cette *liberté* qu'il avoit si souvent prêchées lui-même contre le Dieu de l'évangile et contre les prétendus tyrans. La loge retentit en ce jour de tant d'applaudissemens, les adeptes rendirent tant d'hommages au nouveau frère, et il sentit si bien à quoi il les devoit, qu'alors au moins, croyant le vœu de son orgueil et le vœu de sa haine accomplis, il lâcha ce blasphême : *Ce*

triomphe vaut bien celui du Nazaréen. La formule sacrée des mystères lui devint si précieuse, que l'antique adepte Franklin, ayant eu la bassesse de lui présenter ses enfans à bénir, il ne prononça sur eux que ces paroles, *égalité et liberté.* (Vie de Voltaire.)

Après toutes les preuves que nous avons données du sens de ces paroles chez les profonds adeptes, s'il est encore quelqu'un qui ne voie pas tout ce qu'elles annoncent contre le Christ, contre les rois, qu'il se rappelle donc en quel sens Voltaire venoit alors lui-même de les expliquer aux genevois ; quelle étendue il savoit leur donner, alors sur-tout qu'il fut admis parmi les frères *égaux et libres.* Qu'il se transporte à cette initiation ; qu'il y voie l'adepte couronné, et ceux qui le couronnent, et tous ceux qui l'entourent en ce jour. Il ne faut désormais d'autre preuve que la liste des frères, pour concevoir l'objet de leurs mystères. Là, sur la même ligne, se trouvent sophistes et maçons, précisément tous ceux qui ont appelé la chûte de l'autel et du trône par leurs productions, tous ceux qui l'ont votée par leurs décrets, tous ceux qui l'ont consommée par leurs forfaits. Là, sur la même ligne, et sous le nom de frères, sont les impies Voltaire, Condorcet, Lalande, Dupuis, Bonneville, Volney, tous les anciens et les nouveaux blasphémateurs ; là, sont encore Fauchet, Bailly, Guillotin, Lafayette, Menou, Chapellier, Mirabeau et Syeyes, tous les fameux conspirateurs ; là sont tout à la fois dans une même loge, les adeptes d'Holbach et les adeptes de Philippe-Egalité. D'où vient cet accord, et quel objet peut réunir tant de frères impies, tant de frères rebelles dans une même loge, si ce n'est l'identité de secret dans leurs mystères? Et pourquoi ce concours de la part des

sophistes aux loges maçonniques, si ce n'est les secours mutuels que doivent se prêter les sophistes et les maçons ?

Pour renverser les trônes, il ne suffisoit pas aux héros de l'encyclopédie d'avoir contre le Christ tous les impies de la cour et des villes et de toutes les classes. Dans les français fidèles à la religion, il restoit encore autant de sujets fidèles à leur roi; dans l'aristocratie des impies eux-mêmes, il étoit de ces hommes, que la fortune, l'ambition, l'habitude attachoient les uns à la personne du souverain, les autres à l'existence de la monarchie. Il étoit une force publique, que le devoir ou l'intérêt des chefs pouvoient opposer aux complots; il étoit une multitude de citoyens qui pouvoient s'élever contre les conjurés.

Quelque nombreux que fussent les disciples de l'impiété, le trône et les autels avoient encore pour eux la multitude. Les sophistes ne voyoient pas leur triomphe sur l'opinion publique assez complet; ils sentirent qu'il leur falloit la force.

Exercés dans les méditations de la révolte, ils ne furent pas bien long-temps à prévoir le parti qu'ils tireroient un jour des loges maçonniques. Dès l'instant de leur initiation, il s'opéra dans les mystères une révolution qui bientôt ne fit plus des franc-maçons français que les enfans de l'encyclopédie. Les Martinistes seuls, et quelques loges de la Cabale, n'avoient pas encore changé les impiétés de l'esclave Curbique pour celles de Voltaire. La véritable source des mystères se retrouvoit encore dans les formes; mais c'est à cette époque qu'il faut rapporter tout ce qui la rend plus difficile à reconnoître. C'est à la réunion des maçons aux sophistes que se fit la métamorphose des arrière-maçons duellistes, en maçons athées, déistes ou panthéistes; c'est alors même que furent ajoutés

aux anciens grades ceux où l'on ne voit plus, dans les *chevaliers du Soleil et les Druides*, que les sophistes de nos jours.

Soit enfans de Manès, soit enfans de l'encyclopédie, c'étoit d'ailleurs toujours dans les arrière-loges même haine pour le Christ, même haine pour les souverains, même conspiration. Pour faire triompher celle du club d'Holbach, les sophistes n'avoient plus qu'à se donner les piques et les bras que pouvoit leur fournir le régime des loges maçonniques. A la tête de ce régime étoit en France un bureau général sous le nom de *Grand-Orient*, et sous les ordres apparens du grand-maître, mais régi en effet par les plus profonds adeptes, et point central de la correspondance générale des loges. C'étoit en même-temps le tribunal en dernier ressort de tous les différends ou procès-maçonniques, et le conseil suprême, dont les ordres ne pouvoient être violés ou éludés, sans encourir la peine des parjures. Près de ce tribunal résidoient les envoyés, les députés des loges répandues dans les diverses villes, chargés de transmettre les ordres, et d'en notifier l'exécution. Chaque loge avoit son président, sous le titre de Vénérable, dont le devoir étoit tantôt de leur faire passer les lois du Grand-Orient, tantôt de disposer les frères aux ordres qui leur arriveroient. Toutes les instructions se transmettoient, ou dans un langage énigmatique, ou par un chiffre spécial, ou par des voies secrètes. De crainte qu'un faux frère ou même qu'un maçon étranger à l'inspection du Grand-Orient ne se mêlât aux vrais adeptes sans en être connu, il étoit un mot d'ordre spécial, changeant tous les semestres, et régulièrement envoyé par le Grand-Orient à toute loge sous son inspection.

Regime des loges maçonniques.

Chaque partie de ce régime étoit comprise sous le serment de ne point révéler aux profanes les secrets

secrets de la franc-maçonnerie. Chaque loge envoyoit par semestre ses contributions pour l'entretien de ce bureau central, et pour les objets qu'on décidoit à ce même bureau concerner l'intérêt général de la maçonnerie. Celles qui n'étoient pas sous l'inspection du Grand-Orient, n'en suivoient pas moins le même régime, sous une mère-loge, qui se donnoit aussi son grand-maître, et entretenoit la même correspondance.

Toute cette partie de la constitution maçonnique étoit à peu près connue de chaque frère; j'ai souvent répété qu'il n'en étoit pas ainsi des arrière-secrets. Le temps devoit venir où l'adepte le plus novice ne devoit pas se montrer pour la révolution moins zélé que l'adepte consommé. Il falloit pour cela remplir les premiers rangs ou les premières loges de toute cette espèce de jeunes insensés, de bourgeois ignorans, ou même de grossiers artisans que les impies séduisent chaque jour, ou de ceux qu'entraînoient les déclamations, les calomnies et toutes les voies de la corruption dirigées contre le clergé, contre le souverain, contre les riches et les puissans.

Avec des frères de cette espèce, on pouvoit, on devoit même se passer des arrière-mystères. Sans leur en dire davantage, il suffisoit d'en prononcer pour eux les premiers mots, *égalité et liberté*. C'étoit là tout ce qu'il en falloit à des hommes dont il seroit facile d'exciter l'enthousiasme et diriger les bras. Un chef dans chaque loge, ou bien très-peu d'adeptes en correspondance habituelle avec le point central des conjurés, pouvoient être informés du jour et de l'instant où les esprits devoient se trouver disposés à l'insurrection, des objets, des personnes sur qui elle devoit tomber. Il n'étoit pas même impossible d'organiser en frères maçons des loges de brigands, de dis-

tribuer d'avance les rôles des soldats et même des bourreaux de la révolution. De ces loges reproduites par-tout, multipliées dans les villes, répandues dans les bourgs, jusque dans les villages, le même régime et les ordres du comité central, pouvoient au même jour, au même instant, faire sortir tous ces essaims d'adeptes, disposés, animés aux combats de l'égalité et de la liberté, armés en un instant de bayonnettes, de piques, de torches et de haches, portant subitement par-tout, tous à la fois, la terreur et le désastre; sachant d'avance les victimes à sacrifier, les châteaux à brûler, les têtes à couper pour le triomphe de l'égalité et de la liberté; dans le désordre même de l'insurrection, conservant tout l'accord des ravages; paralysant tout-à-la-fois, et la justice et la force publique; désorganisant tout, bouleversant tout; et pour s'organiser eux-mêmes dans le nouvel empire, ne faisant que changer les loges souterraines en clubs de jacobins, les adeptes en municipes; montrant enfin la révolution irrésistible consommée, irréparable, dès l'instant où elle paroîtroit, et avant même qu'on n'eût pensé à l'arrêter.

Députés de la loge du Grand-Orient.

En disant les ressources que le régime et les ténèbres du secret maçonnique offroient aux complots des sophistes, je n'ai fait que retracer d'avance la route qu'ils suivirent pour amener enfin et assurer leur révolution. Dès l'année 1776, le comité central de l'*Orient* chargea ses députés de disposer les frères à l'insurrection, de parcourir et visiter les loges dans toute l'étendue de la France, de les presser, de les solliciter en vigueur du serment maçonnique, et de leur annoncer qu'il étoit temps enfin de le remplir par la mort des tyrans.

Celui des grands adeptes qui eut pour sa mission les provinces du Nord, étoit un officier de cavalerie appelé Sinetty. Ses courses révolutionnaires

l'emmenèrent à Lille. Le régiment de la Sarre étoit alors en garnison en cette ville. Il importoit aux conjurés de s'assurer sur-tout des frères qu'ils comptoient parmi les militaires ; la mission de Sinetty n'eut rien moins que le succès dont il s'étoit flatté, mais la manière dont il s'en acquitta suffit à notre objet. Pour le faire connoître, je ne veux que répéter ici l'exposition qu'a bien voulu m'en faire un témoin oculaire, alors officier dans ce régiment de la Sarre, choisi par Sinetty pour entendre l'objet de son apostolat, ainsi que plusieurs autres du même régiment.

« Nous avions, me disoit ce digne militaire, » notre loge maçonnique ; elle n'étoit pour nous, » comme pour la plupart des autres régimens, » qu'un véritable jeu ; les épreuves des nouveaux » arrivés nous servoient de divertissement ; nos » repas maçonniques charmoient nos loisirs et nous » délassoient de nos travaux. Vous sentez bien » que *notre liberté et notre égalité* n'étoient rien » moins que la liberté et l'égalité des jacobins. La » grande généralité et presque l'universalité des » officiers ont su le démontrer, quand la révolu- » tion est arrivée. Nous ne pensions à rien moins » qu'à cette révolution, lorsqu'un officier de cava- » lerie nommé Sinetty, fameux franc-maçon, se » présenta à notre loge. Il fut reçu en frère. » Il ne manifesta d'abord aucun sentiment con- » traire aux nôtres. Mais peu de jours après, il » invita lui-même vingt de nos officiers, à une » assemblée particulière. Nous crûmes qu'il vou- » loit simplement nous rendre la fête que nous lui » avions donnée. Suivant son invitation, nous » nous rendîmes à une guinguette appelée la » Nouvelle-Aventure. Nous nous attendions à un » simple repas maçonnique, lorsque le voilà qui » prend la parole en orateur qui a d'importans

» secrets à dévoiler de la part du *Grand-Orient*.
» Nous écoutons; — imaginez notre surprise, quand
» nous le voyons prendre tout-à-coup le ton de
» l'emphase, de l'enthousiasme, pour nous dire
» qu'il en est temps enfin; que les projets si digne-
» ment conçus, si long-temps médités par les vrais
» franc-maçons doivent s'accomplir; que l'univers
» enfin va être délivré de ses fers; que les tyrans
» appelés rois seront vaincus; que toutes les su-
» perstitions religieuses feront place à la lumière;
» que la liberté, l'égalité vont succéder à l'es-
» clavage dans lequel l'univers gémissoit; que
» l'homme enfin va rentrer dans ses droits.

» Tandis que notre orateur se livroit à ces
» déclamations, nous nous regardions les uns les
» autres comme pour nous dire : Qu'est-ce donc
» que ce fou-là? Nous prîmes le parti de l'écouter
» pendant plus d'une heure, nous réservant d'en
» rire librement entre nous. Ce qui nous parois-
» soit le plus extravagant, c'étoit le ton de con-
» fiance avec lequel il annonçoit que désormais
» les rois ou les tyrans s'opposeroient en vain aux
» grands projets; que la révolution étoit infailli-
» ble et qu'elle étoit prochaine; que les trônes et
» les autels alloient tomber.

» Il s'aperçut sans doute que nous n'étions pas
» des maçons de son espèce, il nous quitta pour
» aller visiter d'autres loges. Après nous être quel-
» que temps divertis de ce que nous prenions pour
» l'effet d'une cervelle dérangée, nous avions
» oublié toute cette scène, quand la révolution
» est venue nous apprendre combien nous nous
» étions trompés. »

En publiant ce fait, je sens tout le besoin que j'aurois de l'appuyer ici du nom de celui qui m'en a dévoilé les circonstances; mais on sent aussi les

raisons qu'il peut avoir lui-même pour n'être pas regardé par les frères comme ayant divulgué le secret des loges. Heureusement il existe plusieurs autres témoins. Nous avions dernièrement à Londres, M. le comte de Martange, M. de Bertrix, M. le chevalier de Myon, tous anciens officiers du régiment de la Sarre. Quoique je n'aie point l'honneur de les connoître, et qu'ils doivent être un peu surpris de trouver ici leurs noms, je ne crains pas de me voir démenti, lorsque j'invoquerai leur témoignage sur la mission de Sinetty, et sur la manière dont il la remplit; lorsque j'ajouterai que ce fut leur affection même pour le roi, qui les trompa alors sur le compte de ce prétendu insensé. Ils étoient si éloignés de tout esprit révolutionnaire; ils connoissoient si bien les dispositions des autres officiers français; ils croyoient voir l'autorité du roi si bien affermie, que ce fut là précisément ce qui leur fit prendre Sinetty pour un fou, et regarder comme autant de chimères tout ce qu'il leur disoit de la part de la mère-loge. Aujourd'hui que la révolution est venue dissiper l'illusion, je laisse l'historien et le lecteur méditer sur un fait de cette importance. Les conséquences s'en montrent d'elles-mêmes; elles nous disent tout ce que les frères sophistes et maçons réunis à Paris, dans leur comité central, espéroient alors des adeptes choisis et envoyés pour préparer toutes les loges à l'insurrection. Bientôt il fut donné à Condorcet et à Syeyes d'établir dans le centre de la franc-maçonnerie un apostolat plus général, dont l'objet n'étoit plus de jacobiniser simplement les loges françaises, mais l'univers entier.

Etablissement de la propagande maçonnique.

Ce Condorcet qu'on a vu jaloux de retrouver ses frères dans les albigeois, patarins ou catares, dans tous les jacobins du moyen âge, avoit sans

doute étudié leurs moyens (*a*). Ce que l'Histoire racontoit pour inspirer le mépris et l'horreur de tous leurs artifices, Condorcet le choisit pour les imiter, pour les surpasser même. Le zèle si com-

---

(*a*) Quelques rapports que j'aie déjà montrés entre les Jacobins du moyen âge et ceux de la révolution française, je crois devoir citer ici un monument historique peu connu, mais précieux. C'est une lettre écrite en 1243 à Gérald, archevêque de Bordeaux, par un nommé Yven, de Narbonne, et rapportée tout au long par Matthieu Paris, auteur contemporain. Dans cette lettre, Yvon raconte qu'accusé de donner dans les erreurs des Patarins, il a cru devoir chercher son salut dans la fuite. Arrivé à Côme en Italie, il y trouve des Patarins, se donne à eux comme un homme persécuté pour leur doctrine. Ils l'accueillent, le fêtent comme un frère; et voici ce qu'ils lui découvrent :

« Depuis trois mois, dit-il, j'étois au milieu d'eux, » nourri, traité splendidement et voluptueusement, » apprenant chaque jour contre la foi bien des erreurs » ou plutôt des horreurs, auxquelles je semblois con- » sentir. *A force de bienfaits, ils m'obligèrent de leur* » *promettre que désormais par-tout où j'aurois occasion* » *de converser avec les Chrétiens*, je chercherois cons- » tamment à leur persuader que la foi de Pierre ne sau- » voit personne. *Aussitôt qu'ils m'eurent arraché ce* » *serment*, ils commencèrent à me découvrir leurs se- » crets. Ils me dirent entr'autres, que de diverses villes » de Toscane, et presque de toutes celles de la Lom- » bardie, ils avoient *soin de faire passer à Paris des* » *disciples dociles, qui devoient s'y former à toutes les* » *subtilités de la Logique et aux questions théologi-* » *ques, pour s'en servir à maintenir leurs erreurs et à* » *combattre la foi apostolique. Ils ont encore un grand* » *nombre de marchands qu'ils envoient aux foires, avec* » *la même intention de pervertir les riches laïques et* » *tous ceux avec qui ils ont occasion de manger ou de* » *converser. C'est ainsi que par la variété de leur com-* » *merce, d'un côté ils s'enrichissent de l'argent d'autrui,* » *et de l'autre ils pervertissent les ames.* »

Voilà assurément une société secrète, voilà une propagande bien marquée. Quand on sait que cette société

mun aux adeptes ne lui parut pas assez ardent, assez actif ; il s'unit à Syeyes pour fonder dans la maçonnerie même une vraie société d'apôtres jacobins.

La loge établie à Paris, rue Coq-héron, présidée par le duc de la Rochefoucault, étoit devenue plus spécialement celle des grands maçons. Après le comité central du Grand-Orient, c'est là que se tenoient les plus profonds conseils, c'est là sur-tout que Syeyes et Condorcet tenoient les leurs, avec ceux des frères dont le zèle étoit le plus connu : ce fut là aussi le berceau de ce nouvel apostolat nommé la Propagande. Celui des auteurs qui a le mieux connu cet établissement, est M. Girtaner. Il vivoit à Paris au milieu des sophistes et des maçons ; il vécut ensuite au milieu des jacobins, écoutant tout et voyant tout en vé-

---

est toute composée de Manichéens, soutenant que tous les hommes étant égaux et libres, ne doivent obéir *ni à la puissance spirituelle, ni à la puissance temporelle*, on ne peut guère s'empêcher d'y reconnoître une société de maçons-jacobins. On le peut encore moins, quand ou voit dans cette même lettre le nouvel adepte voyageant de Côme à Milan, à Crémone, à Venise, et jusqu'à Vienne, toujours accueilli et traité par les frères, ne les reconnoissant et ne se faisant reconnaître *qu'à la faveur des signes qu'on lui donne toujours secrètement.* Semper in recessu accepi ab aliis ad alios inter signa. (*Matt. Paris, Hist. Ang. an* 1243.)

Cette lettre, il est vrai, est celle d'un adepte pénitent et fâché d'avoir dissimulé sa foi ; déplorant toutes les horreurs dont il s'est rendu coupable avec les frères ; ne se consolant que par le bonheur qu'il a eu d'en dissuader plusieurs, demandant lui-même à être reçu à pénitence : mais ces circonstances deviennent une nouvelle preuve de sa sincérité, et n'en montrent que mieux la vérité des rapports entre la société secrète des enfans de Manès, vrais maçons-jacobins du moyen âge, et la société secrète des arrière-maçons-jacobins de nos jours.

ritable observateur. Sa qualité de savant étranger, de médecin, le rendant moins suspect, il entra plus avant que bien d'autres dans la confidence des frères. Ce qu'on va lire ici sur la propagande sera presque tout extrait des mémoires de cet auteur sur la révolution française.

« Le club de la propagande est très-différent » du club appelé des jacobins, quoique tous les » deux se mêlent souvent ensemble. Celui des ja- » cobins est le grand moteur de l'assemblée na- » tionale. Celui de la propagande veut être le » moteur du genre humain. Ce dernier existoit » déjà en 1786; les chefs en sont le duc de la » Rochefoucault, Condorcet et Syeyes. »

Pour l'honneur de ce malheureux duc de la Rochefoucault, hâtons-nous de dire que la révolution au moins lui fit reconnoître son erreur. Il s'étoit fait grand-maître de diverses loges maçonniques; il étoit l'instrument de Condorcet et de Syeyes, qui se servoient sur-tout de son argent pour la grande entreprise. Quand il vit la désorganisation de la France prête à succéder au règne des premiers constituans, son zèle pour la propagande se refroidit; il y renonça même; Condorcet et Syeyes en restèrent seuls chefs.

« Le grand objet du club propagandiste est » d'établir un ordre philosophique, dominant sur » l'opinion du genre humain. Pour être admis à » cette société, il faut être partisan de la philo- » sophie à la mode, c'est-à-dire de l'athéisme » dogmatique, ou bien ambitieux, ou mécontent » du gouvernement. La première chose requise » lors de l'initiation, est la promesse du plus pro- » fond secret. On dit ensuite à l'aspirant que le » nombre des adeptes est immense; qu'ils sont » répandus sur toute la terre; que tous sont sans » cesse occupés à découvrir les faux frères pour

» se délivrer d'eux, et se défaire de ceux qui tra-
» hiroient le secret. L'aspirant doit promettre de
» n'avoir lui-même point de secret pour les frères,
» de défendre toujours le peuple contre le gou-
» vernement, de s'opposer constamment à tout
» ordre arbitraire, de faire tout ce qui dépendra
» de lui pour introduire une tolérance générale
» de toute religion.

« Il y a dans cette société deux sortes de mem-
» bres; les contribuables et les non-payans. Les
» premiers fournissent au moins trois louis d'or
» par an, et les riches doublent la contribution.
» Le nombre des payans est d'environ cinq mille;
» tous les autres s'engagent à propager par-tout
» les principes de la société et à tendre toujours
» à son objet. Ces derniers sont au moins cin-
» quante mille.

« En 1790 il y avoit dans la caisse générale de
» l'ordre vingt millions de livres, argent comp-
» tant; suivant les comptes rendus, il devoit s'y
» trouver dix millions de plus avant la fin de 1791.

» Les propagandistes ont deux grades; l'un des
» aspirans, l'autre des initiés. Toute leur doctrine
» repose sur ces bases : Le besoin et l'opinion sont
» les mobiles de toutes les actions de l'homme.
» Faites naître le besoin ou dominer l'opinion,
» et vous ébranlerez tous les systêmes du monde,
» ceux-là même qui semblent le mieux consolidés.

» On ne sauroit nier, disent-ils encore, que
» l'oppression sous laquelle vivent les hommes ne
» soit affreusement barbare. C'est à la lumière phi-
» losophique à réveiller les esprits, à répandre
» l'alarme contre les oppresseurs. Cela une fois
» fait, il n'est plus question que d'attendre le
» moment favorable, celui où les esprits seront
» généralement disposés à embrasser le nouveau
» systême, qu'il faudra alors faire prêcher à la

» fois dans toute l'Europe. S'il est des opposans, » il faudra les gagner ou par la conviction ou par » le besoin. S'ils persévèrent dans leur opposition, » il faudra les traiter comme on traite les juifs, et » leur refuser par-tout le droit de bourgeoisie. »

Un article très-remarquable encore de ce code (et suggéré sans doute par le mauvais succès des premières tentatives) avertit les frères de ne pas essayer leur projet, jusqu'à ce qu'ils soient bien assurés d'avoir fait naître le besoin. Il les prévient, qu'il vaudroit beaucoup mieux attendre cinquante ans que de manquer le but par trop de précipitation.

« La propagande eut de la peine à s'accréditer » en Hollande, elle n'en vint à bout qu'en persua- » dant que la commotion seroit générale ; qu'il » faudroit bien enfin être entraîné comme les » autres peuples. — Aujourd'hui elle tire pour sa » caisse, de grandes sommes d'argent de toutes » les provinces hollandaises. » (*Girtaner*, 3.e *volume*, *pag.* 470 *à* 474, *en allemand.*)

Tels sont les détails que donnoit déjà M. Girtaner au mois de février, année 1791 ; une lettre datée de Paris, premier septembre 1792, les confirme tous, en ajoutant : « Vous pouvez être as- » suré que tout ce que je vous ai écrit sur la pro- » pagande est de la plus grande exactitude ; il y » a tout au plus dans les chiffres quelques erreurs » légères, comme dans tous les nombres ronds » qu'il faut prendre pour des à-peu-près. La pro- » pagande est actuellement dans toute son acti- » vité ; vous en verrez bientôt les suites. »

Au moment où M. Girtaner écrivoit ces paroles, il étoit déjà facile de s'appercevoir de toute l'étendue des succès que les frères attendoient de leur apostolat. L'orateur du club *des Amis du peuple*, établi à Bruxelles, y avoit déjà fait entendre ces

paroles : « Par-tout on forge des chaînes pour le » peuple, mais la philosophie et la raison auront » leur tour ; et il viendra ce jour où le suprême » et souverain seigneur de l'empire Ottoman se » couchera despote, pour se trouver à son réveil » simple bourgeois. » (*Ibid.*)

En confirmation de ces détails, qu'on se rappelle ce que j'ai rapporté de cet adepte, qui longtemps franc-macon de bonne foi, ne fut initié aux derniers mystères que lorsqu'admis enfin au grade de Kadosch il fut jugé digne d'être mis au nombre des propagandistes, et d'aller, à son choix, à Londres, ou à Bruxelles, ou même à Constantinople, répandre les principes de la révolution française, assuré désormais du trésor des frères pour réparer les débris de sa fortune.

C'est ainsi que par le génie des sophistes de l'impiété la maçonnerie s'étoit enrichie de nouveaux grades, et en quelque sorte d'une nouvelle société, destinée à porter et à faire triompher dans tout l'univers les antiques systêmes d'égalité et de liberté. Avec la propagande, elle leur devoit la multitude même de ses adeptes ; ou plutôt en rendant l'impiété commune, l'esprit philosophique avoit tellement accrédité ce systême, qu'il n'étoit presque plus nécessaire d'être admis aux derniers mystères pour entrer dans la grande conjuration.

La Cour et Louis XVI vainement instruits de la conspiration.

Il n'étoit presque plus de novices alors, surtout dans les grandes loges de l'*Orient* et du Contrat social ; la révolution s'y préparoit et s'y pressoit si ouvertement que la Cour ne pouvoit l'ignorer. Parmi de si nombreux adeptes, il devoit s'en trouver à qui cette révolution ne paroîtroit qu'un insigne fléau ; et en effet il s'en trouva plusieurs. Avec une parfaite certitude je mettrai de ce nombre ce même seigneur français, dont j'ai

déjà parlé en rapportant la lettre qui lui fut adressée par Alfonse Leroi.

Interrogé si parmi les maçons il n'avoit rien vu qui tendît à la révolution française, voici ce que répondit ce seigneur : « J'ai été orateur de plusieurs loges, et j'étois pavenu à un grade assez » avancé. Je n'avois rien vu jusqu'alors dans la » maçonnerie que je pusse croire dangereux pour » l'Etat. Je n'y paroissois plus depuis long-temps, » lorsqu'en 1786 je fus rencontré à Paris par un » des confrères; il me reprocha d'avoir abandonné la société, me pressa beaucoup d'y revenir, et d'assister sur-tout à une assemblée » qui devoit être fort intéressante. Je cédai, je » me rendis au jour marqué; je fus bien accueili » et très-fêté. *J'entendis des choses que je ne puis* » *vous dire; mais des choses qui me révoltèrent* » *tellement, que je me rendis aussitôt chez le* » *ministre.* Je lui dis : *Je n'ai qu'une question* » *à vous faire, Monsieur; j'en sens toute l'im-* » *portance et les suites qu'elle peut avoir; mais,* » *dût-elle me conduire à la Bastille, je dois* » *vous demander, parce que j'y crois la sûreté* » *du roi et la tranquillité de l'Etat intéressées,* » *si vous avez les yeux ouverts sur la franc-* » *maçonnerie; si vous savez ce qui se passe* » *dans les loges? Le ministre fit une pirouette,* » *et répondit : Soyez tranquille; vous n'irez* » *point à la Bastille, et les franc-maçons ne* » *troubleront point l'Etat.* »

Le Ministre qui fit cette réponse n'étoit rien moins qu'un de ces hommes qu'on puisse soupçonner avoir le moins du monde favorisé la révolution; mais infailliblement il regardoit aussi comme chimérique tout projet tendant à renverser la monarchie, et il pensoit aussi comme le comte de Vergennes, qu'avec une armée de deux cent

mille hommes on doit peu craindre les révolutions.

Louis XVI lui-même averti des dangers de son trône, restoit dans une sécurité dont il ne reconnut l'illusion qu'au retour de Varenne. *Que n'ai-je cru*, dit-il alors à une personne de confiance, *que n'ai-je cru, il y a onze ans, tout ce que je vois aujourd'hui ! On me l'avoit dès-lors tout annoncé.*

Si quelqu'un en effet devoit peu croire à des projets contre sa personne ou son trône, c'étoit le malheureux Louis XVI. En cherchant le bonheur de ses sujets dans toute la sincérité de son cœur, n'ayant pas la moindre injustice à se reprocher, n'ayant jamais connu que des sacrifices à faire pour son peuple, et ne formant de vœux que pour mériter d'en être aimé, comment auroit-il pu se persuader que l'on viendroit à bout de le faire passer pour un tyran ? Louis XVI n'avoit pas un seul de ces vices qui appellent la haine sur les monarques. Proclamé le plus juste des princes et le plus honnête homme de son empire, il fut aussi trop malheureusement le plus foible des rois. Mais si jamais ministres préparèrent une révolution, ce furent presque tous ceux qui eurent sa confiance. Il s'étoit mis d'abord sous la tutelle du comte de Maurepas ; et l'inertie, l'insouciance de ce premier ministre, ne craignant que les grandes secousses ou les tempêtes, laissèrent paisiblement se préparer toutes celles qui devoient éclater après lui. Le sophiste Turgot ne parut un instant que pour essayer des systêmes qui minoient sourdement la monarchie. Les sordides épargnes de Saint-Germain ne firent qu'affoiblir le monarque, par la suppression de ses plus braves défenseurs. Le charlatan Necker ne sut jamais que ruiner le trésor public par ses emprunts, et accuser M. de Calonne de l'épuiser par ses profusions. Sous le comte de Vergennes, la fausse politique

fomentant au dehors toutes les révolutions, en appeloit tout l'esprit au dedans. Des courtisans avides fatiguoient le Roi par leurs intrigues, aliénoient le peuple par leur scandale, le corrompoient par leur impiété, l'aigrissoient par leur luxe. L'assemblée des notables sembloit se convoquer pour réparer de grandes fautes aux dépens du clergé, de la noblesse; et rien ne répondoit que de grands sacrifices serviroient encore à autre chose qu'à de grandes déprédations. Entre la Cour et la haute magistrature, les dissentions étoient prêtes à renaître; Brienne alloit paroître pour achever de tout perdre, en faisant retomber sur l'autorité tout le mépris, toute la haine qu'il méritoit lui-même. Et pas un seul ministre qui réprimât l'esprit d'impiété, de rébellion; qui sentît ce que c'est que les lois pour un peuple qui hait ou méprise ses chefs, et qui a perdu le frein de sa religion. Les sophistes d'Holbach, les sophistes maçons, les mécontens de toutes les classes, nobles et plébéiens, n'avoient presque plus rien à faire pour créer le désir d'une révolution. C'étoit là le moment que les conjurés attendoient pour fixer et pour hâter la leur; c'étoit là ce que les propagandistes appeloient faire naître le *besoin*. Tout leur disoit qu'il étoit arrivé; ils ne pensèrent plus qu'à concentrer leurs forces pour décider la catastrophe.

En cette même année 1787, où M. de Calonne, jaloux de mettre un terme à l'embarras qu'avoit laissé Necker dans les finances, convoquoit les notables, s'établit à Paris, rue Croix des Petits-Champs, à l'hôtel de Lussan, une société que l'on croyoit nouvelle, sous le nom des *Amis des noirs*; elle n'avoit de nouveau que le nom. Tous les anciens et nouveaux sectaires de la liberté, toutes les classes des sophistes et des maçons révolution-

naires, n'avoient choisi ce mot *Ami des noirs*, que pour cacher le dernier et le plus profond objet de leurs complots, sous le voile de l'humanité même. En occupant l'Europe de la question qu'ils avoient jetée en avant sur l'esclavage des Nègres en Amérique, ils ne pensoient eux-mêmes qu'à s'occuper de cette révolution depuis si long-temps méditée, pour délivrer en Europe et dans tout l'univers tous les peuples du prétendu esclavage des lois et de la prétendue tyrannie des souverains. Leurs loges maçonniques pouvoient devenir suspectes par des assemblées journalières, et ils vouloient ne plus perdre de vue un seul instant le grand objet de leur complot. Les adeptes étoient divisés d'opinions sur le mode de la révolution et sur les lois à substituer à celles des monarques. Tous convenoient de cette *égalité*, de cette *liberté*, le grand secret de leurs mystères; tous ajoutoient qu'il n'y a plus de liberté, d'égalité pour un peuple qui n'est pas souverain, qui ne fait pas lui-même ses lois, qui ne peut pas les révoquer ou les changer; et sur-tout pour un peuple lié à des monarques et à des magistrats qui dominent sur lui irrévocablement, qui seroient autre chose que les agens, les exécuteurs de ses volontés, et révocables à chaque instant comme ses volontés mêmes. Mais parmi ces adeptes il étoit des sophistes dans qui la *liberté*, *l'égalité* se modifioient suivant leurs intérêts, leurs habitudes, leur rang ou leur fortune. Il étoit en quelque sorte des jacobins de l'aristocratie, des comtes, des marquis, des ducs, des chevaliers, et de riches bourgeois. Ceux-là prétendoient bien ne rien perdre de leur fortune ou de leur rang à la nouvelle égalité, ou bien même acquérir, en dépouillant le monarque de ses droits, toute l'autorité et l'influence dont ils l'auroient privé. Il leur falloit un roi semblable à celui des premiers législateurs jacobins, un roi

qu'ils dominassent et qui ne pût les dominer. A d'autres il falloit l'égalité de liberté dans les grands ou dans les riches, balancée par l'égalité de liberté dans les plébéiens et dans un chef commun. C'étoit l'égalité de ces monarchiens, qui dans la suite ont pu se croire absous du crime de rebelles, parce que la révolte n'a pas suivi le cours qu'ils vouloient lui donner. Pour les derniers enfin et pour les plus profonds, il ne falloit ni roi constitutionnel, ni monarchien. Tout roi étoit tyran, et tout tyran devoit être abattu ; toute aristocratie devoit être anéantie ; toute inégalité de titres, de rangs, de pouvoir, devoit être aplanie. Ces derniers avoient seuls les arrière-secrets de la révolution. Ils sentirent qu'on ne pouvoit y arriver que par degrés; qu'il falloit commencer par s'accorder sur les moyens de renverser ce qui étoit, pour attendre du temps, des circonstances, les moyens d'accomplir tout ce qu'ils vouloient faire.

Ce fut dans cet objet que Brissot, Syeyes et Condorcet proposèrent sous le nom de leur société *d'Amis des Noirs*, la réunion générale de tous les adeptes, quelque pût être leur système sur la révolution. Il fut même convenu que l'on inviteroit à se faire inscrire tout homme que l'on sauroit avoir avec la Cour des différends assez sérieux pour croire qu'il pourroit être mis au nombre des révolutionnaires. C'est ainsi qu'ils pensèrent n'appeler qu'un homme imbu de leurs principes, en invitant à leurs assemblées M. le marquis Beaupoil de Saint-Aulaire. L'erreur étoit grossière ; M. de Beaupoil avoit eu à se plaindre des ministres, mais personne ne sut mieux distinguer la cause des rois de celle des abus et des injustices ministérielles.

Cette erreur fut au moins heureuse pour l'histoire. Dans ce que je vais dire de cette société des *Amis des Noirs*, M. le marquis de Beaupoil m'a permis

permis d'invoquer son témoignage. Il a même plus fait ; il a bien voulu rédiger pour mon instruction ce qu'il a vu lui-même de cette société. On chercheroit en vain un garant plus digne de la confiance publique.

Suivant le vœu de ses instituteurs, la société des *Amis des Noirs* se composa de tous les *adeptes imbus des principes de la philosophie moderne*, presque tous initiés aux mystères de la franc-maçonnerie. Dans la multitude des frères se trouvoient plusieurs milliers de dupes, tous ardens, tous prêts à seconder la révolution, et tous l'appelant par leurs vœux. Chaque membre payoit deux louis de souscription, et avoit droit de prendre part aux délibérations. Pour qu'elles fussent plus méditées, ils établirent un comité *régulateur*, composé des personnages suivans : Condorcet, Mirabeau l'aîné, Syeyes, Brissot, Carra, le duc de la Rochefoucault, Clavière, Pelletier-de-Saint-Fargeau, Valadi, Lafayette et quelques autres.

Quand même je n'aurois pas encore prononcé le mot de révolution française, le nom seul de ces hommes en montreroit les grands héros. Quel peut être l'objet d'une société, qui commençoit par se donner pour régulateurs précisément tous ceux qui dans le cours de cette révolution se sont manifestement distingués comme ses arc-boutans? Un Condorcet d'abord, cet être dont la haine eût souri au spectacle de l'univers en feu, pourvu que de ses cendres il ne pût plus sortir ni prêtre ni roi ! Un Mirabeau qui, à l'impiété, à l'ambition, à tous les crimes d'un vrai Catilina, ne laissa qu'un trait à ajouter, celui d'être plus lâche, quoique aussi scélérat !

Quand l'histoire voudra peindre Syeyes, qu'elle commence par les traits d'un serpent. C'est uniquement à l'art de se cacher en jetant son venin,

que ce misérable doit toute sa réputation de génie profond. Ainsi que Mirabeau, il étudia long-temps les révolutions. Il lui laissa la gloire des crimes éclatans ; il se réserva toutes les jouissances des scélérats obscurs, qui montrent aux brigands les forfaits à commettre, et se tapissent derrière leurs cohortes.

Avec toute l'envie d'une révolution philosophique et de pouvoir la conduire en profond politique, Brissot n'osoit encore se montrer qu'au second rang ; mais il avoit déjà son plan de république, et son philosophisme ne devoit s'effrayer des forfaits qu'au moment où les haches dont il s'étoit servi pour abattre le trône se tourneroient contre sa tête.

Conjurés sous le nom des Amis des Noirs.

Clavière, avide et froid agioteur, venoit du pays de Necker vendre aux Parisiens l'art des révolutions qu'il avoit exercé dans sa patrie. Les paroles de la modération dans la bouche, alors même qu'il insinuoit des moyens perfides et féroces, il sembloit s'être caché derrière Syeyes même, pour apprendre à former ses élèves.

Echappé de très-près à la potence, Carra venoit punir les lois de lui avoir rendu la liberté, malgré tous ses larcins. Il n'en jouissoit plus que pour blasphémer, en vrai énergumène, et son Dieu et les rois.

Celui qui ne sait pas ce que peut sur un esprit borné l'encens des philosophes, s'étonnera toujours de retrouver le nom de la Rochefoucault parmi des êtres de cette espèce. Il falloit un plastron à Condorcet ; tant qu'il put se servir de ce malheureux duc, il le mena par-tout, aux loges, aux clubs, à l'assemblée ; il lui fit par-tout croire qu'il lui servoit de guide au chemin de la vertu. A la tête des hordes révolutionnaires, Lafayette se crut sur celui de la gloire ; à côté des so-

phistes, il se crut philosophe; le héros des halles, il se crut Washington. Heureux si ses malheurs ont pu lui inspirer, avec de la sagesse, la honte et la douleur d'avoir été si long-temps le pantin des sophistes et des brigands.

Enfin à ce conseil régulateur fut aussi appelé l'avocat Bergasse; et celui-ci n'avoit ni la sottise de Lafayette, ni la scélératesse de Condorcet; mais il croyoit encore à la liberté et à l'égalité révolutionnaires, comme il croyoit aux somnambules qui l'en faisoient le vrai messie. Il s'attendoit à en jouer le rôle. Quand, dès les premiers jours de l'assemblée devenue Nationale, il fut chargé de faire la constitution d'égalité, de liberté, il fut étonné qu'on lui donnât Mounier et quelques autres collégues; à lui seul il devoit rendre le peuple égal et libre, et triompher du despotisme. Ce n'étoit pas à des talens d'ailleurs marqués, c'étoit encore moins à sa réputation de probité, c'étoit uniquement à l'exaltation de ses idées, à son enthousiasme pour un nouvel ordre de choses, qu'il avoit dû le choix du nouveau club. Heureusement pour lui, ce qui l'éloigna des nouveaux législateurs, lui fit quitter aussi les conjurés. Syeyes et Condorcet, Mirabeau et le reste des scélérats régulateurs n'en furent que plus libres.

Lorsque le marquis de Beaupoil fut invité à se faire inscrire sur la liste de cette société, il crut de bonne foi qu'on ne s'y occupoit que de ces questions dignes d'exercer une belle ame, des moyens à proposer au roi pour le soulagement des Nègres ou même pour l'abolition de l'esclavage. Il ne fut pas long-temps à se détromper. La liberté, l'égalité à rétablir, les droits de l'homme à rédiger, furent les premiers textes des délibérations. Les conséquences de ces prétendus droits, les plus menaçantes pour les souverains, n'y souf-

froient pas le plus petit doute ou la moindre réserve.

Objet de leur comité.

« Malgré mon aversion marquée pour ces sortes » d'opinions, dit M. le marquis de Beaupoil, j'eus » la constance d'assister aux séances du club ré- » gulateur jusqu'à ce que j'en eus parfaitement » connu l'esprit et les projets. Je vis que tous les » membres de la *Société des Noirs* étoient aussi » de toutes les loges maçonniques, et spéciale- » ment de l'assemblée dirigée par le même esprit, » sous le nom de *Philantropes*. Je reconnus qu'il » y avoit dès-lors une correspondance très-suivie » avec toutes les sociétés de la même espèce, en » Europe et en Amérique. Dès-lors on ne parloit » dans ces repaires que d'une révolution infail- » lible et prochaine. Ceux des frères qui n'étoient » pas du comité régulateur, y venoient apporter » leur argent et offrir leurs vœux pour le succès » des grands travaux; ensuite ils se disséminoient » dans les loges, les clubs de toute dénomina- » tion, qui au fond ne professoient que les mêmes » principes. Le comité régulateur ne tranche sur » toutes ces bandes de différens noms que parce » qu'il étoit composé de leurs membres les plus » scélérats.

» Leur grand objet connu, j'aurois pu en ap- » prendre davantage sur les moyens, et entrer » dans toutes les confidences. Mon ame répugnoit » à la dissimulation, dont j'aurois eu besoin pour » rester long-temps dans ce repaire de conjurés. » Plein d'indignation, je m'élevai enfin avec force » contre tous ces complots; je demandai que mon » nom fût effacé de leur liste; je l'effaçai moi- » même, et quittai leur antre pour toujours.

» J'aurois dû, je le sens aujourd'hui, m'em- » presser d'informer le gouvernement, des dog- » mes, des projets de cette association; mais dé- » noncer une société qui m'avoit *admis à ses* » *mystères*, présentoit une idée de perfidie, que

» j'eusse rejetée si elle m'étoit venue dans l'esprit.
» Je me bornai à faire imprimer une espèce de
» contre-poison, sous le titre *d'Unité du pouvoir*
» *monarchique*. Je donnai quelque temps après
» un ouvrage intitulé *De la République et de la*
» *Monarchie*, pour avertir le roi et la nation du
» résultat que devoit avoir la révolution. Il n'en
» falloit pas tant pour m'exposer à toute la ven-
» geance des conjurés. J'ai su dans le temps que
» dès le lendemain de mon abdication, la séance
» roula sur les moyens de me punir de ce qu'ils
» appeloient trahison. Les conseils étoient vio-
» lens; Mirabeau n'opina encore que pour tous
» les moyens de me décréditer par la calomnie,
» de me faire regarder comme un homme dange-
» reux, et sur la foi de qui on ne pouvoit se re-
» poser. Carra et Gorsas se chargèrent de la com-
» mission; leur plume assaisonna la calomnie des
» diatribes les plus violentes contre moi. Quand
» le temps des proscriptions fut arrivé, mon nom
» se trouva en tête de toutes les listes des gens
» à massacrer.»

Si l'honnêteté et la franchise de M. le marquis de Beaupoil ne lui permirent pas de rester plus long-temps au milieu de ces conjurés, au moins voit-on par ces détails qu'il les connut assez pour ne plus laisser le moindre doute sur le grand objet de leurs mystères. Je crois pouvoir annoncer au public, qu'un jour viendra où les délibérations même les plus secrètes de ce dernier des antres de la conjuration, seront devoilées.

Quand la révolution eut dispensé ses grands acteurs de se cacher sous le nom *d'Amis des Noirs*, cette société parut supprimée. *Le Comité régulateur* resta, et ne fit même que s'enfoncer plus avant dans les ténèbres, pour diriger plus sûrement tous les clubs parisiens, toutes les sections,

toutes les pétitions, toutes les sociétés révolutionnaires, et jusqu'au club plus spécialement appelé des Jacobins. Si Gobel (*a*) le trop fameux intrus de Paris, n'en devint pas un membre, il fut au moins bien instruit de ce qui s'y passoit, il faut même qu'il y ait été admis plus d'une fois. Il m'auroit parlé avec moins d'assurance de ce qui s'y tramoit, dans le temps où ce malheureux apostat me demanda quelques entretiens secrets pour ménager son retour à l'église. Je suis persuadé que ce sont les terreurs de ce comité qui alors l'empêchèrent de tenir la parole qu'il m'avoit donnée, de réparer son horrible scandale par une rétractation publique. Il ne me parloit, il est vrai, de ce comité régulateur qu'en termes généraux, mais avec un effroi qui me faisoit sentir toute l'atrocité des résolutions : « Non, vous ne savez pas, vous » ne concevez pas, me disoit alors, vous ne » pourriez pas croire à quoi ils veulent en venir ; » quels projets, quels moyens ils méditent? Vous » n'avez encore rien vu. » Nous en étions pourtant alors au mois d'avril de la troisième année de la révolution; il s'étoit déjà passé assez d'horreurs.

(*a*) Je peux bien le dire, à présent que ce malheureux Gobet a été la victime de ses lâches terreurs et de son infâme apostasie, c'est lui que je n'ai pas voulu nommer, dans l'histoire du *Clergé pendant la révolution*, en parlant des évêques constitutionnels qui vouloient se rétracter. Gobet étoit à leur tête. Il me fit demander plusieurs entretiens, et nous en eûmes trois de deux heures chacun. Tout étoit disposé; le pape avoit répondu avec toute la bonté possible aux promesses de Gobet. Sa rétractation étoit exprimée dans six lettres, déjà toutes prêtes, adressées au pape, au roi, à l'archevêque, au clergé, au département, à la municipalité de Paris. Mais le malheureux vouloit d'abord quitter la France pour se mettre à l'abri des jacobins. Le bruit de son départ se répandit; il eut peur; il resta; Roberspierre le fit guillotiner.

Déjà même avant cette époque je connoissois un grand adepte, franc-maçon et déiste consommé, mais ayant horreur du brigandage, du carnage. Il auroit désiré une révolution philosophique, conduite avec plus d'ordre et moins de violences. Il étoit aussi devenu membre du comité régulateur. Je n'oublierai pas la confidence qu'il me fit un jour, dans laquelle j'aurois pu voir tout ce qui se tramoit dès-lors contre le clergé, les nobles et le roi. Il me parla de ce comité dans le même sens que Gobet. « J'y vais, ajouta-t-il, mais c'est avec » horreur et pour m'opposer à ce que leurs projets » ont d'affreux. On saura un jour tout ce qui s'y » passe, tout ce que ces ames féroces ajoutent » à la révolution : on le saura, mais c'est après » ma mort; car je n'aurai garde de le publier » pendant ma vie. Je sais trop bien de quoi ils » sont capables. »

Je ne suppléerai pas ici par l'imagination aux détais que supposent ces confidences sur le comité désormais composé de tout ce qu'il y avoit et parmi les maçons et parmi les sophistes, d'ennemis les plus atroces de l'autel et du trône; mais je dirai au moins ce que j'ai su par le rapport de différens adeptes, et ce qui tient le plus à l'époque de la conspiration où nous a conduit ce volume.

Correspondance du comité des Noirs.

De tous les moyens imaginés par les régulateurs, celui qui contribua le plus à préparer le nombre prodigieux de bras dont ils avoient besoin, fut la correspondance avec les loges maçonniques, répandues dès-lors en nombre prodigieux dans toute la France. Il y en avoit plus de 150 dans Paris, à proportion autant et même davantage dans les autres villes, dans les plus petits bourgs.

Les délibérations prises au *comité régulateur* s'envoyoient au *comité central du Grand-Orient*; de là elles partoient pour toutes les provinces, à

l'adresse du *Vénérable* ou président de chaque loge. Dès l'année même où le comité régulateur fut établi, un très-grand nombre de ces Vénérables reçurent leurs instructions accompagnées d'une lettre conçue en ce sens : « Aussitôt que vous » aurez reçu le paquet ci-joint, vous en accu- » serez la réception. Vous y joindrez le serment » d'exécuter fidèlement et ponctuellement tous » les ordres qui vous arriveront sous la même » forme, sans vous mettre en peine de savoir de » quelle main ils partent ni comment ils vous » arrivent. Si vous refusez ce serment ou si vous » y manquez, vous serez regardé comme ayant » violé celui que vous avez fait à votre entrée » dans l'Ordre des frères. Souvenez-vous de » *l'Acqua Tophana* (le plus efficace des poisons). » Souvenez-vous des poignards qui attendent les » traîtres.) »

Lettre du comité aux chefs des loges maçonniques.

C'est à peu près en ces termes qu'étoit conçue la lettre reçue par un homme jadis zélé maçon, et par qui j'ai su que les mêmes ordres avoient été envoyés aux autres présidens des loges maçonniques. Depuis près de deux ans je suis en possession d'un mémoire qui me mettroit à même de nommer quelques-uns des Vénérables qui reçurent ces instructions et qui les ont fidèlement remplies. De ce nombre est plus spécialement le sieur Lacoste, médecin de Montignac-le-Comte, en Périgord, d'abord fondateur de la loge établie dans cette Ville, ensuite député à la seconde assemblée, et enfin votant la mort du roi, dans la troisième. Je puis encore nommer le sieur Gairaux, procureur, qui n'a pas montré moins de zèle pour la révolution. Celui-ci n'étoit point d'abord Vénérable de sa loge lorsque les premières instructions arrivèrent; le paquet lui fut remis par M. le chevaliers de la Calprade, tenant alors le maillet dans

la loge maçonnique de Sarlat, mais qui sentant à quoi ces premières lettres pouvoient l'engager, eut l'art de décliner la commission, en cédant à Gairaux sa place de Vénérable (*a*).

J'entre dans ces détails, parce que je prévois le besoin que l'histoire en aura pour dévoiler une conspiration si profondement ourdie, pour expliquer sur-tout ces millions de bras qui tous au même instant se sont trouvés armés pour elle dans toutes les parties de la France.

Propagation ultérieure des franc-maçons.

Crainte que ces bras ne fussent pas encore assez nombreux, il entra aussi dans les résolutions du comité régulateur d'admettre désormais aux petits mystères de la franc-maçonnerie une classe d'hommes qui depuis long-temps au moins en étoit exclue, celle des manouvriers et des artistes les plus grossiers, celle même des gens sans aveu, des brigands. C'étoit pour ces gens-là que les premiers mots *d'égalité et de liberté* ne devoient pas avoir besoin de l'explication des arrière-loges. Il étoit facile aux adeptes de leur imprimer par ces mots seuls tous les mouvemens révolutionnaires.

Les franc-maçons d'un cran plus élevé dans Paris, n'aimoient point d'abord à se trouver en loge avec de pareils frères ; il fallut en faire venir

(*a*) J'avois sur cet objet un autre mémoire que je suis bien fâché d'avoir égaré. C'étoit l'histoire d'un gentilhomme qui ayant refusé de suivre la correspondance du comité maçonnique central, en fut puni par celui-là même à qui il l'avoit remise. Dès les premiers instans de la révolution, signalé comme un aristocrate, il fut mis en prison. Des ordres arrivèrent pour le délivrer. Le Vénérable devenu municipal changea l'ordre en celui de le laisser se promener sur une terrasse fort élevée. La sentinelle avoit celui de choisir le moment pour le précipiter, et ce dernier ordre fut exécuté. Cependant le chevalier français n'en mourut pas. Je le crois aujourd'hui en Espagne.

un certain nombre des provinces : les faubourgs Saint-Antoine et Saint Marceau furent bientôt maçonnisés.

Déjà plusieurs années avant ce comité régulateur, les adeptes les plus instruits écrivoient que le nombre des franc-maçons en France étoit *incomparablement* plus grand qu'en Angleterre ; que jusqu'aux *perruquiers et aux valets*, toutes les conditions se remplissoient de ces sortes de frères ; (*Voy. über die alten and neuen mysterien bey Frederich Maurer*, 1782.) Ce ne sera donc pas exagérer, à l'époque où nous sommes, que de porter le nombre de ces frères maçons au moins à six cent mille ; et nous ne sommes plus au temps où l'on pouvoit dire que dans ce nombre immense la multitude étoit étrangère à l'objet des arrière-adeptes. L'impiété et les déclamations des sophistes suppléoient aux derniers mystères. Les premiers rangs aussi vouloient leur révolution d'égalité, de liberté. Qu'on retranche cent mille de ces frères, qui ne fussent pas imbus alors de ces principes, c'est tout ce que l'historien peut faire en faveur de la jeunesse restée encore fidèle à l'ancien esprit des français. Le club régulateur comptoit au moins dès-lors sur cinq cent mille frères, tous pleins d'ardeur pour la révolution, répandus dans toutes les parties de la France, tous prêts à s'élever au premier signal d'insurrection, et par la violence d'une première impulsion, capables d'entraîner avec eux la plus grande partie du peuple. Les sophistes dès-lors disoient assez hautement qu'on ne triomphe pas aisément de trois millions de bras.

Multitude et force des franc-maçons.

Ainsi s'étoit formée, ainsi s'organisoit successivement cette force révolutionnaire par la persévérante application des conjurés. Les sophistes avoient ouvert la voie à l'opinion ; les autres d'une secte en tout temps ennemie du christianisme et

des souverains, s'étoient rouverts et dilatés; les adeptes des arrière-mystères s'étoient multipliés; les antiques principes d'impiété, de rébellion s'étoient identifiés dans les nouvelles loges avec tous ceux du moderne philosophisme. L'opinion avoit dominé les cœurs; les complots, les profonds artifices, les secrètes intelligences réunissoient les bras. On n'eût jamais parlé en France de notables, de déficit, et de Necker ou de Brienne; Louis XVI eût été sur le trône, au moment où le comité *régulateur et le club central* de la maçonnerie eurent organisé leurs forces souterraines, Louis XVI n'eût pas empêché la révolution. Il auroit eu des chefs; l'opinion en eût donné plusieurs à la révolte, et n'eût laissé aux plus fidèles que bien peu de soldats. Au cri seul de liberté, d'égalité, il auroit vu ses légions se débander et courir se ranger sous les drapeaux des révolutionnaires. Louis XVI n'eût pas convoqué les états-généraux, le comité régulateur auroit convoqué la Convention Nationale, et cinq cent mille adeptes auroient volé aux armes pour la Convention, et le peuple séduit seroit accouru aux élections.

Philippe, duc d'Orléans, chef des conjurés.

Tels étoient les progrès de la double conspiration, aux approches des états-généraux. Les sophistes souterrains des franc-maçons et les sophistes apparens du club d'Holbach reconnurent qu'il ne leur manquoit plus qu'un chef pour le mettre en avant et se couvrir de son égide. Il le falloit puissant, pour appuyer tous les forfaits qu'ils avoient à commettre; il le falloit atroce pour qu'il s'effrayât peu du nombre de victimes que devoient entraîner tous ces forfaits. Il lui falloit, non pas le génie de Cromwel, mais tous ses vices. Les conjurés trouvèrent Philippe d'Orléans; l'ange exterminateur l'avoit pétri pour eux.

Philippe avoit lui-même sa conspiration comme

ils avoient la leur. Plus méchant qu'ambitieux, il eût voulu régner; mais, pareil au démon qui veut au moins des ruines s'il ne peut s'exalter, Philippe avoit juré de s'asseoir sur le trône ou de le renverser, dût-il se trouver écrasé par sa chûte. Depuis long-temps cet être à part dans la ligne même des scélérats, n'avoit à braver ni remords ni honneur. Un front d'airain montroit son ame accoutumée à se jouer du mépris, de l'estime, de la haine des hommes et des cieux. Une jeunesse passée dans la débauche avoit blasé son cœur; tout, jusques dans ses jeux, trahissoit la bassesse de son ame. L'artifice venoit y suppléer à la fortune, pour ajouter à ses trésors. A l'âge où l'on connoît à peine le désir d'amasser, le public l'accusoit de n'avoir appelé à ses orgies le jeune prince de Lamballe que pour s'assurer le plus riche héritage, en lui faisant trouver une mort prématurée dans l'excès des plaisirs; et pas un seul trait dans sa vie qui démente l'atrocité de cette perfidie. Les années ne firent que l'en montrer capable. Tout à la fois lâche et vindicatif, ambitieux et rampant, prodigue et usurier; fier de son nom et de son rang parmi les princes, et prêt à s'abaisser au niveau de la plus vile populace; colère et impétueux devant ses confidens, froid et dissimulé devant ceux qu'il vouloit perdre: hébété pour le bien, s'il n'y voyoit un moyen pour le mal; jamais ne méditant de plus noirs, de plus cruels projets que lorsqu'il s'avisa de jouer l'homme bienfaisant; peu fait lui-même pour les crimes hardis, assez méchant et assez riche pour les vouloir et pour les payer tous; affectant la sensibilité, et prêt à tout sacrifier, à voir verser des flots de sang, prêt à périr lui-même pourvu qu'il fût vengé, son cœur étoit le gouffre de tous les vices, de toutes les passions. Il ne lui manquoit

plus que l'occasion, pour en faire éclore tous les forfaits. Ce monstre étoit le chef que l'enfer préparoit aux conjurés.

Dans les troubles qui divisoient la cour et les parlemens, Philippe s'étoit déjà ligué avec quelques magistrats, plus dignes de s'asseoir avec les conjurés du club régulateur que de siéger sur le premier tribunal du royaume. Ils se servoient de lui, bien moins pour l'opposer à Brienne que pour outrager la majesté royale, jusques dans le sanctuaire des lois. (*Hist. de la Conjur. du duc d'Orléans.*) Pour la première fois, Louis XVI avoit pu se résoudre à lui donner des preuves de son ressentiment. Il l'avoit exilé dans son château de Villers-Coteret; ce fut là l'intincelle qui alluma dans le cœur de Philippe d'Orléans tous les feux de la vengeance. Il haïssoit déjà Louis XVI, parce qu'il étoit roi : il haïssoit Marie-Antoinette, parce qu'elle étoit reine; il jura de les perdre; il le jura dans les transports de la rage et de la frénésie. Le calme ne revint dans son cœur, que pour méditer les moyens de remplir son serment. D'abord il commença par s'entourer de tout ce que la France avoit de profonds scélérats. Il appela auprès de lui ce Laclos, dont le génie sembloit celui que l'enfer a chargé de tracer aux forfaits leur route tortueuse et souterraine.

Mirabeau et Syeyes accoururent, et il leur fut aisé de lui faire sentir les ressources que lui offroient ces loges maçonniques dont il étoit déjà le chef honoraire. Les démons sont bientôt tous amis, quand il s'agit de nuire. La partie se lia dans le peu de jours que Philippe resta dans son exil. Dès-lors il n'étoit plus réduit dans les mystères, à ce qu'il plaisoit aux adeptes d'en manifester aux hommes de son rang. Au moins est-il certain que vers ce temps-là le comité des frères l'avoit connu

assez atroce pour l'admettre aux dernières épreuves. Celle qui lui offrit dans l'antre des *Kadosch* un roi à poignarder, fut pour lui un essai voluptueux. Philippe, en prononçant ces paroles *haine au culte, haine aux rois*, conçut tout ce que ce serment devoit mettre d'obstacle à ses vues ultérieures sur le trône de Louis XVI, mais il vouloit sur-tout être vengé ; il avoit dit : Je le serai, dussé-je y dépenser ma fortune, y perdre la vie même. La vengeance l'emporta sur l'ambition. Il consentit à n'être qu'un parjure, si la conspiration le plaçoit sur le trône. Il se félicita d'avoir trouvé des hommes qui juroient de les renverser tous, pourvu qu'ils commençassent par celui de son roi.

En prononçant ce vœu, une carrière immense de forfaits s'étoit ouverte devant lui ; pas un seul ne l'effraya. Il lui tardoit de la parcourir toute entière. Un aveu de Brissot nous apprend que Philippe s'y fût lancé dès ce moment, mais qu'il crut voir *la Cour encore trop forte*, et ne partit alors pour l'Angleterre que pour laisser à la révolution le temps de se mûrir. (J'ai trouvé cet aveu dans les mémoires de M. le marquis de Beaupoil, qui l'avoit entendu de la bouche de Brissot même.)

Le temps marqué d'ailleurs par les régulateurs n'étoit pas arrivé. Ils attendoient la convocation des états-généraux. Leurs insinuations, et tous leurs clubs, et toute la tourbe de leurs écrivains en avoient rendu le vœu presque général. Le parlement de Paris les demandoit. La France y croyoit voir le grand moyen de sa régénération. Je n'ai pas encore dit tous les complots, toutes les sectes qui ne les appeloient que pour en faire le tombeau de sa monarchie et de toutes ses lois.

Dans ses complots divers, les sophistes de l'Encyclopédie ouvrant toutes les voies à la liberté et à l'égalité des droits contre l'autel, s'étoient préci-

pités d'eux-mêmes dans la haine du trône. Les loges ténébreuses de la maçonnerie, les antiques mystères de l'esclave Curbique n'avoient servi d'asile aux enfans de Voltaire et de Diderot, que pour y fomenter plus secrètement toute cette haine et du Christ et des rois. Les sophistes de l'impiété et les sophistes de la rébellion étoient venu mêler, confondre leurs complots dans ces mêmes loges, ou plutôt dans ces antres déjà prêts à vomir leurs légions d'adeptes, de brigands, d'enthousiastes armés pour établir leur égalité, leur liberté, par la ruine des autels et du trône. L'affreuse propagande avoit et ses trésors et ses apôtres; le comité *Central*, le comité *Régulateur* avoient leurs secrètes intelligences, leur conseil et leur chef; toutes les forces de la rébellion et de l'impiété étoient organisées. Ce n'étoit pas encore là le seul fléau qui dût éclater sur la France, qui appelât sur elle tous les désastres de la révolution.

Sous le nom d'illuminés, étoit venue se joindre aux encyclopédistes et aux maçons une horde de conjurés, plus ténébreuse encore, plus habile dans l'art de tramer les complots, plus vaste en ses projets dévastateurs; creusant plus sourdement et plus profondément les mines des volcans; ne jurant plus la haine ou des autels chrétiens ou des trônes dès rois, jurant tout à la fois la haine de tout Dieu, de toute loi, de tout gouvernement, de toute société, de tout pacte social, et pour ne laisser plus ni base ni prétexte au pacte social, proscrivant et le *mien et le tien*, ne connoissant d'égalité, de liberté que sur la ruine entière, absolue, générale, universelle de toute propriété.

Qu'il ait pu exister une pareille secte, qu'elle ait pu devenir puissante, redoutable; qu'elle existe de nos jours, et qu'à elle soit dû le pire des fléaux révolutionnaires, c'est sans doute ce qui, pour

mériter la foi de nos lecteurs, exigera toutes les preuves de l'évidence même. Elles seront l'objet du troisième volume de ces Mémoires.

Après avoir ainsi dévoilé successivement la conspiration des sophistes de l'impiété, celle des sophistes de la rébellion, et celle des sophistes de l'anarchie, il nous sera facile d'appliquer à la révolution française les désastres qu'elle doit à chacune de ces conspirations, et de montrer enfin comment les jacobins de toutes les classes ne sont que le monstrueux résultat de la triple conspiration et de la triple secte.

Fin du Tome second.

ADDITION sur l'article des Templiers.

Au moment où se terminoit l'impression de ce volume je reçois l'*Essai de Frédéric Nicolaï*, sur les Templiers. Cet auteur, absolument du même avis que moi sur la nécessité de recourir aux pièces authentiques, observe que M. Dupuy s'est trompé en confondant *Jacques Molay* avec un *Jean de Molayo*. C'est ce dernier qui fut traité comme fou par les juges. Il est donc juste de retrancher cette circonstance de ce que j'ai dit sur la rétractation de Molay. M. Nicolaï n'en fournit pas moins une foule d'autres raisons, pour apprécier, comme je l'ai fait, cette rétractation, sur-tout en la comparant aux aveux positifs de 78 chevaliers anglais entendus à Londres en 1311, de 54 irlandais, de divers autres, écossais, italiens, etc. aveux qu'il n'y a pas la moindre raison d'attribuer à la force.

J'ai peut-être trop insisté sur cet objet, et sur quelques autres pour certains lecteurs; mais il en est aussi pour qui on n'en sauroit trop dire, et dont il faut, en quelque sorte, arracher le consentement, par le nombre et l'application des preuves. D'ailleurs, je l'ai dit, j'écris des Mémoires; l'historien pourra choisir et abréger.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

Discours préliminaire, pag. j

Chap. I. *Premier grade de la conspiration contre les Rois. Voltaire et d'Alembert passant de la haine du Christianisme à la haine des Rois.* xl

Ch. II. *Second degré de la conjuration contre les Rois. Systêmes politiques de la secte. D'Argenson et Montesquieu.* 26

Ch. III. *Systême de Jean-Jacques Rousseau.* 73

Ch. IV. *Troisième grade de la conspiration. Effet général des systêmes de Montesquieu et de Jean-Jacques. Convention des Sophistes ; union de leurs complots contre le trône et leurs complots contre l'Autel.* 91

Ch. V. *Quatrième grade de la conspiration contre les Rois. Inondation de livres contre la Royauté ; nouvelles preuves de la conspiration.* 119

CH. VI. *Cinquième grade de la conspiration contre les Rois. Essai démocratique à Genève.* 153

CH. VII. *Essai aristocratique en France.* 166

CH. VIII. *Essai des Sophistes contre l'aristocratie.* 178

CH. IX. *Secret général* ou *les petits mystères des Franc-Maçons.* 195

II. PARTIE. Complots maçonniques.

CH. X. *Des grands mystères* ou *secrets des arrière-loges de la Maçonnerie.* 210

CH. XI. *Nouvelles preuves du système et des mystères des arrière-Maçons.* 239

CH. XII. *Preuves tirées des systèmes des Franc-Maçons eux-mêmes sur leur origine.* 261

CH. XIII. *Aveux ultérieurs des Franc-Maçons sur leur origine; vrai fondateur de l'Ordre; véritable et première origine de leurs mystères et de leurs systèmes.* 292

CH. XIV. *Sixième degré de la conspiration contre les Rois. Union des Philosophes et des Franc-Maçons.* 311

Fin de la Table du Tome second.

Jews & freemasonry III. 258-263
—
Ecclesiastical masonry not in the first 1951 A.M. 209
Liberty & Equality [illegible] 198, 200
[illegible] 1917 (311) (208)
[illegible] 196
[illegible] 213
[illegible] 213, Jews [illegible]
Murder of Kings 216
Jehovah 221 — "The Lord God" 221-223
The Rose Cross 223 :—
Christ [illegible] Jehovah 223, 2[illegible]
[illegible]
INRI what [illegible] 225
[illegible]

1780
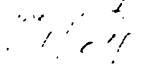
I